BIBLIOTHÈQUE

DES

ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME

FASCICULE CENT HUIT

LES ORIGINES DE L'ÉDIFICE HYPOSTYLE

Par Gabriel LEROUX

BIBLIOTHÈQUE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME
PUBLIÉE
SOUS LES AUSPICES DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
FASCICULE CENT HUIT

LES ORIGINES
DE
L'ÉDIFICE HYPOSTYLE
EN GRÈCE, EN ORIENT ET CHEZ LES ROMAINS

PAR
Gabriel LEROUX
DOCTEUR ÈS LETTRES
ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES
ET DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES HISPANIQUES

OUVRAGE ILLUSTRÉ DE SOIXANTE-QUATORZE GRAVURES



PARIS
FONTEMOING et Cie, ÉDITEURS
Libraires des Écoles françaises d'Athènes et de Rome,
de l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire.
4, RUE LE GOFF, 4
—
1913

A MONSIEUR M. COLLIGNON

Respectueux et affectueux hommage

Un livre tel que celui-ci suppose de nombreux collaborateurs. Ne pouvant voir ou revoir moi-même tous les monuments très dispersés qui intéressaient mes recherches, j'ai dû pour des observations de détail accabler bien des fois de mes questions les fouilleurs et les voyageurs. Il serait long d'énumérer tous les correspondants dont j'ai mis à contribution le savoir et l'obligeance. Qu'ils me permettent de leur exprimer ici en peu de mots ma très grande gratitude.

Je dois des remerciements spéciaux à M. Fougères, pour de précieuses indications sur des découvertes récentes; à M. F. Studniczka, à mes jeunes camarades de l'École d'Athènes, en particulier à M. Ch. Picard. Enfin, je tiens à reconnaître la libéralité de MM. Dörpfeld et Karo, qui, non contents de m'avoir abondamment renseigné sur les fouilles de l'Institut allemand, m'ont autorisé à reproduire le plan encore inédit des ruines préhistoriques de l'Altis.

INTRODUCTION

L'histoire de l'architecture antique comprend trois parties distinctes, auxquelles on a prêté jusqu'à ce jour une inégale attention : l'étude des ordres et de la décoration architecturale; celle de la technique, ou des procédés de construction; celle enfin des types monumentaux ou, si l'on veut, des formes d'édifices. C'est uniquement à cette dernière étude que le présent travail apporte une contribution. Il m'a paru que le moment était venu de l'écrire pour coordonner des faits épars et classer des données nouvelles dues à des découvertes récentes.

En 1908, les fouilles de Délos nous révélaient un édifice d'un type assez inattendu. C'était une vaste salle hypostyle, d'une forme et d'une ordonnance inusitées en pays grec, mais par contre très comparable d'une part à telles constructions égyptiennes, de l'autre à certaines basiliques romaines. L'étude de cette ruine, qui a fourni la matière d'une publication spéciale[1], m'a conduit à considérer dans son ensemble l'histoire de l'édifice à colonnade intérieure depuis les débuts de l'architecture en Grèce jusqu'à l'apogée de l'art romain. J'ai pu à ce propos constater que le problème des origines de la basilique attendait encore sa solution; qu'au sujet des grandes constructions profanes des Grecs et des Romains plusieurs questions restaient à approfondir, notamment celle des influences orientales. Pour assigner sa place exacte au hall de Délos dans l'histoire de l'art monumen-

1. *Exploration archéologique de Délos*, fascicule II : *La salle hypostyle.*

tal, j'ai dû entreprendre sur ces questions des recherches qui m'ont vite entraîné fort loin de mon point de départ et qui m'ont semblé aboutir, çà et là, à des précisions nouvelles. J'en voudrais exposer ici les principaux résultats.



Telle a été l'occasion de ce travail. Voici maintenant quel en est l'objet précis, les limites qu'on lui a tracées et les faits qu'il tend à mettre en évidence. On a surtout voulu montrer de quelles manières diverses les Grecs, les Orientaux, les Romains ont conçu l'édifice à colonnes, et préciser le rapport historique de ces trois termes : hypostyle grec, hypostyle oriental, basilique romaine.

La construction d'une vaste salle, close de murs, dont la toiture est soutenue à l'intérieur par des supports isolés, représente pour l'art monumental la tâche et l'effort essentiels. Il n'y parvient pas d'un seul coup, mais par un lent travail qui se poursuit pendant des générations, des siècles, des millénaires. Le type de l'édifice hypostyle, tel qu'il se montre aux époques de haute culture, n'est presque jamais l'invention d'un architecte; il se constitue peu à peu, par le développement progressif de l'habitation. Il s'impose aux constructeurs par la force d'une tradition qui remonte aux débuts de l'art. C'est la cabane des temps préhistoriques qui, s'élevant et s'élargissant, finit par devenir une salle à colonnes. Lorsque deux races ont habité à l'origine des maisons de formes distinctes, leurs constructions hypostyles, héritières de ces premiers logis, se montreront à nous dans la suite avec des dispositions différentes.

Pour étudier dans sa genèse le type de l'hypostyle grec, nous avions donc à considérer d'abord l'habitation primitive des Hellènes et à la suivre aux diverses étapes

de son développement. Dans l'état présent des découvertes, il ne suffisait plus de remonter, pour la période préclassique, jusqu'aux temps mycéniens. Déjà dans la maison néolithique l'art naissant des constructeurs grecs manifeste les tendances et adopte les méthodes qui lui sont propres. C'est comme le premier bégaiement d'un idiome qui va devenir bientôt et pour toujours la langue de la race. Le logis grec de l'âge de pierre apparaît aujourd'hui comme l'ancêtre d'une glorieuse lignée de monuments, qui se prolonge à travers l'antiquité jusqu'aux temps modernes.

Cette lignée, que nous passons ici en revue jusqu'au déclin de l'art impérial, ne comprend pas tous les ouvrages d'architecture de la Grèce antique, mais la très grande majorité d'entre eux et en tout cas les plus caractéristiques. Car les Hellènes n'ont connu, ou très peu s'en faut, qu'une seule manière d'élever un bâtiment couvert. La cella du temple, le trésor, l'habitation, le hall, la salle d'assemblée n'ont pas chacun leur modèle distinct. Ce ne sont là que des noms divers donnés à ce type monumental, originel et traditionnel, qui se dégage peu à peu de la hutte primitive. L'édifice grec est dès sa naissance et restera toujours une salle profonde, à façade étroite, couverte d'un toit à deux pentes, n'ayant de porte qu'à son petit côté. Lorsqu'il devient hypostyle pour abriter plus d'espace, ses colonnes intérieures s'alignent toujours sur une ou deux files, dans le sens du grand axe et des murs latéraux. A cette définition répond déjà le mégaron prémycénien; elle s'applique encore au bâtiment principal des palais mycéniens; elle est toujours vraie de l'habitation hellénique après les invasions doriennes. Avec l'âge classique cette salle oblongue devient le *naos* sacré, mais se prête aussi à beaucoup d'autres usages. Tout grand édifice couvert et clos de murs est une copie agrandie du mégaron primitif. Quand on veut dresser la

liste des monuments qui s'écartent de ce modèle, on est frappé de leur petit nombre. Les Grecs n'ont guère renoncé à leur plan traditionnel que dans les rares cas où il apparaissait comme évidemment défectueux.

Dès les débuts de l'architecture hellénique se pose pour l'historien le problème des influences étrangères. Dans quelle mesure le type hypostyle qu'on vient de définir est-il une création des Grecs? Dans quelle mesure ceux-ci ont-ils profité des leçons que pouvaient leur donner d'autres peuples instruits dans l'art de bâtir bien longtemps avant eux?

Il fallait pour répondre à cette question étendre nos recherches aux monuments de la Crète et de l'Orient antique. Il n'était pourtant pas nécessaire, et ceci n'a pas été notre intention, de visiter un à un et pierre à pierre tous les champs de ruines. Dans la variété apparente des constructions on a vite fait de discerner, en Orient comme en Grèce, une forme de bâtisse traditionnelle, que chaque peuple a tirée de son habitation primitive et qui caractérise sa manière de construire. Ce sont ces formes typiques que nous avons tâché d'isoler, sans tenir compte des multiples variantes qu'elles comportent, pour les comparer au mégaron hellénique.

Cette comparaison conduit à affirmer l'indépendance absolue de la Grèce vis-à-vis de la Crète et de l'Orient. Les Hellènes ont emprunté à leurs voisins de l'Est et du Sud des éléments décoratifs, mais non des formes de bâtiments. Le monde ancien, pendant la période préclassique, se divise en deux parties, dont l'une est le domaine de l'architecture grecque ou grécisante, l'autre, celui de l'architecture orientale. A ces deux régions correspondent deux formes différentes d'habitation, qui se développent de diverses manières, pour aboutir à deux conceptions opposées de l'édifice hypostyle. Seules les populations d'une zone frontière, qui passe par l'Archipel et

le Sud de l'Asie Mineure, pratiquent à la fois les deux méthodes de construction. Aux temps préhistoriques, la Crète se rattache étroitement, par certains caractères de ses édifices, au domaine de l'art oriental. Après les invasions doriennes, elle est conquise par les bâtisseurs de mégarons et incorporée au domaine hellénique.

Cette division du monde ancien demeure aussi tranchée jusqu'à l'époque alexandrine. Alors s'établit un double courant d'influences entre les deux grandes écoles de constructeurs, qui semblaient auparavant s'ignorer. Nous voyons alors s'acclimater en Grèce une forme de maison évidemment importée d'Orient et une forme de salle hypostyle évidemment égyptienne. Ce qui les caractérise l'une et l'autre, c'est l'ordonnance périptère de la colonnade intérieure, ordonnance inconnue aux types helléniques traditionnels.

Arrivées à ce moment de l'histoire, nos recherches aboutissaient naturellement à étudier la genèse de l'hypostyle romain, autrement dit de la basilique. Les édifices qu'on désigne par ce nom présentent des dispositions assez variables. Ils ne constituent pas, à proprement parler, une série et ne répondent pas à un type arrêté. Cette diversité a causé quelque embarras aux historiens de l'architecture. Ne pouvant définir en termes précis le type basilical, ils ont renoncé à en expliquer l'origine. Aucun d'eux n'a pu dire avec précision où les Romains ont trouvé le modèle de leurs basiliques.

La question devient facile à résoudre, quand on la pose, comme nous avons fait, après une étude comparative des monuments similaires de la Grèce et de l'Orient. Les Grecs ont créé le type de la salle étroite et profonde à trois vaisseaux; les Orientaux, plus spécialement les Égyptiens, celui de l'hypostyle à large front, où les colonnes, d'une disposition plus variable, tendent à former le long des murs une *péristasis* intérieure. La

basilique romaine ne nous montre pas un nouveau modèle d'hypostyle. Elle se conforme soit à l'un, soit à l'autre des deux précédents. C'est tantôt un monument de souche grecque, tantôt un hypostyle égyptien. L'architecture orientale et celle de la Grèce classique ont pour commun héritier l'art romain. De là, parmi les basiliques, cette diversité de plan, qui est de prime abord déconcertante.

Après la basilique païenne, une autre catégorie de monuments, qui lui est évidemment apparentée, s'offrait à notre examen. C'était la basilique chrétienne, dite latine. Comment s'est constitué et fixé une fois pour toutes le type de cet édifice? Faut-il le tenir pour une création de l'art chrétien, ou seulement pour une adaptation au nouveau culte d'une forme monumentale plus ancienne? Ce problème, un des premiers qu'aient discutés les historiens de l'architecture, ne peut encore être tenu pour éclairci. Je ne me serais point permis de l'aborder, après tant d'autres, s'il ne m'était apparu que les faits constatés dans nos premiers chapitres et toutes les observations que je viens de résumer nous mettaient sur la voie d'une très simple et très probable solution.

Beaucoup de savants se refusaient à établir un lien de filiation entre les grands halls des forums et les églises du IVe siècle, parce qu'ils considéraient les premiers en bloc et qu'ils songeaient surtout à des basiliques profanes comme la Julia et l'Ulpia, lesquelles n'ont en effet nulle analogie profonde avec les premières églises. La question s'éclaire d'un jour nouveau si l'on distingue, comme nous l'avons fait, deux types de basiliques profanes. L'édifice chrétien, d'une forme très définie, très peu variable, n'est pas copié sur la basilique païenne en général, mais sur la basilique païenne du type grec. Il lui emprunte son dessin oblong, son front étroit, sa division en trois

vaisseaux, son abside. En revanche, on ne trouve rien dans son plan qui rappelle la basilique orientalisante, à front large et à ordonnance périptère.

L'église constantinienne, considérée dans ses organes essentiels et permanents, abstraction faite de ses éléments facultatifs comme le transept, n'est pas une création de l'âge chrétien. Le contraire apparaît clairement, quand on embrasse comme nous d'un seul coup d'œil l'histoire de l'habitation et du hall pendant toute l'antiquité. La basilique latine n'est qu'un aspect nouveau de cette salle oblongue, à triple nef, dont le modèle, créé en Grèce, était depuis longtemps familier aux Romains. Elle appartient à cette famille de monuments qui a le mégaron prémycénien pour ancêtre. De leur habitation primitive, les Grecs avaient fait la cella du temple, puis la salle d'assemblée; au temps de l'Empire, le même bâtiment devient l'*ekklésia* des confréries religieuses païennes. Une secte de dionysiastes se réunissait à Athènes dans une basilique oblongue à trois vaisseaux. C'est le même édifice que les chrétiens ont choisi pour la célébration de leur culte.

*
* *

Comme on le voit par ce rapide exposé, nous avons surtout cherché à définir des types et à constituer des séries. Il n'y avait donc pas lieu de décrire en détail les monuments, ce qui eût fort alourdi ce livre, mais seulement d'en marquer les traits essentiels et spécifiques. Ce sont deux tâches distinctes que la description des œuvres et leur classement historique. J'ai déjà pris ma part de la première en publiant la Salle hypostyle de Délos, mais précisément à l'occasion de ce travail, j'ai pu constater l'intérêt et l'opportunité de recherches

comparatives visant à coordonner les résultats des découvertes.

Il m'a paru que l'étude des types monumentaux était dans l'histoire de l'architecture ancienne la partie la moins connue et de beaucoup. L'étude de la décoration sculptée et des ordres grecs, celle aussi de la technique, ont toujours passé avant elle et occupent toujours la plus large place dans les ouvrages généraux. On s'explique assez mal cette préférence, car la forme de l'édifice est bien dans l'art de bâtir le fait primordial et capital. C'est aussi celui qui échappe le plus à la fantaisie individuelle, qui subit le plus fortement le déterminisme de la tradition et qui par suite se prête le mieux aux classifications méthodiques. A nulle autre matière dans l'histoire de l'art ne s'appliquent plus justement les notions de type et d'espèce. Dès qu'on embrasse du même coup d'œil un assez grand nombre de monuments, on les voit se grouper par séries ; chaque série, définie par un ensemble de caractères permanents qui constituent son type, se prolonge à travers le temps, se propage à travers l'espace comme une espèce vivante qui se développe, évolue peu à peu et donne naissance à des variétés, durables ou accidentelles.

L'étude méthodique et comparative des formes de constructions n'a guère porté jusqu'ici que sur les origines de l'art grec. Elle a commencé avec la découverte des ruines mycéniennes, quand on a reconnu que le temple classique était issu du mégaron. Mais le mégaron et le temple sont deux chaînons peu distants d'une longue chaîne qui remonte bien plus haut dans le passé et qui descend ensuite beaucoup plus bas. On a tâché ici d'en marquer le point initial et de la suivre jusqu'au déclin de la culture classique.

Pour la période des origines, la voie était toute frayée, beaucoup des faits essentiels étaient déjà mis en évidence

par les récents travaux de MM. Mackenzie, Noack et Bulle. On ne doit pas seulement à ces savants d'avoir éclairci nombre de problèmes particuliers, mais aussi d'avoir montré quel précieux secours peut prêter à l'histoire des races et des civilisations antiques l'étude des formes monumentales. Sans partager leur opinion sur tous les points, nous avons mis maintes fois à profit les résultats de leurs fines analyses.

Pour la période classique et hellénistique, l'ensemble des monuments est beaucoup moins étudié ; on n'a pas encore marqué avec précision l'enchaînement des faits et la part qui revient aux influences exotiques dans le développement de l'architecture. L'attention des archéologues s'est portée presque tout entière sur le temple. On a trop vite déclaré que tout l'art classique se résumait en lui ; cette idée préconçue a causé plus d'une erreur et fait négliger à tort les constructions profanes, lesquelles ne jouent pas un moindre rôle dans la formation et l'évolution des modèles d'architecture.

Un seul ouvrage d'ensemble avait été consacré, jusqu'à ce jour, aux diverses questions dont on trouvera ici l'examen. C'est le livre, déjà fort ancien, de M. Konrad Lange, *Haus und Halle* (Leipsig, 1885). Cet érudit garde le mérite d'avoir réuni et commenté les principaux textes relatifs à l'architecture profane des Grecs et des Romains. A cet égard son livre n'a presque rien perdu de son utilité et continue d'être consulté avec profit. Quant à ses conclusions, il n'est pas douteux qu'il en faille réviser la plus grande part. Les découvertes de ces dernières années, l'examen plus minutieux des ruines suffisent à en condamner quelques-unes, sans discussion. Beaucoup d'autres reposent sur de très fragiles conjectures. En général M. K. Lange n'a point fait la part assez grande à l'étude directe des monuments et s'est montré beaucoup trop hardi dans l'interprétation des textes. L'idée maîtresse de son livre

paraît être que l'Orient n'a jamais cessé d'exercer son influence sur l'art de bâtir des Occidentaux. A l'en croire, l'Égypte, la Phénicie, la Grèce et Rome auraient pratiqué successivement les mêmes méthodes de construction. Le mégaron mycénien aurait pour modèles des édifices orientaux. Dès l'origine, l'architecture hellénique aurait grandi sous la tutelle orientale et emprunté des plans à l'art égyptien. Il ne sera pas difficile d'accumuler les preuves décisives contre cette théorie ; mais il ne sera pas non plus inutile de le faire, car aujourd'hui encore elle garde des partisans[1].

M. K. Lange avait débuté dans ses recherches par une étude particulière sur la basilique de Pompéi. Pour éclaircir la genèse du type basilical, il s'était trouvé entraîné à écrire depuis les origines une histoire de la maison et de l'édifice antiques. Telle est en effet dans le domaine de l'architecture la continuité des traditions, telle est la permanence des types qu'on ne peut expliquer les caractères des constructions les plus récentes, sans faire appel au témoignage des ruines les plus antiques. C'est pour les mêmes raisons que notre étude, limitée d'abord à des monuments hellénistiques et romains, a dû s'étendre peu à peu jusqu'aux ouvrages de l'art primitif. Si l'on s'étonne de nous voir embrasser dans un même livre une aussi longue période historique, l'exemple de M. K. Lange sera notre excuse. Il est difficile d'isoler du passé les œuvres récentes, car presque toutes se souviennent d'une ascendance qui remonte aussi loin dans l'histoire que l'art de bâtir lui-même, car presque tout le passé se survit encore dans le présent.

1. Cf. le singulier article de M. Allan Marquand, *Reminiscences of Egypt in doric architecture*, dans *Amer. Journ. of Archaeol.*, 1890, p. 47 et suiv.

CHAPITRE PREMIER

Le mégaron prémycénien.

L'histoire de l'habitation primitive a fait en Grèce, dans ces derniers temps, une assez belle récolte de matériaux. De récentes trouvailles, qui ne semblent pas toutes avoir été appréciées selon leur importance, nous permettent aujourd'hui de suivre presque pas à pas les premiers progrès de l'architecture.

Nous nous félicitions naguère de pouvoir remonter du vieil Héraion d'Olympie jusqu'au mégaron mycénien. Tel qu'on le trouve dans les ruines de la seconde Troie, c'est-à-dire sous sa forme la moins complexe, le mégaron rectangulaire ne nous apparaît plus comme une habitation vraiment primitive. Il n'a pris cette forme qu'après bien des siècles d'existence. L'étude des ruines de l'âge du bronze n'a pas, à vrai dire, résolu le problème des origines du temple grec, elle l'a seulement reculé. Elle a mis hors de doute que l'édifice grec par excellence, le naos oblong précédé d'un prostyle, était né du mégaron. Il reste à trouver les ancêtres du mégaron et à se demander quels essais successifs ont conduit les races prémycéniennes à adopter ce type de logis. Dès maintenant nous disposons de documents assez nombreux pour faire aboutir cette recherche.

I. *La construction curviligne primitive.*

On ne s'étonnera pas que nous remontions jusqu'au temps de la construction curviligne primitive. L'aspect futur de la maison et de l'édifice se laisse déjà deviner dans les humbles bâtisses de cet âge. Mais la hutte ronde ou arrondie n'a pas pour nous le seul intérêt d'être la cellule originelle d'où sortira peu à peu un organisme plus complexe. A ce début de l'art appartient un

motif d'architecture qui se conservera tel quel dans bien des constructions postérieures. C'est le motif de l'abside. L'abside semi-circulaire de certains temples, la niche arrondie qui abrite le tribunal dans maintes basiliques romaines et qui deviendra le *presbyterium* de l'église chrétienne, n'est pas une addition tardive au plan de l'édifice oblong. Elle lui rend au contraire sa forme primitive. Elle apparaît aujourd'hui comme une survivance de la plus ancienne manière de bâtir.

C'est un fait assez connu que l'architecture prend naissance avec des constructions curvilignes. Il en va de la sorte pour la Grèce comme pour toute autre contrée[1]. De même que les animaux bâtisseurs, l'homme primitif est inhabile à tracer des lignes droites et des contours angulaires[2]. Il commence par des plans ronds ou arrondis, soit qu'une sorte d'instinct lui impose cette forme, soit qu'un de ces raisonnements rudimentaires, dont les animaux eux-mêmes sont capables, la lui fasse préférer comme la plus simple et la plus commode à tracer. En règle générale, on doit admettre que le bâtiment curviligne précède le bâtiment angulaire et que le second dénote un état de culture plus avancé. Les exceptions à cette loi ne sont telles qu'en apparence. En Thessalie par exemple, à Dimini et à Sesklo, les constructions circulaires font presque entièrement défaut dans les couches néolithiques. Elles abondent au contraire dans les

1. Cf. Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique,* I, p. 348 et suiv.

2. Nous disons l'homme tout court; peut-être serait-il plus exact de dire l'homme néolithique. Nous faisons débuter ici l'histoire de l'architecture avec les huttes néolithiques ; à vrai dire, ces constructions primitives ne marquent pas un commencement, mais déjà un recommencement. L'homme paléolithique n'avait pas ignoré l'art de bâtir, et, si ses habitations n'ont pas laissé de traces sur le sol, on en reconnaît parfois l'image dans les peintures rupestres. L'étude de ces documents, qui en est encore à ses débuts, fournira bientôt à l'histoire de la maison la matière d'un nouveau chapitre sur la hutte paléolithique. Or, les signes tectiformes relevés dans les peintures rupestres (notamment dans la caverne de Font-de-Gaume) laissent supposer l'existence de constructions rectilignes, angulaires, de types assez particuliers. Entre les deux civilisations de la pierre éclatée et de la pierre polie, les différences sont si profondes qu'on tend aujourd'hui à les expliquer par l'apparition d'une race nouvelle. On ne peut donc pas affirmer que l'homme paléolithique ait obéi dans ses premiers essais de construction aux mêmes tendances que les primitifs de l'âge suivant. Il est entendu, quand nous parlons de l'habitation préhistorique, que nous laissons en dehors de nos recherches les temps paléolithiques. Nous considérons l'histoire de la maison à partir du moment où l'homme se fait agriculteur et où commence pour lui la vie sédentaire. Alors seulement prend naissance cet art qui deviendra l'architecture et avec lequel l'abri léger, construit pour un jour par les peuples chasseurs, n'avait en somme presque rien de commun.

gisements de l'âge du bronze [1]. Il n'en faut pas conclure que l'architecture a suivi sur ce point une marche opposée à celle qu'on vient de dire. L'anomalie s'explique aisément par ce fait que les ruines néolithiques sont celles d'un bourg important, tandis qu'à l'époque suivante on ne trouve sur les acropoles thessaliennes que d'assez pauvres logis, peut-être de simples cabanes de bergers [2]. Là où la civilisation subit pour quelque temps un recul, il arrive fréquemment qu'on voit reparaître la maison circulaire. Le plus frappant exemple de ce fait s'observe pendant les premiers temps de la période *dorienne*, après la ruine de l'art mycénien. Plusieurs siècles après l'achèvement des beaux palais de Mycènes et de Tirynthe, nous trouvons en Etolie, en Thessalie, en Eubée toute une série d'édifices curvilignes [3]. Mais dès que la civilisation et l'art de bâtir reprennent leur marche en avant, le plan quadrangulaire reparaît, et avec lui le type de logis familier aux architectes mycéniens. Dans toute la Grèce, les formes curvilignes ne reculent que très lentement devant la construction à murs droits. Elles font sur certains points une très longue défense. Aujourd'hui même elles sont loin d'avoir disparu. Dans la plaine béotienne et dans toutes les régions montagneuses, les pâtres construisent encore pour l'hiver des huttes rondes ou ovales de pierres sèches et d'argile.

L'idée avait un moment trouvé créance que dans certaines contrées, en Orient par exemple, le plus ancien type d'habitation était de forme quadrangulaire [4]. Cette opinion ne résiste pas à un examen minutieux des monuments. L'on n'a pas de peine à retrouver en Orient les traces d'une architecture primitive curviligne. Dans ses dernières recherches sur les palais crétois, M. Mackenzie me paraît admettre, sans toutefois l'affirmer nettement, une simultanéité d'origine de la hutte angulaire et de la hutte ronde [5]. On verra plus loin combien de faits probants viennent à l'encontre de cette théorie.

1. Tsountas, Αἱ προϊστορικαὶ ἀκροπόλεις Διμηνίου καὶ Σέσκλου, Athènes, 1907, p. 117 et suiv.

2. Tsountas, *Ibid.*, p. 113.

3. Sotiriadis, dans Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1900, p. 161 et suiv.; Τὰ ἐλλειψοειδῆ κτίσματα τοῦ Θέρμου, Athènes, 1909.

4. Dragendorff, dans *Thera*, II, p. 98 et suiv.; cf. Pfuhl, *Zur Geschichte des Kurvenbaus,* dans *Athen. Mitteil.*, 1905, p. 331 et suiv.

5. D. Mackenzie, *Cretan palaces*, dans *Annual of Brit. School at Athens*, 1907-1908, p. 346 et suiv.

II. *La hutte ronde en Grèce.*

Des restes de huttes circulaires, souvent difficiles à dater, ont été reconnus sur plusieurs points de la Grèce. C'est à Orchomène, en Béotie, qu'on a pu le mieux étudier ce genre de construction primitive[1]. Dans les couches les plus profondes du gisement qu'il explorait, M. Bulle a mis à découvert des fondations de pierres plates, disposées très régulièrement en cercle, comme de grandes margelles de puits. Ces assises circulaires servaient de bases à des coupoles, de profil ogival, construites en briques crues. Ce sont des huttes toutes semblables que construisent aujourd'hui encore les montagnards du Kurdistan et maintes tribus africaines.

Au témoignage direct de ces ruines s'ajoute celui des textes et des monuments tels que les tombeaux ou les ossuaires en terre cuite. Il n'y a pas de doute que la tombe à coupole, dont le type atteint sa perfection aux temps mycéniens, ne nous conserve l'aspect d'un logis primitif. De même pour les ossuaires trouvés dans certaines nécropoles des Cyclades[2]. En Grèce, comme dans tout le reste de l'Europe[3], se rencontre l'*urne-cabane*, image en miniature de l'habitation, et cette urne prend la forme exactement circulaire. Parmi les textes, le plus important à retenir est celui de Pausanias sur les anciens temples de Delphes[4]. Il en paraît bien ressortir qu'on se souvenait à Delphes d'un très vieil édifice sacré semblable aux huttes d'Orchomène.

1. Bulle, *Orchomenos*, I : *Die älteren Ansiedlungschichten* (*Abhandl. d. Bayer. Akad.*, XXIV), Munich, 1907, p. 19 et suiv. Autres restes de constructions rondes primitives en Grèce, à Éleusis ('Εφημ. ἀρχαιολ, 1898, p. 29 et suiv. Pfuhl, dans *Athen. Mitteil.*, 1905, p. 343; Poulsen, *Dipylongräber*, p. 14 et suiv.)

2. *Athen. Mitteil.*, 1886, p. 18; Tsountas-Manatt, *Mycenaean Age*, p. 260, fig. 134 (Amorgos); p. 259, fig. 133 (Mélos).

3. Taramelli, *I cinerari antichissimi in forma di capanna scoperti nell' Europa*, dans *Rendiconti d. Accad. d. Lincei*, 1893. Il ne faut plus dire avec Modestow (*Introd. à l'histoire romaine*, trad. Delines, Paris, 1907, p. 251 et suiv.) que l'idée de l'urne-cabane est proprement aryenne. Les Égyptiens, eux aussi, déposaient dans les tombeaux des maisons en miniature (cf. ci-dessous, p. 137 et suiv.).

4. Paus., X, 5, 9; 'Εφημ. ἀρχαιολ, 1885, p. 34; *Bull. corr. hell.*, 1896, p. 641.

III. *Un autre type curviligne. La hutte en forme d'abside. Le plan en fer à cheval.*

Les constructions curvilignes primitives ne se ramènent pas toutes au type de la cabane ronde. Les fouilles de ces dernières années nous ont fait connaître en Grèce un autre modèle de maison préhistorique : la cabane en forme de niche ou d'abside. Elle dessine en plan un fer à cheval, ou une ellipse coupée, rarement un demi-cercle exact. Elle est arrondie en arrière, mais présente en avant un front droit.

En Grèce, elle ne semble pas avoir été moins répandue que la hutte ronde. A faire le compte des trouvailles on serait même tenté d'admettre qu'elle le fut davantage. Ce type d'habitation primitive mérite d'être étudié de près. C'est par lui que l'art de bâtir fait son premier pas vers les formes monumentales de l'âge mycénien et de l'époque classique. C'est lui qui contient le germe déjà très reconnaissable du mégaron.

A propos de son origine se pose un problème qui vaut la peine d'être discuté. Certains archéologues considèrent cette cabane à front droit comme une première transformation de la hutte ronde. Dans l'histoire de la maison grecque le plan en fer à cheval représenterait, pour eux, une étape postérieure à celle du plan circulaire. L'examen des monuments nous conduira à des conclusions différentes. Dès ses premiers essais, l'architecture connaît, en Grèce, ces deux manières de bâtir. L'une et l'autre sont primitives au sens le plus précis du mot, mais procèdent de deux causes diverses. Le plan rond est imposé à l'homme par une sorte d'instinct. Le plan en fer à cheval lui est suggéré par le souvenir de l'habitation souterraine.

Des ruines de maisons prémycéniennes en forme d'absides ont été reconnues à Olympie, dans l'enceinte de l'Altis; à Orchomène, en Béotie, à Rakmani et à Rini en Thessalie, à Chalandriani de Syra. Ajoutons que ce type de bâtiment reparaît dans diverses régions après les invasions doriennes et qu'au VIe siècle il se conserve encore dans de véritables édifices, comme le vieux bouleutérion d'Olympie. Les maisons curvilignes de l'Altis *(fig. 1)* ont été exhumées par M. Dörpfeld, non loin de l'Héraion, au cours de fouilles complémentaires exécutées en

1907 et 1908[1]. Elles appartiennent aux couches les plus profondes du gisement et se datent, sans contestation, de l'époque néolithique. Elles sont au nombre de six. Deux d'entre elles ont peu de profondeur et ressemblent en plan à de simples exèdres. Dans deux autres la niche ronde projette en avant deux longs murs droits qui sont, ici, parallèles et, là, légèrement convergents. Sauf une exception, la fondation de pierre est interrompue sur le

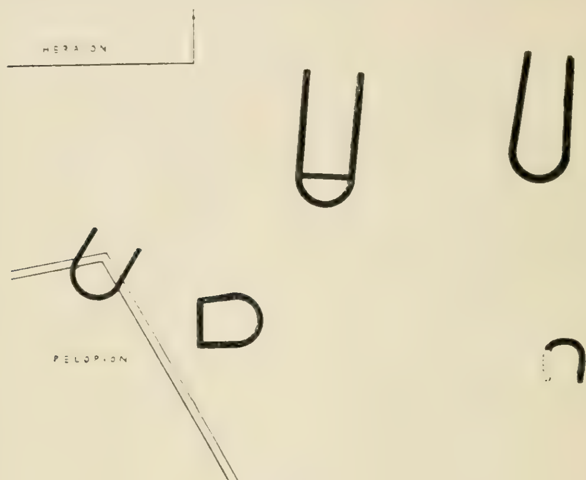


Fig. 1.

Fondations de maisons curvilignes découvertes à Olympie, dans l'enceinte de l'Altis.

front de la bâtisse, du côté opposé à l'abside. Dans deux cas, il y avait une cloison transversale entre la partie antérieure et l'abside. La maison se composait déjà de deux chambres placées l'une derrière l'autre, un *doma* et un *thalamos*. Les murs étaient, à ce qu'il semble, bâtis en briques crues. Il n'en subsiste que les assises inférieures, faites de galets ronds et de grandes pierres plates. L'examen de ces vestiges a démontré que la fondation elliptique située au Nord-Est du temple de Zeus n'était point la base d'un autel, non plus qu'une autre apparue entre l'Héraion et le Pélopion. D'un appareil semblable à celui des maisons néolithiques, ces deux ruines, précédemment exhumées, appar-

1. *Athen. Mitteil.*, 1908, p. 185 et suiv.

tiennent sans nul doute au même temps[1]. M. Dörpfeld est tenté de croire que la soi-disant fondation du grand autel nous montre les restes de deux bâtiments à absides, qui se faisaient vis-à-vis.

Les maisons du même type trouvées à Orchomène *(fig. 2)* sont postérieures en date aux huttes rondes du même gisement[2]. M. Bulle en a reconnu les traces dans la seconde couche du remblai, celle où apparaissent les *bothroi* remplis de cendres et d'ossements. A la différence de ce qu'on voit à Olympie, la fondation de pierre fait retour en avant sur le côté rectiligne du fer



Fig. 2.
Plan de maison absidiale, relevé à Orchomène.

à cheval. Elle supportait une coupole apparemment faite de briques crues et sans doute de profil élancé; nulle part on n'a trouvé trace de supports intérieurs. Ce second établissement d'Orchomène paraît remonter aux premiers siècles du second millénaire.

Le même plan se reconnaît dans les ruines plus confuses explorées par M. Staïs à Syra, sur l'acropole de Chalandriani[3]. Mais ici les maisons à absides voisinent avec les bâtisses rectangulaires; nous touchons à la fin de la période curviligne. Les menues trouvailles assignent encore à ces vestiges une date voisine de l'an 2000.

La liste des constructions préhistoriques à fond cintré s'est encore accrue par les récentes recherches des savants anglais en Thessalie. Comme on le voit par ces dernières découvertes, il s'agit bien d'un type de bâtiment commun à toutes les populations de la Grèce primitive. A Rakmani deux maisons d'époques

1. Le fait avait été déjà pressenti par plusieurs archéologues, qui proposaient de reconnaître dans ces vestiges la maison d'Œnomaos, mentionnée par Pausanias (V, 20, 3): Pfuhl, dans *Arch. Jahrb.*, 1906, p. 150; Bulle, *Orchomenos,* p. 48; cf. aussi Wernicke, dans *Arch. Jahrb.*, 1894, p. 95.

2. Bulle, *Ibid.*, p. 34 et suiv.

3. Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1899, p. 118 et suiv.

diverses, qui subsistent en fondation *(fig. 3)*, ont pour paroi postérieure un segment d'abside, pour faces latérales deux longs murs droits à peu près parallèles [1]. Ici encore, comme à Chalandriani, il ne s'en faut plus guère qu'on n'ait réalisé le type exactement quadrilatéral. Les dimensions des espaces couverts sont déjà considérables. Les murs, trop peu robustes pour résister à la poussée d'une coupole, portaient une véritable charpente dont les poutres transversales étaient longues de cinq et six mètres. L'une des deux habitations, qui appartient à la troisième période thessalienne (fin de l'âge néolithique, correspondant en Crète à la fin du minoen moyen [2]), ne garde pas trace de divisions intérieures; on y a reconnu les restes d'un foyer, non loin de la paroi incurvée. La seconde, qui se classe dans la quatrième période thessalienne (contemporaine du

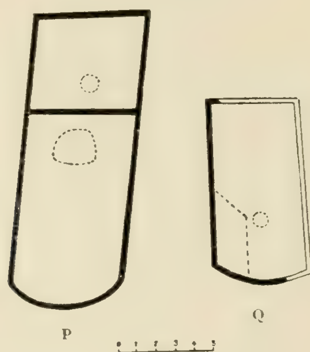


FIG. 3.

Fondations de maisons à Rakmani.
Q, maison de la 3e période; P, maison de la 4e période.

minoen récent II et III), comprend deux chambres séparées par une cloison transversale. Le foyer était placé dans la plus petite, non loin du petit côté à mur droit. MM. Wace et Thompson n'ont pas pu distinguer dans les parties conservées des fondations l'emplacement des portes; ils ne semblent pas tout à fait persuadés que le côté ouvert des deux bâtisses fût celui qui s'opposait à l'abside. Je ne partagerai pas leur doute sur ce

1. Wace-Thompson, *Prehistoric Thessaly*, Cambridge, 1912, p. 37 et suiv.
2. Sur la chronologie des établissements thessaliens cf. le tableau synoptique dans Wace-Thompson, *Ibid.*, p. 237.

point. La maison absidiale a, par définition, son entrée sur le côté rectiligne qui fait vis-à-vis à la face arrondie. C'est ce que prouvent les ruines de l'Altis, où l'emplacement des portes est clairement indiqué par l'absence de fondation entre les deux bras du fer à cheval.

A Rini, dans un autre établissement thessalien, contemporain de la seconde maison de Rakmani, on a relevé un plan d'habitation assez singulier, mais non sans rapport, cependant, avec ceux qui viennent d'être décrits[1]. Le bâtiment, de forme oblongue, se termine par une abside à ses deux extrémités. Deux cloisons transversales le divisent en trois parties, l'une rectangulaire au centre, les deux autres semi-circulaires de chaque côté. La fondation est interrompue sur l'une des faces latérales droites. Peut-être, disent les fouilleurs, cette ouverture est-elle accidentelle. Je ne serais guère tenté de le croire et je mettrais volontiers à cette place l'entrée du logis. Si l'on compare la maison de Rini avec celles de l'Altis, on penchera pour y reconnaître non pas un seul, mais deux bâtiments opposés front à front. L'espace rectangulaire qui les sépare était sans doute découvert. M. Dörpfeld croit trouver un exemple de maisons absidiales accouplées dans cette fondation curviligne de l'Altis, autrefois prise pour les restes du grand autel. Peut-être avons-nous à Rini un second exemple du même fait. Les diamètres inégaux des deux absides, leurs positions, qui ne sont pas rigoureusement symétriques, justifient cette conjecture et laisseraient même supposer que les deux bâtisses n'étaient pas primitivement réunies.

Au sujet des ruines préhistoriques thessaliennes, remarquons tout de suite qu'elles nous montrent, pour les mêmes époques. des méthodes de construction assez diverses et inégalement perfectionnées. Tandis qu'on construit encore à Rini des maisons curvilignes pendant la quatrième période thessalienne, c'est-à-dire au temps où la culture mycénienne touche à son apogée, à Tsangli, à Dimini, à Sesklo des bâtiments purement rectilignes apparaissent dès la première période. Bien que très antérieurs aux maisons absidiales déjà décrites, les mégarons rectangulaires de Thessalie doivent être étudiés après elles, comme représentant un art plus développé et un moment ultérieur dans l'évolution de l'édifice grec.

1. Wace-Thompson, *Ibid.*, p. 132 et suiv., fig. 80.

IV. *L'élévation de la maison absidiale.* *Exemples du même type en Italie, en Sardaigne, aux Baléares.*

Pour imaginer l'aspect des huttes rondes, dont il retrouvait à Orchomène le socle de pierre, M. Bulle se reportait aux cabanes de même plan que construisent encore aujourd'hui les montagnards kurdes ou certaines tribus africaines[1]. Nous n'avons pas la même ressource pour restituer l'élévation de la maison absidiale. Les primitifs modernes ne semblent pas connaître cette manière de bâtir. On n'en a pas, que je sache, signalé d'exemple chez les races de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Australie restées jusqu'à ce jour ignorantes du plan quadrilatéral. L'absence dans ces régions d'une forme de logis fort usitée jadis des primitifs européens s'explique sans doute par les conditions diverses du climat. La hutte en fer à cheval, nous comptons le montrer plus loin, est une sorte de caverne construite. Elle a pu n'exister que dans les pays relativement froids, où les hommes, avant d'apprendre à bâtir, avaient utilisé des abris souterrains. Les primitifs d'aujourd'hui habitent pour la plupart des régions tropicales ; le troglodytisme est chez eux un cas exceptionnel. C'est donc uniquement aux trouvailles préhistoriques qu'il faut demander l'image de ces maisons à absides, dont il ne subsiste que des fondations ou que de vagues empreintes.

Nous en possédons deux sortes de copies ; l'une, en miniature, dans les urnes-cabanes ; l'autre, à grande échelle, mais beaucoup moins fidèle, dans certaines tombes mégalithiques. Le hasard a fait jusqu'ici que des urnes ou des tombes de ce type n'ont pas été trouvées dans des nécropoles grecques. Celles que nous avons à citer ont été modelées ou construites soit en Italie, soit dans les îles de la Méditerranée occidentale, à une date plus basse que celle des ruines mentionnées ci-dessus. Elles n'ont cependant pour nous guère moins d'intérêt que si elles étaient l'œuvre des tribus hellènes jadis fixées à Orchomène, à Olympie ou à Syra. Elles représentent, à une autre époque de la préhistoire européenne, le même moment dans l'évolution de l'architecture. En Grèce

1. Bulle, *Ibid.*, p. 37 ; Frobenius, *Ursprung d. Kultur (Afrika)*, p. 196 et suiv., fig. 148, 149.

et dans le bassin de la Méditerranée orientale, l'art de bâtir subit les mêmes influences et passe à des dates différentes par des phases analogues[1].

Les nécropoles préhistoriques de l'Étrurie et du Latium ont livré des urnes-cabanes de plan semi-elliptique *(fig. 4)*. On y reconnaît l'image de maisonnettes déjà construites avec assez d'art et de soin. La coupole primitive y est remplacée par un toit débordant, parfois légèrement relevé sur ses bords. La façade rectiligne est presque entièrement occupée par une large porte. Au-dessus de cette ouverture, le toit tombe presque verticalement. Il ne forme pas encore un véritable fronton, couvrant un

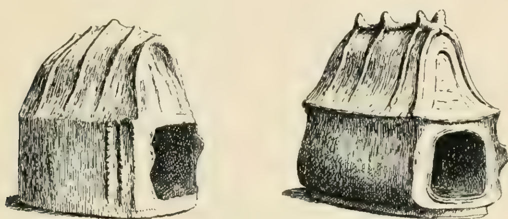


Fig. 4.
Urnes-cabanes de plan absidial, provenant du Latium.

tympan triangulaire à l'aplomb de la façade, mais il tend déjà vers le fronton[2].

En Sardaigne les célèbres tombes dites *des Géants (fig. 5 et 6)* imitent consciemment ou non un semblable logis[3]. Par là seulement se peut expliquer leur forme singulière. Elles se composent de deux parties distinctes : en avant, un hémicycle découvert, enclos d'un mur bas, qui est comme le *pronaos* du tombeau ; puis, une longue fosse entourée d'une autre muraille qui dessine en arrière un demi-cercle. Du côté de l'hémicycle antérieur, cette enceinte est fermée par une grande stèle. Au-dessus de la fosse, sur les deux murs latéraux, qui ne dépassent pas la hauteur

1. Cf. sur ce fait général G. Pinza, dans *Atti del Congresso internaz. d. science storiche, Roma*, 1903, V, *Archeologia*, p. 377 et suiv.

2. Durm, *Baukunst d. Römer*, 2e éd., p. 44, fig. 43 ; H. Muchau, *Pfahlhausbau und Griechentempel*, p. 292, fig. 43.

3. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, IV, p. 56 et suiv., fig. 37.; Mackenzie, dans *Ausonia*, 1908, p. 38 et suiv.; Pinza, dans *Monum. Lincei*, XI, 1901, col. 255 et suiv., fig. 136, 137; Taramelli, dans *Monum. Lincei*, XIX, 1908, col. 266 et suiv.

d'un mètre, étaient posées de larges dalles, formant comme un plafond d'allée couverte. Sur le tout, on avait, semble-t-il, amoncelé des terres. Le tombeau ainsi construit n'est pas l'exacte image d'une maison profonde, terminée par une abside, mais il en retient plusieurs traits. Comme on voulait seulement recouvrir la fosse où étaient déposés les corps, on n'a pas élevé jusqu'à

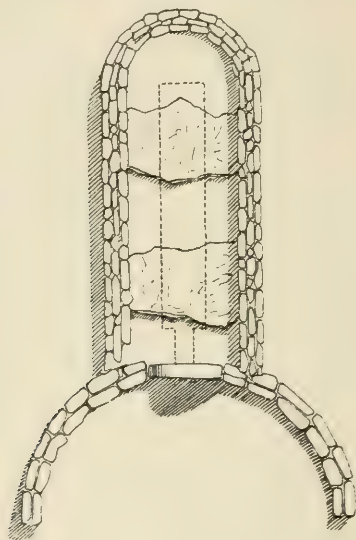


Fig. 5.
Tombe sarde curviligne. Plan.

hauteur d'homme la maçonnerie qui l'entoure. On n'a gardé de la maison que le plan, et, ce qui nous intéresse plus, la façade. Car c'est bien une façade d'édifice que veut représenter la haute stèle monolithe dressée sur le front du tombeau. Elle a toujours la forme d'un fer à cheval ; du côté extérieur elle est ornée à mi-hauteur d'une saillie transversale pareille à un linteau. A sa base, au ras du sol, une petite ouverture est ménagée pour introduire des offrandes dans la fosse, ou pour y verser des libations. Cette dalle dressée est comme un panneau peint, un décor de théâtre fait pour donner l'illusion d'un édifice vu de face.

Pour nous qui cherchons l'image disparue de la maison en fer à cheval, elle a la valeur d'un dessin en élévation représentant sa façade.

Elle laisse supposer un arrangement de la toiture peu différent de celui que nous ont montré tout à l'heure les urnes italiques. Ici le fronton vertical, à l'aplomb exact de la muraille, est déjà réalisé. La barre transversale qui coupe la stèle à mi-hauteur est comme une corniche qui limite le champ du tympan. Cette maison primitive, qui reste curviligne dans son plan et dans sa silhouette, annonce déjà la façade haute et pointue

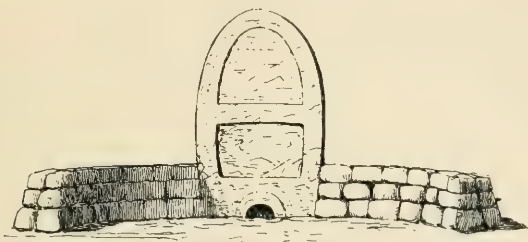


Fig. 6.
Tombe sarde. Vue antérieure.

de l'édifice classique. Notons ici en passant l'exacte correspondance du tracé des murs et du contour de l'élévation. La façade ne semble être autre chose que le plan de la bâtisse détaché du sol et relevé verticalement. Nous aurons plusieurs fois l'occasion de constater le même fait. Quand, beaucoup plus tard, l'art hellénique, par archaïsme ou au contraire par besoin d'innover, retournera aux formes rondes depuis longtemps tombées en désuétude, il en tirera de même un double parti, dans le dessin en plan et dans l'élévation des édifices. C'est pour nous un clair indice que les types architectoniques ne sont pas seulement déterminés par la nature des matériaux, les conditions du climat et la destination du monument, mais par le goût inné ou l'instinct de certaines formes. Le constructeur primitif a la vision curviligne : qu'il bâtisse en argile, en bois ou en pierre, dans toutes ses parties et sous ses divers aspects sa maison est un assemblage de lignes courbes.

Les monuments mégalithiques des îles Baléares procèdent pour la plupart du même modèle que les tombes sardes. Ils nous

donnent une idée plus complète de ce qu'était dans l'Europe préhistorique l'habitation oblongue à fond cintré. M. Vives, le dernier des érudits qui ont étudié ces ruines[1], les classe sous les noms suivants : *talayots, enceintes avec tables de pierre, chambres mégalithiques, navetas.* Les *talayots,* vastes cônes de maçonnerie, qui parfois n'abritent qu'une très petite cellule, ont en général un contour circulaire. Dans les trois autres groupes de monuments, on ne rencontre guère que le plan en fer à cheval ou en ellipse coupée.

A Son Carlá de Minorque, une *enceinte* de cette forme entoure un groupe de hautes pierres dressées, pareilles à des menhirs.

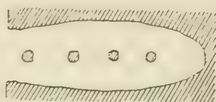


Fig. 7.

Chambre mégalithique de San Merce de Baix.

L'entrée de la muraille occupe le milieu du côté rectiligne[2]. Par son plan, cet enclos rappelle de façon frappante celui qu'on a découvert à Délos, devant le portique d'Antigone et qui protégeait deux tombes mycéniennes[3].

Les *chambres mégalithiques*, couvertes de larges dalles et abritées par des amas de terre, conservent plus fidèlement l'aspect d'une habitation. Elles atteignent parfois des dimensions étonnantes. A San Merce de Baix *(fig. 7),* le caveau oblong s'étend sur une profondeur d'au moins 10 mètres[4]. Pour soutenir le plafond de pierre, on a disposé dans le sens du grand axe une rangée de robustes piliers, reliés à leur sommet par une série de longues dalles, faisant office d'architraves. D'autres dalles, placées en travers, reposent d'un côté sur cette architrave, de l'autre sur la crête des deux murs latéraux. Les piliers qui séparent les deux nefs sont faits de cinq ou six blocs superposés qui vont diminuant de largeur en se rapprochant du sol. Dans une autre tombe

1. A. Vives, *El arte egeo en España*, dans *Cultura española*, 1908, p. 1033 et suiv.

2. Vives, *Ibid.*, p. 1041 et suiv.

3. *Comptes rendus d. Acad. d. Inscr.*, 1910, p. 8 et suiv. où l'on suppose à tort que cet enclos était couvert et peut avoir été construit tardivement.

4. Vives, *Ibid.*, p. 1049, fig. 22 ; Cartailhac, *Mon. prim. d. Baléares*, p. 35, fig. 25 ; cf. Pfuhl, dans *Athen. Mitteil.*, 1905, p. 361, fig. 17.

de même type, la colonne est monolithe, mais pareillement amincie vers le bas[1], tout comme dans l'architecture mycénienne. Quelquefois, dit M. Vives, elle est profondément engagée dans le sol, à la manière d'un pieu.

Il n'est pas prouvé par ces ruines qu'on ait fait usage de la colonne comme support intérieur dans les maisons en fer à cheval. Car ces caveaux, de même que la *tholos* mycénienne, sont sans doute bien postérieurs en date à l'introduction du plan rectangulaire. On leur pouvait appliquer des dispositions que n'avait jamais connues l'architecture curviligne. Ce n'est peut-être pas par esprit de tradition et pour imiter fidèlement un ancien type de logis qu'on a dressé ces supports dans l'axe des caveaux, mais seulement parce qu'il était impossible d'établir sans leur secours un plafond de pierre. Il est cependant curieux de voir comment la bâtisse en fer à cheval s'accommode déjà d'une ordonnance hypostyle qui restera toujours usuelle dans l'architecture hellénique. Elle annonce le type classique de l'édifice oblong à deux, puis à trois vaisseaux. La chambre mégalithique à colonnes des îles Baléares n'a pas son pendant exact, en Grèce, dans les ruines prémycéniennes, mais elle le trouvera plus tard dans un édifice curviligne archaïsant, le bâtiment Sud du Bouleutérion d'Olympie[2] *(fig. 10 et 28)*.

Les navetas, bien que fort analogues à ces tombes, imitent de plus près encore l'aspect de la maison en fer à cheval[3]. Ce ne sont plus seulement des grottes artificielles, tapissées de blocs mégalithiques et recouvertes de terre; mais de véritables édifices ayant un parement de pierre au dehors comme au dedans[4]. Les moindres dimensions du réduit intérieur ont dispensé d'avoir recours aux colonnes pour étayer les dalles du plafond. La *naveta* n'est pas hypostyle, mais son plan se complique d'une autre innovation intéressante. Le logis curviligne dont elle reproduit les formes ne se composait pas d'une chambre unique, mais déjà d'une pièce principale et d'un *prodomos*. Dans la plus connue des navetas, celle de Els Tudons *(fig. 8)*, à

1. Vives, *Ibid.*, p. 1048, fig. 21.
2. *Olympia, Bauwerke*, I, pl. 55 et suiv.; ci-dessous, p. 76 et suiv.
3. Vives, *Ibid.*, p. 1054 et suiv.; Perrot-Chipiez, IV, p. 59.
4. La chambre mégalithique à deux vaisseaux de San Merce de Baix semble bien avoir été recouverte par un amoncellement de terre. Le plan reproduit par Cartailhac (*Ibid.*, p. 35, fig. 25) donne à cet égard une idée inexacte du monument, qui n'a point, comme les navetas, de contour net à l'extérieur et ne présente qu'une masse informe.

Minorque, ce prodomos est très nettement indiqué. Il occupe environ le quart de l'espace intérieur. On pénètre dans la tombe (car l'usage funéraire de ces monuments n'est pas douteux) par une très étroite ouverture; pour atteindre le caveau principal à fond cintré, il faut franchir une seconde porte. Le toit des deux chambres n'est pas établi de façon identique. Sur le prodomos, moins bas de plafond que la seconde chambre, les dalles de couverture forment une sorte de dôme au profil aigu.

La même division intérieure s'observe dans la naveta plus

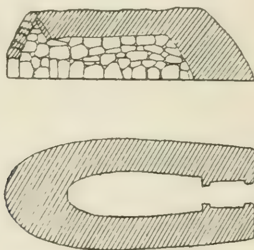


Fig. 8.

Naveta de Els Tudons (Minorque).
Plan et coupe.

massive de Rafal Rubi (*fig. 9*). Mais ici le prodomos, plus largement ouvert, annonce mieux encore le vestibule *in antis* du mégaron prémycénien. Le plan de la chambre sépulcrale tend visiblement vers la forme rectangulaire et la paroi postérieure a déjà perdu toute courbure.

Quelles raisons faut-il donner des très précises ressemblances que nous venons de constater entre les plus anciens monuments de l'Hellade et ceux de la Sardaigne et des Baléares? C'est un problème qu'il n'appartient pas de résoudre aux historiens de la seule architecture. Son étude pourrait nous entraîner fort loin de la route que nous nous sommes tracée. Il nous suffira d'avoir attiré l'attention des ethnologues sur le fait de cette similitude. La préhistoire européenne y trouve, à ce qu'il semble, une donnée précise et difficilement négligeable. M. Vives intitule l'article auquel nous nous sommes référé : *L'art égéen en Espagne*. Je ne serais guère partisan de classer sous le titre *égéen* les navetas et les Tombes des Géants. Le mot peut n'être pas tout à fait inexact, mais il prête pour le moins à confusion.

En général, il évoque pour nous l'idée d'une civilisation méridionale propagée du Sud vers le Nord. Peut-être des ruines du même type se rencontreront-elles quelque jour dans la région proprement *égéenne;* peut-être est-ce par la voie maritime et par l'intermédiaire des peuples insulaires que des relations s'établirent entre l'Hellade prémycénienne et l'occident de la Méditerranée. Mais jusqu'à présent les navetas et les tombes de Sardaigne n'ont d'analogues que dans l'Europe continentale, à des époques où l'influence égéenne y peut être tenue pour nulle. Aux divers stades de sa première croissance, dans les construc-

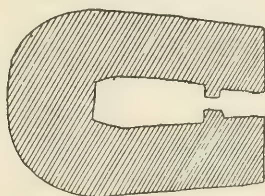


Fig. 9.
Naveta de Rafal Rubi (Minorque).
Plan.

tions curvilignes et rectilignes de ses débuts, l'architecture hellénique garde en face de l'art insulaire un caractère septentrional et européen. Cette observation, sur laquelle nous aurons à revenir, s'applique encore aux ruines de la Sardaigne et des Baléares, comparables par tant de traits à celles de la Grèce primitive.

V. *L'origine du plan absidial.*
L'influence du troglodytisme sur la construction curviligne primitive.

Sur l'origine de la maison en fer à cheval et la place qui lui revient dans la succession des types primitifs, M. Bulle exprime une opinion qui semble difficilement acceptable. Se fondant sur la stratigraphie d'Orchomène, il admet l'antériorité de la hutte ronde sur toute autre forme. La hutte absidiale serait un perfectionnement de la simple coupole circulaire.

C'est par elle que se ferait la transition du plan rond au plan quadrilatéral[1].

Évidemment les choses s'arrangeraient fort bien ainsi. La maison circulaire étant sans nul doute antérieure à la maison quadrilatérale, le plan mixte qui combine la ligne courbe et la ligne droite doit a priori se placer dans l'histoire, comme dans la logique, entre les deux autres formes. A la réflexion et après un examen minutieux des ruines, il n'apparaît pas que le progrès de l'architecture ait suivi cette marche.

C'est d'abord pour M. Bulle une bien faible preuve que d'avoir trouvé à Orchomène des fondations circulaires dans les couches les plus basses, des ruines semi-elliptiques à une moindre profondeur. Sur l'acropole de Sesklo, en Thessalie, les cabanes rondes succèdent dans la stratification des remblais à des bâtiments rectangulaires. Nul n'en voudra conclure que les Thessaliens, à l'inverse des autres peuples, ont passé du rectiligne au curviligne. D'autre part, nous aurons l'occasion de constater que la hutte ronde peut devenir quadrangulaire sans passer par la forme mixte de l'abside à front droit. C'est ce que nous montreront les habitations primitives de Bologne[2]. Elles comprennent plus de quatre cents cabanes, dont les dates s'échelonnent sur un espace de trois siècles et qui ne connaissent que deux formes, le cercle et le rectangle.

Il faut enfin tenir compte du fait suivant dont l'importance dans cette question me paraît singulière. Le peuple de Sardaigne, qui ensevelissait ses chefs dans les tombes semi-elliptiques des Géants, leur donnait pour châteaux pendant leur vie des tours rondes qu'on appelle les *nuraghes*; lui-même habitait autour des nuraghes des villages de huttes rondes[3]. Si le plan mixte, à fond cintré et à front droit, était plus récent que le plan circulaire, comment expliquerait-on qu'on le trouve ici dans des tombes, tandis que les habitations des vivants gardent la forme ronde? Il serait sans exemple dans l'histoire des races primitives que la maison représentât un type architectural plus ancien que le tombeau. C'est exactement le contraire qui est de règle. L'architecture funéraire se montre partout conservatrice et archaïsante. Elle est attachée par son caractère religieux aux formes du passé. A priori, nous aurions droit de supposer que

1. Bulle, *Orchomenos*, p. 36 et suiv.
2. Zannoni, *Arcaiche abitazione di Bologna*, Bologne, 1907, pl. IV.
3. Mackenzie, dans *Ausonia*, 1908, p. 38 et suiv.

le peuple des nuraghes débuta dans la construction par le plan absidial, qui est celui de ses tombes, et n'adopta que plus tard le plan rond, qui est celui de ses habitations.

Je me garderai pourtant de renverser de la sorte le rapport chronologique énoncé par M. Bulle. La solution la plus prudente du problème, c'est que la hutte ronde et la hutte absidiale sont également primitives. Dans leurs premiers essais de construction certaines tribus de l'Hellade ont pu adopter la première forme, d'autres la seconde. Toutes deux sont telles qu'on peut les supposer réalisées d'un seul coup, avant toute autre espèce de bâtisse.

La hutte ronde se passe de toute expérience préalable, puisque l'instinct qui en détermine la forme est chez l'homme un héritage du monde animal. Mais la hutte en abside ne succède non plus à aucune autre sorte de construction, puisqu'elle succède directement à la caverne. On la pourrait définir en disant que c'est une grotte autour de laquelle il ne subsiste qu'une mince paroi de terre. Pour donner cette forme à leur première cabane, les Grecs n'avaient besoin ni d'inventer ni d'apprendre, mais seulement de se rappeler l'abri souterrain, naturel ou creusé par eux, qu'ils venaient de quitter. L'homme ou l'animal que le froid oblige à se cacher sous la terre, lorsqu'il attaque le flanc d'un tertre, fouille une galerie profonde comme les maisons de l'Altis et terminée comme elles par une sorte d'abside. Partout où l'on a découvert des chambres rupestres, aménagées comme sépultures ou comme logis, on a pu observer cette forme de gîte. Plusieurs des caveaux préhistoriques de Syra sont de pareilles niches, avec un fond en cul-de-four, au bout de deux parois latérales droites [1]. Dans la nécropole de Phaestos, neuf, sur quatorze, des tombes princières à *dromos* dessinent, au lieu du plan rond de la tholos mycénienne, une demi-ellipse [2]. A Prinia reparaît la même forme dans un caveau rupestre plus ancien. En Sardaigne, où l'on vient de voir que le type de la maison absidiale n'est pas moins répandu qu'en Grèce, la nécropole d'Anghelu Ruju compte plusieurs chambres en forme d'abside [3]. De même encore pour beaucoup des tombes rupestres préhistoriques étudiées par M. Pinza [4].

1. Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1899, col. 80, fig. 7 et 8.
2. *Monum. Lincei*, XIV, 1905, col. 507 et suiv., tombes 1, 6-14.
3. *Ibid.*, XIX, 1910, col. 398 et suiv.; col. 403, fig. 2 ; col. 434, fig. 24, etc.
4. *Ibid.*, XI, 1901, col. 38 et suiv.; col. 49, fig. 7; col. 69, fig. 21, etc.

Le premier travail du troglodyte dut consister à fermer l'entrée de sa caverne par un mur d'argile, de branchages ou de pierre. Le premier ouvrage de construction n'est sans doute pas une maison, mais une façade de caverne. Ainsi le primitif, avant même d'apprendre à bâtir des huttes rondes, connaît une sorte d'abri à front droit, qui est en partie son œuvre. On se gardera donc de croire que tout type d'habitation de plan mixte, combinant la ligne courbe et la ligne droite, est par définition postérieur aux types purement curvilignes.

Nous avons en Grèce un curieux témoin de cette architecture naissante, qui hésite encore à bâtir de toutes pièces un logis, qui tâche de profiter de l'abri naturel et se borne à l'aménager mieux que n'avait fait le hasard. C'est la célèbre grotte du Cynthe, à Délos [1]. Ce sanctuaire dont on a parfois contesté la très haute antiquité, mais sans aucune raison décisive, a pour cella une profonde entaille du rocher. Comme elle était trop largement ouverte et sans couverture, on lui a fait un plafond et une façade avec d'énormes blocs de granit. C'est encore un temple rupestre, mais qui tend à surgir hors du sol et qui montre au dehors le front d'un véritable édifice. Il va sans dire que cette construction d'un appareil colossal n'appartient pas à l'époque très lointaine dont nous parlons ici. Il n'est pas douteux cependant qu'elle veuille reproduire, en style cyclopéen, l'aspect d'une cella plus modeste, aménagée de pareille manière, et d'un âge fort reculé.

A Minorque, où l'habitation préhistorique passa successivement par les mêmes états qu'en Grèce, nous trouvons aussi, à côté de la construction en fer à cheval, la caverne à façade *construite* qui en est le modèle [2]. La Cueva de Ravella rappelle de façon frappante la grotte du Cynthe. C'est un antre naturel dont on a fait une cella en élevant sur son front un mur de pierre. Cette façade, aujourd'hui effondrée, formait sur le pan de rocher une plus forte saillie que le porche du temple délien. Elle augmentait notablement les dimensions de la chambre rupestre. C'est un pas de plus que faisait la maison pour se dégager du sol où elle avait pris naissance et pour devenir une construction isolée, se dressant à l'air libre en terrain plat.

1. Lebègue, *Recherches sur Délos*, p. 76 et suiv., pl. I; Springer-Michaelis, *Handbuch*, 9e éd., p. 125, fig. 257 ; Perrot-Chipiez, VI, p. 656, fig. 297.

2. Vives, *Arte egeo en España*, p. 1058; *Revista de Menorca*, 1898, p. 106 et suiv.

S'il était besoin d'attester par beaucoup de preuves le rapport du bâtiment primitif en fer à cheval avec l'abri souterrain, on pourrait encore attirer l'attention sur l'indice suivant. Nous avons vu plus haut que les tombes sardes dites des Géants étendent comme deux bras, à droite et à gauche de leur façade, deux murs incurvés, qui dessinent devant elle un hémicycle. L'espace ainsi délimité forme une sorte de pronaos largement ouvert. Cette disposition insolite resterait inexplicable si nous n'en trouvions le modèle dans certaines tombes rupestres. Les caveaux explorés en Sardaigne par M. Pinza[1] ont souvent devant leur ouverture une plate-forme semi-circulaire. Le pan de rocher qui leur sert de façade n'est pas rectiligne, mais légèrement concave; il dessine, comme le fond de la chambre funéraire, un segment d'abside. Il semble qu'on ait voulu ménager par là une sorte de seuil devant la porte du caveau. Cette plate-forme était surtout utile quand on creusait la maison rupestre ou la tombe, non pas au pied d'une paroi rocheuse, mais à quelque hauteur au-dessus du sol voisin. Parfois elle n'était pas seulement taillée dans la roche, mais en partie construite. On a signalé, en Sardaigne, une tombe rupestre précédée, tout comme les Tombes des Géants, d'un hémicycle découvert, mais ici la plate-forme antérieure est délimitée par deux gradins, à moitié creusés dans la montagne, à moitié faits de blocs détachés[2]. Ce type de sépulture à pronaos semi-circulaire mi-souterrain, mi-construit, forme la transition entre la grotte pure et simple et les Tombes des Géants, lesquelles sont bâties de toutes pièces.

Que la première maison ait gardé l'aspect d'une caverne, c'est ce qui ne saurait surprendre; car, bien que tout entière façonnée par l'homme, elle est encore un abri creusé, plutôt qu'un abri construit. Le premier architecte procède encore à la manière d'un troglodyte. N'ayant pas trouvé de grotte naturelle ou de côteau facile à fouiller, il élève un tertre de terre pour le recreuser ensuite. Dans des pays de climat tropical, les choses ont pu se passer autrement. En Grèce, où des parois de branchages n'étaient contre le froid et la pluie qu'un abri insuffisant, l'habitation a dû se cacher au début sous un lourd manteau de terre. Au premier siècle de notre ère, les paysans phrygiens

1. *Monum. Lincei*, XI, 1901, col. 50 et suiv.; XVIII, 1907, col. 583, fig. 8.
2. Taramelli, dans *Monum. Lincei*, XVIII, 1907, col. 84; cf. *Rev. archéol.*, 1911, I, p. 12, n. 4.

pratiquaient encore ce mode très simpliste de construction. Ils élevaient, nous dit Vitruve, des tertres arrondis, et ils en évidaient ensuite tout l'intérieur[1].

VI. *Récentes hypothèses sur l'architecture rupestre en Grèce.*

Plusieurs savants ont déjà supposé que pour rendre compte des dispositions de la maison grecque, ou de tel type d'édifice grec, il fallait remonter jusqu'aux temps très lointains du troglodytisme.

M. Fougères, en étudiant les temples de Sélinonte et le type de *sékos* qui en constitue le noyau primitif, y a discerné l'imitation d'un ancien sanctuaire rupestre[2]. Il constate que les divinités infernales, comme Déméter, honorées d'abord dans les grottes des montagnes, ont eu plus tard pour naos un édifice étroit et fermé, rappelant, par son aspect sombre et nu, un antre souterrain. Ce sékos *prédorique* subsiste à l'état pur dans le vieux mégaron de Gaggera et dans celui de l'Acropole à Sélinonte.

A cette hypothèse je n'adresserai qu'une critique, c'est de viser seulement les temples de Sicile et non le mégaron hellénique en général. M. Fougères a voulu surtout opposer le sékos sicilien primitif, modèle des grandes cellas siciliennes, au mégaron mycénien, modèle des temples de la Grèce propre. Il a justement observé que le premier était une forme de logis issue de la caverne. Nous ajouterons qu'à un degré un peu plus éloigné, le bâtiment hellénique à prostyle descend lui aussi d'une maison souterraine. Nous verrons bientôt que le naos fermé, sans colonnes extérieures, n'est un type architectonique spécial ni à la Grande Grèce, ni aux cultes infernaux. On le retrouve dans des ruines de l'âge du bronze en Béotie, en Thessalie, en Troade. A Sesklo, le plus jeune des mégarons exhumés par M. Tsountas, avec sa façade nue et sa file de colonnes médiane *(fig. 15)*, annonce le vieux sékos de l'acropole sélinontienne[3]. De même l'édifice à double vais-

1. Vitruv., II, 1, 5 : « Phryges vero, qui campestribus locis sunt habitantes, propter inopiam silvarum egentes materiae eligunt tumulos naturales, eosque medios fossura distinentes et itinera perfodientes dilatant spatia quantum natura loci patitur. »

2. Fougères-Hulot, *Sélinonte*, p. 272 et suiv.

3. Tsountas, Προϊστορ. ἀκροπ., p. 107 et suiv.; plan III, 24. A, 2.

seau retrouvé à Hissarlik[1], dans le sixième gisement; de même encore le long bâtiment mycénien d'Arné[2], la cella archaïque de Néandria[3] (*fig. 29*) et enfin le temple récemment découvert d'Apollon Pythios à Thasos[4]. Le mégaron sans prostyle représente dans l'histoire de la maison grecque une variété fort ancienne, dont la Sicile a longtemps conservé l'usage, mais que la Grèce propre n'avait nullement ignorée. Les constructeurs mycéniens l'ont enrichi d'un portique à colonnes sur le front, mais ce portique n'est pas dans l'édifice grec un élément permanent, indispensable. A plus forte raison le péristyle, lequel gardera toujours le caractère d'une parure ajoutée après coup. Le péristyle fait défaut dans le mégaron de Déméter à Sélinonte et à Gaggera, comme dans les temples de Lycosoura, d'Éleusis, d'Oropos et de Samothrace, parce que ces édifices sont des *télestérions* et que les fidèles admis à se réunir dans la cella n'ont plus besoin pour s'abriter d'une colonnade extérieure.

Tous les caractères qui justifient l'hypothèse de l'origine rupestre dans le cas du mégaron sicilien (aspect sombre de l'intérieur, murs aveugles, ouverture unique et étroite sur le front) se retrouvent dans l'habitation grecque des temps primitifs et archaïques. Il n'apparaît pas que les Hellènes aient jamais connu une forme de cella spécialement réservée aux cultes infernaux, ou même spécialement réservée au culte. La cella qui abrite la statue du dieu et que l'on considère comme la maison du dieu, n'a pas été créée pour lui. Ce n'est jamais que l'image agrandie, ennoblie d'un logis humain. Par suite, toute conjecture expliquant la genèse du temple chtonien de Sicile, comme de tout autre temple grec, doit encore valoir pour la maison grecque en général.

Non moins que les sanctuaires de Déméter, celle-ci avait des raisons de ressembler à une caverne. Ce n'est pas seulement le culte des dieux infernaux, c'est l'habitation humaine qui débute par le troglodytisme. Enfin, l'emploi que fait Homère du mot μέγαρον pour désigner la partie essentielle de la maison semble bien signifier qu'il faut donner à l'hypothèse de M. Fougères

1. Cf. ci-dessous, p. 49, fig. 18.
2. *Bull. corr. hell.*, 1894, p. 298; Noack, *Homer. Paläste*, p. 220.
3. Koldewey, *Neandria*, 51 *Berl. Winckelmanns Progr.*, p. 23; Durm, *Bauk. d. Griechen*, 3e éd., p. 425, fig. 388 d.
4. Ch. Picard, dans *Comptes rendus d. Acad. d. Inscr.*, 1912, p. 212 et suiv.

une portée plus générale. Ce mot, d'origine orientale[1], qu'Hésychius traduit encore « maison souterraine[2] » désigne spécialement à l'époque classique les temples de Déméter. Mais dans Hérodote il s'applique indifféremment aux temples de tous les dieux[3]. Et plus anciennement encore, chez Homère, il s'entend de la salle principale du logis. Le mot et la chose n'ont pris qu'à la longue un usage restreint et un caractère religieux. L'édifice-caverne appelé *mégaron* finit par être un temple, mais commence par être tout simplement la maison[4].

Dans un livre récent sur l'origine du temple grec, M. Muchau soutient par contre une thèse qui a le tort d'être beaucoup trop générale[5]. Selon lui, tous les types primitifs de construction auraient pour modèle l'abri rupestre. La cabane exactement circulaire serait l'image *bâtie* d'une caverne ronde. Les objections à cette théorie se présentent d'elles-mêmes. Du moment que la cabane circulaire offre une forme géométrique régulière, suggérée par une tendance instinctive, elle ne suppose aucune expérience préalable et n'a besoin d'aucun modèle.

La hutte en coupole est commune à toutes les races dans l'enfance et même à celles que les conditions du climat ou la nature du sol détournent du troglodytisme. Les animaux qui bâtissent des nids circulaires ne sont pas non plus d'anciens troglodytes. Il ressort de leur exemple que cette manière de bâtir est un fait de la nature qui échappe à l'analyse et qui doit se passer d'explication. M. Muchau observe que les tombes souterraines des Mycéniens ont la forme ronde. Mais il est trop évident que ces tombes empruntent leur forme à des bâtiments construits à l'air libre. C'est uniquement en tant que sépultures qu'elles ont été enfouies sous la terre. Il existe aussi des caveaux funéraires mycéniens dont le plafond reproduit l'aspect d'une charpente à deux versants. On n'en conclura point que

1. Sur l'étymologie de μέγαρον, cf. Lewy, *Fremdwört*, p. 93 et suiv.; l'origine sémitique est contestée sans raisons suffisantes par Boisacq (*Dict. étym.*, s. v.), qui suppose deux racines distinctes pour le mot homérique et pour l'attique τὰ μέγαρα (Arist., *Ach.*, 747, 764), gouffre, caverne, le second étant certainement sémitique. Il va de soi que l'origine orientale du mot n'indique point celle de la chose. Cf. aussi Muss-Arnolt, *Semit. Words in greek*, p. 73.

2. Hesych. s. v. μέγαρα: τὰς κατωγείους οἰκήσεις καὶ βάραθρα.

3. Herod., II, 169; I, 47, 65; V, 72; VIII, 53; cf. Fougères, *Ibid.*, p. 276.

4. Conformément à l'étymologie, nous réserverons ici le terme *mégaron* pour la maison grecque primitive, image de la caverne, et pour le bâtiment central du palais mycénien qui en procède. On évitera d'appliquer le même nom à la maison crétoise, qui est essentiellement différente du logis grec.

5. H. Muchau, *Pfahlhausbau und Griechentempel*, p. 146 et suiv.

les logis rupestres primitifs avaient des plafonds boisés. Les grandes tholoi royales sont des maisons rondes, agrandies, qu'on a rendues souterraines pour en faire des tombeaux. Ce n'est plus ici l'habitation qui imite la caverne, mais, par un retour d'influence, la caverne qui imite l'habitation. Dans l'histoire du logis humain, la hutte ronde est un fait primitif, un point de départ. Il est exact que les troglodytes devenus bâtisseurs n'ont pas toujours perdu la mémoire de leur ancien logis rupestre. Mais ce n'est pas la cabane circulaire qui nous en donne la preuve. C'est cette autre forme d'abri, également ancienne, que nous avons étudiée plus haut et que nous appelons la cabane absidiale.

Ajoutons que M. Muchau se donne beaucoup trop de peine pour démontrer un fait incontesté : la fréquence du troglodytisme dans la Grèce primitive [1]. On y peut trouver des allusions dans maintes légendes et maintes traditions religieuses. Aussi bien cette coutume est-elle la loi de tous les peuples habitant sous d'autres climats que les climats tropicaux. La caverne de Choirospilia, que M. Dörpfeld a fouillée à Leukas, près du village d'Eugyros, paraît bien avoir servi d'habitation et non de sanctuaire [2]. Le très grand nombre des temples rupestres est d'ailleurs une autre preuve en faveur du troglodytisme [3]. La grotte a pu devenir la maison du dieu parce qu'elle avait d'abord été la maison des mortels. La légende du Cyclope témoigne aussi qu'à l'époque historique on conservait encore le souvenir assez précis de races incultes qui avaient habité les cavernes [4]. Peut-être faudrait-il faire remonter jusqu'à la même origine la tradition suivant laquelle on adorait le serpent comme le protecteur du logis. Le serpent ne se montre pas partout où l'homme pose la pierre de son foyer. Il est surtout l'habitant du rocher, le premier occupant de la caverne, qu'il a fallu déloger ou se concilier pour y élire domicile. Enfin dans l'antiquité, aussi bien les poètes, comme Ovide [5], que les théoriciens de l'art,

1. Muchau, *Ibid.*, p. 35 et suiv.

2. Dörpfeld, *Zweiter Brief aus Leukas-Ithaka*, 1906, p. 13.

3. Cf. Les temples rupestres cités par Pausanias, IX, 39, 2 ; VIII, 42, 1 ; II, 23, 1 ; VII, 25, 6 ; X, 32, 2, 4 ; cf. aussi Pauly-Wissova, *Real-Encycl.*, s. v. *Antrum*. On remarquera qu'il ne s'agit pas seulement de sanctuaires dédiés à des divinités proprement chthoniennes, mais de cultes comme ceux d'Héraklès (Paus., VII, 25, 6 ; 26, 1) et d'Apollon (*Ibid.*, X, 32, 4).

4. Cf. Muchau, *Ibid.*, p. 50 et suiv.

5. Ovid., *Metam.*, I, 2 : « Domus antra fuerunt et densi frutices... »

comme Vitruve[1], se représentaient les premiers hommes vivant dans les antres des montagnes, à la manière des fauves.

VII. *La maison absidiale, copiée sur la caverne, est l'ancêtre du mégaron.*

En résumé, nous nous trouvons à l'origine en présence non pas d'un type unique, mais de deux types de construction : la hutte ronde et la hutte absidiale à front rectiligne. La première forme est imposée à l'homme, comme à certains animaux, par un instinct. La seconde lui est suggérée par le souvenir de la caverne, son premier logis.

C'est à la hutte absidiale que va se rattacher, par une série d'intermédiaires aujourd'hui connus, la maison grecque et l'édifice de l'époque classique. Au premier jour de son histoire, la maison grecque est une copie de l'abri rupestre ; elle ne cessera jamais complètement de lui ressembler. Au terme de son évolution, dans la cella du temple classique, elle gardera certains traits qui trahiront son origine souterraine. Ni le goût de la nouveauté qui se fait jour aux époques d'intense culture, ni les conditions renouvelées de la vie sociale ne prévaudront jamais tout à fait contre l'instinct d'imitation qui oblige le constructeur à répéter la leçon apprise de ses aînés. L'architecte du Parthénon n'a pas brisé le lien qui rattache l'art de son temps à celui des premiers bâtisseurs hellènes, lesquels n'étaient que les derniers des troglodytes. Il se souvient encore inconsciemment de la première cabane, qui n'était qu'une caverne simulée. Bien que dégagée du sol, où elle demeurait d'abord emprisonnée, la maison en fer à cheval ne cessera pas d'être une galerie obscure et profonde, n'ayant de porte qu'en façade, et soigneusement close sur les autres côtés. L'idée ne viendra que fort tard de percer hardiment ses murs pour lui donner du jour. Le mot fenêtre est d'origine récente dans la langue grecque. Il manque totalement au dialecte homérique. Aucun indice ne justifie l'hypothèse de Chipiez suivant laquelle des baies auraient été percées dans les murs du mégaron mycénien. Sur les vases grecs de style récent, où l'on voit parfois représentées des fenêtres,

1. Vitruv., II, 1, 2 : « Cœperunt in eo cœtu alii de fronde facere tecta, alii speluncas fodere sub montibus. »

elles sont étroites comme des meurtrières ou de simples lucarnes, bien que toutes les maisons n'eussent pas une cour intérieure par où les chambres pussent s'éclairer.

Réduite à son expression la plus simple, telle qu'elle naît de la caverne et qu'on la trouve à Olympie, la maison absidiale annonce déjà le mégaron par ses proportions allongées et son unique porte frontale. Dans les navetas des Baléares, elle s'augmente d'un élément nouveau, le prodomos. Enfin, quelques tombes du même type nous laissent déjà voir qu'on la pouvait développer au moyen d'une rangée de colonnes intérieures. Il ne lui manque somme toute aucun des organes essentiels, aucun des traits qui définissent le mégaron comme type monumental. Pour en faire le bâtiment déjà imposant que nous allons voir à Hissarlik, à Arné, à Tirynthe, il suffira aux constructeurs d'apprendre à manier l'équerre et à liaisonner des murs butant l'un contre l'autre à angle droit. Ce ne sera point sans doute un médiocre progrès, mais c'est un progrès fatal que toute architecture suivant normalement sa croissance finit par réaliser à son heure. C'est une transformation qui affecte plutôt la technique que le type de la construction. Le modèle de la maison, plus généralement de l'édifice grec, est constitué une fois pour toutes, dès avant l'adoption du plan quadrilatéral.

Le tableau ci-contre *(fig. 10)* pourra mettre sous les yeux l'évolution qui fait peu à peu de la hutte en fer à cheval une maison rectangulaire à triple vaisseau. Tous les moments de ce lent travail sont aujourd'hui représentés par des ruines, les unes primitives et archaïques, les autres archaïsantes. Par ordre de complication et de perfectionnement, et apparemment aussi par ordre de date, les formes de bâtisses se succèdent comme il suit : 1° hutte absidiale simple (Orchomène); 2° maison absidiale avec deux colonnes *in antis* (Gonnoi, sékos d'époque dorienne, cf. p. 74); 3° maison absidiale avec prodomos (naveta de Minorque); 4° maison absidiale avec file de colonnes médiane (naveta de Minorque et aile Sud du bouleutérion d'Olympie, cf. ci-dessous, p. 75); 5° maison absidiale de même type avec murs latéraux parallèles (aile Nord du bouleutérion d'Olympie); 6° salle absidiale à triple vaisseau (Kabirion de Samothrace, cf. ci-dessous, chap. VII); 7° salle rectangulaire à deux vaisseaux (Troie VI, Sesklo, etc.); 8° salle rectangulaire à trois vaisseaux (Tirynthe, etc.).

Le rapport historique de la hutte absidiale et du mégaron rectangulaire n'est d'ailleurs pas attesté par les seuls monuments de la Grèce primitive. Dans l'Europe septentrionale se montrent successivement les deux mêmes formes de bâtisse. La série des monuments commence par des urnes-cabanes, dont quelques-unes sont du type en fer à cheval[1]. Elle se poursuit par des habitations rectangulaires pareilles aux bâtiments mycéniens. En Prusse, près de Berlin, on a récemment relevé les traces de maisons remontant à l'âge du bronze, qui sont de véritables mégarons. Le même plan reparaît encore dans des constructions antiques reconnues près de Potsdam, qu'on rapporte à l'époque d'Auguste[2]. Par contre, les pays où nous ne trouvons pas de huttes absidiales à l'origine, comme la Crète et l'Orient, sont ceux où la maison n'a jamais pris dans la suite l'aspect du mégaron mycénien.

VIII. *Débuts de la construction angulaire et rectiligne. Causes de cette innovation.*

Vers le début du troisième millénaire la maison quadrilatérale commence à se substituer en Grèce à la cabane curviligne. Dans certaines régions ce progrès de l'architecture coïncide en gros avec l'apparition du bronze; dans quelques autres, comme la Thessalie, il lui est notablement antérieur.

Pour quelques préhistoriens il en faut chercher la cause dans des influences venues de l'Est[3]. Il est en effet hors de doute que les Hellènes, et en général les Européens, ne connurent le plan angulaire que bien longtemps après les Orientaux. En Égypte et en Mésopotamie, l'architecture curviligne primitive n'a laissé que des traces presque insignifiantes; la transformation de la hutte ronde en une maison quadrilatérale est un fait si lointain qu'il échappe à la chronologie préhistorique. Il n'est pas absurde de supposer qu'au temps où les Grecs firent leurs premiers essais du plan rectangulaire, des relations s'étaient déjà nouées entre eux et les peuples du Levant. Enfin, c'est une thèse aujourd'hui couramment admise que les différentes inven-

1. Muchau, *Pfahlhausbau*, p. 241 et suiv.
2. *Prähistor. Zeitschrift*, 1909, p. 209 et suiv.; p. 371 et suiv.
3. Montelius, *Orient u. Europa*, p. 186.

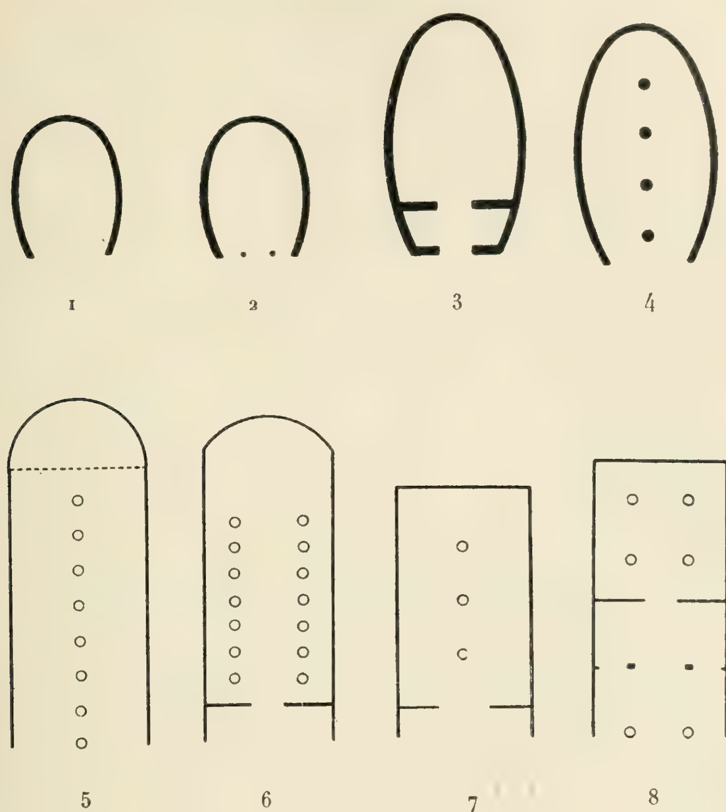


Fig. 10.

Évolution de la hutte absidiale vers la forme du mégaron à triple vaisseau.

1. Hutte d'Orchomène.
2. Sékos de Gonnoi (époque dorienne, cf. ci-dessous p. 74).
3 et 4. Navetas de Minorque.
5. Bouleutérion d'Olympie, aile Nord (époque dorienne, cf. p. 75).
6. Kabirion de Samothrace.
7. Mégaron de Troie VI.
8. Mégaron de Tirynthe.

tions de la civilisation néolithique et ænéolithique se sont propagées de l'Est à l'Ouest dans l'Europe primitive.

Je ne la discuterai pas dans son ensemble, mais seulement en ce qui concerne l'adoption du plan rectiligne. Sur ce point tout au moins, elle est facile à contester. Il faut d'abord poser cette règle générale que l'art de bâtir est celui qui se prête le moins aux exportations et aux échanges. Rien n'est moins variable chez un peuple que sa manière de construire, et rien n'est plus difficile à modifier. Nous aurons bien des fois l'occasion de le constater dans les pages suivantes. Autre chose était d'enseigner aux Hellènes la métallurgie du bronze et de les faire renoncer à un type d'habitation traditionnel. En imitant les produits importés de l'industrie orientale, les Européens pouvaient apprendre à forger des armes, à modeler des vases et des idoles d'argile. Mais on ne voit pas comment les vagues relations commerciales de cette époque reculée auraient suffi à propager vers l'Ouest une forme de logis créée dans le Levant.

Un autre fait se concilie mal avec la théorie précédemment énoncée. C'est qu'une fois en possession du plan quadrilatéral les Hellènes en tirent un tout autre parti que les Orientaux. Leur habitation demeure pour tout le reste identique à ce qu'elle était précédemment. Rien dans son plan et sa structure ne décèle un autre emprunt à l'architecture du Levant. Les Européens continuent d'ignorer les méthodes de construction orientales, ou du moins s'interdisent de les acclimater sur leur sol.

Enfin et surtout, il n'est pas besoin de recourir ici à l'hypothèse passe-partout des influences orientales, si nous trouvons que les types curvilignes évoluaient naturellement vers la forme rectangulaire. La hutte absidiale, à fond cintré et à front droit, est déjà toute proche de cette forme. Par le seul fait qu'elle s'allonge et s'étend en profondeur, elle redresse aussi ses faces latérales. Telle des maisons néolithiques de l'Altis a déjà de longs murs parallèles. Dans celle où la niche ronde est séparée de l'espace antérieur par une cloison transversale le plan rectangulaire est déjà tout dessiné. Le plus inhabile et le moins inventif des constructeurs était dès lors capable d'élever un mur rectiligne. Aussi bien le troglodyte qui fermait sa caverne par un rideau de branchages ou de pierres entassées, n'avait-il pas depuis longtemps résolu ce problème? La ligne droite apparaît déjà dans la maison absidiale, sur le côté opposé à l'abside. La

difficulté n'est pas pour le primitif de tracer et d'élever un mur droit; mais de liaisonner solidement deux murs butant l'un contre l'autre à angle vif. La maison devient quadrilatérale avant de devenir quadrangulaire. Elle dessine un rectangle dont les coins sont arrondis. Ses murs s'alignent dans deux directions parallèles et s'opposent symétriquement deux à deux, mais ils restent liaisonnés par des quarts de rond. Ce type de bâtiment, qui marque la transition du système curviligne au rectiligne, est représenté en Grèce par les maisons préhistoriques de Théra[1]. Il nous montre que le rectangle n'a pas remplacé d'un seul coup le plan rond ou absidial, mais progressivement et laborieusement. Tout indique ici une évolution assez lente plutôt qu'une révélation soudaine. Les Orientaux, qui devançaient tous les autres peuples, ne s'étaient inspirés d'aucun modèle étranger pour tirer de la hutte ronde le type de la maison rectangulaire. Rien n'empêche d'admettre que les Grecs ont accompli ce progrès, comme eux, par leur propre effort[2].

IX. *Les plus anciennes ruines de plan rectangulaire en Grèce. Les mégarons thessaliens de Sesklo et de Dimini.*

Les ruines préhistoriques de Sesklo et de Dimini ouvrent la série des constructions quadrilatérales. Sur ces deux acropoles, il n'a été retrouvé, dans les couches les plus profondes du remblai, que des bâtiments à murs droits[3]. En pleine époque néolithique, toute trace de plan curviligne a déjà disparu.

A Sesklo, dans le plus ancien des gisements explorés (1re période thessalienne), des cabanes rectangulaires avaient

1. Fouqué, *Santorin et ses éruptions*, p. 98; Tsountas-Manatt, *Mycenaean Age*, p. 247; cf. aussi à Paros, Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1898, p. 170 et suiv.

2. Cf. aussi les remarques de Pfuhl, dans *Athen. Mitteil.*, 1905, p. 335 et suiv., sur les *Riesenstuben* du Nord de l'Europe et les huttes néolithiques de Grossgartach. Il est certain que l'architecture mégalithique des dolmens et des Riesenstuben devait conduire nécessairement à l'adoption du plan rectangulaire. Sur les vestiges de maisons quadrangulaires retrouvés à Grossgartach, cf. Schliz, *Das Steinzeitliche Dorf Grossgartach*; S. Reinach, dans *Anthropologie*, 1901, p. 704; J. Déchelette, *Manuel d'archéologie préhist.*, I, p. 359 et suiv.

3. Dans le grand mégaron de Dimini, si la paroi postérieure est légèrement incurvée, c'est que le bâtiment s'adosse à un mur d'enceinte de tracé curviligne.

laissé quelques traces[1]. Ces constructions n'ont sans doute pas le très grand âge que leur attribuait d'abord M. Tsountas (début du quatrième millénaire). Elles restent néanmoins antérieures à toutes les ruines grecques de même plan. Il n'en subsiste même pas des fondations, mais seulement des mottes d'argile provenant de murs abattus. En examinant de près ces débris, M. Tsountas a pu reconnaître les restes d'une encoignure coudée à angle vif et d'une toiture déversée. Notons ce fait dont nous aurons plus loin à nous souvenir : la première cabane grecque rectangulaire est déjà couverte d'un toit à versants.

A la dernière période de l'âge de pierre thessalien (seconde période préhistorique dans la chronologie de MM. Wace et Thompson[2]) appartiennent des constructions plus complexes et bien mieux conservées. M. Tsountas a pu lever le plan de deux citadelles ayant chacune son enceinte et son logis seigneurial. Par beaucoup de traits ces ensembles d'architecture présentent encore un caractère primitif. Mais le bâtiment principal de l'habitation, si grossièrement établi qu'il soit, contient déjà toutes les parties essentielles du mégaron mycénien.

Le grand mégaron de Dimini *(fig. 11)* est une construction oblongue environ deux fois plus profonde que large[3]. Il s'adosse à l'enceinte circulaire de l'acropole, qui lui tient lieu de mur postérieur. Sur ses trois autres faces, il est isolé des constructions voisines, qui toutes d'ailleurs sont de moindre importance et plus grossièrement bâties. Une cloison transversale, légèrement oblique, le divise en deux chambres de superficie presque égale. Les deux murs latéraux, prolongés comme deux antes en avant de la façade, forment devant la première chambre une sorte de prodomos ou de prostyle. Entre ces antes se dressaient deux colonnes de bois, assez rapprochées l'une de l'autre. Les fûts étaient fixés à leur base dans deux trous circulaires, larges de $0^{m}70$ et $0^{m}65$, profonds de $0^{m}80$ et $0^{m}55$. L'un des trous, celui de l'Est, le plus profond des deux et le plus large, contenait parmi de la terre calcinée de menus ossements d'animaux, quelques tessons de vases et une hache de silex. Des pierres plates, disposées le long des parois, semblaient avoir servi de cales pour le fût de la colonne. Dans la première chambre (celle que M. Tsountas

1. Tsountas, Προϊστορ. ἀκροπόλεις, p. 82, fig. 16 ; Wace-Thompson, *Prehistoric Thessaly*, p. 63 et suiv.
2. Wace-Thompson, *Ibid.*, p. 237 et suiv.
3. Tsountas, *Ibid.*, p. 50, fig. 9; Wace-Thompson, *Ibid.*, p. 79 et suiv.

appelle le δῶμα) subsiste une fondation circulaire, qui est selon toute apparence le reste d'un foyer. Non loin d'elle, le sol est creusé de deux trous symétriques, pareils à ceux du prostyle, mais un peu plus écartés. Ici encore le plus large des deux contenait quelques ossements d'animaux. Au fond du *doma*, un dallage de petites pierres plates recouvrait la surface du sol. Une porte percée dans le mur postérieur conduisait à la seconde chambre de l'habitation, celle que M. Tsountas appelle θάλαμος. Comme les murs en sont plus profondément fondés, il faut peut-

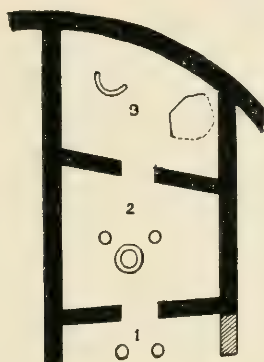


FIG. 11.
Grand mégaron de Dimini.

être assigner à cette partie de la bâtisse une date plus haute qu'à la précédente. Là aussi se voient les restes d'un foyer circulaire, et, près de lui, des dalles dressées entourant un espace polygonal.

Sur la même acropole, entre les deux enceintes concentriques, les fouilles ont encore mis à nu les fondations d'un second mégaron *(fig. 12)*. Moins vaste et sans supports intérieurs, il présente la même forme que le premier, avec la même division en deux chambres[1].

Le grand mégaron de Sesklo[2] *(fig. 13)* ne diffère que par le détail du bâtiment principal de Dimini. C'est toujours une maison rectangulaire ouverte sur sa face étroite, et composée des trois

1. Tsountas, *Ibid.*, p. 60, fig. 11.
2. Tsountas, *Ibid.*, p. 89 et suiv., fig. 18; Wace-Thompson, *Ibid.*, p. 65 et suiv.

mêmes parties, *prodomos*, *doma*, *thalamos*. En arrière, contre le mur du thalamos, s'appuie une bâtisse qui ne communique pas avec lui et qui semble une addition tardive au plan primitif. L'une des deux antes du prodomos subsiste encore en fondation.

M. Tsountas n'a pas retrouvé les traces des colonnes, mais il avoue qu'elles ont pu échapper à l'attention des fouilleurs. Quand cette partie de la ruine fut déblayée, on ignorait l'existence des salles postérieures ; le mégaron de Dimini était encore inconnu et l'on ne s'attendait guère à rencontrer une colonnade



Fig. 12.
Petit mégaron de Dimini.

dans un bâtiment d'un si grand âge. Le doma abritait un foyer rectangulaire et surélevé. La toiture avait pour soutien, à l'intérieur, trois colonnes, dont on reconnaît la place à des cavités circulaires, profondément creusées dans le sol. Les deux premières se dressaient, comme à Dimini, symétriquement, sur une ligne normale à l'axe du mégaron ; la troisième, dans l'axe même, un peu en arrière des deux autres. Le trou conique où elle s'encastrait contenait encore, dans le fond, une dalle mince, le long des parois verticales, des pierres plus petites ayant servi à caler la base du fût. Mais, non plus que dans les trous creusés pour les colonnes jumelles, on n'a trouvé à cette place ni cendre, ni tessons, ni ossements.

La description de M. Tsountas, dont nous donnons le résumé, est pour une large part une interprétation. Les ruines préhistoriques ne se montrent jamais si claires que la lecture n'en

demeure par quelque endroit conjecturale. Dans le plan des mégarons thessaliens, certaines dispositions n'ont pas été constatées, mais en somme restituées d'après des indices fugitifs relevés au cours de la fouille. Ces restitutions n'ont pas partout trouvé créance. M. Jolles a mis en doute que les cavités circulaires creusées dans le sol du prodomos et du doma aient servi de

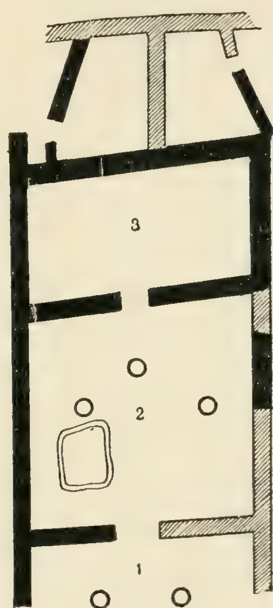


Fig. 13.
Mégaron de Sesklo.

mortaises pour des fûts de colonnes[1]. Il y verrait plutôt des *bothroi* pareils à ceux des maisons préhistoriques d'Orchomène, des fosses faites pour recevoir les cendres et les détritus des sacrifices. A son avis, on ne peut guère supposer deux colonnes jumelles aussi rapprochées que les deux trous circulaires dans le prodomos de Dimini.

C'est en vérité une assez faible objection à faire valoir contre l'opinion du fouilleur et les observations *de visu* qui l'ont

1. *Arch. Anzeig.*, 1909, col. 406 et suiv.

motivée. On peut répondre à M. Jolles que les mégarons thessaliens présentent dans leur plan plus d'une anomalie. Jamais leurs murs ne se coupent exactement à angle droit; le tracé des fondations subsistantes dénote de la part du constructeur une absolue indifférence aux règles de la symétrie. La position des colonnes jumelles, très peu éloignées l'une de l'autre, ne doit pas plus nous étonner que le défaut de parallélisme ou l'obliquité des murs. En tout cas, la colonnade de Dimini, avec ses fûts enfouis en terre et très rapprochés deux à deux, n'est plus unique en son genre. M. Jolles ignorait, en écrivant son article, qu'on avait découvert à Délos les restes d'un édifice archaïque d'une ordonnance toute pareille. C'est une salle rectangulaire oblongue, qu'est venue recouvrir au VIe siècle la prétendue *Maison des Naxiens*[1]. A l'intérieur de cette salle, le roc, qui affleure au sol antique, est creusé de cavités circulaires, évidemment destinées à encastrer des fûts de colonnes. Ces mortaises sont disposées par paires sur deux rangées, parallèles aux murs latéraux. La colonnade était double et divisait l'intérieur de l'édifice en trois vaisseaux d'inégale largeur; la distance était moins grande entre les colonnes d'une même paire qu'entre les colonnes et les murs latéraux. Au fond de plusieurs cavités ont été trouvées des pierres plates, qui servaient de coussinets ou de cales pour les fûts. Sur la date de la construction aucun indice, même très vague, n'a été relevé; mais ce qu'on sait de l'histoire de Délos ne permet pas de la reculer jusqu'au temps des mégarons thessaliens. Quoi qu'il en soit, nous avons là un second exemple de cette ordonnance hypostyle, à vaisseau central étroit, qui étonnait si fort M. Jolles.

Cette découverte fournit à M. Tsountas un bon argument pour maintenir sa première opinion, que je crois pour ma part la bonne. Mais il lui faut expliquer pourquoi des trous coniques où s'encastraient des colonnes contenaient des tessons et des ossements d'animaux. La difficulté n'est pas insurmontable. Remarquons d'abord qu'elle existe seulement pour le mégaron de Dimini. A Sesklo, où l'on n'a trouvé, comme à Délos, que des cales de pierre dans les cavités du sol, la présence d'une colonnade est bien difficile à contester. Si l'on veut qu'à Dimini les plus larges des fosses circulaires aient servi de bothroi, il reste toujours à expliquer l'usage des deux autres, qui sont symé-

1. *Comptes rendus d. Acad. d. Inscr.*, 1909, p. 411.

triques aux premières et qui ne contenaient ni cendre ni ossements. Supposera-t-on qu'il y avait dans ce mégaron un alignement de bothroi parallèle à un alignement de colonnes? Les supports de la toiture se trouveraient ainsi placés, non pas dans l'axe exact du bâtiment, mais à inégale distance des murs latéraux. Cette disposition ne laisserait pas d'étonner même dans une construction peu soignée et d'une dissymétrie singulière. J'admettrais plus volontiers que les fosses du côté Ouest, malgré leurs dimensions plus grandes et leur contenu pareil à celui des bothroi d'Orchomène, ont servi de mortaises, comme celles de l'Est, pour des fûts de bois. Peut-être une réfection du mégaron a-t-elle supprimé les supports intérieurs et permis d'utiliser comme bothroi certaines des cavités où ils étaient engagés. Peut-être les cendres des foyers se sont-elles répandues dans ces deux fosses après la chute des colonnes et la ruine de l'édifice. Peut-être enfin ces débris calcinés sont-ils les restes d'un sacrifice dédicatoire qui précédait la mise en place du support. De toute façon, les fouilles de M. Tsountas ont mis ce fait important en évidence, que les constructeurs thessaliens de l'âge néolithique savaient déjà étayer le toit du mégaron par des colonnes de bois plantées en terre comme des pilotis. A Sesklo, le type de la colonnade classique, sur une ou deux rangées parallèles, n'est pas encore arrêté; mais il l'est déjà à Dimini, si l'on admet la restitution très vraisemblable de M. Tsountas.

Où nous chercherons chicane à ce savant, en donnant raison à M. Jolles, ce n'est pas à propos des bothroi, mais sur la question de date. Les fouilles anglaises de Thessalie, postérieures aux découvertes de Dimini et de Sesklo, nous ont apporté sur ce point quelques précisions nouvelles. Je ne doute pas que M. Tsountas n'ait lui-même revisé ses calculs et ne consente aujourd'hui à abaisser les dates de sa première chronologie.

MM. Droop et Wace, en étudiant les trouvailles des huit gisements superposés de Zérélia, n'ont pas eu de peine à montrer que la période néolithique descend en Thessalie jusqu'à une date relativement très basse [1]. Elle nous conduit, presque sans transition, à la période mycénienne. Des vases semblables à ceux de Dimini se sont rencontrés à Zérélia dans un dépôt que les savants anglais placent entre 2400 et 1800. La seconde période

1. *Annals of archaeol.*, 1908, p. 118 et suiv.; cf. en dernier lieu Wace-Thompson, *Ibid.*, p. 216 et suiv.

néolithique thessalienne, que M. Tsountas rapprochait du quatrième millénaire, ne serait donc pas antérieure à la seconde moitié du troisième. Les édifices de Dimini et de Sesklo pourraient avoir été construits aux environs de l'an 2000. Cette observation ne diminue d'ailleurs en rien leur importance dans l'histoire de l'architecture primitive.

X. *L'origine de la colonne.*

Les deux mégarons thessaliens sont en Grèce les plus anciennes constructions hypostyles et de beaucoup. Dans le reste de la péninsule, non plus qu'en Troade, il n'y a pas trace de supports isolés avant l'époque mycénienne.

On s'est demandé à quelle date la colonne avait été *inventée* ou *introduite* en Grèce. La question était ainsi mal posée et les réponses qu'on lui a faites tombent toutes sous la critique. M. Noack croyait naguère pouvoir affirmer que dans la seconde Troie (2500 à 2000) on ignorait encore le principe de la colonne [1]. On a relevé dans cette ruine, à côté de la poterne qui fait face au grand mégaron, le plan d'une sorte de hangar, composé d'un mur droit sur lequel viennent buter normalement deux petits murs, pareils à des antes *(fig. 14)*. Le bâtiment, ouvert d'un côté, était ainsi divisé en plusieurs niches ou boxes sans communication entre elles. Pour M. Noack, ces courtes antes n'avaient d'autre fin que de soutenir la toiture ; elles jouaient, imparfaitement, le même rôle que les colonnes d'une stoa. L'emploi d'un tel dispositif, à la fois coûteux et incommode, attestait donc l'incapacité des constructeurs à dresser sous un toit des fûts isolés de pierre ou de bois. L'ante aurait été inventée avant la colonne et la colonne n'en serait qu'un perfectionnement. Elle serait née du jour où, pour faire communiquer les boxes de cette stoa primitive, on aurait ajouré les cloisons qui les séparaient. La théorie était quelque peu subtile. De lui-même M. Noack l'abandonnait après la découverte des palais crétois. Il admit que le modèle de la colonne avait été fourni par les Crétois aux peuples du continent [2]. Les trouvailles de

1. Noack, dans *Arch. Jahrb.*, 1896, p. 211 et suiv.

2. Noack, *Homer. Pal.*, p. 26; *Ovalhaus und Palast in Kreta*, p. 36. M. Noack reconnaît d'ailleurs que si les Mycéniens ont emprunté la colonne aux Crétois, ils s'en servent d'une tout autre manière que ceux-ci.

M. Tsountas apportent un démenti à cette seconde hypothèse. La civilisation néolithique dont on a exhumé les vestiges sur les acropoles thessaliennes ne semble rien devoir au rayonnement de la culture crétoise et méridionale. Par son plan, le mégaron de Dimini contraste aussi nettement que possible avec le type d'habitation que nous allons trouver en Crète. Les poteries néolithiques de Thessalie n'ont rien de commun avec la céramique minoenne. L'industrie de la Grèce du Nord, pendant toute cette période prémycénienne, garde son caractère propre en face des produits crétois. On croira difficilement que les Thessaliens empruntaient aux Crétois des formes d'architecture quand ils ignoraient encore les procédés courants et les types de leur industrie.

Aussi bien les deux hypothèses de M. Noack prêtent à une autre sorte de critique. Il est singulier qu'on veuille expliquer l'apparition de la colonne, comme l'usage de tel métal, par le fait d'une invention ou d'une importation. Parmi les éléments de la construction primitive, la colonne est un de ceux qu'on n'avait pas besoin d'inventer. L'homme la trouvait dans la nature toute prête à prendre place dans la bâtisse. L'arbre est une colonne toute taillée. La première colonne est un simple tronc aiguisé par la base et planté dans le sol à la manière d'un pilotis. On l'avait depuis longtemps supposé ; les découvertes de Thessalie et de Délos en ont fait la preuve. Or, le pieu et le pilotis sont, à l'époque néolithique, d'un usage constant dans toute l'Europe. Ce sont des alignements de pieux qui soutiennent les plates-formes des palafittes. L'apparition de cette colonne primitive ne peut pas être moins ancienne que la construction en bois. Le mur n'est souvent qu'un rideau de terre et de branchages maintenu par une armature de pieux. Ce n'est donc pas du mur que l'on tire la colonne, mais c'est la colonne qui souvent précède le mur. Il ne faut pas douter que les bâtisseurs de maisons curvilignes n'aient déjà réalisé un modèle rudimentaire de construction hypostyle.

Dans la hutte exactement ronde et de petit diamètre, les bois de l'armature se soutenaient sans peine par les efforts convergents de leurs propres poids [1]. Dans le cas de la hutte allongée, absidiale ou elliptique, l'établissement de la toiture posait un

1. Même dans des huttes rondes on a parfois retrouvé l'empreinte de pieux dressés à l'intérieur pour soutenir l'armature (Peet, *Stone and bronze ages in Italy*, p. 90).

problème déjà plus difficile. Alors apparaissait la *faîtière*, la longue poutre placée dans l'axe de la bâtisse sur laquelle reposent tous les chevrons. Cette pièce essentielle de la charpente, épine dorsale de la maison, est nettement indiquée dans les urnes-cabanes latines [1] de plan elliptique. Il était malaisé de la mettre en place comme une clef de voûte, uniquement maintenue par la poussée latérale des chevrons. Pour peu que la hutte fût assez spacieuse, il fallait soutenir la faîtière par un ou plusieurs pieux alignés dans l'axe du plan. Dans les ruines préhistoriques de Grèce nous n'avons pas observé cette disposition. Mais nous en avons signalé des exemples dans le bouleutérion archaïsant d'Olympie et dans les constructions curvilignes des Baléares.

Pour le bâtiment oblong, rectangulaire, elliptique, ou en fer à cheval, le moyen le plus simple d'étayer la toiture était de dresser une rangée médiane de supports, exactement placée sous la faîtière. Il est à croire qu'on en usa longtemps de la sorte. A Sesklo et à Dimini cette ordonnance très simple fait déjà place à un système plus compliqué. Au lieu de colonnes médianes, on tend à aligner, dans le sens du grand axe, des paires de colonnes jumelles. Au plan à deux nefs se substitue déjà le plan à trois vaisseaux, qui a l'avantage de ne pas placer un support dans l'axe exact de la porte et de la façade, mais qui suppose un comble d'une structure bien plus complexe, avec des poutres transversales et des espèces d'arbalétriers. Nous verrons plus loin que le plan à deux nefs gardait encore des partisans à l'époque mycénienne et jusqu'à l'apogée de l'art classique.

La colonne n'a pas dans l'architecture primitive cette seule fonction d'étayer au dedans les poutres du plafond. Elle trouve aussi son emploi, au dehors de la bâtisse, comme support pour le bord du toit. Elle permet de faire largement déborder celui-ci et d'établir au-dessus de la porte une sorte d'auvent. Ce n'est pas le prostyle des mégarons thessaliens qui nous la montre pour la première fois dans ce rôle. Des ossuaires du Latium représentent en miniature des cabanes rondes, dont le toit débordant est soutenu de chaque côté de la porte par deux paires de troncs mal équarris [2]. L'existence de ces curieux monuments ôte toute vraisemblance aux hypothèses successives de

1. Pfuhl, dans *Athen. Mitteil*, 1905, p. 345 ; Modestow, *Introd. à l'hist. romaine*. pl. XXV, 9; pl. XXVIII, 1, 2, 3.
2. Modestow, *Ibid.*, pl. XXVIII, 3.

M. Noack. Les tribus primitives du Latium avaient inventé la colonne bien avant de renoncer au plan rond [1]. On ne voit pas pourquoi les Hellènes auraient attendu plus longtemps pour apprendre à s'en servir.

Le type du prostyle, ou de l'auvent reposant sur des troncs d'arbre, est déjà réalisé en pleine période curviligne. M. Bulle veut aller plus loin et rapporte à la même époque l'invention du péristyle [2]. Il est de fait que le principe en est aujourd'hui connu chez des peuplades africaines encore très inhabiles à construire et ignorantes du plan carré [3]. On trouve chez les primitifs modernes des huttes rondes entourées d'un auvent continu, qui repose sur une *péristasis* circulaire de pieux enfoncés dans le sol. M. Bulle admet l'existence de huttes toutes semblables dans la Grèce préhistorique et y cherche, non sans raison, le premier modèle de l'édifice périptère.

Pour résumer les remarques précédentes, nous constaterons à Sesklo et à Dimini la présence d'une colonnade, mais nous n'en conclurons pas que les Thessaliens ont inventé la colonne, ou appris à se servir d'elle après ou avant tel ou tel peuple. Le support isolé, fait d'un tronc d'arbre planté en terre, est aussi ancien chez les Grecs que la construction en bois, laquelle ne doit pas débuter beaucoup plus tard que l'architecture elle-même. Couper un tronc ou une branche d'arbre et le fixer au sol par la base, c'est déjà dresser une colonne, et c'est dans un pays boisé la manière la plus simple de bâtir.

XI. *Autres ruines de plan rectangulaire. — La première et la seconde Troie. — Les maisons de l'Aspis. — Le dernier mégaron de Sesklo. — Le mégaron de Lianokladi.*

Après les deux citadelles de Dimini et de Sesklo doivent être citées, par ordre de date, les premières constructions d'Hissarlik.

Au plus profond du vaste tumulus exploré par M. Dörpfeld,

1. Des primitifs modernes construisent aussi des huttes rondes à prostyle : cf. H. Klose, *Wohnstatten und Huttenbau im Togogebiet*, dans *Globus*, 1903, p. 185, fig. 7.
2. Bulle, *Orchomenos*, p. 46 et suiv.
3. H. Klose, *Ibid.*, p. 190, fig. 12 ; Bulle, *Ibid.*, fig. 13.

ont été dégagés des restes de bâtiments rectilignes[1]. Les fouilleurs ont pu distinguer, sous l'amas des déblais et des ruines plus récentes, les assises d'un long mur d'enceinte contre lequel butaient d'autres fondations. On dirait un réseau de clôtures, des compartiments découverts, plutôt qu'une habitation. D'un côté cependant les murs ruinés dessinent un long rectangle régulier et fermé, qui peut avoir été une sorte de mégaron. Ce premier dépôt de ruines remonte à la première moitié du troisième millénaire.

La seconde Troie, plus jeune de quelques siècles, est représentée par de plus vastes débris[2]. Ses édifices sont à la fois en retard et en avance sur ceux des acropoles thessaliennes. Le progrès s'y manifeste dans la technique, dans le tracé plus régulier, l'appareil mieux établi des murs. La largeur considérable du grand mégaron dénote un art plus hardi et plus sûr de lui-même. En revanche, l'absence totale de colonnes, là même où le secours en eût été précieux, accuse chez les bâtisseurs d'Hissarlik une certaine infériorité. Il n'en faut pas conclure avec M. Noack qu'ils ignoraient même le principe de la colonne, mais que la matière ou l'habileté leur manquait pour en faire un fréquent usage.

Le plan des mégarons parallèles de la seconde Troie *(fig. 14)* est assez connu pour qu'on nous dispense de le décrire longuement[3]. Observons seulement que ce logis troyen se ramène au même schéma que le mégaron thessalien et que la hutte primitive en fer à cheval. C'est toujours la même bâtisse allongée, développée en profondeur et n'ayant d'ouverture qu'à l'un de ses petits côtés. Ici, les murs latéraux se projettent bien en avant de la façade et dessinent un vaste prodomos *in antis* sans colonnes de soutien pour le toit. La première salle où l'on pénètre après ce vestibule est la principale du logis; elle abrite comme en Thessalie un foyer central. Elle se prolongeait en

1. Dörpfeld, *Troja u. Ilion*, I, p. 42 et suiv. Pour la date de ce gisement, cf. en dernier lieu Fimmen, *Zeit u. Dauer der Kretisch-Mykenischen Kultur*, Berlin, 1909, p. 21, et le tableau synoptique; Brückner *(Troja u. Ilion*, I, p. 244) rapportait la première ville de Troie à l'âge de pierre; Vollgraff *(Bull. corr. hell.*, 1907, p. 32) la place dans la période ænéolithique.

2. Dörpfeld, *Ibid.*, I, p. 86 et suiv.; Noack, *Studien zur griech. Architektur*, dans *Arch. Jahrb.*, X, 1896, p. 211 et suiv.; Perrot-Chipiez, VI, p. 196, fig. 48; Fimmen, *Ibid.*

3. Noack, *Homer. Pal.*, p. 161, fig. 8; Springer-Michaelis, p. 69, fig. 155; Durm, *Bauk. d. Griechen*, p. 45, fig. 25; Dussaud, *Civilis. préhelléniques*, p. 99 et suiv., fig. 24.

arrière, dans le plus vaste des mégarons, par une autre chambre dont les dispositions et la longueur ne se laissent plus déterminer. Tout à côté du grand mégaron, séparé de lui par une étroite ruelle, s'allonge une autre bâtisse de même forme, mais moins large encore pour sa profondeur. En face de ces ruines, dans le mur de la citadelle, était percée une sorte de poterne,

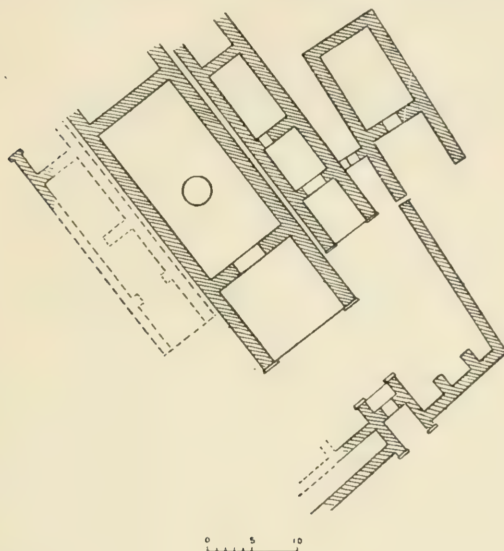


FIG. 14.

Groupe de mégarons dans Troie II.

établie sur le même plan que les maisons. Ce n'est autre chose qu'un petit mégaron dont on a fait un simple passage en abattant le mur de fond. Tant il est vrai que les constructeurs hellènes n'imaginent qu'une manière de couvrir un espace donné. Cette poterne couverte d'Hissarlik est l'ancêtre d'une belle lignée de monuments : les propylées des sanctuaires, qui ressembleront au temple comme elle ressemble au mégaron.

A une époque un peu plus basse que la seconde Troie se place la bourgade prémycénienne explorée par M. Vollgraff sur l'Aspis d'Argos[1]. On y distingue des fondations de maisons rectangulaires, allongées. Les unes se composaient d'une chambre

1. Vollgraff, dans *Bull. corr. hell.*, 1907, p. 139 et suiv., pl. V; pour la date de ces ruines, Fimmen, *Ibid.*, p. 21.

unique, les autres de plusieurs pièces, placées comme à Sesklo les unes derrière les autres et divisées par des cloisons transversales. Détail à retenir, tous ces bâtiments, comme ceux d'Hissarlik, sont isolés les uns des autres. Si rapprochés qu'ils paraissent, ils n'ont jamais de murs mitoyens.

Aux temps prémycéniens, ou du moins à la culture prémycénienne, il faut encore rapporter le plus récent des mégarons découverts à Sesklo[1] *(fig. 15)*. Ses ruines sont superposées à

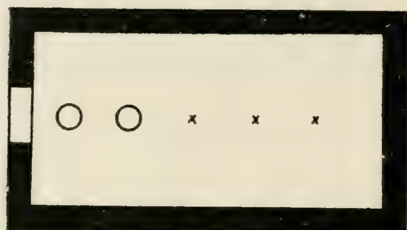


Fig. 15.
Mégaron de l'âge du bronze à Sesklo.

celles des constructions néolithiques étudiées plus haut. Elles affleurent à ce niveau du gisement qui correspond au premier âge du bronze thessalien. Étant donnée la longue durée de la période néolithique dans cette province, on a des raisons de placer assez tard dans le second millénaire la date de cette construction. L'état actuel de la ruine laisse restituer sans peine le plan du mégaron. C'était une salle deux fois plus longue que large, sans prodomos et sans divisions intérieures, avec une porte unique à son petit côté. Une rangée de colonnes courait à l'intérieur, sous la faîtière, et tombait exactement dans l'axe de cette ouverture. Deux cavités profondes et coniques marquent encore dans le sol la place des deux premiers fûts. La position et la forme de ces cavités en décèlent très clairement l'usage. Il ne saurait être question ici de bothroi, et l'exemple certain de cette colonnade de bois aux fûts engagés en terre donne encore plus de vraisemblance aux restitutions de M. Tsountas, précédemment discutées.

Le mégaron de Lianokladi, le plus récent peut-être des

1. Tsountas, Προϊστορ. ἀκροπ., p. 102 et suiv.; plan III, 24, A, 2; pour la date du gisement, *Ibid.*, p. 371.

mégarons thessaliens (4e période), présente une disposition plus simple, mais se conforme toujours au même type (*fig. 16*). Comme le second bâtiment de Dimini, il est divisé en deux chambres par une cloison transversale. Les fondations en sont plus mal alignées que dans aucune autre des ruines précitées et

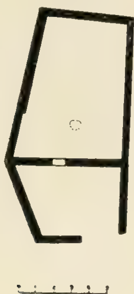


Fig. 16.
Mégaron de Lianokladi.

d'une technique fort primitive. Et cependant nous descendons avec lui jusqu'en plein âge mycénien. A l'époque où s'élevait cette bâtisse, à Lianokladi, la civilisation et l'art mycéniens n'avaient pas encore pénétré jusqu'en Thessalie, mais ils avaient déjà produit à Orchomène des monuments comparables à ceux de Mycènes et de Tirynthe.

XII. *Formes d'habitations exceptionnelles en Thessalie, à l'époque néolithique.*

Les peuples de la Grèce primitive n'ont-ils jamais su donner à leur logis d'autre plan que celui du mégaron étroit et profond? Nous avons aujourd'hui la preuve du contraire. Quelques ruines dénotent une méthode de construction entièrement différente, mais elles sont en fort petit nombre et elles ne marquent pas le commencement d'une tradition. A l'origine le mégaron n'était pas le seul type grec d'édifice clos, mais presque le seul; il dominait dans toutes les régions de la Grèce continentale et les formes de bâtisse qu'on lui opposait exceptionnellement chez certaines tribus n'ont pas tardé à disparaître devant lui.

C'est en Thessalie, et seulement pendant la première période thessalienne, que nous rencontrons ces plans exceptionnels. A Sesklo, au plus profond du remblai, M. Tsountas a dégagé la fondation en pierres d'une cabane plus large que profonde, dont la porte était placée, semble-t-il, non pas au milieu, mais au côté droit de la façade[1].

A Tsangli, les fouilles anglaises ont mis à découvert des maisons néolithiques très anciennes d'un type absolument singulier[2]. Chacune dessine en plan un carré parfait, ou très peu s'en faut. La porte occupait le milieu d'un côté. A l'intérieur, les parois étaient étayées par de courts refends faisant office de contreforts. Dans la mieux conservée et la mieux construite des habitations, ces contreforts sont disposés à raison de deux pour chaque face du carré. De robustes pieux, enfoncés dans le sol, s'alignaient sur une file parallèlement à la façade, divisant l'intérieur du logis en deux espaces à peu près égaux. Ils peuvent avoir servi d'armature pour une cloison, plus probablement de soutien pour les poutres du toit. Dans d'autres maisons les refends sont moins nombreux et disposés sans symétrie.

Cet arrangement intérieur reste sans autre exemple dans l'histoire de l'architecture préclassique. A Hissarlik, nous avons déjà vu étayer un mur par des contreforts, mais il s'agissait d'un mur d'enceinte, non d'une habitation. On avait supposé que ces refends faisaient office de colonnes, pour soutenir le toit d'un appentis. Tel n'est certainement pas le cas pour les maisons de Tsangli. Ici, les constructeurs n'ignoraient pas le principe du support isolé, puisqu'ils alignaient dans les mêmes bâtisses des files de colonnes de bois. Ici comme à Hissarlik, les refends ont avant tout pour rôle de consolider des murs peu résistants et souvent ébranlés par les tremblements de terre.

Le plan carré de Tsangli et l'ordonnance intérieure qui l'accompagne sont inconciliables avec le principe du mégaron. Cette bâtisse à large front, sans doute couverte d'un toit pyramidal, ne peut être rattachée à la hutte absidiale, étroite et profonde. Deux types de construction essentiellement divers ont donc un moment coexisté dans la Thessalie primitive, mais le second, celui que les fouilles de Tsangli nous ont révélé,

1. Tsountas, Προϊστορ. ἀκροπ., p. 80 et suiv.; Wace-Thompson, *Prehistoric Thessaly*, p. 64 et suiv.

2. Wace-Thompson, *Ibid.*, p. 115 et suiv.

n'a pas laissé de traces plus récentes que la première période thessalienne[1].



Avant d'aller visiter les acropoles de l'Argolide et les restes des palais mycéniens, considérons le chemin déjà parcouru et faisons le bilan des progrès réalisés. Les constructions que nous venons d'examiner ne méritent pas toutes le nom de primitives. En Thessalie et en Troade, la cabane néolithique a perdu son aspect agreste. Ce n'est pas encore un palais, mais on lui pourrait déjà donner l'épithète homérique εὐκτίμενος. Pour en faire un édifice il suffira d'employer à sa construction des bras plus nombreux et plus disciplinés. Les populations de la Grèce primitive ne connaissent, ou peu s'en faut, qu'un seul type de logis, auquel elles sont liées comme à un idiome national. C'est la maison étroite et profonde, ouverte sur le front, souvent précédée d'un prodomos *in antis*, parfois divisée en plusieurs chambres par des cloisons transversales. Pour élargir le bâtiment au delà de la portée d'une poutre ordinaire, le constructeur sait planter en terre des pieux équarris et faire reposer sur eux l'armature du toit. Il les aligne parallèlement aux faces latérales du mégaron, le plus souvent sur une seule file médiane, mais quelquefois aussi par paires, de façon à ne pas placer un support dans l'axe de l'entrée.

Cette période prémycénienne est déjà décisive pour l'avenir de l'architecture hellénique. Dès maintenant se montre à nous tout constitué le type national du naos oblong à double ou triple vaisseau. Aux Mycéniens reste seulement la tâche d'en embellir l'aspect et d'en étendre les dimensions.

1. On pourrait reprocher à MM. Wace et Thompson de n'avoir pas assez marqué, dans leur chapitre sur l'architecture, la prédominance en Thessalie, comme dans toute la Grèce, du type du mégaron; et surtout de lui avoir opposé les maisons curvilignes comme celles de Rakmani. Que des bâtisses étroites et profondes aient le fond cintré, comme à Rakmani, à Olympie, à Orchomène (couche des bothroi), ou soient purement rectilignes comme à Sesklo, à Dimini, à Hissarlik, etc., il s'agit bien toujours de la même forme de maison. Sans doute il faut noter dans la Thessalie primitive une certaine diversité dans les méthodes de construction; mais il importait aussi de montrer que la maison thessalienne est apparentée aux huttes néolithiques de l'Altis, aux maisons d'Hissarlik, de Syra, et d'Argos. Cette diffusion dans toute la Grèce d'un même type très nettement caractéristique est le fait capital, qui domine l'histoire de l'architecture primitive. Des exceptions aussi peu nombreuses que celles qu'on vient de signaler à Sesklo (1re période) et à Tsangli ne sont pas de celles qui infirment la règle.

CHAPITRE II

Le mégaron mycénien.

I. *Identité de plan avec le mégaron primitif.*

Les monuments qu'on est convenu d'appeler mycéniens ont déjà fait l'objet de nombreuses et minutieuses recherches. Nous n'avons pas à les décrire, mais seulement à les comparer aux ruines des âges précédents[1].

Deux mégarons à Mycènes, deux autres à Tirynthe, deux encore à Arné, un septième à Troie, telles sont les constructions qui surtout nous intéressent. Nous prêterons moins d'attention aux bâtiments secondaires, qui presque partout viennent se grouper autour des mégarons, et aux ruines de même caractère qu'on trouve isolées en quelques endroits, notamment à Égine[2]. Ce n'est pas de l'architecture mycénienne en général que nous voulons traiter, mais seulement de cet édifice principal qui est dans le palais mycénien la copie agrandie de la maison primitive.

Il suffit d'un rapide coup d'œil pour constater l'exactitude de cette copie. A Mycènes[3], le pavillon central du logis est du type le plus complexe. Il comprend un prostyle, un prodomos et une grande salle. Ses deux files de colonnes intérieures qui

1. On nomme souvent *achéenne* la civilisation dont les fouilles de Schliemann en Argolide ont révélé les vestiges. Sans contester le moins du monde la justesse de cette appellation, nous continuerons à nous servir du mot mycénien qui dit bien ce qu'il veut dire et qui ne saurait prêter à discussion. Sur l'exactitude du mot *achéen* appliqué à l'art de Mycènes et de Tirynthe, cf. surtout Oelmann, dans *Arch. Jahrb.*, 1912, p. 38 et suiv.

2. Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1895, p. 243 et suiv.; réseau de murs sur plan quadrillé, qui semble provenir d'un magasin analogue à ceux de Knossos, plutôt que d'une habitation. Cf. les maisons mycéniennes, de plan assez confus, qu'on a retrouvées à Délos, sous les fondations des trésors (*Comptes rendus d. Acad. d. Inscr.*, 1908, p. 180).

3. Perrot-Chipiez, VI, p. 348, fig. 116.

soutiennent le plafond s'annoncent au dehors par les deux colonnes *in antis* du prostyle.

Même disposition à Tirynthe[1], dans le plus vaste des mégarons *(fig. 17)*, à ce détail près que le prodomos n'est pas séparé

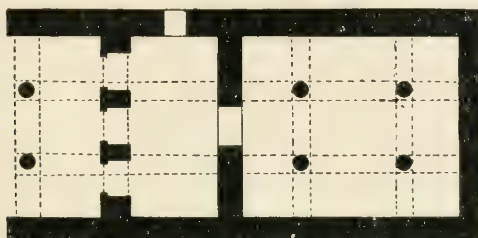


FIG. 17.
Grand mégaron de Tirynthe.

du prostyle par un mur plein, mais seulement par deux piliers carrés, symétriques aux colonnes de la salle principale et de la façade. Le second mégaron de Tirynthe, comme aussi ceux d'Arné, n'a ni colonnes, ni prodomos fermé. La Troie mycénienne (VI) comprenait dans son enceinte un mégaron à double vaisseau et à colonnade médiane, précédé d'un portique sans colonnes, très peu profond *(fig. 18)*. La même division en deux nefs reparaît dans une salle étroite et longue à Arné.

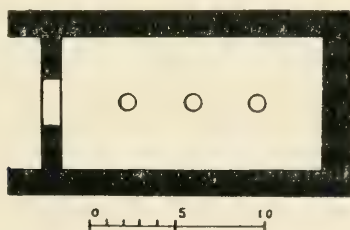


FIG. 18.
Mégaron troyen d'époque mycénienne.

En décrivant les mégarons de Mycènes et de Tirynthe, on dit parfois que les colonnes sont disposées *autour du foyer*. Cela n'est sans doute pas inexact, mais cela peut donner une idée

1. Perrot-Chipiez, VI, pl. II.

fausse de l'ordonnance intérieure de ces édifices, ou du moins du principe sur lequel elle repose. Le foyer, devant occuper le milieu de la salle, s'est trouvé naturellement encadré par quatre colonnes, mais ce n'est pas à cause de lui qu'on a donné cette place à ces quatre supports. Ils ne sont pas dressés là comme les piliers d'un baldaquin; ils font partie des deux alignements de supports qui se prolongent dans toute la longueur de la bâtisse et aboutissent en avant aux deux colonnes *in antis* de la façade. Le mégaron hypostyle du type le plus simple est une construction à deux nefs, avec une seule file de colonnes dans l'axe de l'entrée (Sesklo, Arné, Troie VI). Le grand mégaron mycénien s'est élargi en doublant cette file unique, mais le principe de l'ordonnance hypostyle reste le même. Les supports se groupent toujours par *files*, parallèlement aux murs latéraux et non pas autour d'un point central. On remarquera d'ailleurs que les quatre colonnes entourant le foyer ne forment pas un carré exact, mais un rectangle plus profond que large; ce qui ne devrait point être le cas si leur fonction était d'encadrer, comme une péristasis, le foyer central et de soutenir un baldaquin ou un lanterneau placé au-dessus de lui.

Aucun des édifices mycéniens qu'on vient d'énumérer ne nous montre un plan vraiment nouveau. La salle sans colonnes de Tirynthe et d'Arné avait déjà son modèle dans les longues bâtisses de la seconde Troie. Les ruines de Sesklo nous ont déjà fait connaître une construction oblongue à deux nefs. Les grands mégarons thessaliens offraient déjà l'exemple de la triple division dans le sens de la largeur et de la double colonnade qui caractérisent ceux de Mycènes et de Tirynthe. La technique de la construction s'est notablement perfectionnée; le type de l'édifice n'a pas varié; à tout prendre, il ne s'est même enrichi d'aucun organe nouveau.

Je n'ai rien dit encore du second mégaron de Mycènes, celui qui s'élevait sur le flanc Sud-Ouest de la citadelle, près du rempart. C'est le moins bien conservé, le plus modeste, mais non le moins intéressant pour nous des bâtiments de l'acropole [1]. Le plan en est rendu peu distinct par des remaniements successifs, des constructions récentes et des éboulis qui se sont superposés à la ruine. M. Tsountas n'a pas entièrement dégagé, mais a pu reconnaître le corps principal du logis. Vu du dehors, il ne

1. Tsountas, Ἀνασκαφαὶ Μυκηνῶν τοῦ 1886, dans Πρακτικά, 1886, pl. IV, V; Perrot-Chipiez, VI, p. 344, fig. 114; Noack, *Homer. Pal.*, p. 19, fig. 9.

devait pas différer des autres mégarons, mais son aménagement intérieur appelle l'attention. L'ensemble n'est ni très grand, ni d'un travail très soigné. Un seul des murs latéraux est entièrement découvert. L'autre reste engagé sous la terre et l'asymétrie générale du plan ne permet pas de restituer avec toute certitude la partie invisible identique à la partie déblayée. Quoi qu'il en soit, les dispositions suivantes sont certaines et intéressantes à constater. En façade, un prostyle *in antis*, de deux colonnes, semble-t-il, dont une seule a laissé en place la dalle qui lui servait de base; en arrière, une large baie, bien construite, qui conduit dans un prodomos; au fond, enfin, une salle plus vaste où se trouvait un foyer. Mais ces deux pièces qui se font suite n'occupent pas toute la largeur du mégaron, et c'est là que réside la nouveauté. Elles sont l'une et l'autre flanquées à droite de deux chambres moins larges, mais de même longueur. Il est fort possible que ces sortes d'alcôves aient eu leur pendant au côté gauche du bâtiment, dans la partie non encore déblayée. Nous n'avions trouvé jusqu'ici que des mégarons à deux salles (prodomos non compris), et toujours divisés intérieurement par des cloisons transversales. La ruine fouillée par M. Tsountas nous fait connaître un autre mode de cloisonnement, où des parois intérieures sont disposées et dans le sens transversal et parallèlement aux murs latéraux. Remarquons ce fait qui met l'architecture continentale en désaccord avec celle de la Crète et de l'Orient. L'habitation à chambres multiples peut résulter du morcellement, par un réseau de cloisons, de la salle unique qui constituait le logis primitif. En Crète et en Orient, elle résultera de la juxtaposition de plusieurs bâtisses. Les constructeurs hellènes tendent à diviser l'intérieur de la maison primitive; les Orientaux, à composer un seul édifice compact, à l'aide de plusieurs maisons. Nous verrons bientôt ce qui motivait cette divergence de méthode.

II. *L'élévation du mégaron. Le problème de la toiture. Les indices d'un comble à deux versants.*

Tels sont, en ce qui touche au plan de l'édifice mycénien, les faits essentiels. Reste l'élévation, dont il ne faut pas se résigner à tout ignorer. L'aspect général de la masure curviligne se laissait assez facilement restituer d'après les urnes-cabanes. Dans les

ruines rectilignes prémycéniennes, nous n'avons guère étudié que le tracé des murs et les dispositions intérieures. De fait, les indices pouvant nous révéler la forme des parties hautes et le système des toitures étaient presque insignifiants. Nous n'avons cependant pas négligé, mais ajourné le problème. Il se pose maintenant à propos des mégarons mycéniens et nous ne pouvons plus nous y dérober. Entre ces monuments et ceux de l'époque antérieure l'identité de plan est telle, qu'on a droit de les supposer au moins fort semblables dans leurs diverses parties. Il n'y avait donc pas lieu de traiter deux fois la question. Les deux séries de ruines peuvent être considérées sous ce rapport comme n'en faisant qu'une, et l'on parlera ici en bloc des mégarons prémycéniens et mycéniens.

Dans l'élévation de ces monuments, ce qui nous intéresse, ce n'est ni le décor architectural ni la modénature, mais la forme et la structure du toit. N'eût-on pas d'autre curiosité, le premier coup d'œil jeté sur les ruines n'est rien moins qu'encourageant. Quelques mottes d'argile, recueillies parmi les décombres des sables, et sur lesquelles on distingue des empreintes de roseaux, telles sont les seules traces matérielles du haut et large comble qui couronnait le mégaron. Il faut donc chercher ailleurs et demander soit aux fondations encore intactes, soit à d'autres monuments plus indemnes, un témoignage indirect sur l'aspect primitif de l'édifice.

Rappelons d'abord quelques faits antérieurs, dont on a tort de ne pas tenir compte en traitant du mégaron mycénien. En élévation non plus qu'en plan, l'architecture primitive ne connaissait que des formes curvilignes. La hutte circulaire est couverte d'une coupole ; la hutte absidiale dessine en élévation comme en plan une ellipse coupée ou un fer à cheval. Aucune construction grecque de ce type n'a été assez épargnée pour nous laisser apercevoir la silhouette de ce dôme effondré. Mais nous avons trouvé en Sardaigne, dans les Tombes des Géants, une image en pierre de sa façade. De ce toit en forme de demi-coupole au toit angulaire à deux versants la transition était facile. Pour peu que la maison absidiale prolongeât ses murs latéraux, comme c'est le cas pour certaines ruines de l'Altis, le demi-dôme devenait un berceau. Ce berceau prenait lui-même l'aspect d'un comble à pignon, quand on apprenait à le couvrir non plus d'un entassement de branchages et de terre, mais d'une véritable charpente, avec faîtière et chevrons. Des urnes-cabanes,

trouvées dans des nécropoles italiennes, montrent déjà sur leur toit, encore arrondi, l'ossature d'une telle charpente[1]. La coupole oblongue évoluait naturellement vers le comble à versants, bien avant la fin de la construction curviligne. Dans cet ossuaire de Mélos, souvent reproduit, qui figure un groupe de sept cabanes

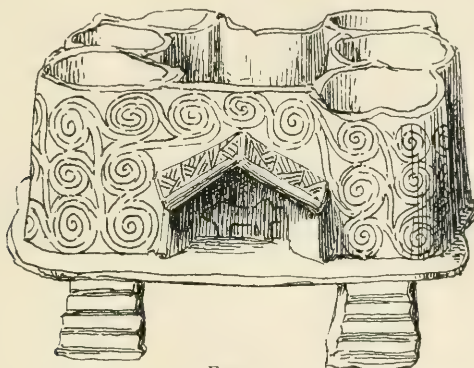


Fig. 19.
Ossuaire en forme de maison trouvé à Mélos.

rondes, réunies sur une même plate-forme, la porte de l'enclos est déjà protégée par un auvent à deux pentes[2] *(fig. 19)*.

Le principe du toit brisé étant connu dès la période curviligne, il n'y avait pas de raison urgente pour qu'on y renonçât lorsque l'habitation prit la forme rectangulaire. On admet généralement que la maison prémycénienne et mycénienne supportait un toit en terrasse[3]. Si répandue que soit cette opinion, elle ne résiste pas à une étude approfondie des monuments.

III. *Le toit à pignon est écrit dans le plan du mégaron.*

A Dimini, à Sesklo, à Argos, à Troie, le seul examen du plan décèle la forme des combles. De la manière dont sont groupées

1. Pfuhl, dans *Athen. Mitteil.*, 1905, p. 345, fig. 5.
2. Tsountas-Manatt, *Mycenaean Age*, p. 259, fig. 133; Perrot-Chipiez, VI, p. 910, fig. 461; Bulle, *Orchomenos*, p. 45, fig. 11.
3. Dörpfeld, dans Schliemann, *Tiryns*, pl. III, p. 311; Perrot-Chipiez, VI, p. 678 et suiv., approuvé par Dörpfeld, *Athen. Mitteil.*, 1899; Joseph, *Paläste d. homer. Epos*, p. 74, pl. I; Restle, dans Luckenbach, *Kunst u. Geschichte*, 1902, p. 5; etc.; H. Lechat, dans *Le temple grec*, p. 12 et 55, se montre moins affirmatif et tient seulement pour probable l'emploi du toit horizontal.

les bâtisses, du soin qu'on a mis à ne les point accoler, il ressort que les toits étaient pointus et fortement déversés. Dans la seconde Troie, notamment, on est frappé de ce fait que les mégarons, bien que rassemblés sur un étroit espace, ne se rapprochent point jusqu'à se toucher. Tous ces longs bâtiments sont exactement parallèles et sans ouvertures latérales. Ils n'ont cependant pas de murs mitoyens; entre eux sont toujours ménagées d'étroites ruelles. On s'étonne que les architectes n'aient pas songé à les souder les uns aux autres pour faire de la sorte l'économie de l'un des murs latéraux. Cet isolement des constructions, qu'on observe encore dans les ruines des acropoles thessaliennes et dans les vestiges préhistoriques d'Argos ou d'Orchomène, est à coup sûr intentionnel. Il peut s'expliquer par l'emploi du toit à double pente et je ne vois pas qu'il puisse s'expliquer autrement. Il n'y a nul inconvénient à juxtaposer, à agglomérer en groupes compacts des bâtiments couverts d'un toit plat. S'ils sont de même hauteur, leurs combles rapprochés ne formeront plus qu'une même terrasse, à laquelle il suffira de donner une pente légère pour acheminer au dehors les eaux de pluies. Si les constructions sont de hauteurs différentes, il est toujours loisible, grâce au toit plat, de diriger les eaux d'un côté où leur écoulement ne trouvera pas d'obstacle. La tâche du couvreur est bien plus difficile lorsque les maisons soudées mur à mur sont couronnées d'un comble à versants. Au-dessus de la paroi mitoyenne, les toits jumeaux forment une vallée profonde, où les eaux précipitées par les deux pentes viennent frapper violemment et tendent toujours à séjourner. Pour des constructeurs qui ne disposaient ni du ciment, ni de la tuyauterie métallique, il était impossible d'établir à la rencontre des deux versants une gouttière suffisamment étanche. Que le comble soit horizontal ou incliné, il n'a jamais, à l'époque primitive, qu'un revêtement de terre et de bois; il n'est que relativement imperméable. Ce que les couvreurs devaient donc éviter à tout prix, c'était la stagnation des eaux. Ils y réussissaient en donnant au toit la forme brisée; mais, en plaçant côte à côte deux toitures de ce type, ils s'exposaient à de bien plus graves mécomptes qu'en gardant le comble horizontal à peine incliné. La masse d'eau projetée et arrêtée dans la gouttière mitoyenne ne pouvait manquer de s'infiltrer dans la muraille et de la ruiner rapidement.

Le bâtiment à toit brisé et à pignon est donc par définition

un bâtiment isolé[1]. Réciproquement, lorsque nous relevons dans des ruines le plan de maisons toutes proches les unes des autres, placées côte à côte et pourtant isolées par d'étroites ruelles, il faut en conclure qu'elles portaient des toits à double versant. Tel est le cas pour les deux mégarons de la seconde Troie, tel aussi pour ceux de Mycènes, de Tirynthe et d'Arné.

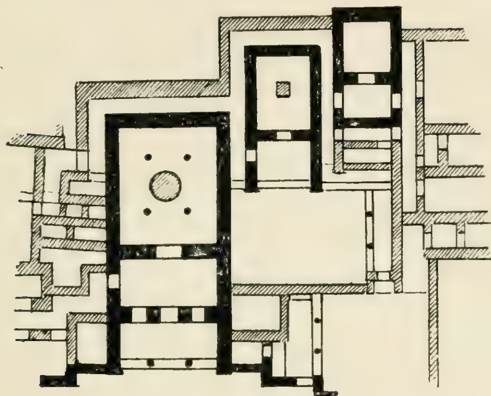


Fig. 20.
Ensemble des mégarons de Tirynthe.

A Mycènes, le grand mégaron est flanqué à gauche d'un bâtiment étroit, divisé par des cloisons transversales en une série de pièces peu spacieuses. Cette annexe n'est pas, comme le dit M. Perrot, *attenante* au pavillon principal[2]. Entre elle et lui on a laissé libre, non pas même un étroit passage, mais une simple rainure de moindre largeur que les murailles. Elle ne pouvait avoir d'autre utilité que de livrer passage aux eaux de pluie déversées par les deux toits. Sur les autres faces, on peut suivre ce qui reste des murs du mégaron sans rencontrer aucune fondation butant ou accolée contre eux. L'édifice était donc isolé en tous sens des constructions voisines.

Qu'on descende de l'acropole vers la ruine qu'a déblayée M. Tsountas, auprès du rempart, on y trouvera un arrangement

1. C'est ce qu'observe M. Perrot lui-même (VI, p. 681), mais il ne prend pas garde que, dans le palais mycénien, le mégaron central est précisément isolé des constructions voisines. Il voit dans les ruines de Tirynthe et de Mycènes des « ensembles de constructions contiguës ». En y regardant de près on peut se convaincre du contraire.

2. Perrot-Chipiez, VI, p. 350.

tout pareil. Le bâtiment central, auquel ses cloisons intérieures donnent une physionomie particulière, n'a pas de contact avec les dépendances du logis. Les chambres carrées qui s'alignent parallèlement à son mur latéral en sont séparées par un mince corridor.

A Tirynthe *(fig. 20)* la même disposition est surtout frappante pour le second mégaron, celui dont on a voulu faire un *gynécée*. Un étroit corridor découvert en fait complètement le tour. Si l'on examine le plan d'ensemble du palais, on peut se convaincre que ce passage n'était nullement nécessaire pour faire communiquer entre elles les diverses parties de l'habitation. Il n'a d'autre raison d'être que d'assurer l'isolement du pavillon qu'il entoure. Le grand mégaron qui s'ouvre sur la cour principale est moins nettement séparé des constructions voisines. Quelques bâtisses secondaires s'appuient contre son mur de gauche, mais ce n'étaient que des chambres basses, dont le toit, à cause de sa faible largeur, pouvait être ou plat, ou déversé d'un seul côté vers le dehors. Il ne formait pas une vallée avec celui du pavillon principal. On n'a pas lieu de croire, en effet, que les constructeurs de Tirynthe et de Mycènes s'interdissent tout autre système de couverture que le comble à pignon. Des toits plats, ou d'une seule pente, pouvaient recouvrir les chambres peu spacieuses groupées autour du mégaron. Sur des poutres de courte portée, il était aisé et peu coûteux de poser des terrasses en terre pilonnée assez épaisses pour résister à l'infiltration des eaux. Ce qui est certain, c'est que l'isolement méthodique du grand mégaron indique pour lui une autre forme de toiture.

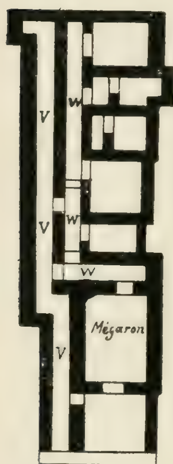


Fig. 21.
Mégaron d'Arné avec ses annexes.

La même remarque s'applique encore aux deux mégarons découverts à Arné *(fig. 21)*. Nulle autre construction ne touche leurs faces latérales. Le mince corridor qui les longe sur un côté (V V V) et qui conduit aux dépendances de l'habitation était certainement découvert. J'en vois la preuve dans la présence d'un second couloir (W W W), celui-là évidemment abrité, qui double le précédent et dessert toutes les chambres du bâtiment annexe. Si le corridor V V V avait eu une toiture, il était absolu-

ment inutile d'en ménager un autre devant les chambres. Le premier est fait pour relier, à découvert, le mégaron aux dépendances du logis; le second assure, à l'intérieur, la communication entre les chambres annexes.

Mais voici d'autres indices pour justifier la restitution d'un toit à deux pentes. Les bâtiments mycéniens ou prémycéniens que nous venons de visiter ont tous pour trait commun la forme oblongue. Le mégaron se développe en profondeur. A Hissarlik, dans les édifices de la seconde ville, la disproportion est frappante entre les deux dimensions *(fig. 14)*. Les mégarons s'étirent comme de longs couloirs; là même où l'emploi de la colonne aurait permis d'augmenter la largeur des salles, elles restent plus étroites que profondes. C'est que la maison à pignon est limitée en largeur par la forme de sa toiture. On ne peut en étendre le front sans en élever, du même coup, le faîte et sans compliquer par là la structure du comble. Il est naturel qu'on la prolonge plutôt en arrière, ce qui n'offre aucune difficulté. Par contre, là où l'habitation reçoit une toiture horizontale ou très faiblement déversée, elle peut s'étendre en divers sens. A l'ordinaire elle conserve, en augmentant sa superficie, la forme à peu près carrée; très souvent elle a plus de largeur que de profondeur. Rarement elle offre le plan étroit et profond, qui est le propre de la maison hellénique, parce que les constructeurs n'y trouvent plus aucun avantage.

On remarquera aussi que les quatre murs du mégaron s'opposent nettement deux à deux. L'édifice présente deux *fronts* et deux *flancs*. L'entrée principale, sinon unique, est toujours placée sur l'un des fronts, c'est-à-dire sur une face étroite. Cette disposition immuable vient de ce que les fronts correspondent aux pignons du toit. La présence du pignon, qui limite la largeur de ces deux façades, oblige aussi à y placer l'entrée du logis. Si les portes s'ouvraient dans les murs latéraux, elles se trouveraient sous les gouttières; elles manqueraient de hauteur lorsque la couverture descend très bas sur les côtés, ce qui s'observe souvent dans les constructions primitives à toit pointu.

Toute autre raison mise à part, on peut donc déjà dire que la toiture à double pente est *écrite* dans le plan du mégaron.

Pour ce qui est de la seconde Troie, et plus spécialement du mégaron principal, il faut encore observer que les dimensions de la bâtisse rendaient fort difficile l'établissement d'une terrasse. D'un mur latéral à l'autre la distance est d'environ dix mètres.

Dans l'intérieur de la salle, les fouilleurs n'ont relevé aucune trace de colonne. Les poutres maîtresses, les μεσόδμαι, mesuraient donc près de onze mètres. La construction d'un comble à versants sur une telle portée n'allait déjà point sans peine. Si mince que fût la couverture, sa charpente devait peser lourdement sur les poutres et obligeait les architectes à se procurer des bois d'un très fort équarrissage. Quelle n'eût pas été la difficulté si ces poutres, au lieu d'un simple lit de planches enduit d'une mince couche d'argile, avaient dù supporter l'énorme masse d'une terrasse horizontale, c'est-à-dire d'un lit de rondins recouvert d'une couche de terre pilonnée ! Pour obtenir sur une aussi grande largeur une terrasse étanche, il fallait donner à ce revêtement de terre une épaisseur considérable. Encore resterait-il douteux que, même au prix d'un surcroît de travail et de dépense, on pût éviter la stagnation et l'infiltration des eaux. M. Dörpfeld penche pour un système mitoyen entre la simple terrasse horizontale et le toit à double versant[1]. Il suppose une couche de terre légèrement surélevée au centre, assez déversée pour assurer l'écoulement des eaux, assez plate pour que l'argile ne fût pas entraînée avec elles. Ce système aurait eu le grave inconvénient d'alourdir encore la terrasse et de donner un surcroît de travail aux grandes poutres en les chargeant surtout en leur milieu.

A Mycènes, comme à Troie, on a recueilli pendant les fouilles entre les murs des mégarons quelques plaques d'un mortier grumeleux, épaisses en moyenne de $0^{m}06$. Sur l'une de leurs deux faces, des tiges de roseaux ont laissé des empreintes. Cette trouvaille n'est pas favorable à l'hypothèse de la terrasse, mais bien plutôt à celle du comble à pignons. Le lit de roseaux n'a pas d'utilité sur un toit horizontal ; je n'ai jamais vu que les paysans grecs de nos jours, lorsqu'ils construisent des maisons plates, missent un tel revêtement par-dessus la terre pilonnée. Il aurait pour résultat de conserver l'humidité sur la bâtisse longtemps après les averses et de ralentir l'évaporation des eaux. On a supposé que dans la toiture du mégaron les roseaux et la mince couche de mortier argileux posaient directement sur les solives, étant eux-mêmes recouverts d'une épaisse couche de terre. Mais quels seraient à cette place le rôle et l'avantage de ce mortier ? Si l'on étend un enduit imperméable, ce ne peut être

1. Dörpfeld, *Troja u. Ilion*, I, p. 40 et suiv.

que par-dessus la terre battue, pour la garantir des infiltrations. Quant à voir dans ce mince lit d'argile l'unique revêtement d'un toit plat large de 10 mètres et plus, il n'y faut pas songer. La terre n'eût pas manqué de se fendiller par endroits et de livrer passage aux eaux. L'emploi de cette couverture, faite d'une couche d'argile, elle-même tapissée de roseaux, s'explique beaucoup mieux dans le cas d'une toiture à pentes rapides. Les roseaux n'étaient pas étendus par-dessous, mais par-dessus la terre, pour empêcher les eaux de la raviner. Fortement incliné et garanti de la sorte, le lit d'argile pouvait résister aux plus rudes averses. Telle est encore la manière dont on établit en Grèce aujourd'hui les toitures de chaume. M. Dörpfeld suppose que l'inclinaison du comble était très limitée par l'obligation de ne pas atteindre un degré de pente où le ruissellement des eaux pouvait provoquer des glissements. Cette remarque n'est vraie que des bâtisses où la terre demeure à nu. Protégé par un lit de chaume ou de roseaux, un toit chargé d'argile peut être plus fortement déversé que celui du temple classique. Il n'est pas rare de voir en Grèce des maisonnettes de paysans, couvertes de la sorte, où le pignon forme un angle à peine supérieur à 90 degrés.

IV. *Autres preuves en faveur du comble à pignon. Les textes et les monuments figurés.*

Von Reber, l'un des rares érudits qui aient combattu l'hypothèse de la toiture plate, n'a pas fait valoir les arguments sur lesquels on vient d'insister, mais en a présenté quelques autres qui ne sont pas négligeables[1]. Les textes homériques font au moins une allusion très précise à la forme triangulaire d'une toiture. Dans l'Iliade, pour dépeindre l'attitude de deux lutteurs qui se heurtent front à front et, penchés l'un vers l'autre, cherchent à se renverser, le poète les compare aux chevrons opposés d'une charpente[2]. Dans l'Odyssée il est question d'un oiseau perché sur une poutre à l'intérieur du logis[3]; ce qui s'entendrait difficilement, si l'on imaginait un mégaron à toiture plate. Je

1. F. Von Reber, *Ueber das Verhältniss des myken. zum dorischen Baustil*, dans *Abhandl. d. bayer. Akad.*, III, I, xx, t. II, 1896, p. 506; cf. aussi Middleton, dans *Journ. Hell. Stud.*, 1887, p. 165.
2. *Il.*, XIII, 711-713.
3. *Od.*, XXII, 239. Déjà signalé par K. Lange, *Haus u. Halle*, p. 49.

n'insisterai pas sur ces arguments, car ils ne sont pas sans réplique. Les partisans de la terrasse opposeront aux textes précités le récit de la mort d'Elpénor, qui se rompt le cou en tombant du haut du palais de Circé, sur le toit duquel il vient de passer la nuit[1]. Ils observeront aussi que la maison homérique ne doit pas être confondue avec la maison mycénienne. Elle peut représenter, dans l'évolution de l'architecture grecque, une époque passablement plus récente et un type de logis quelque peu différent. On distingue sans peine dans la civilisation homérique des éléments *doriens*. Les textes invoqués par Von Reber pourraient par suite tourner à l'avantage de ceux qui attribuent aux Doriens l'importation en Grèce du toit déversé. Le palais de Circé serait un édifice de souche mycénienne; la maison dont se souvient le poète dans sa comparaison des lutteurs serait un bâtiment d'un type plus récent, couronné d'un comble dorien.



Fig. 22. Maison figurée sur une intaille mycénienne.

Mais cette thèse a contre elle le témoignage des monuments figurés, beaucoup plus rigoureux en l'occasion que celui des textes. Von Reber signalait déjà une intaille mycénienne où se distingue très nettement l'image d'un édifice à pignon *(fig. 22)*[2]. Il aurait pu citer aussi le motif décoratif qui surmonte toujours l'entrée des tombes à coupoles. Au-dessus de la porte, dans toutes les tholoi souterraines, est ménagée une sorte d'imposte triangulaire[3]. Elle ne restait pas ouverte et ne servait donc pas à éclairer l'intérieur de l'édifice; on la remplissait au moyen de dalles posées sur chant. Elle a pu jouer quelquefois, comme on l'a remarqué, le rôle d'une voûte en décharge; mais telle n'est pas toujours sa raison d'être. Dans la façade des grandes tombes, le linteau, sur lequel ne portent point les assises de la coupole, n'a qu'un faible poids à soutenir et se passait facilement d'une décharge. Cette baie triangulaire, d'un emploi constant dans tous les portails mycéniens conservés en élévation, ressemble trop à un fronton pour que l'analogie soit le fait du hasard. L'entrée de la tholos nous représente, comme en bas-relief, la façade d'un édifice couronné d'un toit à double pente.

1. *Od.*, X, 554-559.
2. Furtwängler, *Ant. Gemmen*, pl. IV, 3, 5.
3. Perrot-Chipiez, VI, p. 363, fig. 118; p. 367, fig. 120, etc., Durm, *Bauk. d. Griechen*, p. 76, 78.

L'énorme dalle triangulaire qui surmonte la *Porte des lions* n'est elle-même autre chose qu'un tympan décoré de sculptures [1]. Oubliant la destination primitive de cette pièce triangulaire, on l'a transportée, à titre de simple ornement, sur une porte d'enceinte. Dans l'architecture classique, le motif du fronton grec surbaissé aura un sort analogue et sera souvent détourné de son sens originel pour servir de couronnement à une baie monumentale encadrée. Il est probable qu'on ne donnait pas au toit mycénien un angle aussi aigu que celui de cette imposte. Mais peut-être devons-nous l'imaginer beaucoup moins aplati que

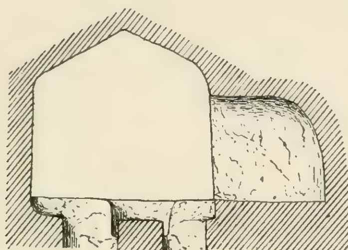


Fig. 23.
Tombe rupestre de Mycènes. Coupe.

celui du temple classique. Le bâtiment qu'on voit figuré sur une intaille *(fig. 22)* supporte un pignon fort élevé pour sa largeur. Dans une tombe de Spata, où le plafond de la chambre souterraine est taillé sur le modèle d'un toit à deux versants, le profil est beaucoup moins surbaissé que dans le fronton grec [2].

Je n'ai pas encore mentionné ces tombes rupestres rectangulaires de Nauplie, de Spata, de Mycènes *(fig. 23)* [3]. Peut-être aurons-nous formulé contre les partisans de la terrasse l'objection

1. Dans la colonne, surmontée de plusieurs têtes de rondins, que flanquent les deux lions, Chipiez voulait reconnaître l'image abrégée d'un palais mycénien à terrasse (Perrot-Chipiez, VI, p. 800 et suiv., p. 825). Les découvertes et les études ultérieures sur le culte du pilier ont enlevé toute vraisemblance à cette hypothèse.

2. Cf. aussi une tombe rupestre de Kamyros, dont le plafond forme un angle très aigu, *Revue archéol.*, 1895, II, p. 188 ; les façades rupestres de Phrygie et les sarcophages de Clazomène, où le pignon s'élève très franchement.

3. 'Εφημ. ἀρχαιολ., 1888, p. 152 ; 1904, pl. 2 ; Perrot-Chipiez, VI, p. 374, fig. 126 ; p. 370 ; Tsountas-Manatt, *Mycenaean Age*, p. 70 et suiv. Cf. *Phylakopi*, p. 235, n. 7 et 13 ; *Journ. Hell. Stud.*, 1899, p. 179, fig. 50 ; *Annual of the Brit. School*, VIII, pl. 18. Cf. en Chypre, Ohnefalsch Richter, *Kypros*, pl. 189, fig. 1.

décisive, si nous les conduisons, au bout du dromos souterrain, dans ces caveaux évidemment copiés sur des habitations de plein air et qui si souvent ont un plafond à deux pentes. Devant cette évidence, il ne suffit plus d'admettre que la terrasse n'a pas été le seul mode de couverture pratiqué par les Mycéniens. « Il est possible, dit M. Perrot, qu'il y ait eu, autour des citadelles, des cabanes à faîtes triangulaires, habitées par des esclaves ou des paysans[1]. » Les chambres funéraires dont nous parlons n'imitent certainement point des masures d'un type anormal. Ce sont de moins grandioses mausolées que les tholoi, mais encore des tombes d'anactes et nullement des sépultures d'esclaves ou de paysans. Si le pic des ouvriers a donné cette forme au caveau qui devait recevoir la dépouille d'un chef, c'est qu'aux yeux du peuple de Spata ou de Mycènes, l'édifice à pignon était un type de logis national et traditionnel, c'est que de son vivant ce chef avait habité un mégaron ainsi couronné. La tombe rupestre, ou l'édicule funéraire, n'imite pas une construction quelconque, mais la maison normale, l'édifice par excellence, dont la forme définit la manière de bâtir propre à une race et à une époque. Si l'on admet, comme tout porte à le croire, que dans les cités mycéniennes les deux modèles de toiture étaient également représentés, ce n'est pas aux plus humbles logis qu'il faut attribuer le comble à versants, mais au pavillon principal de l'habitation ou du palais, en un mot au mégaron.

Comme on l'a remarqué, l'emploi du toit à deux pentes peut se combiner avec celui de la terrasse; les deux systèmes ne sont pas exclusifs l'un de l'autre[2]. On a quelquefois superposé le comble angulaire à une terrasse horizontale de terre pilonnée, pour la défendre contre l'action des eaux et permettre par là même d'en réduire l'épaisseur. C'est ce que montrent certains tombeaux lyciens[3]. De là vient que dans les édifices à pignon, comme le mégaron mycénien et le temple dorique, l'ornementation de l'entablement figure parfois de grosses têtes de poutres massives et rapprochées. Ainsi se peut parfaitement concilier avec les observations précédentes la si judicieuse théorie de Benndorf sur l'origine des deux ordres grecs[4]. L'édifice dorique

1. Perrot-Chipiez, VI, p. 680.
2. Lechat, *Le temple grec*, p. 97, n. 1.
3. *Jahreshefte*, 1899, p. 25, fig. 24.
4. Benndorf, dans *Jahreshefte*, 1899, p. 35 et suiv.

paraît avoir pour modèle une bâtisse en bois, où la toiture à deux pentes reposait sur une sorte de terrasse, tout au moins sur un très robuste plafond. Le prototype de l'édifice ionique était une habitation de même forme, mais plus légère, où le comble aigu, fait de minces voliges, portait sur une assez frêle armature[1].

V. *Le toit à quatre pentes. Sa rareté en Grèce.*

Si l'on admet que la maison grecque primitive, et après elle le mégaron mycénien, supportaient une toiture angulaire, il reste encore à se décider entre la forme à deux pentes et la forme à quatre pentes. Toutes deux étaient connues des constructeurs mycéniens. Mais la seconde reste, dans toute la Grèce continentale, d'une extrême rareté. Une seule des tombes rupestres explorées par M. Tsountas à Mycènes en fournit un exemple[2]. Le comble à quatre versants n'est pas incompatible avec le plan oblong, avec les méthodes de construction traditionnelles chez les peuples du Nord, témoin les urnes-cabanes de l'Europe centrale qui sont couvertes de la sorte[3]. Mais pour des raisons, dont quelques-unes se devinent, les Grecs lui ont préféré le toit à pignons. Le comble à quatre pentes était surtout facile à construire pour les peuples qui pendant la période curviligne n'avaient pratiqué que le plan rond. Du jour où la hutte ronde devenait rectiligne, c'est-à-dire prenait la forme carrée, son chapeau conique dessinait quatre arêtes et tendait vers la forme pyramidale. C'est ainsi que nous verrons apparaître

1. Benndorf a montré que le toit du temple grec, avec son revêtement de terre cuite, ses antéfixes et ses acrotères, procède certainement d'un modèle en bois. Il ne s'ensuit pas que le mégaron prémycénien et mycénien ait toujours été protégé de la sorte. Comme la hutte primitive, la maison rectangulaire a dû longtemps conserver sur sa charpente angulaire une couverture de chaume ou d'argile, le plus souvent sans doute de chaume fixé par de l'argile, suivant le procédé dont on use encore en Grèce dans les campagnes. La fabrication d'un toit de planches bien ajustées, avec des voliges tenant lieu de tuiles et de couvre-joints, exigeait un long travail et des outils perfectionnés. Sous un climat aussi pluvieux que celui de la Grèce, une telle couverture devait vite pourrir, se disjoindre et cesser d'être étanche. Un toit protégé par un lit d'argile et de chaume demandait moins de peine au constructeur et de moins fréquentes réparations.

2. Ἐφημ. ἀρχαιολ, 1888, p. 1 et suiv.

3. Springer-Michaelis, p. 7, fig. 20, a.

un modèle de comble en pyramide à Théra[1], en Égypte, en Crète, vers les débuts de l'architecture rectiligne. En Grèce, où la maison curviligne prend déjà une forme étroite et oblongue, où le mégaron s'étire en profondeur, jusqu'à devenir, comme dans la seconde Troie, une sorte de couloir, la toiture à deux pentes était la plus aisée à construire. Elle est faite pour couvrir un long rectangle, tandis que le comble pyramidal s'adapte parfaitement au plan carré. Le fronton ou le pignon est déjà réalisé en Grèce (avec un contour arrondi), dans la maison curviligne en fer à cheval ; il se conserve, avec la forme triangulaire, dans le mégaron à murs droits. Par analogie, par symétrie avec la façade, le mur postérieur du bâtiment, celui qui vient remplacer l'abside primitive, prend le même aspect et s'achève lui aussi en pignon. A ces raisons inconscientes s'ajoutait le fait, vite éprouvé, que le comble à deux versants exige moins de combinaisons de la part du constructeur et n'a point le défaut de déverser les eaux de pluie au-dessus de l'entrée principale.

A certaines dispositions de la frise dorique, quelques historiens du temple grec ont cru reconnaître que son prototype mycénien était couvert d'un toit à quatre pentes. Les deux triglyphes contigus, placés en équerre aux angles de la frise, ne peuvent selon eux représenter la tête d'une poutre ordinaire, placée dans le sens de la longueur, ou dans celui de la largeur, mais seulement la tête d'une poutre oblique, posée en diagonale sur l'angle du mur et formant l'arête d'une toiture en *croupe*[2]. Ce n'est là certainement qu'un bien faible indice. Le motif ornemental du triglyphe a bien été suggéré par le revêtement que recevait dans la charpente du mégaron la tête des grandes poutres. Mais une fois adopté comme élément décoratif de la frise, on ne s'est plus fait scrupule de l'employer là où la structure de l'édifice ne justifiait pas sa présence. Si l'on s'était borné à figurer dans la frise les éléments utiles de la construction, à leur place exacte, le triglyphe n'aurait dû paraître que sur les grands côtés du temple. Sur les deux façades il n'est employé, comme la métope, que par analogie, à

1. Fouqué, *Santorin et ses éruptions*, p. 96; Perrot-Chipiez, VI, p. 144; Théra, nous le verrons, ne doit pas être comprise dans l'aire de l'architecture proprement hellénique.

2. J. Reimers, *Zur Entwicklung d. dorischen Tempels*, Berlin, 1884, p. 34 et suiv.; Muchau, *Pfahlhausbau u. Griechentempel*, p. 307.

titre de pur ornement. La frise latérale avait un triglyphe à chacune de ses extrémités ; on disposa de même la frise frontale. Quant à arrêter l'entablement sur une métope, on n'y devait pas songer. La métope n'est pas un élément, mais un vide de la construction. Seul le triglyphe pouvait donner à la frise une terminaison nette.

D'autres raisons que le souvenir d'une poutre diagonale obligeaient donc les décorateurs à placer deux triglyphes en équerre aux quatre angles de l'édifice. Mais, de plus, pour faire de ce bloc angulaire, compris dans la frise, la tête d'une arête de croupe, il faut encore admettre un oubli partiel des dispositions primitives. Les éléments de la charpente, dont la frise reproduit l'aspect extérieur, sont les poutres proprement dites, les grands bois horizontaux qui relient les deux crêtes des murs latéraux. L'arête de croupe est au contraire une pièce de la *couverture*, un bois incliné, comme les chevrons, dont la tête ne doit pas apparaître au même niveau que celle des poutres horizontales, qui forment le premier lit de la charpente. Ce n'est pas dans la frise, mais dans le *geison* qu'il faudrait en chercher l'image.

Aussi bien serait-ce dans l'architecture classique le seul souvenir d'un ancien toit à quatre pentes[1]. Il faut attendre les dernières années du IIIe siècle pour rencontrer en Grèce un exemple certain de ce système de toiture. Cet exemple, nous le trouvons, non pas dans un édifice de caractère hellénique et de type traditionnel, mais dans cette Salle hypostyle de Délos, qui rappelle par tant de traits les méthodes de construction orientales. Le toit en croupe est en effet chose commune dans les provinces du monde antique où l'architecture a subi l'influence des modèles orientaux.

Sans donner à cette observation la valeur d'une loi rigoureuse, on peut dire que le comble angulaire a généralement deux pentes en Europe et quatre pentes dans les pays du Sud et de l'Est[2].

1. Il ne faut pas invoquer, en faisant l'histoire du mégaron et du temple grec, l'exemple des urnes funéraires crétoises, dont le couvercle figure un toit à quatre versants (Orsi, *Urne funebri cretensi*, dans *Monum. Lincei*, I, 1880, p. 11 et suiv.; 27 et suiv.; pl. II, fig. 2). La Crète et la Grèce, on le verra plus loin, n'ont pas connu les mêmes types de logis et les mêmes manières de bâtir. On a trouvé en Béotie (Böhlau, *Arch. Jahrb.*, 1888, p. 357) un ossuaire rectangulaire, comparable à ceux de Crète, mais dont le couvercle est plat. Il n'y a aucune raison de croire qu'il imite la forme d'une habitation.

2. Un texte et une scholie de Pindare (*Ol.* XIII, 21) ont parfois laissé croire que le temple grec ne s'était couronné d'un fronton que tardivement; cette opinion est encore soutenue par Ridgeway (*Athenaeum*, 21 nov. 1908, p. 652-3);

VI. *L'éclairage et l'aération du mégaron.*

Le logis mycénien, comme les vieux bâtiments de Dimini, abritait un foyer central. Par où s'échappait la fumée de ce foyer? On a remarqué que les stucs de Tirynthe, recueillis dans les décombres de la salle principale, n'étaient nullement noircis[1]. Si les troglodytes, ou les premiers bâtisseurs de huttes, dans la Grèce préhistorique, ont pu se passer de cheminées, il n'en était certainement plus de même à l'apogée de l'art mycénien.

Comment une issue pour la fumée était-elle ménagée dans le toit du mégaron, c'est le point qui n'a pas encore été tiré au clair. M. Dörpfeld et Chipiez imaginent un véritable lanterneau[2], un pavillon prenant son point d'appui sur les quatre colonnes qui entourent le foyer, et recouvrant un orifice ouvert au milieu du comble. M. Middleton suppose un dispositif analogue dans sa restitution de la maison homérique[3]. C'est ce lanterneau que désignerait chez Homère l'expression non encore expliquée : ῥῶγες μεγάροιο (*Od.*, XXII, 151). C'est par cette issue que Mélanthios, acrobate émérite, pénétrerait dans le thalamos d'Ulysse pour y chercher des armes[4].

Une telle installation paraît quelque peu compliquée pour l'époque mycénienne. L'architecture classique elle-même n'y aura jamais recours. Le lanterneau est un motif architectonique que les Hellènes semblent avoir longtemps ignoré. C'est encore dans la Salle hypostyle de Délos que nous en trouverons, à la fin du IIIe siècle, le premier exemple nettement attesté. Nous avons donc quelque motif de mettre un fort point d'interrogation devant la restitution de M. Dörpfeld[5].

---

elle a été réfutée par S. Reinach (*Cultes, mythes, rel.*, 3, p. 68 sq.; *Rev. archéol.*, 1907, II, p. 59 et suiv.). Quand Pindare dit que les Corinthiens ont été les premiers à placer des ἀετούς sur la façade des temples, le mot doit être pris au sens propre d'*aigles* et non de *frontons*.

1. Perrot-Chipiez, VII, p. 99.

2. Perrot-Chipiez, VI, p. 693 et suiv., pl. XII; Dörpfeld, *Troja u. Ilion*, I, p. 92.

3. Middleton, dans *Journ. Hell. Stud.*, 1887, p. 165; cf. aussi Joseph, *Paläste d. homer. Epos*, p. 74 et suiv.

4. Hypothèse réfutée par E. Gardner, dans *Journ. Hell. Stud.*, 1901, p. 293 et suiv.

5. La présence de quatre colonnes autour du foyer n'est pas un argument à faire valoir en faveur du lanterneau. Cf. ci-dessus, p. 49.

Aussi bien peut-on imaginer un dispositif beaucoup plus simple. Certaines urnes-cabanes, trouvées en Italie, ont sur leur toit pointu des sortes de lucarnes, évidemment faites pour servir de cheminées[1] *(fig. 24)*. Elles sont disposées comme de petites mansardes, de manière à présenter leur ouverture dans un plan

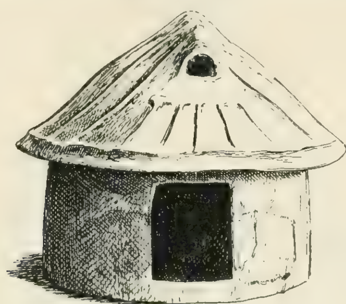


Fig. 24.
Urne-cabane italienne.

vertical. Tout comme le lanterneau, mais par un système beaucoup plus simple, elles livraient à la fumée un passage oblique, où ne pouvait pénétrer la pluie. Peut-être avait-on procédé de même pour le mégaron. Une ou plusieurs ouvertures semblables percées dans la toiture au-dessus du foyer pouvaient remplir à moins de frais le même office que le kiosque central restitué par Chipiez et M. Dörpfeld.

Une autre solution également simple était encore possible, celle dont s'accommodent parfois des paysans et des sauvages d'aujourd'hui. Elle consiste à percer une ouverture, non pas dans la toiture elle-même, mais dans le mur de façade, au haut du pignon, juste au-dessous de la faîtière. La fumée qui monte du foyer central rampe le long des poutres, jusqu'à l'extrémité du comble et y trouve cette issue. Certaines maisons campagnardes de la basse Allemagne *(fig. 25)*, surmontées d'une haute toiture triangulaire, n'ont pour toute cheminée qu'une semblable lucarne[2]. Des Indiens du Brésil, qui construisent de grandes huttes à trois vaisseaux, couvertes de la

1. Durm, *Bauk. d. Römer*, p. 45, fig. 44; p. 44, fig. 43; Modestow, *Introd. à l'Hist. romaine*, pl. XXVIII, 2.

2. Muchau, *Pfahlhausbau*, p. 184, fig. 29; *Archiv d. Vereins d. Naturgeschichte in Mecklenburg*, 1908, 1, pl. 4.

même manière, ménagent au sommet des deux pignons deux fenêtres triangulaires clayonnées, par où la fumée s'échappe au dehors[1].

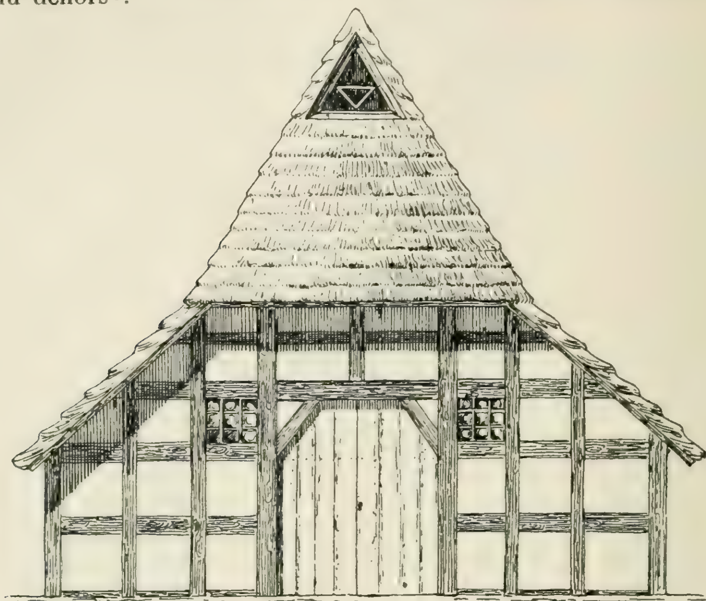


Fig. 25.

Maison allemande avec ouverture au sommet du pignon.

VII. *La cour périptère inconnue à l'époque mycénienne.*

Avant d'en finir avec les palais mycéniens, notons dans leur plan une absence: celle du péristyle intérieur. Nous aurons à nous souvenir de cette remarque dans les chapitres suivants. Quoi qu'on en ait dit parfois[2], la cour à portique continu est

1. *Archiv f. Anthropologie,* VII, 1908, p. 37 et suiv.; *Anthropologie*, 1908, p. 493. La même disposition est commune dans les maisons japonaises (cf. O. Benndorf, dans *Jahreshefte*, 1899, p. 45, fig. 47).

2. Perrot-Chipiez, VII, p. 83. « La cour devait être tout entière entourée d'un auvent ou d'un portique » (en parlant de la maison homérique). Dans le plan restitué, Chipiez fait courir une colonnade tout autour de l'αὐλή. Il n'est point question de cela dans les textes homériques, mais au contraire d'une cour entourée de murs (*Od.*, XVII, 266). « Les bâtiments succèdent aux bâtiments; la cour est entourée d'un mur qui a son couronnement et il y a des portes solides. »

étrangère à l'architecture continentale de ce temps. Les ruines de Tirynthe en donnent la preuve. Malgré la belle ordonnance de cet ensemble, et bien que tout y dénote un plan conçu et réalisé d'un seul coup, l'hypèthre central ne présente pas deux côtés semblables. Les colonnades qui l'entourent sont de quatre types différents. C'est une cour bordée de portiques, ce n'est pas un péristyle. Les continentaux connaissent l'appentis, qui est aussi ancien chez tous les peuples que l'habitation elle-même. Ils ont depuis longtemps songé à disposer un tel abri sur les divers côtés d'un enclos[1]; ils n'ont pas encore l'idée de l'enclos régulièrement périptère. Ils ne conçoivent pas la cour centrale comme un ensemble homogène, auquel on peut donner, tout comme à la grande salle du palais, un plan rigoureux, symétrique et simple. Les architectes ne *construisent* pas encore la cour. Elle n'est pour eux qu'un espace vide, délimité par les divers bâtiments du logis. Ce trait n'est pas particulier en Grèce à l'époque mycénienne. Il nous faudra descendre jusqu'au IIIe siècle pour voir le motif du péristyle intérieur continu s'acclimater sur le sol européen. En Crète et en Orient, par contre, nous l'allons rencontrer dans des constructions bien antérieures à celles que nous venons d'étudier.

VIII. *Mycéniens et Prémycéniens.*

Dans une récente et substantielle étude sur l'origine et la diffusion de la culture achéenne ou mycénienne, M. Oelmann arrivait à la conclusion suivante[2] : il y a parfaite continuité dans le développement de la civilisation continentale, depuis le temps des tombes à puits jusqu'à celui des invasions doriennes. Pendant toute cette longue période, l'art s'est développé sans secousses et sans hiatus ; aucune innovation dans le dessin, l'armement et le costume n'autorise à supposer, comme on y avait parfois songé, l'apparition d'une race nouvelle. La péninsule n'a pas cessé d'être occupée par le même peuple, peuple de race hellénique, dans lequel on doit, sans hésitation, reconnaître les Achéens de l'épopée[3].

1. Cf., à Troie II, le portique avec murs de refend figuré plus haut, p. 43.
2. F. Oelmann, *Ein achaïsches Herrenhaus auf Kreta*, dans *Arch. Jahrb.*, 1912, p. 38 et suiv.
3. M. Oelmann réfute avec des raisons décisives l'hypothèse de M. Mackenzie, qui veut diviser l'âge mycénien en deux périodes et attribuer la série

En limitant nos recherches aux types architectoniques, nous n'avons rien trouvé qui infirmât cette conclusion. Bien au contraire, elle nous apparaît applicable à une plus longue période que ne pensait M. Oelmann. Non seulement il n'y a point d'hiatus dans tout le cours de l'âge mycénien, mais nous n'en pouvons pas non plus apercevoir entre cet âge et celui qui l'a précédé. Pour l'historien de l'architecture, qui fait abstraction de la technique et du décor monumental, les constructions prémycéniennes et mycéniennes ne forment qu'une même chaîne ininterrompue. Dans ce domaine particulier de l'art, on peut remonter depuis les temps doriens non pas seulement jusqu'à l'époque des tombes en puits, mais jusqu'aux établissements néolithiques du troisième, voire du quatrième millénaire, sans rencontrer une solution de continuité.

Il y a là, ce semble, un assez sérieux indice pour rattacher à la même origine les Prémycéniens et les Mycéniens. Et comme les seconds (les Achéens de l'épopée) sont certainement des Hellènes, le même nom conviendrait encore aux premiers. Le mot *préhellénique,* appliqué aux populations primitives de la péninsule serait donc inexact, ou, pour le moins, inutile. En tout cas, la distinction d'un art hellénique et d'un art préhellénique ne se justifie point pour ce qui concerne les constructions, puisque le même type de bâtiment se conserve depuis l'âge néolithique jusqu'aux temps achéens et bien au delà. L'architecture en Grèce a sans cesse progressé dans la même voie; ses ouvrages sont tous de la même race, et le nom d'hellénique ne peut être refusé aux plus anciens, si nous le donnons aux plus achevés.

des monuments mycéniens à deux races distinctes. Pour M. Mackenzie (*Cretan Palaces*, dans *Annual of Brit. School at Athens*, XII, p. 216 et suiv.; XIII, p. 423 et suiv.), jusqu'au temps du troisième style céramique mycénien, l'Argolide a été occupée par une population préhellénique, par des Pélasges dont la culture ne diffère point de celle des Crétois de la même époque (minoen récent III). A partir du quatrième style céramique mycénien et du minoen récent III b (fin du XIII[e] siècle), on devinerait à certains indices (innovations dans l'art décoratif, l'armement, le costume, le mode de sépulture) l'arrivée d'une race nouvelle, qui serait celle des Achéens. Sur la théorie générale de M. Mackenzie, dont découle cette opinion particulière à propos des Achéens, cf. ci-dessous, p. 119 et suiv.

CHAPITRE III

La maison et l'édifice hypostyle aux temps doriens.

Vers l'an 1200 avant l'ère chrétienne nous savons qu'une vague humaine venue du Nord déferle sur la péninsule hellénique, refoulant ou submergeant les anciennes populations. Dans le domaine de l'industrie, de la sculpture et de l'art décoratif, les styles et les types mycéniens disparaissent, ou très peu s'en faut. Les envahisseurs ne recueillent rien ou presque rien de l'héritage des vaincus. Quand, après de longs balbutiements, leur art sort enfin de l'enfance, il accuse des tendances toutes nouvelles. Il s'oppose par tous ses caractères à celui de l'âge précédent. Les monuments de l'architecture donnent-ils lieu à une pareille constatation ? Les invasions doriennes ont-elles dans l'histoire de cet art les mêmes conséquences? Apportent-elles une modification au type de bâtiment hypostyle qu'on a vu se constituer et se répandre en Grèce pendant la période précédente? Tel est le point sur lequel nous avons à donner quelques précisions.

I. *Réapparition des plans curvilignes, à Thermos, à Gonnoi, à Érétrie, à Égine, à Olympie.*

La série des ruines postérieures aux invasions doriennes débute par des constructions curvilignes identiques à celles des temps prémycéniens.

A Thermos, sur l'emplacement du sanctuaire d'Apollon, M. Sotiriadis a dégagé trois fondations en forme de fer à cheval [1]. Ces vestiges, que recouvrait en partie le temple du VIe siècle, sont, à n'en pas douter, postérieurs au déclin de la culture

1. Sotiriadis, Ἐφημ. ἀρχ., 1900, p. 175 et suiv.; Ἐλλειψοειδῆ κτίσματα τοῦ Θέρμου, 1909; Pfuhl, dans *Athen. Mitteil.*, 1905, p. 369 et suiv.; Bulle, *Orchomenos*, p. 49 et suiv.; Noack, *Ovalhaus u. Palast*, p. 65 et suiv.

mycénienne. Ils datent de ce *moyen âge* qui précède l'éveil de l'art archaïque et ils n'en sont pas les moins curieux témoins.

Au Nord du temple est apparue d'abord une fondation très lisible, conservée par endroits sur une hauteur de plus d'un mètre. Elle dessine en plan une ellipse, coupée d'un côté par un mur droit, normal au grand axe *(fig. 26)*. Un second mur doublait celui-ci, à quelques mètres en arrière, formant en avant de l'espace principal une sorte de prodomos. Ce prodomos est en partie engagé sous les ruines du temple archaïque.

Non loin de là, vers le Sud, on a mis à nu une autre fondation, moins considérable, mais d'une forme pareille. C'est celle d'un petit bâtiment en fer à cheval, qui, par une anomalie sans autre exemple, ne semble pas avoir eu son entrée à son côté droit, mais sur l'une des faces latérales. Enfin, à la place exacte du temple d'Apollon s'élevait avant lui un troisième édifice d'un type analogue. Le contour en est indiqué par de nombreuses dalles de pierre, régulièrement espacées, qui dessinent un fer à cheval très allongé, et qui sont les stylobates d'une colonnade disparue.

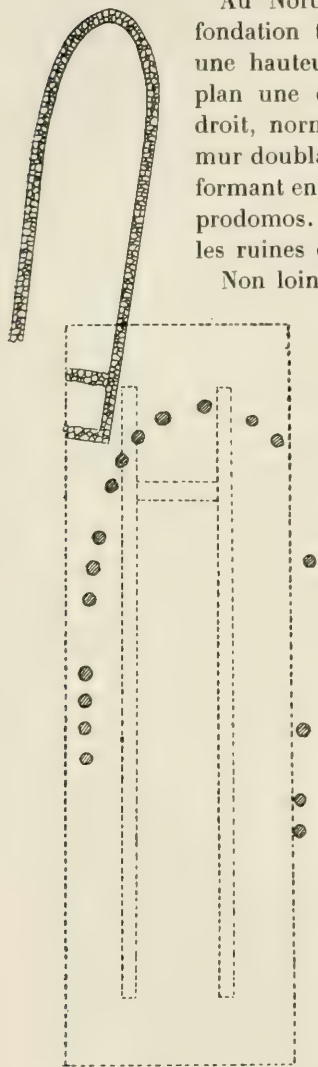


Fig. 26.

Thermos. Fondations curvilignes retrouvées sous le temple d'Apollon.

L'importance de la découverte dépend pour une large part de la destination que l'on reconnaît à ces trois édifices. Dans celui du Nord, on a trouvé, tout au fond de l'abside, les restes de deux tombeaux. Vers le milieu, le remblai contenait encore des cendres, de menus ossements, des débris de vases. M. Sotiriadis supposa qu'il avait affaire aux ruines d'un *héroon*. Quant aux dalles disposées en fer à cheval, sous les fondations du temple archaïque, ce ne seraient pas selon lui des bases de colonnes; elles ne proviendraient pas d'un véritable édifice, mais d'une

simple clôture entourant un autel. A cette place, en effet, des cendres et divers résidus de combustion étaient mêlés aux terres du remblai. La ruine du Sud n'a pas donné lieu aux mêmes constatations et n'a livré aucune trouvaille. Mais, se fondant sur l'identité de plan, M. Sotiriadis l'appelle comme celle du Nord un héroon. Une enceinte d'autel et deux tombeaux, telles seraient les trois constructions de Thermos. Si l'on acceptait cette manière de voir, ces ruines ne nous fourniraient plus la preuve formelle d'un retour au système curviligne. Seuls les deux héroons entreraient en compte et nous savons que la maison curviligne se survit indéfiniment à elle-même dans les monuments funéraires.

Mais l'hypothèse de M. Sotiriadis n'a de vraisemblance que pour le bâtiment du Nord. Encore n'est-il pas assuré que toute ruine où l'on découvre des tombeaux soit celle d'un héroon[1]. Pour le bâtiment du Sud, conclure de sa forme arrondie à son caractère funéraire, c'est postuler le fait qui est en question, à savoir que le plan curviligne avait déjà cessé d'être en usage et n'était plus donné aux maisons des vivants. Quant aux dalles disposées en ellipse, j'ai peine à comprendre dans quelle sorte de clôture elles pouvaient trouver leur emploi. M. Sotiriadis songe à de simples poteaux servant d'armature à un clayonnage ou à une palissade[2]. Mais qui ne voit la difficulté de faire tenir en place des pieux dressés sur des dalles, et non engagés dans une mortaise, s'ils ne sont maintenus à leur sommet par un entablement? Quelques lignes plus loin, le même savant semble se représenter d'une autre manière cette prétendue clôture. Elle aurait uniquement consisté dans cet alignement de pierres plates. Ce ne serait point une barrière, mais la limite, dessinée sur le sol, d'un terrain consacré. Cette seconde explication se heurte à plus d'objections encore que la première. Il n'y a pas d'exemple qu'on ait jamais usé d'un tel moyen pour marquer le contour d'un *téménos*. Les dalles dont il s'agit ont exactement l'aspect de celles qu'on voit souvent disposées sous des colonnes de bois dans les constructions archaïques ou légères. Elles ne peuvent guère provenir que d'un péristyle elliptique. Que cette

1. M. Bulle (*Orchomenos*, p. 49) doute même que dans ce bâtiment du Nord les tombes appartiennent à la même époque que les fondations de murs qui les entourent. Il observe qu'elles étaient disposées sans aucun ordre et ne contenaient que de très pauvres offrandes, ce qui s'accorde mal avec l'hypothèse d'un héroon.

2. Sotiriadis, *Ibid.*, p. 30.

colonnade ait entouré une cella, c'est ce qui semble peu probable, puisque les seules fondations retrouvées à l'intérieur de l'ellipse ne peuvent être attribuées, comme le voulait M. Bulle, à la même époque[1]. Il faudrait donc se représenter l'édifice comme un simple pavillon, ouvert à tous les vents[2]. L'existence d'un autel, entre les colonnes, n'est pas suffisamment attestée par le dépôt de cendres qu'ont rencontré les fouilleurs. Les cendres abondent toujours sur l'emplacement des sanctuaires. C'est pour en avoir trouvé dans l'Altis, sur les ruines des maisons néolithiques, qu'on avait confondu deux de celles-ci avec les restes du grand autel de Zeus.



Fig. 27. Sékos de Gonnoi.

Faute de précisions plus grandes, retenons du moins ce fait, qu'un seul des trois bâtiments curvilignes de Thermos, celui du Nord, peut être tenu avec vraisemblance pour un héroon. Celui du Sud, où ne subsistait nulle trace de sépulture, paraît n'être qu'une habitation ; le troisième, dont il ne reste que la ligne de dalles, semblerait plutôt une construction d'apparat, un temple-baldaquin, sans cella centrale. Si ces trois ruines des premiers temps doriens ont toutes la même forme elliptique, cela ne se peut expliquer que par un recul momentané de l'architecture et un retour général aux plans curvilignes.

Cette conclusion pouvait paraître douteuse il y a encore très peu de temps. Elle est devenue indiscutable depuis qu'on a découvert en Thessalie et en Eubée des édifices curvilignes identiques à ceux de Thermos et comme eux postérieurs à l'âge mycénien.

En 1911, à Gonnoi, dans la région de Volo, M. Arvanitopoullos a terminé le déblaiement d'un petit temple en forme de fer à cheval *(fig. 27)*[3]. L'édicule, plusieurs fois reconstruit sans doute sur ses premières fondations, a subsisté pour le moins jusqu'au IVe siècle. Il était dédié à Athéna Polias comme l'attestent de nombreuses inscriptions. Des restes de chapiteaux très

1. Sotiriadis, *Ibid.*, p. 29.

2. Pausanias signale à Elis un édifice sacré du même genre. C'était un simple baldaquin, reposant sur des colonnes de bois et ne recouvrant aucune cella. Il l'appelle d'abord temple, mais ajoute qu'on le disait aussi un μνῆμα, c'est-à-dire un héroon, VI, 24, 9 : Ἠλείων δὲ ἐν τῇ ἀγορᾷ καὶ ἄλλο τοιόνδε εἶδον ναοῦ σχῆμα· ἔστι δὲ οὐχ ὑψηλὸν, καὶ τοῖχοι μὲν οὐκ εἰσί, τὸν ὄροφον δὲ δρυὸς ἀνέχουσιν εἰργασμένοι κίονες..

3. Πρακτικά, 1911, p. 315 et suiv.

archaïques, retrouvés parmi ses ruines, proviennent selon toute vraisemblance de deux colonnes dressées *in antis* sur sa façade. La fouille n'a livré aucun tesson d'époque mycénienne.

A Érétrie, les fouilles récentes de M. Kourouniotis au sanctuaire d'Apollon ont révélé l'existence de trois bâtiments semi-elliptiques [1]. Comme à Thermos, l'édifice qui leur succède dans la superposition des ruines est un temple à longue cella rectangulaire, avec file de colonnes médiane. La série des menues trouvailles débute par des tessons géométriques et ne comprend aucun débris mycénien.

Au même temps sans doute doit être encore rapportée la fondation absidiale qui est apparue sous l'opisthodome du temple d'Égine [2]. Enfin cette série de ruines se clôt par un monument depuis longtemps connu, le vieux bouleutérion d'Olympie. A une date beaucoup plus basse, au plus tôt vers le VIe siècle, et peut-être même au Ve, on élevait encore à Olympie un grand édifice en fer à cheval. Les formes curvilignes tombées en désuétude aux temps mycéniens, revenues en faveur pendant le moyen âge dorien, s'appliquaient encore à des constructions sans caractère funéraire, dans lesquelles nulle tradition religieuse n'obligeait à conserver les types du passé.

Le bouleutérion d'Olympie se compose de trois bâtiments

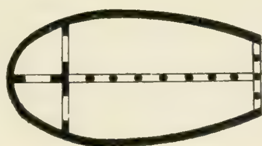


FIG. 28.

Bouleutérion d'Olympie. Plan du bâtiment du Sud figuré avec exagération des courbures.

d'époques différentes [3]. Au centre est un enclos carré, sans doute découvert, qui ne saurait nous intéresser pour le moment, n'étant pas antérieur au IIIe siècle. Au Sud et au Nord, deux longues salles flanquent cette cour centrale. Au premier coup d'œil on les croirait de forme identique ; elles dessinent chacune

1. Παναθήναια, 1910, X, p. 126 ; *Arch. Anzeig.*, 1911, col. 122.
2. *Arch. Anzeig.*, *Ibid.*
3. *Olympia*, *Bauwerke*, I, p. 76 et suiv. ; pl. 55 ; Pfuhl, dans *Athen. Mitteil.*, 1905, p. 370.

un rectangle, prolongé en arrière à l'Ouest par un demi-cercle. Une rangée de colonnes médiane divise ce rectangle en deux vaisseaux. Au fond du bâtiment, la partie semi-circulaire était séparée de l'espace antérieur par une cloison transversale, et divisée aussi en deux quarts de cercle par une seconde cloison longitudinale placée dans l'axe de l'édifice. A l'Est, les deux salles avaient pour façade un portique composé de trois colonnes *in antis*.

Sur des plans à petite échelle on ne peut noter entre ces deux constructions symétriques aucune différence. En réalité, elles sont de deux types distincts. Celle du Nord a ses longs côtés exactement parallèles, son abside exactement circulaire. Dans celle du Sud, les murs latéraux ne sont pas rectilignes, mais sensiblement incurvés. Le plan ne se décompose plus ici en un rectangle et un demi-cercle ; il dessine une sorte d'ellipse, coupée à l'Est par un front droit *(fig. 28)*.

D'après les observations de M. Dörpfeld, l'aile du Nord aurait été construite au VIe siècle ; celle du Sud, un peu plus tard, vers le début du Ve. Telles sont du moins les dates que paraissent indiquer les profils des deux colonnades doriques dont on a retrouvé les fragments dans la fouille. Elles ne peuvent valoir que pour les parties hautes des deux édifices, non pour les fondations[1]. A ne considérer que les plans, l'aile du Nord devrait être la plus récente, comme représentant un type monumental plus régulier, moins complètement curviligne. L'aile du Sud, avec ses murs cintrés sur trois faces, a des chances d'être la plus ancienne. Les fragments doriques, travaillés dans la manière du Ve siècle, proviendraient en ce cas d'une réfection totale ou partielle de l'édifice.

Il n'est pas rigoureusement démontré, mais il reste très vraisemblable que ces trois ruines sont bien celles du bouleutérion aperçu et mentionné par Pausanias. Je ne discuterai pas ici cette identification, car elle est pour nos recherches d'une importance très secondaire. Je m'étonne que M. Bulle persiste à établir un rapport entre la forme curviligne du bâtiment et son emploi comme bouleutérion[2]. Sans doute, nous rencontrerons plus tard, en Grèce, des salles d'assemblées disposées en hémicycle. Mais ce seront des édifices d'un tout autre type, de véritables théâtres couverts. C'est en tant que théâtres, et pour grouper plus

1. Cf. Bulle, *Orchomenos*, p. 50, n. 1.
2. Bulle, *Ibid.*, p. 48.

commodément autour d'une tribune une assistance nombreuse qu'ils prendront la forme semi-circulaire. A Olympie, dans l'édifice qu'on vient de décrire, l'hémicycle ne peut avoir la même raison d'être, puisqu'il ne contient pas de gradins. Il ne constitue qu'une annexe de la salle principale, séparée d'elle par un mur transversal et divisée en deux chambres peu spacieuses par une cloison normale à ce mur. On ne voit pas dans quelle intention pratique on aurait cintré la paroi externe de ces deux chambres. Je ne sache pas non plus que dans une salle d'assemblée la forme ronde ait pu être imposée par une tradition religieuse, comme c'était le cas pour les héroons et les tombeaux. La présence de l'abside n'est donc pas la preuve qu'il s'agit ici d'un bouleutérion; et réciproquement, si ce fait était par ailleurs démontré, il n'expliquerait pas la présence de l'abside.

Ce qu'il importe de retenir, c'est que nous trouvons à Olympie, à la fin de l'époque archaïque, deux spécimens d'une architecture curviligne évidemment apparentée à celle de Thermos, de Gonnoi, d'Érétrie. Ils nous montrent la salle oblongue, en fer à cheval, revenant par degrés à la forme rectangulaire, et compliquant en même temps ses dispositions intérieures. Les deux ailes du bouleutérion, semblables mais non identiques, représentent deux moments successifs de cette évolution. Celle du Sud n'est en progrès que sur un seul point par rapport aux maisons néolithiques et aux ruines de Thermos. Elle aligne une rangée de colonnes sous la poutre faîtière. C'est le seul bâtiment curviligne retrouvé en Grèce qui réalise le type du naos à deux vaisseaux. Celle du Nord est déjà toute proche du type rectangulaire. Ce n'est plus une salle elliptique, mais un bâtiment quadrilatéral qu'on a prolongé en arrière par une abside. L'étape prochaine nous mènera jusqu'à la cella quadrangulaire à deux nefs, telle qu'on la trouve à Sparte, à Locres, à Thermos, à Érétrie, à Thasos, à Délos, à Néandria.

De cette aile Nord, on peut rapprocher un monument d'époque voisine, dont M. Wiegand a reconnu les traces sur l'Acropole d'Athènes[1]. Il garde le même plan avec de moindres dimensions et sans la colonnade intérieure. Une autre ruine semblable a été découverte à Delphes dans les couches profondes du remblai, à quelques pas et au Nord du grand temple d'Apollon[2]. Nul

1. Wiegand, *Poros Architektur*, p. 160.
2. *Fouilles de Delphes*, *plan V* (état actuel); Wiegand, *Ibid.*, p. 161.

indice ne permet de lui donner un nom. Son mur de fond s'arrondit en hémicycle, mais cette abside n'occupe plus ici, comme dans les constructions précédemment citées, toute la largeur de la cella. Elle laisse place à droite et à gauche pour deux pans de murs droits. C'est déjà et très exactement l'aspect que prendra l'abside dans les constructions grecques des temps alexandrins et dans l'architecture romaine.

II. *Édifices rectangulaires de même forme que le mégaron mycénien. Salles à deux vaisseaux, avec colonnade médiane.*

On ne conclura pas des pages précédentes que les premiers siècles de l'âge dorien ont ignoré le plan rectangulaire. Il n'y a pas apparence que la construction à murs droits soit, même très peu de temps, tombée dans l'oubli. Aussi bien les ruines des édifices mycéniens ne pouvaient-elles manquer d'en suggérer l'idée aux nouveaux venus, si peu avancés qu'ils fussent encore dans l'art de bâtir[1].

Le temple d'Artémis Orthia, à Sparte, est jusqu'à présent le plus ancien des bâtiments rectangulaires postérieurs aux invasions doriennes[2]. On en place la construction au plus tard vers le milieu du VIIIe siècle. C'était un sékos sans péristasis ouvert à son petit côté et divisé en deux vaisseaux par un unique alignement de colonnes. Ce plan n'est pour nous rien moins qu'une nouveauté. Nous l'avons déjà rencontré à l'époque mycénienne, à Troie, à Arné, dans des mégarons moins imposants que ceux de Tirynthe et de Mycènes. Nous en connaissons même, à Sesklo, un exemple antérieur à la diffusion en Grèce de l'art mycénien.

Nous le retrouvons dans des temples du VIe ou du Ve siècle à Thermos, à Locres *(fig. 31)*, à Paestum, à Néandria *(fig. 29)*, à Érétrie, à Thasos[3]. La division du plan en deux vaisseaux n'allait

1. On ne saurait d'ailleurs admettre que toutes les grandes constructions mycéniennes ont été en peu de temps détruites. M. Frickenhaus a reconnu qu'à Tirynthe le palais avait subsisté, au moins en partie, jusqu'au VIIe siècle (*Tiryns, Die Ergebnisse der Ausgrab. des kais. Instituts,* I, 1912, p. 36).

2. *Annual of Brit. School at Athens*, XIV, p. 17 et suiv.; XVI, p. 26, fig. 5; pl. V. Les restes de l'édifice se classent dans une strate antérieure à l'apparition de la poterie protocorinthienne, donc antérieure à 750.

3. Sur les édifices rectangulaires à deux nefs, cf. Michaelis, dans *Mélanges Perrot*, p. 240. Il faut ajouter à sa liste : Sparte, Érétrie (*Arch. Anzeig.*, 1911, col. 122) et Thasos (*Comptes rendus d. Acad. d. Inscr.*, 1912, p. 212 et suiv.).

pas sans de graves défauts pour des édifices sacrés abritant une statue de culte. Ou bien cette statue gardait sa position normale dans l'axe du bâtiment, et, par suite, était masquée par la colonnade médiane; ou bien, pour la rendre visible, il la fallait déplacer, au détriment de la symétrie, vers l'une ou l'autre des parois latérales. Si l'on adopta si souvent une disposition aussi imparfaite, c'est qu'elle offrait par ailleurs de

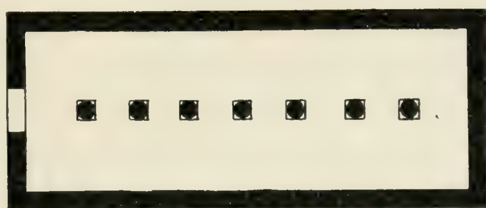




Fig. 29.
Cella de Néandria.

très réels avantages. Elle permettait de réduire au minimum le squelette de la charpente. Les colonnes alignées dans l'axe de la porte soutenaient directement la faîtière, qui supportait elle-même la tête des chevrons. Pour couvrir une cella à triple vaisseau, il fallait, par contre, établir sur chaque paire de colonnes une véritable ferme, avec un poinçon, ce qui compliquait notablement le travail et augmentait la dépense. Les constructeurs mycéniens avaient vite surmonté cette difficulté. Les Doriens, qui mirent des siècles à devenir d'habiles charpentiers, reculèrent longtemps devant elle.

Dans tout autre édifice qu'un temple le plan à deux nefs conservait ses avantages sans présenter les mêmes défauts. Nous en aurions sans doute de plus nombreux exemples à citer, si les monuments de l'architecture civile étaient un peu moins rares au VIIe et au VIe siècle. Un édifice archaïque de Délos, qui n'abritait ni un autel, ni une statue de culte, répète exactement le plan des cellas de Locres, de Sparte et de Néandria. C'est une assez vaste salle, presque entièrement construite en marbre, qui est située à l'intérieur de l'enceinte sacrée, entre les Propylées et le temple d'Apollon. Contre l'un de ses murs latéraux s'adossait, à l'extérieur, la base de l'Apollon colossal des

Naxiens[1]. Des réfections partielles et successives n'ont pas altéré l'aspect du plan primitif. Le bâtiment était ouvert, comme un simple passage, sur ses deux petits côtés, à l'Est et à l'Ouest. Des bases de marbre, ayant supporté des colonnes de bois, s'alignent sur une seule rangée dans le sens du grand axe. A l'Est, s'étend un étroit prodomos avec deux colonnes ioniques *in antis*. Le dallage intérieur est fortement incliné vers le côté Ouest, où subsiste une très large rigole de marbre pour l'évacuation des eaux. Il se peut que cette galerie ionique ait abrité une fontaine.

Les peintures céramiques deviennent au VIe siècle d'utiles documents pour l'historien de l'architecture. Même pour l'étude des plans d'édifices elles sont à consulter. Leur témoignage s'ajoute à celui des ruines pour attester la fréquence à l'époque archaïque du plan oblong à deux vaisseaux.

Un vase à figures noires, souvent reproduit, nous montre en coupe une salle de bain publique[2]. Quatre femmes, dont les vêtements sont accrochés à une tringle, reçoivent les jets d'eau que déversent des mufles de bêtes. Si l'on fait la part des conventions et des abréviations familières aux peintres de vases, on reconnaîtra aisément ici un petit édifice à deux vaisseaux comparable à la stoa de Délos. A droite et à gauche, bien que le décorateur ait figuré deux colonnes, il n'y a pas de doute qu'on doive suppléer deux murs pleins. Cette salle de douche est évidemment close, sinon l'eau qui séjourne sur les dalles et qui monte jusqu'aux genoux des baigneuses se répandrait au dehors. La colonne médiane fait partie d'une rangée qui divise la salle en deux nefs et qui étaye en leur milieu les poutres du toit. C'est par analogie avec elle et par erreur que le peintre a représenté deux autres colonnes, à la place où devaient être figurés des murs. L'entablement, où sont sommairement indiqués des triglyphes, est celui que présentait l'édifice sur sa façade. Par une convention bien explicable, les parties hautes du bâtiment sont vues du dehors en élévation, tandis que les parties basses sont figurées en coupe. Il est assez difficile de

1. *Comptes rendus d. Acad. d. Inscr.*, 1909, p. 411; il est possible que ce soit là l'oikos des Naxiens ; cette hypothèse a été suggérée par le voisinage du colosse, mais elle a contre elle la forme du bâtiment, ouvert à ses deux bouts, qui diffère passablement des autres oikoi enclos dans l'enceinte du hiéron.

2. Lenormand-Witte, *Élite céram.*, IV, pl. XVIII; Durm, *Bauk. d. Griechen*, p. 500, fig. 444; Perrot-Chipiez, VIII, p. 52, fig. 37.

savoir quelle était dans la réalité la place exacte des mufles d'animaux. On ne voit guère pourquoi les uns sont vus de face, les autres de profil, si ce n'est que le peintre a pu, selon le cas, selon l'espèce d'animal dont il s'agissait, trouver l'une ou l'autre des deux représentations plus facile.

Un vase du Musée de Leyde, très analogue au précédent[1], mais d'un dessin plus exact, nous montre encore un édifice à deux vaisseaux servant de salle de douches. Ici la différence est bien marquée entre la colonne de bois de la rangée médiane et les murs de pierre qui ferment la salle sur ses deux côtés. Murs et colonne supportent une frise de triglyphes et un fronton couronné d'acrotères. On ne saurait dire s'il s'agit d'un édifice oblong, développé en profondeur, ou d'une simple niche, avec seulement une ou deux colonnes dans l'axe. La première hypothèse a pour elle la plus grande vraisemblance. Dans les deux cas d'ailleurs, le type de l'édifice reste le même; il est caractérisé par l'emploi d'un support médian dressé dans l'axe du fronton.

Le mégaron à deux nefs, en s'adaptant à divers usages, modifiait certaines de ses dispositions secondaires. Réduit à de petites dimensions et à une faible profondeur, on y logeait commodément une fontaine. En lui donnant au contraire une forme très allongée et en abattant l'un de ses murs latéraux, on obtenait la *double stoa,* l'une des créations les plus importantes de l'architecture hellénique. Ce modèle de portique, qu'on rencontre auprès de tous les sanctuaires et sur toutes les agoras, joue le rôle d'un simple appentis, mais présente la même structure que les édifices clos. Au premier coup d'œil, il semble très différent du mégaron; à vrai dire, il en conserve toutes les caractéristiques et n'en est qu'une variante. C'est un mégaron à double vaisseau, dont l'ouverture s'est transportée du petit côté sur l'une des faces latérales.

La première en date de ces doubles stoas est celle qu'a retrouvée M. Waldstein près du vieil Héraion d'Argos[2]; elle

1. Perrot-Chipiez, VIII, p. 51, fig. 36; *Jahreshefte*, 1899, p. 18, fig. 19.

2. Waldstein, *Argive Heraeum*, I, p. 112 et suiv.; pl. XII; l'élévation et le plan restaurés (pl. IX et pl. X) sont sur plusieurs points en désaccord; les colonnes extérieures, dans le plan, correspondent exactement à celles de la file intérieure; dans l'élévation, les deux séries se chevauchent et l'ordre extérieur semble moins élevé que celui du dedans. On voudrait aussi plus de détails sur la date de l'édifice, qui est indiquée brièvement et vaguement dans une note de la page 116.

semble de peu postérieure au plus ancien temple d'Héra. Les plus belles et les plus vastes s'élèveront dans les villes grecques après l'époque d'Alexandre et seront dédiées par les Diadoques.

III. *L'habitation grecque des temps doriens.*

Pour toute la période préhistorique, l'histoire de l'architecture se résumait dans celle de l'habitation. Pendant les siècles qui suivent les invasions doriennes, c'est, au contraire, sur la maison que nous avons les données les plus vagues. Nulle part encore les fouilles ne nous ont mis sous les yeux les ruines

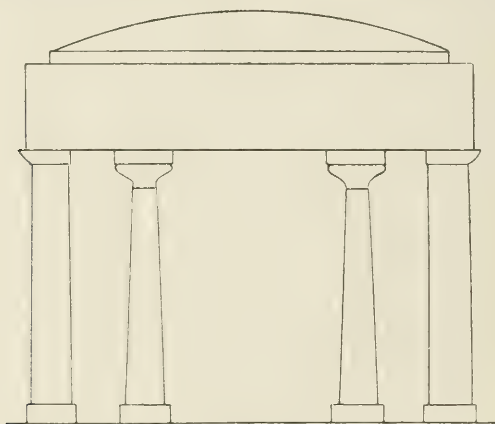


Fig. 30.
La maison de Thétis, d'après le vase François.

lisibles d'une habitation grecque archaïque de quelque importance. Mais, ici encore, les peintures céramiques suppléent en partie au témoignage insuffisant des monuments.

Le vase François[1] et le vase d'Amphiaraos[2] nous donnent l'image en élévation d'un logis grec selon la mode du VIIe et du VIe siècle. A un seul détail près, sur lequel nous aurons à revenir, les constructions représentées sur les deux vases sont identiques. Vues de plein front, elles nous montrent

1. Perrot-Chipiez, VIII, p. 60; Furtwängler-Reichhold, *Griech. Vasenmalerei*, I, p. 9, dessin restauré de la maison de Thétis, par Reichhold.
2. *Monum. d. Istit.*, X, 4,5; Noack, *Homer. Pal.*, p. 72.

une étroite façade à deux colonnes *in antis*. Une porte médiane est percée dans le mur qu'on aperçoit derrière ces colonnes et qui limite le prodomos. C'est plus qu'il n'en faut pour reconnaître la forme de l'édifice et le classer parmi les types étudiés ci-dessus. La maison de Thétis *(fig. 30)* et celle d'Amphiaraos ne sont autre chose que de petits mégarons. Leur médiocre largeur peut laisser supposer qu'on y a supprimé la colonnade intérieure et que les deux colonnes *in antis* ne sont plus ici qu'un motif de façade, comme c'est le cas dans les *trésors* et les temples de petites dimensions. De toute façon cet édicule est le descendant certain de la salle mycénienne.

M. Reichhold, qui s'est appliqué à reconstituer la maison de Thétis d'après la scène du vase François, n'a rencontré de difficulté que pour le dessin des parties hautes. Au lieu du fronton et des acrotères qui couronnent les édifices doriques dans les peintures céramiques du même temps, le décorateur semble avoir voulu figurer ici le profil arrondi d'une coupole surbaissée. Cette indication a causé quelque surprise aux commentateurs. M. Reichhold et M. Perrot en ont signalé l'étrangeté, mais finalement ils ont passé outre : « Ce que l'on a là, dit M. Perrot, c'est une abréviation du fronton triangulaire. Dans le bandeau où se développe le cortège de ces illustres noces, le peintre n'aurait pu donner au fronton sa forme et sa hauteur vraies sans le faire empiéter sur la riche bordure qui sert de cadre, ce qui aurait été disgracieux, ou sans beaucoup réduire la taille des personnages, ce qu'il ne voulait pas. C'est ce que l'artiste avait déjà marqué en le dessinant à une plus petite échelle que les acteurs de la scène. Il a usé de la même liberté en se contentant d'indiquer et de rappeler par un tracé tout conventionnel l'existence du fronton. Pour des raisons identiques il a encore eu recours à cet expédient lorsque dans un autre des tableaux du cratère il a eu à figurer une fontaine. » A vrai dire, cette explication ne satisfait qu'à moitié. Si le peintre tenait à figurer le fronton, il ne lui manquait guère de place pour en indiquer la forme exacte et pour en montrer le sommet aigu. Aussi bien, l'édifice était déjà réduit à des proportions toutes conventionnelles; avec quelques millimètres de moins on l'aurait pu faire tenir tout entier, lui et son fronton, dans la zone des personnages. On n'aurait fait en cela que se conformer à la loi de l'isocéphalie. Si l'on craignait au contraire d'abaisser par trop la hauteur des colonnes, il était naturel de

couper la façade, soit au ras de l'architrave, comme c'est le cas dans bien des peintures antiques, soit au-dessus de la frise, comme dans le vase d'Amphiaraos.

Mais est-il nécessaire de retrouver un fronton classique dans cette silhouette noire, arrondie, qui n'offre nullement l'apparence d'un tympan orné? M. Reichhold rejette l'hypothèse d'une toiture bombée. « L'architecture grecque, dit M. Perrot, ne paraît pas avoir jamais connu la coupole sur plan carré. » Oui, sans doute, si l'on songe à une construction appareillée, majestueuse, pareille aux dômes des Byzantins. Mais nous n'avons ici qu'une maisonnette, faite de briques et de bois. Il ne s'agirait donc que d'une coupole de chaume ou d'argile, soutenue comme dans les huttes primitives par une armature de bois. Enfin, rien ne prouve que cette toiture bombée recouvre un plan carré. Pourquoi cet édicule à front droit n'aurait-il pas pour fond une abside, comme les maisons néolithiques de l'Altis, comme les bâtiments plus récents de Thermos et de Gonnoi, dont elle est peut-être contemporaine, comme le bouleutérion d'Olympie, qui lui est postérieur en date? La connaissance de ces ruines nous fournit contre MM. Perrot et Reichhold une très sérieuse objection. Des bâtiments de plan absidial, couverts d'une coupole légère, ont existé dans la Grèce primitive. Le type en a certainement reparu après les invasions doriennes. Des ruines curvilignes qu'on a étudiées plus haut, peut-être faudrait-il rapprocher la maison et la fontaine du vase François. Ce n'est là sans doute qu'une hypothèse, mais c'en était une autre, et aussi discutable, de voir dans ces peintures une indication abrégée du fronton, qui resterait par ailleurs sans exemple. Il est fort possible que la maison absidiale ait prolongé son existence jusqu'au VIe siècle.

V. *Le mégaron homérique.*

On s'étonnera peut-être que nous n'ayons pas encore parlé de la maison homérique. C'est un sujet que les archéologues ont fréquemment abordé depuis les découvertes de Schliemann et sur lequel il faut être ou très long ou très court[1]. Pour les raisons suivantes, je choisirai d'être court.

1. Cf. Joseph, *Paläste d. homerischen Epos.*; Puchstein, *Arch. Anzeig.*, 1891, col. 42 et suiv.; Jebb, *The homeric house in relation to the remains at Tiryns*,

Un essai de restitution de la maison d'Ulysse à Ithaque intéresse beaucoup plus les commentateurs de l'Odyssée que les historiens de l'architecture. En telle matière, les données de l'archéologie sont d'un précieux secours pour le philologue, mais la réciproque n'est guère vraie. L'examen des textes n'ajoute rien d'essentiel à ce que nous vient d'apprendre l'examen des monuments, tant mycéniens qu'archaïques. Réduits aux seuls renseignements qu'on peut glaner à grand'peine dans l'Odyssée, nous n'aurions qu'une bien vague image de la maison homérique. Le poète nous parle des *hautes colonnes* du mégaron, de ses *grandes poutres*, et de son *large seuil;* il est muet sur le point qui nous intéresserait avant tout : la forme et les proportions de la salle. Nous la pourrions imaginer ronde, elliptique ou carrée; plus large que profonde, ou plus profonde que large. Si l'on s'accorde à la supposer oblongue et rectangulaire, c'est qu'on se souvient, et à bon droit, des ruines mycéniennes. La description homérique, il faut le remarquer, est d'une telle imprécision qu'on la pourrait aisément appliquer aux salles hypostyles des maisons égyptiennes ou des palais crétois, lesquels diffèrent par tant de traits du logis hellénique.

Au reste, l'étude des ruines nous a conduit à de si fermes conclusions que le poète n'a plus rien de notable à nous apprendre, du moins sur le plan et la structure de la maison. Le mégaron mycénien et le mégaron archaïque du vi[e] siècle s'étant révélés à nous comme identiques, le mégaron selon Homère, qui doit prendre place dans l'histoire entre les deux précédents, ne saurait être un édifice d'un autre type. Si tel passage de l'Odyssée ou de l'Iliade nous décrivait en termes très précis une construction d'une tout autre espèce, sans aucune parenté avec celles que nous ont fait connaître les fouilles, nous aurions droit de récuser ce témoignage. Il faudrait y voir soit une pure invention du poète, soit le souvenir d'un type de logis étranger à la Grèce propre. Mais tel n'est point le cas, et rien n'est plus facile que de prendre le mégaron mycénien pour théâtre du drame qui se déroule dans les derniers chants de l'Odyssée. C'est ce qu'ont longuement montré MM. Perrot et Noack.

Débarrassées de toutes les conjectures que suggère aux

Journ. Hell. Stud., 1886, p. 170 et suiv.; Perrot-Chipiez, VII, p. 79 et suiv.; Myres, *On the plan of the homeric house, Journ. Hell. Stud.*, 1900, p. 128 et suiv.; Noack, *Homer. Pal.;* Dickins, *Journ. Hell. Stud.*, 1903, p. 324 et suiv. Tous les textes relatifs à la maison d'Ulysse sont rassemblés dans le mémoire de Joseph.

commentateurs la connaissance des palais mycéniens, voici à quoi se réduisent les indications contenues dans les textes homériques :

Dans Ithaque, comme à Troie, la maison comprend une cour (αὐλή). Des portiques (αἴθουσαι) sont plusieurs fois mentionnés ; la disposition et l'emplacement en restent incertains. Il n'est fait en tout cas aucune allusion à un péristyle continu, se développant tout autour de la cour. Cette restitution de Chipiez ne se justifie donc ni par les textes, ni par les monuments.

Le mégaron est précédé d'un porche (πρόθυρον, πρόδομος, αἴθουσα). Dans sa façade s'ouvre une large porte (μέγας οὐδός). Il semble aussi qu'une ouverture secondaire (ὀρσοθύρη) soit percée non loin de la précédente, donnant sur un couloir latéral (λαύρη) ; mais l'exégèse de ces deux mots prête encore à discussion. Au mégaron fait suite le θάλαμος, lequel supporte un étage appelé ὑπερῷον.

Des bâtiments annexes servant de magasins ou de communs, sont souvent cités sous les mêmes noms de μέγαρα et θάλαμοι. Il y faut ajouter dans la maison d'Ithaque cette θόλος dont la forme et la destination restent matière à conjectures. Dans le palais de Priam sont disposées le long des cours des rangées de θάλαμοι où habitent les enfants du roi[1].

Il est possible, mais très douteux, que le mot ῥῶγες désigne des fenêtres du mégaron[2].

Homère connaît deux systèmes de couverture, le toit plat et le toit à versants (cf. ci-dessus, p. 59).

Il ne faut évidemment pas chercher dans ces renseignements épars la matière d'une reconstruction graphique. Homère mentionne les parties de la maison, il ne les décrit jamais. Toute fondation un peu claire apparue sous le pic des fouilleurs, tout tesson où se voit une silhouette d'édifice est pour l'historien de l'architecture un document plus précieux que le récit homérique.

Vue dans son ensemble la maison d'Ulysse paraît moins vaste, aménagée de façon moins luxueuse et moins complexe que les palais de Mycènes et de Tirynthe. Comme l'a montré M. Noack, elle serait plus comparable au palais d'Arné, le plus modeste des manoirs mycéniens. On admet en général que son mégaron est une salle oblongue pareille au pavillon central de tous ces

1. *Od.*, XXII, 151.
2. Cf. *Journ. Hell. Stud.*, 1886, p. 165, et 1900, p. 128 et suiv.

édifices. La chose est à coup sûr fort probable ; j'hésite à dire qu'elle est certaine. Un poète ionien pourrait avoir imaginé la maison d'Ulysse pareille aux maisons de son pays, qui, nous le verrons plus loin, n'étaient pas toujours les exactes répliques du mégaron continental tel qu'on le trouve à Mycènes ou à Arné.

V. *Le temple archaïque. La cella* in antis *et la cella périptère.*

Il est important de noter qu'au VIIe siècle avant notre ère l'habitation privée, ou du moins le bâtiment qui en constitue la partie essentielle, demeure par tous ses traits identique au mégaron mycénien. Peut-être ne tient-on pas assez compte de ce fait lorsqu'on cherche à retracer la genèse du temple grec. Étudier l'art monumental de la période archaïque, c'est, semble-t-il, traiter d'abord et surtout de l'édifice religieux. Sans doute celui-ci résume bien tout l'effort artistique de la cité. Il s'impose de plus à notre attention pour ce double motif qu'il est le plus noble et le mieux conservé des ouvrages d'architecture. Il ne s'ensuit pas qu'on lui doive faire, dans l'histoire des types monumentaux, une place exceptionnelle.

Pendant les siècles qui suivirent les invasions doriennes, les Grecs n'ont jamais eu l'idée de créer un modèle spécial d'édifice pour en faire le temple. Ils n'ont jamais cru nécessaire de donner à leurs dieux un logis d'une forme particulière, mais seulement plus orné que les autres et mieux construit. Ils ont élevé une habitation, un mégaron, sur le plan et selon la méthode qui leur étaient familiers. Ils l'ont fait le plus solide et le plus beau possible ; mais ils n'ont jamais méconnu son identité avec la maison et même après y avoir logé l'image du dieu ils ont continué de l'appeler la maison ; car le mot ναός, à l'origine, n'a pas d'autre sens et il est couramment remplacé par le mot οἶκος.

On aurait tort de considérer le temple comme un modèle architectural dont s'inspirent les autres constructions. C'est exactement le contraire qui est vrai. « Telle est, dit Choisy[1], la prédominance de l'idée religieuse dans la société nouvelle que les édifices civils empruntent leurs caractères à l'architecture des temples... Les propylées sont comme des façades de temples...

1. Choisy, *Histoire de l'architecture*, I, p. 423.

L'idée religieuse marque tout de son empreinte. » Après les observations qu'on vient de faire sur les ruines archaïques, le mal fondé de cette opinion apparaît trop clairement. Ni les propylées n'imitent le temple, ni le temple les propylées. Ces deux sortes de monuments, comme encore les fontaines, les bouleutérions, les leschés, et beaucoup d'autres, ne sont que des emplois et des noms nouveaux donnés à une forme de construction très ancienne. Les Grecs de l'âge archaïque n'ont encore pratiqué qu'une manière de bâtir. Au problème capital de l'architecture, qui est de couvrir et d'enclore un espace donné, ils ont trouvé une solution excellente, mais ils n'en ont trouvé qu'une. Ils savent élever un bâtiment oblong, avec colonnes *in antis*. Pour le rendre plus large, ils ont appris à soulager les grandes poutres du toit au moyen de supports intérieurs qui s'alignent sur une ou deux files. Leurs logis les plus simples sont des mégarons sans colonnes, comme jadis ceux de la seconde Troie. Les maisons les plus belles, celles qu'on juge dignes des héros comme Amphiaraos ou Pélée, sont des mégarons du type développé, avec façade *in antis*. Insoucieux d'inventer, docile aux leçons de ses aînés, l'architecte adapte ce modèle d'édifice aux divers programmes qui lui sont proposés. Il y abat le mur de fond pour en faire un propylée ; il n'y change rien pour en faire la maison du dieu, ou le *trésor* qui doit abriter ses offrandes.

Quand nous disons que le temple dorique dérive du mégaron mycénien, il n'y a rien là que d'exact ; mais on doit ajouter qu'il en dérive indirectement. L'héritier direct du mégaron, c'est la maison dorienne archaïque. Entre la destruction des palais mycéniens et la construction des premiers temples doriens, plusieurs siècles se sont écoulés. Pour qui ne considère que ces deux séries de monuments, l'intervalle est si long de l'une à l'autre, la rupture est si franche, que l'hypothèse d'une filiation directe se peut à peine soutenir. Mais il est facile de trouver le chaînon qui les relie. Ce qui a servi de modèle pour le temple archaïque, ce n'est pas le mégaron mycénien, c'est un mégaron dorien, qui reproduisait déjà fidèlement la forme du mégaron mycénien.

Dans la Grèce dorienne, la maison du dieu ne prend un aspect nouveau, une dignité particulière, que du moment où elle s'entoure d'une péristasis. L'adjonction de la colonnade externe est vraiment, dans l'histoire du temple grec, le fait important, la date initiale. Auparavant l'édifice religieux n'est qu'un mégaron

affecté au culte. On ne connaît pas de temple périptère antérieur aux deux Héraions d'Argos et d'Olympie, lesquels ne remontent peut-être pas jusqu'au VIIIe siècle. Il est improbable qu'il faille placer à une date beaucoup plus haute la création du type périptère.

Lorsque l'Héraion d'Olympie était pour nous le plus ancien de tous les sanctuaires retrouvés, quelques savants inclinaient à croire que le temple avait pu naître périptère, que sa ceinture de colonnes lui avait été donnée dès l'origine pour le distinguer du simple mégaron[1]. Même dans l'ignorance des faits nouveaux révélés par les fouilles, comme l'existence à Sparte d'un temple bien plus ancien et sans péristasis[2], on pouvait faire et l'on a fait à cette théorie de très fortes objections[3]. Le sékos nu[4], sans colonnes sur les flancs, nous conserve certainement la forme première du temple grec. Il n'en est pas la réduction, mais le noyau primitif. Le temple archaïque de Tirynthe, construit au VIIe siècle sur les ruines du palais, et celui d'Orchomène[5] n'ont même pas de prostyle *in antis*. Ce sont de longs mégarons sans colonnes comme ceux de Troie II. « On ne peut prouver, dit M. Noack, que les premiers temples aient été pareils au mégaron. » Sans doute, car on pourra toujours dire des plus anciennes cellas *in antis* révélées par des fouilles qu'elles ne représentent pas le premier aspect du temple grec. Mais il serait pourtant sans exemple que l'architecture ait procédé du complexe au simple et réalisé du premier coup la cella périptère, alors surtout que la péristasis ne correspond dans les cérémonies du culte à aucun besoin précis. Cette singulière théorie pourrait sembler plus acceptable si nous constations qu'au lendemain des invasions doriennes, l'art de bâtir poursuivait paisiblement sa croissance et gardait intact l'héritage des progrès accomplis par ses devanciers. Mais c'est

1. Noack, *Zur Entwick. griech. Baukunst*, dans *Neue Jahrb. f. kl. Altertum*, 1898, p. 580 et suiv.

2. Cf. p. 78.

3. N'avait-on pas d'autres moyens de marquer la dignité de la maison sacrée, comme le décor peint ou sculpté, la qualité de l'appareil et des matériaux, etc.? Cf. les observations de M. Lechat, *Le temple grec*, p. 24 et suiv.

4. Le mot grec σηκός comme le latin *cella* désigne proprement dans l'édifice sacré la partie close de mur par opposition à la péristasis. Ce sens est rendu très clair par l'inscription architecturale d'Épidaure (Cavvadias, *Fouilles d'Épidaure*, p. 83 et suiv.).

5. *Tiryns. Die Ergebn. d. Ausgrab. d. Instituts*, I, p. 3, fig. 1; Bulle, *Orchomenos*, p. 69 et suiv., pl. I, II, III, A 60.

précisément du contraire que nous trouvons la preuve. Bien que les anciennes méthodes et les anciens types de construction ne leur soient pas inconnus, les Doriens recommencent pour leur propre compte un pénible apprentissage et se montrent longtemps de très médiocres constructeurs. Leur art n'était pas capable d'élaborer dès ses débuts un plan aussi complexe et d'une exécution aussi difficile que celui du temple périptère.

VI. *L'origine de la péristasis.*

Entre les diverses hypothèses qui veulent expliquer l'apparition de la péristasis, il est encore permis d'hésiter.

Certains archéologues considèrent cette colonnade comme une invention propre des architectes doriens. « Le temple, dit M. Lechat[1], a dû commencer à se développer par la façade. Un rang de quatre colonnes alignées de façon à correspondre respectivement aux antes des murs latéraux et aux deux colonnes du prodomos constituait une décoration en harmonie avec le reste de l'édifice. Mais ces quatre colonnes ainsi jetées en avant semblaient être en l'air, ne se rattachaient à rien ; elles durent suggérer l'idée de la péristasis entière. » M. Perrot est en somme du même avis[2], mais ne distingue pas ces deux moments dans l'histoire du temple et pense que, pour orner la cella, on lui donna d'un seul coup une ceinture complète de colonnes. M. Fougères suppose qn'on a d'abord adossé des portiques aux faces latérales de la cella, comme dans les petits temples de Lousoi et du Sounion. Ce sont ces appentis, nécessaires pour abriter les sacrifiants, qui, réunis au prostyle, auraient fini par constituer la péristasis[3].

L'étude des maisons rondes d'Orchomène a suggéré à M. Bulle, nous l'avons déjà vu, une explication différente[4]. Pour lui, la péristasis se serait ajoutée d'un seul coup à la cella, mais elle ne serait point une invention dorienne et récente. Le modèle en aurait été réalisé de très bonne heure par les modestes

1. Lechat, *Le temple grec*, p. 28.
2. Perrot-Chipiez, VII, p. 351 et suiv.
3. *Revue histor.*, 1906, p. 327 : *Jahreshefte*, 1901, p. 1 et suiv. (Lousoi). On peut objecter à cette théorie la date récente du temple de Lousoi, lequel n'est pas antérieur à la fin du IVe siècle. Mais il demeure très possible que des temples tout semblables aient existé à l'époque archaïque.
4. Bulle, *Orchomenos*, p. 46 et suiv.

bâtisseurs de huttes rondes. M. Bulle, à Orchomène, n'a trouvé trace d'aucune péristasis, mais il rappelle que les tribus africaines, encore ignorantes du plan quadrilatéral, savent déjà construire un auvent circulaire autour de leur maison, au moyen d'une couronne de pieux qui soutiennent le rebord du toit. On peut douter que l'exemple des primitifs modernes, habitant sous un autre climat que celui de l'ancienne Hellade, soit un argument décisif dans le débat qui nous occupe. Il reste vrai cependant qu'une ceinture complète de colonnes, enveloppant une bâtisse close, s'adapte plus naturellement à une construction ronde qu'à une cella rectangulaire. Mais le fait que M. Bulle peut invoquer avec raison en faveur de sa théorie, c'est la découverte à Thermos d'une colonnade en fer à cheval. Cette ruine, déjà signalée, nous montre une application du plan périptère dans un bâtiment de caractère encore primitif. Les constructeurs des premiers temples périptères, s'ils ne se souvenaient pas de semblables bâtisses, pourtant peu éloignées d'eux, n'ont certainement pas inventé, mais tout au plus retrouvé la péristasis.

On peut, depuis ce fait nouveau, supposer que les choses se passèrent de la façon suivante. L'architecture curviligne avait connu, sinon la maison ronde à péristasis, du moins le *baldaquin sur colonnes*, circulaire ou en forme de fer à cheval. On se souvient, en effet, qu'à Thermos il n'a pas été retrouvé de fondations dans l'espace compris entre les bases de colonnes. Ce baldaquin n'entourait pas une cella, mais abritait soit un autel aujourd'hui disparu, soit un emplacement ou un objet sacré. J'ai déjà dit que Pausanias signale l'existence à Élis d'un édicule religieux d'un pareil type, uniquement composé d'une toiture portée par des colonnes de bois[1]. Ce texte me semble d'une importance capitale pour l'histoire du temple périptère, et je m'étonne qu'on n'en ait point jusqu'ici tenu compte. Lorsque le temple n'était encore qu'un modeste sékos *in antis*, juste assez large pour contenir la statue de culte, l'idée a pu venir de le placer tout entier sous un pareil abri. Le baldaquin a recouvert la chambre sacrée comme il recouvrait l'autel ou la tombe. Du même coup, celle-ci a dû perdre sa toiture propre, puisqu'elle empruntait cette couverture plus large et plus haute. Le temple périptère s'est trouvé ainsi constitué par

1. Paus., VI, 25, 9; cf. ci-dessus, p. 72.

la combinaison de deux édifices distincts : le baldaquin sur colonnes et le mégaron.

On a très justement observé qu'entre la cella et la colonnade l'union n'est jamais parfaite, même dans les temples récents[1]. A cet indice se reconnaît déjà que la péristasis est un élément ajouté. Mais il y a dans la structure du temple classique quelque chose de bien singulier et qui pourtant s'explique à merveille si l'on imagine comme il vient d'être fait l'origine de la colonnade. *C'est que la toiture n'est point faite pour la cella, mais pour le péristyle.* Dans un travail dont nous aurons à critiquer les conclusions, M. Leonhard insiste sur cette étrangeté et non sans raison[2]. Je ne sais s'il faut dire avec lui qu'elle constitue une faute de construction. En tous cas, on reconnaîtra que nous avons mis bien des siècles à nous en apercevoir. Mais il est certain que cette disposition du comble, si familière qu'elle soit devenue pour nos yeux, n'est nullement conforme à la logique, ne répond pas à cet esprit de clarté et de sincérité qui plaît avant toute chose dans les ouvrages de l'architecture. Le comble, avec ses deux frontons, déborde largement à droite et à gauche, en avant et en arrière de la cella. C'est comme un étage qui formerait balcon en tous sens et qui aurait beaucoup plus d'étendue que son rez-de-chaussée. Le comble avec l'entablement qui le supporte n'est pas construit à la mesure de la cella, mais à celle de la colonnade dont la cella est entourée. Lorsque le temple est devenu périptère, le vieux mégaron *in antis* a été découronné de sa toiture et de son fronton. Il se cache depuis lors, presque méconnaissable, sous le vaste parasol dont la péristasis est le support. Pour expliquer la genèse du temple périptère, il ne suffit pas de montrer comment les colonnes sont venues s'aligner tout autour de la cella; il faut encore préciser pourquoi l'édicule primitif a disparu ainsi sous une plus large toiture. C'est à quoi réussit, mieux que les précédentes, l'hypothèse ici proposée, suivant laquelle on aurait combiné dans le temple périptère un mégaron *in antis* et un baldaquin sur colonnes.

1. Perrot-Chipiez, VII, p. 359 et suiv., fig. 181, 182 ; Lechat, *Le temple grec*, p. 31.

2. R. Leonhard, *Die paphlagonischen Felsengräber und ihre Beziehung zum griechischen Tempel, 84r Jahresbericht d. Sles. Gesel. f. Vaterland Kultur, 1908.*

VII. *Théories de M. Sarasin et de M. Muchau.*

Ce qui vient d'être dit de la péristasis, et des dispositions qui décèlent en elle un motif surajouté, nous permet de critiquer en peu de mots une théorie récemment émise sur l'origine du temple grec. Elle est au premier abord surprenante, et elle le demeure en dernier examen[1]. Au cours d'un voyage d'exploration à Célèbes, un ethnologue bâlois, M. Paul Sarasin, a été frappé de certaines ressemblances entre les édifices périptères de la Grèce classique et les cabanes sur pilotis où habitent les indigènes de cette île. Ces cabanes, couvertes d'un toit à double pente, se composent d'un unique étage, très bas de plafond et se dressent à une notable hauteur au-dessus du sol, portées sur de longs pilotis. M. Sarasin s'est demandé si le temple grec n'était pas l'image *stylisée* d'une semblable habitation. Aux pilotis, correspondraient les colonnes; à l'étage habité, l'entablement; aux fenêtres de cet étage, les triglyphes de la frise.

Il est trop facile d'accabler sous les objections cette thèse étrange. Si même il était prouvé que la palafitte fût dans la Grèce primitive un système d'habitation très répandu, il resterait encore à expliquer l'origine de la cella. La cella est dans le temple grec l'élément capital, le seul indispensable et a priori celui qu'on doit supposer le plus ancien. Tous les autres ne servent en somme qu'à sa décoration. Or, dans la maison lacustre de Célèbes, tous les organes du temple grec sont représentés, à l'exception d'un seul, la cella. De plus et surtout, puisque nous reconnaissons dans la péristasis une addition tardive au simple naos *in antis*, le premier modèle du temple ne doit pas être cherché dans une construction où se trouve une sorte de colonnade, mais où le naos fait défaut. Si l'édifice grec, temple, palais ou maison, était issu de la palafitte, il naîtrait périptère et n'attendrait pas pour le devenir d'avoir vingt siècles d'existence.

Prêtant à d'aussi graves critiques, la théorie de M. Sarasin devait être classée sans conteste parmi celles qui intéressent l'histoire des doctrines plutôt que la science archéologique. Il

1. P. Sarasin, *Zeitschr. f. Ethnologie*, 1907, Heft I-II, p. 57-79; examen critique de cette théorie dans *Tägliche Rundschau, Unterhaltungs Beilage zum 3 juni 1907*, p. 507; et dans Muchau, *Pfahlhausbau*, p. 7 et suiv.

est singulier que M. Muchau, après en avoir lui-même aperçu les points faibles, en veuille cependant retenir l'idée principale, à savoir l'influence de l'habitat lacustre sur le développement du temple grec. Cet érudit a résumé son opinion en quelques lignes que je traduis littéralement[1] : « Le prototype du plus ancien temple grec n'est pas la maison sur pilotis elle-même, mais un plancher posant sur pilotis et surmonté d'un toit, qui était installé sur une grotte consacrée aux Nymphes. »

Le livre où est longuement développée cette proposition s'attache surtout à démontrer les points suivants : les premiers habitants de la Grèce ont fréquemment bâti des maisons sur pilotis ; les premiers temples étaient des grottes naturelles où l'on adorait les Nymphes ; ces antres souterrains ont été de bonne heure munis d'une sorte de porche sur pilotis (*pfahlvorbau*). C'est de cette grotte à prostyle qu'est né le naos *in antis*, forme primitive du temple grec.

Quant à l'origine rupestre et souterraine de la maison grecque, on a vu que nous arrivions par une autre route à la même opinion. Entre la caverne et le mégaron il existe un lien que n'a pas aperçu M. Muchau, c'est la cabane curviligne, en forme d'abside, c'est-à-dire de caverne. Sur la question de savoir si les Nymphes, divinités des sources, ont été les premières l'objet d'un culte chez les Hellènes, il importe assez peu de se prononcer. Puisque le temple grec est l'image très exacte de l'habitation, nous n'avons pas à lui chercher une origine distincte de celle du logis humain. Toute hypothèse proposée pour expliquer la genèse de la cella *in antis* doit être encore valable pour le mégaron. Ce ne sont point les conditions du culte primitif qui ont déterminé la forme du temple, puisque le mégaron mycénien, qui n'est point un sanctuaire, présente des dispositions toutes pareilles.

Mais où l'on a surtout peine à suivre M. Muchau, c'est lorsque, après avoir reconnu l'influence du troglodytisme sur l'histoire de la maison et du temple grecs, il veut retrouver en ceux-ci le souvenir de la palafitte. L'édifice périptère, il en convient avec raison, n'est qu'un type perfectionné, relativement récent, de l'architecture hellénique. Dès lors, si l'on ne retient comme type primitif que le naos *in antis*, autrement dit le mégaron, quel rapport peut-on apercevoir entre cette construction et la maison

1. Muchau, *Ibid.*, p. 14.

sur pilotis? Ce que le naos *in antis* emprunte à la palafitte, c'est, pour M. Muchau, son portique à colonnes de bois, ce porche reposant sur des pieux, qui protégeait déjà l'entrée de la caverne et qui devient le prostyle du mégaron et du temple. Hormis la présence de pieux plantés dans le sol, je ne vois rien de commun entre cette installation, qui ne supporte qu'un auvent, et la maison lacustre sur pilotis. M. Muchau est libre d'appeler du même nom de *pfahlbau* ces deux ouvrages. Mais toute construction en bois ne pourrait-elle pas être ainsi qualifiée, avec autant, c'est-à-dire avec aussi peu de raison? En tout cas nous sommes loin de la palafitte telle que l'entend M. Sarasin et l'accord n'est qu'apparent entre les deux théories. Avec la seconde on en revient simplement à dire que le modèle du mégaron ou du temple doit être cherché dans une bâtisse en bois, ayant pour colonnes des troncs d'arbres plantés en terre. Il n'était pas besoin pour aboutir à cette conclusion incontestable de rappeler les textes, d'ailleurs rares, qui mentionnent des villages lacustres en pays grec[1]. Tous les primitifs, ceux-là mêmes qui n'ont jamais habité des maisons lacustres ou des maisons terrestres sur plancher surélevé, ont appris un jour ou l'autre à bâtir ce que M. Muchau appelle un *pfahlbau*, c'est-à-dire à enfoncer des pieux dans le sol pour leur faire porter un lit de planches.

VIII. *La cella archaïque avec ou sans péristasis.*

Si l'on ne considère que le tracé des murs, et non la colonnade intérieure, la cella du temple archaïque comporte les variétés suivantes. Ce sont, on va le voir, à l'exception d'une seule, les mêmes que pour le mégaron.

1° Cella sans prodomos et sans divisions intérieures, sans colonnes sur le front. Telle est celle du temple de Néandria

1. Muchau, *Ibid.*, p. 10; p. 14; p. 169 et suiv. — M. Muchau semble admettre (p. 148 et suiv.) que l'habitation sur pilotis n'a pas été moins commune à l'époque néolithique que le troglodytisme pendant la période précédente. C'est une opinion difficilement acceptable. La caverne est le seul abri possible pour toute race encore ignorante de la construction. La palafitte au contraire n'est qu'une espèce de maison fortifiée, parmi beaucoup d'autres. Certaines races y avaient recours, quand d'autres s'en pouvaient passer. Le plancher qui la surélève est un moyen de défense assez précaire, en tout cas bien inférieur à une bonne muraille. Partout où l'on pouvait construire un solide enclos de terre, de pierre ou de brique, la palafitte n'avait plus sa raison d'être.

(fig. 29). Le même plan se montrait déjà, avec la même colonnade médiane intérieure, dans un mégaron de l'âge du bronze à Sesklo *(fig. 15)*.

2° Cella simple, avec prodomos *in antis*. C'est la forme normale du mégaron dorien, la forme de la maison de Thétis sur

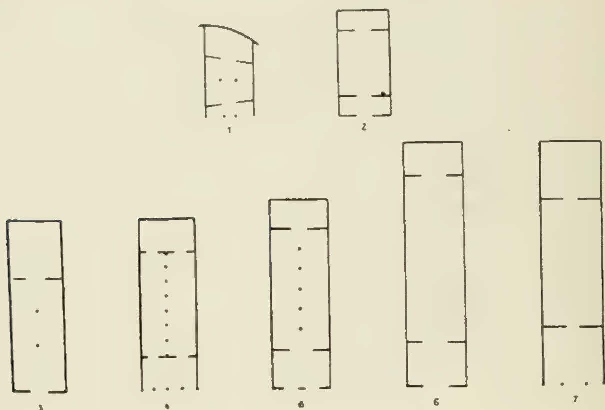


Fig. 31.

Cellas prolongées par un adyton, imitant le mégaron prolongé par un thalamos.

1. Mégaron à thalamos de Dimini.
2. Cella-mégaron de Gaggera.
3. Cella-mégaron de l'acropole, à Sélinonte.
4. Cella de Paestum.
5. Cella de Locres (état primitif).
6. Cella du temple C, à Sélinonte.
7. Cella du temple D, à Sélinonte.

le vase François. On la donne de préférence aux édifices sacrés non périptères, petits temples ou trésors; mais on la voit aussi se combiner avec la péristasis, par exemple dans le temple d'Assos[1].

3° Cella comprenant trois chambres communicantes, un prodomos, un doma, un adyton. Nous avons déjà constaté une semblable division du bâtiment oblong dans les grands mégarons de Sesklo et de Dimini; on la restitue avec vraisemblance

1. Springer-Michaelis, p. 154, fig. 304; rare dans la Grèce propre, cette forme est commune parmi les temples siciliens.

dans la maison homérique. Nous la retrouvons à Thasos, dans le sékos tout récemment exhumé d'Apollon Pythios, à Locres (premier état du temple), à la soi-disant basilique de Paestum, à Sélinonte dans le temple C[1]. Le θάλαμος qui faisait suite à la chambre principale, dans la maison thessalienne et dans celle d'Ithaque, devient ici l'adyton, réduit sacré qui est proprement l'habitation du dieu *(fig. 31)*.

4° Vient enfin la cella avec prodomos et opisthodomos, qui peut être considérée comme le modèle normal du sanctuaire grec. L'opisthodomos se distingue de l'adyton ou du thalamos par ce fait qu'il ne communique point avec la chambre principale, avec la cella proprement dite, et qu'on y pénètre directement du dehors, par un portique ouvert sur la face postérieure de l'édifice, exactement semblable à celui du prodomos. Il reste fort douteux qu'on ait jamais donné cette disposition au mégaron mycénien ou prémycénien. Dans une habitation, elle serait particulièrement incommode; nulle raison ne pouvait obliger à isoler de la sorte deux pièces contiguës du logis. Elle est visiblement, dans le temple archaïque, la conséquence du plan périptère. Entouré de toutes parts d'une colonnade, le mégaron a dû s'isoler de toutes les constructions voisines; il est devenu, dans les ensembles d'architecture, un motif central dont l'aspect seul invite à faire le tour. On n'a pas voulu qu'il présentât de trois côtés une muraille close. Par souci de la symétrie, on a donné un pendant à la façade principale et au prodomos. Dans la Grèce continentale, c'est ce type de naos à deux façades qui a presque partout prévalu.

Muni d'une péristasis et d'un opisthodomos, le temple issu du mégaron est un édifice noble, simple et bien ordonné. On ne cherchera pas à en compliquer le plan davantage. Les exigences spéciales de certains cultes pourront apporter à ce plan des modifications accidentelles; les théoriciens chercheront parfois pour la colonnade extérieure des combinaisons nouvelles. Le modèle du temple est maintenant trouvé; il vivra ce que vivra le paganisme, doublement défendu contre les innovations par l'esprit conservateur des artistes grecs et par la permanence des usages religieux.

Quant à la colonnade intérieure, nous la verrons se simplifier plutôt que se développer. Un grand temple n'est pas forcément,

1. Durm, *Ibid.*, p. 364, fig. 356; Choisy, *Ibid.*, I, p. 427, A.

comme un grand mégaron, un édifice hypostyle. Les proportions du sékos ne seront presque jamais telles qu'elles nécessitent au dedans l'emploi de supports isolés. Ce fait tient aux conditions des principaux cultes helléniques. La maison du dieu n'est pas un lieu de réunion fait pour contenir à certains jours une nombreuse assistance. A la foule sont destinés les portiques de la péristasis. Même réduit à un seul vaisseau, le sékos suffit à remplir son office; c'est au contraire la péristasis qu'on aura besoin de rendre toujours plus spacieuse et qui va s'agrandir à ses dépens. Par rapport à la largeur de l'ensemble, la largeur du sékos ira diminuant. Les colonnes intérieures, conservées comme des ornements plutôt que des organes utiles, se rapprocheront des deux murs latéraux jusqu'à les toucher. Dans des édifices aussi importants et somptueux que le Didyméion, on se résoudra même à les supprimer tout à fait.

Pour cette raison, nous aurons peu à nous occuper du temple dans la suite de ce travail, qui porte sur l'histoire de la construction hypostyle. Nous prêterons plus d'attention aux grands édifices profanes ou sacrés que leur destination obligeait à enclore plus d'espace, et dont les architectes devaient viser à accroître toujours la contenance. Il importera de voir comment s'y ordonnait la colonnade intérieure, laquelle n'était plus une parure, mais une nécessité. A cette catégorie de monuments appartiennent les grands halls servant de lieux d'assemblées, de magasins, d'arsenaux, et aussi les temples de certaines divinités dont le culte comportait une initiation. Dans ce dernier cas, en effet, la forme habituelle du sanctuaire périptère, à sékos étroit, n'avait plus sa raison d'être. La foule des fidèles devant se réunir à l'intérieur de l'édifice, on pouvait supprimer la péristasis, mais, par contre, il était nécessaire d'élargir le sékos. La conception primitive et la forme du temple évoluaient ainsi vers celles de la basilique hypostyle.

IX. *Conséquences des invasions doriennes. Similitude des types mycéniens et doriens. Continuité dans le développement de l'architecture.*

Nous sommes maintenant en mesure de répondre à la question énoncée plus haut : quelles ont été, dans le domaine de l'architecture, les conséquences des invasions doriennes?

La période qui suit l'époque approximative de ces migrations comprend en fait de ruines se prêtant à des observations précises : 1° des bâtiments curvilignes d'un caractère primitif, très analogues à ceux de l'âge prémycénien; 2° des bâtiments rectangulaires pareils au mégaron mycénien. A ces derniers, on donne fréquemment le plan à double nef, avec colonnade médiane, que déjà les Mycéniens délaissaient pour le plan à trois nefs, avec double rangée de colonnes.

Après l'arrivée des Doriens et la ruine de la culture mycénienne l'art de bâtir est donc brusquement arrêté dans sa croissance, et semble même subir un véritable recul. Il retourne pour un moment à des types primitifs, ou à des formes de construction moins développées que celles de l'âge mycénien.

Mais d'autre part, lorsqu'après un temps d'arrêt il se reprend à progresser, c'est pour suivre la voie où il s'était engagé en Grèce dès les origines. Ni les constructions curvilignes des Doriens, ni leurs constructions quadrilatérales ne nous montrent aucune forme nouvelle. En un mot, dans l'histoire de l'architecture, les invasions doriennes marquent une date importante, mais non pas une révolution. Les nouveaux venus n'ont pas introduit dans la péninsule un modèle particulier d'habitation. Ils n'ont fait que continuer, après quelques tâtonnements, l'œuvre des peuples qu'ils refoulaient devant eux.

On se demandera pourquoi l'architecture dorienne reproduit si exactement les types de l'âge antérieur, tandis que les peintres et les décorateurs de la même période rompent avec le passé et ne conservent rien du style et des motifs mycéniens. Le style ornemental qui apparaît en Grèce au lendemain des invasions est en contraste absolu avec celui du second millénaire. D'où vient qu'à la même époque les formes monumentales ne se sont pas pareillement renouvelées? Le fait paraît singulier au premier abord. On en peut, je crois, trouver l'explication.

Les Doriens, avant de se répandre dans la péninsule, bâtissaient déjà selon les mêmes principes que les premiers Hellènes. Leur architecture, bien qu'encore primitive, était étroitement apparentée à celle des Mycéniens et Prémycéniens. S'ils avaient eu, avant leur migration, un type d'habitation national différent du type mycénien, nul doute qu'ils ne l'eussent imposé et acclimaté dans les régions conquises. Rien n'est moins changeant dans l'histoire d'une race que sa manière de bâtir. Si nous les voyons, aux premiers temps de la période archaïque, édifier des

mégarons pareils à ceux des peuples soumis, c'est que ce type architectural était déjà conforme à leur propre tradition. Des pays du Nord ils apportaient donc en Grèce un modèle de logis semblable, dans ses dispositions essentielles, à celui des Mycéniens, qui procédait de la même origine et qui se développait selon les mêmes lois. A l'époque des invasions, cette maison dorienne n'en était encore, au moins chez quelques tribus, qu'à l'étape de la hutte absidiale, tandis que les premiers occupants de la péninsule savaient déjà bâtir de véritables palais. De là vient que nous assistons à une renaissance momentanée de la construction curviligne et que nous trouvons en Étolie, en Thessalie, en Eubée des bâtisses en fer à cheval. On ne peut d'ailleurs mettre en doute que, dès le même temps, d'autres tribus doriennes n'aient appris des Achéens à bâtir des maisons rectangulaires.

Le mégaron dorien, au début du premier millénaire, n'était pas encore identique au logis mycénien, mais il s'acheminait vers la même forme. Il y aurait abouti naturellement, même sans le secours des modèles que les constructeurs doriens trouvaient dans les cités conquises. L'influence de ces modèles ne peut être tenue pour négligeable. Mais elle ne pouvait suffire à déterminer la forme de la maison dorienne et elle s'exerça d'autant plus facilement que l'architecture dorienne connaissait déjà des formes d'habitation très voisines, et déjà évoluait vers le type du mégaron.

Dans le domaine de la peinture et de l'art ornemental, rien d'étonnant à ce qu'il n'en allât pas de même. Le style appelé mycénien n'était pas d'origine hellénique et continentale, mais crétoise. C'est à l'école de la Crète que s'étaient formés les décorateurs achéens. Avec ce style décoratif importé, l'art des tribus doriennes n'avait ni parenté ni analogies. Les nouveaux venus n'étaient pas préparés à goûter des ouvrages si inattendus pour eux et si contraires aux tendances de leur race. Ils ne recueillirent rien ou presque rien de cet héritage. Ils cultivèrent et développèrent le style géométrique aux motifs inventés qu'ils apportaient du Nord et qui était commun à tous les peuples de l'Europe centrale.

X. *Conclusion générale sur l'architecture grecque de la période préclassique. Uniformité des monuments depuis les origines jusqu'au* VIe *siècle. Unité de race des populations qui nous les ont laissés.*

Le VIe siècle, où nous sommes parvenus, marque dans l'histoire de l'architecture grecque la fin de la période préclassique. C'est ici que nous devons clore le chapitre des origines. Avant de poursuivre plus avant et d'étendre nos recherches hors de l'Hellade, il ne sera pas inutile de jeter un rapide coup d'œil en arrière. Des trouvailles qu'on vient de passer en revue quelques conclusions très nettes se dégagent. Elles n'intéressent pas seulement l'historien de l'art. L'ethnologie, ce semble, en doit désormais tenir quelque compte.

Dans le domaine de l'architecture, la production des Hellènes se ramène tout entière, ou très peu s'en faut, à une étroite formule. Tous les monuments dont il vient d'être parlé préparent, développent ou perfectionnent un même modèle de construction. Ce modèle doit être défini comme il suit : c'est une salle oblongue, à front étroit, dont le toit peut être soutenu par une ou deux rangées de colonnes intérieures ; son mur de fond dessine parfois une abside, souvenir non douteux du bâtiment curviligne dont elle est sortie

A aucun moment de sa croissance, l'architecture hellénique ne s'écarte de ce modèle et n'est détournée de ses tendances originelles. Le temple et la maison des Doriens sont semblables à la maison mycénienne. Celle-ci reproduisait fidèlement une forme de logis antérieure à l'âge du bronze, et déjà contenue en germe dans la hutte primitive. Unité et continuité dans le développement de l'art, tel est le fait qui ressort clairement des pages précédentes.

Il reste à le concilier avec cet autre fait que la Grèce n'a pas été peuplée d'un seul coup par une même race, mais par des vagues successives. Il faut admettre que ces divers peuples ne connaissaient qu'un seul type d'habitation. Pélasges, Mycéniens, Béotiens, Achéens et Doriens ont apporté dans la péninsule la même forme de logis, obéissant dans leurs constructions aux mêmes tendances instinctives, et ayant subi, semble-t-il, à l'origine les mêmes influences. Aucun de ces peuples n'a marqué sa venue par une innovation véritable. Les Doriens eux-mêmes, à

leur arrivée dans l'Hellade, étaient moins habiles à bâtir que les Achéens, mais se conformaient au même principe. Leurs constructions sont comme leur dialecte, qui semble le frère puîné des autres dialectes grecs. Les monuments de l'architecture laissent donc supposer une affinité d'origine entre les diverses races helléniques.

Voici enfin un caractère de cette architecture primitive, sur lequel il est temps d'appeler l'attention : elle est nettement septentrionale. Un type d'habitation tel que le mégaron n'a pu se constituer que sous un climat froid et pluvieux. Étroit et profond, avec son foyer central, son unique ouverture, son antichambre, le mégaron garde l'apparence d'un logis souterrain. C'est un bon refuge pour l'hiver. Sa toiture à versants le met à l'abri des pluies les plus violentes. Dans la péninsule hellénique, où l'hiver est peu rigoureux, où pendant six mois de l'année le ciel peut rester sans un nuage, on s'accommodait facilement d'un logis moins bien protégé contre le froid et l'eau. La preuve en est qu'on y acclimata d'assez bonne heure la maison à terrasse, propre aux races de l'Orient et du Sud. Le mégaron a dû naître sous un plus rude climat.

Ce n'est certainement pas le fait d'une coïncidence fortuite, si l'habitation germanique et scandinave se montre souvent pareille à lui. M. Meitzen a depuis longtemps appelé l'attention sur cette similitude[1]. M. Noack en a tiré les conclusions qu'elle comporte et auxquelles je souscrirai sans aucune réserve[2]. Par son architecture, l'Hellade préhistorique se rattache à l'Europe. La maison préhellénique, qui devient le palais mycénien, n'est pas à proprement dire un produit de son sol. Elle s'est développée et perfectionnée en Grèce, mais la hutte qui en contient le germe y avait été importée par des races venues de l'Europe centrale. Elle décèle à la fois la parenté et l'origine septentrionale des peuples qui ont occupé la péninsule depuis l'âge néolithique jusqu'aux temps doriens[3].

1. Meitzen, *Siedelung und Agrarwesen*, III², p. 502 et suiv.; l'erreur, maintenant évidente, de ce savant est de croire à une transmission de ce type de logis, du Sud vers le Nord, par l'intermédiaire des colons grecs établis sur les rives de la mer Noire (cf. Oelmann, *Arch. Jahrb.*, 1912, p. 51).

2. Noack, *Homer. Pal.*, p. 35, p. 95, n. 35.

3. Sur la théorie de M. D. Mackenzie, qui est en complet désaccord avec cette opinion, cf. ci-dessous, p. 119 et suiv.

CHAPITRE IV

Une autre manière de construire. — La Crète.

Dans la création et dans le développement du type monumental qu'on vient d'étudier, la Grèce ne doit rien à la Crète. Nous devions déjà le supposer en constatant que l'habitation grecque des temps mycéniens conservait les dispositions caractéristiques de la cabane primitive. Nous n'en pourrons plus douter quand nous aurons parcouru les champs de ruines crétois. Le mégaron isolé et profond, à deux ou trois vaisseaux, à porte unique et frontale, n'a pas son pareil dans l'architecture minoenne. De leur habitation primitive, qui est elle-même sans rapport avec le mégaron prémycénien, les Crétois ont tiré une forme d'édifice inconciliable dans son principe avec la maison continentale.

I. *La maison crétoise primitive. — La cabane néolithique de Magasa.*

Comme tous les autres peuples, les habitants de la Crète ont débuté dans l'art de bâtir par des constructions curvilignes. Ils ont vécu sous des huttes rondes ou ovales, dont l'image s'est conservée dans des tombes à coupoles[1], dans des urnes cinéraires[2] et dans la célèbre maison de Chamaizi-Sitia[3]. Mais de la

1. Xanthoudidis, 'Εφημ. ἀρχαιολ., 1906, p. 130; Bulle, *Orchomenos*, p. 125; A. J. Reinach, *Journ. d. Sav.*, 1910, p. 127.

2. Ang. Mosso, *Escurzioni nel Mediterraneo*, 1907, p. 126, fig. 67 (Phaestos).

3. Xanthoudidis, 'Εφημ. ἀρχαιολ., 1906, p. 126 et suiv., pl. IX, 4; Noack, *Ovalhaus u. Palast*, p. 54 et suiv., fig. 7; Durm, *Bauk. d. Griechen*, p. 71, fig. 44. M. Noack (suivi en ceci par R. Dussaud, *Civilis. préhellén.*, p. 118), a certainement attribué une importance excessive à cette ruine. Il a cru reconnaître dans le réseau de ses divisions intérieures le modèle primitif du palais minoen. La date relativement basse de l'édifice (minoen moyen I, au plus tôt, Evans, *Scripta Minoa*, I, p. 12), n'autorise pas cette manière de voir. La maison de Chamaizi, malgré son contour curviligne, n'est pas une construction primitive. Elle date d'un temps où le type complexe du palais était déjà constitué. Bien loin de lui avoir servi de modèle, elle lui emprunte ses dispositions intérieures (Cf. Durm, *Ibid.*, p. 70; Mackenzie, *Cretan Palaces*, IV, p. 417).

cabane absidiale, avec fond cintré et front droit, il n'a été relevé jusqu'ici aucune trace. Les plus anciennes ruines de plan angulaire ne procèdent certainement pas de cette forme et laissent douter qu'elle ait jamais existé.

La maison néolithique de Magasa[1], la plus vieille bâtisse à murs droits qu'on ait retrouvée dans l'île, n'a rien de commun

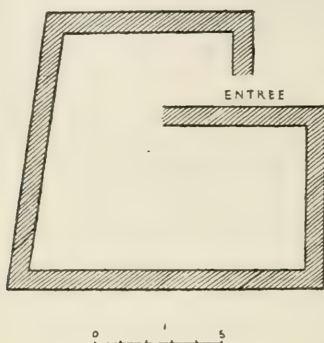


Fig. 32.
Plan de la maison néolithique de Magasa.

avec le mégaron continental. Elle dessine en plan un quadrilatère fort irrégulier, entamé d'une encoche à l'un de ses angles *(fig. 32)*. A l'encontre du mégaron, elle est sans aucune symétrie et n'oppose pas ses côtés deux à deux. L'espace qu'elle recouvre n'est pas divisé en deux parties égales par un axe rigoureux qui détermine la place de l'entrée. On remarquera au contraire la disposition très particulière de la porte, qui est logée dans une encoignure entre deux murs orientés de façon différente. Le bâtiment n'est pas plus profond que large, et, malgré sa forme scalène, il se rapprocherait plutôt du carré. Rien de pareil ici aux longs mégarons tubulaires de la seconde Troie, ni en général à la maison grecque, qui tend toujours à se développer en profondeur, même avant la fin de la période curviligne. La maison de Magasa doit avoir pour prototype curviligne une hutte exactement circulaire, et non pas comme le mégaron une hutte oblongue, en forme de galerie souterraine. Autre nouveauté : elle ne peut recevoir qu'une couverture horizontale ; l'établissement d'un toit à versants sur un plan aussi peu

1. *Annual of Brit. School at Athens*, XI, p. 263, fig. 2.

symétrique, aussi contourné, présentait des difficultés presque insurmontables pour des constructeurs peu experts.

La maison de Magasa n'est pas un spécimen singulier de l'architecture crétoise primitive, et les dispositions qu'on vient

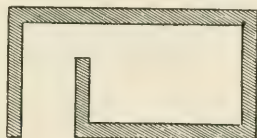


Fig. 33.
Ossuaire de Kastri.

d'y voir n'ont certainement rien d'accidentel. Nous les retrouvons, y compris la situation si étrange de la porte, dans un ossuaire de Kastri[1] *(fig. 33)*, édicule funéraire de l'âge minoen ancien, qui reproduisait, comme il arrive toujours, un type archaïque d'habitation. Quand les constructeurs crétois auront perfectionné leur technique et appris à manier l'équerre, la hutte de Magasa deviendra cette maison cubique, à un ou deux étages, que nous voyons représentée sur les plaques émaillées de Knossos[2]. Elle conservera toujours son plan voisin du carré et sa toiture plate. Elle recevra l'air et la lumière par de nombreuses et larges fenêtres; elle n'aura pas de porte dans l'axe de sa façade. Toutes ces caractéristiques ont exactement leur contraire dans le mégaron.

Mais cette maison cubique composée d'une seule chambre ne restera pas longtemps isolée. Elle est la cellule qui, se dédoublant, se multipliant, et agglomérant autour d'elle d'autres cellules semblables, va donner peu à peu naissance au vaste organisme du palais minoen. Des bâtiments à toiture plate peuvent se juxtaposer, se souder étroitement, sans que la tâche du constructeur en soit rendue plus difficile. De là un type d'habitation et d'édifice qui sera, non plus comme en Grèce la copie à grande échelle de la maison primitive, mais un groupement compact de bâtiments peu spacieux. Au lieu d'une vaste salle comme le mégaron, dominant ou résumant toute l'habitation, nous trouvons un ensemble de petites salles, dont aucune

1. *Annual of Brit. School*, XI, p. 271.
2. Durm, *Bauk. d. Griechen*, p. 68, fig. 42; Dussaud, *Civil. préhellén.*, p. 14, fig. 5.

ne répond à un type bien arrêté. L'édifice s'agrandit par composition et par juxtaposition. Rien de tel en Grèce, où pour les raisons que nous avons dites on s'interdisait toujours de rapprocher mur à mur les mégarons.

Ce procédé de composition architectonique a pour conséquence une infinie variété dans les plans d'édifices. Les multiples parties de la maison ou du palais peuvent être disposées de mille façons diverses. Dans le réseau compliqué des murs nous ne distinguons pas un élément primordial et permanent comme le mégaron. Le seul caractère commun des constructions minoennes c'est précisément l'absence d'un motif central et la liberté dont usent les architectes dans le groupement des salles.

II. *Ruines de plan complexe. — Vasiliki. — Gournia. — Phaestos. — Knossos. — Haghia Triada. — Les caractères propres du palais minoen.*

Le développement de la maison crétoise par juxtaposition de bâtisses similaires ne remonte pas moins haut que l'époque néolithique. Pour l'âge minoen ancien les ruines de plan complexe sont déjà nombreuses. Dès ce temps, les constructeurs se montrent habiles à tailler et à appareiller les pierres, comme en témoigne le très ancien bâtiment découvert à Palaikastro, au plus profond de la fouille[1].

A Vasiliki, sur un emplacement qui demeure inhabité pendant le minoen moyen et récent, M. Seager a mis à nu quelques salles d'une ou de plusieurs habitations[2]. Elles ne semblent pas groupées méthodiquement autour d'une cour, mais rapprochées comme au hasard. Leur forme est variable, ainsi que leur orientation. Les portes, comme dans la cabane de Magasa et dans l'ossuaire de Kastri, sont placées de préférence près des angles[3].

Les ruines plus nombreuses de Gournia, pour la plupart d'une date plus basse, se prêtent aux mêmes constatations[4]. Ici, l'on a moins de peine à reconnaître des corps de logis distincts. Les bâtiments désignés dans la publication définitive

1. *Annual of Brit. School*, XI, pl. X.
2. R. B. Seager, dans *Gournia*, pl. XII, p. 49.
3. Sur cette disposition si particulière qui se conservera jusque dans les grands palais minoens, cf. Mackenzie, *Cretan Palaces*, IV, p. 412 et suiv.
4. Boyd, *Gournia*, p. 21 et suiv.; Durm, *Bauk. d. Griechen*, p. 73, fig. 49 (plan général).

par les lettres Ac, Ab, Ah nous donnent une idée assez précise de l'aspect qu'a pris la maison crétoise, de dimensions moyennes, au début de l'âge minoen récent. Les chambres qui la composent (7 ou 8 en général) couvrent une aire toujours irrégulière, mais qui tend à se rapprocher du carré. Du seul examen du plan, il ressort qu'un tel logis a dû se constituer non pas par le cloisonnement d'une grande salle, mais par le groupement de petites bâtisses aux formes diverses. Dans les maisons Ac et Ah on reconnaît l'emplacement d'une petite cour dallée, qui est entourée de trois côtés par des chambres et sur laquelle s'ouvre l'entrée principale du logis. Dans Ah on a conservé pour cette entrée la même disposition dissymétrique qu'à Magasa et à Vasiliki. Une des pièces de la maison Ab communiquait avec un étage supérieur par un escalier de pierre dont quelques marches ont subsisté. Dans la grande maison Ac, certaines salles s'éclairaient par de larges fenêtres. Les explorateurs de Gournia ont supposé que toutes ces constructions portaient des toitures plates, et de fait, étant donnés le tracé des murs et le groupement des chambres, on ne saurait songer ici à une autre sorte de couverture [1].

Ce sont des maisons de même type qu'a retrouvées M. Seager dans la petite île de Pseira [2]. Mais la plupart n'ont pas de cour et se composent seulement de trois ou quatre chambres cubiques accolées. Les murs du rez-de-chaussée sont à l'ordinaire beaucoup trop minces pour avoir supporté le poids d'un étage. L'escalier intérieur, dont on distingue la trace dans presque toutes les maisons, conduisait sur le toit en terrasse. Dans les constructions les plus récentes, le plan se complique de certaines dispositions nouvelles, inconnues dans les ruines de Gournia. Les poutres des plafonds sont fréquemment soutenues par des colonnes ou des piliers. A l'aide de ces supports on peut donner aux chambres de larges ouvertures sur les cours, on établit des portiques *en équerre* sur deux côtés consécutifs d'une même

1. Sur la maison He (p. 23), qui est d'une époque beaucoup plus basse que les précédentes (minoen récent III) et date de la réoccupation de Gournia, cf. p. 115; ce n'est pas une construction de type crétois, mais un mégaron continental, avec annexe, comme celui d'Arné, ou comme ceux de la ville mycénienne de Phylakopi. Elle atteste, avec le mégaron d'Haghia Triada, la diffusion, en Crète, du type d'habitation hellénique ou continental. Les savants américains n'en ont pas fait la remarque, mais le fait a été signalé et commenté par Oelmann, *Arch. Jahrbuch*, 1912, p. 38 et suiv.

2. R. B. Seager, *Excav. on the Isl. of Pseira*, p. 13 et suiv.; pl. I.

salle. Nous avons à Pseira un exemple de cet arrangement très particulier, dans une simple maisonnette[1]; nous en retrouverons d'autres à Knossos et à Phaestos, dans les palais royaux.

Le hall, ouvert sur deux côtés, avec portique en équerre, mérite une attention spéciale; c'est, pour nous, une nouveauté et l'un des éléments distinctifs des compositions monumentales minoennes. Parmi les formes infiniment variées que peuvent prendre en Crète les bâtisses accolées qui composent

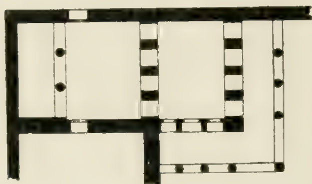


Fig. 34.
La salle aux piliers dans le palais de Knossos.

le palais ou la maison, celle-là seule est très nettement caractérisée. Nous pouvons l'appeler le hall crétois, car nous ne voyons rien qui lui ressemble, ni en Grèce, ni même en Orient. Il n'est pas besoin de faire remarquer combien cet arrangement des murs et des colonnes diffère de celui que connaissaient les Hellènes. L'un des traits particuliers du mégaron continental, c'est la symétrie et la correspondance des faces parallèles. Jamais les ouvertures et la colonnade n'y occupent ainsi deux côtés consécutifs[2] *(fig. 34 et 35)*.

Les grands palais de Knossos et de Phaestos ne se distinguent guère que par leurs dimensions des maisons à plan complexe de Gournia et de Pseira. C'est le même système de construction appliqué sur une beaucoup plus vaste échelle. Autour d'une grande cour centrale, s'agglomèrent des quantités de chambres, de couloirs, de magasins. Aux pièces du rez-de-chaussée se superpose au moins un étage. Vu du dehors, le palais ne forme qu'une seule masse irrégulière et compacte.

1. R. B. Seager, *Ibid.*, pl. I, 1, 5.
2. M. Dörpfeld suppose que ce hall a pour prototype un bâtiment isolé périptère (*Athen. Mitteil.*, 1905, p. 274; cf. Bulle, *Orchomenos*, p. 52). On y a vu aussi le souvenir d'une tente dont deux côtés seraient relevés (Springer-Michaelis, p. 86).

Pour éclairer les salles des étages inférieurs qui n'ont d'ouvertures ni sur le dehors, ni sur la grande cour, on perce dans cette double ou triple épaisseur de chambres ces courettes, étroites et profondes comme des cheminées, que les savants anglais ont appelé des *puits de lumière*. C'est sur ces puits que s'ouvrent habituellement les portiques en équerre des halls crétois. Quand on dispose d'assez d'espace, on les entoure d'une colonnade continue sur leurs quatre faces. Le puits de lumière devient de la

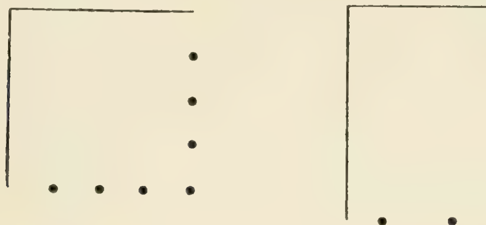


Fig. 35.

Plans schématiques de la salle crétoise et de la salle grecque.

sorte une véritable cour péristyle[1] *(fig. 36)*. Notons qu'il ne s'agit pas de plusieurs appentis, aux dimensions diverses, comme c'était le cas à Tirynthe, mais bien d'un portique unique, symétrique et carré, qui forme un tout bien ordonné et qui est conçu et construit d'un seul coup. Nous n'avons rien rencontré de semblable en Grèce, même au plus beau temps de l'architecture mycénienne.

Considérées isolément, les salles grandes ou petites du palais minoen ont conservé les caractères de la maison crétoise primitive. Elles ne répondent pas à un modèle fixe, mais comme il est loisible pour des bâtiments à terrasses, elles s'allongent en divers sens ou gardent la forme carrée. M. Noack s'était mépris lorsqu'il avait voulu opposer au mégaron hellénique à front étroit un type constant de mégaron minoen à front large[2]. A peine peut-on dire que la salle crétoise est en général peu profonde. Les plans *breitstirnig* et *schmallstirnig* voisinent constamment dans les mêmes palais. Quant à l'usage de la colonne ou du

1. Noack, *Ovalhaus u. Palast*, p. 18, fig. 3 (Phaestos); p. 19, fig. 4 (Haghia Triada).

2. Noack, *Homer. Paläste*, p. 12 et suiv.; l'auteur a d'ailleurs corrigé cette affirmation dans *Ovalhaus*, p. 24, p. 50, n. 57.

pilier, il n'est non plus soumis à aucune règle précise. Le portique à trois baies n'est pas inconnu aux Crétois[1], mais ceux-ci n'ont pour lui aucune préférence et placent aussi fréquemment une colonne unique sous le linteau, dans l'axe de la porte[2].

Un théâtre découvert ou, si l'on veut, une salle d'assemblée à l'air libre est attenante au palais. Même dans cette installation

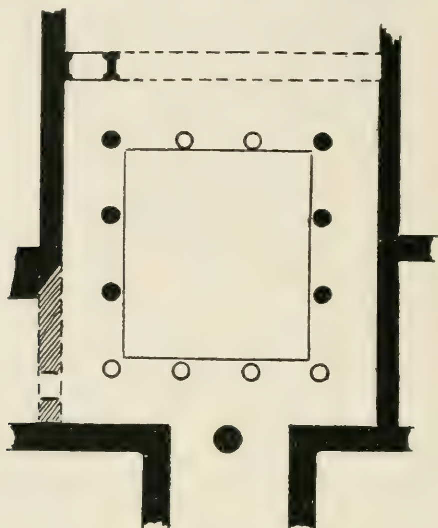


Fig. 36.
Cour peristyle à Haghia Triada.

pourtant fort simple, les architectes crétois ont adopté un parti original et inattendu[3]. La salle de spectacle de Knossos n'a de commun que sa destination avec le futur théâtre grec. Elle se compose d'une aire rectangulaire, bordée de gradins rectilignes sur deux côtés consécutifs. L'amphithéâtre est disposé en équerre devant le terre-plain qui tient lieu d'orchestre. Nous reconnaissons là (et c'est à ce titre que j'appelle l'attention sur cette ruine) le même arrangement, la même sorte de symétrie que dans le hall crétois. Au lieu des faces opposées, ce sont les côtés adjacents du rectangle qu'on a voulu rendre pareils.

1. Cf. dans le plan d'Haghia Triada, *Ovalhaus*, p. 30, salle 22; à Palaikastro, *Annual of Brit. School*, XI, p. 282, l'entrée d'une maison (minoen récent II et III) est abritée par un prostyle à quatre colonnes.
2. Noack, *Homer. Pal.*, p. 9 et suiv.; *Ovalhaus*, p. 47 et suiv.
3. Durm, *Bauk. d. Griechen*, p. 53, fig. 31.

Nous n'avons pas besoin, et ce n'est pas notre dessein, d'entrer dans une description plus détaillée des palais de Knossos et de Phaestos. Ce qui nous importe, c'est de discerner dans leur architecture des éléments primordiaux et permanents. Voici, pour nous résumer, ceux qui nous semblent vraiment distinctifs de l'art monumental minoen : emploi du toit à terrasse; superposition des étages; forme très variable des espaces couverts; absence d'un type unique et traditionnel de salle, constituant, comme en Grèce le mégaron, le centre de l'habitation; disposition très particulière d'un modèle de hall à colonnes, spécialement crétois, avec deux portiques en équerre; enfin, groupement dans un même édifice d'un nombre indéfini de bâtisses juxtaposées et communicantes.

Il faut mentionner avant tout le reste la forme horizontale du toit, car toutes les autres dispositions en sont un peu la conséquence. C'est parce qu'elle était couverte d'une terrasse que la maison crétoise a pu facilement s'augmenter d'un ou deux étages, prendre les formes les plus diverses, se développer en largeur comme en longueur, s'ouvrir sur deux côtés consécutifs et non seulement sur ses façades. Seuls des bâtiments à toit plat peuvent se souder mur à mur, et s'unir comme les cellules d'un même organisme pour constituer un seul édifice capable de s'agrandir indéfiniment.

Tels sont les traits par où l'architecture minoenne est en opposition avec celle des Hellènes. Comme on le voit, il ne s'agit pas de différences superficielles. A vrai dire on n'imagine pas deux méthodes de construction plus divergentes. Dès l'origine, la maison crétoise et la maison grecque sont dissemblables et se développent selon deux principes distincts. En ce qui concerne les ordonnances hypostyles, non seulement les architectes crétois ont leurs manières propres de disposer les colonnes, mais on remarquera aussi qu'ils montrent assez peu d'intérêt pour cette partie de la construction. Leur attention ne se concentre pas comme en Grèce sur une salle unique, que l'on veut rendre plus majestueuse et plus spacieuse en étayant les poutres de son toit par des supports. Les colonnes servent à établir des portiques, non pas à soutenir de vastes plafonds. Cette infériorité de l'architecture insulaire tient évidemment à la manière dont s'était constitué le plan de l'édifice. La maison primitive, composée d'une seule chambre, n'était pas obligée de s'agrandir et de devenir hypostyle puisqu'elle pouvait juxtaposer autour d'elle

d'autres bâtisses semblables en nombre indéfini. Non seulement la forme particulière du mégaron mycénien, mais l'idée même de la grande salle à colonnes demeure étrangère à l'art crétois. En revanche, c'était chose inconnue en Grèce qu'un édifice groupant en une seule masse des suites de chambres communicantes, de portiques, de corridors et de magasins.

Ce fait explique, et c'est le seul qui puisse expliquer, comment a pris naissance la légende grecque du Labyrinthe. Les Hellènes parlaient du Palais de la Hache comme d'un monument merveilleux, d'une complication telle qu'on y pouvait errer à l'infini sans trouver d'issue. Rien n'empêche de croire qu'on a fait ces récits à propos du palais découvert par M. Evans ou d'un édifice similaire. La ruine de Knossos ne nous paraît point d'une complexité prodigieuse, mais elle pouvait causer bien plus d'étonnement aux voyageurs anciens venus de Grèce. Il n'existait pas chez eux d'édifice comparable aux palais crétois, dn moins pour l'étendue et la complication du plan. Rien n'était plus contraire à la tradition hellénique que de développer sur tant d'espace un réseau continu de murs s'entrecoupant. Les plus vastes manoirs mycéniens comprenaient bien moins de divisions et montraient une ordonnance bien plus claire. De là vient que les Grecs s'émerveillèrent en parcourant le palais de Knossos, ou seulement en en visitant les ruines. Nous verrons le Labyrinthe du Fayoum leur causer un pareil étonnement et pour les mêmes raisons.

III. *La maison crétoise et le mégaron continental. Rapports historiques des deux types de construction.*

Dans toutes les applications de l'art et de l'industrie, les Crétois devancent les Hellènes d'au moins cinq ou six siècles. La civilisation que nous nommons mycénienne n'est qu'une bouture vigoureuse mais tardive de celle qui florissait à Knossos dès la fin du troisième millénaire. Tel est le fait général que nul ne songe à contester, mais que nous ne pouvons plus énoncer sans une notable restriction.

Comme l'a le premier signalé M. Noack, et comme on vient de le montrer par le détail, le mégaron grec n'est point une variété de la maison crétoise. Les deux formes de logis ne

doivent rien l'une à l'autre[1]. La première est adaptée aux climats froids ; elle a sa pareille exacte dans l'Europe centrale et en Scandinavie[2]. Rien n'y dénote des influences méridionales. Dès leurs premiers essais dans l'art de bâtir, les habitants de la Grèce n'ont connu que cette manière d'aménager un logis; ils ont perfectionné leur maison primitive sans en modifier, au cours des siècles, aucune des dispositions importantes. Le mégaron ne reproduit pas un modèle d'édifice importé en Europe tout formé, à une date relativement basse, comme serait la maison crétoise; il s'est dégagé peu à peu, par un progrès continu, de la hutte grecque néolithique.

Ce n'est pas à dire que les constructeurs de la Grèce continentale n'aient jamais fait nul emprunt à l'architecture crétoise. L'influence de l'art minoen sur l'architecture grecque préclassique ne peut être tenue pour insignifiante, mais il importe d'en préciser la date et les limites.

Il n'en saurait être question avant l'époque mycénienne proprement dite. Rien ne la décèle encore, ni dans les ruines néolithiques d'Olympie, de Dimini et de Sesklo, ni dans celles d'Argos, de Troie et des Cyclades qui correspondent au premier âge du bronze[3]. Pour en apercevoir les premiers indices, il faut descendre au moins jusqu'au milieu du second millénaire. Avant cette date, point de rapport entre les deux systèmes de construction. Au groupement complexe des bâtisses à toit plat, sans forme arrêtée, qui distingue l'architecture crétoise, la Grèce oppose ses maisons oblongues isolées, à toits brisés. Je ne connais pas en Grèce, avant l'âge mycénien, une seule ruine dont le plan dénonce, à coup sûr, l'existence d'une toiture plate.

IV. *Quelques emprunts au système crétois dans les palais mycéniens.*

C'est seulement à l'époque tardive où s'élèvent les palais de Mycènes, d'Arné et de Tirynthe, qu'on peut reconnaître dans

1. Cf. aussi R. Dussaud, *Civil. préhellén.*, p. 115 et suiv.

2. Ch. Ranck, *Kulturgeschichte d. deutschen Bauernhauses*, p. 3 et suiv.; cf. Meringer, *D. deutsche Bauernhaus*, p. 15 et suiv.; Muchau, *Pfahlhausbau*, p. 261 et suiv; Meitzen, *Siedelung u. Agrarwesen*, III², p. 503 et suiv.

3. Sur l'isolement de la Grèce du Nord vis-à-vis de la Crète et de la culture crétoise, cf. *Arch. Anzeig.*, 1910, col. 165; *Annals of archaeol.*, II, p. 199 et suiv.

certaines parties de l'habitation une tendance à suivre le système crétois. Les salles principales ont conservé sans y rien changer la forme et la structure du logis prémycénien, mais autour d'elles se groupent parfois des pièces peu spacieuses, juxtaposées et communicantes, que devait recouvrir une même terrasse. Cette disposition, nouvelle en Grèce, est surtout remarquable dans le palais mycénien d'Arné. On la retrouve encore à Tirynthe. Des ruines du même temps, exhumées à Égine, en offrent un autre exemple [1]. Il n'est pas douteux qu'à ce moment de son évolution, l'architecture continentale n'ait fait siens quelques-uns des procédés de construction familiers aux insulaires. Désormais les deux modes de couverture, la terrasse et le toit à versants, seront connus des constructeurs, mais la force de la tradition conservera toujours au second leur préférence [2].

Ajoutons que dans ces mêmes palais mycéniens, où le logis principal reproduit si fidèlement la forme de la maison continentale primitive, le décor architectural est tout plein de motifs empruntés à l'art minoen. Le profil de la colonne et du chapiteau, les ornements sculptés ou peints sur les fûts, les architraves, les murailles, sont très exactement imités des palais crétois. C'est sans nul doute par des artistes venus de Crète que l'art de la décoration monumentale fut révélé aux Hellènes.

V. *Introduction du mégaron en Crète pendant l'âge minoen récent.*

L'influence fut plus active quand elle s'exerça dans le sens opposé; ou plutôt ce fut non plus un courant d'influence, mais une prise de possession. Au déclin de la puissance minoenne la race et la culture qui dominaient dans le Péloponnèse font la conquête de la grande île. Cette invasion se place vers le milieu de la seconde période de l'âge minoen récent. A la même

1. Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1895, p. 243.
2. M. Perrot (*Ibid.*, VII, p. 97, p. 682) penche à croire que dans l'habitation homérique le bâtiment central portait toujours un toit plat, tandis que les locaux annexes étaient parfois couverts de combles déversés. C'est le contraire qui est très probable. Le comble angulaire convenait parfaitement au grand mégaron isolé, mais les bâtiments annexes, avec leur plan diffus et compliqué, s'en accommodaient bien moins facilement.

époque et aux mêmes causes doit être rapportée la diffusion de l'art mycénien vers l'Est de la Méditerranée, sur les côtes d'Asie Mineure et jusqu'en Chypre. Des tessons mycéniens du troisième style ont été recueillis à Milet sous des tessons chypriotes [1]. Il n'est plus douteux aujourd'hui qu'il ne faille identifier cette large poussée humaine avec les migrations achéennes dont la légende conservait le souvenir [2].

Dans les cités crétoises conquises et dévastées, les envahisseurs venus du Nord ont importé leurs types de construction traditionnels. De même que nous voyons des vases mycéniens des troisième et quatrième styles succéder dans les couches hautes des remblais aux tessons de pur style crétois, nous voyons à Gournia, à Haghia Triada, à Phylakopi de Mélos de véritables mégarons s'élever sur les ruines des palais minoens. A Gournia, la maison He, qui frappe par sa singularité au milieu de toutes les autres, se compose d'un mégaron sans colonnes, avec prodomos nettement isolé et d'un bâtiment latéral annexe fait de plusieurs petites chambres [3]. C'est exactement la même disposition que dans le second corps de logis du palais de Tirynthe. Les trouvailles faites dans cette ruine ne remontent pas plus haut que le minoen récent II.

Les explorateurs américains, qui n'ont pourtant pas noté l'exacte similitude de cette maison avec les maisons mycéniennes continentales, n'hésitent pas à lui assigner une date plus basse qu'à l'ensemble de la ville. Elle n'appartient pas, selon eux, au temps qu'ils appellent *Town period* (minoen récent I), mais à l'époque de la *réoccupation*. Désertée par ses premiers habitants, la ville fut occupée et partiellement rebâtie par un peuple étranger, qui pratiquait un autre système de construction. La seule forme des maisons édifiées par ces nouveaux venus suffirait à nous faire connaître leur origine. Sans nul doute, ils arrivaient de la Grèce continentale, le pays des mégarons. Cette réoccupation de Gournia, dont les menues trouvailles nous donnent la date relative, coïncide avec la destruction des palais à Knossos et à Phaestos (vers 1400 avant J.-C., fin du minoen récent II). Il ne s'agit donc pas

1. Wiegand, *6 Vorl. Bericht über Ausgrab. in Milet*, p. 7; Poulsen, dans *Arch. Jahrb.*, 1911, p. 215 et suiv.

2. Sur ces faits et spécialement sur les origines de l'invasion achéenne, cf. surtout F. Oelmann, *Ein achaïsches Herrenhaus auf Kreta*, dans *Arch. Jahrb.*, 1912, p. 38 et suiv.

3. *Gournia*, p. 23; Oelmann, *Ibid.*, fig. 3.

d'un fait isolé, mais d'une migration dont la Crète tout entière fut submergée.

Les constructions mycéniennes d'Haghia Triada sont bien connues et depuis longtemps signalées [1]. Elles comprennent un réseau de murs de terrasse très ruinés, et les fondations d'un édifice oblong, rectangulaire, avec prodomos et thalamos. M. Noack a démontré que ces ruines forment un ensemble à part, nettement distinct de l'habitation crétoise qu'elles recouvrent [2], laquelle est contemporaine des seconds palais de Knossos et de Phaestos [3]. Le grand édifice de type hellénique a dû s'élever quand le premier palais d'Haghia Triada était déjà détruit. Comme la maison de Gournia mentionnée plus haut, il atteste un changement profond dans l'histoire de la ville et son occupation par les Grecs du continent. Quant à la destination de cette salle rectangulaire, précédée et suivie d'une pièce plus petite, l'état actuel de la ruine ne permet guère de la préciser. M. Noack hésite à y reconnaître une habitation, parce que dans les logis mycéniens le mégaron n'est jamais prolongé de la sorte par une arrière-chambre. On peut lui objecter qu'à Sesklo, à Dimini, et dans la seconde Troie, le bâtiment principal de l'habitation présente cette triple division. Le mégaron prémycénien se prolongeait quelquefois par une arrière-chambre, un thalamos peu profond qui annonce l'adyton ou l'opisthodome du futur temple classique. Sans doute n'est-ce qu'un simple hasard si cette disposition ne s'est pas encore rencontrée dans des ruines de l'époque mycénienne. Peu importe d'ailleurs que ce bâtiment soit ou non la partie centrale d'un corps de logis. Ce qui nous intéresse et ne saurait être contesté, c'est qu'il ressemble à la maison grecque continentale, autant qu'il diffère des édifices minoens [4].

L'histoire de l'architecture crétoise proprement dite prend fin au moment où disparaissent les grands palais de Knossos, de Phaestos, d'Haghia Triada. Passé cette date, l'île tout entière

1. Cf. en dernier lieu Noack, *Ovalhaus u. Palast*, p. 25 et suiv.; fig. 5. M. Bulle a contesté, à ce qu'il semble sans raisons convaincantes, le caractère mycénien ou achéen des plus récentes constructions d'Haghia Triada (*Berl. phil. Woch.*, 1910, col. 1258 et suiv.).

2. *Ibid.*, p. 28 et suiv.

3. Fimmen, *Zeit u. Dauer d. kret. myken. Kultur*, p. 18 et suiv.; Noack, *Ibid.*, p. 32.

4. Sur les ruines de Phylakopi, où apparaît encore le mégaron continental, à la fin du minoen récent II, cf. plus loin, p. 124 et suiv.

subit la domination de l'art continental. Le mégaron hellénique est acclimaté en Crète et le labyrinthe minoen ne renaîtra plus de ses ruines. Le caractère indigène des monuments crétois ne se marquera plus guère que par des dispositions de détail, des modifications secondaires apportées aux modèles helléniques. Le temple archaïque de Prinia [1] sera, par exemple, un naos de type grec, dont la porte s'ouvre entre deux colonnes crétoises. Il faut cependant noter une tendance obstinée des architectes crétois à donner aux temples moins de profondeur qu'on ne faisait en Grèce, ou même à prendre pour façade le plus long côté de la cella [2].

Rappelons qu'une discussion, aujourd'hui close, s'est élevée naguère à propos de la date qu'il convient d'assigner, dans la chronologie crétoise, à l'invasion achéenne et à l'importation en Crète des types d'architecture continentaux. M. Dörpfeld attribuait aux Achéens la destruction des premiers palais de Knossos et de Phaestos, et croyait reconnaître dans les nouveaux palais l'œuvre au moins partielle des envahisseurs [3]. MM. Mackenzie [4] et Noack [5] ont très minutieusement et très complètement réfuté cette thèse. Il ne leur a pas été difficile de montrer que jusqu'à la fin de l'âge minoen récent, l'architecture crétoise ne modifie aucune de ses méthodes traditionnelles et demeure constamment fidèle au même modèle de construction. Rien ne décèle dans les nouveaux palais de Knossos, de Phaestos, d'Haghia Triada une influence étrangère. M. Dörpfeld

1. *Bullett. d'Arte*, 1908, p. 457, pl. III.

2. Cf. le Pythion de Gortyne, qui dans son état primitif est une salle à peu près carrée (*Monum. Lincei*, 1892, col. 9, pl. I); *Journ. d. Sav.*, 1910, p. 128 (A. J. Reinach) et ci-dessous fig. 56.

3. Dörpfeld, *Athen. Mitt.*, 1905, p. 280 et suiv.; 1907, p. 576 et suiv. A M. Dörpfeld revient le mérite d'avoir discerné dans les ruines des palais minoens des bâtiments d'âges distincts. Sur le rôle exact des Achéens dans la construction des seconds palais de Knossos et de Phaestos, son opinion a légèrement évolué. Il admettait d'abord que les destructeurs des premiers palais « avaient apporté et imposé aux Crétois un type d'habitation continental ». Les constructeurs indigènes auraient reproduit pour leurs nouveaux maîtres ce modèle étranger, en faisant seulement quelques emprunts à la vieille architecture crétoise. Plus tard, M. Dörpfeld a reconnu que les nouveaux palais construits selon lui pour les Achéens différaient fort peu des plus anciens, qu'entre eux et les manoirs achéens du continent, il y avait « nur noch eine gewisse Verwandtschaft » (2ᵉ article, p. 601); cf. Dussaud, *Civil. préhellén.*, p. 115 et suiv.

4. Mackenzie, *Cretan Palaces, Annual of Brit. School*, XI, 1904-5, p. 181 et suiv.; XII, p. 250 et suiv.

5. Noack, *Ovalhaus*, p. 1 et suiv.

supposait que ces édifices avaient été construits pour les chefs achéens par des architectes indigènes. Ils devraient, dans ce cas, combiner dans des plans d'un caractère hybride des éléments mycéniens et des éléments crétois. Or, on chercherait en vain dans ces édifices les dispositions distinctives du logis mycénien. Par contre, on y trouvera sans exception toutes celles qui nous ont servi à définir dans ses tendances particulières et originelles l'architecture crétoise. Le prétendu mégaron de Phaestos, que M. Dörpfeld regardait comme une addition achéenne au palais minoen, a été reconnu par M. Mackenzie pour une sorte de *propylée*. M. Noack, enfin, s'est chargé de démontrer que cette entrée monumentale était de pur style crétois, et n'avait qu'en apparence un rapport avec le porche des palais mycéniens[1].

En résumé, voici quelles phases, inégalement différenciées, on peut distinguer dans l'histoire de l'architecture crétoise préclassique, et à quel moment précis intervient l'imitation des œuvres mycéniennes.

1° *Période néolithique curviligne*, attestée directement par un fond de cabane de Phaestos[2]; indirectement, par des tombes à coupoles, des urnes-cabanes et par la maison archaïsante de Chamaizi-Sitia.

2° *Période primitive de la construction rectiligne* (comprenant la fin de l'âge néolithique et le minoen ancien) : maison néolithique de Magasa, ossuaires de Kastri, vieil édifice de Palaikastro, maisons à Vasiliki.

3° *Période des premiers palais de Knossos et de Phaestos* (minoen moyen I et II).

4° *Période des seconds palais de Knossos et de Phaestos*[3] (du minoen moyen III au minoen récent II), palais d'Haghia Triada, maisons à Pseira, à Moklos; maisons à Gournia, à Phylakopi.

5° *Période achéenne ou mycénienne* (minoen récent II et au delà), importation du mégaron; édifice d'Haghia Triada, maisons à Gournia, à Phylakopi.

1. Noack, *Ibid.*, p. 4 et suiv. M. Dussaud (*Civil. préhell.*, p. 117) conteste qu'il s'agisse d'un simple propylée; mais de toute manière, il faut convenir que cette salle ne pouvait jouer dans le palais crétois le même rôle que le mégaron dans le manoir mycénien. Qu'on en fasse un lieu d'habitation ou un vestibule, on ne lui trouvera pas de pareil dans les ruines du continent.

2. *Monum. Lincei*, XIX, 1910, p. 141 et suiv.

3. La démarcation est moins nette entre les deux périodes 3 et 4 à Knossos qu'à Phaestos, le palais de Knossos n'ayant pas été reconstruit en une seule fois mais remanié à plusieurs reprises.

VI. *Théorie de M. Mackenzie sur l'origine du mégaron hellénique.*

Dans ses importants travaux sur l'architecture crétoise, M. Mackenzie s'arrête à des conclusions qui ne sont pas en tous points d'accord avec les nôtres [1]. Pour lui, la maison grecque et la maison crétoise ne sont pas deux types rivaux, d'origines diverses. L'une et l'autre viennent du Sud et nous montrent deux variantes, tardivement différenciées, d'un même type primitif.

Cette opinion se rattache à une théorie plus générale sur la marche de la civilisation dans le monde méditerranéen. La Crète, puis la péninsule hellénique, puis l'Europe méridionale et même l'Europe du Nord auraient reçu leur population du continent africain. Dans tout le bassin de la Méditerranée, l'art et l'industrie des époques primitives auraient leur unique foyer en Afrique et se seraient propagés du Sud au Nord. En ce qui concerne l'art de bâtir, voici comment la thèse se peut justifier. Il existe sans doute entre le mégaron mycénien et l'habitation crétoise des différences notables. M. Mackenzie ne les saurait méconnaître et lui-même les a bien marquées dans la discussion qu'il a soutenue contre M. Dörpfeld au sujet des seconds palais de Knossos et de Phaestos. Mais, pour frappant qu'il soit, le contraste des deux architectures ne lui semble pas suffire à condamner l'hypothèse d'une commune origine. On en peut rendre compte par ce fait qu'une fois transportée sur le continent l'habitation méridionale des Crétois a dû, pour s'acclimater, modifier quelques-unes de ses dispositions premières. Le mégaron, en un mot, ne serait qu'une maison crétoise adaptée aux exigences d'un climat plus froid.

M. Mackenzie se représente comme il suit l'évolution de l'architecture primitive dans la région méditerranéenne :

L'art de bâtir a partout pour point de départ une cabane ne comprenant qu'une seule chambre. Le premier progrès consiste à composer de plusieurs chambres un même logis.

En Crète et dans les pays du Sud, où l'on n'avait pas de foyer permanent, on a fait communiquer entre elles, aussi largement

1. Mackenzie, *Cretan Palaces*, I, *Annual of Brit. School*, XI, 1904-05, p. 181 et suiv.; II, *Ibid.*, XII, p. 250 et suiv. ; III, XIII, p. 423 et suiv.; IV, XIV, 1907-08, p. 342 et suiv.

que possible, ces pièces contiguës. A la hutte primitive succède une maison aux chambres communicantes.

Dans la Grèce continentale, sous un plus rude climat qui rend nécessaire la présence d'un foyer fixe, la maison primitive évolue d'une autre manière. On tend d'abord à imiter les Crétois et à ouvrir des portes entre les diverses pièces du logis, y compris celle où se trouve ce foyer (Sesklo, Dimini). Mais on renonce ensuite à ce système pour maintenir cette pièce isolée des espaces voisins. Pour desservir la partie postérieure de la maison, on ménage un étroit couloir le long et à l'extérieur de la salle principale (maisons de Phylakopi et d'Arné). Plus souvent on fait de cette salle une construction nettement indépendante et complètement close sur trois faces (Mycènes, Tirynthe).

De là vient que l'habitation hellénique au terme de son développement, bien que sœur de la maison crétoise, est un mégaron isolé, sans autre ouverture que le portique de sa façade. Quant à sa forme étroite et profonde, on la peut expliquer soit par le dessein d'éloigner de la porte le foyer central, soit par l'addition à la salle crétoise de l'espace postérieur jadis occupé par le puits de lumière.

Je ne discuterai pas ici la thèse générale de M. Mackenzie sur l'origine méridionale de la civilisation méditerranéenne, mais seulement l'application qu'il en fait aux monuments de l'architecture [1].

La première et la plus forte des critiques, nous l'avons déjà formulée et développée dans toutes les pages précédentes, quand nous avons marqué les divergences profondes, constantes et originelles qui mettent en opposition les deux systèmes hellénique et crétois. L'isolement de la chambre principale, occupée par le foyer, n'est pas la seule nouveauté du type continental. M. Mackenzie s'emploie longuement à expliquer l'origine de cette disposition, mais il en est d'autres, non moins importantes, dont il ne parle guère ou point du tout : par exemple la forme du toit, la place donnée aux colonnes, l'addition d'un

1. Après la publication des deux premiers articles de M. Mackenzie sur les palais crétois, M. Noack a déjà soutenu contre lui l'indépendance de l'architecture mycénienne vis-à-vis de l'art crétois (*Ovalhaus*, p. 38 et suiv.). M. Mackenzie, dans *Cretan Palaces*, IV, a repris avec plus de détail l'exposé de sa théorie ; dans un récent et très substantiel article, M. Oelmann (*Arch. Jahrb.*, 1912, p. 38 et suiv.) lui a opposé des critiques qui atteignent cette théorie dans sa base. Cf. aussi Dussaud, *Civil. préhellén.*, p. 115 et suiv.

prodomos et d'un portique frontal, la forme étroite et profonde des bâtiments. On admettra difficilement que l'allongement du mégaron soit un fait secondaire, motivé par la nécessité de mettre quelque distance entre la porte et le foyer. La maison grecque naît avec la forme oblongue, et ce n'est pas la chambre du foyer, mais l'édifice tout entier qui tend toujours à se développer en longueur. En Thessalie, la maison est plus longue que large, mais la chambre du foyer, la première après le prodomos, est au contraire plus large que longue, ce qui contredit formellement l'hypothèse de M. Mackenzie. Quant à supposer qu'on a prolongé le mégaron de tout l'espace occupé en Crète par le puits de lumière, j'imagine que M. Mackenzie tient faiblement à cette explication. Elle ne saurait en tout cas valoir que pour l'époque mycénienne et non pour l'âge antérieur où, cependant, est déjà fixé le type du mégaron oblong.

Mais admettons même que toutes les dispositions particulières à la maison grecque répondent aux exigences d'un climat froid ou inégal; il ne s'ensuit pas que celle-ci ne soit autre chose qu'une maison d'origine méridionale transformée par les Européens. A ce point de son argumentation, on peut faire à M. Mackenzie une critique de méthode. Pour démontrer que le mégaron et la salle crétoise sont deux formes d'édifice apparentées, il fallait d'abord nous faire apercevoir entre elles des analogies précises. Il ne suffisait pas de dire en quoi elles diffèrent et de s'ingénier à trouver les raisons de ces différences. Nous ne demandons pas à M. Mackenzie de nous prouver que le mégaron a bien les caractères d'un logis septentrional. En insistant là-dessus, il ne fait qu'abonder dans notre sens. Nous lui demandons d'abord à quels traits plus profonds il reconnaît son origine méridionale. C'est cet indice de parenté entre le mégaron et la salle crétoise que nous avons cherché en vain et qu'il nous devrait révéler. Autrement dit, M. Mackenzie tâche de réfuter par avance quelques-unes des objections auxquelles prête son hypothèse, mais il n'apporte pas en sa faveur de preuve positive.

En outre de ces critiques, qui portent sur l'ensemble de sa théorie, voici quelques points de détail où nos observations précédentes nous obligent à le contredire. M. Mackenzie croit apercevoir une *similitude entre la maison crétoise et le mégaron thessalien*[1]. Elle consisterait dans la juxtaposition de plusieurs

1. Mackenzie, *Cretàn Palaces*, IV, p. 374 et suiv.

pièces communicantes. Il faut avouer que c'est une analogie bien superficielle. Dans tout pays, l'habitation tend à passer du simple au complexe et à comprendre plusieurs chambres au lieu d'une seule. Mais nous avons dit par combien d'autres traits plus profonds diffèrent les deux types en question. En Thessalie, c'est un mégaron étroit, allongé, avec pignon et toit à versants, avec colonnes intérieures alignées dans le sens du grand axe. En Crète, la maison s'est formée de plusieurs petites bâtisses accolées, sans forme fixe, à toit plat, sans porte frontale dans l'axe. En Crète, la pluralité des chambres est obtenue par la juxtaposition de plusieurs bâtiments ; en Thessalie, par le cloisonnement d'un seul. D'une manière générale, il semble que M. Mackenzie attribue une importance excessive à la présence ou à l'absence d'une chambre principale (living room) isolée. Ce qu'il importe de constater, c'est l'isolement des constructions entre elles, plutôt que celui de leurs divisions intérieures. Le mégaron de Sesklo, bien que divisé en plusieurs chambres, est cependant le frère des mégarons mycéniens, lesquels ne comprennent qu'une grande salle. Par contre, les maisons néolithiques d'Olympie sont sans rapport avec la maison néolithique de Magasa, bien que n'ayant ni les unes ni l'autre de cloisonnement intérieur.

Il est inexact que *dans toute la région méditerranéenne l'architecture ait pour point de départ la même cabane quadrilatérale,* sans divisions intérieures. La hutte initiale n'a nullement la même forme en Crète et en Grèce. Dès l'apparition du plan rectiligne les deux types de logis, nous l'avons assez longuement fait voir, sont déjà différenciés.

Il n'est pas vraisemblable non plus que les *constructions curvilignes n'aient jamais exercé nulle influence sur la formation des types rectilignes*[1]. Pour Mackenzie, les deux manières de bâtir, au lieu de succéder l'une à l'autre, sont données d'un seul coup et pratiquées parallèlement[2]. C'est à une conclusion toute contraire que nous a conduit l'examen des ruines grecques primitives. Le mégaron rectangulaire se dégage peu à peu du mégaron curviligne en forme de fer à cheval allongé. Il n'y a pas de doute que les formes rondes ne caractérisent l'architecture la plus rudimentaire et que l'adoption du plan carré ne soit un progrès considérable. Je n'insiste pas sur ce fait qui semble ressortir

1. *Cretan Palaces*, IV, p. 409.
2. *Ibid.*, p. 346 et suiv., p. 407 et suiv.

assez clairement de tout ce qui a été dit dans notre premier chapitre.

Il est contestable que *le climat de la Grèce continentale eût obligé ses habitants à modifier profondément les dispositions de la maison crétoise* au cas où ils l'auraient voulu transporter chez eux. La différence de latitude ne nécessitait nullement un changement aussi radical dans les méthodes de construction. Les peuples du Péloponnèse pouvaient s'accommoder d'un modèle de logis qui suffisait aux Crétois. Pas plus que les continentaux, les Crétois ne devaient se dispenser de chauffer leur habitation pendant l'hiver et d'y installer un foyer permanent. Si nous ne trouvons plus trace de ce foyer dans les ruines des palais minoens, c'est sans doute qu'il était placé dans une des salles du premier étage, aujourd'hui écroulées. Par contre, les restes en sont bien reconnaissables dans la maison crétoise de Chamaizi-Sitia et dans celles de Pseira[1]. La Grèce et la Crète appartiennent l'une et l'autre à cette région moyenne où se peuvent acclimater divers types d'habitation. Aujourd'hui encore la maison européenne à toit pointu, lointaine héritière du mégaron, y voisine avec la maison à terrasse des pays chauds. Si la cabane primitive est en Crète d'un type méridional, en Grèce d'un type septentrional, ce n'est pas la différence presque nulle des deux climats qui rendra compte de ce fait. C'est que la grande île a reçu du Sud et de l'Orient sa civilisation primitive, peut-être sa population, tandis que la péninsule hellénique était ouverte aux influences et aux invasions venant du Nord.

Somme toute, il ne resterait à M. Mackenzie qu'un moyen de faire prévaloir, contre tant d'objections, sa théorie sur l'origine du mégaron. Ce serait de démontrer qu'il ne s'est produit dans l'Europe primitive aucune migration de race ou d'influence dirigée du Nord vers le Sud. Si l'Europe avait reçu exclusivement du Sud et du continent africain sa population et sa première culture, à cette condition peut-être pourrions-nous admettre (mais à cette condition seulement) que le mégaron est une maison des pays chauds, adaptée aux climats froids. Quoi qu'on pense de la théorie générale de M. Mackenzie sur l'origine africaine de la civilisation préhellénique, il faut cependant bien admettre que des mouvements de peuples se sont produits en sens inverse. Il n'est guère possible de contester la

1. R. B. Seager, *Pseira*, p. 16 ; pl. I, 14, 15 (chambre n° 1).

réalité historique de ces invasions successives, venues du Nord, dont les Grecs avaient confusément gardé le souvenir. La mer Égée était le lieu de rencontre des vagues humaines qui déferlaient de l'Afrique et de l'Europe centrale. Si faible que soit l'apport des races septentrionales dans la civilisation hellénique, c'est lui qui éclaire, mieux que tout autre fait, l'origine du mégaron. Du moment où il est constaté que les habitants de la péninsule se rattachent au moins pour une part aux populations européennes, nous savons d'où vient cette maison aménagée pour les climats froids. Il n'est plus besoin d'y voir un type de construction méridional, adapté par les Hellènes au climat de leur pays.

VII. *La frontière des deux architectures dans la mer Égée. Phylakopi et Théra.*

Les deux modèles de construction dont l'un était traditionnel chez les Crétois, l'autre chez les Grecs du continent, se sont

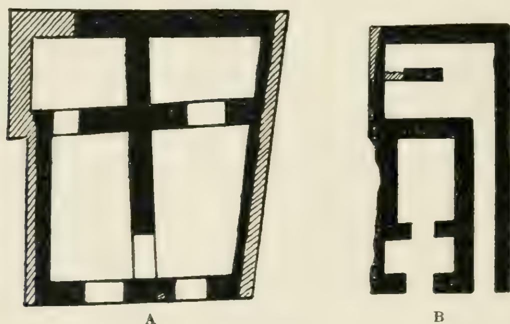


Fig. 37.

Plans de maisons à Phylakopi.
A, Type crétois. — B, Type mycénien.

trouvés en contact et en concurrence dans l'Archipel. Les îles du Nord n'ont guère connu que le second; les îles du Sud, longtemps fidèles au premier, ne l'ont désappris qu'au déclin de la puissance minoenne.

A Phylakopi de Mélos, on voit des maisons à mégaron succéder à des logis du type crétois[1] *(fig. 37)*. Mais ce changement,

1. *Excavat. at Phylakopi*, p. 40 et suiv., pl. II; Mackenzie, *Cretan Palaces*, IV, p. 270; Dussaud, *Civil. préhellén.*, p. 80.

qui dénonce l'invasion ou l'infiltration des tribus achéennes, paraît se produire ici notablement plus tôt qu'en Crète. Au second établissement de Phylakopi, qui se classe par les trouvailles de céramique avant la fin du minoen moyen, appartient déjà un vrai mégaron avec prodomos et couloir latéral *(fig. 37^b)*[1]. Beaucoup d'autres habitations du même temps rappellent celles de Pseira et de Gournia, ce qui laisserait supposer, au lieu d'une prise de possession rapide, une occupation partielle de l'île par les continentaux. Dans le troisième établissement de Phylakopi, contemporain du minoen récent, l'édifice principal, le palais du maître de la ville, est un grand mégaron sans colonnes, pareil à ceux d'Arné[2]. C'est à la même époque que la maison achéenne s'acclimate en Crète, à Gournia et à Haghia Triada.

A Théra, les ruines de maisons préhistoriques qu'on a retrouvées sous la couche de ponce n'ont aucune analogie avec celles de la Grèce continentale[3]. La forme carrée des salles, le groupement des bâtisses, la présence de larges fenêtres et celle, au moins une fois constatée, d'un premier étage sont autant de traits connus qui rattachent ces constructions à l'architecture crétoise[4].

Très caractéristique à cet égard est la ruine dégagée par Mamet et Gorceix au bord de la falaise d'Acrotiri[5]. Au fond d'une cour rectangulaire, qui rappelle bien moins l'*aulé* irrégulière du mégaron que la cour de la maison égyptienne, s'ouvrent deux salles mitoyennes, à peu près carrées. Les portes ne sont pas placées au centre, mais, selon la mode crétoise, près des angles du bâtiment, et toutes deux sur le plus long côté. Dans le tracé du plan et l'arrangement intérieur, il n'a été tenu aucun compte des axes. Entre les deux pièces principales sont ménagées deux sortes d'alcôves assez larges, mais sans profondeur.

Dans une autre maison de la ville préhistorique, le squelette de la toiture s'était en partie conservé sous la ponce. Les poutres engagées par un bout dans les murailles posaient par l'autre sur un poteau central. Relevées légèrement vers le centre par la tête

1. *Excavat. at Philakopi*, p. 44, fig. 32.
2. *Ibid.*, p. 56, fig. 49; Dussaud, *Civil. préhellén.*, p. 85, fig. 59.
3. Fouqué, *Santorin et ses éruptions*, p. 96, p. 109, p. 119, etc.; Perrot-Chipiez, VI, p. 141 et suiv.
4. Sur la date des ruines préhistoriques de Théra, cf. Dussaud, *Civil. préhellén.*, p. 69 et suiv. Comme le remarque ce savant, l'existence à Théra de constructions voûtées, qu'affirmait Fouqué, est absolument inadmissible.
5. Fouqué, *Ibid.*, p. 119.

de ce support, elles formaient un comble pyramidal[1]. Cette forme de toiture, que nous rencontrons ici pour la première fois, appelle quelques remarques. Elle marque la transition entre le couvercle élevé de la hutte ronde et la terrasse horizontale. Le toit conique ou hémisphérique tend nécessairement vers la forme pyramidale quand on le transporte du plan rond sur un plan carré. A l'époque où leur cabane circulaire était devenue la maison quadrilatérale à murs droits, les Crétois avaient certainement su la couvrir ainsi d'un chapeau à quatre faces. Témoins ces *larnakes* qui, sans nul doute, reproduisent l'aspect d'une ancienne habitation et dont le couvercle imite très exactement un comble aigu à quatre faces[2]. De très bonne heure cependant ce mode de couverture a dû céder la place à la terrasse, exactement ou à peu près horizontale, car il n'en est plus trace ni dans les ruines ni dans les représentations figurées.

Le même fait semble s'être produit dans toutes les provinces de l'architecture orientale ou orientalisante. Parmi la foule des édifices à terrasse, quelques ruines, ou certains de ces objets dont le témoignage supplée à celui des ruines, nous apprennent que les constructeurs ont su quelque jour établir des toits à quatre pentes.

Des habitations comparables à celles de Mélos et de Théra n'ont pas été exhumées jusqu'à ce jour dans la région Nord de l'Archipel. A Délos, le temple rupestre du Cynthe avec son portail à pignon décèle une forme d'habitation primitive plutôt semblable au mégaron[3]. A Syra, les bâtisses prémycéniennes mentionnées dans un chapitre précédent attestent aussi l'adoption du type continental. La frontière des deux architectures passerait donc par la région moyenne de la mer Égée, au Nord de Mélos et au Sud de Délos et de Syra. Aujourd'hui encore, une opposition assez nette se laisse voir entre la manière de bâtir des insulaires du Nord et celle des insulaires du Sud. A

1. Fouqué, *Ibid.*, p. 96; Perrot-Chipiez, VI, p. 144, fig. 29.
2. P. Orsi, *Urne funebri cretensi*, dans *Monum. Lincei*, I, 1890, col. 11 et suiv., pl. II.
3. Le rapprochement que fait M. Dussaud entre le temple du Cynthe et les monuments crétois me semble peu justifié (*Civil. préhellén.*, p. 76). L'espèce de ciel ouvert qui éclaire aujourd'hui le fond de la grotte ne rappelle que de très loin les puits de lumière minoens. Il résulte apparemment de la chute de la toiture, qui était faite en arrière de matériaux moins robustes que sur le front. Quant aux blocs frustes qui sont amoncelés sur ce toit, ils n'ont pas été portés là à dessein pour donner au temple l'aspect d'une caverne naturelle; ils ont roulé du flanc de la montagne et sont mêlés à des débris des constructions élevées sur le Cynthe à l'époque hellénistique.

Santorin et à Milo, l'on construit surtout des maisons cubiques, à toit plat. A Syra, les toits pointus voisinent avec les terrasses, en nombre à peu près égal. Plus on avance vers le Nord et plus ces dernières deviennent rares. Elles finissent par disparaître, ou très peu s'en faut, dans certaines des Sporades.

Une question encore mal éclaircie se pose ici à propos du prétendu temple du mont Ocha et des constructions eubéennes similaires [1]. Par son plan, beaucoup plus large que profond, par la forme de sa toiture à quatre pentes, l'édicule de l'Ocha se singularise parmi les ruines de la Grèce propre. On serait assez tenté de le rattacher à la tradition crétoise, ainsi que l'on a certainement droit de faire pour les habitations préhistoriques de Mélos et de Théra. Il n'est pas impossible que l'Eubée ait été colonisée au moins sur sa rive orientale par des populations apparentées à celles de la Crète et du Sud de l'Asie Mineure. Ainsi s'expliqueraient les caractères de ce monument si différent des constructions helléniques continentales. En tout cas, il ne les faut point mettre sur le compte du hasard, car il existe dans la même région, à Stoura, d'autres bâtisses du même type et d'un appareil analogue bien que moins soigné. La difficulté est de dater avec précision ces diverses ruines. On a longtemps considéré l'édicule du mont Ocha comme l'aîné de tous les temples grecs. Puis on a mis en doute sa qualité de temple et sa haute antiquité. M. Wiegand a supposé qu'il avait été construit, comme aussi ceux de Stoura, pour servir d'abri à des guetteurs chargés de surveiller au loin la côte et qu'il ne remontait peut-être pas jusqu'à l'époque archaïque [2]. N'ayant pas eu l'occasion d'étudier *de visu* le monument en question, je ne me permettrai pas de formuler dans le débat un avis personnel; mais il semble qu'on peut objecter à l'hypothèse de M. Wiegand, du moins en ce qui concerne la date, deux faits assez significatifs. C'est d'abord la qualité de l'appareil, très soigné et presque mégalithique [3]; c'est aussi la présence à Stoura d'un

1. *Annali del' Ist.*, 1842, p. 5-11; *Monumenti del' Ist.*, III, pl. XXXVII,; J. Girard, *Archives des Missions*, II, 1851, p. 708 et suiv.; Bursian, *Die dryopische Bauweise in Bautrummern Eubœas*, *Arch. Zeitung*, 1855, p. 129 et suiv.; Perrot-Chipiez, VI, p. 655 et suiv.

2. *Athen. Mitteil.*, 1896, p. 11 et suiv., pl. II, III.

3. Je sais bien qu'on trouve, dans les Cyclades (notamment à Délos), des spécimens du même appareil à lits horizontaux et à joints obliques, qui se datent du second siècle av. J.-C.; mais jamais les blocs assemblés n'y ont de telles dimensions, du moins quand il s'agit de murs soutenant des toitures et non de murs soutenant des terrasses.

bâtiment circulaire auprès de deux édicules pareils à celui du mont Ocha. Ce voisinage de formes rectilignes et curvilignes dénoterait plutôt des constructions sinon primitives, du moins très archaïques. Somme toute, il faut attendre les résultats d'une fouille exhaustive pour se prononcer avec certitude au sujet de ces ruines. Leur forme les rapproche des monuments crétois, mais on ne saurait encore préciser quelle est la raison historique de cette similitude.

CHAPITRE V

L'Orient. Origine et caractères de l'édifice hypostyle égyptien.

Les monuments de l'Orient antique ont pour nos recherches un intérêt d'un autre genre que ceux de la Crète minoenne. Il ne s'agit pas seulement de savoir si leur imitation est intervenue pour une part dans la genèse de l'édifice grec. Nous pouvons déjà tenir le fait pour peu probable. Mais un moment viendra, aux temps hellénistiques et romains, où le répertoire commun de l'architecture classique comprendra des types grecs et des types orientaux. Pour distinguer alors les uns des autres, il nous sera nécessaire d'avoir montré en quoi s'opposent, dès l'origine, les deux manières de construire.

I. *L'Égypte. — Souvenirs d'une architecture curviligne.*

Parmi les peuples de l'Est, les Égyptiens sont les premiers à considérer comme ayant eu avec les Hellènes les rapports les plus étroits. On ne met plus en doute que des relations commerciales ne se soient nouées entre les deux pays dès le second millénaire[1]. On a souvent supposé que directement ou indirectement l'Égypte avait transmis de très bonne heure à la Grèce des formes et des méthodes de construction. Il est certain que l'art monumental des Hellènes n'a pas été sans subir à quelque moment l'influence égyptienne. Mais il importe de préciser dans quelle mesure et à quelle époque celle-ci s'est exercée. Disons-le tout de suite, pendant toute la période primitive et archaïque nul indice ne laisse soupçonner un échange d'idées et de

1. Mallet, *Les premiers établissements des Grecs en Égypte, Introd.*, p. 4 et suiv.; De Morgan, *Les premières civilisations*, p. 384.

modèles architectoniques entre l'Égypte et l'Hellade. Comme les autres peuples orientaux, dont nous parlerons plus brièvement, les Égyptiens ont donné à leur habitation, et à l'édifice qui en dérive, une forme absolument distincte de celle du mégaron, mais en revanche très analogue par certains traits à celle de la maison crétoise.

Les plus anciens monuments de l'architecture égyptienne n'ont déjà plus rien de primitif. Ils témoignent d'un art déjà

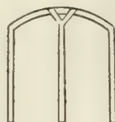


Fig. 38.
Signe hiéroglyphique exprimant l'idée « maison ».

mûr, en possession d'une technique savante et de types développés. C'est indirectement que nous sommes renseignés sur les débuts de la construction.

Nous savons que les riverains du Nil ont d'abord édifié, comme tous les autres peuples, des habitations circulaires. La période curviligne prend certainement fin de très bonne heure, mais elle est attestée de plusieurs manières. L'alphabet hiéroglyphique dispose de plusieurs signes distincts pour exprimer l'idée *maison*[1]. L'un d'eux, qui est sans doute le plus ancien, représente une cabane ronde en forme de coupole *(fig. 38)*[2]. Le bâtiment est figuré en coupe, de manière à laisser voir un pilier central fourchu qui soutient le sommet du dôme. L'usage de ce signe laisse supposer qu'à une époque postérieure à l'invention de l'écriture, les maisons rondes étaient encore au moins aussi nombreuses que celles de plan rectiligne. Pour élever ces coupoles minuscules, le limon argileux du Nil fournissait à profusion une matière excellente. Il n'était pas besoin de façonner des briques et d'établir par assises régulières une voûte à encorbellement. D'après le schéma hiéroglyphique, il semble que la hutte ronde égyptienne avait une armature de bois ou de roseaux, soutenue par un pilier central. C'était une sorte de parasol à demi fermé, dont les branches cintrées

1. Ermann, *Aegyptische Grammatik*, p. 217 et suiv.
2. Ermann, *Aegypt. Glossar*, p. 105, p. 26; Maspero, *Hist. anc. d. peuples de l'Orient*, I., p. 53, n. 4.

tombaient jusqu'à terre, et qu'on recouvrait de clayonnage, puis de limon.

Cette forme d'abri, comme partout ailleurs, a mis des siècles à disparaître. Nous en retrouvons l'image, là où nous savons maintenant qu'il la faut chercher : dans l'architecture funéraire. Plusieurs tombeaux du moyen empire ont pour chambre sépulcrale une coupole à encorbellement, de forme ogivale ou hémisphérique *(fig. 39)*. A l'extérieur, le dôme se dissimule sous une pyramide aiguë à quatre faces; parfois, plusieurs chambres

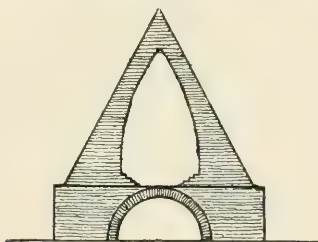


Fig. 39.
Tombe d'Abydos. Coupe.

voûtées se superposent à l'intérieur du monument[1]. Le rapport historique de la hutte primitive avec la tombe en coupole est en Grèce un fait évident. Rien n'autorise à croire qu'en Égypte le même type de sépulture n'ait pas été tiré du même type d'habitation.

Une image, plus fidèle encore, de la cabane ronde s'est aussi conservée dans certaines constructions légères, dont le sol ne pouvait garder la trace, mais que les peintres de fresques ont souvent représentées[2]. Ce sont des greniers ou des entrepôts établis dans le voisinage des palais et des maisons. Pour laisser un témoignage des richesses amassées par le mort et de l'aisance où il avait vécu, on figurait souvent sur les murs de la tombe des files de ces bâtiments et l'on montrait des troupes d'esclaves occupés à y entasser les récoltes. Les greniers en forme de coupoles s'élèvent dans les peintures aussi haut que le premier

1. Mariette, *Abydos*, II, pl. 66 et suiv.; Perrot-Chipiez, I, p. 250, fig. 161, 163; Springer-Michaelis, p. 28, fig. 70 (petite pyramide d'Abydos); Choisy, *L'art de bâtir chez les Égyptiens*, p. 49 et suiv.

2. Maspero, *Ibid.*, p. 315; Perrot-Chipiez, I, p. 488, fig. 281; Ermann, *Aegypten u. ägypt. Leben*, p. 576.

étage des maisons avoisinantes. On y pénètre par une large ouverture, percée à mi-hauteur de la paroi. A en juger par leurs dimensions déjà notables, ce n'étaient plus de simples huttes avec ossature de bois, mais des constructions plus massives, en briques séchées au soleil.

Au reste, il n'y a rien de nouveau pour nous, rien de spécialement égyptien, dans ces diverses applications du système curviligne. A ce stade de son développement l'architecture égyptienne ne semble pas s'être écartée du type commun et universel de la hutte ronde. Elle ignore celui de la hutte absidiale qui donne naissance en Grèce au motif de l'abside. L'Égypte ne connaîtra l'abside qu'à l'époque hellénistique et par l'intermédiaire des Grecs. C'est dans l'application du système rectiligne que va se montrer la maîtrise et l'originalité de ses constructeurs.

II. *La maison rectangulaire primitive. La terrasse. — Plans à front large et plans à front étroit.*

Sous un climat aussi sec que celui de la vallée du Nil, la couverture horizontale avait des avantages qui ne pouvaient manquer d'en généraliser l'emploi. Il n'était pas besoin comme en Grèce d'accumuler sur elle plusieurs couches de terre pilonnée pour la rendre imperméable. Sans grands frais, ni grand'peine, on établissait une terrasse qui doublait la superficie habitable de la maison. Le toit proéminent de la hutte primitive finit par céder partout la place à un toit horizontal.

Mais, comme en Crète, il paraît bien avoir survécu quelque temps à la construction curviligne. Les premières maisons rectangulaires n'étaient pas toutes des cabanes cubiques, pareilles à celles que bâtissent maintenant les Fellahs. Les constructeurs apprirent à assembler sur des murs droits les poutres d'un comble à deux ou quatre pentes. Le portail triangulaire de la grande pyramide, qui fait songer au porche du temple rupestre de Délos, est sans doute un souvenir de cette époque lointaine et veut imiter un pignon[1]. Des coffrets ou des sarcophages de bois, trouvés dans des tombes thébaines, qui,

1. Cf. Perrot-Chipiez, I, p. 536-7, fig. 306-7.

comme les *larnakes* crétois, figurent des maisonnettes, ont un couvercle à deux pentes, pareil au toit du mégaron[1].

Plus répandue sans doute fut la toiture pyramidale, à quatre faces, dont l'architecture des époques suivantes a toujours gardé le souvenir. Tel est, en effet, l'aspect que prend nécessairement la coupole de la hutte ronde, le jour où ses murs devenus rectilignes dessinent un carré parfait. Or, en Égypte, comme en Crète, le plan quadrilatéral tend à se rapprocher du carré bien plus fréquemment qu'en Grèce. Dans les villages modernes, la

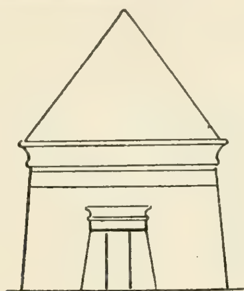


Fig. 40.
Édicule à toit pyramidal, d'après une peinture égyptienne.

cabane isolée, du type le plus simple, sans cour ni annexes, est faite de quatre murs à peu près égaux. Aux débuts de la construction rectiligne s'élevèrent certainement des maisons carrées, couronnées d'un toit pointu à quatre pentes. L'existence en est attestée par un type de tombe tout semblable, dont on connaît des exemples dans la nécropole d'Abydos et de nombreuses représentations dans les peintures[2] *(fig. 39 et 40)*. Il est bien clair que les mausolées à toit pyramidal, qu'on voit figurés dans les tableaux funéraires, reproduisent un modèle plus ou moins ancien d'habitation. Il est même très probable que la pyramide pure et simple, sans socle cubique, est la copie démesurément agrandie d'une toiture à quatre pentes. On ne voit guère en tout cas quelle autre origine on lui pourrait supposer. L'analogie avec la zigurat assyrien, la tour à degrés, n'est

1. *Monum. Lincei*, XV, fig. 189, a; Wilkinson, *Manners a. Customs*, II, p. 200.
2. Prisse d'Avennes, *Hist. de l'art égyptien*, p. 217; Perrot-Chipiez, I, p. 300, fig. 188; p. 301, fig. 189.

qu'apparente, puisque le zigurat sert uniquement de piédestal, tandis que la pyramide, au contraire, ne porte rien à son sommet et recouvre une chambre funéraire. Après l'oubli de sa signification primitive, on a pu faire de cette tombe, comme c'est le cas à Sakkarah, une tour à étages, mais cette variante du type pyramidal demeure exceptionnelle. Ce qui est surtout répandu, c'est le modèle de l'édicule carré où la pyramide repose sur un massif cubique et figure très évidemment une toiture. Il remonte sans nul doute à une époque très lointaine, puisqu'on le trouve combiné à des formes rondes, puisque dans les tombes d'Abydos,

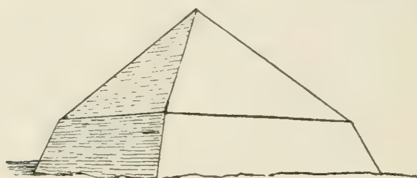


Fig. 41.
Pyramide de Dachour.

le comble pyramidal recouvre un caveau circulaire pareil à une hutte primitive. Dans les pyramides de Gizeh, le socle cubique a disparu, ce qui simplifiait singulièrement le travail de la construction et augmentait la stabilité de l'édifice. Mais il subsiste encore dans la pyramide de Dachour *(fig. 41)*[1]. Ce monument reproduit dans des proportions gigantesques la forme d'une cabane ou d'une tente à quatre faces. Il permet d'affirmer que toutes les pyramides, même celles de Gizeh, nous conservent comme les tombes d'Abydos, comme la plupart des tombes antiques, l'image plus ou moins fidèle d'une habitation.

La maison rectiligne à toiture plate, qui l'emporta bientôt sur tous les autres modèles, ne se prête pas à une définition aussi précise que le mégaron. Comme en Crète, elle peut se développer en divers sens ; placer sa porte sur son petit ou son grand côté. Dès le début elle comporte deux variantes : l'une est une construction étroite et profonde, qui n'est pas sans des analogies superficielles avec le mégaron, l'autre un bâtiment à front large sans profondeur.

L'antiquité et la diffusion de ce dernier type nous sont

1. Perrot-Chipiez, I, p. 213, fig. 133.

révélées, comme l'existence de la hutte ronde, par l'alphabet hiéroglyphique. Des signes exprimant l'idée *maison*, *édifice*, figurent le plan d'une construction rectangulaire et affectent les formes ci-dessous *(fig. 42)*[1]. Ceux de gauche (A et B) sont de beaucoup les plus couramment usités.



Fig. 42.
Signes hiéroglyphiques représentant le plan d'un édifice.

On aperçoit aisément l'importance d'un tel témoignage. Nous avons dans ces figures hiéroglyphiques un schéma de la maison quadrilatérale, dessiné par des Égyptiens des premières dynasties. Jamais l'examen des ruines ou des monuments figurés, si nombreux qu'ils puissent être, ne nous fournirait une indication aussi précise. Nous en trouvons ici la preuve, le bâtiment à front large, ouvert au grand côté, était, dès une époque très ancienne, le modèle de logis le plus souvent reproduit par les constructeurs égyptiens. Il le demeura toujours dans la suite.

De l'autre type, qui par le développement en profondeur rappelle le système hellénique, on peut trouver d'assez nombreux spécimens dans l'architecture funéraire. Le célèbre tombeau de Négadah, fouillé par M. de Morgan, était un édifice allongé, étroit comme un couloir, divisé par des refends en une suite de chambres[2]. La porte d'entrée, qu'un revêtement de maçonnerie rendait impraticable, s'ouvrait sur l'un des petits côtés. Non loin de ce tombeau en a été reconnu un autre, entièrement ruiné, de forme pareille. Il ne s'agit certainement pas là d'un plan exceptionnel, réservé aux constructions funéraires. Du monument de Négadah, comme des mausolées en forme de pyramides, nous pouvons encore affirmer qu'il est la copie plus ou moins exacte d'une habitation. Des maisons bâties en roseaux ou en pièces de bois légères avaient cette même forme étroite et cette porte au petit côté. Je suis fort tenté de reconnaître l'une

1. Ermann, *Aegypt. Grammatik*, p. 217; Loret, *Manuel de langue égypt.*, p. 126; on notera l'identité du signe C avec le plan de l'ossuaire de Kastri; c'est un point de rapport, parmi bien d'autres, entre l'architecture de la Crète et celle de l'Égypte.

2. De Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte*, II, p. 155, fig. 518; Springer-Michaelis, p. 14, fig. 37.

d'elles sur une empreinte d'argile recueillie précisément dans la fouille de Négadah. Au lieu de la bannière royale, qui est le motif habituel des cylindres gravés, on distingue sur cet objet un rudiment de paysage *(fig. 43)*[1]. Le graveur a voulu dessiner une maison, entourée de quelques palmiers. L'édifice se présente comme un long rectangle; à ses deux extrémités, s'ouvrent deux portes. Elles sont indiquées de face, comme placées sur le long côté

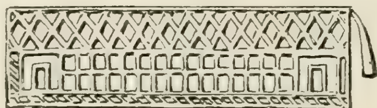


Fig. 43.
Maison égyptienne figurée sur un cylindre d'argile.

du bâtiment, mais c'est ici l'effet d'une convention fort usuelle, qui ne saurait nous tromper. Pour laisser voir les deux ouvertures du logis, placées en réalité sur les deux côtés étroits, on les a rabattues dans le plan du long côté qui leur est perpendiculaire. Les dessinateurs inhabiles à rendre la perspective procèdent constamment de la sorte, et la même faute, ou la même convention, s'observe encore dans des peintures grecques du IVe siècle[2]. Interprétée de la sorte, l'empreinte de Négadah nous fait connaître un ancien modèle de maison, très allongée, avec une porte à chaque bout. Le voisinage de la palmeraie, les hachures et les traits croisés, qui veulent imiter l'aspect d'une construction en bois, mettent hors de doute qu'il s'agit bien d'une habitation et non d'un tombeau.

L'analogie n'est que partielle entre cette maison égyptienne et le mégaron de la Grèce continentale. Ce qui distinguait le mégaron, ce n'était pas seulement sa profondeur, mais son unique ouverture sur le front, preuve de son origine septentrionale. Le type oblong de l'architecture égyptienne offre cette particularité que ses deux petits côtés sont percés d'une porte. C'est un bâtiment à courant d'air. Il n'a pas eu pour modèle une habitation souterraine, mais un abri léger de bois, de branchages ou de toile, ouvert à tout vent, comme en construisent les peuples qui n'ont rien à craindre de l'hiver.

1. De Morgan, *Ibid.*, p. 170 et suiv.
2. Vase italiote du Louvre : de Laborde, *Vases de Lamberg*, I, p. 15, 6 = Reinach, *Répert.*, II, p. 166.

On peut aussi se demander si l'architecture nautique n'a pas contribué à sa création et à sa diffusion. La cabane oblongue ouverte par les deux bouts rappelle fort la cabine en planches ou en toile d'une barque fluviale. Que les Égyptiens aient su de longue date aménager ainsi leurs embarcations, c'est ce dont témoignent les peintures et les bibelots de bois sculpté. Les riverains du Nil que l'inondation chasse si souvent de leurs terres habitent leurs bateaux presque autant que les maisons de leurs villages. La dahabié moderne n'est autre chose qu'une habitation flottante. Le fameux yacht de Ptolémée IV, décrit par Callixène, ressemblait plus à un palais qu'à un navire. Aujourd'hui encore l'agence Cook fait naviguer sur le Nil des hôtels à trois étages. Entre la barque fluviale et l'habitation terrestre il y eut, semble-t-il, des emprunts réciproques. La dahabié était aménagée et couverte comme un véritable logis; la maison des champs avait une ouverture à chaque bout, comme la cabine d'une dahabié [1].

III. *Développement de l'habitation et de l'édifice. — Prédominance du plan à front large. — Les maisons des âmes dans les tombes de Rifeh.*

Les constructions des époques historiques se rattachent les unes à la maison primitive à front large, les autres à la maison étroite, en couloir. Mais le premier type, qui dès l'origine nous apparaissait comme le plus répandu, est représenté par un bien plus grand nombre de monuments. Dans les ensembles d'architecture, dans les plans composés où s'agglomèrent des bâtisses aux formes diverses, c'est le plan à front large qu'on adopte toujours pour les salles les plus spacieuses. Lorsque, avec les progrès de la technique, naît le goût du colossal, c'est la bâtisse à front large et non l'autre qui recule ses murs, élève sa toiture, développe toutes ses dimensions pour devenir l'édifice égyptien par excellence : la salle hypostyle.

Le type d'habitation le plus commun ne comporte qu'un seul bâtiment, beaucoup plus large que profond, précédé d'une

1. On peut ajouter que le tabernacle, le naos étroit fait pour abriter l'image du dieu, devient lui-même une maison flottante, quand il est déposé sur la barque sacrée (cf. Perrot-Chipiez, I, p. 359, fig. 209).

cour rectangulaire. Telle est la maisonnette de bois, souvent reproduite, que possède le musée du Louvre *(fig. 44)*. Un toit plat, sur lequel on accède par une échelle extérieure, recouvre l'unique salle du logis. A vrai dire, comme l'observe Ermann[1], il n'est pas certain qu'on ait voulu représenter ici une habitation. Les larges trous circulaires percés dans le plafond s'expliqueraient

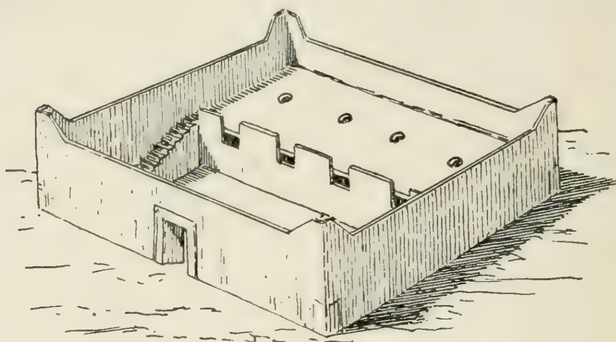


Fig. 44.
Modèle de maison en bois.

mieux s'il s'agissait d'un grenier, fait pour être rempli de blé par le haut[2]. Comme l'on voit accroupie dans la cour une servante occupée à moudre du grain, on peut supposer que ce curieux objet figure la boulangerie de la maison, transportée dans la tombe pour assurer au mort sa nourriture pendant sa seconde vie.

La même question ne se pose plus à propos des modèles en terre cuite de Rifeh[3]. Ces miniatures de maisons, au nombre de cent cinquante, sont de précieux documents pour l'historien de l'habitation égyptienne. M. Flinders Petrie en a pu dater quelques-unes, d'après les trouvailles de poteries faites dans les mêmes sépultures, et constater qu'elles s'échelonnent dans le temps depuis la VIe dynastie jusqu'à la XIIe. Malgré ces différences d'âge, elles sont d'un type presque uniforme et ne varient d'aspect que dans le détail. On suppose, pour expliquer leur présence dans la tombe, qu'elles étaient censées

1. Ermann, *Aegypten u. ägypt. Leben*, p. 240.
2. Cf. les peintures de Beni-Hassan, Perrot-Chipiez, I, p. 488, fig. 280.
3. Fl. Petrie, *Gizeh and Rifeh, Brit. School of archaeol. in Egypt*, 1907, p. 15 et suiv.

habitées par l'âme du mort. Il n'y a pas de doute en tout cas que ces minuscules *maisons de l'âme* ne reproduisent, sous réserve de quelques abréviations, le plan et l'aspect habituels de la maison des vivants.

Dans presque toutes, on peut distinguer trois parties essentielles ; une cour rectangulaire fermée d'une clôture plus ou moins haute ; une salle peu profonde, toute en largeur, qui occupe

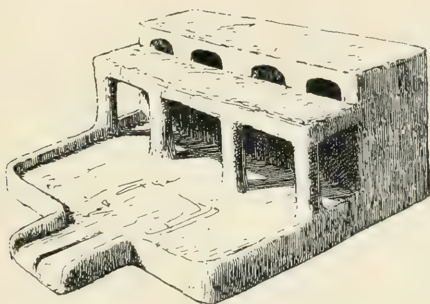


Fig. 45.
Modèle de maison en terre cuite trouvé dans une tombe de Rifeh.

le côté postérieur de cette cour ; enfin une sorte de portique à colonnes qui double et masque ce bâtiment dans toute sa largeur *(fig. 45)*[1]. Le toit est toujours horizontal ; la maison comprend souvent deux étages dont le second tantôt recouvre exactement le premier, tantôt se trouve en retrait de manière à former deux terrasses en escalier au lieu d'une. Le bâtiment clos ne prend jamais la forme étroite et profonde, il n'a généralement pas plus de profondeur que le promenoir à colonnes qui lui sert de prodomos. Dans quelques cas seulement il est construit sur plan carré et se réduit à une sorte de niche cubique beaucoup moins spacieuse que le portique qui la précède[2].

Avec la prédominance du plan à front large, notons à propos de ces maisonnettes en bois ou en terre cuite un caractère que nous n'avons pas observé en Grèce, ni même en Crète : l'importance de la cour dans l'ordonnance du logis, et la forme régulière qu'on lui donne. Même ces très modestes bâtisses ont leur cour rectangulaire bien dessinée, fermée d'un mur haut

1. Fl. Petrie, *Ibid.*, type C, pl. XVII, A.
2. Fl. Petrie, *Ibid.*, type C, pl. XVI.

et solide. Dans le modèle en bois du Louvre, la clôture s'élève plus haut que le toit du bâtiment qu'elle entoure. C'est que dans les pays secs et chauds, la cour à elle seule constitue déjà une habitation. Ses murs donnent de l'ombre aux heures de grand soleil et pourraient dispenser de construire un abri couvert. Elle est un élément indispensable du logis, et peut-être l'élément primitif. De là chez les Égyptiens une tendance plus marquée que chez les peuples de l'Ouest à lui donner un plan net et symétrique, à en faire une véritable construction, et non pas une installation légère.

Remarquons aussi un système d'éclairage nouveau pour nous, qui consiste à surélever une partie de la toiture en ajourant la paroi verticale intermédiaire *(fig. 45)*.

IV. *La maison de plan complexe.*

Comme en Crète, les constructions à toit plat, que nous venons de considérer isolément, vont se juxtaposer, se souder

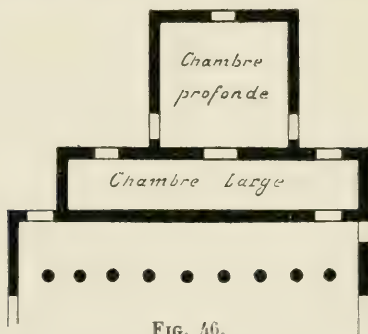
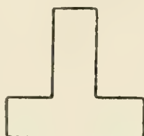


Fig. 46.
Maison de Kahoun, d'après F. Noack.

entre elles, pour composer des habitations et des édifices de plan complexe. Les maisons souvent décrites de Kahoun *(fig. 46)*, de Tell-el-Amarna et de Gurob ne sont pas sans analogies avec celles de Mochlos ou de Gournia. On y observera cependant plus d'uniformité et de symétrie dans le groupement des salles. A Kahoun[1] (XIIe dynastie), on distingue dans chaque corps de

1. Fl. Petrie, *Illahun, Kahun, Gurob,* pl. XIV; Borchardt, *Centralbl. f. Bauverwaltung,* 1893, p. 571 et suiv.: *Amer. Journ. of archaeol.*, 1890, p. 517

logis deux éléments principaux et permanents : en avant, une salle large et peu profonde occupant toute la façade, souvent précédée d'un alignement de colonnes ; par derrière, une chambre étroite, qui s'étend en profondeur, perpendiculairement à la précédente. On peut donner de cette disposition le schéma suivant.



Ainsi se trouvent réunis dans un même ensemble les deux types de construction entre lesquels hésitait l'architecture égyptienne primitive. Ce modeste logis à deux chambres, qui marque le premier pas vers les plans composés, intéresse tout particulièrement l'histoire de la grande architecture. C'est de lui que naîtra le temple égyptien. Les plus vastes édifices du nouvel empire ne feront que développer ce très simple parti[1].

V. *Le temple. La salle longue et la salle large dans le plan de l'édifice sacré. Leurs rôles divers.*

Le vieux sanctuaire déblayé à Gizeh, tout auprès du grand Sphinx, reproduit en plus grand, mais sans y rien ajouter d'essentiel, la forme en T des maisonnettes de Kahoun[2]. Il se compose de deux salles, l'une large, l'autre profonde, soudées normalement l'une à l'autre. Malgré sa double rangée de colonnes, la seconde ne rappelle que d'assez loin le mégaron hellénique et c'est bien à tort que M. K. Lange veut établir entre les deux plans un rapport de filiation[3]. Ici, point de porte ouverte

et suiv.; la ville de Kahoun, voisine du Fayoum, semble avoir été fondée par une colonie d'ouvriers occupés à la construction de la pyramide et du temple de Senousrit II (XII° dynastie). Elle fut abandonnée après l'achèvement des travaux : Noack, *Homer. Paläste*, p. 28 et suiv., Maspero, *Hist. anc.*, I, p. 315 et suiv.

1. Noack, *Ibid.*, p. 28.

2. Perrot-Chipiez, I, p. 329, fig. 202.

3. K. Lange, *Haus u. Halle*, p. 9 et suiv.

au petit côté sur la nef centrale ; l'édifice n'a pas de façade. On y pénètre par un étroit corridor qui débouche dans une encoignure[1]. Rien n'est plus contraire à l'usage des constructeurs grecs, toujours si soucieux de placer l'entrée en plein front et de choisir pour front l'une des faces étroites du bâtiment.

Malgré la distance qui les sépare dans le temps et l'ignorance où nous sommes des œuvres intermédiaires, on aperçoit aisément comment s'effectue la transition entre ce modèle de temple et celui des dynasties thébaines. La salle large se

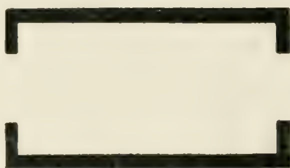


Fig. 47.
Sékos du temple égyptien.

retrouve dans la salle hypostyle, qui barre de son vaste front toute la largeur de la cour. Quant à la salle étroite et profonde, elle est devenue cette petite chambre obscure que Strabon appelle le σηκός et qui constitue le sanctuaire proprement dit *(fig. 47)*. Autour d'elle, d'autres chambres, de formes diverses, se groupent en ordre variable, au gré du constructeur, jusqu'à remplir tout l'espace compris entre la salle hypostyle et le rectangle de l'enceinte. Dans le plan général, ces annexes représentent l'élément facultatif; ce sont des motifs de remplissage. Ce qui suffit à constituer le temple, c'est la chambre sacrée, le vaste hall hypostyle et la cour fermée qui le précède. Mais en réalité, les locaux secondaires, chapelles annexes, magasins, logements des prêtres et des serviteurs qui entourent la chambre sacrée, couvrent une superficie au moins égale à celle des locaux indispensables[2]. Ils forment derrière la salle hypostyle un enchevêtrement de murailles, sans système fixe,

1. On observera la même disposition de l'entrée dans des tombeaux hypostyles de Sakkarah (Perrot-Chipiez, I, p. 589, fig. 358).

2. Sur la destination des diverses salles qui entourent le σηκός, cf. surtout les inscriptions de Dendérah et la description de Mariette, *Dendérah*, p. 130 et suiv.

comparable à celui que nous montrent les ruines des palais crétois[1].

Le temple n'est pas seulement, comme le dit M. Perrot, un édifice *diffus*, c'est aussi un véritable labyrinthe. Et cela se doit entendre au sens le plus précis du mot : je veux dire que le fameux Labyrinthe du Fayoum n'était pas une construction d'un autre type que les temples dont nous parlons. Il occupait peut-être une plus vaste étendue et groupait en un seul massif de brique et de pierre un plus grand nombre de chambres; rien n'oblige à le considérer comme un monument unique dans l'architecture égyptienne. Prenez dans n'importe quel temple du nouvel empire la partie postérieure du plan, celle qui fait suite à la salle hypostyle, et imaginez le même réseau de murs développé sur une aire cinq ou six fois plus grande, vous aurez un édifice répondant aux descriptions, d'ailleurs peu précises, qu'on nous a données du Labyrinthe[2]. Le palais du Fayoum, qui servait à la fois de résidence royale, de tombeau et de magasin, ne passait pour un très curieux ouvrage qu'auprès des voyageurs étrangers. Les Grecs s'en émerveillaient, de même que du Labyrinthe crétois, mais leur étonnement ne doit pas nous tromper et nous en savons déjà les causes. Il signifie surtout que le plan égyptien allait juste à l'encontre de leur tradition architecturale. Chez eux le temple, et en général tout édifice, était limité dans ses dimensions et dans sa forme par la nécessité de s'abriter sous un toit à versants. Quel qu'il fût, il gardait le dessin en plan et l'aspect du mégaron. Il ne pouvait enclore qu'un jeu assez simple de cloisons. C'était donc pour les Hellènes une chose toute nouvelle que de pouvoir faire à l'intérieur d'un même bâtiment un long et sinueux trajet parmi des salles, des couloirs, des portiques, des

1. Les ministres et les serviteurs du culte constituaient à eux seuls une véritable cité, au moins aussi importante que la cour et la garde d'un monarque. Sous Ramsès III, 12364 personnes étaient attachées officiellement au service d'un temple à Héliopolis (Chabas, *Mélanges*, II, p. 130 : Mariette, *Dendérah*, p. 24, n. 2). Mais ce personnel n'était pas logé à l'intérieur du temple, et ce n'est pas sa présence qui explique le développement de l'édifice sacré dans l'architecture égyptienne.

2. Cf. Wiedemann, *Herodots zweites Buch*, p. 525 et suiv., où sont rassemblés les textes; sur les ruines identifiées avec le Labyrinthe, F. Petrie, *Hawara*, p. 4 et suiv., pl. XXV; F. Petrie-Wainwright-Mackay, *The Labyrinth*, p. 28 et suiv. Il est impossible dans le détail de mettre d'accord les textes d'Hérodote et de Strabon. F. Petrie admet qu'au temps de Strabon l'édifice était en partie démoli ou transformé.

cours[1]. Quant à la parenté de ce plan égyptien avec celui du palais crétois, les Grecs la constataient et déjà nous en rendaient avertis en désignant du même nom le palais de Knossos et le palais du Fayoum.

Si l'on s'étonne que le Labyrinthe soit si longuement décrit et vanté par Hérodote, tandis que les plus grands temples de l'Égypte ne font jamais l'objet dans son récit que d'une très courte mention, on devra prendre garde qu'il ne semble jamais parler *de visu* des sanctuaires égyptiens. Il en a pu côtoyer les hautes murailles, apercevoir peut-être, derrière les pylônes, la grande cour avec ses colonnades ; peut-être même a-t-il été admis à franchir ce premier seuil et à pénétrer jusqu'à la salle hypostyle. On peut tenir pour certain qu'il n'a pas poussé plus avant. Il n'a pas circulé dans le dédale des chambres qui entourent le sékos[2]. C'est tout un aspect du temple qu'il n'a pas soupçonné. Parmi les grands édifices similaires, seul le Labyrinthe, en raison de son caractère mi-sacré mi-profane, était accessible aux étrangers dans toute ou presque toute son étendue. De là vient qu'Hérodote le décrit si longuement. Son insistance à dire qu'il l'a visité lui-même en détail montre bien qu'on lui laissait rarement la même liberté.

Dans le temple du Sphinx, la *salle large* et la *salle longue* se font à peu près équilibre. Dans le temple du nouvel empire, on est frappé de leur disproportion. Tandis que la première, qui joue le rôle de *pronaos*, s'est immensément agrandie, jusqu'à contenir une forêt d'énormes colonnes, l'autre, le sanctuaire proprement dit, n'est plus qu'un étroit réduit, tout juste assez grand pour qu'on y loge le tabernacle du dieu. Il semble qu'on veuille faire ce *sékos* d'autant plus exigu qu'il est plus sacré, pour qu'il soit, au milieu de l'immense organisme de pierre, une cellule unique et précieuse, isolée du monde extérieur, défendue contre les regards des profanes par le labyrinthe qui l'entoure.

La maison étroite et profonde perd donc en dimensions tout

1. Cf. dans le récit d'Hérodote, II, 148 : « Les passages à travers les chambres, les détours à travers les cours, me causaient, par leur variété, une admiration infinie, alors que nous passions des cours dans les chambres, des chambres dans les portiques, des portiques dans les espaces couverts et de là dans d'autres cours. »

2. Cf. C. Sourdille, *Durée et étendue du voyage d'Hérodote*, p. 192 et suiv., p. 194. A Thèbes, au temple d'Ammon, Hérodote n'aurait même pas été admis à circuler librement dans la première enceinte ; son silence sur la salle hypostyle prouve qu'il n'en a rien connu.

ce qu'elle gagne en dignité. Tandis qu'elle ne se laisse plus guère reconnaître dans le plan complexe et infiniment varié des habitations humaines, elle subsiste avec ses traits primitifs comme logis du dieu. Elle ne survit pas seulement dans le sékos de pierre, mais dans le tabernacle de bois qu'on y dépose[1]. Elle devient l'arche sainte où reposent les images et les attributs divins. Dans le temple réduit à sa forme la plus simple, c'est elle qui constitue tout l'édifice. Tel est le cas du célèbre sékos périptère d'Éléphantine[2] *(fig. 48)*. Une colonnade haussée sur un

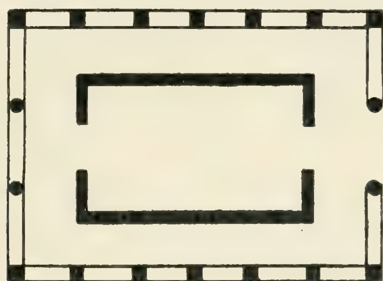


Fig. 48.
Sékos périptère d'Éléphantine.

socle entoure une chapelle oblongue, sans aucune division intérieure. Comme dans tous les temples et comme la maison primitive représentée sur l'empreinte de Négadah, ce sékos a deux portes symétriques à ses deux extrémités. L'architecture funéraire dans les tombeaux de plan complexe conserve la même forme étroite pour le *serdab*, le réduit secret où l'image du mort est mise à l'abri des profanations, et, plus tard, pour la chapelle qui abrite le sarcophage. Dans tous les cas, qu'il s'agisse de la tombe ou du temple, la chambre étroite et profonde demeure peu spacieuse et ne s'agrandit point en même temps que l'édifice dont elle est le cœur.

La salle large, conforme au schéma du signe hiéroglyphique, connaît une tout autre fortune. Par sa destination même, elle est contrainte à se développer. Dans les textes qui détaillent les parties du temple égyptien, on l'appelle « salle de l'assemblée » ou « de l'apparition ». C'est entre ses murs que la foule est

1. Cf. Perrot-Chipiez, I, p. 360, fig. 210; p. 361, fig. 211.
2. Perrot-Chipiez, I, p. 401 et suiv.; cf. aussi le temple de Thoutmès, p. 388, fig. 222.

admise à contempler aux jours de fête l'image du dieu ou les objets sacrés tirés par les prêtres de son tabernacle. La construction de ce *pronaos* mettait donc les architectes aux prises avec le problème capital de l'art monumental : couvrir et enclore de murs le plus vaste espace possible. On sait avec quelle maîtrise ils l'ont résolu. A Karnak, le grand hall n'a pas moins de 102 mètres sur 53. Dédaigneux des matériaux fragiles comme le bois, qui seuls permettent d'étirer les architraves et d'espacer les supports, les Égyptiens n'ont jamais posé sur les salles de leurs temples que des plafonds de pierre. D'énormes colonnes les supportent, les plus massives qu'aient jamais dressées des bras humains. C'est dans la construction de la salle large, antichambre du sanctuaire, que trouve à se satisfaire ce goût du colossal qui, jadis, avait fait surgir du désert les Pyramides de Gizeh. Dans le vaste corps du temple, cette salle n'est pas l'organe le plus précieux ; elle est cependant l'organe essentiel. De son aspect et de ses proportions dépend l'effet produit par l'édifice. Son front occupe toute la largeur de la cour et la foule des visiteurs, en somme, ne voit jamais qu'elle. C'est par elle que l'édifice égyptien se distingue pendant bien des siècles de toutes les constructions antiques et dénote un art bien plus avancé. L'adjonction au sanctuaire de cette véritable place publique couverte marque une époque dans l'histoire de la grande architecture. Pour la première fois, l'édifice, image agrandie de l'habitation, dilate ses parois pour devenir une salle d'assemblée et pour abriter une foule. Ni le palais crétois ni le palais assyrien, ni le temple hittite ne nous montrent rien de semblable.

VI. *Le plan hypostyle égyptien. — Front large et variété dans le groupement des colonnes. — La péristasis intérieure.*

Nous avons vu se former en Grèce un type de bâtiment hypostyle qui a pour caractères la forme allongée et la division en trois ou deux vaisseaux. Rien de commun entre ces dispositions et celles de l'hypostyle égyptien. La « salle de l'apparition » restera toujours, en Égypte, un édifice à front large. Celle de Louqsor[1] ne fait qu'en apparence exception à cette règle. Si elle

1. Perrot-Chipiez, I, p. 377.

se développe en profondeur, c'est qu'elle est restée inachevée et qu'on n'en a jamais construit que la partie centrale. Quant aux colonnes, on n'a plus aucune raison de les aligner, comme en Grèce, sur deux rangées. La largeur de l'hypostyle n'est pas limitée, comme celle du mégaron, par l'emploi d'une toiture à deux pentes, dont le pignon s'élève à mesure que s'écartent les deux murs latéraux. Le hall égyptien, en tant que bâtiment à terrasse, se développe à volonté en divers sens. Sa forme reste

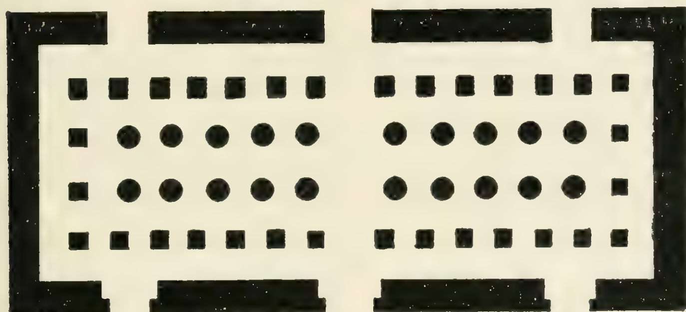


Fig. 49.
Salle de Thoutmès, à Karnak.

en général assez voisine du carré parfait. On y peut, par suite, placer des files de colonnes en nombre illimité. Le chiffre de deux files se rencontre comme celui de trois, de quatre et plus. Il n'est pas de règle comme en Grèce et n'a pas pour l'architecte un intérêt spécial [1].

Enfin et surtout, l'ordonnance par files parallèles n'est plus ici la seule usitée. Les alignements de colonnes ne sont pas forcément dirigés dans le même sens. La colonnade ne court pas toujours en droite ligne d'un bout à l'autre de la salle. Elle peut se développer sur quatre faces, le long des quatre murs, à la manière d'une péristasis. Autrement dit elle constitue un motif tournant, ordonné en fonction d'un point central et non par rapport à un axe, comme dans le naos grec. L'exemple le plus frappant d'une colonnade tournante nous est donné par la seconde salle hypostyle du grand temple de Karnak, la salle dite de Thoutmès [2]. Un rang de piliers carrés fait tout le tour

1. On trouve trois rangées de supports à Abydos, quatre à Medinet-Abou et à Louqsor, six aux Ramesseum, neuf à Karnak.
2. Perrot-Chipiez, I. p. 373, fig. 215.

intérieur du bâtiment, enveloppant de ses quatre faces une double file de colonnes lotiformes *(fig. 49).*

Cette ordonnance, toute nouvelle pour nous, appartient en propre à l'hypostyle égyptien. C'est un des traits qui l'opposent à l'hypostyle grec. La colonnade intérieure formant péristasis n'est pas très commune dans les temples du moyen empire; mais on aperçoit vite pour quelle raison. Le poids énorme des toitures de pierre obligeait à en multiplier les points d'appui. Les salles égyptiennes couvertes d'un plafond en granit sont vraiment encombrées de supports. Car il ne suffisait pas d'y aligner des colonnes en pourtour, le long des quatre murs. Il fallait encore en dresser beaucoup d'autres, sur tout l'espace médian. On obtenait ainsi un plan *pycnostyle*, uniformément semé, dans toute son étendue, de supports équidistants dans tous les sens. La péristasis était dès lors confondue avec le groupe des colonnes centrales qu'elle encerclait. On ne la pouvait distinguer que si ces colonnes étaient comme à Karnak, dans la salle de Thoutmès, d'une forme et d'un module particuliers. Le système hypostyle à péristasis perdait dans le temple de pierre sa raison d'être, qui est de soutenir le plafond tout en dégageant le milieu de la salle. Mais là où l'emploi des poutres de bois autorisait des portées plus longues, il gardait tous ses avantages. Nous en aurions certainement de bien plus nombreux exemples à citer, si l'ancienne architecture pharaonique n'était représentée à nos yeux que par des constructions de granit. Dans l'Égypte des Lagides, dont les monuments profanes nous sont un peu mieux connus, grâce à quelques descriptions écrites, la salle périptère, avec plafond reposant sur une simple péristasis, nous apparaîtra comme un des types d'architecture les plus répandus [1].

VII. *Le péristyle dans l'architecture égyptienne.*

Là où se rencontre la salle périptère, il faut s'attendre à trouver aussi la cour péristyle. Il est trop clair que ce sont là deux applications d'un même principe, deux manières d'utiliser un même type de colonnade. La Grèce ne connaissait ni l'un ni l'autre; l'Égypte les pratiquait toutes les deux.

Parmi les maisons de Kahoun, plusieurs comprenaient un

1. Cf. ci-dessous chap. VIII.

espace hypèthre, exactement carré, bordé de quatre colonnes sur toutes ses faces[1]. A Tell-el-Amarna, une grande habitation englobe une cour rectangulaire, pareillement entourée d'un portique continu[2]. Une maison plus modeste groupe toutes ses chambres autour d'une salle carrée, avec ciel ouvert et bassin central, toute semblable à l'atrium romain[3]. Malgré l'absence de colonnes, ce dispositif se rattache évidemment au même principe que les précédents. C'est une cour périptère, où la faible largeur de l'espace à couvrir a permis de supprimer les supports de l'auvent.

De l'habitation, le motif du péristyle a passé dans la grande architecture. On sait que, parmi les temples de la période thébaine, plusieurs ont une cour bordée sur trois ou quatre côtés par une colonnade simple ou double[4]. Le péristyle incomplet, en forme de Π, où manque le portique antérieur ne fait pas ici une apparition isolée. Nous retrouverons plus tard la même colonnade à trois faces dans des édifices profanes de l'époque ptolémaïque comme le *symposion-skéné* de Ptolémée II; du symposion alexandrin, elle passera dans l'œcus de la maison romaine.

En décrivant le Labyrinthe du Fayoum, Hérodote mentionne des cours entourées de colonnes[5]. Un sanctuaire célèbre, d'un type particulier, le « Sublime des Sublimes » à Deir-el-Bahari, a pour centre un rectangle hypèthre entièrement bordé de colonnes[6]. Un petit temple funéraire de la XII[e] dynastie, récemment exhumé dans la nécropole de Licht, nous offre encore un exemple du même plan[7]. Il se compose uniquement d'un mur plein, entourant un espace à peu près carré, et d'une péristasis intérieure de gros piliers quadrangulaires. Le monument, qui a deux portes symétriques sur deux côtés opposés, servait de vestibule à la seconde enceinte de la nécropole. Une table

1. Fl. Petrie, *Illahun, Kahun, Gurob*, pl. XVI; Maspero, *Hist. anc.*, I, p. 317; Springer-Michaelis, p. 29, fig. 71.
2. Fl. Petrie, *Tell-el-Amarna*, pl. XL.
3. Perrot-Chipiez, I, p. 485, fig. 269; Wilkinson, *Manners*, I, p. 345.
4. Par exemple, le petit temple de Khons à Karnak (Perrot-Chipiez, I, p. 354; Springer-Michaelis, p. 29, fig. 72). Le péristyle est complet à Louqsor et à Medinet-Abou (Perrot-Chipiez, I, p. 377, fig. 217; p. 387, fig. 221, 223).
5. Herod., II, 148 : « αὐλὴ δὲ ἑκάστη περίστυλος λίθου λευκοῦ ἁρμοσμένου τὰ μάλιστα ».
6. E. Naville, *Deir-el-Bahari*, VI, pl. 169 (*Egypt Explor. Fund*, 1894-1908); XVIII[e] dynastie.
7. *Mémoires de l'Institut du Caire*, VI, p. 17 et suiv.; J.-E. Gautier et G. Jéquier, *Fouilles de Licht*, p. 17 et suiv.; pl. XIV, essai de restauration, par MM. Dufour, Munier, André.

d'offrandes subsiste encore *in situ*, dans un angle du quadrilatère compris entre les colonnes. Les explorateurs de Licht supposent que cet espace était découvert et que la péristasis supportait un simple auvent. Le fait est probable, mais non certain. Sur les fondations subsistantes on pourrait restituer, aussi bien qu'une cour périptère, une salle périptère avec une toiture de bois recouvrant tout l'espace central[1].

Cette variété de temple a sans doute pour prototype une habitation primitive consistant en un simple péristyle. Les maisonnettes en terre cuite de Rifeh nous font connaître un type de logis où les bâtiments se groupent et se superposent d'un seul côté de la cour. Il n'était pas plus difficile, étant donnée leur forme large et peu profonde, de les disposer sur quatre côtés et d'enclore complètement l'espace hypèthre.

Quoi qu'il en soit, le péristyle se montre à nous de bonne heure et à maintes reprises, dans les ruines de la vallée du Nil. Plus généralement, la colonnade à quatre faces est un motif favori des constructeurs égyptiens. Elle comporte deux applications également fréquentes en Égypte, également étrangères à l'architecture européenne : la cour périptère et la salle périptère.

VIII. *L'éclairage des constructions. Le lanterneau égyptien.*

L'agrandissement de l'édifice dans tous les sens obligeait l'architecte à chercher au problème de l'éclairage des solutions nouvelles. Une maison médiocrement spacieuse pouvait s'éclairer par sa porte d'entrée ou par des fenêtres. Dans les constructions de plan complexe et de grande étendue, ce moyen ne valait plus que pour les chambres donnant sur le dehors ; les autres ne pouvaient plus recevoir la lumière que par le haut. Les Crétois avaient recours dans le même cas aux *puits de lumière*. Les Égyptiens inventèrent un système d'éclairage plus ingénieux et d'une application plus commode, le lanterneau. Une partie du toit, à l'ordinaire la partie centrale, est plus ou moins surélevée,

1. On peut opposer à cette hypothèse, et c'est en effet une très forte objection, qu'une chapelle funéraire, annexe d'une pyramide, devait être une construction durable et toute de pierre; mais il reste à expliquer dans la restitution proposée pourquoi la table d'offrandes est précisément placée dans l'espace découvert.

de manière à former au-dessus de l'édifice une sorte de pavillon, dont les parois ajourées laissent pénétrer la lumière. Ce système comporte maintes variantes et le lanterneau prend des aspects divers suivant l'espèce de salle qu'il s'agit d'éclairer[1]. Le principe en est déjà connu dans les maisons en miniature de Rifeh *(Fig. 44)*. Dans les chambres ou les chapelles qui composent la partie arrière du temple, on lui donne une très faible hauteur, et ses ouvertures ne sont souvent que d'étroits soupiraux. C'est

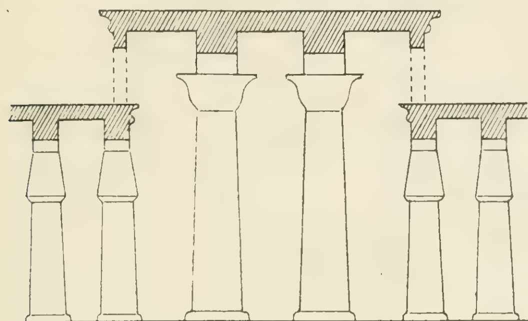


Fig. 50.
Le lanterneau dans la grande salle de Karnak.

dans les grandes salles hypostyles qu'il prend le plus d'importance et d'élévation *(fig. 50)*. Il dispense ici de percer des fenêtres dans les hautes murailles, ce qui n'était pas par définition impossible, mais eût altéré au dehors et au dedans le caractère de l'édifice. L'effet produit par la colonnade intérieure, aux fûts énormes et pressés, aux chapiteaux épanouis, serait à coup sûr amoindri, si les cimes de cette forêt granitique n'étaient pas baignées de lumière. Le problème de l'éclairage par le haut étant résolu, c'était ici le cas ou jamais d'en mettre la solution en pratique.

On compare souvent les vaisseaux surélevés des hypostyles Thébains à ceux des premières basiliques chrétiennes et de nos cathédrales. Le rapprochement n'est pas injustifié, mais il faut prendre garde qu'il concerne seulement le système d'éclairage, nullement l'ordonnance des colonnades. De la présence ici et là d'un grand lanterneau médian il ne faut pas conclure à une

1. Perrot-Chipiez, I, p. 617 et suiv.; fig. 411, 412, B.

similitude générale du plan. Le lanterneau est un dispositif passe-partout qui se superpose aux plans les plus divers et ne détermine en rien l'emplacement des supports. C'est pour l'avoir méconnu que M. K. Lange en vient à supposer, contre toute vraisemblance, un rapport d'origine entre des modèles d'édifice sans parenté.

IX. *Autres constructions orientales. Le temple hittite de Chatti.*

Si l'on visite, après les ruines de la vallée du Nil, d'autres champs de fouilles de l'Orient antique, on est frappé dès l'abord de nombreuses coïncidences dans les méthodes de construction. Partout l'on rencontre au début la hutte ronde, puis les bâtisses carrées à toit plat, qui s'agglomèrent pour former l'édifice. Partout l'on part de la maison cubique pour aboutir au labyrinthe. Entre l'Égypte et les autres régions du monde oriental, il n'y a de différence très marquée que dans l'emploi de la colonne. Mais ici s'accusent la supériorité et l'originalité de l'art pharaonique. Lui seul a réalisé un type de construction hypostyle ; c'est à son école que les architectes hébreux ou phéniciens, que plus tard aussi les Perses ont appris à soutenir de vastes plafonds par des forêts de colonnes.

L'architecture hittite d'Asie Mineure ne nous est guère connue que par le temple récemment déblayé de Bogaskoï, l'ancienne Chatti[1]. Cette construction du second millénaire représente l'apogée d'un art longuement mûri, dont toutes les œuvres antérieures ont disparu. Mais nous avons appris à retrouver dans les plans d'époque récente les caractères de l'habitation primitive et cette seule ruine nous laisse entrevoir comment s'est constitué et développé le modèle de l'édifice hittite.

Le sanctuaire de Chatti n'a son pareil exact dans aucune autre région du monde ancien. Il n'est pas besoin d'attendre d'autres découvertes pour affirmer l'originalité de l'architecture hittite. Sans échapper à certaines influences du dehors, elle a pratiqué ses méthodes propres et élaboré des types nouveaux. C'est tout un chapitre à part qu'il faudra quelque jour ajouter à l'histoire de l'art monumental. Mais nous n'avons pas à insister ici sur les

1. *Arch. Anzeig.*, 1909, col. 489 et suiv. (Puchstein) ; Springer-Michaelis, p. 70, fig. 169.

dispositions d'ensemble ou de détail par où ce temple se distingue de toutes les ruines précédemment étudiées. C'est précisément par les autres qu'il nous intéresse. La question est de savoir si nous le devons rattacher au domaine de l'architecture orientale ou bien à l'art européen. Sur ce point particulier la réponse n'est pas douteuse.

Avec un peu moins de variété dans le cloisonnement, il offre en plan à peu près le même aspect que les palais crétois. C'est encore une sorte de dédale. Sur les quatre côtés d'une cour centrale, se groupent de quatre manières différentes près de quarante chambres. Autour de cet ensemble, et séparés de lui par un passage continu et découvert, se développent encore de vastes magasins, fort semblables à ceux de Knossos. Des cloisons parallèles y délimitent des compartiments profonds. Sur un réseau de murailles aussi vaste et aussi compliqué, on ne peut évidemment restituer qu'une toiture horizontale. L'édifice complexe de Chatti a pour élément primitif une bâtisse à terrasse, dont on a multiplié et juxtaposé les exemplaires. De cette construction, ou du moins du type de salle qui en dérive, on ne saurait donner une définition très précise. La forme en est tantôt longue, tantôt large ; l'emplacement de la porte n'y est déterminé par aucune règle fixe. La grande cella centrale du temple a moins de largeur que de profondeur (bien que par ailleurs elle ne rappelle en rien le mégaron des Grecs). Beaucoup de chambres se développent en largeur ; d'autres se rapprochent du carré. Des chambres à terrasses, sans forme fixe, juxtaposées en nombre indéfini, telle est la définition qui se peut encore appliquer au temple hittite, comme au palais crétois, comme au temple égyptien. Notons aussi ce fait par où s'accuse le caractère oriental ou méridional de l'édifice : les murs des salles, et notamment ceux de la grande cella, étaient percés de vastes fenêtres descendant jusqu'au niveau du sol.

Pris dans l'ensemble, le plan est d'un dessin plus régulier, plus rigoureusement géométrique que dans les grandes constructions crétoises ou égyptiennes. Nous retrouverons la même symétrie, la même recherche des rapports simples dans les édifices chaldéens et assyriens. C'est un trait qui nous laisserait soupçonner des relations assez étroites entre les Hittites d'Asie Mineure et les peuples de la Mésopotamie, si ces relations n'étaient déjà attestées de beaucoup d'autres manières.

X. *Le hilani syrien.*

Le grand empire qui avait sa capitale à Bogaskoï s'étendait jusqu'en Syrie. Ce sont encore des témoins de la même civilisation que les ruines de Sendchirli. A vrai dire, elles n'ont pas de très frappants rapports avec le temple dont il vient d'être parlé. L'unité de l'art dans toute l'étendue de l'empire hittite au second millénaire semble pour le moment assez contestable. C'est un fait dont il faut ajourner l'explication et qui est d'ailleurs pour nous d'une importance secondaire. Il nous suffira de constater d'une part entre les monuments syriens et ceux de la Grèce un contraste profond; d'autre part une affinité certaine des premiers avec les constructions égyptiennes. Cette architecture syrienne du second millénaire se résume tout entière dans le *hilani*[1]. Le hilani est un type monumental, adaptable à diverses fins, dont on fait tantôt un donjon, tantôt une porte d'enceinte. Comme en Grèce, on donne la même forme à l'édifice proprement dit et au propylée; mais c'est ici d'une tout autre forme qu'il s'agit. Réduit à son expression la plus simple, le hilani se compose d'un bâtiment large, sans profondeur, flanqué de deux tours massives. Sous son aspect le plus riche, il comprend deux salles larges, de même forme, placées l'une derrière l'autre, et son portail médian devient une large baie dont deux colonnes soutiennent le linteau. Il n'y a rien dans ce dispositif qui ne soit conforme aux méthodes de construction pratiquées dans tout l'Orient antique et déjà observées par nous chez les Égyptiens. La salle large n'est pas le seul type de salle qu'aient connu ces derniers, mais il est le plus fréquent dans les ruines de la vallée du Nil. Le portail à deux colonnes se trouve dans les tombes rupestres de Beni-Hassan et dans de petits édicules représentés par des peintures funéraires[2]. Enfin, le hilani, avec ses deux grosses tours encadrant une porte, rappelle très exactement le pylône qui sert de façade au temple égyptien.

1. Maspero, *Hist. anc.*, III, p. 206; p. 247; Puchstein, *Die Saüle in d. assyr. Archit.*, dans *Arch. Jahrb.*, 1892, p. 1 et suiv.; Koldewey, *Ausgabrungen in Sendchirli*, p. 139 et suiv.; 183 et suiv.; Noack, *Homer. Pal.*, p. 27 et suiv.

2. Maspero, *Hist. anc.*, I, p. 340; Perrot-Chipiez, I, p. 176, fig. 110; Springer-Michaelis, p. 28, fig. 72.

XI. *La maison, le palais et le temple en Mésopotamie. Absence de constructions hypostyles.*

En Mésopotamie, une assez riche série de ruines et de monuments figurés nous laisse entrevoir au moins dans ses grandes lignes le progrès de l'art monumental. Il débute par le plan rond, auquel on semble n'avoir jamais complètement renoncé. Des mai-

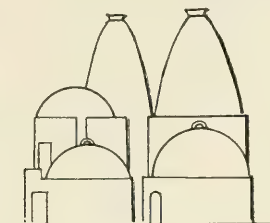


Fig. 51.

Maisons rondes à coupoles représentées dans un relief assyrien.

sons circulaires, à dôme ogival ou hémisphérique, sont représentées sur les reliefs de Koyoundjik *(fig. 51)*[1]. Dans la vieille nécropole chaldéenne de Moughéïr des corps étaient déposés sous une sorte de chapeau en terre cuite, exactement circulaire, tantôt aplati par-dessus, tantôt arrondi en coupole[2]. Ce mode de sépulture pourrait nous étonner si nous n'avions déjà constaté plusieurs fois la longue fidélité de l'architecture funéraire au plan primitif de la hutte ronde.

Parmi les types rectilignes, le plus répandu semble avoir été une maison cubique, médiocrement spacieuse, de un ou deux étages *(fig. 52)*. Sur un relief assyrien, le sculpteur a figuré en perspective toute une ville composée de semblables bâtisses[3]. On voit parfois des fenêtres percées dans les murailles, parfois seulement des portes, dont la place est variable. Sur le toit, toujours horizontal, s'élève souvent une sorte de pavillon pareillement cubique, peut-être une niche recouvrant l'ouverture par où l'on

1. Perrot-Chipiez, II, p. 146; *Jahreshefte,* 1907, p. 231.
2. *Journ. of Asiatic Society*, XV, p. 270; Maspero, *Hist. anc.*, I, p. 685; Perrot-Chipiez, II, p. 371 et suiv.
3. Perrot-Chipiez, II, p. 220.

accédait sur la terrasse. On se souvient qu'un semblable pavillon surmonte parfois les maisonnettes carrées de Knossos [1], peintes sur des plaques de terre cuite émaillée.

Dans les temples de type complexe, composés d'autre chose que d'une simple niche au sommet d'une pyramide à étages, se marque déjà une préférence pour les plans à front large [2]. Elle se manifeste plus nettement encore dans le palais. L'habitation royale, qui éclipse en Mésopotamie tous les autres édifices, se

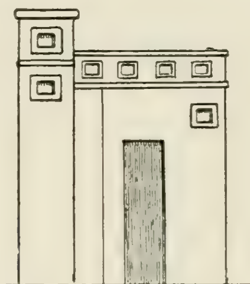


Fig. 52.

Maison cubique représentée sur un relief assyrien.

conforme encore à la définition qu'on a donnée plus haut du palais crétois, du temple égyptien et du temple hittite. Elle s'est constituée par la juxtaposition d'un grand nombre de bâtiments à terrasses. Les Grecs l'appelleraient encore un labyrinthe. C'est un sérail, à la mode orientale, où tout visiteur non initié serait incapable de retrouver sa route. Autour de plusieurs cours carrées ou rectangulaires, d'un tracé très géométrique, se rangent des salles d'inégales grandeurs. Les plus vastes sont toujours beaucoup moins profondes que larges. Elles s'étirent le long des façades comme de simples galeries. Souvent plusieurs salles de ce modèle sont placées l'une derrière l'autre. Quand l'architecte dispose d'un espace à peu près carré, il le divise de préférence dans le sens de la largeur. Cette disposition est très frappante dans les bâtiments du palais de Khorsabad qui entourent la cour

1. Noack, *Homer. Pal.*, frontispice.

2. Cf. les ruines élamites exhumées sur l'acropole de Suse (R. de Mecquenem, *Vestiges de constr. élamites*, *Recueil de travaux*, 1911, p. 38 et suiv.). Le temple de In-Susinek se compose de plusieurs salles beaucoup plus larges que profondes. Cf. aussi la maison du dieu Assur, à Assur (*Mitteil. d. deut. Or. Gesells.*, XXXIII, p. 24 et suiv., fig. 8).

carrée, désignée J sur le plan de Place[1] *(fig. 53)*. Le type de la salle profonde avec ouverture au petit côté n'est représenté que par des locaux d'importance secondaire.

Nous retrouvons en Mésopotamie ce hilani syrien dont nous avons fait la connaissance à Sendchirli. Il s'est incorporé tel quel au plan du palais. A Khorsabad, on en lit la forme dans

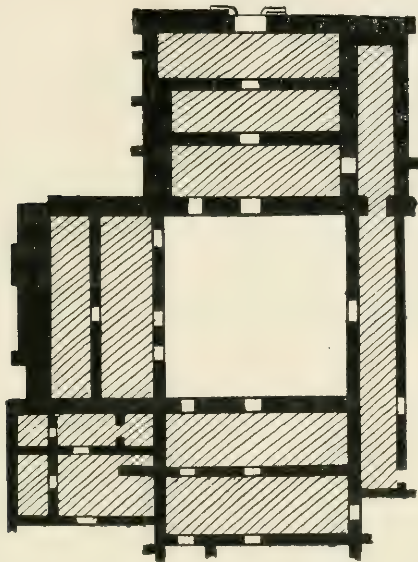


Fig. 53.

Groupe de salles entourant une cour à Khorsabad.

les ruines du château de Sargon[2]. On admet en général que le modèle du hilani fut introduit chez les Assyriens au VIIIe siècle, à la suite des conquêtes de Téglat-Phalazar. S'il parvint si facilement à s'y acclimater, c'est que les architectes indigènes ne trouvaient rien en lui qui ne leur fût déjà familier. En Mésopotamie et chez les Hittites de Syrie, l'art monumental s'était développé dans le même sens et montrait la même prédilection pour le plan à front large.

Dans le palais chaldéen ou assyrien, la colonne ne joue jamais qu'un rôle très secondaire. Elle n'apparaît que tardive-

1. Place-Thomas, *Ninive et l'Assyrie*, III, p. 65 et suiv.; Perrot-Chipiez, II, p. 426, fig. 193; Springer-Michaelis, p. 57, fig. 137.

2. Springer-Michaelis, p. 58, fig. 140.

ment, en même temps que le hilani. On l'utilise comme motif décoratif dans les façades, non point comme support intérieur[1]. Le plan hypostyle reste inconnu aux Assyriens et c'est là le point faible de leur architecture[2]. Faute de vouloir ou de savoir employer les points d'appui isolés à l'intérieur des salles, ils n'ont jamais pu donner à celles-ci que des dimensions relativement médiocres. Leurs palais royaux sont immenses par l'étendue de terrain qu'ils recouvrent, et donnent au dehors l'impression de l'énormité. Au dedans leur plan complexe, morcelé à l'excès, ne se prête à aucun effet grandiose. Les constructeurs assyriens ont excellé à composer de grands ensembles, à combiner le plan d'une habitation princière vaste comme une cité, mais rien de leurs conceptions monumentales ne leur survivra. Car ce que la grande architecture des siècles suivants retiendra parmi les créations de leur époque, ce sont les types hypostyles, capables de dimensions considérables, comme celui du mégaron hellénique ou de la grande salle égyptienne.

XII. *La maison et le temple hébraïques. — L'apadana.*

En Judée, malgré le petit nombre des monuments connus, se montrent à nous deux types de construction profondément distincts : l'un à front large, l'autre à front étroit. Le premier est représenté par des habitations ; le second par le bâtiment central du temple de Javeh. C'est, on le voit, le même dualisme initial que dans l'architecture égyptienne, et ici encore le plan étroit et profond semble réservé à cette partie de l'édifice sacré qui constitue la maison du dieu. Mais si cette maison était d'abord identique au sékos ou au tabernacle égyptien, elle prend finalement une tout autre importance et ne lui ressemble plus que par le rapport de ses deux dimensions.

L'aspect habituel de l'ancienne habitation hébraïque nous est

1. Perrot-Chipiez, II, p. 142, fig. 42 ; 143, fig. 43 ; Springer-Michaelis, p. 58, fig. 139.

2. Aujourd'hui certains paysans de la Mésopotamie savent se servir de colonnes de bois pour soutenir les toitures de leurs maisons, qu'ils recouvrent d'une épaisse couche de terre ; il est à remarquer que ces habitations hypostyles gardent le plan à front large et malgré le secours des supports intérieurs s'étirent dans le sens de la façade, tout comme les grandes salles des palais assyriens (cf. Layard, *Discoveries*, p. 252 ; Perrot-Chipiez, II, p. 184, fig. 58, intérieur de maison chez les Yézidis).

conservé par le célèbre tombeau monolithe de Siloé [1], chambre massive et basse, à large façade, à toit plat, dont le plan rappelle exactement le signe hiéroglyphique égyptien, exprimant l'idée *maison (fig. 42 A)*. Un seul motif ornemental, d'origine sûrement égyptienne, corrige la nudité du bâtiment : une corniche profilée en gorge, que souligne une épaisse baguette ronde. L'inscription gravée sur la façade du tombeau en reporte la date par delà l'époque de la captivité. Les constructions du village moderne de Siloé ont pour la plupart la même forme. Elles ne se distinguent du monolithe leur voisin que par la nature des matériaux, l'absence de tout décor et l'addition de quelques fenêtres.

Nul doute donc sur ce point: ce que nous trouvons en Judée à l'origine de l'architecture, c'est encore la large bâtisse cubique, à toit plat, commune à toutes les races orientales. Puis viennent, selon la règle, des constructions de plan complexe, faites de plusieurs bâtisses semblables, soudées mur à mur, sans principe de groupement très défini. Les récentes fouilles de Palestine ont exhumé des ruines de cette espèce à Tell-Taannek [2], à Tell-el-Hesy [3], à Gezer [4].

Les historiens de l'art hébraïque se sont surtout intéressés au grand temple de Jérusalem. Ils n'ont pas reculé devant la tâche, à première vue téméraire, de restituer d'après des documents écrits le célèbre sanctuaire dont pas une pierre n'a subsisté [5]. L'examen critique de ces restitutions, sur nombre de points divergentes, nous entraînerait loin de notre route et serait ici hors de propos. Mais nous pouvons retenir des descriptions bibliques certains faits précis, sur lesquels les commentateurs modernes n'ont pas eu de peine à tomber d'accord.

Le temple proprement dit, isolé des enceintes concentriques qui en éloignaient les profanes, consistait en un bâtiment oblong, ouvert à l'Orient, sur l'un de ses petits côtés. C'était un sékos profond, sans colonnes intérieures, précédé d'un

1. *Archives des Missions*, 3e série, 1885, p. 217; Perrot-Chipiez, IV, p. 349 et suiv.

2. *Arch. Anzeig.*, 1907, col. 323 et suiv., fig. 3.

3. *Arch. Anzeig.*, 1908, col. 20, fig. 11; Vincent, *Canaan*, p. 64.

4. *Quarterly Statements Palest. Expl. Fund*, 1905, p. 97 et suiv.; *Arch. Anzeig.*, 1909, fig. 26.

5. De Vogüé, *Le Temple de Jérusalem* (1864); Perrot-Chipiez, IV, p. 159 et suiv.; O. Wolff, *Tempel v. Jerus.* (1887); Springer-Michaelis, p. 79, fig. 188; Lichtenberg, *Haus, Dorf u. Stadt*, p. 19 et suiv.

vestibule et prolongé par une arrière-chambre. De tous côtés, sauf sur sa façade que décorait un haut pylône, ce sékos était entouré d'une rangée de cellules toutes pareilles, étagées sur trois rangs *(fig. 54)*.

« A le considérer dans son ensemble, dit M. Perrot, l'édifice offre une disposition qui fait prévoir celle du temple grec avec son *prothyron*, son *naos* et son *opisthodome.* » Michaelis est

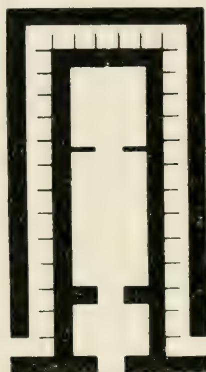


Fig. 54.
La maison de Javeh, dans le temple de Jérusalem.

frappé d'une autre similitude et semble admettre que la basilique chrétienne s'est souvenue de ce sanctuaire. Il n'y a pas lieu de critiquer ces rapprochements, si l'on entend par eux signaler seulement une analogie toute fortuite. Mais le cas est autre, si l'on veut expliquer cette analogie par un lien de filiation. Nous verrons plus loin combien de raisons nous détournent de considérer le temple de Javeh comme le modèle des églises chrétiennes. Quant à supposer une influence de l'art judéo-phénicien sur l'art grec, c'est une hypothèse que contredisent déjà toutes nos observations précédentes. L'exemple d'une œuvre isolée et son analogie partielle avec la cella d'un temple grec ne suffiraient pas à la justifier.

Il n'est pas besoin d'aller en Grèce pour trouver des édifices sacrés comparables au temple hébraïque. Il en existe en Orient, chez les Égyptiens, dont on sait que les architectes hébreux étaient tributaires. Nous avons déjà signalé en Égypte un type de construction à front étroit, qui n'est pas sans quelques ressemblances, mais qui est à coup sûr sans parenté avec le mégaron

grec. Le sékos qui forme le noyau du temple pharaonique est une chambre étroite, développée en profondeur ; de même encore le tabernacle de bois, qu'on plaçait dans le sékos, pour enfermer les objets sacrés. C'est un semblable tabernacle qui représente dans le temple hébraïque l'élément primitif. Mais, à la différence de ce qui s'est passé en Égypte et chez tous les autres peuples de l'Orient, cette simple niche s'est peu à peu dilatée jusqu'à devenir à elle seule un édifice. Tandis qu'en Égypte elle restait une chambre exiguë, noyée au milieu de beaucoup d'autres salles bien plus vastes, à Jérusalem elle s'est développée au détriment de tout le reste. Isolée des constructions voisines, ne conservant en fait d'annexes qu'une étroite ceinture de cellules, elle est devenue un bâtiment majestueux, qui porte haut son toit et ses tours et qui fixe les regards dès qu'on franchit l'enceinte sacrée. L'effet obtenu est nouveau, mais non le type architectonique. L'évolution du temple hébraïque et celle du temple égyptien ont donc le même point de départ, mais aboutissent finalement à deux conceptions monumentales assez différentes.

Une vieille tradition attribuait pour modèle à la maison de Javeh l'abri léger de bois et de toile qui avait protégé l'arche sainte pendant l'exode. L'exactitude de cette tradition se peut concilier sans peine avec ce qui vient d'être dit. Salomon avait édifié le temple à l'image du tabernacle du désert ; mais celui-ci était lui-même construit à l'image du tabernacle égyptien.

L'influence égyptienne, déjà reconnaissable dans le plan de ce sanctuaire oblong, l'est plus évidemment encore dans la structure du comble et le système d'éclairage. Flanqué de trois étages de cellules, qui montaient jusqu'aux deux tiers de sa hauteur, le Hékal de Javeh ne pouvait recevoir le jour que par ses parties hautes. Les grandes fenêtres à panneaux fixes mentionnées par les textes ne peuvent trouver leur place qu'au-dessus des cellules les plus hautes, dans la partie du mur qui les domine. Le Hékal élève donc au milieu et au-dessus des cellules un véritable lanterneau percé de larges baies. C'est un point reconnu par tous les archéologues qui ont tenté la restitution graphique du temple.

Non plus qu'en Égypte, la présence d'une cella étroite et profonde dans l'édifice sacré ne doit nous faire supposer que cette disposition était particulièrement usuelle. La maison de Javeh, œuvre unique et sainte, différait sans doute à dessein de

toutes les autres constructions[1]. Le caractère singulier et exclusif de leur religion interdisait aux Hébreux d'adapter simplement au culte national un type de sanctuaire étranger. L'Égypte leur a fourni la forme du tabernacle, mais les transformations qu'ils lui ont fait subir équivalent en somme à une création.

De ce qu'on fit appel aux Phéniciens pour élever le temple de Jérusalem, il ne suit nullement que cette conception nouvelle de l'édifice sacré soit née en Phénicie. Si peu qu'on connaisse de ses monuments, on peut affirmer que cette région demeurait pour l'art de bâtir sous la double tutelle de l'Égypte et de l'Assyrie. Le répertoire oriental des formes architectoniques doit apparemment bien peu de chose à l'invention de ses constructeurs. En fait de temples, on ne connaît encore en Phénicie que des chapelles carrées, sans divisions intérieures, comme celles d'Amrit[2]. Ces édicules rappellent par leur forme cubique et leur disposition très simple ceux qui surmontaient en Assyrie la tour à étages; quant à leur décoration sculptée, elle est de pur style égyptien[3]. Le type en a été importé en Chypre, avec la religion phénicienne. Nous le reconnaissons dans ces maisonnettes de terre cuite, percées de trous comme des pigeonniers, qui passent pour représenter en miniature des temples d'Astarté[4].

Sur les grands édifices de la Perse achéménide nous pouvons

1. Le texte des *Rois* relatif au palais de Salomon mentionne en des termes peu clairs deux grandes salles à colonnes (*Rois*, 3, VII, 2). Il ne m'appartient pas de choisir entre les diverses interprétations qu'on a données de ce passage, et de discuter les restitutions proposées. M. Mayer-Lambert me dit que les mots employés pour désigner la largeur et la longueur des édifices sont ambigus et ne permettent pas de préciser s'il s'agit d'un plan à front large ou à front étroit. Je rappellerai seulement que Stade et M. Perrot donnent aux deux bâtiments en question, la Maison du Liban et l'ailam précédant la salle du Trône, une forme et une ordonnance intérieure identiques à celles de la grande salle hypostyle dans les temples du Nouvel Empire.

2. Renan, *Mission de Phénicie*, pl. 10; Perrot-Chipiez, III, p. 103, fig. 40; p. 246, fig. 188.

3. Parmi les monuments funéraires, on trouve en Phénicie la forme ronde, avec couronnement hémisphérique, qui décèle plutôt des influences mésopotamiennes, et aussi la forme pyramidale, qui nous reporte à des modèles égyptiens. Comme dans les tombes d'Abydos, la pyramide repose sur un massif cubique et non directement sur le sol (Renan, *Ibid.*, pl. 17; Perrot-Chipiez, III, p. 154, fig. 58), ce qui confirme nos remarques sur l'origine de la tombe pyramidale. Dans les cippes funéraires sardes, qui portent parfois des inscriptions phéniciennes, on retrouve, réduite aux dimensions d'une simple stèle, la même forme de monument. Détail curieux, la pyramide déborde souvent sur le cippe; elle a tout à fait l'aspect d'un toit à quatre pentes posé sur une tour carrée (Perrot-Chipiez, III, p. 235, fig. 174, 175).

4. Perrot-Chipiez, III, p. 277, fig. 208; p. 897, fig. 641.

ici passer très brièvement, à cause de leur date récente et de leur dépendance à l'égard de ceux qu'on vient de visiter. Les architectes de Pasargade, de Persépolis et de Suse ont beaucoup appris de leurs aînés et n'ont en somme légué aucun modèle de construction à leurs successeurs. Aux Grecs, dont ils ont très fortement subi l'influence, ils doivent surtout des thèmes décoratifs, mais ils empruntent aussi le type du naos à pignon, témoin le mausolée de Cyrus à Pasargade[1]. Dans la construction du hall hypostyle, c'est de l'édifice égyptien qu'ils se souviennent. Leur apadana ne s'en distingue que par une symétrie et une monotonie plus grandes dans le dessin du plan, un rapport plus simple des principales dimensions. La colonnade, d'un module uniforme, répartit ses bases, toutes équidistantes entre elles, sur toute l'étendue de la salle. Le bâtiment couvre un carré parfait et supporte un toit plat d'un seul niveau. Cette rigueur géométrique est le signe distinctif, comme le défaut principal, de l'architecture de la Perse. Elle dénote un art moins spontané que celui de l'Égypte, guidé par des calculs abstraits et des combinaisons théoriques plutôt que par une vieille tradition. L'apadana est un hypostyle du type égyptien dont un ingénieur géomètre a retouché le dessin. Dans les grands ensembles, comme les ruines de Persépolis[2], l'abus des plans exactement carrés est particulièrement défectueux. Les bâtiments hypostyles ne connaissent pas d'autres formes. Pour ce qui est des portiques à double file de colonnes, qui longent souvent l'apadana sur un ou sur trois côtés, on peut les supposer imités soit de ceux qui bordent les cours dans les temples thébains, soit des doubles stoas grecques[3].

XIII. *Hellade et Orient.*

De toutes les observations précédentes, voici réunies en peu de mots celles qu'il importe surtout de retenir pour la suite de nos recherches.

1. Springer-Michaelis, p. 84, fig. 199.
2. Springer-Michaelis, p. 86, fig. 201.
3. Michaelis, dans les dernières éditions de son manuel (*Handbuch*[9], p. 360), penchait à rattacher inversement la double stoa grecque des temps hellénistiques au double portique des apadanas. L'hypothèse est nettement contredite par la chronologie ; nous connaissons en Grèce des doubles stoas qui remontent pour le moins au milieu du VI[e] siècle, donc plus haut que les plus

1° Quant à la forme générale de l'habitation et de l'édifice, les différents peuples de l'Orient ancien procèdent fréquemment de la même manière. Leur méthode de construction a d'évidents rapports avec celle des Crétois ; par contre, elle est en contraste absolu avec celle des Hellènes. Nous pensons en avoir fait la preuve et ne plus avoir à revenir sur ce point. Il faut donc abandonner le point de vue de M. K. Lange qui supposait une transmission des types monumentaux entre l'Orient et la Grèce. Il faut même rejeter toutes les hypothèses particulières qui tendent à établir, d'après des analogies superficielles et fortuites, un rapport de filiation entre la forme du naos grec et celle de tel monument oriental des âges antérieurs.

2° En ce qui concerne spécialement les plans hypostyles, on retiendra que, dans tout l'Orient, l'Égypte seule nous fournit des points de comparaison avec la Grèce. En général l'édifice oriental se développe par la juxtaposition de plusieurs bâtisses, non par l'agrandissement d'une seule au moyen de supports intérieurs. Les Égyptiens cependant ont su tirer de leur habitation primitive, peu à peu développée, le modèle d'une grande salle à colonnes. De toutes les conceptions de l'art oriental, celle-là est la plus digne d'attention. L'hypostyle égyptien répond en somme au même besoin, procède de la même idée que l'hypostyle grec ; mais il s'en distingue par ses dispositions essentielles, par sa large façade, son ordonnance périptère ou pycnostyle, par son toit surélevé en forme de lanterneau. C'est une solution entièrement différente appliquée au même problème. On peut dire que ces deux types hypostyles, dont l'un naquit en Grèce, l'autre en Égypte, sont les créations capitales de l'architecture ancienne. Pendant toute l'antiquité nous les retrouverons en concurrence.

anciens palais persans. Cela autorise à renverser le rapport d'influence établi par Michaelis et à supposer une imitation du portique grec par les constructeurs de Persépolis.

CHAPITRE VI

Les frontières de l'architecture européenne et de l'architecture orientale.

Pour l'historien de l'architecture primitive, le monde ancien se divise en deux régions : l'une où s'est répandu le type du mégaron hellénique et septentrional, au toit pointu, au plan oblong ; l'autre où se rencontrent seulement, ou surtout, la maison cubique orientale et l'édifice complexe aux chambres agglomérées. Nous savons déjà que la frontière de ces deux aires géographiques passe entre la Crète et le Péloponnèse, puis traverse la mer Égée. Nous pouvons la suivre plus loin vers l'Orient, à travers l'Asie Mineure.

I. *Le mégaron grec dans le Nord de l'Asie Mineure.*

La Troade, par les découvertes d'Hissarlik, se rattache nettement au domaine de l'architecture européenne. Les conclusions de l'archéologie sont ici d'accord avec les théories et les traditions qui comprennent les Phrygiens parmi les populations balkaniques et leur font franchir l'Hellespont vers le troisième millénaire. C'est sans doute avec eux que le mégaron s'introduit en Asie Mineure [1]. Leur marche en avant et la diffusion de leur culture furent certainement arrêtées au début par l'empire hittite, qui occupait presque la totalité de la péninsule. L'art hittite, déjà très avancé et d'un caractère nettement oriental, se propageait en sens contraire, de l'Est à l'Ouest et produisait à Bogaskoï des œuvres bien supérieures à celles des constructeurs venus d'Europe. On voit par le relief de Nymphio, près de

1. Sur l'expansion des tribus indo-européennes en Asie Mineure, dans la première moitié du second millénaire, cf. De Morgan, *Les premières civilisations*, p. 319 et suiv.

Smyrne, qu'il rayonnait jusqu'à la mer Égée[1]. C'est au déclin de la puissance hittite que l'art européen, et avec lui le type du mégaron, put s'ouvrir un chemin à l'intérieur de la péninsule.

Au début du premier millénaire fleurit dans le Nord de l'Asie Mineure, principalement en Cappadoce et en Paphlagonie, une architecture qui décèle au premier coup d'œil son origine septentrionale. Elle est surtout représentée par ces tombeaux rupestres explorés et étudiés jadis par Hirschfeld[2], plus récemment par M. Leonhard[3]. Rien ne ressemble plus à la façade d'un mégaron que l'entrée de ces tombes. C'est en général un portail, assez étroit pour sa hauteur, où deux colonnes *in antis* soutiennent un fronton triangulaire. Les mêmes monuments révèlent par d'autres traits leur parenté avec ceux de la Grèce mycénienne. Le célèbre motif de la Porte des Lions a sa réplique dans la façade rupestre du tombeau d'Hairanvéli[4]. L'architecture mycénienne, avec le type monumental qui lui est propre, a donc étendu son domaine bien loin en dehors de la péninsule hellénique. Elle avait en partie conquis l'Asie Mineure et comme cette région n'a pas été atteinte dans son développement artistique par les invasions doriennes, c'est là qu'elle a produit ses œuvres les plus récentes.

Ajoutons que le mégaron pontique, frère du mégaron mycénien, a survécu en Asie Mineure au déclin de la culture hellénique. On le reconnaît encore dans les cabanes de bois ou de terre que construisent au fond des campagnes les Arméniens d'aujourd'hui. Depuis la Troade jusqu'au Caucase M. Leonhard a constaté la diffusion et la survivance d'un modèle de logis qui a de frappants rapports avec les anciennes tombes rupestres.

Tandis que le mégaron européen s'acclimatait pour toujours en Phrygie, en Paphlagonie, en Cappadoce, d'autres provinces asiatiques adoptaient un autre type de maison, bien plus conforme aux principes de la construction orientale. En Colchide, au premier siècle de notre ère, les paysans se logeaient dans des bâtisses carrées couvertes d'un toit pyramidal. Vitruve nous donne, de ces habitations agrestes, une description détaillée[5].

1. Springer-Michaelis, p. 73, fig. 173.
2. Hirschfeld, *Paphlagon. Felsengräber*, dans *Abhandl. d. berl. Akad.*, 1885.
3. R. Leonhard, *Die paphlagonischen Felsengräber und ihre Beziehung zum griechischen Tempel (84' Jahresbericht d. schles. Gesel. f. Vaterl. Kultur*, Breslau, 1908); cf. *Journal des Savants*, 1909, p. 226 (A.-J. Reinach).
4. Springer-Michaelis, p. 74, fig. 177.
5. Vitruv., II, 1. 4.

Elles avaient pour parois quatre pans de bois égaux, faits de troncs d'arbres couchés les uns sur les autres et enduits de limon. Pour couronner cette sorte d'enceinte, que Vitruve compare à une tour à cause de sa forme carrée, on assemblait en pyramide quatre autres pans de bois semblables, mais triangulaires. On obtenait ainsi un comble à quatre pentes, tel que nous en avons vu élever sur des tombes égyptiennes.

Ce texte me semble d'une importance capitale pour l'étude du Mausolée d'Halikarnasse[1] et des tombeaux similaires édifiés plus récemment dans l'Orient hellénisé[2]. Le modèle du Mausolée, dont l'aspect insolite a parfois déconcerté les historiens de l'architecture, n'est pas né au IVe siècle dans l'imagination d'un artiste[3]. Il n'y faut pas voir, comme ont fait quelques-uns, la combinaison d'une cella périptère et d'une pyramide, mais une forme traditionnelle de sépulcre, tirée de cette forme d'habitation que décrit Vitruve. A défaut du texte qu'on vient de dire, les tombes pyramidales auraient pu nous laisser deviner l'existence en Asie Mineure d'un très ancien type de maison carrée portant un toit à quatre pentes.

Prises en bloc, les provinces méridionales de la péninsule forment une région mitoyenne entre les domaines des deux architectures. Dans cette zone frontière, où se rencontraient des influences propagées en divers sens, le mégaron européen semble avoir toujours voisiné avec la maison orientale. Ainsi les tombeaux lyciens imitant des maisonnettes de bois ne sont pas d'un type uniforme. Quelques-uns rappellent de très près le mégaron hellénique. D'autres avec leur plan carré, leur toiture plate, se rapprochent plutôt de certaines bâtisses crétoises ou égyptiennes[4].

1. Sur la restitution du Mausolée, cf. Durm, *Bauk. d. Griechen*, p. 542 et suiv., et en dernier lieu Lethaby, *Greek Buildings represented by fragments in the British Museum*, Londres, 1908, p. 37 et suiv. On connaît des tombes cariennes archaïques en forme de maisons carrées à toit plat. Perrot-Chipiez, V, p. 316, fig. 213.

2. *Jahreshefte*, V, p. 109, tombe à faîte pyramidal à Olba, en Cilicie, fig. 22 (Fr. Schaffer); Noack, *Baukunst d. Altert.*, pl. 156, tombe semblable à Mylasa. Cf. les monuments syriens de même forme (De Vogüé, *Syrie centrale*, pl. 70, 74, 77, 97) et la tombe de Jamlichus à Palmyre (Holtzinger, *Altchristliche Baukunst*, p. 135, fig. 207).

3. Tel semble être l'avis de Michaelis, dans Springer-Michaelis, p. 311.

4. C'est ici qu'il convient sans doute de mentionner le signe tectiforme plusieurs fois répété sur le disque de Phaestos. On se gardera bien de formuler aucune théorie sur cette représentation, dont le sens exact aussi bien que l'origine restent problématiques. On ne saurait dire s'il s'agit d'une

A Chypre, même hésitation entre les deux manières de bâtir. J'ai déjà cité le petit temple cubique du Louvre, si exactement semblable aux tabernacles phéniciens[1]. Nous avons par contre, à Larnaca, un très curieux exemple du naos à abside, par où débute l'histoire de l'architecture grecque. C'est le très ancien sanctuaire, construit au-dessus d'une source, qu'on appelle de nos jours la Panaghia Phanéroméni[2]. Le tracé des épaisses murailles rappelle les maisons préhistoriques de l'Altis, ou les Tombes des Géants. Une cloison transversale délimite un prodomos en avant de la chambre où est située la source sacrée. Le toit est fait d'énormes blocs, à peine dégrossis sur leur face interne. Il semble que l'édifice fut toujours à demi enterré, comme il l'est encore aujourd'hui, et qu'on ait voulu lui donner l'apparence d'un antre sacré. Remarquons ici une fois de plus que le naos hellénique terminé par une abside imite un abri souterrain. Le temple, peut-être bien plus récent, d'Apollon Resef, à Frangissa reproduit en plan le même tracé, moins la cloison transversale et le prodomos[3]. C'est encore une chambre profonde, close en arrière par un mur semi-circulaire. Mais, comme dans plusieurs édifices grecs terminés en hémicycle, l'abside intérieure est dissimulée au dehors par un massif de maçonnerie rectangulaire. Le monument de Frangissa est difficile à dater. Celui de la Panaghia Phanéroméni, avec son appareil mégalithique et fruste, remonte certainement à une date très haute. L'introduction du plan hellénique en Chypre ne peut être tenue pour un fait récent. Telle était la situation de l'île, telles furent les races qui la colonisèrent, que dès les débuts de

hutte ronde et pointue, comme celles des fresques de Deir-el-Bahari (tel serait l'avis de M. Pernier, *Ausonia*, III, p. 288), ou d'une maison oblongue à fronton, comme le croit M. Mackenzie (*Cretan Palaces*, IV, p. 402). Le fait le plus frappant et le plus positif, c'est la ressemblance de cette bâtisse, évidemment construite en bois, avec celles dont l'image subsiste dans les tombes lyciennes, fait qui concorde avec l'opinion de M. Evans sur l'origine anatolienne du disque de Phaestos (*Scripta Minoa*, I, p. 26, n. 2 et 3). Nous pouvons donc avoir ici la représentation d'une maison primitive anatolienne, mais d'une maison dont la forme est impossible à préciser. Ajoutons que M. Pernier tient le disque pour une production de l'industrie crétoise. M. Mackenzie voit dans ce dessin, qu'il croit être celui d'une façade, un pilier médian, et une porte déplacée vers la droite comme dans certaines constructions crétoises; mais ce qu'il prend pour le rez-de-chaussée de la maison, ne serait-il pas plutôt un soubassement sur pilotis?

1. Perrot-Chipiez, III, p. 277, fig. 208; ci-dessus p. 162.

2. Ohnefalsch Richter, *Arch. Zeit.*, 1881, p. 311, pl. 18; Perrot-Chipiez, III, p. 277, fig. 209-10.

3. Ohnefalsch Richter, *Kypros*, pl. VI.

l'architecture elle connut et mit simultanément en pratique les deux méthodes de construction rivales[1].

II. *Théorie de M. Leonhard sur les tombeaux paphlagoniens et l'origine du temple grec.*

Comme conclusion à son étude des tombes cappadociennes et paphlagoniennes, M. Leonhard a développé une hypothèse nouvelle sur l'origine du temple grec. Nous ouvrons ici une courte parenthèse pour l'examiner, car la critique en sera facile après ce qui a été dit dans les pages précédentes.

M. Leonhard veut établir la dépendance de la Grèce propre vis-à-vis de l'Asie Mineure. Le mégaron appelé mycénien apparaît en Asie, nous dit-il, bien plus tôt qu'en Europe. Notons tout de suite le mal fondé de cette opinion, qui est nettement démentie par les découvertes de Dimini et de Sesklo et par tout ce que nous savons de l'architecture grecque prémycénienne. L'histoire du mégaron remonte en Grèce aux origines mêmes de l'architecture. C'est une forme d'habitation que nous avons vue se développer, se perfectionner peu à peu, qui donc n'a pas été importée d'Asie Mineure.

Après les invasions doriennes, continue M. Leonhard, ce type monumental a disparu en Grèce sans laisser de trace. Il est étranger à l'hellénisme proprement dit *(dem eigentlichen Hellenismus war das Megaron fremd)*[2]. Or, au VIIe siècle apparaît tout à coup le temple *in antis*, qui en est l'exacte copie. Le modèle de ce temple ne doit pas être cherché en Europe, mais en Asie Mineure, où dès le VIIIe siècle les tombeaux paphlagoniens ont des façades identiques à la sienne. C'est par l'intermédiaire des Ioniens que le mégaron, oublié depuis le naufrage de la culture mycénienne, a été pour la seconde fois importé d'Asie dans la Grèce propre. C'est la maison asiatique, et plus spécialement pontique, qui est l'ancêtre du temple grec. L'édifice ionique s'inspirera surtout d'un modèle de logis répandu dans le Nord

1. Sur les rapports de la civilisation primitive chypriote avec celle d'Hissarlik, cf. Montelius, *Archiv für Anthropologie,* 1892, p. 1 et suiv.; Pottier, *Catal. d. vases du Louvre,* I, p. 82 et suiv.; et en dernier lieu, Lichtenberg, *Beiträge zur älteste Geschichte von Kypros* (*Mitteil. d. Vorderasiat. Gesellsch.,* 1906, 2) dont les conclusions sont en partie contestées par Dussaud, *Civil. préhellén.,* p. 285 et suiv.

2. Leonhard, *Ibid.*, p. 24.

de l'Asie Mineure, le temple dorique d'un type plus méridional, dont l'image nous est conservée par les tombeaux lyciens.

Si l'on se souvient des conclusions de notre premier chapitre, on apercevra vite les points faibles de cette théorie. Le mégaron n'est nullement étranger à l'art proprement hellénique, comme l'affirme M. Leonhard. Rien ne laisse supposer qu'il ait brusquement disparu, comme forme de logis, pendant la période qui suit immédiatement l'arrivée des Doriens. On voit par les peintures de vases mentionnées plus haut que la maison grecque archaïque est encore identique au mégaron mycénien. D'ailleurs si l'habitation dorienne n'était pas le mégaron, en quoi donc consisterait-elle? Les envahisseurs une fois établis dans la péninsule auraient-ils attendu pour construire les leçons des Asiatiques? Avant et après l'époque des invasions, nous ne trouvons jamais, à divers degrés de développement, qu'un même type de construction. Le vieux temple de Sparte, plus antique sans doute que la plupart des tombes paphlagoniennes, pourrait être pris pour un bâtiment mycénien. Les tribus doriennes n'avaient nul besoin qu'on leur apportât d'Asie le modèle du mégaron ; elles l'avaient sous les yeux dans les cités conquises ; elles savaient déjà bâtir des cabanes d'une forme très voisine. Le mégaron, type européen d'habitation, commun aux divers peuples qui vinrent du Nord occuper la péninsule hellénique, n'avait en Grèce aucune raison de disparaître. Ce n'était pas à l'Asie d'enseigner à la Grèce un mode de construction qu'elle tenait d'elle, le seul que les tribus hellènes et tous les peuples balkaniques eussent jusqu'alors pratiqué.

L'étude des tombeaux phrygiens et paphlagoniens n'est rien moins que négligeable pour l'histoire de l'architecture grecque primitive. Jusqu'à présent du moins elle ne justifie pas la thèse quelque peu imprévue de M. Leonhard. Sur un point, elle confirme les conclusions formulées dans un précédent chapitre. A l'appui de notre hypothèse sur l'origine souterraine du mégaron elle apporte un sérieux argument. Les façades des tombeaux asiatiques imitent apparemment des façades de maisons rupestres. L'idée ne fût pas venue de donner aux grottes sépulcrales l'aspect d'une habitation construite s'il n'eût existé vers le même temps ou à une époque un peu plus haute des maisons entièrement ou à demi souterraines. Ce genre d'habitation est d'ailleurs resté en usage dans toute la région pontique.

Il faut admettre, et M. Leonhard admet en effet, que le mégaron primitif a été dans bien des cas une salle souterraine, creusée au moins en partie dans le flanc d'un talus. Après le temple-caverne de Délos, les tombeaux rupestres de Paphlagonie mettent ce fait à peu près hors de doute.

III. *L'architecture européenne au Nord de l'Assyrie. Un temple de type grec au pays d'Ourartou.*

Nous avons compris dans l'aire géographique du mégaron tout le Nord de l'Asie Mineure. Il y faut ajouter une région bien plus éloignée encore de la Grèce et qui, par sa situation, semblerait au premier abord dans la dépendance exclusive de la culture orientale. C'est le pays d'Ourartou. Les textes assyriens donnent ce nom à un royaume qui occupait la vallée de l'Araxe, à l'Ouest de la mer Caspienne et au Sud-Est du Caucase. La même région est appelée Ararat dans les livres hébreux, et chez Hérodote pays des Alarodiens[1]. On n'y a pas encore découvert de ruines importantes et il y a peu d'espoir que des fouilles méthodiques y fassent bientôt apparaître des édifices comparables à ceux de la Mésopotamie. Mais à défaut de ce témoignage direct, l'art assyrien nous fournit un curieux et précieux renseignement sur son architecture disparue.

Une série de reliefs ninivites raconte par l'image la campagne victorieuse que conduisit Sargon à travers le pays d'Ourartou, dans la huitième année de son règne. Au premier coup d'œil jeté sur ces sculptures, l'attention est fixée par un édifice d'un aspect inattendu, sans nul rapport avec ceux qu'on a coutume de voir représentés dans les paysages assyriens[2]. C'est un temple ourartien, que l'artiste a figuré au moment où les soldats de Sargon le mettent au pillage. Une inscription nous fait savoir que la ville dont les maisons l'entourent s'appelait Mouzazir et qu'il était consacré au dieu Khaldi. On n'est pas médiocrement surpris de retrouver dans ce temple de Mouzazir la silhouette exacte et même la façade du naos grec. Sans doute une telle

1. A.-H. Sayce, *The cuneif. inscript. of Van*, dans *Journ. of Asiatic Soc.*, XIV, nouvelle série, p. 377 et suiv.; Rawlinson, *Herod.*, V, p. 203-6; Maspero, *Hist. anc. d. peuples de l'Orient*, III, p. 108 et suiv.; De Morgan, *Les premières civilisations*, p. 354 et suiv.; 403 et suiv.; *Miss. scientif. au Caucase*, II, chap. V.

2. Botta, *Monum. de Ninive*, t. II, pl. 140, 141; Maspero, *Ibid.*, III, p. 59; Perrot-Chipiez, II, p. 409 et suiv., fig. 190.

représentation ne peut donner qu'une idée douteuse du monument tout entier, surtout de son plan et de ses dispositions intérieures. Sans doute aussi l'on ne peut interroger comme un dessin d'architecte l'œuvre inhabile d'un sculpteur ninivite, qui certainement n'avait plus son modèle sous les yeux. Ce

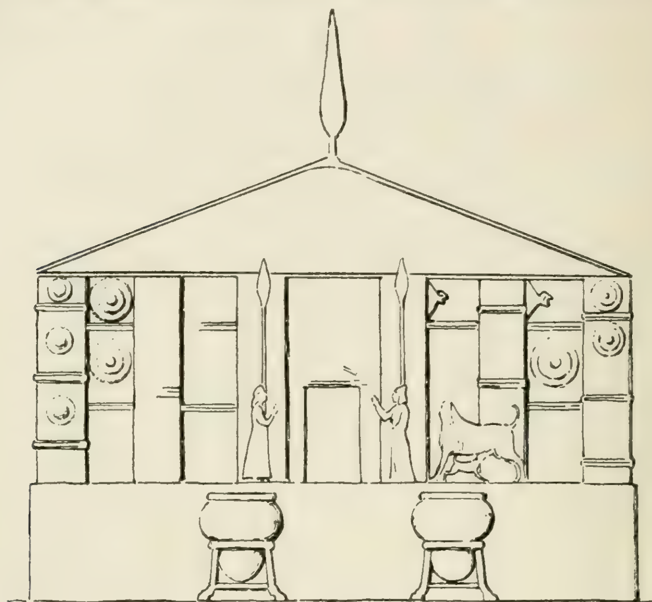


Fig. 55.

Temple ourartien figuré sur un relief de Ninive.

document néanmoins est d'un tel intérêt pour l'histoire de l'architecture qu'il faut l'examiner de très près *(fig. 55)*.

Le temple de Mouzazir est vu de plein front. A droite et à gauche, sur un sol accidenté comme était tout le pays d'Ourartou, s'élèvent des maisonnettes carrées, à terrasses, pareilles à celles qu'on voit représentées sur bien des reliefs assyriens. L'édifice n'est pas construit au ras du sol, mais élevé sur une sorte de grand podium. Il présente en façade six colonnes ou six piliers massifs, sans bases ni chapiteaux. L'entraxe est notablement plus grand entre les deux colonnes médianes qu'entre les autres. Les fûts sont cerclés à des hauteurs variables de bracelets épais, un peu comparables par leur profil aux tores des bases ioniques. Entre ces anneaux s'appliquent sur les colonnes des

boucliers, ou de grands objets circulaires qui en imitent la forme. Sur deux des colonnes de droite, ces boucliers sont figurés de profil et l'on voit saillir une tête de lion qui en orne le centre. Ce détail est à remarquer, car il indique que les fûts se détachent nettement du mur le long duquel ils s'alignent; il s'agit bien d'une vraie colonnade, non pas de pilastres engagés. Le mur plein qu'on aperçoit entre ces supports se prolonge à droite et à gauche, jusqu'aux deux fûts extrêmes. Le temple est donc *prostyle*, sans *ptéron* sur les faces latérales. Sur ce mur se détachent encore, comme sur les colonnes du portique, des bandes horizontales et des boucliers. La porte de l'édifice s'ouvre au milieu de la façade et correspond à l'entraxe des deux colonnes médianes. La toiture dessine en élévation un grand triangle, pareil au tympan d'un fronton grec. A son sommet se dresse en guise d'acrotère un gigantesque fer de lance.

Tout l'espace triangulaire qui figure dans le relief la face antérieure du comble est rempli de hachures quadrillées. Il est impossible de savoir si le sculpteur a voulu représenter de la sorte un véritable fronton avec tympan vertical, ou bien le pan antérieur, incliné, d'une toiture à quatre versants. Autrement dit, il se peut agir soit d'un toit à deux pentes, identique à celui du temple grec, soit d'un comble *en croupe*, à quatre faces.

Sur ce toit marchent des soldats assyriens chargés des dépouilles du sanctuaire, notamment de grands boucliers coniques. On remarquera que l'un des soldats, le premier en commençant par la gauche, porte par la courroie intérieure un bouclier orné d'une tête de lion, semblable à ceux qui ornent deux des colonnes du prostyle. Ce détail suffit à prouver que les têtes de lion vues de profil ne sont pas, comme on l'a pensé, des figures sculptées dans les colonnes pour symboliser la puissance du dieu[1].

Devant les deux colonnes médianes, se dressent deux statues d'hommes qui se font face. Derrière elles, s'élèvent deux longues piques, et l'on ne peut dire si les statues les tiennent en main, ou si ce sont des ornements appliqués sur la façade du temple, comme les mâts à oriflammes sur les pylônes égyptiens. A droite de l'entrée, sur le même plan que les deux statues symétriques, on distingue l'image, en ronde bosse semble-t-il,

1. Perrot-Chipiez, II, p. 411.

d'un animal dont la tête est effacée et qui a sous son ventre un petit suspendu à sa tétine.

Résignons-nous à ignorer ce que le relief ninivite ne peut nous laisser voir, l'aspect latéral et la longueur du bâtiment, mais retenons de cet examen les faits qui sont hors de doute. Le temple ourartien est un naos prostyle, hexastyle, avec une porte unique sur son front. Il est couronné d'un toit triangulaire, déversé sur les deux côtés ; il ne comporte pas d'annexes et se dresse, isolé, sur son podium. On avouera que tous ces caractères sont ceux d'un édifice hellénique, bien plutôt que d'une construction orientale. Parmi les monuments assyriens dont nous connaissons les ruines ou l'image, aucun n'est même vaguement comparable au temple de Mouzazir.

Je m'étonne qu'après avoir noté, comme on ne pouvait manquer de le faire, cette ressemblance et cette dissemblance, on n'en ait pas tiré certaines conclusions fort légitimes, et d'un rare intérêt pour l'histoire de l'architecture. « Ce type, dit M. Perrot, est intéressant par l'analogie qu'il présente avec le temple grec, » mais ce n'est là pour ce savant qu'une rencontre fortuite. « Que le sculpteur, ajoute-t-il, ait voulu reproduire la forme particulière d'un temple ourartien, d'après les indications de ceux qui avaient fait la campagne, ou bien qu'il ait simplement copié un édifice assyrien, dont l'aspect lui était familier, ce type doit être rattaché à l'art de la Mésopotamie. » Les raisons qui sont ensuite invoquées à l'appui de cette opinion ne m'ont pas paru convaincantes. « Tout nous démontre, dit M. Perrot, que les habitants des contrées montagneuses situées au Nord et à l'Est de l'Assyrie n'ont pas eu une civilisation originale et un caractère tranché. De même que l'Éthiopie a tout pris à l'Égypte, les Mèdes et les Arméniens ont tiré de la Chaldée, par l'intermédiaire de l'Assyrie, leur écriture et leur art. Tous les objets qu'on trouve autour du lac de Van ont une physionomie purement assyrienne et dans les vitrines de nos musées on n'hésite pas un instant à les ranger parmi les monuments assyriens. S'il y avait en Arménie des temples ainsi disposés, c'est qu'il en existait en Assyrie de tout semblables, qu'avaient imités de leur mieux les architectes de ces peuples à demi barbares. »

Il est vrai que les menues trouvailles, armes et ustensiles de métal, récoltées en territoire ourartien n'ont pas toujours un caractère original. Mais cette constatation n'autorise pas à

conclure qu'il en allait de même pour l'art monumental. L'exemple de la Grèce mycénienne nous a montré qu'un peuple peut être tributaire de son voisin dans le domaine des arts plastiques, de la peinture, de la décoration, de la petite industrie, sans renoncer le moins du monde à ses types de construction nationaux et héréditaires. L'architecture est de tous les arts celui que l'exotisme met le plus de temps à conquérir. Les Mycéniens au contact de la culture crétoise n'ont jamais désappris à construire le mégaron. Ils lui ont donné pour décor des fresques, des sculptures, des colonnes de style crétois, mais ils n'en ont modifié pour cela ni le plan, ni la structure. Vis-à-vis des Assyriens les tribus arméniennes de l'Ourartou étaient dans une situation analogue à celle des Grecs du Péloponnèse vis-à-vis des Crétois. Elles appartenaient à une autre race et représentaient en face d'une civilisation déjà très avancée, de caractère méridional, une culture encore primitive, d'origine européenne. Tandis que les sculpteurs et les forgerons ourartiens se perfectionnaient dans leur art par l'imitation des produits importés du Sud, les constructeurs pouvaient tout ignorer de l'architecture assyrienne et persévérer dans leurs méthodes traditionnelles.

Reste d'ailleurs à savoir si les produits de l'industrie ourartienne étaient si parfaitement conformes aux styles et aux types assyriens. Sans discuter longuement cette question, on peut signaler dans le relief qui nous occupe un indice du contraire. J'ai parlé de ces boucliers profonds et coniques, ornés d'une tête de lion en ronde bosse, qu'emportent les pillards, ou qui sont fixés aux colonnes du temple. Jamais nous ne voyons de telles armes aux bras des soldats assyriens. Ne serait-ce pas là un modèle de bouclier propre aux guerriers d'Ourartou, une sorte d'insigne national aux yeux de leurs ennemis, comme le grand bouclier ovale des Galates? Le soin qu'a mis le sculpteur à en bien montrer l'épisème fait voir en tout cas qu'il attachait quelque importance à ce détail.

« Dans le temple, continue M. Perrot, nous reconnaissons à un trait caractéristique le goût et le faire de l'Assyrie. L'entrée était flanquée de grands lions pareils à ceux qui gardent l'entrée des sanctuaires de Nimroud. Le sculpteur (ceci est ajouté en note) pour aller plus vite n'en a indiqué qu'un, celui qui est à droite de la porte; l'autre est sous-entendu. » Il me paraît difficile de faire entrer cet argument en ligne de compte. Ce qui est

précisément singulier et contraire aux usages de la décoration assysienne, c'est que l'on voit ici non pas une paire d'animaux sculptés, mais une seule figure, sans pendant à l'autre côté de la porte. En expliquant l'absence d'une image symétrique par un oubli du sculpteur, ou par une sorte d'abréviation, on ne fait pas autre chose que postuler le caractère assyrien de l'édifice, lequel est précisément à démontrer. Enfin, il ne s'agit pas d'un lion, ni d'un taureau comme à Khorsabad, mais d'une femelle, probablement une vache, allaitant son petit; figure dont le sens était évidemment tout autre et qui ne pouvait jouer un rôle identique dans la décoration monumentale[1].

Les deux raisons qu'on a fait valoir ne semblent donc pas suffisantes pour nous décider à reconnaître dans l'édifice de Mouzazir une variété de temple assyrien. Aussi bien, pour nous ranger à cet avis, il nous faudrait admettre que le bâtiment à toit pointu, à prostyle, à porte frontale, en un mot le mégaron, est un type architectonique commun aux Européens et aux peuples de l'Orient. Toutes nos observations précédentes vont à l'encontre de cette thèse. En Assyrie spécialement, nous n'avons aperçu ni dans la maison, ni dans le temple, ni dans le palais, aucune affinité notable avec la construction hellénique. Les édicules avec deux colonnes *in antis* qu'on voit figurés sur certains reliefs rappellent à M. Perrot les façades des petits temples grecs[2]. Mais nous savons que l'analogie réside uniquement dans le motif des deux colonnes soutenant le linteau d'un large portail. Les édicules en question n'ont pas d'autre disposition qui les rapproche du mégaron. Ils supportent, au lieu d'un comble déversé, une lourde toiture horizontale à créneaux. Ce ne sont ni des habitations ni des temples, mais de simples tabernacles sans profondeur, pareils à ceux qui subsistent encore en Phénicie. Au lieu d'être toujours isolés comme le temple grec, ils sont parfois soudés à d'autres bâtisses. Ils n'ont pas plus de rapport avec le mégaron ou le naos *in antis* que la salle centrale du hilani syrien, laquelle présente un motif de façade à deux colonnes, assez analogue.

Le monument de Mouzazir, avec son comble triangulaire et

1. Ce qui ressemble le plus dans la sculpture antique au groupe de Mouzazir, ce ne sont pas les taureaux assyriens, mais le groupe bien connu d'une chèvre sauvage avec son chevreau, que figure un relief en faïence de Knossos (Springer-Michaelis, p. 101, fig. 222; Dussaud, *Civil. préhellén.*, p. 49, fig. 31).

2. Perrot-Chipiez, II, p. 142 et suiv.; Springer-Michaelis, p. 58, fig. 139.

son prostyle, demeure unique dans l'architecture assyrienne. Son cas serait fort embarrassant s'il s'agissait d'un temple élevé en pleine Mésopotamie, dans une des capitales comme Ninive ou Khorsabad. Mais l'inscription qui accompagne ce paysage sculpté nous donne la clef du problème et les singularités de l'édifice s'expliquent à souhait par sa nationalité étrangère. Sous peine de supposer l'art assyrien en possession de types monumentaux parfaitement disparates, et pour ainsi dire contradictoires, ce qui serait sans exemple dans l'histoire de l'architecture ancienne, il faut bien admettre que l'artiste nous a représenté un temple non pas ninivite, mais ourartien. Ce sculpteur se piquait de quelque exactitude; il savait que dans les montagnes, au Nord de son pays, des peuples d'une autre race que la sienne construisaient des édifices d'une autre forme. Il en a tenu compte en dessinant son bas-relief. Nous aurions tort de supposer les imagiers orientaux indifférents aux détails et au réalisme du paysage. En représentant ces scènes de bataille ils écrivaient les annales du royaume; ils étaient les historiographes du souverain. Ils se gardaient donc de négliger les particularités du costume, de l'armement, de l'architecture qui permettaient au spectateur d'identifier les personnages et de localiser les scènes. Qu'on se rappelle, à ce propos, la célèbre fresque égyptienne des Khefti, si souvent citée depuis les découvertes de Knossos. Les objets apportés en tribut par les Peuples de la Mer y étaient si exactement reproduits qu'on a tout de suite reconnu parmi eux des vases étrangers à l'industrie égyptienne et d'origine crétoise. Qu'un sculpteur assyrien travaillant à Ninive ait connu, au moins dans ses grandes lignes, la forme du temple de Mouzazir, c'est un fait qui ne serait pas autrement remarquable. On peut imaginer, ou bien qu'il avait fait avec Sargon la campagne de l'Ourartou, ou bien qu'en lui traçant sa tâche les compagnons du roi lui avaient fourni d'après des souvenirs encore frais les quelques indications nécessaires.

La même question se pose d'ailleurs à propos de la fresque de Deir-el-Bahari qui raconte avec tant de détails pittoresques[1] l'expédition égyptienne au pays de l'encens. Le peintre qui a composé ces paysages exotiques, s'il n'avait pas fait lui-même le voyage du Pouanit, s'était du moins renseigné avec précision auprès des voyageurs. Il a représenté des villages de huttes

1. Davis-Naville, *The tomb of Hatshopsitu*, p. 32.

ogivales, bâtis sur pilotis au milieu de marais herbeux, tels qu'un habitant de Thèbes n'en avait certainement jamais vu. Le paysage, avant d'être pittoresque, commence par être documentaire. Dans le relief ninivite l'image singulière du temple ourartien avait le sens d'une inscription; elle signifiait que la scène de victoire et de pillage se passait très loin de Ninive, chez un peuple du Nord.

L'historien de l'architecture ne peut donc tenir pour fortuite et négligeable la similitude du temple ourartien avec les constructions helléniques. Il est obligé de comprendre le pays d'Ourartou dans l'aire de l'art européen. Cette constatation n'a d'ailleurs rien de très étonnant, après celles qu'on vient de faire sur les monuments préclassiques de l'Asie Mineure. Entre la ville de Mouzazir et la Grèce propre, les ruines phrygiennes, paphlagoniennes et cappadociennes forment une chaîne continue. L'architecture d'origine septentrionale, dont les méthodes ont prévalu en Grèce, étendait son domaine sur toute la rive méridionale du Pont et jusqu'aux pentes du Caucase.

Telles sont les conclusions auxquelles nous conduit l'examen des seuls monuments de l'architecture. Je ne pense pas qu'elles soient difficilement conciliables avec les résultats désormais acquis par la science ethnographique. On est aujourd'hui d'accord pour rattacher le peuple ourartien à un autre groupement ethnique que ses voisins du Sud et du Sud-Ouest, les Assyriens et les Hittites. Son origine indo-européenne est tenue pour très probable. Quant à savoir si ces Aryens venaient de l'Iran ou de l'Asie Mineure, c'est une question qui échappe à nos recherches et sur laquelle nous nous garderons de donner un avis. Il nous suffira d'avoir signalé que, par sa manière de construire, ce peuple se distinguait de toutes les grandes nations orientales ses voisines[1].

1. M. De Morgan (*Premières civilisations*, p. 401) considère les Ourartiens comme « l'avant-garde de la branche septentrionale des Iraniens ». Il ne semble pas admettre que leur diffusion, ou celle de la culture dont ils participaient, s'est opérée de l'Ouest à l'Est, mais en sens contraire. Il les rattache, en tout cas, aux peuples iraniens, c'est-à-dire à un autre groupe ethnique que les races établies en Mésopotamie. (Cf. *Ibid.*, p. 484, carte de répartition des populations d'origine indo-européenne dans l'Asie antérieure). Le même savant admet (p. 323) que des tribus aryennes, s'infiltrant à travers les pays hittites, ont pénétré jusque dans le pays d'Ourartou, peu après la chute de Ninive. Comme on le voit, le royaume ourartien était situé au point de rencontre de deux courants de migrations aryennes, dont l'un venait d'Europe, par le Nord de l'Asie Mineure, l'autre de l'Iran. Cf. aussi Zaborowsky, *Les Aryens*, p. 422 et suiv., et tout le chapitre VIII.

CHAPITRE VII

L'édifice grec à l'époque classique.
La descendance du mégaron.

A la fin du VIe siècle, l'architecture grecque est en possession d'une forme d'édifice longuement perfectionnée, capable d'applications multiples. C'est la salle oblongue à trois nefs, exacte copie de l'antique mégaron. Par esprit conservateur ou par défaut d'invention, elle s'en tiendra désormais à cette forme; elle n'y renoncera que très rarement et, si l'on peut dire, dans les cas de force majeure, quand il y aura de trop clairs inconvénients à la conserver. Le mégaron, issu de la hutte primitive, va rester le modèle de toutes les grandes constructions fermées.

I. *Le temple.*

Pour qui ne traite que du temple, ce traditionnalisme obstiné n'a rien d'étonnant, car le type de l'édifice sacré était fixé par une sorte de prescription religieuse. Ce qui est plus singulier et ce qu'on pourra montrer sans peine, c'est que même dans les édifices profanes l'architecture grecque ne se montre pas moins conservatrice.

A partir du VIe siècle, l'histoire du temple, ou du moins celle du sékos, n'a plus à enregistrer de fait nouveau. Les profils des moulures, les proportions des ordres, l'esthétique de l'ornement sculpté ne cesseront pas d'évoluer. Mais le sékos, muni ou non d'un prodomos et d'un opisthodomos, gardera sa forme originelle et visera toujours au même effet. Dans les monuments dont la largeur impose l'emploi de supports intérieurs, on renonce une fois pour toutes au système archaïque du double vaisseau, pour s'en tenir au plan à trois nefs. On ne connaît

jusqu'ici qu'un seul exemple d'un édifice sacré, assimilable à un temple, où le nombre des vaisseaux passe de trois à quatre. C'est une salle à prostyle dont les fondations ont été exhumées près du vieil Héraion d'Argos[1]. Ce parti défectueux, qui obligeait à placer une colonne dans l'axe de la bâtisse, n'était pas imposé par les dimensions du plan, qui sont médiocres. Peut-être, comme l'imagine M. Waldstein, s'agit-il d'une salle d'initiation et s'est-on souvenu ici du grand télestérion d'Éleusis, où de nombreuses rangées de colonnes se croisaient dans tous les sens. En tout cas, cette tentative pour développer en largeur l'ordonnance hypostyle traditionnelle n'a pas provoqué d'imitations.

Une autre singularité digne de remarque est le plan de l'ordre intérieur dans la cella du Parthénon. Les colonnes ne s'y alignent pas seulement le long des murs latéraux, mais aussi le long du mur postérieur; elles forment autour de la statue une péristasis à trois faces. Cette ordonnance ne se montre dans aucun autre temple; elle demeure, sauf cette exception, étrangère à l'hypostyle grec, tant que les architectes hellènes échappent à l'influence orientale[2]. C'est un trait, entre beaucoup d'autres, par où l'œuvre d'Iktinos rompt avec les formules traditionnelles.

Le même architecte dessina pour le temple de Bassae[3] un plan de cella également insolite, mais par un autre endroit. A première vue on pourrait croire que les colonnes dressées autour de l'espace central hypèthre forment une péristasis intérieure à trois faces, pareille à celle du Parthénon. En réalité, il n'en est rien ; il s'agit ici d'une colonnade du modèle classique, disposée sur deux files. Mais, par une anomalie sans autre exemple, on a placé au fond, entre les deux dernières colonnes

1. Waldstein, *Argive Heraeum*, I, p. 116 et suiv. (Eastbuilding); pl. VI, XI, XII; les savants américains classent cette ruine parmi les constructions du IVe siècle. La disposition des colonnes dans la cella ne laisse pas de place pour une statue de culte. On peut affirmer qu'il ne s'agit pas d'un temple. Quant à faire de l'édifice un télestérion, c'est une hypothèse que suggère l'analogie du plan avec la salle d'Éleusis; mais est-ce un argument sérieux à faire valoir pour elle que la trouvaille dans la ruine de plusieurs scarabées égyptiens? D'après les dimensions d'un triglyphe qui paraît appartenir au monument on a placé, dans les élévations restaurées, sept colonnes entre les deux antes de la façade; nombre qui étonne fort, étant données la largeur du prostyle (17^m 10) et la division intérieure en quatre vaisseaux.

2. Le temple d'Artémis à Épidaure, seul autre exemple d'un semblable sékos (Lechat-Defrasse, *Épidaure*, p. 165 et suiv.), n'est certainement pas antérieur au IIIe siècle.

3. Springer-Michaelis, p. 279, fig. 502.

ioniques de ces deux rangées, une colonne médiane d'un type différent, couronnée d'un chapiteau corinthien. Ce support, unique de son espèce, n'est évidemment pas conçu comme faisant partie d'un péristyle intérieur, mais comme un motif central, isolé. Il rappelle la colonnade médiane du sékos archaïque à deux vaisseaux, plutôt qu'il n'annonce la péristasis. L'architecte l'a voulu distinguer de tous les autres, pour bien marquer qu'il conservait ici l'ordonnance classique, aux deux files parallèles. Cette disposition assez bizarre confirme que l'on goûtait médiocrement le plan périptère pour la colonnade intérieure de la cella.

Seul le plan de la colonnade extérieure donne couramment lieu à des variantes et met entre les édifices quelque diversité[1]. Cette parure du temple, qui jamais ne fait intimement corps avec le sékos, reste dans la construction un élément facultatif dont l'architecte a droit de modifier l'importance et l'effet. L'étude de ces variantes,qui n'affectent pas la structure profonde de l'édifice, intéresse l'histoire de la décoration architecturale plutôt que celle des types monumentaux. Nous n'avons pas lieu de nous y arrêter.

Un très petit nombre de temples dérogent à la règle qu'on vient de dire et n'ont pas pour sékos un mégaron. On aperçoit presque toujours les raisons particulières qui expliquent ces anomalies. Par exemple le temple d'Apollon, à Gortyne, est une salle plus large que longue *(fig. 56)*[2]. C'est qu'en Crète, malgré

1. Hormis la division classique en trois chambres, prodomos, naos, opisthodomos, le cloisonnement de l'édifice est un fait absolument exceptionnel. Le vieux temple d'Athéna sur l'Acropole d'Athènes, avec ses deux chambres jumelles séparées par une cloison dans l'axe de la bâtisse, reste jusqu'à ce jour unique de son espèce. Dans le temple, plus récent mais également singulier de Lousoi (Reichel-Wilhelm, dans *Jahreshefte*, 1901, p. 1 et suiv.), il ne s'agit pas d'un cloisonnement dans le sens de la longueur, mais de deux bas-côtés, clos de murs, dont on a flanqué extérieurement la cella. Le temple délien à double cella, dessiné par Choisy (*Hist. de l'architect.*, I, p. 431, fig. 6, M.), n'a jamais existé. C'est une restauration fantaisiste d'une ruine qu'on a récemment reconnue pour le Prytanée (cf. *Ibid.*, p. 410, plan d'ensemble du sanctuaire délien). L'adyton en forme de chapelle carrée qu'on voit dans certains temples siciliens, et à Paestum dans le temple de Déméter, est une réduction de naos, logée à l'intérieur du grand naos, comme l'arche dans la chambre sacrée du temple égyptien. Il ne fait pas partie intime de l'édifice. Dans certains cas, comme à Agrigente au temple d'Héraklès, il est une addition tardive au plan primitif (cf. Durm, *Bauk. d. Griechen*, p. 387, fig. 366; p. 433, fig. 395).

2. *Monum. Lincei*, 1892, pl. I, col. 9. Le pronaos et l'abside sont de date récente.

l'acclimatation du mégaron européen, tout souvenir ne s'est pas perdu de l'architecture préclassique et de l'édifice oriental à large front. Le sékos de Gortyne ne doit pas être catalogué parmi les monuments helléniques, mais parmi les spécimens attardés, les survivances isolées du type crétois orientalisant.

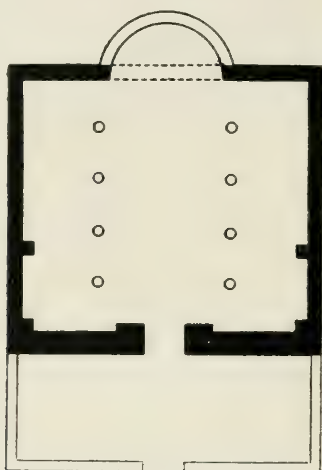


Fig. 56.
Temple d'Apollon Pythios à Gortyne.

Il nous montre que même aux temps classiques, et malgré l'unification rapide de l'art dans tous les pays de culture grecque, l'architecture crétoise gardait encore de son lointain et glorieux passé un caractère original.

Pour ce qui est des temples ronds, deux cas distincts sont à considérer. Certains de ces édifices doivent être rangés dans la catégorie des *hérꝏns*, avec le Philippéion d'Olympie[1] et le trophée plus récent d'Éphèse[2]. Leur forme, dès lors, s'explique aisément. On sait aujourd'hui par assez d'exemples que l'architecture funéraire s'est montrée bien plus fidèle aux modèles du passé que l'architecture simplement religieuse. C'est surtout dans les tombeaux qu'ont survécu en Grèce, comme dans tout le monde antique, les types primitifs de construction, plus

1. *Olympia, Bauwerke,* II, 128; p. 79 et suiv. (Adler); Durm, *Bauk. d. Griechen*, p. 408, fig. 373.
2. Springer-Michaelis, p. 357, fig. 649.

spécialement les types curvilignes. Certains cultes divins, par leur caractère chtonien, se rapprochent fort, se distinguent à peine du culte funéraire rendu au mort héroïsé. Tel est le cas par exemple pour Asklépios, pour Hestia, et de là vient apparemment que l'on voit consacrer à ces divinités des édifices circulaires. La tholos d'Asklépios à Épidaure[1] se classe parmi les constructions curvilignes à la suite des héroons. Quant aux deux rotondes de Delphes, celle de Marmaria et celle, beaucoup plus ancienne, dont on a reconnu les débris sous le trésor de Sicyone[2], on ne peut, en l'absence de renseignements précis sur leur destination, ni affirmer ni contester qu'elles rentrent dans le même cas.

Restent certains sanctuaires, comme le temple rond de Zeus Olympios et d'Aphrodite Olympia, à Sparte[3], que rien n'autorise à assimiler aux héroons. Il faut supposer que ces édifices ont remplacé, à une date plus ou moins haute, dans un lieu de culte très anciennement consacré, des cellas primitives de plan circulaire, dont on a tenu à reproduire la forme. Le texte bien connu de Pausanias sur les anciens temples de Delphes laisse entendre que les deux premiers étaient de simples cabanes rondes[4]. L'aspect de ces chapelles rustiques ne s'est pas conservé dans les constructions de plus en plus vastes qu'on leur a substituées. Mais les choses ont pu se passer différemment en d'autres endroits. Par exception, dans de vieux sanctuaires où l'on tenait plus qu'ailleurs à ne rien sacrifier des anciens

1. Sur la tholos d'Épidaure, cf. Cavvadias, *Fouilles d'Épidaure*, p. 15 et suiv.; Πρακτικά, 1907, p. 185; Lechat-Defrasse, *Épidaure*, p. 65 et suiv. ; l'hypothèse de H. Thiersch (*Zeitschr. f. Geschichte der Architektur*, II, p 27 et suiv.; 67 et suiv.) qui voit dans cet édifice une salle de concert a été réfutée par Cavvadias, *Sitzungsber. d. Berliner Akad. d. Wiss.*, 1909, p. 540 et suiv., et par E. R. Fiechter, *Arch. Anzeig.*, 1912, col. 18 et suiv. A Delphes l'emplacement du sanctuaire d'Asklépios était marqué par une enceinte circulaire, Pomtow, *Berl. phil. Woch.*, 1912, col. 59 et suiv.

2. Cf. en dernier lieu Fiechter, *Ibid.*, col. 17 et suiv.

3. Paus., III, 12, 11 : Πρὸς δὲ τῇ Σκιάδι οἰκοδόμημά ἐστι περιφερές, ἐν δὲ αὐτῷ Διὸς καὶ Ἀφροδίτης ἀγάλματα ἐπίκλησιν Ὀλυμπίων· τοῦτο Ἐπιμενίδην κατασκευάσαι λέγουσιν. L'emploi du mot οἰκοδόμημα ne doit pas laisser supposer qu'il s'agit, non pas d'un édifice sacré, mais d'un bâtiment quelconque décoré intérieurement de deux statues. Pausanias appelle οἴκημα la tholos d'Épidaure (II, 27, 3); il semble réserver le mot ναός pour les sanctuaires du modèle classique à cella rectangulaire. Il y a donc de bonnes raisons pour reconnaître un temple dans le monument en question.

4. Paus., X, 5, 9 « καλύβης δ' ἂν σχῆμα οὗτός γε ἂν εἴη παρεσχημένος ὁ ναός ; cf. Homolle, *Bull. corr. hell.*, 1896, p. 641; Tsountas, Ἐφημ., ἀρχαιολ., 1885, p. 34.

usages, l'édifice de pierre a pu garder la forme de la cabane ronde à laquelle il succédait. Pour la période classique, le nombre des temples ronds, n'ayant absolument aucun caractère chtonien, semble d'ailleurs avoir été minime. L'édifice de Sparte cité plus haut était certainement d'un très grand âge, puisqu'une tradition populaire en attribuait la construction à Épiménide. On peut dire que dans les ruines du ve et du ive siècle tout sanctuaire de plan rond doit être considéré, jusqu'à preuve formelle du contraire, comme un héroon.

La règle n'est plus applicable aux bâtiments de l'époque hellénistique, comme le petit temple d'Aphrodite que Ptolémée IV avait fait établir sur le pont de sa grande dahabié[1]. A partir du iiie siècle, en effet, les plans circulaires, et en général les plans curvilignes perdent leur caractère exceptionnel et leur signification précise. On en voit le nombre augmenter sans cesse; ils répondent surtout à ce besoin de variété et de nouveauté, qui se manifeste alors dans toutes les branches de l'art[2].

II. *La Stoa.*

Hormis le cas des télestérions, dont il sera parlé plus loin, le temple grec n'est pas un édifice public au sens vulgaire du mot. Il ne cesse pas d'être considéré comme la maison du dieu, et l'accès en demeure interdit au plus grand nombre. Les édifices publics proprement dits, spécialement destinés à contenir des foules, se divisent en deux catégories. Les uns sont des *stoas*, ou des portiques, c'est-à-dire de simples galeries, très largement ouvertes; les autres, des salles fermées, comme sera plus tard la basilique romaine. Tandis que la cella du temple n'avait nul besoin de s'agrandir indéfiniment, la stoa et la salle d'assemblée visent nécessairement à occuper de vastes étendues. C'est avec elles que nous allons voir se dilater l'organisme de l'édifice pour couvrir et enclore le plus d'espace possible.

Nous avons déjà rencontré au vi^e^ siècle, près du vieil Héraion d'Argos, une stoa du type classique[3]. Le portique simple, ou

1. Athen., V. 205, d.

2. Pour le monument circulaire d'Arsinoé à Samothrace, construit vers 285 (Springer-Michaelis, p. 357, fig. 698), la forme curviligne pourrait être encore motivée par le caractère chtonien du culte kabirique, comme c'est certainement le cas pour le grand télestérion à abside.

3. Waldstein, *Argive Heraeum*, p. 112 et suiv., pl. IX et XII.

l'appentis, est commun à toutes les architectures. Le propre des Grecs c'est d'avoir fait avec ce promenoir, au lieu d'une installation secondaire, adossée à d'autres bâtiments, une construction indépendante. On sait déjà comment ils y ont réussi : en lui donnant la même ossature qu'à une salle fermée. La stoa grecque n'est autre chose qu'un mégaron ou qu'un naos très allongé, dont un mur latéral a été remplacé par une colonnade. La preuve en est que, pour l'élargir, on aura recours exactement aux mêmes méthodes que s'il s'agissait d'un temple ou d'une salle close. On placera d'abord une rangée unique de colonnes, dans l'axe de l'édifice, sous le faîtage. S'il en est besoin, on ira jusqu'à deux rangées parallèles. Le plus souvent, on s'en tiendra au premier système, qui n'a pas ici les mêmes inconvénients que dans le cas du temple, puisque la colonnade médiane ne masque plus une statue de culte ou quelque autre motif principal. Mais le plan à deux rangées trouvera plus d'une fois des partisans, par exemple à Mégalopolis, dans la grande stoa de Philippe II [1].

Comme autrefois le mégaron, comme maintenant la cella du temple, la stoa ne connaît que trois ordonnances : c'est une construction oblongue, à un, deux ou trois vaisseaux. Nous n'avons pas à entrer ici dans le détail de son histoire et à énumérer les variantes qu'on introduit parfois dans ses dispositions secondaires. Il nous suffira de reconnaître en elle une nouvelle application du bâtiment oblong issu de la maison primitive. Pour l'histoire générale de la grande architecture, elle a moins d'intérêt que d'autres types d'édifices, parce qu'elle ne réussira guère à s'acclimater hors des cités grecques. Les grandes constructions, complètement closes de murs, telles que les arsenaux ou les salles d'assemblées, sont à considérer de plus près, d'abord comme étant beaucoup moins connues, et aussi parce que leur exemple aura dans la suite de bien plus longues conséquences.

1. Gardner, Loring, etc., *Excavat. at Megalopolis*, p. 60 et suiv., pl. XV ; l'édifice retrouvé par les savants anglais est bien celui dont parle Pausanias (VIII, 30, 6), comme dédié par Philippe II fils d'Amyntas ; les parties hautes ont peut-être été reconstruites au second siècle av. J. C. (cf. Liv., XXXVIII, 34), mais les fondations, où l'on trouve à la fois les deux formes de crampons ⊢⊣ et ⌐—¬, semblent bien dater du ɪvᵉ siècle. Il n'y a donc pas lieu de supposer comme M. Richards (*Excavat.*, p. 105) que Pausanias a confondu Philippe II avec Philippe V.

III. *L'Arsenal de Philon.*

Les restitutions qu'on a tentées de ce célèbre monument, d'après le texte épigraphique qui en contient le devis, ne diffèrent notablement que sur des points de détail[1]. On laissera donc de côté la question de savoir quelle est la plus probable, pour ne regarder que le parti d'ensemble, lequel ne prête à aucune discussion. Comme on l'a remarqué, il ne s'agissait pas pour l'architecte Philon de construire un simple hangar aux agrès, mais un vaste hall servant à la fois de promenoir et d'arsenal. Situé près de la grande agora du Pirée, l'édifice prolongeait la place publique et devait en être l'ornement. Ainsi s'expliquent ses proportions imposantes et son caractère monumental.

Rappelons que son triple vaisseau se développait sur une longueur de quatre cents pieds et qu'il y avait place, d'une façade à l'autre, pour deux files de trente-cinq piliers. La nef centrale, comprise entre ces deux files, était accessible à tous. Ses bas-côtés, fermés par des balustrades, et divisés en autant de boxes qu'il y avait de piliers, contenaient les agrès des navires de guerre. Les promeneurs en pouvaient admirer le bon ordre et le nombre. Comme ces stoas de l'Agora d'Athènes où étaient peintes des scènes de victoire et que décoraient des armes prises à l'ennemi[2], le grand arsenal du Pirée témoignait à sa manière de la puissance de l'État. L'édifice ouvrait à ses deux extrémités une porte aussi large que le vaisseau central, et divisée par un pilier médian, de manière à séparer en deux courants contraires le flot des promeneurs *(fig. 57)*. L'addition d'une seconde entrée sur la face postérieure de la bâtisse est ici la seule dérogation notable au plan traditionnel de la salle

1. Choisy, *L'Arsenal du Pirée (Etudes épigraphiques sur l'architecture grecque*, 1ʳ étude, Paris, 1884); Fabricius, *Die Skeuothek d. Philon*, dans *Zeitschr. f. Klass. Philologie*, 1882, p. 551 et suiv.; Durm, *Bauk. d. Griechen*, p. 189 et suiv.

2. Cf. Judeich., *Topogr. d. St. Athen*, p. 300 et suiv.; on voyait suspendues au Pœcile, auprès des tableaux de bataille peints par Mikon et Panainos, les armes prises aux Lacédémoniens à Sphactérie. La Stoa de Zeus Éleuthéros semble avoir été construite pour commémorer la défaite des Perses. Dans d'autres villes grecques, les stoas élevées sur les agoras étaient des monuments triomphaux qui rappelaient des victoires. Par exemple, le célèbre portique des Perses, à Sparte (Paus., III, 11, 3); celui qu'élevèrent les Thébains, après la bataille de Délium (Diod., XII, 70, 5); la stoa Myropolis à Mégalopolis (Paus., VIII, 30, 10); la stoa des Corcyréens à Élis (*Id.*, VI, 24, 4.)

oblongue à trois vaisseaux. Cette double ouverture était nécessaire pour assurer la circulation dans l'étroit et long couloir du vaisseau central. Hormis ces larges portes très éloignées l'une de l'autre, l'arsenal ne recevait du jour que par de minces meurtrières percées au sommet des murs latéraux. Notons en passant et une fois de plus ce faible éclairage de l'édifice grec. Non plus que dans le temple, il ne répond ici à aucune intention

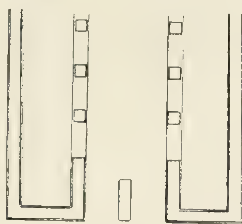


Fig. 57.
Arsenal de Philon. Plan partiel.

précise et ne vise pas à l'effet. Toute construction close conserve encore en Grèce l'aspect sombre du mégaron primitif, comme elle en garde la forme et l'ordonnance intérieure.

Sur tout l'ensemble s'allongeait une toiture brisée, sans lanterneau, sans bouches de lumière, un comble aux versants faiblement inclinés comme ceux des temples de la même époque. A l'intérieur on avait partout laissé visibles les bois énormes de la charpente. Choisy comparait cette double colonnade, supportant une vaste charpente, à celle des vieilles basiliques chrétiennes. La ressemblance n'est pas ici le fait du hasard, mais d'une filiation dont nous n'aurons pas de peine à donner la preuve. L'arsenal du Pirée appartient à cette longue série de monuments qui débute par le mégaron et qui nous conduit jusqu'à la basilique chrétienne.

IV. *Le Pompéion d'Athènes*[1].

Au Nord-Ouest du Dipylon, entre cette porte et le lit de l'Éridan, subsistent encore les fondations d'un édifice public

1. Adler, dans *Arch. Zeit.*, 1875, p. 161 et suiv.; *Athen. Mitteil.*, 1878, p. 47; Noack, dans *Athen. Mitteil.*, 1907, p. 488; Judeich, *Topogr. d. St. Athen*, p. 321 et suiv., fig. 13.

assez analogue à l'arsenal de Philon et de date voisine *(fig. 58)*. Il couvrait un espace rectangulaire large de vingt et un mètres, dont une partie seulement est aujourd'hui déblayée. Une double rangée de colonnes, courant dans le sens du grand axe, divisait l'intérieur en trois vaisseaux de largeur à peu près égale. La forme en ⊢⊣ des scellements de fer encore attachés aux blocs

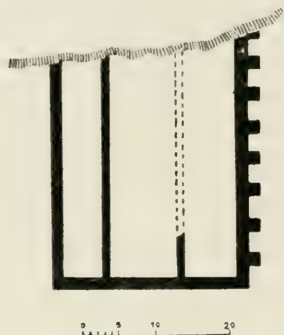


Fig. 58.
Plan du Pompéion d'Athènes.

de la fondation indique pour cette ruine une date antérieure au milieu du IVe siècle.

L'hypothèse d'Adler, qui proposa de reconnaître ici le Pompéion, n'a pas trouvé, que je sache, un seul contradicteur. La situation, l'âge et la forme de l'édifice n'y mettent point d'objection. Les textes citent le Pompéion comme un hall assez vaste, ouvert aux promeneurs, où se formaient les processions. On y conservait les objets du culte et les images que les cortèges sacrés emportaient avec eux dans les jours de fêtes. Comme l'arsenal du Pirée, c'était donc à la fois un magasin et un promenoir. On peut supposer avec M. Noack que les accessoires des processions étaient déposés dans les nefs latérales, tandis que la circulation restait libre dans le vaisseau médian.

V. *Le Phokikon*[1].

On donnait ce nom à la salle d'assemblée des députés phocidiens, construite non loin de Daulis, sur la route de Delphes.

1. Paus., X, 5, 2 ; K. Lange, *Haus u. Halle*, p. 110.

M. Sotiriadis croit avoir retrouvé la place de ce monument, mais il n'en subsiste aujourd'hui aucune ruine apparente. Tous les renseignements qui le concernent sont contenus dans un texte de Pausanias, texte court mais substantiel, où le périégète montre heureusement plus de précision qu'il n'a coutume de faire en décrivant des édifices :

« C'est, dit-il, un vaste bâtiment à l'intérieur duquel se dressent des colonnes disposées dans le sens de la longueur. De ces colonnes partent des gradins qui s'appuient contre les deux murs latéraux. C'est sur ces gradins que s'assoient les députés phocidiens. Dans le fond de la salle, il n'y a ni colonnes, ni gradins, mais trois statues, de Zeus, d'Athéna et d'Héra. Celle de Zeus est sur un trône ; les deux autres se dressent de chaque côté, celle d'Athéna à gauche. »

On voit clairement par ces quelques lignes à quel modèle monumental se conformait le Phokikon. Tout comme dans le mégaron, dans la cella du temple classique, dans l'arsenal du Pirée, les colonnes couraient ici parallèlement au grand axe. Il n'est pas dit expressément qu'elles étaient disposées sur deux rangées, mais c'est ce qui ressort des quelques mots concernant les gradins. La salle était divisée en trois nefs, dont l'une, celle du centre, restait libre, tandis que les gradins remplissaient les deux autres. Pausanias remarque qu'il n'y avait pas d'alignement de colonnes le long du mur postérieur comme le long des murs latéraux. Telle est bien, en effet, l'ordonnance habituelle des constructions hypostyles dans la Grèce classique ; les files de supports se développent dans une seule direction, parallèlement au grand axe. La disposition des gradins dans les bas-côtés résulte ici de la division du plan en trois vaisseaux. Le bâtiment oblong, dont nous avons vu faire un palais, un temple, un arsenal maritime, n'a modifié aucun de ses traits originels pour devenir un bouleutérion. Il garde sa double file de colonnes, son étroite façade que couronne un fronton. Comme dans le temple, le regard du visiteur, aussitôt le seuil franchi, plonge jusqu'au fond de l'édifice vers les trois statues adossées au mur postérieur, qui correspondent aux trois nefs parallèles[1].

1. On se demande par suite de quelle méprise, M. Frazer, commentant le texte de Pausanias, a pu comparer le Phokikon au Thersilion de Mégalopolis (cf. ci-dessous, p. 203). Hormis la destination il n'y a rien de commun entre ces deux édifices.

Quelque attention que prête Pausanias au monument de Daulis, il n'y a pas lieu de supposer qu'il fût unique de son espèce. Nous connaissons des bouleutérions et des ekklésiastérions d'une autre forme, mais il semble bien que le type de la salle d'assemblée oblongue, à trois vaisseaux, dont le Phokikon nous montre un exemple, était assez répandu. Vitruve, qui a toujours présents à l'esprit les types de l'architecture hellénique, distingue deux sortes de *curies*, autrement dit de salles du conseil : la *curia oblonga* et la *curia quadrata* [1]. La seconde, dont nous dirons plus bas quelques mots, emprunte aux théâtres ses dispositions et ses proportions. La première, la curie oblongue, n'est autre chose qu'un édifice du type traditionnel, un *naos* hellénique. Le plan carré ou presque carré, aménagé à la manière d'un théâtre, nous paraît aujourd'hui le plus naturel, sinon le seul possible pour un lieu de réunion et de délibération. Les Grecs et les Romains n'en jugeaient pas de même; ils tenaient pour aussi commode le plan à trois vaisseaux sans ordonnance concentrique. Le Sénat romain se réunissait fréquemment dans des temples du type hellénique, à cella oblongue. La Curie spécialement construite pour lui, au Forum, garda jusque sous l'Empire la forme et l'aspect d'un temple classique, à front étroit [2]. En pays grec, il existe, outre le Phokikon, au moins un exemple de bouleutérion oblong. C'est le monument dont les ruines ont été relevées par Bohn, à Egae, tout auprès de l'agora [3]. De ses dimensions exactes comme de ses dispositions intérieures il est impossible actuellement de se faire une idée complète. Mais une dédicace à Zeus Boulaios et Hestia Boulaia atteste sa destination, et l'on voit qu'il tournait vers le marché une façade à fronton, semblable à celle d'un temple.

VI. *Le télestérion de Samothrace.*

Des constructions qu'on vient de voir on rapprochera certains monuments d'un caractère purement religieux, mais

1. Vitruv., V, 108, 1 : « maxime quidem curia in primis est facienda ad dignitatem municipii sive civitatis; et *si quadrata erit*, quantum habuerit latitudinis dimidia addita constituatur altitudo, *sin autem oblonga fuerit*, longitudo et latitudo componantur et, summa composita, ejus dimidia pars sub lacunariis altitudini detur. »

2. Cf. ci-dessous, chap. X.

3. Bohn-Schuchhardt, *Altert. v. Ægae*, p. 33 et suiv.

aménagés eux aussi pour contenir une nombreuse assistance. Tels sont les temples dont la cella devait à certains jours être ouverte aux fidèles. Le cas se présentait chaque fois que la cérémonie du culte prenait la forme d'une initiation, et que le spectacle n'en pouvait être donné en plein air. Qu'il s'agît de loger une assemblée politique ou la réunion des mystes, spectateurs des rites secrets, le problème architectural restait le même. Rien n'obligeait à lui chercher une solution nouvelle. La salle à trois nefs qui pouvait contenir l'ekklésia ou la boulé était capable de devenir un télestérion.

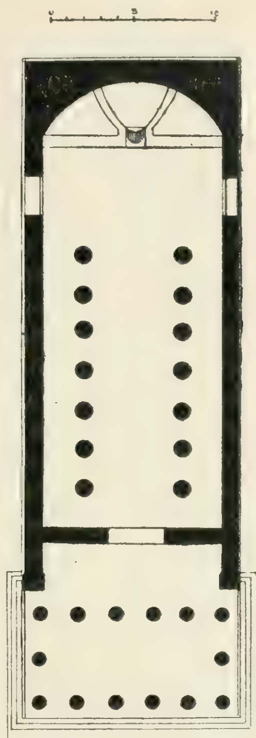


Fig. 59.
Télestérion de Samothrace.

Le Télestérion des Kabires, construit à Samothrace vers 260 av. J.-C., reproduit dans ses grandes lignes le plan de tous les édifices précédemment cités[1]. Comme une cella ordinaire il se développe en profondeur. Un double portique en précédait l'entrée; deux rangées de colonnes couraient à l'intérieur parallèlement aux murs latéraux. Détail plus rare, sur lequel nous aurons à revenir, la paroi postérieure était cintrée sur sa face interne, dessinant une véritable abside, de médiocre profondeur. Autre particularité, dont on aperçoit vite la cause, deux petites portes secondaires étaient percées au fond de la salle dans les murs latéraux. Dans un temple parfois ouvert à la foule, il importait en effet de faciliter la circulation et d'assurer de nombreux dégagements. On remarquera que la péristasis, ornement habituel de tous les grands temples, est ici supprimée. Elle était nécessaire pour abriter les fidèles quand l'entrée de la cella leur demeurait

1. Conze, Hauser, Benndorf, *Untersuchungen auf Samothrake*, Vienne, 1890, p. 29 et suiv.; Rubensohn, *Die Mysterienheiligtümer*, Berlin, 1892, p. 148 et suiv.; Springer-Michaelis, p. 357, fig. 647. Puchstein (*Arch. Jahrb.*, 1892, p. 12, n. 32), n'était pas tout à fait d'accord avec les premiers éditeurs sur la restitution du plan; il supposait l'existence de cloisons, divisant les bas-côtés. Son hypothèse et sa critique n'ont pas trouvé d'échos.

interdite. Du moment où l'intérieur de l'édifice leur devenait accessible, elle perdait sa principale raison d'être[1]. La cérémonie du culte se célébrait au fond de la salle, devant l'abside. A cette place, le sol, notablement surélevé, forme une sorte de *podium*, où l'on distingue encore les traces d'une fosse à sacrifices *(fig. 59)*.

Le Télestérion des Kabires ressemble fort à une cella classique, plus encore au Phokikon, mais il fait surtout songer à la basilique chrétienne. C'est le mot de *presbytérium* qui vient d'abord sous la plume, quand on veut désigner cette plate-forme adossée à l'abside, où le sacrificateur est rendu visible à toute la foule des assistants. Nous trouvons à Samothrace, dès le temps des Diadoques, un édifice sacré presque identique aux futures églises chrétiennes, à la fois par sa structure générale, par son agencement intérieur et par sa destination. Nous aurons plus loin à nous en souvenir. Le temple est naturellement devenu basilique du jour où, cessant d'être l'étroite maison du dieu, il a dilaté ses murs et ouvert largement sa porte à la foule. Cette constatation nous peut déjà mettre en garde contre la tendance de certains archéologues à voir dans l'église constantinienne une création de l'art chrétien. On aperçoit déjà dans quelle région et dans quelle famille d'œuvres monumentales le modèle en doit être cherché. Il était contenu dans le temple grec, issu du mégaron. Il s'en dégageait nécessairement lorsque le rite des cérémonies païennes venait à se rapprocher des conditions futures du culte chrétien. Nous en avons une preuve, au IIIe siècle av. J.-C., avec le temple-basilique de Samothrace. Nous en aurons une autre, plus frappante encore, au second siècle de notre ère, en pleine Athènes, avec la basilique des Iobacchoi.

VII. *Hypothèses de M. K. Lange sur des œuvres inconnues.*

Les quelques exemples qu'on vient de citer montrent avec assez d'évidence l'attachement persistant, presque invincible, des architectes grecs au type du mégaron et leur effort continu

1. La péristasis fait défaut dans la plupart des édifices consacrés à des divinités chtoniennes, dont le culte comporte une sorte d'initiation, par exemple les temples de Déméter à Gaggera, à Sélinonte, à Éleusis, ceux d'Amphiaraos à Oropos et de Despoina à Lykosoura (cf. Fougères-Hulot, *Sélinonte*, p. 276).

pour l'adapter aux programmes les plus divers. Sans nul doute cette liste de faits serait bien plus longue, si les constructions profanes de la Grèce classique avaient laissé d'aussi importants débris que ses temples. Mais les monuments qui pour l'instant nous intéressent, les salles d'assemblées, les arsenaux, les leschés, étaient construits légèrement avec des matériaux médiocres, et leur trace même a presque toujours disparu. Parmi ceux dont le nom seul est venu jusqu'à nous, on peut à bon droit supposer que le plus grand nombre reproduisait le plan traditionnel à front étroit et à triple vaisseau. Mais faute d'être plus précisément renseigné sur eux, il faut bien se résigner à ne les pas faire entrer en ligne de compte. M. K. Lange n'y a pas consenti et le chapitre qu'il consacre à l'architecture grecque classique se trouve alourdi d'une foule d'hypothèses inutiles[1]. Voulant partout retrouver en Grèce (comme aussi d'ailleurs dans tout l'Orient antique) des édifices à trois vaisseaux, avec toiture surélevée au centre, ce savant s'est attardé à des restitutions purement conjecturales de monuments à peine mentionnés ou très vaguement décrits par les auteurs.

Des constructions dont il vient d'être parlé, il ne connaissait que le Phokikon et la Skeuothèque. Mais en revanche, il s'étend sur beaucoup d'autres, omises par nous à dessein, comme la Stoa Basiléios d'Athènes, bureau de l'archonte-roi, le Portique des Perses à Sparte, le Portique des Hellanodikes à Élis. Jusqu'à de nouvelles découvertes, il faut écarter ces noms de nos recherches. Nous ne savons rien sur le plan, les proportions, l'aspect de la Stoa Basiléios. Nous ignorons même si c'était une stoa-galerie, entièrement ouverte dans toute sa longueur, ou bien une salle close de murs sur ses quatre faces. De tous les textes qui la concernent, il n'en est pas un qui nous donne à cet égard même la plus vague indication[2]. Nous ne savons rien du Portique des Perses, sinon qu'on y avait placé en guise de caryatides des statues de prisonniers en costume barbare[3].

1. K. Lange, *Ibid.*

2. K. Lange, *Ibid.*, p. 60 et suiv.; Judeich, *Topogr. d. St. Athen*, p. 236 et suiv. Le peu que les auteurs nous apprennent sur cet édifice nous interdit de l'identifier avec le petit bâtiment, semblable à un trésor, dont on a retrouvé les fondations en bordure de l'Agora, au pied du Théséion (*Athen. Mitteil.*, 1896, p. 108; 1897, p. 225; *Berlin. philol. Wochens.*, 1901, p. 347 et suiv.).

3. K. Lange, *Ibid.*, p. 105; Paus., III, 11, 3; Vitruv., I, 1, 6.

Nous ne savons rien du Portique des Hellanodikes, sinon que ses colonnes intérieures le divisaient en trois parties [1]. Or, il ne s'ensuit pas qu'il ait été pareil au Phokikon, puisque nous connaissons, par exemple à Mégalopolis, des stoas-galeries à trois vaisseaux. Il est trop clair qu'une aussi brève indication ne suffit pas à définir un type monumental, surtout quand la date de l'édifice demeure inconnue [2].

C'est encore une pure hypothèse que de classer parmi les constructions à trois nefs les dikastérions d'Athènes mentionnés par Pausanias ; de même les leschés [3]. Des divers textes relatifs aux leschés, il ressort que ce n'étaient point des édifices, mais de simples et parfois de très modestes abris [4]. Dans les villages grecs de l'antiquité, elles jouaient apparemment le même rôle qu'aujourd'hui la maison du bakal. Toute sorte de logis pouvait au besoin se transformer en lesché. Les deux seules ruines pour lesquelles ce nom soit attesté n'ont entre elles aucune ressemblance. Sur le versant Ouest de l'Acropole d'Athènes, non loin de la fontaine dégagée par les fouilles allemandes et le long même de la route moderne, on a mis à nu les restes d'une maisonnette rectangulaire comprenant, à ce qu'il semble, une salle profonde et une antichambre. Devant son petit côté, tourné vers la rue antique, une borne demeurée en place porte inscrits les mots HOPOΣ ΛΕΣΧΗΣ [5]. A Delphes, la Lesché des Knidiens, construction d'un tout autre caractère que les leschés de quartiers ou de villages, était un promenoir hypèthre en son milieu, couvert en pourtour d'un large auvent sur colonnes [6]. La première de ces deux ruines est insignifiante ; la seconde, d'un caractère exceptionnel. Ni l'une ni l'autre n'intéressent fort l'histoire de la grande architecture.

1. K. Lange, *Ibid.*, p. 110 et suiv. ; Paus., VI, 24, 2. Le plan de l'agora d'Élis, dressé par Hirt et reproduit par Frazer (IV, p. 103), est une pure fantaisie. Même remarque pour la figure de détail insérée dans Guhl-Kohner, *Vie antique*, trad. Travinski, I, p. 157.

2. Sur le Musée d'Alexandrie mentionné par M. K. Lange dans le même passage, cf. p. 234.

3. K. Lange, *Ibid.*, p. 120 ; Paus., I, 28, 8.

4. Bourguet, dans le *Dict. d. Antiquités*, s. v. *Lesché*.

5. *Athen. Mitteil.*, 1892, p. 91 ; 1895, pl. IV ; Judeich, *Topogr. d. St. Athen*, p. 260.

6. *Bull. corr. hell.*, 1896, p. 635 et suiv. ; *Arch. Anzeig.*, 1890, col. 45 et suiv. La définition de la lesché rapportée par le scholiaste d'Hésiode convient encore au bâtiment de Delphes et contredit formellement l'hypothèse de M. Lange (Νεοπτόλεμος ἐν τῷ περὶ γλωσσῶν φησὶ λέσχην εἶναι ὄνομα αὐλῆς ἐν ῇ πῦρ ἐστι). Rien de commun entre une pareille installation et une salle à trois vaisseaux.

Au nombre des monuments publics qui *pouvaient* être du type à trois vaisseaux, M. K. Lange cite encore les prytanées [1]. Du fait que dans les cités grecques la prytanie est à certains égards l'héritière de l'ancienne royauté, il veut conclure que le prytanée reproduisait le plan du mégaron. On pouvait s'attendre à ce que les découvertes vinssent démentir cette hypothèse. Elles ont montré qu'il n'y avait point de type arrêté et traditionnel pour cette catégorie d'édifices. Les prytanées de Délos [2], de Lato [3], de Priène [4], n'ont de commun qu'un seul trait : c'est qu'ils ressemblent beaucoup moins à des monuments publics qu'à des habitations. Les pièces en sont peu spacieuses ; aucune d'entre elles ne se pourrait comparer, ni pour les dimensions ni pour l'ordonnance, à la salle principale du palais mycénien. Le prytanée n'était, à l'ordinaire, qu'une sorte d'auberge officielle où la cité avait son foyer et recevait ses hôtes. Il ne contenait, en somme, rien de plus qu'une habitation privée : des chambres, une salle à manger, un autel pour le culte d'Hestia. Ajoutons que, parmi les maisons dont on connaît aujourd'hui les ruines, beaucoup sont d'une architecture plus riche et plus soignée que les prytanées de Délos et de Priène.

C'est de ces maisons grecques qu'il nous reste à parler pour avoir signalé toutes les applications auxquelles se prête le type de la salle oblongue à front étroit.

VIII. *La maison à mégaron de Priène.*

Le nombre des ruines déblayées et étudiées ne permet pas encore d'écrire une histoire suivie de l'habitation grecque. Les monuments vraiment significatifs jalonnent à de trop grands intervalles la longue route que cette histoire aurait à suivre depuis l'archaïsme jusqu'aux temps hellénistiques. Mais c'est un fait assez frappant qu'aux diverses époques où, soit par le hasard des découvertes, soit par un témoignage écrit, nous trouvons quelque renseignement sur la maison, elle se montre à nous, je ne dis pas toujours, mais très souvent, pareille à son ancêtre le mégaron. On verra plus loin d'où vient que

1. K. Lange, *Ibid.*, p. 109 et suiv.
2. Ruine identifiée par P. Roussel, à l'angle Sud-Est du hiéron.
3. Demargue, *Bull. corr. hell.*, 1903, p. 216, pl. IV, V.
4. Wiegand-Schrader, *Priene*, p. 223, fig. 459.

certaines ruines, et non des moins importantes, font exception à cette règle.

Nous savons par les peintures du vase François et du vase d'Amphiaraos[1] que la maison attique du VIe siècle, dans sa forme la plus riche, demeurait identique au mégaron mycénien. Pour

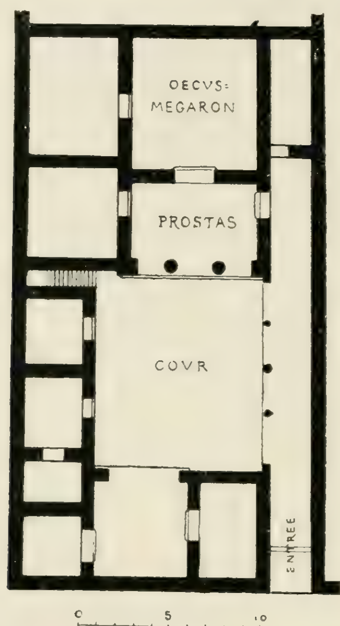


Fig. 60.
Maison XXXIII, à Priène. Plan.

le Ve siècle, les monuments font défaut, du moins ceux dont l'état de conservation et l'importance autoriseraient des conclusions un peu générales. Sauf une seule, de plan complexe et irrégulier, les maisons retrouvées à Dystos, en Eubée, sont de très pauvres logis[2]. Les masures à demi rupestres qui ont laissé

1. Cf. ci-dessus, p. 82.

2. Wiegand, dans *Athen. Mitteil.*, 1899, p. 465, pl. V. Les plus simples sont des bâtisses rectangulaires sans cloisons intérieures, analogues aux maisons préhistoriques d'Argos. La plus grande (J sur le plan de M. Wiegand) se compose de 7 chambres sans type arrêté, groupées irrégulièrement autour de deux cours sans péristyle. Une des chambres est une sorte de hall largement ouvert sur l'une des cours.

leur empreinte sur la colline des Nymphes[1] ne sauraient nous donner la moindre idée des maisons qui se construisaient vers le même temps dans les riches quartiers d'Athènes. Aux époques de culture avancée, les logis pauvres des grandes villes sont toujours des bâtiments sans caractère très marqué et, si l'on peut dire, sans ancêtres. Seuls les ouvrages de la grande architecture et les maisons des campagnes continuent de se conformer à des types traditionnels.

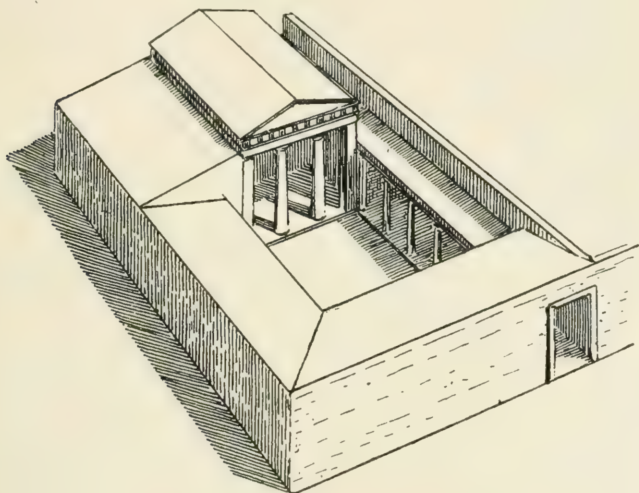


Fig. 61.
Maison XXXIII, à Priène. Élévation.

Il faut attendre les temps hellénistiques pour étudier dans des ruines suffisamment claires le plan de l'habitation grecque. Alors réapparaît sans aucune modification même superficielle l'ancien mégaron *in antis*. C'est à Priène, au IIIe et au IIe siècle av. J.-C., que nous les retrouvons.

Les maisons de Priène *(fig. 60 et 61)* se ramènent pour la plupart à un très simple schéma[2]. Le logis se compose essentiellement d'une cour et d'un bâtiment profond, à façade de petit temple, qui fait vis-à-vis, au fond de la cour, à la porte d'entrée. Ce bâtiment principal est divisé par une cloison transversale en deux pièces

1. Durm. *Bauk. d. Griechen*, p. 514, fig. 460.
2. Wiegand-Schrader, *Priene*, p. 285 et suiv.; fig. 298, 299, 301; Durm, *Ibid.*, p. 522 et suiv., fig. 468-470.

d'inégale profondeur ; la première, la moins profonde, servait d'antichambre à la seconde. M. Schrader les appelle, d'après Vitruve, la *prostas* et l'*œcus*[1]. Sur les autres faces de la cour s'élèvent des bâtisses annexes de moindres dimensions et de forme variable, les unes carrées, les autres plus larges que profondes. Parfois, l'un des côtés de la cour est occupé par un appentis. Le bâtiment *in antis* est souvent flanqué, soit à droite, soit à gauche, de deux chambres dont l'une communique avec l'œcus, l'autre avec la prostas. Mais il ne fait point corps avec elles. Il garde sa façade distincte; par son fronton de petit temple, il domine tout le reste du logis ; du premier coup d'œil jeté sur l'élévation ou sur le plan, on l'isole des chambres voisines. Dans toutes les maisons déblayées jusqu'à ce jour, la salle principale est sans colonnade intérieure, à cause de sa largeur médiocre. Mais on voit clairement que ce naos à fronton dans des habitations plus spacieuses, plus monumentales, devait se transformer en une salle à triple vaisseau.

La description qu'on vient de faire pourrait, sans qu'on y changeât un seul mot, s'appliquer aux palais achéens de Tirynthe et de Mycènes. Dix siècles après l'époque où le logis mycénien arrêtait sa forme, la maison grecque lui demeure encore identique. Elle garde pour noyau le bâtiment profond, à façade étroite, à toit pointu, à prodomos, qu'on s'est fidèlement transmis d'âge en âge depuis l'époque primitive, comme si de pieux scrupules interdisaient d'en modifier le plan et l'aspect. C'est lui qui reste l'élément permanent et indispensable de l'habitation, tandis que les autres parties varient suivant l'espace disponible et les besoins.

Des maisons de Priène on ne manque guère de rapprocher celles de Délos, qui sont, à peu près, contemporaines. Entre les deux cités la distance n'est pas grande et les trouvailles faites sur les deux champs de fouilles témoignent en général d'une même culture, parvenue au même stade de son développement. Ce n'est pourtant pas ici que nous examinerons le plan de la maison délienne. Son rapport avec celle de Priène n'est que superficiel. Malgré leur voisinage dans l'espace et dans le temps, les deux formes de logis ressortissent à deux traditions différentes. Il est singulier qu'un savant aussi perspicace en matière d'architecture que Michaelis ait voulu les rapporter l'une

1. Vitruv., VI, 7.

et l'autre à la même école de constructeurs et aux mêmes modèles purement helléniques. « Le mégaron de Troie et de Tirynthe, écrivait-il, contient le germe de l'habitation que nous rencontrons à Priène et à Délos mille et deux mille ans plus tard. [1] » La diversité des deux plans ne lui avait pas échappé, mais il en rendait compte de la manière la plus imprévue, en faisant de la maison délienne un *andronitis,* de celle de Priène un *gynaikonitis.* Cette distinction, suggérée par un texte obscur de Vitruve[2], est ici tout à fait hors de propos. Il apparaît aujourd'hui que la maison hellénistique ne comprenait habituellement qu'un seul corps de logis, où rien ne permet de séparer un appartement des hommes et un appartement des femmes. Ajoutons qu'il resterait à expliquer pourquoi l'on ne trouverait à Délos que des andronitis et que des gynaikonitis à Priène. Enfin dans la maison grecque selon Vitruve, les deux logements, qui se font suite, ont entre eux beaucoup plus de rapports qu'on n'en peut apercevoir entre les habitations de Priène et de Délos. Il n'y a point là seulement deux variétés d'un même type de logis, mais deux types d'origines diverses. Nous avons reconnu à Priène le vieux mégaron mycénien ; nous reconnaîtrons bientôt dans la maison délienne une construction orientale acclimatée en pays grec. La ville hellénistique que les fouilles françaises ont rendue au jour sert de trait d'union entre la Grèce propre et l'Orient. C'est elle qui adoptera la première les types et les méthodes de construction familiers aux peuples de l'Est ; c'est par elle que des formes d'édifices égyptiennes s'achemineront vers l'Italie.

A Priène aussi, commence de se faire sentir au IIe siècle l'influence des modèles orientaux. Les plus récentes des habitations déblayées ne sont plus conformes à la description qu'on a donnée plus haut. Au type à prostas se substitue le type délien à péristyle. Une des plus belles maisons à prostas a subi vers le second siècle des remaniements profonds, qui tendent à la rendre pareille aux maisons déliennes[3]. Le portique *in antis* a partiellement disparu, l'édicule à fronton s'efface derrière une colonnade qui occupe toute la largeur de la cour[4].

1. Springer-Michaelis, p. 358.
2. Vitruv., VI, 7.
3. Wiegand-Schrader, *Ibid.*, p. 285, maison XXXIII, celle dont nous donnons ici le plan et l'élévation.
4. Cf. dans Durm, *Ibid.*, p. 524, fig. 470, une vue cavalière du bâtiment après sa transformation.

Il n'en faut pas conclure que le plan oblong et la forme du vieux mégaron perdaient partout du terrain, au point de tomber bientôt en désuétude. Un texte souvent cité, qui concerne une époque plus basse, apporte la preuve du contraire. C'est la description que donne Galien, au second siècle après J.-C., des maisons phrygiennes[1]. Galien distingue deux variétés d'habitations champêtres : l'une, la plus pauvre, ne comprenant qu'une seule chambre ; l'autre, celle des riches, composée de plusieurs pièces et de deux étages. Dans les deux cas la forme générale du bâtiment est la même. Il s'agit toujours d'une construction plus profonde que large, ouverte à son petit côté. Même dans la maison du type le plus simple, ce qui est dit des étables, disposées symétriquement le long des murs latéraux, à gauche et à droite de l'espace central occupé par le foyer, semble bien indiquer une division en trois vaisseaux. Cette disposition est certaine dans le cas des grandes maisons phrygiennes. Ici un étage de greniers et de chambres est aménagé dans les bas-côtés, au-dessus des nefs du rez-de-chaussée, qui servent encore d'étables. Le fond du vaisseau central, en face de la porte, est occupé par une salle que Galien appelle l'exèdre. Un toit de chaume à deux pentes recouvre la bâtisse. Le foyer central n'a pas de cheminée et sa fumée se répand librement à l'intérieur du logis. Ces habitations des paysans phrygiens ne sont pas décrites comme étant d'une forme insolite. Si l'auteur donne à leur sujet quelques détails, c'est pour expliquer de quelle manière en Phrygie on conserve les vins. A la vérité, le même type de chaumière et de maison campagnarde devait se rencontrer chez tous les peuples d'Europe et d'Asie autrefois compris dans l'aire géographique du mégaron. En Asie Mineure, les premiers exemples du mégaron hellénique remontent au temps de la seconde Troie. Par les ruines de Priène et le texte de Galien il est attesté que ce modèle de logis se maintenait encore dans les villes au second siècle avant notre ère, et dans les campagnes au second siècle après J.-C.

1. Galen., *De antidotis*, I, 3 (vol. XIV, p. 17, éd. Kühn) ; Nissen, *Pompei. Studien*, p. 610 ; K. Lange, *Ibid.*, p. 30.

IX. *Édifices de plans exceptionnels, étrangers à la famille du mégaron. Les odéons. Le télestérion d'Éleusis. Le Thersilion.*

Jusqu'à son déclin l'architecture grecque a donc inlassablement reproduit le modèle de construction que lui fournissait la maison primitive. Sans modifier aucune de ses parties essentielles, elle s'est employée à l'agrandir et à l'embellir, pour en faire un édifice. Obstinément elle a tâché de l'adapter aux usages les plus divers.

On a vite dressé la liste des œuvres monumentales qui rompent franchement avec cette tradition. J'ai déjà cité les temples circulaires et les héroons, dont le prototype remonte à l'origine même de l'architecture. Il faut encore signaler quelques odéons, des salles de concert ou de spectacle. Au fond, tous ces édifices ne sont que des variétés d'un même genre : le théâtre couvert. Un seul cas s'est présenté où les architectes grecs ont consenti à innover. C'est lorsqu'on leur a donné pour programme de loger un amphithéâtre dans une salle close. Il sautait aux yeux, en effet, que le naos à trois vaisseaux s'adaptait mal à cette fonction. Un édifice étroit et long se prête moins que tout autre au groupement d'une assistance tout entière attentive au même objet. On essaya pourtant plus d'une fois d'aménager le mégaron en salle de spectacle à gradins ; comme en témoignent, après le Phokikon, les odéons à front étroit d'Épidaure[1] en Grèce et de Krétopolis en Asie Mineure[2]. Les inconvénients d'un pareil système étaient trop clairs pour qu'on ne se décidât point à substituer un plan rationnel au plan traditionnel. Pour les auditions musicales la forme ronde, depuis très longtemps familière aux constructeurs, parut la plus commode. De bonne heure on en vint à bâtir les odéons sur le modèle des temples ou des héroons circulaires. Plus tard, c'est le théâtre normal, en demi-cercle outrepassé, qu'on essaya d'abriter sous un édifice couvert, mesuré à sa taille.

Le *Skias* de Sparte[3], qu'on utilisait tour à tour comme salle de concert et comme salle d'assemblée, avait été construit,

1. Πρακτικά, 1904, pl. A, 1 ; Durm, *Ibid.*, p. 489, fig. 434.
2. Lanckoronski, *Villes de la Pamphylie et de la Pisidie*, II, p. 103 ; Durm, *Ibid.*, p. 488, fig. 433 b.
3. Hintzig-Blümner, *Pausan.*, III, 12, 11 ; p. 776.

disait-on, par Théodoros de Samos. On retiendra seulement de cette tradition qu'il passait pour un des plus anciens monuments de la cité. Il faut se le figurer comme une assez vaste rotonde, couverte d'un toit conique. Je ne vois pas pour quelle raison M. Pfuhl le compte au nombre des temples ronds et pense qu'il pouvait être consacré à quelque divinité chtonienne. Aucun texte n'autorise cette conjecture. Le Skias est appelé *odéon* par un lexicographe, et Pausanias confirme ce renseignement quand il rappelle qu'on voyait suspendue à l'intérieur la lyre de Timothée. Sa destination de théâtre musical explique suffisamment sa forme ronde.

C'est en tout cas sur le même modèle que Périclès fit construire l'Odéon d'Athènes[1]. On comparait cet édifice à la tente royale de Xerxès. Sa vaste toiture conique, avec sa charpente de bois, reposait sur de nombreuses colonnes de marbre; à l'intérieur s'étageaient des gradins.

Plus nouveau pour nous est le plan du télestérion d'Éleusis. Et cependant il a d'étroits rapports avec celui des odéons circulaires. Il en conserve le parti symétrique et concentrique, et substitue seulement les angles droits aux lignes courbes. Le premier télestérion dont il subsiste de clairs vestiges, celui de Pisistrate, était un théâtre couvert, sur plan carré, avec gradins adossés aux quatre murs[2]. La toiture reposait sur des colonnes disposées en nombre égal dans tous les sens et dont les files dessinaient un quadrillé régulier. Les agrandissements successifs du bâtiment n'en avaient pas modifié le type. Le télestérion de Périclès couvrait un espace plus étendu, mais par l'application du même système. Ce qui frappe dès l'abord quand on examine le dessin en plan de cette lourde bâtisse, à vrai dire médiocrement réussie, c'est son caractère géométrique. Le tracé des murs et des files de colonnes compose une figure géométrique simple et symétrique à l'excès. On reconnaît à ce trait un type monumental non point développé peu à peu comme le mégaron, à la manière d'un organisme vivant, mais inventé de toutes pièces. Ce n'est pas le plus grave défaut du parti adopté. Bien que spécialement créé, combiné pour la circonstance, ce plan

1. Judeich, *Topogr. d. St. Athen*, p. 74; Paus., I, 20, 4; Plut., *Peric.*, XIII, 7; Vitruv., V, 9, 1; Theophr., *Char.*, III; H. Thiersch. *Zeitschr. f. Geschichte der Architektur*, II, 27-50; 67-95; quoi qu'en dise E. R. Fiechter (*Arch. Anzeig.*, 1912, col. 18), la forme ronde, sans être très rigoureusement attestée pour l'Odéon de Périclès, reste tout à fait probable.

2. Πρακτικά, 1888, pl. 1; Springer-Michaelis, p. 263 et suiv., fig. 470.

hypostyle convenait assez mal pour une salle de spectacle. Si peu que nous sachions des cérémonies éleusiniennes, il est certain qu'elles comprenaient une véritable représentation scénique, dont la vue laissait sur les nouveaux initiés une impression inoubliable. Or, où que l'on place dans le télestérion les acteurs de ce drame sacré, il est trop clair qu'au moins le plus grand nombre des assistants ne les pouvaient continuellement suivre des yeux. Les fûts de colonnes, massifs et pressés, obstruaient aux trois quarts la vue. Seuls les spectateurs adossés à la partie centrale des murs dirigeaient librement leurs regards vers le centre de la salle. Il y a toujours quelque inconvénient à dresser de très nombreuses colonnes dans un théâtre couvert, mais l'ordonnance sur plan quadrillé est tout spécialement défectueuse.

C'est ce qui n'échappa point à l'architecte du *Thersilion*, et ce qui lui fit préférer, dans un cas analogue, un tout autre parti [1]. Le Thersilion de Mégalopolis, retrouvé par la mission anglaise, reste un curieux *apax* dans l'architecture classique. En face et tout près d'un théâtre à ciel ouvert du type commun, on avait voulu construire une vaste salle de spectacle et d'assemblée, entièrement couverte et close. Elle était destinée aux réunions de l'ekklésia et sans doute aussi à certaines représentations théâtrales.

L'édifice qu'on éleva rappelle au premier abord le télestérion d'Éleusis, mais il est d'un dessin moins rigoureusement symétrique et ordonne d'une manière bien plus ingénieuse ses supports intérieurs. Le mur d'enceinte ne délimite plus un carré parfait, mais un rectangle, dont un grand côté est pris pour façade. Quand on examine de près et le tracé de ce mur et la disposition des colonnes intérieures, on voit qu'il s'agit simplement d'un théâtre du type classique, inscrit avec sa scène dans une vaste salle rectangulaire. Les gradins, dont rien ne subsiste, dessinaient un demi-cercle outrepassé comme dans un *koilon* ordinaire. La scène ou la tribune qui leur faisait face s'adossait à l'un des deux longs côtés du rectangle, celui où étaient percées les entrées principales. Comme à Éleusis, la difficulté consistait ici à répartir les colonnes en sorte que la vue se trouvât le moins possible obstruée. La solution qu'imagina l'architecte n'est point sans défaut, mais elle marque un

1. Gardner, Loring, etc., *Excavations at Megalopolis*, p. 17 et suiv.; Dörpfeld-Reisch, *Griech. Theater*, p. 133 et suiv.; Bather, dans *Journ. Hell. Stud*, 1893, p. 328 et suiv

grand progrès sur celles qu'on a précédemment décrites. Les colonnes, au nombre de soixante, s'alignent par files rayonnantes et convergent vers un point central, situé au milieu de l'orchestre. Ainsi de tous les points de l'amphithéâtre le spectateur avait la vue libre, entre deux rangées de supports, jusqu'à l'emplacement occupé par l'orateur ou les acteurs. La colonnade ne lui pouvait masquer que les parties de la salle situées à sa droite et à sa gauche, non point l'orchestre et la scène auxquels il faisait face.

Ce dispositif rayonnant n'empêchait pas d'ailleurs que l'amphithéâtre ne fût quelque peu encombré par les soixante fûts de colonnes. Mais un architecte grec du IVe siècle n'avait pas d'autre moyen de suspendre une toiture sur un aussi vaste espace. Tout au plus pouvait-il raréfier les points d'appui en se procurant pour la charpente des bois de très grandes dimensions, ce qui n'allait point sans un surcroît de dépenses.

Les monuments circulaires tels que le Skias de Sparte et l'Odéon d'Athènes, loin d'introduire dans l'architecture classique un type nouveau, ne font que revenir à la forme de bâtisse la plus ancienne de toutes. Le télestérion d'Éleusis et le Thersilion n'ont au contraire de modèles ni dans la Grèce archaïque ni dans aucune autre région du monde ancien [1]. J'insiste sur ce caractère, car c'est lui qui constitue leur principale singularité. Ils échappent à cette loi générale qui veut que dans l'architecture antique les formes complexes des époques avancées soient toujours tirées des formes plus simples usitées aux époques primitives. En face de l'art conservateur, attaché par une sorte de superstition invincible aux modèles du passé, ils sont les rares représentants d'un art inventif qui résout les problèmes d'architecture par des combinaisons abstraites.

Tels sont les édifices grecs qu'on ne peut rattacher à la longue et innombrable lignée du mégaron. On voit pour quelles raisons spéciales et impérieuses les architectes ont été contraints d'innover. Le problème s'est posé pour eux d'enclore de murs et de couvrir un amphithéâtre à gradins. Dans ce cas-là parfois (non point toujours), et dans ce cas-là seulement, ils ont construit des salles d'une autre forme et d'une autre ordonnance intérieure que le naos classique à trois vaisseaux.

1. On peut comparer à l'édifice d'Éleusis les grandes salles hypostyles perses, où se retrouve la symétrie des dimensions et des ordonnances. Mais il est trop clair que cette similitude est le fait du hasard. Les architectes athéniens du temps de Pisistrate ignoraient certainement le type de l'apadana.

X. *Réapparition de l'abside aux temps alexandrins. Influence de la construction voûtée et de l'architecture pittoresque.*

Pour clore ce chapitre sur la descendance du mégaron, nous avons encore quelques mots à dire de l'abside. Il n'est guère question d'elle pendant les siècles où l'art monumental atteint en Grèce son apogée. Du temple classique et des constructions similaires, on a vu disparaître cette niche arrondie qui servait de fond à la maison primitive. Mais voici que nous l'allons retrouver aux derniers siècles de l'ère ancienne et que les exemples vont s'en multiplier à l'époque impériale. Pour les architectes romains, héritiers de la tradition hellénique, le type normal du temple et de l'édifice clos sera le naos oblong, pareil au mégaron, mais prolongé en arrière par une abside[1].

Dans ce fait particulier se manifeste une tendance générale de l'époque, qui intéresse à quelque degré tous les grands ouvrages de l'architecture. L'art hellénistique et son successeur l'art romain réintroduisent dans les compositions monumentales les formes curvilignes que l'art classique en avait presque complètement éliminées. On sera frappé de ce changement dans l'esthétique monumentale, si l'on met en regard par exemple le plan d'un vieux sanctuaire hellénique, comme Delphes ou l'Acropole, et celui d'un forum impérial[2]. Le goût des lignes courbes se marque surtout, dans l'élévation des édifices, par l'emploi du cintre concurremment avec la plate-bande, dans les plans, par le nombre qui va grandissant des monuments circulaires. C'est encore une de ses conséquences si le dessin de la salle oblongue, à front étroit, se complique souvent d'une niche en demi-cercle, creusée dans le mur postérieur.

Aux yeux des contemporains, cette addition au plan traditionnel pouvait passer pour une nouveauté. En fait, nous savons qu'il s'agissait bien plutôt d'un retour en arrière. L'art hellénistique se montrait en l'occasion inconsciemment conservateur.

1. Cf. par exemple le Pythion, déjà cité, de Gortyne (*Monum. Lincei*, 1892, pl. I), qu'on a adapté au goût romain, à l'époque impériale, en ouvrant une large abside dans son mur de fond; de même le petit édifice situé sur le marché de Pergame, à l'angle N. O., où l'abside a été ajoutée après coup. *Altert. v. Pergamon*, III, 1, *Obere Markt*, p. 99 et suiv., pl. XXXII (Westgemach).

2. Cf. la place importante prise par les absides dans les Forums d'Auguste et de Trajan (Springer-Michaelis, p. 458, fig. 841; p. 493, fig. 901).

On résumera donc comme il suit l'histoire de la construction curviligne en Grèce, dans ses rapports avec la construction à murs droits.

1° Pendant une période, qu'on peut appeler *primitive,* les formes rondes cèdent lentement la place aux plans rectangulaires. Elles disparaissent presque totalement avant la floraison de l'art mycénien.

2° Une seconde et bien plus courte période, qu'on peut appeler *dorienne*, puisqu'elle correspond à l'arrivée des Doriens dans la péninsule, est marquée par un retour aux tracés curvilignes. Dès avant l'essor de l'art classique, cette manière de construire disparaît à peu près complètement, pour la seconde fois.

3° Elle retrouve enfin toute sa faveur pendant une troisième période, *hellénistique et romaine*, qui commence vers le IIIe siècle et qui n'a point de fin. Mais, tandis que dans les deux premiers cas les formes courbes décelaient une architecture dans l'enfance, leur réapparition est maintenant l'indice d'un art plus qu'adulte, épris de variété et de nouveauté, qui puise à toutes les sources et s'inspire librement de tous les modèles.

Très manifestement l'art du Ve et du IVe siècle donnait sa préférence exclusive aux partis rectilignes. Il a réservé le naos à abside, comme la tholos ronde, pour les cultes infernaux.

A Thèbes, sous le temple des Kabires construit à l'époque macédonienne, exactement sous le mur postérieur de la cella, subsistent encore les assises d'une fondation semi-circulaire [1]. L'ancien édifice, qui ne paraît pas remonter beaucoup plus haut que le Ve siècle, se terminait en arrière par une abside. Le choix des plans curvilignes, dans les sanctuaires dédiés aux Kabires, répond certainement à une intention précise. Il s'explique par le caractère chtonien de ce culte, caractère qui est mis suffisamment en évidence et par les textes et par les monuments. A Délos, dans l'enceinte du Kabirion, on a récemment retrouvé les restes d'un édicule circulaire, semblable à un héroon. A Thèbes même, dans le temple déjà cité, les fouilleurs ont reconnu les traces de deux fosses à sacrifices, semblables à celles qui désignent l'emplacement des héroons.

La même explication vaudra pour le Kabirion de Samothrace, dont il a été parlé plus haut. L'abside surélevée qui prolonge en arrière sa vaste cella à trois nefs, et qui encadre une fosse

1. Dörpfeld, dans *Athen. Mitteil.*, 1888, p. 87 et suiv., pl. II.

à sacrifices, présente tous les caractères d'un lieu de culte infernal. Une enceinte arrondie, entourant un *bothros*, tel est l'aspect habituel des héroons. Il n'y avait rien de plus dans le petit sanctuaire chtonien du héros Tritopator exhumé à Délos, en 1906[1]. On pourrait donc dire que le télestérion de Samothrace se compose de deux constructions, soudées l'une à l'autre: une grande cella prostyle à triple vaisseau, et un héroon circulaire, dont le mur courbe n'a été conservé qu'en partie, comme paroi postérieure de l'édifice.

A Lébadée, le temple de Zeus, dont une inscription nous a conservé le devis, avait pareillement une cella oblongue, terminée par une grande niche semi-circulaire[2]. Or, le Zeus Lébadéios semble bien n'être qu'un dédoublement du héros Trophonios, et sans nul doute les deux cultes se confondaient.

A Délos, on trouve encore un exemple du même plan, dans un édifice du v[e] siècle. C'est le temple, dit des Athéniens, qui s'élève au centre du hiéron, immédiatement au Nord du temple principal[3]. La cella, du type normal, a pour paroi postérieure un mur droit, mais à ce mur s'adosse, à l'intérieur, un grand socle, une sorte de large exèdre qui dessine un segment de cercle. Comme son voisin, l'édifice était consacré à Apollon, ce qui semble de prime abord lui dénier tout caractère chtonien. Si l'on y regarde de près cependant, on n'hésitera guère à expliquer la présence insolite de cette abside par les mêmes raisons qu'à Thèbes, à Samothrace et à Lébadée. On notera que ce temple n'abritait pas seulement l'image du grand dieu délien, mais encore six autres statues. Il est appelé, dans les inventaires de l'intendance sacrée, temple des *sept statues*. Dans sa cella ne subsistait aucune trace d'une ou de plusieurs bases, placées au milieu du vaisseau. Les sept images sculptées devaient donc se dresser côte à côte, sur le socle semi-circulaire adossé au mur de fond. Quant aux personnages divins ou divinisés qu'elles représentaient, rien encore ne nous laisse deviner leurs noms; mais il y aurait quelques raisons de croire que parmi eux figuraient certains héros déliens, par exemple cet Anios, dont on associait le souvenir à celui de la fondation du sanctuaire. On ne voit guère, en tout cas, si l'on exclut celles-là, quelles autres images pouvaient être placées dans ce temple, auprès de la

1. *Comptes rendus d. Acad. d. Inscr.*, 1907, p. 354.
2. *Bull. corr. hell.*, 1896, p. 318 et suiv. (De Ridder, Choisy), pl. IX.
3. *Comptes rendus d. Acad. d. Insc.*, 1908, p. 16.

statue du dieu et sur le même socle. Il n'est pas attesté, mais il demeure donc possible que la même cella ait donné asile à un culte héroïque en même temps qu'au culte d'Apollon.

Si nous mentionnons encore une ruine anonyme de Thespis, d'ailleurs difficilement datable, nous aurons cité toutes les constructions de plan absidial dont les dates sont comprises entre l'époque du curviligne archaïque et celle du curviligne récent [1]. On le voit, le motif de l'abside n'a pas subi pendant ce long intervalle une éclipse totale, mais il s'en faut de peu. Il semble bien n'avoir survécu que dans ces sanctuaires chtoniens, où se conservait toujours la forme de l'habitation primitive, en vertu d'une tradition plus tenace que toutes les autres.

L'âge hellénistique n'a pas eu besoin de réinventer les deux types de construction curviligne, le monument rond et le monument absidial; mais il a levé l'interdiction qui pesait sur eux et qui en limitait étroitement l'usage. A partir du IIIe siècle ces deux formes deviennent disponibles pour toutes sortes d'applications. Le motif architectural de l'abside est alors comparable à ces emblèmes religieux dont on finit par oublier le sens primitif, et qui viennent enrichir le répertoire commun des décorateurs.

Ce changement n'a point le caractère d'une révolution soudaine. Du IIIe au Ier siècle avant notre ère, on n'en peut encore noter que les prodromes. Il ne s'impose vraiment à l'attention qu'au début de la période impériale.

A Héraklée du Latmos subsistent les ruines d'un édifice oblong, prostyle, conforme au type classique, et muni d'une abside [2]. La qualité de l'appareil et les procédés de la technique lui assignent comme date approximative le second siècle avant notre ère. Peut-être faut-il attribuer à la même époque le temple d'Apollon Resef en Chypre, monument très ruiné et peu étudié, qui ne paraît pas d'un âge très ancien [3]. Au IIIe siècle appartient certainement une construction plus intéressante dont les restes ont été dégagés à Pergame sous les ruines du grand autel [4]. Seule la partie postérieure en est conservée,

1. Wiegand, dans *Poros Architektur*, p. 161, mentionne encore, à propos du vieil édicule à abside de l'Acropole, une ruine de même plan, située au Ptoion. M. Holleaux et ceux qui lui ont succédé sur ce champ de fouilles me disent qu'il s'agit d'un mur de terrasse et non d'un édifice.

2. Wiegand, *Poros Architektur*, p. 162.

3. Ohnefalsch Richter, *Kypros*, pl. VI.

4. *Altert. v. Pergamon*, III, 1, pl. II, pl. XX; p. 83 et suiv.

mais le plan, hormis quelques dimensions, se laisse restituer sans peine. C'était une salle assez vaste, oblongue, sans ouverture sur ses faces latérales, et fermée en arrière par un mur qui dessine à l'intérieur un demi-cercle exact. Dans cette large abside s'ouvrent encore deux niches symétriques, de même forme, mais de diamètres bien moindres. Au dehors, l'hémicycle principal et les deux niches étaient masqués par un épais massif de maçonnerie sur plan triangulaire, qui présentait dans l'axe une arête vive, pareille à une étrave de vaisseau. Cette bâtisse, d'un appareil assez soigné, mais dépourvue de toute décoration, ne saurait être prise pour un monument religieux; on songerait plutôt à un tribunal. Le plan en est curieux par la double application qu'on y a faite du motif semi-circulaire. L'addition de deux absides minuscules à l'abside principale témoigne d'un goût peu commun jusqu'alors pour les combinaisons de lignes courbes.

Ces quelques monuments ne suffiraient pas à désigner l'époque hellénistique comme le moment décisif où le naos oblong rentre en possession de son abside. Mais l'abside n'est qu'un motif curviligne parmi beaucoup d'autres, et il n'y a pas de doute que la construction curviligne en général ne revienne alors en faveur. On pourrait noter dans les paysages alexandrins, ou du moins dans les peintures italiennes qui s'en inspirent, maintes bâtisses rondes[1]. La tholos a désormais cessé d'être un édicule funéraire ou chtonien pour devenir un modèle monumental couramment adapté à diverses fins et surtout apprécié en raison de son caractère décoratif. Nous en verrons bientôt faire le pavillon central des marchés publics[2]. Mais le fait capital à cette époque, celui qui put modifier le plus profondément l'esthétique de l'architecture, c'est la substitution progressive de la voûte à la plate-bande. Peut-être faut-il faire débuter et expliquer par ce fait toute la renaissance de la construction curviligne. L'invention de la voûte n'intéressait pas seulement l'esthétique, mais la technique monumentale. Un procédé aussi précieux, capable de rendre d'aussi constants services, devait s'imposer rapidement à l'attention des architectes. Mais à voir édifier des baies voûtées, l'œil se familiarisait avec la forme semi-circulaire, et l'idée devait bientôt venir de projeter cette forme dans les plans. Entre les deux motifs de

1. Roux-Barré, *Herculanum et Pompéi*, III, pl. 15, 26, 30, 55.
2. Springer-Michaelis, p. 363.

l'abside et de la voûte il y a la connexion la plus étroite. Le premier ne se rencontre et ne se conçoit guère sans le second. A Pergame, dans l'édifice déjà cité que recouvre le grand autel, les deux niches arrondies s'ouvrent sur la grande abside par un portail arqué. Dès le IIIe siècle, l'emploi de l'arc se fait de plus en plus fréquent dans les installations publiques. Au deuxième, par toute la ville de Délos, on couvre au moyen de larges voûtes les citernes des maisons. A Priène, l'Ekklésiastérion s'éclaire par une grande baie en demi-lune; une niche en plein cintre orne la grande salle de l'Éphébaeum[1]. Le même motif apparaît couramment sur les stèles funéraires de Rhénée, à la place du naïskos classique. Sans nul doute c'est à la même époque que l'on commence d'ouvrir des absides dans les murs des salles rectangulaires.

Signalons enfin une autre nouveauté architecturale de l'âge hellénistique qui devait aussi, mais par une autre voie, ramener l'attention des constructeurs vers le plan semi-circulaire. C'était le goût du décor pittoresque et la mode, très alexandrine, des grottes artificielles. Il est plusieurs fois question chez les auteurs de statues que l'on place dans des niches de rocailles ou de verdure, imitant des antres rupestres[2]. Ces grottes jouent dans certaines constructions le même rôle qu'une niche semi-circulaire de dessin régulier; elles représentent une variété de naïskos ou d'abside à décor pittoresque[3]. En retournant à la nature pour en imiter les aspects, l'art hellénistique y a trouvé, ou plutôt retrouvé, le modèle de l'abside. Déjà pendant la période des origines la cabane à fond cintré copiait inconsciemment la caverne. C'est le même fait qui se répète aux temps alexandrins. Une seconde fois dans l'histoire de l'architecture la grotte naturelle suggère aux constructeurs l'idée de l'édicule absidial.

Cette recherche du pittoresque n'est pas le trait le moins curieux de l'architecture alexandrine. L'art de bâtir participe alors de cette tendance naturaliste qui se marque si fortement dans les

1. Wiegand-Schrader, *Priene*, p. 219 et suiv., 273 et suiv.

2. Athen., V, 38, p. 205, b; V, p. 198, d; cf. ci-dessous, p. 221 et suiv. Sur un des chars de la cavalcade dionysiaque de Ptolémée II, était construite une grotte, où jaillissaient des fontaines et d'où s'envolaient des oiseaux. On connaît des figurines de terre cuite logées dans des niches qui simulaient des rocailles. Pottier-Reinach, *Nécrop. de Myrina*, pl. XIX, 2, p. 349; Winter, *Terrak. Typen.*, III [2], p. 150, 1; p. 272, 1, 3, 7.

3. Athen., V, 25, p. 196, b; K. Lange, *Ibid.*, p. 146.

œuvres de la sculpture et de la peinture. Les mêmes fonds de rocailles qu'on voit dans les reliefs hellénistiques deviennent un motif de décoration monumentale et passent dans les constructions. Alors prend naissance une industrie qui de nos jours encore a conservé quelque vogue : la fabrication des rochers artificiels[1]. Il y eut en ce temps, comme aujourd'hui, des fabricants de ponts rustiques, de fontaines champêtres et de cavernes en miniature pouvant servir de salle à manger. La grotte artificielle était l'ornement indispensable des jardins. On l'appelait le *mouséion;* non pas qu'on en fît un sanctuaire des Muses, mais pour rappeler que les Muses avaient été jadis honorées dans les antres des montagnes. On employait pour la bâtir des blocs de pierre ponce, à cause de leur faible poids et de leur aspect fruste et rugueux[2]. Elle n'était pas seulement, comme on pourrait croire, une construction de plein air. Dans la salle à manger de sa dahabié, Ptolémée IV avait fait aménager une grotte semblable, où étaient groupées des statues[3].

Selon cette loi générale de l'art qui veut que toute forme empruntée à la nature s'éloigne peu à peu de son modèle et subisse une stylisation, il est arrivé que la grotte artificielle a géométrisé son dessin. L'abside pittoresque est devenue l'abside tout court. Un exemple certain de cette transformation nous est fourni par les *Nymphées.* Ces édifices, si nombreux à l'époque romaine, comportent toujours une grande niche centrale en cul-de-four. Le type en fut certainement inventé aux temps hellénistiques. La niche, qui veut imiter une grotte naturelle d'où jaillit une source, dut être traitée au début dans la manière pittoresque. Dans les jardins alexandrins, les premiers nymphées étaient sans nul doute tapissés de rocailles. En nulle autre occasion le décor naturaliste et illusionniste n'était mieux à sa place. Les modernes, bien que goûtant peu ce procédé de décoration, dans ce cas-là du moins n'ont pas craint d'y recourir ; témoin notre admirable fontaine Médicis. Et cependant

1. Philostr., *Sophist.*, II, 23, 3 (Kayser, p. 108, 5); Plin., XII, 10; XXXVII, 37, 14; Sen., *Epist.*, 55, 6; Plin., *Epist.*, I, 9, 6. Cf. *Dict. d. Antiquités*, s. v. *Museum.*

2. Plin., XXXVI, 154 : « Non praetermittenda est et pumicum natura. Appellantur quidem ita et erosa saxa, in ædificiis quae Musea vocantur dependentia, ad imaginem specus arte reddendam. » Quand Ovide décrit des antres naturels (*Metam.*, III, 159; VIII, 562), il parle toujours de pierres ponces, parce qu'il connaît beaucoup mieux les rocailles artificielles des jardins romains que les véritables grottes des montagnes.

3. Athen., V, 38, p. 205, b; Perdrizet, dans *Rev. d. Études anc.*, 1910, p. 232.

dans tous les nymphées dont il subsiste des ruines, la niche centrale a perdu son revêtement de rocailles; la stylisation a fait d'elle une simple et très régulière abside.

Ainsi, par différentes voies et pour des raisons diverses, l'architecture hellénistique était ramenée vers une forme de construction qui est en Grèce la plus ancienne de toutes : la salle oblongue, arrondie à sa face postérieure. Il ne suffit pas de dire que l'édifice grec, dans ses multiples applications, se maintient à travers les siècles semblable au mégaron mycénien. En s'augmentant d'une abside, il retrouve un de ses éléments primitifs aboli avant l'époque mycénienne; il retourne plus près encore de son origine.

CHAPITRE VIII

L'architecture égyptienne au temps des Lagides.

Si l'on veut suivre plus avant le développement de l'art monumental dans les pays grecs, il faut ouvrir ici une parenthèse sur l'Orient alexandrin. Ce ne sera pas, comme précédemment, pour mettre en évidence des contrastes, mais pour signaler des emprunts réciproques. La période est maintenant close où l'architecture de l'Orient et celle de l'Occident s'ignoraient l'une l'autre. Des échanges chaque jour plus nombreux vont se produire entre les deux écoles de constructeurs. En jetant un coup d'œil sur les monuments égyptiens du temps des Lagides, on aura vite fait d'y reconnaître les premières traces d'une influence hellénique. Réciproquement, lorsque, après avoir pris une idée de ces œuvres, nous reviendrons aux champs de fouilles de la Grèce, certaines nouveautés architecturales y décèleront la connaissance et l'imitation des œuvres égyptiennes.

S'il est surtout question de l'Égypte dans les pages suivantes, c'est que sur les autres pays de l'Est nos renseignements, pour cette époque, se réduisent à presque rien. L'architecture syrienne, que l'on sait avoir été florissante sous les Séleucides, n'a pas eu sans doute une moindre influence dans le monde hellénistique et ne serait pas moins intéressante à étudier. Faute de toute donnée précise, il faut bien se résigner à la laisser hors de compte. Il n'y aurait nul profit pour nous à énumérer des monuments dont il ne reste que des noms. Sur l'architecture égyptienne elle-même, on va voir combien rares sont les documents utiles. Nous ne pourrons suppléer au trop petit nombre des ruines qu'en interrogeant certains textes où quelques indications positives se mêlent à beaucoup de données confuses.

Considérées de notre point de vue, les constructions égyptiennes de l'époque ptolémaïque se classent en trois groupes.

Elles comprennent d'abord des *monuments de pur type grec*, édifiés par des architectes venus de Grèce, sans aucune concession aux traditions locales. Ce premier groupe n'est représenté jusqu'ici par aucune ruine digne d'étude; son existence ne saurait cependant être mise en doute. Car, au moins dans le Delta, et plus spécialement dans Alexandrie, durent s'élever quelques édifices, pareils par la forme et la décoration à ceux qu'on bâtissait vers le même temps dans les cités de la Grèce propre. A ces œuvres, qu'on pourrait dire importées, s'opposent celles de *pur type égyptien*. Sans être les répliques littérales des monuments érigés par les anciennes dynasties, celles-ci restent en complet accord avec la tradition indigène, par suite essentiellement différentes des constructions grecques contemporaines. Enfin, le rapprochement des deux peuples, et le voisinage en Égypte d'architectes appartenant aux deux écoles ne pouvaient manquer de donner naissance à une architecture composite, qui mérite vraiment d'être appelée *gréco-égyptienne*.

Nous laisserons de côté les œuvres du premier groupe et nous examinerons surtout celles du troisième.

I. *Constructions de type égyptien. — Edfou et Dendérah. — Le lanterneau disparaît du temple, mais subsiste dans les habitations.*

A la pure tradition indigène se rattachent les grands temples ptolémaïques de Dendérah [1] et d'Edfou [2]. En eux se conserve ce plan traditionnel dont nous avons analysé plus haut les caractères. Aux mêmes problèmes on continue d'appliquer les mêmes solutions que sous les dynasties thébaines. Ni dans la structure, ni dans la décoration de l'édifice, rien ne laisse supposer la connaissance des œuvres grecques. La mode hellénisante, qui déjà envahit l'Égypte, s'arrête encore au seuil des grands sanctuaires. Seule la salle hypostyle a partiellement changé d'aspect, mais les influences grecques n'ont rien à voir avec cette innovation. Autrefois la haute palmeraie de pierre recevait le jour par

1. Mariette, *Dendérah*, p. 115 et suiv. et premières planches. La salle hypostyle de Dendérah (salle A dans la description de Mariette) est la partie la moins ancienne du temple. Elle a été construite sous Tibère et porte une dédicace grecque à son nom. (Letronne, *Inscript. gr. et lat.*, I, p. 90).

2. De Rochemonteix, *Mémoires de la Mission française du Caire*, X, pl. VI; Springer-Michaelis, p. 386, fig. 706, 707.

une sorte de lanterneau. Un groupe de colonnes, plus hautes que celles d'alentour, surélevait la partie centrale du toit. Dans les temples ptolémaïques cette disposition a disparu, en même temps que le grand pylône opaque, qui servait de façade à l'édifice. On remplace celui-ci par une colonnade, non point toute grande ouverte à la manière d'une stoa grecque, mais fermée, jusqu'à mi-hauteur environ, par un mur plein où sont engagés les fûts. On ne peut entrer dans le hall que par une porte unique, placée entre les deux colonnes médianes; mais au-dessus du mur, entre les fûts et les chapiteaux, le jour inonde largement tout l'intérieur. L'effet obtenu n'est plus le même que celui auquel se prêtait le lanterneau. Au lieu de rayons obliques et tamisés, glissant du haut du toit entre les colonnes, c'est une vive lumière qui remplit tout l'édifice[1].

Ce système d'éclairage, qui distingue le temple ptolémaïque, apparaît beaucoup plus tôt dans les habitations. Il semble avoir été appliqué de préférence aux constructions de bois. Les miniatures de maisons qu'on trouve dans les tombes ont souvent, en guise de fenêtres, de longues baies occupant toute la partie haute d'un pan de mur et divisées par des piédroits. D'une manière générale, on peut remarquer que dans ces petites bâtisses les ouvertures sont placées immédiatement au-dessous du toit. La très haute antiquité de ce type de façade, qu'on pourrait appeler façade à impostes, est attestée par un monument bien connu, le sarcophage aujourd'hui disparu de Mykérinus[2]. C'était une cuve de basalte qui reproduisait avec une exactitude minutieuse l'aspect d'une maison en bois. On y voyait représentées, au lieu de fenêtres véritables, ou d'un lanterneau, de larges impostes, placées au-dessus des portes entre les piliers qui soutenaient l'entablement. Des panneaux de bois grillagés, évidemment mobiles, pareils à ceux qui garnissent les fenêtres des maisons turques modernes, ferment ces baies, tout en laissant filtrer assez de lumière pour éclairer l'intérieur du logis. Tel est le mode d'éclairage auquel sont revenus les architectes d'Edfou et de Dendérah. Nous verrons

1. Les modifications apportées au type du temple égyptien à l'époque ptolémaïque sont peut-être dues à l'initiative d'un architecte nommé *Imouthès-sa-Phtah*, qui paraît avoir été un novateur, et dont le nom nous est conservé par une inscription d'Edfou. Cf. Dümichen, *Altägyptische Tempelinschriften*, Edfou, I, pl. 1; Mariette, *Dendérah*, p. 36.

2. Perrot-Chipiez, I, p. 508.

les Grecs en faire l'essai, à l'imitation des constructeurs égyptiens[1].

L'absence du lanterneau dans les salles hypostyles les plus récentes ne doit point laisser supposer que cette forme de comble tombait alors en désuétude. Aussi bien l'éclairage par imposte n'était-il jamais possible que pour les salles situées immédiatement derrière les façades. Étant donnés le plan complexe et l'étendue du temple ou du palais égyptien, il y restait toujours quelques chambres centrales qui ne pouvaient recevoir de lumière que par le haut. Nous savons de plus, par un très clair témoignage, qu'à l'époque alexandrine on éclairait encore de la sorte l'oikos de l'habitation. L'oikos est à la maison hellénistique ce qu'était le mégaron au logis mycénien. Passant en revue les divers modèles d'œcus entre lesquels hésitent les architectes romains de son temps, Vitruve appelle *ægyptius* l'œcus dont le toit, surélevé en son milieu, ressemble, dit-il, à celui des basiliques[2]. Au Ier siècle de notre ère, les Romains tenaient donc le lanterneau pour un système de couverture spécial à l'Égypte. C'est dire que les constructeurs égyptiens de la même époque n'avaient pas encore désappris cette manière d'éclairer les salles. C'est dire, aussi, que les architectes grecs l'avaient longtemps ignorée. L'étude des ruines nous laissait déjà supposer ce dernier fait. Le texte de Vitruve en apporte la preuve. Nous rencontrerons bientôt en Grèce des édifices à lanterneaux, mais à l'époque et dans les régions où commence à se manifester l'influence alexandrine.

II. *Les œuvres gréco-égyptiennes.*
Les styles décoratifs de la Grèce appliqués aux bâtiments égyptiens.

Si l'on en croit Michaelis, l'art indigène et l'art grec auraient fleuri de concert dans l'Égypte ptolémaïque sans réagir l'un sur l'autre. Les deux écoles d'architectes, tout au moins, n'auraient jamais fusionné et produit en commun des œuvres composites,

1. Dans les reliefs funéraires hellénistiques d'Asie Mineure, le mur de fond, sur lequel se détachent les personnages, est souvent couronné d'une rangée de piédroits. Le sculpteur a voulu figurer une salle dans laquelle une imposte règne sur tout un côté. C'est un emploi de l'attique qui paraît être resté inconnu à l'époque classique. Pfuhl, dans *Arch. Jahrb.*, 1905, p. 133, fig. 24; p. 137, fig. 28.

2. Vitruv., VI, 5, 8.

portant la marque d'une double origine. Cette affirmation surprenante ne résiste pas à l'examen. Les exemples cités par Michaelis lui-même nous serviront à la réfuter.

Sur la voie qui conduit du Nil au Sérapéion de Memphis, se dressaient autrefois deux petits temples, l'un grec, selon ce savant, l'autre égyptien. Les deux constructions, aujourd'hui ensablées, ne sont plus connues que par un dessin de Mariette[1]. Dans l'une (la plus éloignée du spectateur sur la gravure) on reconnaît, en effet, une chapelle égyptienne, d'un type assez commun, pur de toute trace d'hellénisme. C'est une salle rectangulaire à toit plat, plus large que profonde, dont le grand côté et la porte unique sont tournés vers la voie sacrée. Rien de plus égyptien que ce plan, sinon la décoration extérieure, qui se réduit à une corniche en forme de gorge. Reste l'autre édifice, que Michaelis baptise *griechische Kapelle*. Sans doute on y pénètre par un portique corinthien, composé de deux colonnes entre deux antes. L'entablement que portent ces colonnes est du modèle habituel corinthio-ionique. Mais à cela se bornent les analogies avec un temple grec. En revanche, voici bien des traits qui sont purement égyptiens. Le plan général est identique à celui de l'autre édicule. C'est le grand côté qui sert de façade et qui s'ouvre sur la voie sacrée. Quant à la toiture, bien que détruite, on n'hésite pas à la restituer horizontale, car ce qui reste de la corniche suffit à montrer qu'il n'y avait pas de fronton en façade, et d'autre part rien ne serait plus contraire à la tradition hellénique que d'avoir placé l'entrée d'un temple sous le versant d'un toit. Dans le portique corinthien, la disposition des antes ne rappelle en rien le plan du naos grec. Les murs pleins n'occupent pas seulement les trois côtés sacrifiés de la bâtisse, mais font légèrement retour en avant, sur la façade. Les antes, par suite, au lieu d'être tournées vers l'extérieur, regardent vers les deux colonnes qu'elles encadrent. Cet arrangement n'est pas tout à fait inconnu en pays grec, mais on n'en peut citer que de très rares exemples. Par contre, il est assez commun dans l'architecture orientale. Les hypostyles de Dendérah et d'Edfou, dont il vient d'être question, ont les mêmes petits murs de retour aux deux extrémités de leurs larges façades. Quoi qu'en pensât Michaelis, il ne s'agit donc pas d'une chapelle de pur type grec, mais précisément d'une de ces

1. Mariette, *Choix de monum. et d. dessins*, pl. IV; Springer-Michaelis, p. 388, fig. 712.

œuvres composites dont il niait l'existence. Pour qu'un temple soit appelé grec, et catalogué parmi les œuvres grecques, il ne suffit pas qu'on y trouve un ordre corinthien. Encore faut-il que par ailleurs, par les proportions d'ensemble et les dispositions essentielles de son plan, il ne se conforme point à tel type que nous savons égyptien et étranger à la Grèce. Des erreurs comme celle que nous signalons, ou du moins de semblables inexactitudes d'appellations, ne sont pas rares chez les historiens de l'art monumental. Elles tiennent à ce qu'en traitant de l'architecture ancienne ils considèrent surtout, sinon uniquement, les ordres décoratifs, et négligent trop souvent dans l'édifice le plan et la structure, c'est-à-dire ce qui le caractérise bien mieux que son décor et ce qui dénonce le plus sûrement sa nationalité. Un bâtiment égyptien, orné en façade d'un ordre grec, tel est le soi-disant temple grec de Memphis.

La même définition s'applique encore au petit sanctuaire d'Aphrodite Zéphiritis, retrouvé près d'Alexandrie[1]. Mais il s'agit ici d'un simple baldaquin, pareil à celui du célèbre temple d'Éléphantine, et les colonnes qui le supportent sont doriques.

La preuve est déjà faite par ces deux exemples qu'il s'est bien constitué dans l'Égypte ptolémaïque une architecture composite, à laquelle convient le nom de gréco-égyptienne. Les mêmes monuments nous montrent aussi, et c'est un point qu'il importe de préciser, dans quelle mesure cet art, qui puise à deux sources, combine les éléments grecs aux éléments indigènes. L'Égypte a fourni le plan, les dispositions principales de l'élévation, en un mot tout ce que nous appelons le type monumental. La Grèce n'a contribué qu'à la parure de l'édifice, en prêtant ses ordres, le modèle des colonnes, le profil des moulures décoratives. Dans ses proportions et dans sa structure le bâtiment égyptien ne s'est pas transformé. Cette constatation n'a rien qui puisse surprendre. Nous l'avions déjà faite à propos du mégaron mycénien, maison grecque sur laquelle s'appliquent des ornements crétois. C'est une loi générale que les influences exotiques se font sentir dans la décoration monumentale, bien avant d'atteindre la forme même de l'édifice.

Nous l'allons de nouveau vérifier en étudiant des constructions ptolémaïques d'un tout autre caractère que les précédentes, mais qui se classent encore parmi les œuvres gréco-égyptiennes.

1. Perrot-Chipiez, VII, pl. XVIII; Springer-Michaelis, p. 388, fig. 713.

III. *La dahabié de Ptolémée IV. L'œcus périptère.*

Par un étrange contraste, ce même peuple égyptien, dont certains ouvrages défient les siècles, excellait aussi dans les constructions brillantes et fragiles. A la même époque où s'élevaient les temples, encore intacts aujourd'hui, de Dendérah et d'Edfou, ses rois faisaient bâtir, pour leurs plaisirs et les fêtes de leur cour, d'éphémères et somptueux palais, sortes de fantaisies architecturales, où se montrent mieux que nulle part ailleurs les qualités et les défauts du goût alexandrin. Deux de ces constructions, dont rien ne subsiste et ne pouvait subsister, sont décrites avec quelques détails par Callixène, dans des textes que nous a conservés Athénée. L'un de ces textes concerne le grand yacht fluvial, ou si l'on veut la *dahabié* de Ptolémée IV, l'autre la *skéné* de Ptolémée II. Tous deux méritent d'être examinés de très près. Les seuls commentaires archéologiques qui leur aient été consacrés, ceux de M. K. Lange et de M. Franzmeyer, contiennent plus d'une erreur et ne dégagent pas nettement les indications qu'on en peut tirer pour l'histoire de l'architecture gréco-égyptienne.

La description de la dahabié royale est celle dont l'exégèse soulève les moindres difficultés[1]. Elle ne saurait, cela va sans dire, fournir la matière d'une reconstruction graphique; mais il n'en faut pas tant pour qu'elle nous soit précieuse. On y aperçoit dès l'abord beaucoup de lacunes. L'auteur parle avec force détails de la décoration intérieure et s'émerveille surtout de la richesse des matériaux. Il est malheureusement plus bref sur les dispositions architectoniques et sur le plan de ce curieux ensemble. Telle qu'elle est, sa description reste pourtant le principal document à consulter sur la maison ptolémaïque.

La dahabié de Ptolémée IV était un véritable palais flottant, long d'un demi-stade, large de trente coudées. Elle élevait au-dessus de sa coque deux étages de salles et de portiques. Avec toutes ses superstructures, elle mesurait en hauteur près de quarante coudées. Les appartements royaux (συμπόσια et κοιτῶνες) occupaient le centre; autour d'eux couraient, sur trois côtés, deux étages de promenoirs: en bas, une galerie ouverte,

1. Athen., V, 38, 204 d. et suiv.

une péristasis extérieure; au-dessus, une galerie fermée. D'après ces indications, il faut se représenter un très vaste yacht, assez semblable au dehors à ces nilboats qui promènent aujourd'hui les touristes entre le Caire et Assouan. Mais ce qui nous intéresse pour le moment, c'est moins la forme du navire que le type des constructions établies sur sa coque.

En entrant par la poupe, on trouvait « d'abord une *prostas*, ouverte en avant et entourée d'une colonnade. Dans la partie de cette prostas qui était tournée vers la proue s'élevait un *propylée.* » En le traversant on arrivait à un *proskénion* couvert. A celui-ci faisait suite « en arrière une autre prostas, dans laquelle on pénétrait par un porche à quatre ouvertures. A droite et à gauche du proskénion s'ouvraient des fenêtres pour l'aération. » Immédiatement après venait le grand *oikos*.

Cette première partie de la description ne concerne visiblement que le vestibule du palais. C'est de beaucoup la plus obscure. Nous ne nous y arrêterons point, car il est impossible d'en extraire quelque renseignement positif, utilisable pour la suite de nos recherches. On ne sait comment se représenter cette prostas, qui est appelée *périptère* (κύκλῳ περίπτερος); le sens habituel du mot προστάς se concilie mal avec une telle indication. Les mots προπύλαιον et προσκήνιον n'évoquent pas non plus des images très précises. On voit seulement par leur commun préfixe qu'ils désignent encore des vestibules ou des antichambres, interposés entre l'extérieur et les appartements royaux.

Beaucoup plus instructive est la partie du texte qui traite des οἶκοι et des συμπόσια, entendez des salles de réception. Le grand oikos était « périptère et contenait vingt lits de banquet ». « Les portes de la péristasis étaient au nombre de vingt. » Les colonnes, en bois de cyprès, avaient des chapiteaux corinthiens et portaient un épistyle d'or massif, dont la frise était ornée de figures d'ivoire. Là-dessus posait un beau plafond de cyprès, à quatre faces (τετράγωνος). A côté de cette salle, il y avait une chambre à coucher de sept lits, à laquelle faisait suite un étroit couloir transversal servant de séparation entre l'andronitis et le gynécée. Dans le gynécée se trouvait un autre symposion de neuf lits, et une chambre à coucher de cinq. Tel était l'agencement du premier étage. En montant à l'étage supérieur, par un escalier situé près de la chambre à coucher, on trouvait un autre oikos de cinq lits, qui avait un plafond voûté (ὀρόφωμα ῥομβωτόν) et près de lui un temple d'Aphrodite, circulaire (θολοειδής), dans

lequel était une statue en marbre de la déesse. Vis-à-vis de ce temple, un autre symposion périptère richement décoré... Près de lui, des chambres à coucher... En continuant vers la proue on trouvait un *oikos bachique*, périptère, de treize lits, qui avait une corniche dorée jusqu'à l'épistyle de la péristasis (ἕως τοῦ περιτρέχοντος ἐπιστυλίου). Dans cette salle, au côté droit, était construite une caverne, faite de pierres véritables et d'or, où se dressaient les statues en marbre des princes de la famille royale. Sur le toit du grand oikos (du rez-de-chaussée) il y avait aussi un autre symposion, très agréable, installé comme une skéné. Il n'avait pas de toiture, mais de place en place des sortes d'arceaux sur lesquels on disposait des draperies de pourpre, pendant la navigation. Après cette skéné, une cour découverte (αἴθριον) jouait à l'étage supérieur le même rôle que la *prostas* du rez-de-chaussée. A côté d'elle étaient un escalier tournant, conduisant à la galerie fermée, et un symposion de neuf lits, construit dans le style égyptien. Ses colonnes, qui étaient lisses, se composaient de tambours alternés noirs et blancs. Elles portaient des « chapiteaux de forme ronde, semblables à des roses à demi épanouies; autour de ce qu'on appelle le *calathos*, il n'y avait pas de volutes, comme dans les chapiteaux grecs, ni de feuilles, mais des calices de lotus et des pousses naissantes de palmier».

Pour classer ces renseignements quelque peu décousus, on distinguera ceux qui concernent d'une part la décoration, de l'autre le plan des différentes salles. Il ressort clairement des premiers que le décor sculpté des murs et des colonnades, hormis une exception, était partout traité dans le style grec. Du grand œcus il est dit formellement que ses colonnes portaient des chapiteaux corinthiens; l'œcus, qu'on désigne par le mot βακχικός, ne peut être qu'une salle de style grec ornée de sujets dionysiaques. A cette grotte en rocailles qui encadrait les statues royales on reconnaît une décoration dans le goût hellénistique, sans nul caractère égyptien. Enfin, l'insistance que met Callixène à décrire les colonnes égyptiennes du dernier symposion (je n'ai pas traduit tout le passage) montre bien que cette salle différait par le style de toutes les autres. En tant que Grec, il a noté comme une rareté la présence des colonnes lisses et des chapiteaux lotiformes. Il les a décrits en détail et termine ce paragraphe en disant : « C'est ainsi que les Égyptiens sculptent les colonnes. » S'il n'a presque rien dit du type des colonnades en

parlant des autres symposions, c'est qu'il y avait partout reconnu les ordres grecs dont l'aspect lui était depuis longtemps familier.

Considérons maintenant, au lieu du style décoratif, le plan des diverses salles et nous serons amenés à des constatations très différentes.

Tous ces symposions semblent des constructions du même type. Leur trait commun et caractéristique, c'est qu'ils sont périptères, c'est-à-dire qu'ils renferment une colonnade courant sur une file, parallèlement aux quatre murs, ou, pour le moins, à trois des quatre murs. Cette colonnade forme autour d'un espace central, probablement carré, une sorte de galerie que l'auteur appelle la péristasis. Notons aussi ce détail : dans les murs du premier symposion sont percées vingt portes. Il les faut répartir sans doute à raison de cinq sur chaque face. Sinon quelles dimensions devrait avoir le navire dont une seule chambre compterait plus de cinq portes sur un même côté ?

M. K. Lange[1] fait état de cette description comme apportant la preuve que le plan à trois nefs, c'est-à-dire le plan grec, était à l'époque hellénistique le plus usuel en Égypte aussi bien que partout ailleurs *(genügen diese Beispiele um die hervorragende Bedeutung des dreischiffigen Œcus in der hellenistischen Zeit darzuthun).* Telle est la conclusion de son commentaire. Ou je me trompe fort, ou c'est exactement le fait contraire qui se dégage du texte en question. L'œcus périptère n'a rien de commun avec la salle grecque à trois vaisseaux. Tandis que dans celle-ci les colonnes s'alignent sur deux rangs, dans le sens du grand axe, l'œcus renferme une colonnade tournante qui court sur plusieurs faces consécutives du bâtiment. Cette disposition ne se montre en Grèce que tardivement et à titre exceptionnel, dans des édifices tels que le Bouleutérion de Notion, l'Ekklésiastérion de Priène, dont le plan insolite répond à des besoins spéciaux et s'explique par des influences étrangères.

Quant à interpréter le mot περίπτερος comme désignant une colonnade extérieure, on y pourrait à la rigueur songer s'il était question de bâtiments isolés, non point, à coup sûr, quand il s'agit de l'agencement intérieur d'une dahabié et de salles évidemment contiguës. C'est sans nul doute d'une péristasis interne que veut parler Callixène, et voilà précisément ce qui nous

1. *Haus u. Halle,* p. 148.

éloigne fort du plan hellénique. En Grèce, l'édifice hypostyle ne connaît que le plan oblong, à une ou deux files de supports. Quant au plan carré, avec péristasis interne, c'est en Orient que nous en avons trouvé des exemples, et plus spécialement dans la maison et dans le temple égyptiens. Nulle part peut-être ne se marque mieux le contraste des deux architectures que dans ces deux manières essentiellement différentes d'ordonner la colonnade intérieure. Remarquons encore le grand nombre des ouvertures percées dans les parois des salles ; les vingt portes du grand œcus et les fenêtres du proskénion, εὐαερίαν παρέχουσαι. Voilà qui est très oriental, mais très rare dans les constructions grecques.

M. K. Lange insiste sur la présence de l'ἄντρον, dans l'οἶκος βακχικός. Il imagine une simple abside, de forme géométrique, et voit dans cette disposition le complément naturel d'un plan à trois vaisseaux. Mais il ne prend pas garde que Callixène parle ici non d'une véritable abside, mais d'une grotte en rocailles contenant des statues, c'est-à-dire d'une sorte de tableau pittoresque en ronde bosse, plutôt que d'un motif d'architecture; que de plus cette niche est placée sur le côté de la salle (κατὰ τὴν δεξιὰν πλευράν), non point dans le fond, ce qui lui enlève toute analogie avec l'abside du naos hellénique.

Enfin, parmi toutes les salles de la dahabié, il en est une qu'on peut dire d'un type plus égyptien que toutes les autres. C'est celle qui avait pour couverture une grande draperie de pourpre posée sur des arceaux de bois. Nous allons bientôt revenir sur ce genre de construction à propos de la grande skéné de Ptolémée II.

Comme le temple du Sérapéion, comme le petit sanctuaire d'Aphrodite Zéphiritis, comme la plupart sans doute des constructions profanes élevées en Égypte sous les Ptolémées, les symposions de la dahabié royale étaient égyptiens par le plan et l'ordonnance, grecs par la décoration. La description de Callixène nous laisse entrevoir ce que devenait le type ancien de la salle hypostyle dans l'architecture légère des habitations. L'emploi du bois pour les toitures permettait de réduire au minimum le nombre de ces colonnes, qui encombraient le temple de pierre. On n'en laissait subsister qu'une seule file, tout autour de la salle. Au plan hypostyle pycnostyle se substituait le plan périptère. L'œcus périptère, inconnu à la Grèce primitive et classique, fait partie de l'héritage que vont léguer aux constructeurs romains ceux de l'Égypte ptolémaïque (*fig. 64*).

IV. *La skéné de Ptolémée II. Un autre exemple d'œcus périptère. La skéné monumentale dans l'architecture ptolémaïque.*

Le texte de Callixène n'est pas assez clair pour qu'on le puisse résumer. Nous en traduisons *in extenso* toute la partie relative à l'édifice proprement dit, ne laissant de côté que les quelques lignes où il est parlé du jardin qui l'environnait[1].

« La skéné avait de telles dimensions qu'elle contenait cent trente lits de banquet.

« Elle était construite de la manière suivante : *des colonnes de bois étaient disposées à raison de cinq sur chaque face latérale* (κατὰ πλευρὰν ἑκάστην τοῦ μήκους), hautes de cinquante coudées, et *de quatre dans le sens de la largeur* (κατὰ πλάτος). Sur ces colonnes se plaçait un épistyle quadrangulaire qui supportait toute la toiture du symposion. Celle-ci était tendue en son milieu d'un voile couleur de safran (ἐνεπετάσθη κατὰ μέσον οὐρανίσκῳ κοκκινοβαφεῖ) bordé de blanc; sur les deux côtés (καθ' ἑκάτερον δὲ μέρος), il y avait des chevrons enveloppés de tentures festonnées à fond blanc (δοκοὺς μεσολεύκοις ἐμπετάσμασι πυργωτοῖς κατειλημμένας), entre lesquels étaient des lambris peints. Quatre des colonnes figuraient des palmiers; celles du milieu (dans chaque rangée) avaient la forme de thyrses.

« *A l'extérieur de cette colonnade courait sur trois côtés du bâtiment un promenoir péristyle voûté* (περίστυλος σῦριγξ καμαρωτὴν ἔχουσα στέγην), dans lequel devaient se tenir les serviteurs du banquet. Sur sa face intérieure (du côté tourné vers le symposion, dans les entrecolonnements), il était garni de tentures couleur de pourpre. Dans les espaces médians (ἐπὶ δὲ τῶν ἀνὰ μέσον χωρῶν, dans le milieu des entrecolonnements) étaient

1. Athen., V, 25, p. 196 a et suiv. Notre traduction ne coïncide pas tout à fait avec celle de M. Lange (*Haus u. Halle*, p. 145), encore moins notre essai de reconstruction. La dissertation plus récente de W. Franzmeyer (*Kallixenos' Bericht über das Prachtzelt und den Festzug Ptolemaeus II*, Strasbourg, 1904) laisse beaucoup à dire et à redire; elle contient d'évidentes erreurs sur les dispositions essentielles du bâtiment; on s'étonne surtout de n'y pas trouver tout d'abord une traduction du texte étudié, qui eût obligé l'auteur à préciser son interprétation sur tous les points en litige. Il va sans dire que je ne commente pas ici les nombreuses indications données par Callixène sur la décoration de la skéné, mais seulement celles qui ont leur intérêt pour l'étude du plan et de la structure générale de la bâtisse. Le texte tout entier, avec les problèmes de toute sorte qu'il soulève, fournirait à lui seul la matière d'une longue étude.

suspendues des peaux de bêtes d'une beauté et d'une grandeur extraordinaires. La cour qui régnait au dehors... était plantée de myrtes...

« *Sur les parastades de la skéné,* il y avait cent figures de marbre, œuvres des meilleurs sculpteurs; *entre ces parastades (sur les murs de la skéné)* des peintures des peintres de Sicyone et alternativement des images de toutes sortes, des tuniques brodées d'or, de splendides manteaux, dont les uns portaient les images tissées des rois, les autres des représentations mythiques. Au-dessus, étaient placés, tout autour, des boucliers d'or et d'argent, alternés. Dans les panneaux, au-dessus des boucliers, étaient ménagés des antres (ἄντρα), à raison de six sur les faces latérales de la skéné et de quatre dans la largeur. Dans ces antres on voyait des banquets de personnages en costumes tragiques, comiques ou satyriques, vêtus de vêtements véritables et ayant près d'eux des vases d'or; dans les espaces compris entre les antres étaient des trépieds delphiques en or. Au plus haut du toit, sur le front de l'édifice, se dressaient deux aigles d'or, grands de quinze coudées.

« *Sur les deux côtés du symposion se plaçaient cent lits de banquet,* en or, à pieds de sphinx (et trente autres lits, dans le fond), car la *face antérieure de la salle avait été laissée libre* (ἡ γὰρ κατὰ πρόσωπον ὄψις ἀφεῖτ' ἀναπεπταμένη). »

J'ai souligné dans la traduction de ce texte les données capitales qu'il importe surtout d'en retenir. Ce sont les matériaux épars qu'il nous faut maintenant rapprocher pour nous représenter l'édifice dans ses grandes lignes[1] *(fig. 62 et 63).*

Le dessin en plan se laisse restituer, moins les dimensions, avec assez de certitude. Le symposion proprement dit, c'est-à-dire l'espace central où se groupaient les lits de banquet, était entouré de colonnes. Comme l'auteur nous donne pour la largeur le chiffre de quatre colonnes, pour la profondeur celui de cinq, et qu'on a droit de supposer les entrecolonnements égaux, on admettra que cette péristasis couvrait un rectangle, assez voisin du carré, dont les deux dimensions étaient dans le rapport de trois à quatre.

1. M. F. Studniczka, qui prépare une étude particulière du monument en question, a bien voulu me communiquer les dessins qu'il en avait établis. Sa reconstruction ne diffère de la nôtre que sur des points de détail, notamment sur la forme de l'οὐρανίσκος et la longueur des murs latéraux.

Entre les colonnes et les murs extérieurs de la *skéné*, régnait sur trois côtés un promenoir[1]. C'est évidemment sur le front de la salle que ce promenoir péristyle était interrompu, comme l'indiquent les dernières lignes du texte, où il est dit que la vue était libre sur le devant, κατὰ πρόσωπον[2]. Quelques discussions

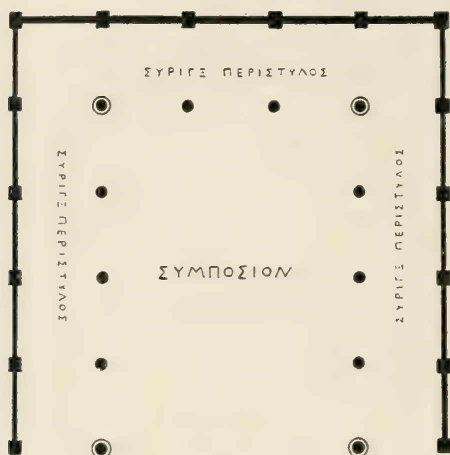


Fig. 62.
Skéné de Ptolémée II.
Plan restitué.

qu'on puisse soulever sur des arrangements de détail, on peut donc tenir pour assuré le fait suivant, qui est pour nous du premier intérêt : la skéné tout entière consistait en une vaste salle, à peu près carrée, largement ouverte sur le front, et doublée, à l'intérieur, d'un péristyle sur ses trois autres faces. Le mur extérieur se composait de piédroits (παραστάδες), apparemment de pierre (car ils portaient des sculptures de

1. M. Franzmeyer (p. 12) n'a pas aperçu que le promenoir péristyle n'est autre chose que le passage laissé entre les grandes colonnes et les murs de la salle ; il imagine une autre colonnade entourant de trois côtés la péristasis centrale ; cette erreur vient du sens donné par lui à la mention des parastades.

2. La phrase : « ἡ γὰρ κατὰ πρόσωπον ὄψις ἀφεῖτ' ἀναπεπταμένη » me semble, comme à M. Lange, se comprendre fort bien, sans aucune correction. Le changement de ὄψις en ἀψὶς, proposé par Wilamovitz et adopté par Kaybel, est une conjecture de philologue qui causera quelque stupéfaction aux historiens de l'architecture. Il est étonnant qu'on se permette d'altérer aussi profondément le sens d'un texte archéologique, sans raison décisive, et sans s'être demandé s'il y a place pour une abside dans le monument en question. La correction de B. Keil, ὄψει, est plus admissible (Franzmeyer, *Ibid.*, p. 9), mais non indispensable.

marbre), réunis par des panneaux de bois peints[1]. Les cent trente lits de banquet étaient répartis à l'intérieur de la péristasis, en trois groupes ; il y en avait cinquante sur chaque face latérale (ἐν ταῖς δυσὶ πλευραῖς ἑκατόν) ; tous les autres, soit trente, occupaient le fond de la salle, devant la face postérieure de la colonnade.

Ce que la description de Callixène nous laisse ignorer, c'est : 1° la largeur du péristyle relativement au quadrilatère central ;

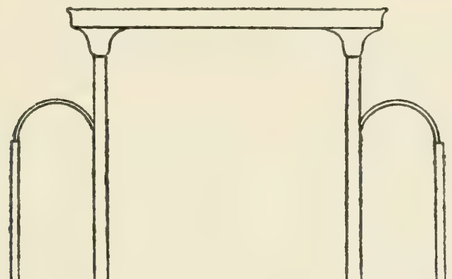


Fig. 63.
Skéné de Ptolémée II. Coupe restituée.

2° s'il y avait quatre colonnes sur le front de la salle comme sur sa face postérieure ; 3° si les murs latéraux se prolongeaient en avant plus loin que la face antérieure de la colonnade. On serait porté à admettre comme très probable cette dernière disposition, en se fondant sur le nombre des antres qui ornaient la partie haute des murs, au-dessus des parastades. Ceux-ci étaient au nombre de six sur les côtés de la skéné et de quatre seulement sur la face postérieure. Ce chiffre semble indiquer que les murs latéraux étaient plus longs que le mur de fond,

1. Le mot παραστάδες désigne les piédroits d'une attique, des piliers soit libres, soit engagés ; tel est le sens qu'il a, et chez les lexicographes (Hesych., οἱ πρὸς τοῖς τοίχοις τετραμμένοι κιόνες) et dans les inscriptions (cf. le compte de Stésiléos, dans *Bull. corr. hell.*, 1908, p. 279 et suiv. ; et ci-dessous p. 256 et suiv. ; Fabricius, *Hermes*, XVII, p. 574 et suiv.). M. Lange en fait à tort les murs latéraux de la skéné. M. Franzmeyer entend bien des piliers, mais il est impossible, en l'absence de figure, de comprendre exactement de quelle manière il répartit ces supports.

J'ai supposé dans le plan ci-joint que les parastades avaient entre elles le même intervalle que les colonnes intérieures ; cette disposition n'est pas certaine, et l'on pourrait également admettre qu'elles étaient placées à des distances deux et trois fois moindres.

et que la skéné tout entière, comme la péristasis intérieure, couvrait un rectangle un peu plus profond que large. Mais, d'autre part, il est spécifié que le péristyle court seulement sur trois côtés du symposion, ce qui laisserait au contraire supposer que la face antérieure de la colonnade constituait le front même du bâtiment. Je ne vois pas de raison suffisante pour se décider fermement entre les deux partis. C'est le second que représente la figure ci-contre, mais on n'en conclura pas qu'il est tenu pour le plus probable. Les dimensions du plan ne sont pas indiquées en chiffres, mais elles se laissent deviner à quelques mètres près. La largeur totale de la péristasis ne pouvait guère dépasser 25 mètres, portée déjà considérable pour un plafond d'une seule volée. Mais le grand nombre des lits à loger dans la salle (trente dans le fond, cinquante sur chaque côté) ne nous permet guère de réduire cette largeur à moins de 20 mètres. On devra donc évaluer à 7 mètres environ la longueur des entrecolonnements et à 21 mètres sur 32 la superficie du symposion[1]. Ces mesures s'accorderaient bien avec la hauteur attribuée aux colonnes (50 coudées, soit environ 25 mètres[2]).

Dans l'élévation de la skéné voici les points que le texte de Callixène nous autorise à préciser (*fig. 63*):

La péristasis, composée de quatre colonnes d'angles, en forme de palmiers, encadrant d'autres colonnes en forme de thyrses, portait un *épistyle quadrangulaire*. La mention de cet élément nous montre qu'il s'agit bien d'une colonnade tournante et non pas disposée par rangées parallèles. Cet épistyle à quatre faces soutenait, dit Callixène, *toute la toiture du symposion*. Comme l'a justement noté M. Franzmeyer[3], ces mots confirment que les colonnes placées en pourtour composaient toute la colonnade, et que la toiture n'avait pas d'autres supports à l'intérieur du quadrilatère central. On observera aussi que Callixène parle dans cette phrase du symposion proprement dit, et non du promenoir extérieur à la colonnade, lequel avait sa toiture spéciale, en forme de berceau. Il est inadmissible que ces deux toitures de forme différente aient eu la même hauteur. Celle du symposion, autrement dit du quadrilatère central,

1. M. Franzmeyer calcule la superficie et les dimensions de la skéné d'après le nombre des lits (*Ibid.*, p. 10); il est trop clair que tous ces calculs pèchent par la base puisque nous ne connaissons ni la dimension des lits, ni leur mode de groupement.

2. Sur la coudée égyptienne, cf. Franzmeyer, *Ibid.*, p. 7.

3. *Ibid.*, p. 15.

portée par les colonnes de 50 coudées, s'élevait certainement plus haut que celle du promenoir. Elle formait au milieu et au-dessus de l'édifice une sorte de grand baldaquin rectangulaire. Les colonnes en forme de thyrses et de palmiers n'étaient certainement pas réunies par des parois pleines ; dans les larges espaces qu'elles laissaient entre elles on pouvait tendre de grands vélums.

Le mot *skéné*, dans la description de la dahabié, est employé à propos d'une simple charpente recouverte de toile ; il doit garder le même sens dans le texte qui nous occupe, et ne pas désigner seulement pour Callixène une bâtisse légère, presque toute de bois, mais une bâtisse où le bois sert d'armature à des tentures déployées.

Restent un certain nombre de dispositions secondaires dont l'explication prête à controverses. Les ἄντρα sont apparemment des niches ménagées dans l'entablement extérieur, qui court au-dessus des parastades. Cet entablement semble comprendre 1° une architrave lisse, sur laquelle sont fixés les boucliers d'or et d'argent, 2° une frise, composée de métopes ou de panneaux (χῶραι). C'est dans la frise que se placent les ἄντρα, abritant des groupes de personnages, et les trépieds[1] delphiques. Pour les premiers, on peut se demander s'il s'agit de cavités imitant des grottes naturelles, ou de simples niches de dessin régulier[2]. Le mur extérieur de la skéné forme, comme on le voit, une sorte d'attique dont toutes les parties sont surchargées d'ornements.

Le toit surélevé du symposion proprement dit était sans doute horizontal ; les deux aigles d'or, de quinze coudées, se plaçant en guise d'acrotères aux deux extrémités du front. Si le comble s'était terminé en façade par un fronton triangulaire, l'auteur aurait mentionné trois acrotères et non pas deux seulement. On ne voit pas très nettement en quoi consistait cette couverture horizontale, où Callixène distingue trois parties, le

1. La phrase « κατὰ μέσον δὲ τῶν ἄντρων νύμφαι ἐλείφθησαν, ἐν αἷς ἔκειντο Δελφικοὶ χρυσοῖ τρίποδες » reste très obscure. On ne voit guère la différence qu'il y aurait à faire entre les ἄντρα et les νύμφαι. Je serais assez partisan de supprimer, comme fait M. Lange, les mots νύμφαι ἐλείφθησαν, ἐν αἷς, lesquels peuvent venir d'une glose νύμφαι ou νυμφαῖα explicative du mot ἄντρων. La décoration de la frise se composerait de trépieds figurés en relief et de niches abritant des figures sculptées.

2. La partie de l'édifice où sont disposés ces antres est certainement la plus difficile à se représenter. Le chiffre de 8 coudées, donné par Callixène, doit concerner plutôt la longueur des niches que leur hauteur.

milieu et les deux côtés. Elle était probablement divisée en trois zones parallèles, dans le sens de la longueur. Dans les zones latérales, des chevrons, posant sur les grandes poutres, portaient un plafond de bois lambrissé. Pour la partie centrale, il est question d'un οὐρανίσκος, mot assez difficile à préciser, qui peut désigner soit un baldaquin surélevé lui-même par rapport au reste de la toiture centrale, comme celles-ci par rapport au promenoir voûté, soit un simple vélum, tendu sous la partie médiane du plafond [1]. Il n'est pas non plus impossible que cette tenture ait été déployée sur une ouverture centrale du toit.

De la toiture du péristyle, il est dit seulement qu'elle formait une voûte en berceau. Si l'on se souvient encore de la skéné aménagée sur la dahabié de Ptolémée II, où des arceaux de bois supportaient un plafond de toile, on sera tenté d'imaginer ici une semblable couverture pour ce promenoir du symposion, qui n'abritait que les serviteurs et les préparatifs du festin. La tonnelle, à toiture légère, le berceau de toile armé d'arceaux de bois, est un type de construction spécialement égyptien ; nous le reconnaîtrons bientôt dans les paysages égyptiens des fresques campaniennes. C'était apparemment la forme la plus habituelle de la skéné.

Nous n'avons pas à examiner ici ce qui concerne la décoration de l'édifice ; mais outre les dispositions principales du plan et de la coupe, il faut signaler à l'attention le caractère nouveau et très particulier de cette architecture à la fois monumentale et fragile. En Égypte, non seulement la tente de bois et de toile survit à l'essor de la construction en pierre, mais elle se développe de son côté jusqu'à devenir, par ses proportions et par le luxe de son décor, un véritable palais. A mesure qu'elle s'agrandissait, elle a d'ailleurs cessé d'être une simple charpente recouverte d'étoffe ; elle peut se clore avec des panneaux de bois et se couvrir entièrement ou partiellement d'un plafond rigide, fait de chevrons et de solives. Elle répond aux deux sens primaires du mot *skéné :* tente et bâtisse en planches. Dans le symposion de Philadelphe, on voit même apparaître le marbre pour la décoration sculptée, et apparemment aussi pour les parastades des parois externes qui supportent cette décoration. En face de l'édifice en pierre, limité dans sa forme et dans le choix des motifs décoratifs par l'emploi d'une

1. Cf. Bötticher, *Tektonik*, 2, p. 265 ; Plut., *Phoc.*, 33 (en parlant d'un dais portatif qu'on dresse au-dessus du siège d'un prince).

matière trop lourde, la skéné, immense et légère, introduit dans l'architecture une esthétique particulière. Il y a plus de hardiesse dans ses formes et plus d'inédit dans sa décoration. C'est pour elle qu'on invente des ordres, et qu'on mêle aux styles traditionnels des motifs copiés d'après nature. Nous avons un curieux exemple de ces innovations dans la colonnade décrite par Callixène, où des supports en forme de thyrse alternent avec d'autres qui figurent des palmiers. Seuls les constructeurs de skénés pouvaient se permettre ces fantaisies décoratives. On n'imagine guère des colonnes de granit ou de marbre taillées sur le même modèle. Un style neuf, libéré des traditions, naissait du seul fait que la grande architecture substituait le bois à la pierre. Le même spectacle nous a été donné de nos jours par la construction en fer, quand l'emploi d'une matière résistante et flexible a permis d'alléger les organes de l'édifice et d'en varier plus librement la forme. La skéné monumentale s'oppose au lourd temple de granit comme aujourd'hui le hall métallique au monument de pierre. Dans les deux cas on renonce à la pierre pour construire en peu de temps des palais qu'on peut faire très vastes à peu de frais et orner de motifs imprévus. Dans les deux cas ce résultat n'est obtenu qu'au prix de la solidité.

De ces fragiles merveilles, où excellaient les Orientaux, il nous reste, je crois, autre chose que des descriptions écrites. Les peintres pompéiens des deux derniers styles aiment à nous faire entrevoir, par des fenêtres ou des impostes simulées, d'étranges constructions aériennes et graciles. Des colonnes, de forme insolite, ornées parfois de rinceaux, de guirlandes en hélice et de feuillages, élèvent à des hauteurs vertigineuses des fûts plus frêles que des candélabres[1]. Souvent, comme dans la description de Callixène, ces colonnes figurent des thyrses ou des tiges de palmiers[2]. Souvent plusieurs de ces portiques se superposent; leurs silhouettes, que couronnent de minces toitures, se détachent sur le ciel, comme une très audacieuse et très légère charpente sans revêtement. Au sommet des combles ou des pilastres se dressent parfois des centaures, parfois des oiseaux, qui font songer à nos deux grands aigles d'or[3]. Il ne faut pas se hâter de classer ces tableaux parmi les pures fantaisies; nous en

1. Roux-Barré, *Herculanum et Pompéi*, I, pl. 8 et suiv.
2. *Ibid.*, I, pl. 8 (thyrses); pl. 30, 49, 70 (palmiers).
3. *Ibid.*, pl. 32, 35, 71.

soupçonnons maintenant les modèles. L'Égypte ptolémaïque, dont le souvenir est constant dans l'art pompéien, avait réalisé des constructions d'un style analogue et d'une hardiesse approchante. Ces sveltes colonnades profilées dans les airs, ces portiques tendus de draperies, rappellent singulièrement la skéné de Philadelphe ou le symposion découvert de la dahabié. Le goût des formes élancées, qui s'affirme par tant de traits dans l'art hellénistique avait pu se donner carrière dans cette architecture spéciale où le squelette de l'édifice n'a qu'un faible poids à supporter. L'histoire des ordres grecs est celle d'une constante évolution vers l'élégance et la légèreté. D'âge en âge la colonne s'amincit et s'élève pour porter plus haut un entablement moins massif. Déjà les constructions en pierre de l'époque alexandrine poussent parfois à l'excès la recherche de la sveltesse. Dans les skénés, rien n'empêchait plus les ordres classiques, autrefois si robustes et si pesants, d'atteindre la limite de la légèreté ; la colonne s'allongeait au point de n'être plus que la tige ténue d'un thyrse. Ce n'est pas seulement sous le pinceau des peintres, mais parfois aussi dans la réalité, que l'architecture hellénistique arrive à ce terme de son évolution. En quête d'effets inédits, les décorateurs pompéiens ont souvent poussé bien au delà du possible la complication et la sveltesse des constructions légères qui sont un de leurs thèmes favoris. Leur imagination en a pu exagérer le caractère, mais ce n'est pas elle qui les avait inventées.

La skéné d'apparat compte parmi les créations les plus curieuses de l'art de bâtir à l'époque ptolémaïque. Elle mérite plus d'attention qu'on ne lui en a jusqu'ici prêté, mais elle intéresse l'histoire des techniques et des styles, plus que celle des types monumentaux. C'est pourquoi nous ne pouvons y insister plus longtemps. La skéné de Philadelphe n'est pas une construction d'un type nouveau, et si nous l'avons étudiée, c'est précisément afin de mettre sous les yeux un autre exemple du bâtiment égyptien à péristasis intérieure. Voici en résumé les éléments qu'on distingue, à l'analyse, dans cet ouvrage composite. 1° La décoration est en partie grécisante, en partie naturaliste. Elle emprunte aux modèles grecs des motifs tels que les boucliers suspendus, les figures dionysiaques, les vases, les trépieds ; à la nature, les colonnes en forme de thyrses et de palmiers. 2° Quant à ce que nous appelons le type de l'édifice, c'est encore le même que pour les symposions périptères de la

dahabié. Sous une décoration hybride, en partie nouvelle, nous reconnaissons une forme de salle et une ordonnance de colonnade proprement égyptiennes. Un détail du plan est surtout intéressant à noter, car nous l'observerons bientôt dans l'œcus de la maison pompéienne. Il est possible, d'après le texte de Callixène, qu'il y eût des colonnes sur les quatre côtés du symposion. Mais le promenoir péristyle réservé aux gens de service,

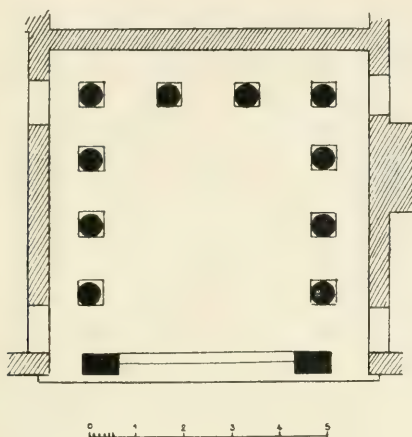


Fig. 64.

Œcus périptère dans la Maison du labyrinthe, à Pompéi.

ne se développe certainement que sur trois côtés et s'interrompt sur la façade. La péristasis ne comporte plus que trois portiques. Cette légère modification apportée au plan du bâtiment périptère permet d'accéder directement à la salle du banquet sans traverser un couloir où circulent des serviteurs. Dans l'élévation, le fait essentiel est que la partie centrale de l'édifice porte sa toiture propre bien au-dessus du promenoir qui l'environne. La skéné d'apparat conserve le lanterneau des anciens hypostyles égyptiens. Elle répond par ce trait à la définition donnée par Vitruve de l'*œcus ægyptius*.

Ainsi le texte de Callixène confirme et complète celui de Vitruve. L'architecte romain a surtout remarqué dans l'œcus égyptien la disposition étagée du comble; il ne dit rien de la manière dont se placent ses colonnes. Callixène est moins explicite sur la forme de la toiture, mais il nous fait voir

qu'elle reposait sur une colonnade périptère, et que dans l'architecture romaine impériale, non seulement le lanterneau, mais le plan de l'œcus pompéien, entouré de colonnes sur trois faces (*fig. 64*), est un emprunt à l'art ptolémaïque.

V. *Autres constructions ptolémaïques.*
Le Musée et la Synagogue d'Alexandrie.

Tout ce que nous savons sur le Musée tient dans une courte phrase de Strabon [1] : « Du palais royal fait encore partie le Mouséion, qui comprend un promenoir, une exèdre, un grand œcus, servant de salle à manger commune pour les savants (ἔχον περίπατον, καὶ ἐξέδραν, καὶ οἶκον μέγαν). » Les mots περίπατος et οἶκος désignent ici la destination de deux bâtiments, non leur forme. Le mot ἐξέδρα est plus vague encore. Je ne mentionnerais même pas ce texte, vide de toute indication utile à l'histoire de l'architecture, si l'on n'avait pas essayé d'en tirer des conclusions aventureuses. M. K. Lange le fait suivre de cet étonnant commentaire [2] : « Le περίπατος était, *sans nul doute*, une cour carrée, bordée sur trois faces par des portiques, et plantée d'arbres en son milieu ; sur l'un de ses côtés s'élevait l'οἶκος, une grande salle *vraisemblablement* à trois vaisseaux. » Il y a très longtemps déjà, un autre savant, Klippel, s'était livré, à propos du même texte, au jeu des restitutions fantaisistes et supposait dans l'oikos un vaisseau central surélevé [3]. M. Lange ne manque pas de reprendre à son compte cette hypothèse. On se gardera de la discuter, non plus que les précédentes, puisqu'il n'y a nul témoignage antique à faire valoir ni pour elle ni contre elle.

Nous sommes un peu mieux renseignés sur un autre édifice d'Alexandrie, à peu près contemporain du Musée. C'est la grande synagogue, construite vers 162 av. J.-C. [4]. Le traité Tosifta-Soucca, du Talmud de Jérusalem, en contient une courte description. Je cite ces quelques lignes d'après une traduction dont je ne puis juger moi-même, mais dont je me suis

1. Strabo, XVII, I, 8 (p. 794 c.)
2. *Haus u. Halle*, p. 124.
3. Klippel, *Ueber das alexandrinische Museum*, Göttingen, 1838, p. 89 et suiv.
4. Schwab, *Le Talmud de Jérusalem*, Paris, 1883, VI, p. 42 ; Hamburger, *Real-Encyclopädie f. Bibel u. Talmud*, s. v. Alexandrien ; Kaufmann, *Rev. études juives*, XIII, 1886, p. 60 ; Leclercq, *Manuel d'archéologie chrétienne*, p. 125.

fait garantir l'exactitude. « Qui n'a pas vu la double galerie à Alexandrie n'a rien vu de la splendeur d'Israël. C'était une basilique composée de galeries placées l'une à l'intérieur de l'autre, abritant parfois un nombre de fidèles double de celui des Israélites qui sortirent d'Égypte. Il y avait soixante-dix sièges d'or, pour les soixante dix-vieillards, et chacun était placé sur une base. Au milieu se trouvait une estrade,sur laquelle se tenait l'officiant. »

Ce texte a surtout intéressé les historiens de la basilique chrétienne; le nom de basilique donné ici à une synagogue ayant suggéré l'idée d'une filiation possible entre les deux espèces de monuments. Nous aurons plus loin l'occasion d'examiner cette thèse; constatons pour l'instant que le texte du Talmud n'apporte en sa faveur aucun fait significatif. M. K. Lange le signale brièvement sans le traduire[1], et affirme, encore une fois, sans la moindre preuve, qu'il nous dépeint un édifice à trois vaisseaux. M. Baldwin Brown va jusqu'à donner un plan restitué de la synagogue et imagine de toutes pièces une basilique à cinq nefs, prolongée par une grande abside[2]. Tout bien considéré, il n'y a dans le texte en question que deux données positives à considérer : l'existence de deux galeries, ou colonnades, dont l'une était inscrite à l'intérieur de l'autre; la présence d'une tribune au centre de l'édifice. Un lecteur non prévenu, qui n'est point décidé, comme M. K. Lange, à trouver partout des monuments à trois nefs, se représentera d'après ces quelques données une vaste salle périptère, entourée à l'intérieur, sur ses quatre faces, d'une double rangée de colonnes. Quant à la tribune centrale, elle se placerait naturellement au milieu exact du plan, et des deux colonnades concentriques. Je ne dis pas que le texte du Talmud fasse sur ce point la certitude, et que les mots en doivent être serrés de près comme s'il s'agissait d'un devis d'architecte; mais telle est bien la forme d'édifice qu'il laisse imaginer de préférence à toute autre. Prises isolément, ces brèves allusions à une colonnade intérieure tournante peuvent paraître obscures. Elles le sont beaucoup moins après les exemples cités plus haut d'une semblable ordonnance. La synagogue alexandrine nous apparaît comme une variante agrandie de l'œcus périptère.

1. *Haus u. Halle*, p. 125.
2. Baldwin Brown, *From the schola to the cathedral*, p. 103 et suiv.

Pour clore ces observations sur l'architecture ptolémaïque, j'indiquerai comme les plus importants à retenir les deux faits suivants. Le premier, c'est que l'Égypte alexandrine emprunte à la Grèce des motifs de décoration bien plus volontiers que des types monumentaux. Les œuvres récentes ne répètent pas à la lettre celles des anciennes dynasties; mais elles s'y rattachent par leurs caractères les plus marquants. Les constructeurs égyptiens demeurent encore, comme d'un autre côté les Hellènes, très fidèles à leur tradition nationale, à cette manière de bâtir que nous avons étudiée dans ses origines et qui diffère si radicalement de la manière grecque. Le second fait digne de remarque, c'est le goût dont témoignent ces constructeurs pour un certain modèle de bâtiment: l'œcus périptère. Cet œcus n'est pas une création de l'art ptolémaïque, mais une variante allégée, simplifiée de l'ancien hypostyle égyptien. La péristasis intérieure existait déjà dans telle salle de Karnak ou telle maison de Kahoun. Mais il en est maintenant plus souvent question. Soit qu'en effet on en use plus fréquemment, soit que nous soyons mieux renseignés pour cette époque sur les édifices profanes à toiture légère, où l'on pouvait, plus facilement que dans les temples de pierre, réduire à un simple péristyle la colonnade intérieure. Des deux textes de Callixène étudiés plus haut, il ressort en tout cas que le plan périptère, aux temps alexandrins, est adopté de préférence à tout autre pour l'œcus, c'est-à-dire la pièce principale de l'habitation. Quand nous retrouverons en Grèce et en Italie ce type de salle et cette ordonnance hypostyle, si peu conformes aux principes de l'architecture européenne, nous saurons dans quel pays les Occidentaux l'ont été chercher.

CHAPITRE IX

Les types de construction orientaux dans la Grèce hellénistique. Le plan hypostyle périptère.

Que l'architecture grecque postérieure à Alexandre ait subi par quelque endroit l'influence orientale, c'est un fait bien souvent signalé et dont les causes se laissent trop clairement apercevoir. Parmi les innovations qui dénoncent ces influences, quelques-unes nous intéressent d'une manière toute spéciale, comme touchant au principe même de la construction hypostyle.

A partir du IIIe siècle, les ruines grecques nous montrent de plus en plus fréquemment des colonnades intérieures disposées non plus sur deux files, à l'ancienne mode, mais à l'orientale, sur quatre ou trois faces. Les constructeurs se familiarisent peu à peu avec l'ordonnance périptère qui répugnait aux habitudes de leurs aînés. Alors apparaissent une forme nouvelle d'habitation et une forme nouvelle d'édifice, toutes deux caractérisées par cette ordonnance : la maison à péristyle et le hall à péristasis intérieure.

I. *La maison grecque à péristyle. Les signes de son origine orientale.*

Il n'y a pas très longtemps encore, nous ne connaissions *de visu* la maison grecque que par les fouilles de Délos. Après avoir décrit les manoirs mycéniens, il fallait, pour trouver des ruines d'habitations aussi notables et aussi claires, passer presque sans transition à la Délos du second siècle. Entre ces deux groupes de monuments, que sépare un millénaire, nous n'avions à citer que les misérables logis de la colline des Nymphes, dans Athènes, ou d'autres, à peine plus dignes d'études, à Dystos, à

Mégare et au Pirée. Faute d'observations plus nombreuses, les historiens de l'architecture inclinaient à considérer la maison délienne à péristyle comme le type de l'habitation grecque. C'est contre cette idée qu'il faut d'abord réagir.

Les fouilles de Priène en ont déjà montré l'inexactitude. Par elles on a pu se convaincre qu'il n'existe pas à l'époque hellénistique un modèle unique d'habitation, mais deux modèles divers, si profondément divers que l'un ne saurait être pris pour une variante de l'autre. La maison de Priène et la maison de Délos sont des édifices sans parenté.

On sait déjà comment expliquer ce dualisme. La maison priénienne, dite *à prostas* (il serait plus exact de dire à mégaron) représente la pure tradition grecque. C'est ce qu'on a montré dans un précédent chapitre. La maison délienne à péristyle est, on va le voir, un type de construction originaire de l'Orient.

Nous connaissons aujourd'hui des maisons de cette dernière forme à Délos[1], à Pergame[2], à Priène[3], à Théra[4], à Olbia[5], à Termessos[6], à Sélinonte[7]. Je ne parle pas de celles qu'on a rencontrées dans les villes romaines. Les dates relatives de ces diverses ruines sont difficiles à préciser. Les plus anciennes ne remontent certainement pas jusqu'au milieu du IIIe siècle av. J.-C. A Pergame, l'édifice situé derrière la Bibliothèque et quelquefois appelé Maison d'Attale, nous offre un beau spécimen de cour périptère. A Délos, tous les logis de quelque importance ont une cour centrale entourée d'une colonnade continue sur ses quatre faces *(fig. 65)*. Les maisons sans cour médiane et sans péristyle remplissent les intervalles laissés par les précédentes ou constituent les quartiers pauvres. Le long du port marchand, au Sud du sanctuaire, les constructions

1. *Bull. corr. hell.*, 1884, p. 473 et suiv. (P. Paris); 1895, p. 460 et suiv., pl. III-VI (Couve); 1905, p. 1 et suiv. (Jardé); 1906, p. 485 et suiv. (Chamonard); p. 632 et suiv. (Jardé), pl. IX-XII; Durm, *Bauk. d. Griechen*, p. 515 et suiv.; Springer-Michaelis, p. 358 et suiv.

2. Durm, *Ibid.*, p. 525, fig. 471; Springer-Michaelis, p. 359 (maisons de la ville haute); *Athen. Mitteil.*, 1904, p. 116 et suiv.; 1907, p. 167 et suiv. (maisons de la ville basse).

3. Wiegand-Schrader, *Priene*, p. 286. La maison XXXIII après son remaniement; et aussi le prytanée. *Ibid.*, p. 233, fig. 225.

4. Hiller von Gärtringen, *Thera*, I, p. 252; III, p. 138, fig. 120; p. 140, fig. 121; p. 189.

5. *Arch. Anzeig.*, 1910, col. 232 et suiv., fig. 28, 29 (Pharmakowsky).

6. Lanckoronski, *Villes de la Pamphilie*, II, p. 101; Durm, *Ibid.*, p. 521, fig. 467.

7. Fougères-Hulot, *Sélinonte*, p. 208 et suiv.

servant de docks sont elles-mêmes bâties sur le même plan que les grandes habitations.

Ce qui caractérise la maison à péristyle, c'est d'abord, mais ce n'est pas uniquement sa colonnade centrale. Il importe fort de remarquer qu'elle diffère aussi de la maison priénienne par la forme de ses chambres principales et par son système de toiture. Pour ce qui est du péristyle, on observera qu'il dessine presque toujours un carré parfait, là même où l'ensemble du logis couvre une aire irrégulière, trapézoïdale *(fig. 65)*. La

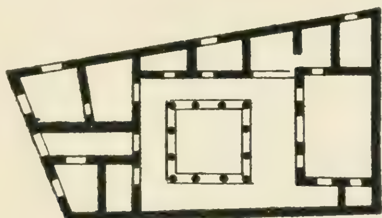


Fig. 65.
Plan de la maison du Trident, à Délos.

colonnade centrale est donc bien conçue comme un ensemble symétrique et rigoureusement ordonné. Sauf un cas unique où la dissymétrie est un perfectionnement apporté au modèle primitif, les colonnes sont toujours de mêmes dimensions et de même module sur les quatre faces [1]. En un mot, la présence de ce promenoir continu sur les quatre côtés de la cour ne semble pas résulter du fait qu'on a finalement réuni des appentis jadis distincts et de types divers, comme ceux qui entourent l'aulé du palais mycénien. Le péristyle est donné d'un seul coup, comme un tout dont les parties sont intimement liées, et comme un seul motif d'architecture.

Les chambres que l'on dispose autour de lui sont, ainsi qu'à Priène, de dimensions et de formes variables, mais constituent elles aussi un ensemble plus homogène. Aucune ne se détache nettement des autres, comme fait l'œcus-mégaron dans la maison priénienne à prostas, et ne supporte une toiture

1. Vitruv., VI, 7, 15 : « ...peristyla, in quibus pares sunt quattuor porticus altitudinibus, aut una quae ad meridiem spectat excelsioribus columnis constituitur, id autem peristylon quod unam altiorem habet porticum, rhodiacum dicitur ». Un spécimen de ce péristyle rhodien semble avoir été retrouvé à Délos.

indépendante. Au dehors, le logis a l'apparence d'un massif compact, creusé d'une large cavité médiane qui est sa cour. Autre dissemblance: la chambre principale, celle qui par sa situation et ses dimensions correspond à l'œcus priénien, est toujours une salle plus large que profonde, ou pour le moins carrée. Elle se développe, non pas normalement, mais parallèlement à la colonnade qui la précède. Enfin, sur cette habitation qui comprend à l'ordinaire deux étages, repose une toiture plate. A Délos, il n'y a pas de doute que la très grande majorité des maisons ne fussent couronnées par une terrasse. Dans toute l'étendue de la ville, on ne recueille des débris de tuiles qu'assez rarement. Sur beaucoup de points les maisons se pressent en si grand nombre les unes contre les autres, qu'il eût été impossible d'établir des toits à versants sur le vaste et complexe réseau des murs. Malgré les puits assez nombreux qu'on avait creusés dans maints quartiers de la ville, ou que possédaient les plus riches habitations, l'eau était rare à Délos et l'on ne laissait rien perdre de celle qui tombait sur les toits. Par des conduits dont les traces sont partout visibles, on la canalisait vers des citernes creusées sous le pavé des cours. Or, terrasse et citerne vont toujours de pair. Seul le toit plat permet de recueillir sans peine et sans pertes l'eau des pluies qu'on veut mettre en réserve pour les mois d'été.

On s'est demandé quel rapport il pouvait y avoir entre la maison à prostas et la maison à péristyle. A vrai dire il n'y en a aucun, sinon que l'une et l'autre comprennent, comme toute habitation un peu spacieuse, des chambres, une colonnade et une cour. M. Jardé incline à croire que le type à péristyle dérive du type à prostas[1], et il cite à l'appui de cette opinion le cas d'une maison de Priène où, par un remaniement du plan primitif, on a fait disparaître la façade *in antis* de l'œcus et bordé d'une colonnade continue les quatre côtés de la cour[2]. Ce fait, d'ailleurs isolé, me semble un bien faible indice. Nous pouvons aujourd'hui, dans un édifice, remplacer par exemple un comble à pignon par une voûte en berceau. Il n'en faudra pas déduire que le second type de couverture dérive du premier. L'exemple de la maison citée autorise seulement à croire que la mode architecturale évoluait dans les villes d'Asie Mineure et que le péristyle, d'abord inconnu à Priène, y obtint

1. A. Jardé, *Revue de Paris*, 1909, p. 513 et suiv.
2. Wiegand-Schrader, *Priene*, p. 286, maison XXXIII, cf. ci-dessus, p. 196.

par la suite droit de cité[1]. Autre chose est d'établir entre ces deux formes de logis, complètement dissemblables, un lien de filiation.

Il faut se souvenir que la maison à péristyle, telle que nous la trouvons à Pergame, à Théra, telle que nous la pouvons étudier à Délos dans un très grand nombre de monuments, n'a pas pour seul trait distinctif sa colonnade continue, mais aussi la forme de ses chambres et celle de sa toiture. Même après le remaniement qu'on lui a fait subir, la maison de Priène en question reste très profondément différente du type délien. Elle conserve son mégaron, inconnu à Délos; elle n'a que le masque de la maison délienne. Pour qu'elle lui devînt identique, il eût fallu la démolir et la rebâtir de fond en comble, en prenant l'exact contre-pied des dispositions primitives. La maison à péristyle n'est pas issue de la maison à prostas, parce qu'elle en diffère dans toutes ses parties et parce qu'il n'y a point de filiation possible entre des contraires.

Aussi bien, nous savons maintenant où trouver le modèle de cette toiture en terrasse recouvrant tout le logis, et de ces pièces plus larges que profondes, qui caractérisent, non moins que le péristyle, le type délien. Les Crétois du second millénaire, les Égyptiens en tout temps, ont opposé de semblables bâtisses au mégaron des Hellènes. Coïncidence frappante, ces peuples sont aussi les mêmes chez qui nous avons vu se constituer dans sa forme définitive le type du péristyle régulier, alors qu'aucun exemple n'en pouvait être noté en pays grec. Péristyle, terrasse, chambre à large front, voilà trois dispositions que nous avons vues réunies dans l'habitation orientale et dans celle-là seulement. Les maisons de Kahoun, même de peu d'importance, avaient des bassins hypèthres, entourés d'un auvent sur colonnes. Le labyrinthe du Fayoum était un immense massif de maçonnerie, percé çà et là de cours périptères. Dans l'architecture ptolémaïque, la colonnade intérieure à quatre faces était, nous l'avons vu, une ordonnance favorite.

Dans le plan priénien, c'est l'œcus-mégaron qui marque le point central. Dans le plan délien, par contre, tout s'ordonne autour de la cour et par rapport à elle. Les chambres, développées en largeur, le long des portiques, sont comme les annexes du péristyle. A ce seul caractère se reconnaîtrait déjà

1. Le prytanée à péristyle de Priène a remplacé un prytanée plus ancien sans péristyle (cf. Wiegand-Schrader, *Ibid.*, p. 232 et suiv.).

un type d'habitation méridional et oriental, originaire des pays chauds. Sous un climat sec et doux, la cour périptère avec ses auvents suffit, à l'origine, à constituer le logis ; elle en demeure la partie essentielle, quand le plan s'en est développé. Le point capital n'est pas comme en Europe d'avoir un réduit bien fermé, où se conserve la chaleur du foyer, mais de construire un enclos donnant de l'ombre à toute heure [1]. La cour, considérée comme la pièce principale de l'habitation, a été, pour cette raison, plus soigneusement dessinée et construite que chez les Européens. C'est, plutôt qu'un simple enclos, une salle partiellement hypèthre, aussi régulière et symétrique que n'importe quelle construction couverte.

II. *L'acclimatation du péristyle en pays grec.*

Les principaux emprunts des Hellènes à l'art oriental coïncident avec la diffusion de l'hellénisme vers le Levant, aux temps alexandrins. A priori, on devrait donc placer en ces mêmes temps l'époque où la maison à péristyle entre en concurrence avec le type indigène à prostas. Telle n'est pas cependant l'opinion la plus répandue. Les historiens de l'architecture admettent en général que celle-ci était déjà commune dans les villes du vᵉ siècle [2].

Ce n'est là qu'une hypothèse, dont les preuves se font encore et sans doute se feront longtemps attendre. Le crédit qu'elle a pu trouver s'explique par ce fait que nous avons longtemps été réduits à parler de la maison grecque d'après les monuments de Délos ou la description de Vitruve. Il est trop clair que ces ruines et cet auteur nous renseignent uniquement sur la phase récente de son histoire. Quoi qu'on en ait dit, il n'est point parlé d'une cour périptère dans le célèbre passage du *Protagoras* sur la maison de Callias [3]. Le mot περίστυλον ou περιστῷον n'apparaît pas dans ce texte, non plus que dans aucun des textes classiques relatifs à des habitations privées. Les termes

1. Cette idée a été développée par M. Patroni, avec de bonnes raisons, dans *Rendiconti d. Accad. d. Lincei*, XI, 1902, p. 467 et suiv.

2. Par exemple, P. Monceau, dans le *Dict. d. Antiquités*, s. v. *Domus;* E. Gardner, dans *Journ. Hell. Stud.*, 1901, p. 293 et suiv. Les premières réserves sur ce point ont été faites par Bie, dans *Arch. Jahrb.*, 1891, p. 1 et suiv., et Pharmakowsky, dans *Bull. d. Comm. Impér. archéol.*, XIII, p. 82 et suiv.

3. Plat., *Protag.*, VII, 314, e.

employés par Platon laissent au contraire imaginer une disposition de la cour assez différente.

Après s'être fait ouvrir la porte de la maison de Callias, le narrateur aperçoit « Protagoras se promenant (περιπατοῦντα) dans le προστῷον ». Le mot περιπατοῦντα ne peut, pour les raisons qu'on va voir, signifier « circulant autour », mais doit plutôt se traduire « allant et venant ». Protagoras est entouré et suivi d'un groupe assez nombreux d'auditeurs et le nouveau venu s'émerveille de voir comme ils savent changer de direction en bon ordre et se ranger derrière le sophiste, chaque fois que celui-ci, parvenu à l'extrémité du portique, se retourne pour revenir sur ses pas. Les promeneurs ne font donc pas le tour de la cour, comme il serait naturel dans une maison à péristyle. A ce premier indice s'ajoute cet autre fait que le portique en question est appelé προστῷον. Ce terme devrait désigner de préférence une stoa servant de vestibule à un édifice. Il se comprend bien mieux d'un prodomos à colonnes que d'une portion d'un péristyle continu. Dans la cour périptère de la maison délienne, on ne voit pas quel côté de la colonnade pourrait être désigné de la sorte. Le mot προστῷον ne saurait non plus s'appliquer à l'ensemble du péristyle, car celui-ci occupe le centre de l'habitation et ne peut être considéré comme un vestibule. Ce qui vient compliquer le problème, c'est que l'auteur mentionne, dans la même cour, un second προστῷον, situé en face du précédent. C'est sous cet autre portique que le sophiste Hippias est occupé à discourir au milieu d'un autre auditoire. Les deux προστῷα, qui se font vis-à-vis, pourraient être placés l'un sur le côté antérieur de la cour, le long de la rue, l'autre sur la face postérieure, devant le bâtiment principal du logis. Dans les manoirs mycéniens la cour était ainsi comprise entre deux portiques opposés, celui du mégaron et celui du propylée.

Ce qui est sûr, c'est que le récit du *Protagoras* ne fait point mention d'une colonnade continue, mais seulement de deux longues stoas parallèles [1]. On devine d'ailleurs dans la maison de Callias un édifice d'une tout autre importance que les habitations de Délos. Les galeries où se promènent à l'aise les deux sophistes entourés d'un nombreux auditoire, font songer aux

1. M. K. Lange n'a pu se défendre de mêler au commentaire de ce texte des hypothèses que rien ne justifie : il voit dans les προστῷα des colonnades disposées sur toutes les faces de la cour, mais il affirme aussi que le πρόθυρον est un portique à colonnes (*Haus u. Halle*, p. 128 et suiv.).

grandes stoas des places publiques, bien plutôt qu'aux modestes *patios* déliens. On se représenterait mal la scène décrite par Platon dans le cadre d'une maison à péristyle, fût-elle aussi vaste que les plus beaux des logis pompéiens.

Le texte de Xénophon, relatif à l'orientation des bâtiments habités, ne contient lui non plus nulle allusion à une cour intérieure périptère[1]. Il y est dit que le logis doit se développer tout entier face au midi, afin d'être clair et ensoleillé en hiver (καὶ σύμπασαν δὲ τὴν οἰκίαν ἐπέδειξα αὐτῇ ὅτι πρὸς μεσημβρίαν ἀναπέπταται, ὥστε εὔδηλον εἶναι ὅτι χειμῶνος μὲν εὐήλιόν ἐστι). L'expression σύμπασα ἀναπέπταται ne se comprendrait pas d'un logis dont les pièces se grouperaient tout autour d'une cour centrale, comme c'est le cas pour toutes les maisons à péristyle. Elle ne saurait s'appliquer qu'à des bâtiments ayant une longue façade et assez largement ouverts sur le dehors, par exemple aux habitations dont on a relevé le plan au Pirée. Ce sont des suites de chambres alignées les unes auprès des autres, sur un seul côté d'une cour ou d'un jardin[2].

A une affirmation trop hâtive, nous n'opposerons pas une dénégation trop catégorique. La maison à péristyle n'est représentée en Grèce par aucune ruine, ni mentionnée par aucun texte avant l'époque alexandrine. On n'en conclura pas qu'elle y est restée jusqu'alors inconnue. Malgré leur attachement aux formes de construction traditionnelles, les architectes ne s'interdisaient point tout emprunt aux types méridionaux. Près du mégaron à pignon, de bonne heure on avait su construire des chambres secondaires à toit plat. La bâtisse à terrasse, importée de Crète dans la Grèce continentale, s'était vite acclimatée en Attique, au moins dans les quartiers populeux des villes, comme le montrent les peintures de vases et les vers bien connus d'Aristophane relatifs aux fêtes d'Adonis. Pour célébrer et déplorer la mort du dieu, les Athéniennes avaient coutume de monter sur le toit de leurs maisons. De là la scène de l'échelle sur les vases de style libre à sujets féminins[3]. Il faut donc se représenter beaucoup des maisons d'Athènes comme de petites bâtisses carrées à toit plat, ce qui n'empêche nullement le mégaron d'être resté le

1. Xen., *Œcon.*, IX, 4.

2. A. Milchhöfer, texte explicatif des *Karten von Attika*, de Curtius-Kaupert, Berlin, 1881, I, p. 56, fig. 7.

3. Aristoph., *Lysistr.*, v. 389; Hauser, dans *Jahreshefte*, 1909, p. 96, fig. 53; Lechat, dans *Rev. études anc.*, 1910, p. 12 et suiv.

modèle des habitations les plus riches et de tous les édifices ayant un caractère monumental. Il est possible que, dès le v[e] siècle, le goût de l'exotisme en même temps que la recherche de la commodité aient introduit en pays grec le type oriental de la maison à péristyle. Mais l'absence de tout témoignage positif nous oblige bien d'ajouter que ce fut à titre exceptionnel[1].

Tout compte fait, je ne trouve en Grèce que trois exemples d'une cour périptère antérieurs à l'âge hellénistique. Encore les bâtiments dont il s'agit n'ont-ils rien de commun avec des habitations. C'est d'abord l'édifice, voisin de l'Héraion d'Argos, que M. Waldstein appelle le Westbuilding, sorte de portique à deux étages refermé sur lui-même autour d'une petite cour carrée[2]. Il y a quelques points d'interrogation à mettre devant les dessins restitués des archéologues américains. La date du vi[e] siècle paraît pourtant attestée, comme aussi la présence d'une colonnade autour de l'hypèthre central. Les deux autres ruines ne remontent qu'au v[e] siècle; ce sont la Lesché des Knidiens, à Delphes[3], et un monument de Délos voisin de l'Artémision[4].

La Lesché se compose d'un simple auvent posant d'un côté sur le mur d'un enclos rectangulaire et au centre sur huit piliers. Ce plan extrêmement simple demeure pourtant une anomalie dans l'architecture proprement hellénique. Non moins singulier dans un autre genre est l'édifice délien, qu'on a parfois identifié avec le *Porinos oikos* mentionné dans les comptes des hiéropes. Il comprend une cour exactement carrée, flanquée à droite et à gauche par deux grandes salles de même forme. Autour de la cour circule un péristyle de dix colonnes, réparties à raison de quatre sur chaque pan; dans chacune des deux salles, la toiture était supportée par quatre colonnes intérieures, elles-mêmes disposées sur plan carré.

1. Je suis frappé de ce fait que, dans les reliefs pittoresques hellénistiques, les constructions représentées ont toujours un toit à deux pentes, même quand ce sont de simples maisonnettes ou des masures (cf. Arndt-Amelung, *Einzelaufn.*, 1697, relief de Madrid; Springer-Michaelis, p. 373, fig. 679; Amelung, *Vatic. Mus.*, pl. 82, n. 678; les tables iliaques du Capitole, S. Reinach, *Répert. d. reliefs*, I, p. 286, etc., etc.). Dans le célèbre relief d'Ikarios, (Springer-Michaelis, p. 381, fig. 695), on voit comme à Priène, au centre de la maison, un bâtiment à comble pointu qui domine tout le reste du logis. En revanche, je ne connais pas un seul relief pittoresque où soit figurée une bâtisse à toit plat.

2. Waldstein, *Argive Heraeum*, I, p. 131, pl. XXIV.

3. Cf. ci-dessus, p. 194.

4. *Explor. archéolog. de Délos*, II. *La salle hypostyle*, fig. 2, n. 7.

Voilà donc en tout, pour la période antérieure aux Diadoques, trois constructions à cour périptère. Est-ce un simple hasard si sur les trois il en est deux dont on peut à bon droit supposer qu'elles ne sont pas de pure souche hellénique? La lesché de Delphes, en tant que bâtie par des Grecs d'Asie, le monument de Délos, en tant que délien, prêtent particulièrement au soupçon d'orientalisme. De bonne heure Délos a été pour les Grecs la porte de l'Orient et pour l'Orient la porte de la Grèce. Nous aurons bientôt la preuve du prompt et large accueil qu'elle fit aux nouveautés architecturales venues de l'Est. Il est en tout cas digne de remarque que le seul édifice grec du v[e] siècle ayant quelque rapport avec la maison à péristyle se soit rencontré à Délos, dans la même ville où l'on ne connaîtra bientôt d'autre modèle d'habitation que celui-là. Il en faut peut-être conclure que les constructeurs déliens ont appris à bâtir la cour périptère et la maison à péristyle avant ceux de la Grèce continentale[1].

En tout cas, au second siècle avant notre ère, les architectes de Priène restent toujours fidèles au vieux type national du mégaron. A plus forte raison sans doute ceux du continent européen, où la tradition hellénique dut être plus longue à déraciner. Le péristyle, à cette époque, gagne visiblement du terrain, comme en témoigne la maison remaniée de Priène; mais l'emploi n'en est pas encore devenu général. Au début de l'âge impérial, quand il parle de la maison grecque, Vitruve ne l'imagine pas sans une cour centrale périptère. Mais un architecte du IV[e] siècle, voire du III[e], nous l'eût sans doute définie par d'autres traits.

1. Après la Lesché des Knidiens et le monument de Délos on pourrait songer à citer la colonnade qui entoure, à Mégalopolis, le petit temple de Zeus Soter. Mais la date en est difficile à préciser et je doute fort qu'elle soit antérieure au III[e] siècle. M. Schulz (*Excavat. at Megalopolis*, p. 59) exprime le même avis, en signalant la forme amaigrie des chapiteaux et l'analogie des profils doriques avec ceux du Philippéion, lequel fut reconstruit au temps de Philopœmen. M. Richard (*Ibid.*, p. 104) admet que le temple de Zeus Soter peut avoir été bâti dès le IV[e] siècle, mais n'est-ce pas afin d'y pouvoir placer une statue de Képhisodote, père de Praxitèle? Il resterait à savoir si l'attribution à ce sculpteur est certaine (Pausanias donne le nom de Képhisodote sans autres précisions, VIII, 30, 10), et si le hall n'est point plus récent que le temple proprement dit.

III. *La colonnade à quatre faces dans les gymnases et les agoras; autre innovation de date récente et certainement d'origine orientale.*

De la maison à péristyle on ne peut guère séparer le gymnase à quadruple portique, ni l'agora rectangulaire enclose d'une colonnade continue. Ce sont là trois applications d'un même motif architectonique. Or, le classement chronologique des deux dernières séries de monuments ne contredit point nos conclusions précédentes. Non plus que dans les habitations, la colonnade à quatre faces n'apparaît dans les grands ensembles monumentaux qu'à une époque relativement basse.

On est en général porté à croire que la cour périptère constitue dans les gymnases et les palestres la partie essentielle, indispensable. Et de fait, il en va bien de la sorte pour les édifices explorés jusqu'à ce jour. Mais il importe d'observer qu'à très peu d'exceptions près ces ruines se datent toutes des temps hellénistiques.

Aucune de celles où se voit un péristyle ne peut être attribuée avec certitude à une époque plus haute que le IIIᵉ siècle[1]. Le premier archéologue qui ait étudié l'architecture des gymnases grecs, Chr. Petersen, sur la foi de Vitruve[2] et d'après l'exemple de quelques monuments retrouvés, supposait déjà l'existence d'une cour périptère dans les installations du Vᵉ siècle[3]. C'est une erreur dont l'examen attentif des textes grecs aurait pu l'avertir.

Il n'est point parlé de péristyle dans le passage du *Lysis* où Platon nous donne quelques renseignements sur l'organisation d'un gymnase athénien[4]. Dans la longue description que nous a laissée Pausanias du vieux gymnase d'Élis, sont

1. Sur l'architecture des gymnases cf. en dernier lieu, K. Schneider, *Die griechischen Gymnasien und Palästren, nach ihrer geschichtlichen Entwicklung*, Fribourg, 1907 (étude plus précise des textes que des monuments); Gothein, *Griechische Garten*, dans *Athen. Mitteil.*, 1909, p. 123 et suiv. Le classement des ruines par type ou par époque n'est pas fait dans ces deux études avec toute la rigueur qu'on voudrait. On se reportera surtout pour lui à l'article de G. Fougères dans le *Dict. d. Antiquités*, s. v. *Gymnasium*.

2. Vitruv., V, 11.

3. Chr. Petersen, *Das griechische Gymnasion nach seiner baulichen Einrichtung*, Hambourg, 1858.

4. Plat., *Lysis*, 203-204 a; Schneider, *Ibid.*, p. 45 et suiv.

mentionnés des *péribolés,* mais non des cours entourées de colonnes[1].

Parmi les ruines, il faut citer en premier lieu le gymnase de Delphes, qui semble comprendre des vestiges fort anciens et peut avoir été fondé au VIe siècle. Mais rien ne nous prouve que son péristyle carré remonte à une date si haute. La première mention en est faite dans une inscription de l'archonte Dion II, en 258 av. J.-C. M. Homolle, dans son premier rapport sur le monument, inclinait à dater du IVe siècle le stylobate de cette colonnade[2]. Mais il se fondait sur un indice assez douteux, cause de fréquentes erreurs : la forme des lettres grecques gravées sur les matériaux comme marques d'assemblage. Il est certain aujourd'hui que les caractères inscrits sur les blocs de maçonnerie pour le repérage ne nous donnent point par leur forme les mêmes indications chronologiques que ceux des inscriptions officielles. Dans des ruines déliennes du second siècle av. J.-C., on a relevé comme marques d'assemblage des types de lettres qui disparaissent de l'alphabet officiel attique avant le milieu du Ve siècle. Il resterait de plus à démontrer que les blocs du stylobate portant des caractères n'ont pas été taillés pour un édifice plus ancien. Enfin rien ne dit que la mention, d'ailleurs conjecturale, d'une στοᾶς ἐπί τῶι [γυμνασίω]ι dans le compte de Damocharès concerne bien un péristyle plutôt qu'un portique quelconque.

La question de date reste aussi mal éclaircie pour le gymnase de Messène, ou du moins pour la ruine, non fouillée, qu'on désigne de ce nom. C'est une assez vaste colonnade, qui se développait sur trois faces, à l'extrémité d'un grand stade[3]. En général on admet que la ville de Messène a vu s'élever au IVe siècle ses principaux monuments. Il faut sans nul doute faire une exception pour cette colonnade. Les dessins de Blouet, dont j'ai pu vérifier sur place l'exactitude, nous montrent ses chapiteaux doriques avec un profil très maigre, très écrasé,

1. Paus., VI, 23; les colonnes que mentionne une fois Platon en parlant d'un gymnase et qu'on voit souvent indiquées sur des vases du Ve siècle figurant des scènes gymniques peuvent être celles des longs portiques qui servaient de pistes couvertes. L'absence de péristyles carrés n'implique pas celle de toute colonnade (Plat., *Euthyd.*, 273, a; 306, b; cf. *Arch. Zeit.*, XXXVI, pl. 11; Girard, *Éduc. athénienne,* p. 195, fig. 19; Hartwig, *Meistersch.*, pl. 70, 3, a).

2. Homolle, *Bull. corr. hell.*, 1898, p. 564 et suiv.; 1899, p. 560 et suiv.

3. *Expédition de Morée*, I, pl. 24 (Blouet), *Dict. d. Antiquités*, s. v. *Gymnasium*, p. 1692 (Fougères), Schneider, *Ibid.*, p. 114; *Arch. Anzeig.*, 1910, p. 159.

qui dénote une date sensiblement plus basse. A Délos, où l'on peut suivre l'évolution de l'ordre dorique dans une très longue et très riche série de monuments, on ne trouve pas avant la fin du IIIe siècle des formes de chapiteaux comparables à celles de l'édifice messénien.

La même remarque s'applique au gymnase d'Épidaure[1], dont la construction a été placée sans raison suffisante à la fin du IVe siècle. C'est un des spécimens les plus complets du type hellénistique. A Délos, le péristyle du gymnase ne fait évidemment pas partie des installations les plus anciennes[2]. A Théra, le gymnase de Ptolémée, il est intéressant de le noter, ne comprend pas de cour centrale périptère[3]. A Olympie, la palestre, fort semblable à l'édifice d'Épidaure, et déjà très conforme à la description de Vitruve, n'est pas antérieure aux dernières années du IIIe siècle, sinon au début du second[4]. Nous sommes conduits à des dates encore plus basses avec les grands gymnases des villes d'Asie Mineure, Pergame[5], Priène[6] et Milet[7].

Dans la chronologie des types architectoniques le gymnase à péristyle n'est donc pas séparable de la maison à péristyle. Aussi bien n'y a-t-il entre les deux que de minimes différences. Le gymnase hellénistique n'est autre chose qu'une habitation dont on a agrandi la cour centrale périptère, aux dépens des chambres adjacentes. Comme dans les maisons déliennes, ces chambres ne sont pas construites à la grecque, c'est-à-dire développées en profondeur, mais à l'orientale, c'est-à-dire développées en largeur, parallèlement aux faces du péristyle.

Si l'on se rapporte à Vitruve, lequel écrit, au Ier siècle

1. Cavvadias, Τὸ ἱερὸν τοῦ Ἀσκληπιοῦ, Athènes, 1900, p. 148; *Athen. Mitteil.*, 1892, p. 96 et suiv.; p. 283 et suiv.; *Dict. d. Antiquités, Ibid.*, p. 1695; Πρακτικά, 1901, pl. 2; 1906, pl. A, 1; Borrmann-Neuwirth, *Gesch. d. Baukunst*, p. 151; Durm, *Bauk. d. Griechen*, p. 498.

2. G. Fougères, dans *Bull. corr. hell.*, 1891, p. 238 et suiv.; la fouille de cet édifice a été tout récemment reprise et achevée.

3. *Thera*, I, p. 205.

4. *Olympia, Bauwerke*, II, 2, p. 120 et suiv. (Gräf); pl. 73, 77; *Dict. d. Antiquités, Ibid.*, p. 1693.

5. *Athen. Mitteil.*, 1904, p. 113 et suiv., pl. VIII; 1907, p. 190 et suiv., pl. XXVIII; Schneider, *Ibid.*, p. 114 et suiv.; édifice plusieurs fois remanié depuis l'époque hellénistique jusqu'au second siècle ap. J.-C.

6. *Priene*, p. 265 et suiv.; 273 et suiv., pl. XX; Schneider, *Ibid.*, p. 108 et suiv.; le gymnase du bas peut avoir été fondé dans la première moitié du IIe siècle, celui du haut dans la seconde.

7. Wiegand, *66. Bericht über Ausgrab. in Milet*, pl. IV, p. 10 et suiv.; milieu du IIe siècle.

ap. J.-C., la théorie, non pas l'histoire de l'architecture, on y lira que l'agora grecque est un espace rectangulaire entouré d'une colonnade[1]. Cette définition un peu sommaire se corrige par certains textes de Pausanias[2]. Vitruve nous fait seulement savoir quel est en Grèce, de son temps, l'aspect des plus belles places publiques. Pausanias, plus précis, mentionne des agoras de deux types divers. Il appelle *ioniennes* celles auxquelles s'applique la définition de Vitruve, et il leur oppose les agoras selon l'ancienne mode, qui ne sont point encloses d'un portique continu. Au second siècle de notre ère, les grandes stoas à quatre faces, entourant les places publiques, bien que déjà nombreuses dans les cités de la Grèce propre, étaient encore considérées comme un modèle d'architecture étranger. Le nom d'ioniennes, que leur donnaient les Grecs, n'atteste pas qu'on en eût inventé le type en Ionie, mais seulement qu'il était connu dans la Grèce orientale avant qu'on l'adoptât de l'autre côté de l'Archipel. La mode nouvelle se propageait de l'Est à l'Ouest; autrement dit elle venait d'Orient.

Quant à l'époque où elle s'introduit en Grèce, c'est par l'examen et le classement chronologique des cas particuliers que nous la pouvons déterminer. Sur les agoras, non plus que dans les palestres et les gymnases, non plus que dans les habitations privées, le péristyle continu ne se montre pas avant le IIIe siècle. Au Ve, le grand marché d'Athènes s'entoure peu à peu de somptueux portiques, mais que séparent de larges voies et qu'on ne songe pas à bâtir d'après un modèle uniforme. La vieille agora d'Élis, décrite en détail par Pausanias[3], n'avait pas dans son plan plus de symétrie et d'unité. Celle de Mégalopolis, bien que dessinée d'un seul coup au IVe siècle, pour une ville neuve, ne répond pas mieux à la définition donnée par Vitruve[4]. De même celle de Messène, autant qu'on en peut juger pour le moment d'après les vestiges qui émergent du sol moderne. Quand Platon, dans les *Lois*, trace le plan d'une ville idéale, belle et régulière entre toutes[5], il nous décrit encore une agora du type ancien, entourée non point d'une seule et longue colonnade, mais des temples et des principaux édifices de la cité.

1. Vitruv., V, 1.
2. Paus., VI, 24, 2; VII, 23, 2; Curtius, *Arch. Zeit.*, 1848, p. 292 et suiv.; Fougères, *Mantinée et l'Arcadie orientale*, p. 164 et suiv.
3. Paus., VI, 24, 2; Lange, *Haus u. Halle*, p. 110 et suiv.
4. *Excavat. at Megalopolis*, pl. XV.
5. Plat., *Leg.*, 778, b.

Quel que soit par ailleurs le génie des architectes grecs, il faut reconnaître que les vastes compositions monumentales, conçues et réalisées d'un seul coup sur un plan géométrique et rigoureux, ne sont point leur fait. L'agora selon l'ancienne mode, c'est-à-dire l'agora de pur style hellénique, n'est pas dessinée par un artiste. Comme ces ensembles disparates et pittoresques que sont les grands sanctuaires, elle se construit peu à peu, sans modèle arrêté d'avance, et chaque génération y apporte sa pierre. Jusqu'ici nous ne connaissons pas en pays grec une agora du type nouveau, complètement entourée de portiques, antérieure à la fin du IIIe siècle. La première en date à citer est celle de Magnésie du Méandre, dont les colonnades s'élevèrent aux environs de l'année 220[1]. Le témoignage des ruines vient donc corroborer celui de Pausanias; il confirme que l'agora périptère fait sa première apparition en Ionie, et vers une époque relativement basse.

C'est comme en hésitant et par des étapes successives que les architectes grecs développent en longueur la stoa pour lui faire faire le tour de la place publique. On voit d'abord la colonnade, bordant un côté de l'agora, pousser en avant deux courtes ailes. Ce type de portique est représenté à Mégalopolis par le Philippéion et la Stoa Myropolis[2]. On le retrouve à Délos, dans la Stoa d'Antigone, adossée au mur Nord du hiéron[3], à Kalaurie[4], à Mantinée[5], à Lindos. Il suffira de prolonger en avant les deux ailes pour réaliser le portique à trois faces en forme de ⊓ qui embrasse toute l'agora, ne la laissant grande ouverte que sur un seul côté. Telle est la disposition adoptée à Priène[6], pour la grande place de la ville, à Kos, pour les deux esplanades étagées, qui composent le sanctuaire[7]. Un autre système consiste à placer deux colonnades en équerre, sur deux côtés adjacents de l'agora. Nous en avons un exemple à Délos[8] dans le portique, surnommé à tort *Tétragone*, à Pergame[9] dans les stoas du marché

1. *Magnesia am Maeander*, p. 116 et suiv.
2. *Excavat. at Megalopolis*, pl. XV.
3. *Explor. archéol. de Délos*, V, F. Courby, *Le Portique d'Antigone*.
4. *Athen. Mitteil.*, 1895, p. 274 et suiv.; Frazer, *Paus.*, V, p. 598.
5. Fougères, *Mantinée*, p. 182, pl. à la page 180 (édifice que l'auteur suppose avoir servi de bouleutérion).
6. Wiegand-Schrader, *Priene*, p. 185 et suiv.
7. *Arch. Anzeig.*, 1905, col. 1 et suiv., fig. 1.
8. *Bull. corr. hell.*, 1902, p. 480 et suiv.; pl. II (Dürrbach); *Ibid.*, 1910, p. 110 et suiv. (Roussel).
9. *Altert. v. Pergamon*, III, *Obere Markt*, pl. XXXII.

supérieur. Vient enfin le portique continu, à quatre faces, pareil à une grande cour de gymnase. A Délos, où tous les types de stoas se trouvent rassemblés comme pour l'instruction des archéologues, celui-là n'apparaît qu'après tous les autres, vers le début du Ier siècle, avec l'Agora des Italiens. On ne le rencontre que plus tard encore dans les villes de la Grèce continentale.

Ce qui paraît bien ressortir de tous ces faits, de l'existence de tous ces types incomplets et transitionnels, c'est que le portique à quatre faces n'appartient pas au vieux répertoire des formes monumentales. Le plan s'en est constitué peu à peu, très lentement et sous l'influence des œuvres asiatiques, que l'on n'imitait point sans quelque hésitation. Les Grecs d'Ionie ont devancé ceux d'Europe dans la construction de ces stoas refermées, comme en général dans l'art de dessiner de vastes ensembles. Hippodamos le bâtisseur de villes était milésien [1]. Les brocards dont l'accable Aristophane [2], l'étonnement que causèrent ses théories parmi les Athéniens laissent clairement entendre combien c'était chose nouvelle pour les Hellènes que d'imposer un plan géométrique à de vastes groupements de constructions.

Notons d'ailleurs, en passant, que l'agora périptère n'a rien de commun avec le système hippodamien [3]. Hippodamos se souciait moins de l'ornement des places publiques que du tracé et de l'orientation des voies. C'était un ingénieur plutôt qu'un architecte. La réforme qui consistait à faire de l'agora tout entière un seul péristyle est postérieure à la sienne ; elle marque un nouveau progrès dans le sens des compositions géométriques et rigoureuses. Mais toutes deux ont certainement la même origine. L'agora ionienne et le plan hippodamien imitent les figures rectangulaires, les combinaisons linéaires abstraites des villes et des palais chaldéens. Le goût des tracés symétriques, étranger à l'art des Hellènes, est un des traits originels de l'architecture orientale. Il ne se manifeste pas seulement en Mésopotamie, mais en Égypte. Tell-el-Amarna, non moins que la

1. Sur la réforme hippodamienne, cf., surtout Erdmann, *Hippodamos von Milet und die symmetrische Städtebaukunst d. Griechen*, dans *Philologus*, 1882, p. 193 et suiv.; Fougères, *Sélinonte*, p. 192 et suiv.

2. Aristoph., *Aves*, 995 et suiv.

3. Curtius s'est mépris sur ce point dans l'article déjà cité, *Arch. Zeit.*, 1848, p. 292 et suiv.

Babylone décrite par Hérodote[1], est un exemple d'une ville antique construite « à l'américaine ».

En résumé, l'examen des textes et le classement des ruines autorisent les conclusions suivantes. La maison à péristyle régulier, telle qu'on la trouve dans les ruines de Délos, est, en Grèce, une forme de logis relativement récente. D'une manière plus générale, le péristyle intérieur, dans ses diverses applications, n'est pas un motif familier à l'architecture hellénique. Les Grecs en font finalement leur bien propre, mais il ne reçoit pas avant l'époque alexandrine ses lettres de naturalisation. Bien des siècles auparavant les constructeurs orientaux savaient déjà tirer le plus riche parti de cette ordonnance. Les Grecs ne les suivent décidément dans cette voie qu'à cette époque des Diadoques, où s'établit entre l'Orient et l'Occident du monde ancien un très actif échange d'idées et de formes monumentales. Si l'origine orientale de la maison grecque à péristyle n'est pas rigoureusement certaine, du moins peut-on dire que tout se passe comme si ce type d'habitation était un emprunt des Grecs à l'architecture du Levant.

IV. *La salle hypostyle de Délos.*

L'étude détaillée qu'on a déjà faite de cet édifice[2] nous dispensera d'en parler longuement. Il suffira ici d'en rappeler les dispositions essentielles et de marquer la place qui lui revient dans l'histoire des types monumentaux. Le principal intérêt de sa découverte est d'avoir mis en pleine évidence le caractère orientalisant de l'architecture délienne hellénistique. La salle hypostyle de Délos ne ressemble, même vaguement, à aucune construction grecque antérieure ; c'est en Égypte qu'elle a son modèle.

Dans le plan, tout d'abord, lequel est d'une parfaite clarté, il faut noter les particularités suivantes *(fig. 66)*. L'édifice tout entier occupait un grand rectangle large de 56 mètres environ et profond de 34. Il était donc moins allongé qu'une stoa ou qu'un naos ordinaire. La façade, qui est l'un des grands côtés, développe en son milieu une longue colonnade, mais se termine à droite et à gauche par un mur plein. Sur les trois

1. Herod., I, 178 et suiv.
2. *Explor. archéol. de Délos,* II, G. Leroux, *La salle hypostyle.*

autres faces, court un mur semblable, sans portes ni fenêtres. Le bâtiment a bien le caractère d'une salle close, non d'une simple galerie peu profonde et très largement ouverte. Mais contrairement à ce qui est la règle en pays grec, cette salle n'a pas sa façade et son ouverture sur son petit côté. Non moins caractéristique est l'arrangement de la colonnade, ou plutôt des colonnades intérieures. La vaste toiture reposait sur deux séries de supports, de types et de hauteurs différents. Une rangée de

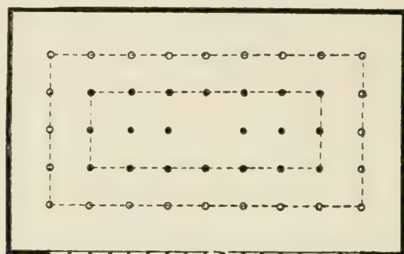


Fig. 66.
Plan de la salle hypostyle de Délos.

colonnes doriques courait tout autour de la salle, parallèlement aux quatre côtés du plan; à l'intérieur de cette péristasis, s'en élevait une autre, de colonnes ioniques, plus haute que la précédente. Le constructeur aurait pu s'en tenir à ces deux colonnades concentriques; il obtenait de la sorte un plan très régulier qui avait l'avantage de laisser au centre du bâtiment un grand espace rectangulaire libre de tout support. Dans une construction moins vaste ou plus soignée, on eût sans doute donné la préférence à ce parti. Si dans la nôtre on a cru devoir ajouter à cette place d'autres colonnes ioniques, c'est parce qu'il était coûteux et assez difficile de couvrir un vaisseau large de 11 mètres. Au milieu de la seconde péristasis on a donc dressé une file supplémentaire de supports, qui coïncide avec le grand axe du plan. Mais pour dégager cependant le centre de l'édifice on a interrompu cette file en son milieu, par la suppression d'une seule colonne; solution médiocrement heureuse, dont l'avantage pratique ne compense pas l'étrangeté. Quoi qu'il en soit, avec ou sans ce renfort de points d'appui, la colonnade intérieure se décompose toujours en deux péristasis, dont l'une est inscrite dans l'autre. Au lieu de l'ordonnance grecque à trois

vaisseaux, et par files parallèles, c'est l'ordonnance concentrique et périptère.

Dans l'élévation du monument une autre particularité non moins caractéristique s'impose à l'attention. La vaste salle s'éclairait par en haut, au moyen d'un grand lanterneau dressé sur sa toiture. Le fait était déjà rendu probable, presque nécessaire par la disposition et la hauteur relative des colonnades intérieures, par les dimensions générales du bâtiment, la faible ouverture de la façade et l'absence de fenêtres sur les autres côtés. Il est devenu certain depuis la publication du travail précité, grâce à la découverte des piliers de pierre, dressés sur les chapiteaux des colonnes ioniques, qui soutenaient la toiture du lanterneau. Quant à la forme de ce pavillon ajouré, pour ne faire entrer ici en ligne de compte que des données attestées, nous n'essayerons point de la définir. On peut hésiter entre deux partis : le premier consistant à développer le lanterneau sur tout l'espace rectangulaire limité par la péristasis ionique (c'est pour ce parti que nous avons opté dans notre reconstruction graphique du monument); l'autre donnant au lanterneau la forme carrée et les dimensions de l'espace central qui reste vide de colonnes.

Le fait capital et non douteux, c'est, dans tous les cas, l'existence d'une toiture à deux étages, avec de larges baies d'éclairage percées dans un pan vertical. Ajoutons encore ce détail, qui n'est pas sans importance après toutes les précédentes observations : dans sa partie basse et périphérique, autour du lanterneau, le comble n'avait pas la forme classique à deux versants, mais s'élevait par quatre pentes.

Tel est l'édifice qui fut construit dans le dernier tiers du IIIe siècle avant J.-C., tout auprès du port de Délos, pour servir d'abri et de bourse aux marchands déliens.

Par tous les traits qu'on vient de dire, cet édifice se sépare de la série des œuvres grecques et se rattache à l'architecture orientale, plus spécialement aux monuments égyptiens. C'est en Égypte que nous avons vu se constituer un type hypostyle, à front large, couronné d'un lanterneau, où la colonnade dessine une sorte de péristyle intérieur. Il y a notamment les plus étroits rapports entre la salle de Délos et celle de Thoutmès III, dans le temple de Karnak *(fig. 49)*. De part et d'autre on trouve combinés de la même manière, au-dessous d'un lanterneau, deux ordres concentriques, de modules et de types différents.

V. *La « Stoa près du Poseidéion ».* *L'*hypolampas *ou lanterneau dans les édifices déliens.*

Sous l'archontat de Sotion (209 av. J.-C.) et sous celui de Stésiléos (208), de grands travaux de construction sont mentionnés dans les comptes du sanctuaire délien. Les hiéropes faisaient alors bâtir une vaste stoa qui est désignée par ces mots, pour nous assez vagues : *Stoa près du Poseidéion*. De tous les édifices cités dans les inscriptions financières de Délos, il n'en est pas sur lequel nous soyons plus abondamment renseignés. Les comptes des hiéropes énumèrent les diverses dépenses dont la stoa fait l'objet : achats de pierres et de bois, ouvrages de maçonnerie, de sculpture et de charpenterie. La liste des paiements effectués ne nous est pas conservée tout entière, mais nous en possédons la plus grande part. La nature des travaux et des matériaux soldés aux entrepreneurs est en général indiquée avec assez d'exactitude pour que les deux comptes aient à nos yeux l'intérêt d'un véritable devis de construction.

L'inscription de l'année 209 est encore inédite. De la seconde, publiée par M. Schulhof, M. Lattermann a fait un judicieux commentaire technique[1], qui réclame cependant quelques compléments et quelques corrections. Les deux textes n'intéressent pas seulement l'histoire de Délos, mais celle de l'art monumental. Ils confirment que les architectes déliens de la fin du IIIe siècle avaient recours pour l'éclairage des grandes constructions au système égyptien du lanterneau, et de plus ils nous font connaître le nom grec technique du lanterneau. Il est d'ailleurs probable que la Stoa près du Poseidéion et la salle hypostyle ne font qu'un seul et même monument.

Afin de ne pas ouvrir une trop longue parenthèse, nous réserverons pour une autre publication l'étude de ces textes et nous n'en extrairons ici que les faits suivants.

La Stoa près du Poseidéion élevait sur une colonnade en pierre une charpente de grands bois ; sur cette couverture posait une sorte de bâtisse en bois, qu'on appelle ὑπολαμπάς et

1. *Bull. corr. hell.*, 1908, p. 83 et suiv., n. 21 (Schulhof); p. 279 et suiv. (Lattermann).

dont la destination se laisse aisément deviner[1]. L'hypolampas se compose de piédroits (παραστάδες) qui supportent des architraves (ἐπιστύλια). Le tout est abrité sous une couverture en tuiles. Les baies limitées par les piédroits sont fermées, dans le bas, par une balustrade (τρύφακτος) et peuvent l'être entièrement par des volets de bois peints à l'encaustique (πίνακες).

La langue classique n'avait pas d'expression désignant un semblable dispositif, apparemment pour la simple raison qu'il était inconnu des constructeurs. Quand on apprit, vers le IIIe siècle, à élever un lanterneau sur la toiture d'une salle, cette chose nouvelle reçut un nom nouveau. Le mot ὑπολαμπάς, comme la forme de toiture qu'il désigne, n'apparaît qu'à une date relativement basse. Avant la lecture des comptes déliens, il n'était connu que par un exemple de Phylarque, cité par Athénée[2]. Coïncidence curieuse à noter, il est précisément employé dans ce texte à propos d'un édifice égyptien, un palais de Ptolémée II construit au bord du Nil. C'est un dernier argument à faire valoir pour l'origine égyptienne du lanterneau. Ajoutons qu'il devient superflu, après le témoignage de Vitruve sur l'*œcus ægyptius*.

Le mot *hypolampas* étant éclairci, il est intéressant de le trouver dans d'autres textes déliens que les inscriptions précitées. Il reparaît en plusieurs occasions à propos de deux autres édifices, par ailleurs inconnus. L'architecte de la Stoa près du Poseidéion ne s'est donc pas singularisé dans son temps et dans sa ville en construisant une toiture à lanterneau. La mode égyptienne avait fait plus d'un adepte parmi les Déliens, ce que l'histoire économique et politique de Délos explique aisément. On sait combien d'autres faits manifestent, à la même époque, les étroits rapports de la grande cité insulaire avec les nations orientales. Véritable cosmopolis du monde antique, Délos est envahie par les Levantins avant de l'être par les Italiens. Des colonies d'étrangers s'y sont établies à demeure, y bâtissent des édifices sacrés ou profanes, y célèbrent les cultes syriens et égyptiens, et se font ensevelir dans la nécropole de Rhénée.

1. M. Lattermann voit dans l'hypolampas un véritable étage avec un plancher; pour en justifier le nom, il suppose que cet étage servait de magasin pour les flambeaux (eine Aufbewahrungshalle für Fackeln). Je pense qu'il tient faiblement à cette hypothèse.

2. Athen., XII, 536, e.

VI. *Autres monuments du type oriental en pays grec.*

Le goût orientalisant, qui s'affirme à Délos dans de nombreuses constructions, a laissé sur d'autres points des traces isolées. Sans quitter les îles de l'Archipel, on peut visiter à Théra un édicule de pur type oriental : c'est le petit temple de

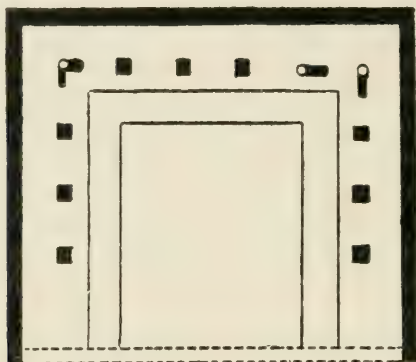


Fig. 67.
Plan du bouleutérion de Notion.

Théa Basiléia, jadis pris à tort pour un héroon[1]. Rien ne rappelle en lui le sékos grec, si ce n'est le petit fronton qui surmonte la porte d'entrée. Le bâtiment porte une toiture plate, n'a de porte qu'à son grand côté et dessine en plan un rectangle un peu moins profond que large. Il rappelle fort certaines chapelles égyptiennes ; et il est aussi la copie exacte du tombeau monolithe de Siloé. Ce qu'on peut se demander, c'est s'il faut voir en lui une survivance plutôt qu'une nouveauté. Aux temps préhistoriques, Théra était comprise dans le domaine de l'architecture crétoise, et l'on y bâtissait d'une tout autre manière que sur le continent grec. Il se peut que les types orientaux de l'époque primitive aient survécu ici, comme ils ont fait parfois en Crète, à l'occupation hellénique et à la diffusion de l'art

1. Hiller von Gärtringen, *Thera*, I, p. 306 et suiv. ; Vidal de la Blache, *Rev. archéol.*, 1870, II, p. 285 ; G. Fougères, *La Grèce* (Guide Joanne, 1910), p. 503.

septentrional[1]. La mode alexandrine n'aurait fait que leur rendre plus de faveur, sans qu'ils soient jamais tombés dans l'oubli.

En Asie Mineure il faut mentionner le bouleutérion de Notion *(fig. 67)*[2] et l'ekklésiastérion de Priène *(fig. 68)*[3], deux monuments du second siècle où a été transportée telle quelle l'ordonnance de l'oikos périptère égyptien. Le parti est exactement le même que dans le symposion-skéné de Ptolémée II; mais très ingénieusement on l'a su adapter à une destination différente. On a compris que cette colonnade intérieure à trois

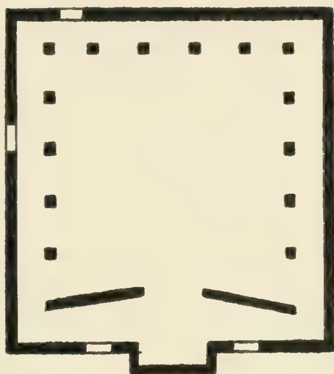


Fig. 68.
Plan de l'ekklésiastérion de Priène.

faces cadrait parfaitement avec le plan d'une salle d'assemblée. Les trois rangées de supports se sont placées sur les trois côtés du bâtiment auxquels s'adossent les gradins; le quatrième côté, occupé par la tribune, n'est masqué par aucun fût de colonne. Ce parti, tout nouveau en pays grec, est évidemment préférable au plan à trois nefs du Phokikon, au plan quadrillé du télestérion d'Éleusis, et à la colonnade rayonnante du Thersilion.

1. On peut se demander s'il n'y avait pas dans telle maison hellénistique de Théra, une réplique de la salle crétoise ouverte sur deux côtés consécutifs. *Thera*, I, p. 184, fig. 198 (quartier situé au-dessus de la Basiliké stoa, maison A).

2. *Athen. Mitteil.*, 1886, p. 422 et suiv. (Schuchhardt). Etant données ses vastes dimensions, il est très probable que le quadrilatère central, dans l'édifice de Notion, était hypèthre, ce qui n'empêche point qu'il s'agisse ici du même type architectonique que dans l'ekklésiastérion de Priène, lequel était complètement couvert.

3. Wiegand-Schrader, *Priene*, p. 219 et suiv.; Durm, *Bauk. d. Griechen*, p. 508, fig. 456.

Il réduit au minimum le nombre des supports et met leur disposition en exacte correspondance avec le tracé des gradins. Une colonnade ainsi ordonnée ne pouvait guère s'accommoder d'une toiture grecque à deux pentes. Le toit à quatre pentes est écrit dans son plan.

L'architecte qui construisait vers le même temps le bouleutérion de Milet[1] s'est décidé pour un parti hybride, à coup sûr bien moins heureux. Il a élevé au-dessus d'un hémicycle de gradins un bâtiment oblong, à deux frontons. Mais ce bâtiment ayant pour façade un de ses longs côtés (celui qui s'oppose aux gradins), les deux frontons sont placés sur les deux faces latérales. Quant aux colonnes intérieures, elles sont au nombre de quatre, et disposées sur deux files parallèles. Deux d'entre elles encadraient la tribune ; les deux autres s'élevaient au milieu de l'amphithéâtre. Il n'y a plus ici nul rapport entre l'emplacement des colonnes et celui des gradins. Ce n'est plus le plan à trois nefs du Phokikon ; et ce n'est pas non plus le système périptère égyptien.

Dans la Grèce propre, enfin, on connaît un édifice à péristasis intérieure, pareil à l'œcus alexandrin : celui dont M. Legrand a dégagé les ruines à Trézène, et dans lequel M. Studniczka a reconnu un *hestiatorion*[2].



On remarquera que la Grèce des Diadoques emprunte à l'Orient, plus spécialement à l'Égypte, des plans de construction, non pas des thèmes de décoration monumentale. L'art égyptien et l'art hellénique opèrent encore le même échange, se combinent de la même manière que sur les bords du Nil. L'Égypte donne la forme de l'édifice ; la Grèce lui prête ses ordres et sa décoration sculptée. La salle hypostyle de Délos est un hall égyptien où les colonnes doriques et ioniques ont remplacé les fûts et les chapiteaux lotiformes.

Dans l'état présent des trouvailles, on peut douter que toutes les écoles locales de constructeurs aient fait en Grèce le même accueil à la mode orientalisante. Hormis l'œcus de Trézène, toutes

1. H. Knackfuss, *Das Rathaus v. Milet*, Berlin, 1908 ; Durm, *Ibid.*, p. 508 et suiv., fig. 458, 494.

2. *Bull. corr. hell.*, 1898, p. 543 et suiv., pl. XIII ; 1905, p. 292 : 1906, p. 52 et suiv.

les ruines citées plus haut sont situées en Asie ou dans l'Archipel. Apparemment les villes de la Grèce continentale restèrent plus longtemps fidèles à la pure tradition hellénique. Les types monumentaux venus d'Orient eurent quelque peine à s'y faire admettre ; mais leur diffusion vers l'Ouest du monde méditerranéen n'en fut nullement entravée. Dès la même époque où la Grèce leur était partiellement conquise, on les importait en Italie et ils y trouvaient pour s'acclimater un sol bien plus propice. La salle hypostyle de Délos rappelle des constructions égyptiennes, maïs elle annonce aussi, et non moins exactement, certaines basiliques romaines. Elle marque ainsi l'étape intermédiaire sur la route que suivent les influences égyptiennes en s'acheminant vers l'Italie.

CHAPITRE X

Les débuts de l'architecture en Italie.

Dans les derniers siècles antérieurs à l'ère chrétienne, l'activité artistique du monde ancien tend à se déplacer vers l'Ouest, en même temps que la puissance politique. C'est en Italie qu'elle aura désormais son principal foyer. Il ne naîtra pas chez les Romains une architecture entièrement originale ; mais les anciens types créés en Grèce et en Orient y trouveront un terrain favorable pour une nouvelle floraison. Rome recueille les traditions des deux grandes écoles de constructeurs ; le naos grec et le hall oriental vont prolonger leur histoire par celle de la basilique qui est leur héritière à tous deux.

La construction des basiliques ne commence guère qu'à la fin du IIIe siècle. Avant de considérer ces monuments, rappelons brièvement dans quelles conditions s'était développée auparavant l'architecture italique et combien docilement déjà elle subissait la tutelle de l'art étranger.

I. *L'habitation italique primitive.*

Dès la période primitive, une certaine diversité se manifeste dans les ouvrages des constructeurs. Elle s'explique soit par la rencontre en Italie de races très distinctes, soit simplement par un concours d'influences étrangères émanant de plusieurs foyers. Si nous pouvons passer très rapidement sur cet art primitif, c'est que presque rien n'en subsiste dans les œuvres postérieures, lesquelles reproduisent directement les types grecs ou orientaux. L'architecture indigène ne sera plus représentée dans la suite que par les édifices circulaires où se perpétue, en vertu d'une tradition religieuse, l'image de la première hutte.

Comme en Grèce, avant de se montrer sous la forme d'une bâtisse ronde, l'habitation commence par être un abri

souterrain. Le troglodytisme a laissé de nombreuses traces dans toute la péninsule[1].

L'histoire de la maison proprement dite débute avec les fonds de cabanes circulaires[2]. A Bologne, M. Zannoni a découvert des huttes rondes qui ne sont pas antérieures à l'an 500[3]. Si l'on songe qu'en Thessalie des maisons néolithiques datant du troisième millénaire nous montrent déjà un plan quadrilatéral complexe, débarrassé de toute courbure, on pourra mesurer le retard de l'architecture italique par rapport à celle des Hellènes. Une idée très exacte de la hutte ronde indigène nous est donnée par les urnes-cabanes, qui abondent dans les nécropoles de l'Étrurie et du Latium[4].

Malgré l'influence sans cesse accrue de l'art hellénique, le souvenir restera toujours vivace de cette construction circulaire primitive. W. Altmann a montré comment le Panthéon d'Agrippa, les sanctuaires de Vesta, des Lares et tous les mausolées de même forme se rattachent par une filiation certaine à la cabane des temps néolithiques. Cette fidélité au plan curviligne est un des traits distinctifs de l'architecture italique, un de ceux par où s'affirme son indépendance relative à l'égard des peuples de l'Est. Comme en Grèce, on donne surtout la forme ronde aux édifices funéraires et à ceux de certains cultes en rapport avec la religion du foyer[5]. Mais cette prescription traditionnelle souffre moins d'exceptions et jamais les bâtiments curvilignes ne se font aussi rares que dans la Grèce du ve siècle. Il semble que les Romains aient à dessein conservé le type circulaire comme leur appartenant en propre et comme un héritage respecté de leur passé le plus lointain. Sur le Palatin, sans cesse réparée par des mains pieuses, subsistait la cabane ronde de Romulus[6]. Elle rappelait à tous que les ancêtres avaient construit de telles demeures, jadis, avant l'invasion de

1. En général, il a pris fin vers le début de la période néolithique; dans certaines régions beaucoup plus tard. Les grottes de Monte-Bradoni, près de Volterra, de Farne, près de Bologne, de Frassani, près d'Ancône, étaient encore habitées en pleine époque du bronze. Cf. Peet, *Stone and bronze ages in Italy*, Oxford, 1909, p. 36.

2. Pour l'histoire de la construction curviligne en Italie, cf. surtout Altmann, *Italische Rundbauten*, premier chapitre, p. 4 et suiv.

3. Zannoni, *Arcaiche abitazione di Bologna*, Bologna, 1907.

4. Modestow, *Introd. à l'hist. romaine* (trad. Delines), pl. XXV, 9; XXVIII p. 251 ; Durm, *Bauk. d. Römer*, p. 43, 45; Montelius, *Civilis. primitive*; pl. 33.

5. Helbig, *Italiker in d. Po Ebene*, p. 61 et suiv.

6. Ovid., *Fast.*, III, 183 ; Dion. Hal., I, 79 ; Vitruv., II, 1, 5.

l'art étranger. L'esprit conservateur et nationaliste des Romains gardait un goût particulier, mêlé d'un peu de vénération, pour ce type monumental que l'on pouvait croire autochtone et inconnu des autres peuples.

En fait, les analogies sont étroites entre les constructions curvilignes des deux péninsules. En même temps que la hutte ronde nous retrouvons en Italie la hutte absidiale, prototype curviligne du mégaron grec. J'ai déjà montré qu'en Sardaigne c'était un logis de cette forme qu'on avait librement copié dans les tombes dites des Géants. Les populations sardes de l'âge du bronze ensevelissaient dans ces tombeaux les chefs qui avaient pour châteaux les nuraghes circulaires [1]. En Sicile, le plan absidial est commun parmi les tombes rupestres [2]. On a de plus découvert à Monteracello une fondation en demi-cercle qui provient certainement d'une habitation préhistorique [3]. Sur le continent italien la maison en fer à cheval n'a pas laissé de ruines, mais on en retrouve aussi l'image dans les urnes-cabanes [4]. Une fondation oblongue, dans la terramare de Tarente, est de forme quadrilatérale, mais garde encore une paroi postérieure cintrée [5]. C'est le type intermédiaire par où s'opère le passage du curviligne au rectiligne ; après lui viennent des bâtisses exactement rectangulaires. Parmi les plus anciennes, il faut citer une hutte avec prostyle, à Canatello [6], une autre semblable découverte sur le Palatin [7], et le célèbre palais

1. La forme semi-circulaire est fréquente parmi les tombes rupestres préhistoriques de Sardaigne, *Monum. Lincei*, IX, 1899, col. 398 et suiv.; col. 403, fig. 2 (tombe XI) ; col. 434, fig. 24 (tombe XV); col. 441 (tombe XVI), etc.

2. *Bull. Paletn.*, 1891, pl. IV, 9; Pfuhl, dans *Athen. Mitteil.*, 1905, p. 354.

3. *Bull. Paletn.*, 1898, p. 204, fig. 15 ; *Monum. Lincei*, IX, 1899, p. 145.

4. Durm, *Bauk. d. Römer*, p. 44, fig. 43 Il resterait à préciser pourquoi cette maison primitive absidiale, qui semble bien n'avoir jamais existé en Orient, se rencontre à l'origine de l'architecture dans les deux péninsules. La question peut recevoir deux réponses. Ou bien cette manière de bâtir était commune aux populations de l'Europe centrale et s'est propagée avec elles du Nord au Sud, vers la Grèce d'une part, de l'autre vers l'Italie. Ou bien les Grecs l'ont enseignée aux Italiotes, quand les premières relations se sont nouées entre les deux peuples. Les plus grandes vraisemblances sont certainement en faveur de la première hypothèse. Mais nous ne pourrions entrer ici dans le fond du débat sans aborder le grand problème du peuplement de l'Italie primitive, ce que nous ne nous permettons pas. Sur l'origine septentrionale de la civilisation de l'âge du bronze et de l'âge du fer en Italie, cf. Peet, *Rev. archéol.*, 1910, II, p. 378 et suiv.; p. 399 et suiv.

5. *Not. d. scavi*, 1900, p. 435.

6. *Monum. Lincei*, XVIII, 1908, col. 618.

7. *Not. d. scavi*, 1907, fasc. 9, p. 529.

de Pantalica [1], dont le plan complexe dénonce des influences égéennes.

Aucune de ces constructions, d'ailleurs, n'a dans l'histoire de l'architecture italique la même importance que le mégaron dans celle de l'art grec. L'habitation romaine des temps classiques ne conserve plus rien d'elles; elle a pour ancêtre la maison étrusque avec hypèthre central ou atrium.

Celle-ci nous est connue par trois sortes de monuments: des urnes-cabanes [2]; des ruines d'habitations découvertes dans la ville étrusque de Marzabotto [3]; des caveaux souterrains, imitant de manière évidente de véritables logis [4]. Ces divers documents se présentent à nous en parfait accord. Ils nous révèlent un type architectural très caractérisé, sans rapport avec ceux qu'on vient de passer en revue, et dont les dispositions paraissent indiquer l'origine orientale [5].

II. *Le temple.*
Les premiers édifices civils de la Rome républicaine.
La curia oblonga.

Les plus anciens édifices sacrés retrouvés en Italie ressortissent à trois types distincts, dont les origines n'ont plus

1. *Monum. Lincei*, IX, 1899, p. 75, pl. VI.
2. Durm, *Bauk. d. Römer*, p. 44, fig. 43 (en haut).
3. Montelius, *Civilis. primitive*, p. 497 et suiv., pl. 107; p. 503, fig. 9.
4. Cf. surtout Körte, *Das Volumniergrab*, p. 6.
5. Le toit en pyramide, commun en Étrurie, a laissé maintes traces en Asie Mineure, en Égypte. Des tombes étrusques du Val d'Asso, avec toit pyramidal, M. Durm rapproche très justement des mausolées fort semblables de Thèbes et de Jérusalem; il faudrait y joindre aussi les mausolées d'Halikarnasse, d'Olba en Cilicie, de Mylasa. Enfin dans tous les monuments que nous avons visités, ce qui ressemble le plus à l'atrium toscan, c'est certaine salle hypèthre, avec impluvium, des maisons de Kahoun, en Égypte, ou certain péristyle crétois de Phaestos ou d'Haghia Triada. Si l'on veut remonter dans l'histoire de la maison étrusque plus haut que l'urne-cabane de Berlin, il faut supposer, à un stade antérieur de son évolution, l'existence d'une simple hutte pyramidale ou conique, ouverte à son sommet. Cette hutte hypèthre n'a pas encore été retrouvée; mais il y a de bonnes raisons pour en chercher les vestiges en Orient plutôt qu'en Italie. Dans son article intitulé *L'origine della domus* (*Rendiconti d. Accad. d. Lincei*, XI, 1902, p. 467 et suiv.), M. Patroni soutient que la maison à atrium a été importée d'Orient par les Étrusques. Mais il est évidemment dans l'erreur quand il voit dans l'atrium le reste d'une cour péristyle, qu'on aurait rétrécie et presque entièrement couverte. L'urne-cabane de Berlin témoigne clairement du contraire. Cette bâtisse hypèthre, à toit pointu, est bien le prototype de la maison étrusque et romaine à ciel ouvert. L'atrium a certainement un rapport avec la cour péristyle, mais il ne dérive pas d'elle et c'est elle qu'on pourrait plutôt considérer comme un atrium élargi.

rien de problématique : le temple rond ; le temple grec ; le temple étrusque à vaste prostyle et à triple cella.

Le premier des trois se rattache avec évidence aux cabanes rondes des temps préhistoriques.

Le second, qui finit par l'emporter sur les deux autres, a pu s'introduire en Italie par deux voies différentes, l'Étrurie et la Grande Grèce. Les Étrusques ont parfois reproduit sans addition notable le modèle de la cella hellénique ; témoin les deux sanctuaires d'Alatri[1] et de Conca[2]. Ces monuments ne se singularisent que par la disposition de la colonnade antérieure. A Alatri, on remarquera les deux colonnes jetées en avant des antes, qui forment un prostyle aussi profond que la cella elle-même. A Conca, une cella étroite avec pronaos et opisthodome n'est entourée de colonnes que sur son front et ses faces latérales. La profondeur du prostyle, l'absence de colonnade sur le côté postérieur sont des traits particuliers à l'Étrurie. Nous les retrouvons dans le temple étrusque à trois cellas.

Ce dernier type de sanctuaire nous est connu par une description de Vitruve[3] et par quelques rares vestiges d'édifices[4]. On sait que sa restitution pose un difficile problème, dont tous les points ne sont pas encore éclaircis. Nous n'avons pas à en reprendre l'examen, mais seulement à marquer la place de ce temple dans l'histoire des formes monumentales. On lui réserve habituellement le nom de toscan, et de fait, il nous montre un arrangement de murs et de colonnes, sans exemple dans le passé, qui peut être tenu pour une invention des Étrusques. Mais dans ce plan complexe, on reconnaît à l'analyse tous les éléments dont se composait déjà le temple grec et l'on n'en découvre point d'autres. Seul leur groupement est nouveau. Pour constituer le type du sanctuaire toscan il a suffi de juxtaposer par leurs longs côtés trois cellas grecques et de donner un peu plus d'étendue aux portiques à colonnes qui les précédaient. C'est en somme, plutôt qu'une véritable création, une adaptation d'un ancien modèle d'édifice aux exigences d'un culte nouveau. La colonnade extérieure, cette parure facultative du

1. *Röm. Mitteil.*, 1889, p. 225 et suiv. (Winnefeld); Durm, *Bauk. d. Römer*, p. 111, fig. 121 ; Springer-Michaelis, p. 422, fig. 776.

2. *Mélanges d'archéol. et d'hist.*, 1896, p. 131 et suiv. (Graillot); *Röm. Mitteil.*, 1896, p. 157 et suiv.

3. Vitruv., IV, 77 ; cf. Wiegand, *Le temple étrusque*, extrait de *La Glypt. de Ny-Carlsberg*, Munich, 1904 ; Fenger, *Le temple étrusco-latin*, Copenhague, 1909.

4. Durm, *Bauk. d. Römer*, p. 106 et suiv.

monument, a modifié son ordonnance, et gagné en avant du front tout le terrain qu'elle perdait en arrière, où jamais elle ne fait retour sur la face postérieure. Mais le sékos n'a pas changé d'aspect et chacune des trois divinités associées sous le même toit habite une chambre oblongue, sans autre ouverture que sa porte frontale.

Entre cette évidence et ce qu'on vient de dire sur l'origine probablement orientale de la maison étrusque il n'y a point d'incompatibilité. Un peuple venu du Levant a pu conserver, dans ses habitations, sa primitive manière de bâtir et emprunter à d'autres le modèle de ses temples. On ne tiendra pas ce fait pour invraisemblable, si l'on prend garde que les choses se passèrent exactement de la sorte pour l'architecture romaine. Qu'on la dise étrusque ou italique, la maison romaine n'a certainement nul lien de parenté avec la maison grecque; ce qui n'empêche pas le temple romain d'être littéralement copié, dans son plan et dans sa décoration, sur le temple hellénique.

En Italie comme en Grèce, la grande architecture profane est celle qui se développe en dernier lieu. Pour toute l'époque républicaine on ne compte à son actif qu'un très petit nombre de monuments. Le temple est longtemps l'unique ornement de la cité. Dans Rome même, les autres édifices ne jouent qu'un rôle obscur et secondaire jusqu'aux dernières années du IIIe siècle, époque décisive où commence la construction des basiliques.

Il est attesté par un texte de Tite Live que Rome ne possédait pas de basilique avant l'année 210[1]. Les commerçants du forum et des divers marchés se logeaient dans des *tabernae*. Les tribunaux se réunissaient en plein air. A plus forte raison, la foule des oisifs et des promeneurs n'avait pas de refuge contre le soleil ou les averses. De grandes stoas étroites, à la mode grecque, ouvertes sur tout un côté, il n'est pas question avant le second siècle. En 193 av. J.-C., Æmilius Lepidus et L. Æmilius firent construire le portique de l'Emporium, pour abriter les marchandises apportées par la batellerie[2]. Établi en bordure du fleuve, c'était apparemment une longue stoa pareille à celles qui servaient de docks dans le port du Pirée. Tous les autres portiques romains sont postérieurs à celui-là; le premier dont il soit fait

1. Liv., XXVI, 27, 3, cf. plus loin p. 270.
2. Richter, *Topogr. d. St. Rom*, p. 195 et suiv.; Jordan, *Forma urbis*, p. 44; *Bull. d. Istit.*, 1892, p. 134.

mention après lui est le portique du Clivus capitolinus construit en l'année 174[1].

Pendant toute la période antérieure au second siècle un seul édifice civil représente, pour l'histoire de l'architecture, autre chose qu'un nom. Mais il a quelque importance et peut avoir exercé une longue influence sur les œuvres monumentales des âges suivants. C'est la *Curia* ou salle des séances du Sénat. Si la première Curie ne fut pas élevée, comme on le racontait, par Tullus Hostilius, du moins ressort-il de cette tradition qu'on la tenait pour un ouvrage fort ancien et qu'elle en avait l'apparence. Pour toutes les raisons qu'on va voir, il faut se représenter l'édifice, et c'est le point qui nous intéresse, comme un naos grec à front étroit. Il ouvre la série de ces *curiae oblongae*, dont parle Vitruve[2], qu'on pourrait prendre pour des temples désaffectés. La Curia Julia, édifiée par César pour remplacer l'ancienne salle du temps des rois, est figurée sur des monnaies d'Auguste comme un temple sans péristyle ni prostyle, couronné d'un grand fronton[3]. Telle fut encore la Curie que construisit Dioclétien en 305 de notre ère, après que la précédente eut été détruite dans un incendie. L'église S. Adriano, on s'accorde aujourd'hui à le croire, recouvre exactement la place et utilise en partie les murs restés debout de la curie dioclétienne. C'est un bâtiment oblong, du type grec, qui présentait vers le Forum son petit côté.

Nous avons déjà vu en Grèce des salles d'assemblées, comme le Phokikon, reproduire exactement le plan et l'ordonnance intérieure du naos classique, issu du mégaron. Pour ce qui est de la Curie romaine, on avait des raisons très particulières de la rendre pareille aux temples des dieux. Elle était, dans toute la force du terme, un édifice consacré. Toute réunion du Sénat débutait par un sacrifice et revêtait le caractère d'une cérémonie religieuse. Pour que le sénatus-consulte fût valable, dit Aulu-Gelle, d'après Varron, il devait avoir été rendu dans un *templum*, c'est-à-dire dans un lieu désigné et délimité par les augures[4].

1. Richter, *Ibid.*, p. 119.
2. Vitruv., V, 2.
3. Hülsen, *Röm. Mitteil.*, 1902, p. 39 et suiv.; 1905, p. 46 et suiv.; *Forum romain* (trad. Carcopino), p. 114.
4. Gell., *N. A.*, XIX, 7, 7; Willems, *Sénat romain*, II, p. 157 et suiv. Le mot *templum* ne s'appliquait pas à tous les monuments du culte, mais seulement à ceux de forme rectangulaire, c'est-à-dire à ceux du type grec. Varron l'indique, lorsqu'il ajoute que l'aedes Vestae, par exemple, ne comptait point

Les séances avaient souvent lieu dans l'aedes de telle ou telle divinité[1]. Pendant les dernières années de la République, l'assemblée se réunissait de préférence dans le temple de la Concorde, ou celui de Castor au Forum, quelquefois ceux de Fides, de Jupiter Stator, de Tellus, de Quirinus. A l'entrée en charge des consuls, le rendez-vous était au Capitole, dans la cella de Jupiter Capitolin. Avant la construction de la Curia Hostilia, on délibérait en plein air, sur l'Area Vulcani. Il n'est pas douteux que dès cette époque la coutume n'ait existé de loger le Sénat dans les temples, lorsqu'il lui était impossible de s'assembler *sub divo*. Quand on résolut de consacrer pour ses délibérations un édifice spécial, cet usage désignait déjà au choix des constructeurs le type de la salle oblongue à front étroit.

Ainsi pendant la période de ses débuts l'architecture romaine se montre dans tous ses grands ouvrages tributaire de l'art hellénique. Elle lui demande le modèle de ses temples, qui devient aussi celui des salles d'assemblée. Au second siècle, avec la construction des premières basiliques, nous allons voir entrer en jeu d'autres influences.

III. *Généralités sur les basiliques.*

En l'année 184 avant J.-C., Marcus Porcius Caton fit voter la construction d'une basilique. On admet en général que ce fut la première élevée dans Rome. A vrai dire, comme l'observe M. K. Lange, le fait est probable, mais non certifié. Du texte souvent cité d'Aurélius Victor, « Cato basilicam suo nomine primus fecit »[2], il ne ressort point que Caton construisit la première basilique, mais qu'il fut le premier à baptiser de son nom un de ces édifices[3]. Peut-être existait-il dans Rome avant

parmi les *templa*. On sait que les sanctuaires de Vesta, selon une tradition immuable, conservaient le plan rond de la hutte italique primitive. En tant que *templum*, et en vertu d'une prescription religieuse, la curia devait donc se conformer pour le plan au même modèle que le temple romain rectiligne.

1. Cf. Willems, *Ibid.*, II, p. 159 et suiv.

2. Aurel. Vict., *Vir. ill.*, XLVII, 5.

3. Hors de Rome, les plus anciennes basiliques connues sont celles que mentionnent les inscriptions suivantes : *CIL*, X, 5007 (90 av. J.-C.), restauration d'une basilique à Alétrium ; X, 123 (antérieur à la Guerre Sociale), Thurii ; IV, 1842 (78 av. J.-C.), Pompéi ; X, 1425 (époque d'Auguste), Herculanum. Pour la liste complète des basiliques connues par des textes, cf. Mau, dans Pauly-Wissova, *Real-Encycl.*, s. v. *Basilica.*

cette date, comme dans beaucoup de municipes, une salle que désignait le seul mot de *basilica*, et qui, étant unique de son espèce, pouvait se passer d'une appellation plus précise[1]. Ce qui justifie cette chicane et donne de la vraisemblance à cette conjecture, c'est que deux vers de Plaute font déjà mention d'une basilique, l'un dans le *Curculio*, l'autre dans les *Captifs*.

Ditis damnosos maritos sub basilica quaerito[2].

...Quorum odor subbasilicanos omnis abigit in forum[3].

Plaute, qui mourut l'année même de la censure de Caton, n'a pu faire allusion à la basilique Porcia. Le débat serait tranché par ces deux vers, si leur authenticité ne prêtait à aucun doute; mais l'on n'a pas manqué de faire intervenir l'hypothèse d'une interpolation, ce qui rend le cas inextricable[4]. Au reste, il importe médiocrement de savoir s'il existait ou non une basilique avant l'année 184; car il est attesté par un témoignage formel de Tite Live que le Forum romain n'en possédait pas encore en 210 avant J.-C.[5].

De toute manière, c'est aux environs de l'an 200 que commence à Rome la construction des basiliques. Il est possible, sinon très probable, qu'elle ait débuté notablement plus tôt dans l'Italie méridionale, où l'art de bâtir avait pris, grâce aux colons grecs, une assez longue avance. Désormais, cette catégorie d'édifices occupera le premier plan dans l'histoire de l'architecture romaine.

Avant d'aller plus loin, tâchons à donner de la basilique une définition au moins générale. Les monuments qu'on désigne par ce mot ne sont ni d'un type uniforme, ni d'une même et très précise destination. On verra dans les pages suivantes que pour le plan et la structure ils se rattachent à deux écoles distinctes et se classent en deux familles, qui n'ont entre elles

1. Au Ier siècle avant J.-C., chaque municipe avait sa basilique, comme chaque commune en France a sa mairie; cf. Suet., *Aug.*, I : « Corpus decuriones municipiorum et coloniarum a Nola Bovillas usque deportarunt, noctibus propter anni tempus, cum interdiu in basilica cujusque oppidi... reponeretur. »

2. *Curc.*, v. 472.

3. *Capt.*, v. 811.

4. Lange, *Haus u. Halle*, p. 155; Ritschl, *Parerga in Plautum*, I, p. 207.

5. Liv., XXVI, 27, 3: « neque enim tum basilicae erant » (au moment de l'incendie du forum).

aucun lien de parenté. Quant aux services qu'ils rendaient, on conçoit qu'ils pouvaient être multiples : salle de séance pour des tribunaux ou des réunions politiques, bourse pour les marchands, promenoir pour les oisifs, une basilique cumulait à l'ordinaire tous ces usages. On finit même par comprendre sous le même nom des manèges destinés aux exercices militaires[1], des lieux de culte ou de réunions religieuses, des celliers aménagés pour conserver le vin[2]. Si divers que soient ces édifices, ils ont pourtant entre eux certains traits communs. Une basilique est à l'ordinaire une construction spacieuse, hypostyle, non pas étroite et grande ouverte comme une simple galerie[3], mais assez profonde, et close comme une salle.

Toute définition plus précise, plus complètement descriptive serait inapplicable à la généralité des monuments. Dans tous les cas, la basilique s'oppose très nettement à la longue stoa, qui est chez les Grecs l'édifice public par excellence.

Et cependant la Grèce avait déjà possédé des édifices remplissant les conditions qu'on vient de dire. Sans parler du Phokikon, de l'Arsenal de Philon, du Thersilion et des monuments similaires étudiés plus haut, la Salle hypostyle de Délos répond très exactement à la définition de la basilique. J'en rapprocherais volontiers un édifice dont les textes seuls nous ont conservé le souvenir : le Kaisarion d'Antioche. « En 47 av. J.-C., écrit Malala[4], César fit bâtir dans Antioche une basilique qu'il baptisa de son nom. » Il serait singulier et bien contraire aux traditions de la politique romaine que le dictateur eût offert en présent à cette ville étrangère un monument d'une espèce inconnue en Orient et purement italienne. Les architectes italiens étaient d'ailleurs de bien médiocres élèves auprès de ceux qui avaient fondé et qui continuaient encore d'embellir les grandes capitales du Levant. Nul doute qu'ils ne se fussent gardés de donner des leçons à ceux-ci dans leur propre pays. César n'a pu dédier dans Antioche qu'une basilique construite par des architectes grecs ou gréco-syriens.

1. *CIL*, VII, 965 ; III, 6025.
2. Palladius, I, 18 ; cf. Mau, dans Pauly-Wissowa, *Real-Encycl.*, s. v. Basilica, col. 95 et suiv.
3. Une seule basilique semble faire exception à cette règle, la Basilica Alexandrina, construite par Alexandre Sévère au Champ de Mars. Elle avait 1,000 pieds de long sur 100 de large ; ouverte en tous sens, elle se composait seulement de colonnes portant une toiture. K. Lange, *Ibid.*, p. 213.
4. Malala, 360.

IV. *Le mot basilica.*

Le mot basilica, dont l'histoire demeure assez obscure, appelle quelques observations [1]. Transcrit du grec βασιλική, il est apparemment à rapprocher des nombreux termes d'architecture empruntés par les Romains à leurs voisins de l'Est, en même temps que les objets par eux désignés. Quand les constructeurs hellènes vinrent bâtir en Italie des théâtres, des stades, des thermes, et apprirent aux ouvriers indigènes à sculpter une base, un stylobate, ils enrichirent le vocabulaire latin des mots *theatrum, stadium, thermae, basis, stytobata* [2]. Le terme *basilica* dut s'introduire vers le même temps, en vertu des mêmes influences. Son cas n'est pourtant pas identique à celui des mots précités. Il existait bien en Grèce des constructions pareilles aux futures basiliques romaines, mais on a de bonnes raisons d'admettre qu'au moins dans la langue officielle et littéraire le nom de βασιλική ne leur était point appliqué. S'il a reçu son sens chez les Grecs, ce dont on n'a pu faire la preuve, ce n'est certainement que dans le parler populaire. D'un néologisme familier les Romains ont fait un terme officiel.

Bien qu'on ait par deux fois soutenu le contraire, il ne se trouve pas en grec un seul exemple de l'adjectif βασιλικός pris substantivement avec le genre féminin, au sens de basilique. Bien mieux, le mot n'est jamais employé, même adjectivement, en parlant d'une construction. L'un des bâtiments de l'Agora d'Athènes, où siégeait l'archonte-roi, s'appelait στοὰ βασίλειος, mais nous ne voyons pas qu'on ait jamais remplacé cette forme par βασιλική. M. K. Lange, qui voulait trouver dans cette stoa le prototype des basiliques romaines, commente longuement et rapporte au même lieu la mention faite par Platon d'un ἱερὸν τῆς βασιλικῆς [3]. On a montré depuis qu'il ne fallait point lire ici βασιλικῆς, mais Βασίλης et que le ἱερόν en question n'avait pas le moindre rapport avec le bureau de l'archonte-roi [4]. Il n'existait, du moins que l'on sache, aucun autre monument nommé στοὰ

1. Pour la liste des exemples du mot basilica, cf. le *Thesaurus linguae latinae* et Mau, dans Pauly-Wissowa, *Real-Encycl.*, s. v.

2. Cf. Varr., *Re rust.*, II, praef.

3. K. Lange, *Ibid.*, p. 97; Plat., *Charm.*, I, 153.

4. Cf. Mau, *Ibid.*; Gruppe, *Griech. Mythol.*, p. 1521, n. 1.

βασίλειος dans aucune autre cité, et jamais cette expression n'a pris la valeur d'un nom commun. Hors d'Athènes, nous ne la retrouvons que beaucoup plus tard, à Jérusalem, désignant une construction du roi Hérode, et avec le sens très précis de portique royal[1]. Quand Pausanias passe en revue les édifices publics qui donnent droit à une agglomération humaine de s'appeler une ville, il ne parle, le fait est digne de remarque, ni de στοὰ βασίλειος ni de βασιλική[2]. A Délos, où les comptes de l'intendance sacrée énumèrent un nombre considérable de monuments, et cela jusqu'au Ier siècle avant notre ère, il n'y a non plus aucune trace d'une semblable appellation.

Les exemples du mot grec βασιλική, pris substantivement pour désigner un édifice, sont tous de date récente. Le plus ancien nous est fourni par l'inscription d'Ancyre[3], où le mot appliqué aux monuments du Forum n'est d'ailleurs qu'une traduction littérale du latin. Pour trouver mention d'une basilique en pays grec, il faut descendre jusqu'au règne d'Hadrien[4], c'est-à-dire jusqu'à une époque où les usages romains et la langue latine officielle se sont déjà très largement répandus dans l'Empire. Fait plus significatif encore, les basiliques du Forum sont parfois appelées non pas βασιλικαί, mais στοαί tout court. Dion Cassius désigne la basilique Æmilia : ἡ στοὰ ἡ Παύλου καλουμένη, ou bien ἡ στοὰ παυλεῖος. Il s'interdit l'emploi de l'adjectif substantivé βασιλική. Quel que soit le purisme de cet auteur, on comprendrait mal sa répugnance, si ce terme, avant d'être adopté par les Romains, avait été en Grèce le mot propre, officiel, pour désigner une catégorie définie de monuments. Visiblement Dion Cassius le considère comme un néologisme étranger au fond du grec littéraire et simplement transcrit du latin.

Michaelis a voulu démontrer qu'il y avait en Grèce au temps des Diadoques des édifices officiellement nommés basiliques[5]. Il croyait trouver l'un d'eux à Pergame parmi les constructions d'Eumène II, un autre à Théra. Mais de plus, comme la soi-disant basilique de Pergame était un simple portique grec, à

1. Joseph, *Ant. Jud.*, XV, 11, 5.
2. Paus., VIII, 47.
3. *Inscr. græcæ ad r. romanas pert.*, III, 159 (= Mommsen, *Res gestae Augusti*, IX, l. 20).
4. *CIG*, 3148 (inscription de Smyrne).
5. Michaelis, *Mélanges Perrot*, Paris, 1903, p. 239 et suiv.; Springer-Michaelis, 8e éd., 1907, p. 320.

deux nefs, ouvert sur tout un côté, il proposait d'élargir la définition du mot *basilica,* et pensait qu'on avait indifférem-ment donné ce nom à deux espèces de bâtiments : de grandes salles closes (saalförmige Basiliken) et de simples portiques (hallenförmige Basiliken). Je crois avoir démontré ailleurs le mal fondé de cette opinion[1].

Le mot βασιλική estampé sur des tuiles de Pergame ne signifie point « tuile *de la basilique* », mais « *de la fabrique royale* ». Quant au portique à deux nefs de Théra, il est bien appelé une fois βασιλικὴ στοά, mais dans une inscription de 149 ap. J.-C. On ne s'étonnera pas qu'au IIe siècle de notre ère, dans la ville de Théra romanisée, la langue des documents officiels fasse quelques emprunts au latin. L'expression βασιλικὴ στοά peut avoir été introduite d'Italie en Grèce avec les usages romains. Construite en bordure du marché, cette stoa, le seul édifice public de quelque importance que possédât la cité, occupait la même place et sans doute jouait le même rôle que la basilique dans les villes d'Italie. Il était naturel que les Romains lui prêtassent le même nom, mais il est fort probable aussi qu'on ne la désigna jamais de la sorte avant eux[2].

Michaelis n'a donc nullement fait la preuve qu'il faille changer la définition commune du mot *basilique*, ni que ce mot ait jamais été employé par les Grecs, à propos d'une catégorie d'édifices, avant l'époque impériale. On en pourrait conclure que la forme grecque n'a été substantivée et n'a pris sa signi-fication précise qu'une fois transcrite en latin. Il est plus vraisemblable que le passage du sens *royal* au sens *salle publique* s'est opéré dans le grec populaire. Sans doute les Grecs du IIIe siècle avant notre ère usaient-ils déjà du mot βασιλική dans le second sens, bien qu'aucun document n'ait conservé la trace de cet usage. Mais la langue officielle ne connaissait que le mot στοά et l'appliquait sans distinction aux portiques ouverts et aux salles fermées du type des futures basiliques romaines. C'est ce que laisse entendre Dion Cassius, quand, pour éviter le

1. *Bull. corr. hell.*, 1909, p. 238 et suiv. Dans la 9e et dernière édition du *Handbuch* de Springer, édition parue en 1911, après la mort de Michaelis, et revue par M. A. Köster, le passage relatif aux soi-disant basiliques grecques a été supprimé.

2. Dans un second décret, contemporain du précédent, la stoa est désignée en d'autres termes : ἡ κατὰ πόλιν ὑπάρχουσα στοὰ ἡ πρὸς τῇ ἀγορᾷ. Si le nom de basilique lui eût appartenu en propre et de longue date on s'expliquerait mal qu'il ne fût pas employé ici, de préférence à cette longue périphrase.

mot βασιλική il écrit ἡ στοὰ Παύλου. Rappelons aussi le cas de l'édifice cité plus haut, que les comptes des hiéropes déliens appellent la *Stoa près du Poseidéion*. Qu'il faille ou non l'identifier avec la Salle hypostyle, cette stoa n'était pas un simple portique, mais une véritable salle, puisqu'elle s'éclairait, comme beaucoup de basiliques romaines, par un lanterneau.

Comment cet adjectif *royal* en est-il venu à désigner, d'abord dans le grec populaire, puis dans le latin officiel, un monument public servant de bourse, de promenoir, de tribunal, c'est ce qu'on peut expliquer de plusieurs façons. M. K. Lange fait remonter cette appellation à la fameuse Stoa Basiléios d'Athènes. Il n'y a sans doute nulle objection décisive à faire valoir contre cette hypothèse, mais des arguments précis qu'on invoque en sa faveur aucun non plus ne résiste à l'examen. Quoi qu'en ait dit M. K. Lange, la Stoa Basiléios n'a jamais été appelée βασιλική, et c'est un fait dont il faut tenir compte. Quant à la forme de l'édifice, aucun des textes qui le mentionnent ne nous la laisse même vaguement soupçonner. Ajoutons que si les fouilles à venir mettaient à nu les ruines de la Stoa et nous la montraient pareille aux basiliques romaines, cette découverte ne suffirait pas à lever tous les doutes sur l'origine du mot *basilica*.

Une explication différente a jadis été proposée par Zestermann. Le mot *basilicus* était, au IIIe siècle, un néologisme du latin populaire. Comme on le voit dans Plaute, il ne signifiait pas seulement *royal*, mais *beau*, *majestueux*, *magnifique*. C'est dans ce sens qu'on l'aurait appliqué aux premières basiliques, les plus grandioses des monuments construits dans les cités italiennes. M. K. Lange rejetait, sans prendre la peine de la discuter, cette manière de voir. A vrai dire, elle n'est ni plus ni moins admissible que celle dont il se déclare partisan.

Mais on peut encore se représenter d'une autre manière l'histoire du mot *basilica*, et c'est à celle-ci qu'iraient nos préférences s'il était nécessaire de se prononcer sans attendre de nouvelles découvertes. Dans beaucoup de cités grecques s'élèvent, à l'époque hellénistique, de vastes stoas, beaucoup plus majestueuses que celles dont on entourait les agoras au VIe et au Ve siècle. Ces bâtiments ne sont plus comme autrefois des fondations municipales, des trophées de victoire, dressés en souvenir d'une guerre heureuse avec le butin pris sur l'ennemi. La plupart portent sur leur façade la dédicace d'un roi. A Mégalopolis, le grand portique de l'agora est une fondation de

Philippe II[1]. A Délos, ce qui frappait d'abord l'attention quand on débarquait dans le port sacré, c'était l'immense stoa de Philippe V. Un autre édifice, non moins grandiose, construit encore par un monarque macédonien, peut-être le même, développait sa longue façade à l'intérieur du hiéron derrière les temples et les trésors. Sur l'agora de Priène, la *stoa sacrée* étalait le nom du roi Oropherne[2]. Dans Athènes, on lisait ceux d'Attale et d'Eumène II sur les deux plus beaux portiques que possédât la cité[3]. Ce fut longtemps une tradition chez les princes de l'Orient grec de faire montre de leur richesse par de semblables donations. Dans leurs capitales mêmes, ils baptisaient de leur nom ou décoraient de leur titre la plus grande des colonnades. A Pergame, le célèbre portique de la bibliothèque est un ex-voto d'Eumène II[4]. A Jérusalem, à la fin du Ier siècle avant J.-C., on nomme *stoa basiléios* la plus riche des galeries hypostyles construites par Hérode autour du nouveau temple[5]. On conçoit aisément que le nom de stoas royales ait été donné à ces édifices, qui tous portaient sur leur front, en lettres monumentales, le mot ΒΑΣΙΛΕΥΣ. Aux yeux de tout étranger voyageant dans les pays hellénistiques, l'ornement principal, et aussi le centre de la cité, était toujours une stoa dédiée par un roi. Quand les Italiens élevèrent, dans chacun de leurs municipes, le long du forum, une salle publique pouvant servir de refuge à la foule et de bureau aux magistrats, ces constructions n'étaient pas du même type que les stoas royales des agoras grecques ; mais elles répondaient en somme au même but et elles occupaient la même place dans la ville. Il n'en fallait pas davantage pour qu'on prît l'habitude de leur appliquer le même nom.

En résumé, ni le nom ni l'idée de la basilique ne sont d'invention romaine. Mais d'une part, les édifices qui, par leur forme et leur destination, annonçaient la basilique italienne semblent avoir été peu nombreux en Grèce et en Orient.

1. *Excavat. at Megalopolis*, pl. xv, p. 60 et suiv.
2. Wiegand-Schrader, *Priene*, p. 18 et suiv.
3. *Athen. Mitteil.*, 1877, p. 147 et suiv., pl. vii ; 1891, p. 252 et suiv.
4. *Altert. von Pergamon*, ii, p. 40.
5. Le plan de cet édifice peut être restitué avec assez de certitude d'après la description de Joseph (*Ant. Jud.*, xv, p 2 et suiv. ; cf. K. Lange, *Haus u. Halle*, p. 201 et suiv., pl. v, fig. 9). Il tenait à la fois de la stoa et de la basilique ; très allongé, comme un grand portique grec, il était divisé au dedans en trois vaisseaux, et le vaisseau central était certainement plus élevé que les deux autres Ce type hybride n'est représenté par aucun autre monument.

D'autre part, le nom de βασιλική ne leur était certainement point donné dans la langue officielle. La langue vulgaire les qualifiait peut-être de la sorte ; le grec écrit les englobait sous le terme très élastique de stoa. Ce qui appartient en propre aux Romains, c'est d'avoir adopté la basilique (entendez la grande salle hypostyle) comme édifice principal de la cité, et aussi d'avoir consacré pour elle le mot jusqu'alors peu usité de *basilica*.

CHAPITRE XI

La basilique romaine civile. Les monuments. Le type oriental et le type grec.

I. *Absence de données précises sur les premières basiliques de Rome.*

Avant de passer à l'examen des monuments conservés, faisons d'abord franchement la part de l'inconnu. Si l'on veut fonder des conclusions solides sur des faits incontestés, on laissera de côté en bloc toutes les basiliques élevées dans Rome au IIe siècle avant notre ère, voire même dans la première moitié du premier.

M. K. Lange s'est longuement ingénié à retrouver en l'absence de tout renseignement positif la situation exacte et la forme de ces édifices. Il n'y a lieu ni d'imiter ni de discuter ces essais de restitution.

Sur la basilique Porcia, qui n'a laissé d'elle aucun débris visible, voici à quoi se bornent nos connaissances : Caton avait acheté pour la construire, en 185, deux maisons près du lieu appelé Lautumiae (Les Carrières) et quatre des *tabērnae* établies le long du Forum[1]. De ces diverses bâtisses, et partant de l'édifice qui leur succéda, l'emplacement reste douteux[2].

On avait cru à tort trouver dans un texte de Plutarque[3] une seconde indication. Après avoir mentionné la basilique Porcia, Plutarque parle d'une colonne que les tribuns trouvaient gênante et voulaient faire déplacer. Il semblait naturel à première vue de rapporter cette colonne à la basilique.

1. Liv., XXXIX, 44, 7.
2. On devine seulement d'après Plutarque (*Cat. maj.*, 19) que la basilique Porcia se trouvait dans l'angle N.-O. du Forum, près de la Curie et du Comitium. Cf. Hülsen, *Forum romain*, trad. Carcopino, p. 11 et suiv.
3. Plut., *Cat. min.*, 5.

Une longue discussion s'est donc engagée à son propos entre M. K. Lange et Reber[1]. On a débattu la question de savoir si elle avait sa place dans un tribunal ou dans l'une des rangées de supports qui soutenaient la toiture. Reber devine que la colonnade courait sur les quatre faces du bâtiment ; il aperçoit encore une abside sur le petit côté opposé à la façade. De ce qu'on songeait à supprimer une colonne, il conclut que celle-ci ne servait pas de point d'appui à un lanterneau. M. K. Lange, en revanche, tient pour le lanterneau, et discute un à un tous les arguments de Reber. Le plus piquant, c'est qu'on a depuis lors reconnu dans la fameuse colonne des tribuns la columna Maenia, un monument honorifique du Forum, placé non loin de la basilique Porcia[2].

Nous ne sommes pas mieux renseignés sur la basilique Sempronia, construite en 170, sur le côté Sud du Forum, derrière les *tabernae veteres*. Il n'est d'ailleurs pas impossible qu'on en retrouve un jour quelques restes sous les fondations de la basilique Julia[3].

De l'Opimia, il est seulement dit qu'elle s'élevait non loin du temple de la Concorde ; ce qui laisserait supposer qu'elle bordait le petit côté du Forum et s'adossait au Capitole[4].

L'emplacement de la basilique Æmilia, d'abord appelée *Fulvia et Æmilia*, est marqué par d'imposantes ruines, mais le monument ayant été plusieurs fois restauré ou reconstruit, les débris qui en subsistent ne nous sauraient donner une idée de son aspect primitif. C'est en 179 que M. Fulvius Nobilior en fit jeter les fondements, derrière les *tabernae novae*[5]. Un siècle plus tard, en 78, elle subissait une première transformation, qui équivalait ou peu s'en faut à une réfection totale. M. Æmilius Lepidus remplaçait ses colonnes en pierre du pays par des colonnes de marbre phrygien. A cette date aussi on

1. K. Lange, *Haus u. Halle*, p. 159 et suiv. ; Reber, dans *Mitt. d. Wiener Centralcommission*, 1869, p. 35-58.

2. Cf. Richter, *Topographie d. St. Rom.*, p. 98 et suiv. Dans sa reconstruction M. K. Lange table sur les faits suivants. La basilique Porcia était située entre S. Adriano, l'ancienne Curie et le Carcer Mamertinus. Elle tournait donc son petit côté vers le Forum, car la distance est courte de l'un à l'autre édifice. Elle était copiée sur la Stoa Basiléios d'Athènes, d'abord parce qu'elle s'appelait basilica, et aussi parce que Caton avait fait un voyage à Athènes avant sa censure. On nous dispensera de critiquer une à une ces déductions.

3. Cf. Hülsen, *Ibid.*, p. 12 ; Liv., XLIV, 16.

4. Hülsen, *Ibid.*, p. 14 et suiv. ; Varr., *L L* V ; 156, m.

5. Liv., XL, 51.

suspendit des boucliers à l'architrave intérieure[1]. La gens Æmilia, dont l'édifice portait le nom, le considérait comme partie de son patrimoine et s'employa fréquemment à l'embellir. Vers l'an 54, L. Æmilius Paulus la rebâtit avec l'argent donné par César, à la même époque où sur l'autre côté du Forum on commençait d'élever la basilique Julia[2]. Dédiée en l'an 34 av. J.-C., la nouvelle Æmilia fut ravagée par un incendie en l'an 14, et subit encore une autre restauration[3]. Il est peu probable que ces derniers travaux en aient très notablement modifié l'aspect. Sans doute, le plan que nous montrent les ruines actuelles était déjà celui de l'édifice construit en 54, et contemporain de la basilique Julia.

De celle-ci non plus nous ne connaissons pas les dispositions primitives. Détruite par le feu sous le règne d'Auguste, elle fut rebâtie, nous dit l'inscription d'Ancyre, sur un plus vaste plan[4]. Il est vraisemblable, mais non certain, qu'on ne modifia pas le parti général adopté dans le premier état. Somme toute, dans la ville de Rome, les plus anciens monuments dont nous ayons la connaissance directe sont les deux basiliques Julia et Æmilia construites au début de l'époque impériale.

II. *Classement des monuments conservés ou décrits dans les textes.*

L'architecte italien auquel on faisait la commande d'une basilique pouvait, dans l'exécution de ce programme, hésiter entre plusieurs partis. On lui demandait seulement d'élever une bâtisse spacieuse, haute et bien éclairée. Aucune tradition nationale ne désignait à son choix telle ordonnance de colonnade, telle forme d'édifice, de préférence à telles autres. L'art indigène, vite détourné de ses tendances propres par des influences exotiques, n'avait pas créé un type de salle monumentale spécialement romain. Il restait à choisir entre les modèles étrangers, plus exactement entre le plan hypostyle grec et le

1. Cf. K. Lange, *ibid.*, p. 170; Hülsen, *Ibid.*, p. 126 et suiv. et dans Pauly-Wissowa, *Real-Encycl.*, s. v. Æmilia bas.; Mommsen, *Röm. Münzwesen*, p. 634, n. 490.

2. K. Lange et Hülsen, *Ibid.*; Cicer., *Ad Att.*, IV, 16, 14; Appian, *Bell. civ.*, II, 26; Plut., *Caes.*, 29.

3. Dio Cass., 49, 42; 54, 24.

4. Hülsen, *Ibid.*, p. 58 et suiv.; Mommsen, *Res gestae Augusti*, p. 84.

plan hypostyle oriental. On ne se prononça exclusivement ni pour l'un ni pour l'autre; les deux systèmes eurent leurs partisans. *Dès le début, en effet, nous nous trouvons en présence de deux types de basiliques, distincts dans toutes leurs dispositions, et d'origines évidemment différentes.* Le premier, que nous désignerons par la lettre A, a les plus frappants rapports avec la salle hypostyle de Délos; c'est une construction de souche orientale, plus large que profonde, où les colonnades intérieures

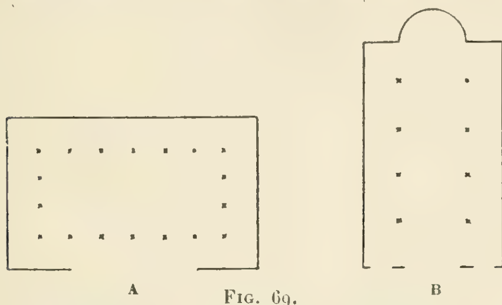


Fig. 69.

Schémas des deux types de basiliques civiles.
A. Type oriental. B. Type grec.

sont placées par files concentriques. L'autre, que nous appellerons B, procède sans doute possible du naos oblong, à front étroit et à trois nefs, dont les Grecs avaient déjà fait successivement une maison, un temple, une salle d'assemblée *(fig. 69).*

A. *Basiliques du type oriental.*

Basilique Julia (*fig. 70* A). — C'est uniquement de l'édifice reconstruit par Auguste que nous parlons ici [1]. Le plan en est encore très lisible et ne prête pas à discussion [2]. Il couvre un espace rectangulaire à peu près deux fois plus large que profond (112 × 49 m.). La façade principale, établie en bordure du

1. Il subit d'ailleurs des restaurations au moins partielles dans le cours du IIIe et du IVe siècle ap. J.-C. Mais on peut admettre qu'elles n'en altérèrent point le type. Cf. K. Lange, *Ibid.*, p. 182.

2. Hülsen, *Ibid.*, p. 58 et suiv. (reproduction des deux fragments de la Forma Urbis qui se rapportent au monument (Jordan, 20 et 23); plan d'ensemble ; élévation restaurée par Hülsen et Tognetti = Durm, *Bauk. d. Römer*, p. 623, fig. 704). Pour les détails de la construction, cf. *Notizie d. scavi*, 1883, p. 47 et suiv.

Forum, occupait toute la distance comprise entre les deux temples de Saturne et de Castor. Les traits caractéristiques du monument sont les suivants : faible profondeur par rapport à la longueur de la façade ; absence d'abside ; disposition concentrique des colonnades. Trois rangées de colonnes se développaient à l'intérieur sur les quatre faces de la bâtisse, entourant un vaisseau central long de 82 mètres, large de 18. Au Sud, du côté opposé au Forum, l'immense salle se prolongeait par une rangée de loges ou de tabernae, dont les murs de refend venaient buter contre les colonnes de la première rangée.

Les détails de l'élévation restent douteux, mais non les dispositions essentielles. M. K. Lange imaginait une coupe insolite, dessinant une sorte de pyramide à degrés avec un simple rez-de-chaussée en pourtour, un étage au-dessus de la seconde galerie, deux étages au-dessus du vaisseau central[1]. Il ne faut pas hésiter à restituer un premier étage sur toute l'étendue du plan. Quant à l'existence du lanterneau, elle n'est pas attestée par les débris d'architecture retrouvés sur place, mais elle est rendue évidente par les dimensions et l'arrangement intérieur du monument. Les baies ouvertes dans les quatre murs extérieurs pouvaient suffire à éclairer les deux galeries concentriques du rez-de-chaussée et de l'étage, mais non le vaisseau central. Les larges planchers des deux galeries supérieures interceptaient les rayons obliques qui pénétraient par ces baies, et sans le secours d'un lanterneau, surélevé au-dessus du rectangle intérieur, toute cette partie centrale de l'édifice serait demeurée dans un demi-jour. De la toiture, on sait seulement qu'elle était plate sur les bas-côtés, au-dessus des galeries. Elle formait une vaste terrasse, où Caligula aimait à se promener. C'est de là qu'il jetait des pièces d'argent à la foule rassemblée sur le Forum[2].

M. K. Lange, qui veut reconnaître dans toutes les basiliques des salles profondes, à front étroit et à trois vaisseaux, se trouve fort embarrassé devant la basilique Julia[3]. Il déclare qu'elle est d'un plan exceptionnel, et que sa singularité s'explique par l'obligation d'y loger un tribunal d'un nouveau genre, celui des

1. K. Lange, *Ibid.*, p. 185. Les bâtiments représentés dans des peintures pompéiennes (pl. IV) que M. Lange cite à l'appui de son opinion n'ont rien de commun avec des basiliques. Son hypothèse est contredite par plusieurs faits, entre autres par le texte de Suétone cité plus bas.

2. Sueton., *Calig.*, 37.

3. K. Lange, *Ibid.*, p. 186.

centumvirs, lequel ne pouvait siéger sur une simple estrade dans une abside, mais remplissait à lui seul tout le vaisseau médian. De là vient peut-être qu'on a supprimé l'abside ; mais en quoi la présence des centumvirs obligeait-elle à changer l'axe du monument et l'ordonnance des colonnades ? Il ne faut

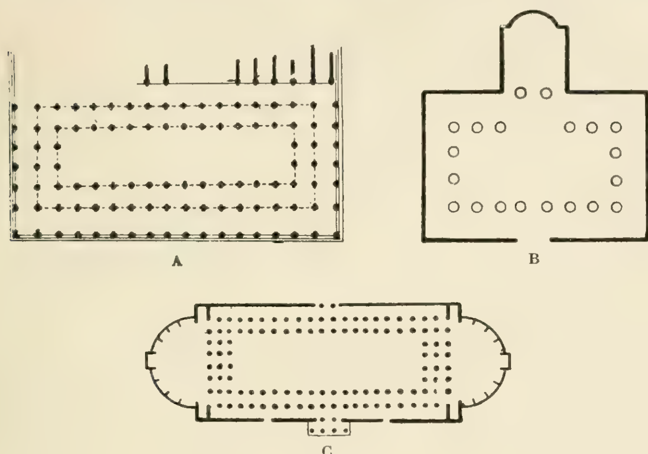


Fig. 70.

Basiliques du type oriental.
A. Basilique Julia. — B. Basilique de Fanum. — C. Basilique Ulpia.

pas chercher au parti adopté des raisons particulières parce que ce parti n'est nullement une rareté. Les édifices suivants en font la preuve.

Basilique de Fanum (fig. 70 B). — Ni les ruines, ni même l'emplacement n'en ont été retrouvés, mais elle était l'œuvre de Vitruve, qui nous en a donné dans son livre une description assez complète.

Le chapitre de Vitruve relatif aux basiliques[1] comprend deux parties distinctes, entre lesquelles on peut relever plus d'une contradiction. Dans un premier et très court paragraphe, l'auteur fait quelques remarques d'ordre général et parle en termes d'ailleurs vagues d'un type idéal de basilique. Ses préceptes visent uniquement les dimensions relatives des deux axes, des nefs et des colonnades. Aucun d'entre eux ne concerne les

1. Vitruv., V, 1.

dispositions essentielles de l'édifice, telles que la largeur ou l'étroitesse du front, l'ordonnance des colonnades, l'absence ou la présence d'un lanterneau. Vient ensuite la description, bien plus intéressante et bien plus détaillée, de la basilique construite par l'auteur pour la colonie de Fanum. Si Vitruve s'est peu étendu dans les pages précédentes sur la théorie, c'est qu'il comptait donner un exemple concret d'une basilique selon son propre goût. Mais, chose curieuse, l'édifice de Fanum n'est pas conforme au modèle idéal dont il indiquait un peu plus haut quelques caractères. Tandis que ce dernier semble devoir se classer, comme nous le verrons plus loin, parmi les monuments de la série B, c'est-à-dire du type grec, la basilique de Fanum appartient certainement à la série A et ressortit au type oriental.

Vitruve hésitait donc entre les deux systèmes et les considérait l'un et l'autre comme également défendables. Son attention allait moins au choix du parti général qu'aux détails de l'exécution.

On n'a pas eu de peine à tirer de ce chapitre une restitution graphique de la basilique de Fanum [1]. Les plans et les coupes restaurés qu'ont établis plusieurs archéologues, Reber, Quicherat, MM. K. Lange et Prestel, ne diffèrent que sur des points d'importance secondaire. Les dispositions les plus caractéristiques sont indiquées par l'auteur en toute clarté. L'édifice présentait en façade son plus grand côté (*in longitudine quae est foro proxima*). Le rapport de la profondeur à la largeur est de 1 × 1,7, tandis que, dans la basilique théorique, Vitruve prescrit de ne jamais dépasser pour la petite dimension la moitié de la grande. Les colonnes sont disposées sur un seul rang, le long des quatre murs, à raison de quatre pour les faces latérales et de huit sur le grand côté. L'entrée s'ouvre au milieu du grand côté, vers le forum, dans l'axe du petit temple d'Auguste qui prolonge la basilique sur sa face postérieure. L'originalité du monument consiste surtout dans la présence de cet édicule annexe. Pour le reste nous n'avons rien ici qui ne soit très conforme au type de la salle périptère orientale. L'abside et le

1. En dernier lieu, J. Prestel, *Die Marcus Vitruvius Pollio Basilika zu Fanum Fortunae*, Strasbourg, 1901. La reconstruction graphique diffère peu de celle proposée par Reber (Traduction de Vitruve, p. 132 et *Mitt. d. K. K. Central-comm.*, XIV, p. 40) et par Quicherat (*Rev. archéol.*, 1878, 1, p. 24 et suiv.); cf. aussi Zestermann, *Antiken u. christl. Basiliken*, Leipzig, 1847, p. 81.; Messmer, *Ueber den Ursprung d. Bas.*, Berlin, 1859, p. 30; Ulrichs, *Die Apsis der alten Basiliken*, Greifswald, 1848, p. 20; K. Lange, *Ibid.*, p. 191 et suiv. et pl. V, 8; Durm, *Bauk. d. Römer*, p. 619.

tribunal dont il est fait mention ne sont pas compris dans la basilique proprement dite, mais se placent certainement à l'intérieur du petit temple d'Auguste.

Dans l'élévation, on remarquera surtout que le toit du vaisseau central repose, non pas sur deux colonnades superposées comme il est dit pour la basilique théorique, mais sur un ordre unique de hautes colonnes. Une galerie court cependant au-dessus des bas-côtés, tout autour de la salle. Les poutres de son plancher viennent poser leurs têtes sur de courts pilastres adossés les uns aux colonnes, les autres à la face intérieure du mur. On ne sait s'il faut restituer au-dessus des bas-côtés une toiture inclinée ou horizontale, mais il est certain, d'après les dimensions respectives des grandes colonnes et des pilastres, que cette toiture n'atteignait pas la même hauteur que celle du vaisseau central. C'est dire que toute la partie centrale du comble formait au-dessus de cette nef un grand lanterneau.

Basilique Ulpia (fig. 70 c). — On ne s'étonnera point de la trouver classée ici parmi les monuments du type oriental, si l'on se souvient qu'elle fut construite par un Syrien, Apollodore de Damas. C'est la plus vaste de toutes les basiliques actuellement connues. Elle faisait partie intime d'un ensemble bien plus vaste encore, le forum de Trajan, qui portait la marque du même style[1]. Quand on arrivait du forum d'Auguste, on débouchait après un large propylée dans une grande cour carrée, bordée de portiques sur trois de ses côtés. Au fond de cette cour, en face de soi, on apercevait la large façade de la basilique, qui la fermait tout entière. C'était, à la lettre, la même combinaison d'un espace hypèthre, d'une ceinture de portiques et d'un grand hall à colonnes que dans le temple égyptien.

Hormis quelques points de détail, le plan de la basilique se laisse restituer, d'une part d'après les quelques ruines mises à découvert, de l'autre d'après les fragments retrouvés de la *Forma Urbis*. Il semble que l'édifice était clos de murs, avec trois grands portails en façade. Une ou plusieurs portes secondaires devaient

1. Pour le plan d'ensemble du forum et de la basilique, plan qui reste conjectural sur bien des points, cf. en dernier lieu les relevés d'Hülsen reproduits dans Durm, *Bauk. d. Römer*, p. 616, fig. 698 ; Springer-Michaelis, p. 493, fig. 901. Pour les fragments de la Forma Urbis qui peuvent éclairer la question, Jordan, *Forma Urbis*, 25, 25 a et 26. On ne consultera pas sans quelque défiance les restaurations des architectes français (Lesueur, 1823 ; Morey, 1835 ; Guadet, 1867).

être percées dans le mur postérieur, car il fallait traverser la basilique pour arriver à la petite place où se dresse encore la colonne Trajane. A l'intérieur, les supports étaient disposés sur deux rangées concentriques parallèles aux quatre faces du bâtiment, tout comme dans la basilique Julia.

Il n'y a de nouveau pour nous, dans le plan dessiné par Apollodore, que les deux grandes absides qui prolongent la basilique sur ses deux petits côtés. Elles ne font pas corps avec elle, comme le petit temple d'Auguste dans la basilique de Fanum. A cause de leurs dimensions et de la difficulté qu'il y aurait eu à couvrir ces espaces semi-circulaires, on n'hésitera guère à les restituer comme deux cours hypèthres. Par contre, on n'a nulle raison de supposer découvert le vaisseau central de l'édifice, comme faisaient Hübsch, Burckhardt et Schnaase, à cause de sa largeur, qui est de 25 mètres[1]. La même portée de plafond fut atteinte à Saint-Paul-hors-les-murs et dépassée dans la basilique de Trèves[2]. Il se peut, comme le conjecturait Guadet[3], qu'on ait utilisé, pour couvrir le vaisseau de Saint-Paul, les grands bois de la basilique Ulpienne. Pour ce qui est de la toiture et des parties hautes de l'élévation, on peut, d'après la similitude de l'ordonnance intérieure, supposer un arrangement analogue à celui de la basilique Julia.

Basilique de Maxence et de Constantin; deuxième état. — Commencée par Maxence aux environs de 310, celle-ci ne fut achevée que sous Constantin et non sans que d'importantes corrections eussent été apportées au plan primitif[4]. C'est de beaucoup la mieux conservée et la plus imposante des basiliques romaines. L'aspect en est rendu singulier par l'emploi des grandes voûtes à caissons au lieu des plafonds de bois. Cette technique nouvelle entraînait des modifications considérables dans l'arrangement des points d'appui intérieurs, dans la construction des murs et la forme du lanterneau. L'édifice est assez connu pour que nous n'ayons pas besoin de dire par quoi il marque un très grand progrès sur les précédents. Ce qui nous intéresse, ce sont plutôt

1. Cf. K. Lange, *Ibid.*, p. 211.
2. Durm, *Bauk. d. Römer*, p. 621.
3. Dans le *Dict. des Antiquités*, s. v. *Basilica.*
4. Cf. en dernier lieu Hülsen, *Forum romain*, p. 239, et *Dritter Jahresbericht über die Topographie der Stadt Rom*, Rome, 1892, p. 291; Durm, *Bauk. d. Römer*, p. 621 et 626. Sur la date de l'édifice, Kraus, *Gesch. d. Chr. Kunst*, I, p. 277 et suiv.

les traits de ressemblance qu'il offre avec eux, malgré de si capitales innovations.

Dans son premier état, il appartient à la série de monuments que nous passerons en revue un peu plus loin, celle des basiliques de type hellénique. Il avait pour façade son petit côté Ouest tourné vers le Colisée, et devant cette façade s'élevait un *chalcidicum*, sorte de portique étroit qu'on ne rencontre jamais dans les hypostyles orientaux. A ce portail de l'Est répondait une abside dans le petit côté opposé. Avant l'achèvement de la construction, ce plan fut retouché de la manière suivante : on ouvrit sur le grand côté du Sud, celui qui regarde le Forum, un autre portail précédé d'un perron. Vis-à-vis de cette nouvelle entrée, on établit une nouvelle abside dans le grand côté du Nord. Ni l'entrée du mur Est, ni l'abside de l'Ouest ne furent d'ailleurs pour cela supprimées. On obtint de la sorte un bâtiment de forme hybride qui tient à la fois du type grec et du type oriental. Vu du Sud, pour le visiteur qui vient du Forum, c'est une salle à large front qui rappelle la Bibliothèque d'Éphèse. Vu de l'Est, pour qui vient du Colisée, c'est une basilique profonde, à front étroit, lointaine copie du mégaron. A l'intérieur, le premier parti avait prévalu et la division en trois vaisseaux parallèles au grand axe avait subsisté en dépit des remaniements.

Basiliques de Silchester et de Caerwent[1]. — Dans les deux villes britanno-romaines récemment fouillées près de Silchester et de Caerwent, on a reconnu les ruines de deux basiliques, l'une et l'autre d'assez basse époque. Chacune occupe tout un côté d'un forum carré, bordé de portiques sur ses autres faces. Il ne semble pas que les bâtiments eussent une entrée monumentale, sur le grand axe, à l'une de leurs extrémités. A Silchester, au moins, la présence d'une abside au milieu du long mur postérieur désigne comme façade le long côté qui borde le forum et classe l'édifice dans la présente série.

Pour dresser la liste complète des exemplaires du type A, il y faudrait aussi comprendre des monuments affectés à d'autres usages que les basiliques. Nous signalerons surtout dans leur nombre la célèbre Bibliothèque d'Éphèse, construite vers le

1. *Arch. Anzeig.*, 1909, col. 247, fig. 15; 1911, col. 307, fig. 10; *Archaeologia*, 1909, pl. 41.

début du IIe siècle ap. J.-C.[1]. Par les proportions générales, son plan rappelle fort celui de la basilique de Fanum. La colonnade intérieure, très rapprochée des murs, a surtout ici une fonction décorative. Comme dans l'œcus alexandrin et pompéien, elle est interrompue sur la face antérieure de la salle. La présence d'une abside, motif d'origine européenne, dans le mur postérieur, n'enlève pas à l'édifice son caractère oriental.

La Bibliothèque d'Éphèse a pour exacte réplique un monument syrien, un peu postérieur en date, le Tychaion d'Is-Sanamen[2]. Ce temple, construit vers 192 ap. J.-C., conserve à peu de chose près les dispositions intérieures et les proportions qu'on vient de dire. Il offre en outre cette particularité que l'abside est flanquée à droite et à gauche de deux chambres rectangulaires ; motif qu'on va bientôt retrouver dans les édifices syriens du type B (comme le prétoire de Mousmieh) et que ceux-ci transmettront aux églises syriennes.

B. *Basiliques du type grec.*

Sous sa forme la plus complète, la basilique du type grec est une salle profonde, à trois vaisseaux, plus allongée que l'hypostyle oriental, précédée d'une sorte de prostyle (le *chalcidicum*), et prolongée par une abside. Rappelons que toutes ces dispositions se trouvaient déjà réunies dans un édifice grec du IIIe siècle avant notre ère, le télestérion de Samothrace. On y ajoute maintenant un élément nouveau, d'ailleurs facultatif : le lanterneau qui surmonte la nef centrale. C'est là, nous le savons, un emprunt à l'architecture orientale, mais qui ne modifie pas l'édifice dans son plan, ni dans sa structure profonde. Sous sa forme la plus simple, la basilique du type grec se réduit à une chambre oblongue, sans supports intérieurs, ayant une porte sur l'un de ses petits côtés, une abside sur l'autre. Elle pourrait se confondre avec ces édicules romains à absides, dont on faisait tantôt de petits temples[3], tantôt comme à Pompéi des bureaux pour les magistrats[4].

1. *Jahreshefte*, 1908, p. 120 ; Durm, *Bauk. d. Griechen*, p. 526, fig. 473.
2. H. C. Butler, *Rev. archéol.*, 1907, I, p. 413 et suiv.
3. Cf. par exemple les huit chapelles voisines du temple d'Esculape à Lambèse (époque de Lucius Verus) : Gsell, *Monum. ant. de l'Algérie*, I, p. 140.
4. Mau, *Pompei*, pl. II, p. 39, R. Q. P.

Dans l'architecture romaine, comme en Grèce, le naos à front étroit, capable d'usages multiples prend tour à tour des proportions exiguës ou monumentales.

Basilique de Pompéi[1]. — C'est la plus ancienne des basiliques actuellement connues. Un graffite relevé sur l'un de ses murs remonte à l'an 78 avant J.-C. L'édifice pourrait avoir été commencé vers la fin du second siècle. Sa destination de basilique est suffisamment attestée par d'autres graffites et par sa situation au centre de la ville, en bordure du forum. Les murs et les colonnades étant encore conservés jusqu'à une hauteur notable, la lecture du plan ne soulève aucune discussion. Le bâtiment, non compris le portique qui précède sa façade, est deux fois et demie plus profond que large. Nous n'avons jamais trouvé cette forme étroite, très allongée, aux basiliques du type A. L'un des petits côtés, tourné vers le forum, présente trois grandes ouvertures. La principale, celle du centre, reproduit exactement le type classique de la façade grecque : deux antes encadrant deux colonnes. Sur les longs côtés étaient ménagées deux portes de dégagement, notablement plus étroites. Adapté à sa fonction de basilique, le naos grec ne pouvait plus se contenter d'une porte unique sur sa façade. Il devenait nécessaire qu'on y pût circuler beaucoup plus librement que dans la cella du temple. De là ces portes secondaires sur les côtés. Nous en avons déjà vu de semblables à Samothrace, répondant au même besoin, dans le télestérion des Kabires. La basilique de Pompéi ne se termine pas dans le fond par une abside ; son tribunal, au lieu d'être logé dans une niche, s'adosse simplement au mur postérieur. Deux rangées de douze colonnes séparent le vaisseau central des deux bas-côtés. Fait anormal, sans autre exemple dans la série des basiliques de type B, cette double colonnade fait retour en avant et en arrière, le long des petits côtés du plan, et forme ainsi une péristasis continue. Ce détail rappelle, mais est seul dans tout l'édifice à rappeler, les basiliques de la première série. C'est un emprunt isolé au système oriental. Par tous ses autres caractères, la ruine de Pompéi se classe parmi les monuments de pur type grec.

En avant de sa façade, s'élevait une sorte de porche étroit,

1. Mau, *Ibid.*, p. 64 et suiv. ; Durm, *Ibid.*, p. 628. La reconstruction de M. K. Lange (p. 350 et suiv., pl. I et III) est inacceptable en ce qui concerne le type de toiture ; cf. *Röm. Mitteil.*, 1893, p. 166 (Mau).

composé de cinq piliers et de deux petits murs d'antes qui supportaient apparemment un toit d'appentis. Nous savons par Vitruve qu'on appelait ce portique *chalcidicum.* Son emplacement, son rôle dans l'économie générale de la bâtisse, enfin son nom même en décèlent l'origine grecque. Le prostyle, dont les variétés sont multiples, est aussi commun dans l'architecture grecque que rare dans les édifices de l'Orient. Rappelons seulement que les vieux mégarons néolithiques des acropoles thessaliennes mettent déjà leur façade à l'ombre d'un chalcidicum.

Bien qu'on en ait parfois douté[1], il faut tenir pour certain que la basilique de Pompéi était entièrement couverte et non pas hypèthre dans tout l'espace enclos par la colonnade. Mais la forme exacte de la toiture reste difficile à préciser. Les trois vaisseaux, c'est encore un point hors de doute, s'élevaient à la même hauteur ou très peu s'en faut. Il y avait peut-être place entre leurs couvertures respectives pour un très léger ressaut, mais non pour un pan de mur avec des fenêtres. La salle était d'ailleurs suffisamment éclairée par de larges baies ouvertes dans les murs latéraux. Malgré l'égalité de hauteur des trois vaisseaux, Mau inclinait à restituer un toit en trois parties, plat sur les bas-côtés, à deux pentes sur la nef médiane. M. Durm songerait plutôt à un grand toit pointu, d'une seule volée.

Basilique Æmilia[2]. — Les ruines qui en subsistent et qui, nous l'avons dit, ne remontent guère qu'à l'époque d'Auguste, sont encore incomplètement déblayées. Il est très probable, sinon certain, que cette basilique appartient à notre seconde série. Par sa situation et par l'aspect de sa façade, dont on peut prendre une idée d'après les Anaglyphes de Trajan, elle faisait pendant à la Julia. Par leurs dispositions intérieures les deux monuments sont fort dissemblables. Dans l'état présent des fouilles, il semble bien que l'entrée principale de l'Æmilia ne

1. Cf. les opinions anciennes discutées par M. K. Lange, *Ibid.*, p. 361 et n. 3.

2. Hülsen, *Röm. Mitteil.*, 1905, p. 58 et suiv., *Forum romain*, p. 126 et suiv. Dans le plan d'ensemble du Forum des Empereurs, reproduit par Durm (*Bauk. d. Römer*, p. 616) d'après Hülsen, *Bädeker* de Rome, le dessin de la basilique Æmilia est entièrement fantaisiste; de même pour le plan donné par Holtzinger, *Altchristl. Baukunst*, p. 22. Il ne faut plus dire, et depuis longtemps, comme fait le dernier historien de la basilique chrétienne (R. Lemaire, *L'origine de la bas. latine*, Bruxelles, 1911, p. 42), que la basilique Æmilia « n'est qu'un vaste portique, presque tout en façade ».

se trouvait pas sur son long côté, vis-à-vis des Rostres. Là se plaçait en effet une file de *tabernae* logées sous les arcades, et séparées de l'intérieur de la basilique par un mur plein[1]. La seule porte ménagée sur cette façade, entre deux de ces boutiques, n'a rien de monumental. Sans doute, la grande entrée occupait-elle le côté Ouest, celui qui regardait vers le Comitium[2]. C'est un point que les fouilles actuellement en cours finiront par tirer au clair[3]. Le plan de la colonnade intérieure se laisse en partie restituer d'après la ruine et d'après un fragment de la *Forma Urbis*. Deux alignements de piliers limitaient un long vaisseau central. Au Sud, du côté du Forum, une seule nef latérale le séparait des tabernae. Au Nord, le grand vaisseau était bordé par deux nefs de moindre largeur. Rien n'indique que les colonnades aient fait retour à l'Est ou à l'Ouest, le long des petits côtés. Comme dans le type grec classique, elles étaient uniquement alignées dans le sens du grand axe. L'ordonnance générale du plan, mais surtout la partie voisine du front Ouest et l'angle Sud-Ouest, étonnent par leur dissymétrie. Il semble qu'afin d'utiliser pour le mieux tout le terrain disponible on avait donné à la basilique, au lieu d'un plan exactement rectangulaire, la forme d'un trapèze et que l'un de ses petits côtés, celui de l'Ouest, formait un angle aigu avec la façade tournée vers le Forum. Les éléments font défaut pour imaginer l'élévation de l'édifice; mais étant données ses très vastes dimensions et son ordonnance intérieure, l'existence d'un grand lanterneau est rendue probable pour les mêmes raisons qu'on a dites à propos de la Julia.

Basilique théorique de Vitruve. — La basilique de Fanum, œuvre de Vitruve, est un pur spécimen du type A. Mais on sait déjà que ce monument ne répond point à la définition de la basilique normale donnée par le même auteur[4]. Dans la pratique, Vitruve s'est décidé pour le plan oriental; dans la théorie, il donne la préférence au plan grec.

Il faut, dit-il, que la largeur d'une basilique ne soit pas

1. Cette disposition est encore apparente dans la ruine, mais surtout dans le fragment de la Forma Urbis qui se rapporte au monument.

2. Tel est l'avis de M. Hülsen, *Forum Romain, Ibid.*

3. Jusqu'au mois d'avril 1912, époque où j'ai visité la ruine pour la dernière fois, ces fouilles n'avaient rien ajouté d'essentiel aux plans déjà relevés de la basilique.

4. Vitruv., V, 1, 4.

inférieure au tiers, ni supérieure à la moitié de sa longueur. Son plan théorique a donc les proportions allongées qui distinguent précisément l'édifice grec. Aucun des monuments de la série A décrits plus haut ne se conforme sur ce point au précepte de Vitruve. Tous dépassent en largeur le maximum qu'il prétend imposer. Et lui-même, d'ailleurs, s'est soustrait à la règle lorsqu'il a construit à Fanum une basilique de type oriental. Mais voici d'où il ressort plus clairement que, dans ses conseils théoriques, l'auteur songe surtout au type B. Si l'on dispose, dit-il, de plus de place qu'il n'en est besoin dans le sens de la longueur, il faudra construire des chalcidica. Le chalcidicum appartient en propre au type hellénique. Placé sur le petit côté du monument, il désigne ce côté comme faisant fonction de façade. Il atteste donc qu'il s'agit bien ici d'une salle grecque, à front étroit[1]. Sur la question des basiliques, comme en beaucoup d'autres matières, le texte du *De architectura*, concis et résumé à l'excès, laisse entendre les choses plus qu'il ne les affirme. Vitruve ne parle pas d'éclectisme et ne distingue pas formellement deux sortes de basiliques, mais si l'on y prête attention, et si l'on est déjà prévenu de ce dualisme par l'étude directe des monuments, on constate que dans le cours du même chapitre il a présents à l'esprit deux modèles distincts. Ajoutons que, ne considérant jamais les formes monumentales du point de vue historique, il ignore que ces deux modèles sont d'origine et de nationalité différentes.

Basilique de Kremna[2] *(fig. 74)*. — Elle fut construite dans la première moitié du second siècle ap. J.-C. et porte une dédicace datée du règne d'Hadrien. Les ruines n'en ont pas été déblayées, mais elles émergent encore du sol moderne et permettent d'en relever le plan général.

Deux fois plus longue que large, elle occupait tout le côté Nord du forum de Kremna, grande place carrée entourée de colonnes sur ses autres faces. Comme dans la basilique Æmilia, c'est un

1. Le schéma donné par Choisy de la basilique théorique selon Vitruve (*Hist. de l'architect.*, I, p. 568, fig. 5, A C) est évidemment inexact. Le plan d'ensemble a une largeur supérieure à la moitié de la longueur, ce qui est précisément interdit par Vitruve, le bâtiment a pour façade un de ses grands côtés et des murs sans portes sur les petits, ce qui est contradictoire avec l'allusion faite par l'auteur au chalcidicum.

2. Lanckoronski, *Villes de la Pamphylie, etc.*, II, p. 168 et suiv.; p. 244, n. 236 (dédicace du monument).

des longs côtés qui est tourné vers le forum, mais c'est un des petits côtés, celui de l'Ouest, qui fait fonction de façade. Autant qu'on peut l'affirmer d'après le plan et la description de M. Niemann, la basilique proprement dite était précédée d'un chalcidicum, et aussi d'une sorte de prodomos, qui annonce le narthex de l'église chrétienne[1]. Peut-être aussi s'agit-il d'un chalcidicum redoublé. L'intérieur était divisé en trois nefs par deux rangées de colonnes qui couraient d'un petit côté à l'autre. A ces trois nefs correspondaient dans la façade trois grandes portes en plein cintre; sur la face postérieure, une abside occupait toute la largeur du grand vaisseau. Par une disposition singulière, qu'explique la situation du monument, il semble qu'il y eût sur la face latérale Sud non pas une simple porte de dégagement, mais une grande colonnade ouverte[2]. Pratiquement cette colonnade représentait bien l'entrée principale de la basilique, à moins qu'elle ne fût barricadée par des panneaux ou des balustrades de bois. Mais, dans l'idée de l'architecte, la véritable entrée et partant aussi la façade se trouvaient à l'Ouest, sur le petit côté, opposé à l'abside, que décore un triple et majestueux portail. La basilique de Kremna est un exemple très caractérisé du type B, mais elle cumule les deux modèles de façade, le front étroit de l'édifice grec et le large front de l'hypostyle oriental.

Les parties conservées des murs laissent voir que le vaisseau central dominait d'une grande hauteur les deux bas-côtés et formait un vaste lanterneau sur toute la longueur du monument.

Basilique d'Aspendos[3] (*fig. 74*). — Cet édifice, dont on place la construction sous le règne d'Antonin le Pieux, est apparenté à celui de Kremna. La façade encore debout offre la même silhouette, et annonce au dehors la division de l'intérieur en trois vaisseaux. Elle est percée de trois grandes portes voûtées, dont

1. Dans l'ouvrage de Lanckoronski, ce prodomos est appelé *exèdre*, parce qu'il est question d'une *exedra* dans l'inscription dédicatoire de la basilique. Il n'y a pas là de quoi justifier cette appellation, qui doit concerner dans la dédicace une autre construction disparue.

2. Ni le plan ni le texte de Niemann ne sont très clairs sur ce point. « La basilique se terminait au Nord par un mur, au Sud par des colonnes », *Ibid.*, p. 171.

3. Lanckoronski, *Ibid.*, I, p. 103 et suiv., fig. 68, 75; Witting, *Anfänge christl. Architektur*, p. 16, fig. 10.

la plus haute, au centre, correspond au vaisseau médian surélevé, les deux autres aux bas-côtés[1]. Devant cette façade se dressait encore une sorte de chalcidicum. La basilique tout entière était quatre fois plus longue que large (26 × 105 m.). Elle se terminait en arrière par un mur plein recreusé d'une abside. Le bas-côté de droite, sur une partie de sa longueur, était flanqué extérieurement d'une sorte de nef supplémentaire, sans pendant sur la face opposée. L'unique description qu'on ait faite du monument ne mentionne pas de portes latérales, ouvertes dans les longs côtés.

Basilique d'Otricoli[2]. — Cette ruine, relevée jadis par Guattani, est aujourd'hui détruite ou recouverte, et les divers problèmes qui se posent à son sujet risquent fort de rester sans solution. Le monument, c'est tout ce qu'on peut dire de son âge, datait de l'époque impériale. Sa destination de basilique peut être tenue, sinon pour certaine, du moins pour très vraisemblable.

Les murs dessinaient en plan un rectangle à peine plus profond que large. Dans l'un des petits côtés s'ouvrait un portail, dans l'autre une abside. A l'extérieur cette abside était rendue invisible par deux chambres carrées qui la flanquaient de droite et de gauche. Une sorte de cryptoportique entourait tout l'ensemble. La salle principale, exactement carrée (18 × 18 m.) soutenait sa toiture au moyen de six colonnes, disposées par deux files de trois.

Guattani dans sa coupe restaurée imaginait un comble d'une seule volée, sans lanterneau au-dessus du vaisseau central. Zestermann, sans aucune raison, supprimait la toiture de ce vaisseau. M. K. Lange, qui tient à tort le lanterneau pour un élément indispensable du type basilical, suppose que la grande nef dominait les bas-côtés. La question, d'ailleurs secondaire, reste discutable, mais quelque réponse qu'on lui donne, l'édifice d'Otricoli se classe sans contestation parmi les basiliques de la série B.

1. D'après Niemann, il y avait *peut-être* des colonnes sur le petit côté postérieur, devant l'abside.

2. Guattani, *Monumenti ant. ined. per l'anno 1784*, p. 27 et suiv.; Hirt, *Gesch. d. Baukunst bei d. Alten*, pl. XI, fig. 12; Zestermann, *Basil.*, pl. VI, 7. Mesmer, *Urspr. d. Basil.*, p. 32; Guhl-Kohner, *D. Leben d. Griechen und Römer*, 1re éd., II, p. 141; Lange, *Ibid.*, p. 232; Mau, dans Pauly-Wissowa, *Real-Encycl.*, s. v. *Basilica*.

Basilique de Sigus[1]. — Bien que non déblayée, la ruine est d'une clarté suffisante. D'après le style des colonnades et les procédés de construction, elle apparaît comme antérieure au Bas-Empire. Les dimensions, l'arrangement intérieur, les bases de statues honorifiques qu'on a retrouvées parmi les débris, mettent hors de doute qu'on se trouve en présence d'un édifice civil et non d'une église chrétienne.

Sauf l'abside et le chalcidicum, qui font ici défaut, le plan reproduit toutes les dispositions caractéristiques du type B. La façade est notablement moins longue que les murs latéraux : l'entrée principale consiste en un vaste portail à trois baies. A l'intérieur, deux rangées de dix piliers carrés, courant dans toute la longueur du bâtiment délimitent un vaisseau central et deux bas-côtés. Deux portes de dégagement étaient percées aux deux extrémités du mur postérieur; une troisième au côté droit. Une sorte de long corridor, débouchant dans le bas-côté de gauche, non loin du front, mettait la basilique en communication avec un autre bâtiment. Dans l'arrangement de la colonnade, on remarquera une innovation qui va devenir constante dans les édifices chrétiens. Les huitièmes piliers, à partir de la façade, dans chacune des deux rangées, sont beaucoup plus puissants que tous les autres et soutenaient trois grands arceaux jetés au-dessus des trois nefs. C'est déjà et très exactement l'arc triomphal des basiliques constantiniennes. Le bâtiment était couvert d'une toiture en bois, surélevée au-dessus du vaisseau central.

Basilique de Tipasa (*fig. 74*)[2]. — Elle est fort analogue à celle de Sigus et d'une date apparemment voisine. Deux fois plus profonde que large, elle s'ouvre en avant par un semblable portail. Point d'abside non plus, à l'extrémité du vaisseau central, mais devant la façade une sorte de prodomos, étroit et fermé, véritable narthex qui déborde légèrement à droite et à gauche sur les murs latéraux. La nef centrale portait une toiture charpentée ; il y avait peut-être des voûtes sur les deux bas-côtés. Au-dessus des colonnes dont les bases sont encore en

1. Delamare, *Exploration scientifique de l'Algérie*, pl. 50; fig. 2 et 3; pl. 51, fig. 1; Gsell, *Monum. ant. de l'Algérie*, I, p. 129 et suiv., fig. 37.

2. Gsell, *Mélanges d'archéol. et d'hist.*, 1894, p. 335 et suiv., fig. 6, Z. *Monum. ant. de l'Algérie*, I, p. 132, fig. 38; Witting, *Anfänge christl. Architektur*, p. 18, fig. 11.

place se dressait un second ordre, de moindre module, qui surélevait toute la partie médiane du comble.

Basiliques de Thibilis[1] *et de Gigthis*[2]. — Ces deux ruines, encore incomplètement dégagées, semblent différer à peine de la précédente. A Thibilis, l'édifice présente vers le forum son front étroit, percé de deux grandes baies voûtées. Entre les bas-côtés et la nef médiane s'alignent deux colonnades faites de deux ordres superposés. A Gigthis on distingue à l'extrémité du grand vaisseau les restes d'un tribunal rectangulaire.

Basilique de Trèves[3]. — Ce monument bien connu, qu'on rapporte au règne de Constantin, nous montre l'édifice du type B complètement débarrassé de supports intérieurs. C'est une salle, pourtant très vaste, environ deux fois plus profonde que large, avec une abside dans son mur de fond. De la division classique en trois nefs il ne reste qu'un souvenir : le triple portail de la façade. Le lanterneau, supprimé du même coup que la colonnade, était remplacé par de grandes fenêtres ouvertes dans les murs latéraux. Un chalcidicum s'étendait sur toute la largeur du front. Au-dessus de l'unique vaisseau étaient jetées pour soutenir la toiture des poutres de 27 mètres, les plus longues, à notre connaissance, qu'aient jamais maniées des constructeurs anciens.

Basilique de Maxence et de Constantin, premier état[4]. — On a déjà vu comment cet édifice, transformé plus tard par l'addition d'un nouveau portail à son grand côté, avait d'abord été conçu comme une salle à trois vaisseaux, à front étroit, exactement conforme au type B.

Basilique de Chaqqâ (*fig. 71*)[5]. — Malgré les singularités qui font d'elle une œuvre si curieuse, elle se classe dans la présente

1. Ravoisié, *Explor. scient. de l'Algérie*, II, p. 12, pl. XI; Gsell, *Monum. ant.*, I, p. 127.
2. *Nouvelles Archives d. Missions*, XV, 1907, pl. I, p. 284.
3. Schmidt, *Baudenkm. in Trier*, lief. V, dans Otte, *Roman. Baukunst*, 1874, p. 29 ; Hettner, *Das römische Trier*, 1880, p. 13 et suiv. ; Mau, dans Pauly-Wissowa, *Real-Encycl.*, s. v. *Basilica* ; Kraus, *Gesch. d. christl. Kunst*, I, p. 336 ; K. Lange, *Ibid.*, p. 239.
4. Cf. p. 286.
5. De Vogüé, *Syrie centrale*, I, pl. 15 et 16 ; K. Lange, p. 233, pl. VI, 7 et 8. On prendra garde que dans Leclercq, *Manuel d'archéologie chrétienne*, I, p. 397,

série. Sa forme à peu près carrée, et même un peu plus large que profonde, est une concession au goût oriental. Mais l'ordonnance des supports intérieurs en deux rangées parallèles, celle du portail dont les trois baies correspondent aux trois vaisseaux, nous ramènent encore au schéma hellénique. La toiture, selon le procédé syrien, est faite de grandes dalles de pierre, que supportent des cintres rapprochés à courte distance. L'intérieur, peu spacieux, s'éclairait par des fenêtres ouvertes dans les murs des bas-côtés. L'édifice a été construit vers le début du IIIe siècle,

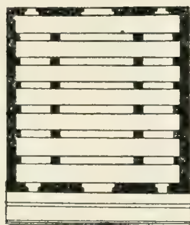


Fig. 71.
Basilique civile de Chaqqâ.

dans une région de la Syrie que les influences occidentales ont mis longtemps à conquérir, et où l'architecture conserve toujours un caractère original. Il nous montre une basilique de type grec légèrement retouchée par un architecte levantin et dont la forme s'est adaptée à l'emploi d'une technique nouvelle.

La copie du modèle occidental est plus fidèle dans le *Prétoire de Mousmieh*[1], autre construction syrienne, souvent décrite depuis les travaux de M. de Vogüé. Qu'on l'appelle prétoire ou basilique, c'est un édifice qu'on ne peut guère séparer du précédent. Une inscription nous apprend qu'il fut bâti entre les années 160 et 169 de notre ère. Comme à Chaqqâ, la salle à trois nefs a perdu ici sa forme oblongue. Elle est exactement carrée, mais conserve son prostyle ou chalcidicum et son abside, au fond du vaisseau central. Cette dernière, comme dans la basilique d'Otricoli, est dissimulée au dehors par deux chambres rectangulaires qui la flanquent, dans le prolongement des deux

le plan de la basilique de Chaqqâ est désigné par erreur comme étant celui du prétoire de Mousmieh, et réciproquement.

1. De Vogüé, *Syrie centrale*, I, p. 16 et pl. VII.

bas-côtés. Le caractère oriental et syrien de l'édifice ne se marque guère que par la coupole établie sur l'espace central, et la technique des voûtes faites de grandes dalles posées sur l'extrados des arcs.



La revue qu'on vient de faire des principaux monuments conservés[1] suggère quelques remarques générales.

Constatons d'abord que pendant toute la période impériale les deux types A et B restent en concurrence, chacun en conservant tous ses caractères originels. Jusqu'au bout nous avons affaire à deux conceptions profondément distinctes, qu'il est impossible de comprendre dans la même définition. La basilique Ulpia, par exemple, et celle de Sigus n'ont évidemment de commun que leur nom. La basilique de Fanum et celle d'Aspendos sont deux édifices capables sans doute de servir au même usage, mais combien divers dans le principe.

Notons cependant quelques cas où l'on semble avoir tenté de combiner les deux systèmes rivaux. A Pompéi, par exemple, un édifice du type B contient une colonnade à quatre faces; à Kremna, de larges entrées sont ouvertes à la fois sur le petit et le grand côté ; de même, après le remaniement, dans la basilique de Maxence. A Chaqqâ, la salle à trois nefs garde la faible profondeur d'un hypostyle oriental.

Le mélange des éléments grecs et orientaux est surtout frappant dans une basilique que nous n'avons pas encore mentionnée, celle de Timgad[2]. On hésite à la classer soit dans l'une, soit dans l'autre de nos deux séries, car elle tient également des deux types A et B. Ajoutons qu'au point de vue de l'esthétique architecturale ce parti mal défini prêterait à maintes critiques. Le monument, construit vers l'année 138 après J.-C., se compose d'un seul vaisseau, et présente au forum son long côté, percé de deux grandes portes. Sur la face opposée s'alignent une série de *tabernae* qui rappellent celles de la basilique Julia. Les deux côtés étroits n'ont pas d'ouverture sur le dehors.

1. Nous avons laissé hors de compte les ruines imparfaitement reconnues qu'on suppose sans raisons suffisantes être des basiliques ; par exemple, un édifice de Docléa (*Rev. archéol.*, 1890, I, p. 434), et beaucoup des monuments cités par M. K. Lange, *Ibid.*, p. 232 et suiv.

2. Bœswillwald, Cagnat et Ballu, *Timgad*, 1905, p. 22; Durm, *Bauk. d. Römer*, p. 611, fig. 692.

A celui du Sud s'adosse un tribunal; dans celui du Nord se creuse une abside, flanquée de deux niches rectangulaires. Comme on le voit, dans ce plan singulier, les éléments de A et B se combinent à dose à peu près égale. La basilique a la forme allongée (15^{m} × 38^{m}) de la salle grecque; l'abside et les deux niches qui l'encadrent sont un souvenir direct de la division en trois vaisseaux. Par contre, c'est au type oriental que nous reportent la longue façade et l'absence de toute ouverture sur le grand axe.

Il y a deux éléments de la construction qui se sont pour ainsi dire dénationalisés et qu'on rencontre indifféremment dans les édifices des deux séries. Ce sont le lanterneau et l'abside, dont l'un nous est apparu à l'origine comme spécialement oriental, l'autre comme spécialement européen. L'hypostyle oriental et la salle grecque ont mis désormais en commun ces deux organes. Les architectes romains n'ignorent pas l'origine du lanterneau, puisqu'ils donnent encore le nom d'*ægyptius* à l'*œcus* dont la toiture est surélevée au centre. Mais il n'est lié pour eux à aucune forme précise d'édifice. C'est un système d'éclairage, parfois rendu indispensable par les dimensions et la situation de la bâtisse, auquel on peut avoir recours dans les cas les plus divers. Il modifie seulement l'aspect du comble, non pas la structure intime, le plan et le caractère général d'une construction. L'abside, dont les Romains trouvaient le modèle à la fois chez les Grecs et dans leur architecture primitive, devient pareillement un motif passe-partout. Ni l'abside n'enlève à un édifice tel que la Bibliothèque d'Éphèse son caractère oriental; ni la présence d'un lanterneau ne nous empêche de reconnaître dans les basiliques à trois vaisseaux de Sigus ou d'Aspendos les héritières du naos grec et du mégaron.

M. K. Lange avait cru saisir dans le lanterneau l'organe essentiel, le trait distinctif entre tous de la basilique romaine. Il s'était certainement mépris, car on a pu voir dans les pages précédentes que beaucoup des monuments conservés portaient une toiture d'une seule volée. On se souvient aussi que Vitruve ne fait aucune allusion au surélèvement central de la toiture lorsqu'il traite de la basilique en général et du rapport qu'on doit établir entre les proportions de ses divers membres. Mais l'erreur la plus grave de M. K. Lange, celle qui fausse la plupart de ses conclusions, c'est d'avoir pensé que la présence du lanterneau dans des édifices, par ailleurs sans aucune analogie,

suffisait à attester entre eux un lien de parenté. Parce que ce système d'éclairage est commun aux divers modèles de basiliques, il a cru devoir affirmer l'existence d'un type basilical unique, auquel pouvaient se ramener tous les monuments connus. Il a voulu grouper tous ceux-ci en une même famille et leur attribuer une même origine. Nous avons pu nous convaincre du défaut de cette théorie. Le lanterneau est un motif accessoire d'élévation, comme la plate-bande et le cintre, qui n'est pas lié à tel plan plutôt qu'à tel autre. La basilique orientale de César et la basilique grecque d'Aspendos ont l'une et l'autre leur vaisseau central surélevé. Ce qui n'empêche que leurs deux plans n'offrent le plus parfait contraste.

En général, la forme de la toiture est très importante à constater aux époques primitives, ou de culture peu avancée ; parce qu'elle détermine pour une part le plan de la construction et son agencement intérieur. Aux époques tardives, elle est d'un intérêt secondaire, et ne peut plus nous servir à définir un type monumental. Elle n'est plus intimement liée aux dispositions essentielles de la bâtisse : tracé des murs, proportions relatives des divers côtés, emplacement de l'entrée principale, ordonnance des colonnades. La salle hypostyle de Délos porte un comble pointu, à versants. Elle est pourtant, et sans conteste, une œuvre de souche orientale. Elle appartient à la même famille que les hypostyles égyptiens, lesquels n'ont jamais pour toiture qu'une terrasse horizontale.

Autre fait à retenir, qui est d'une vérité générale : les changements introduits dans la technique, l'emploi de procédés et de matériaux très divers suivant les régions et les époques, n'ont qu'une importance secondaire pour l'histoire des types monumentaux. Ceux-ci n'en sont jamais rendus méconnaissables, et continuent de se transmettre d'âge en âge, de pays en pays, sans qu'on voie s'altérer leurs caractères originels. C'est une opinion couramment admise, et à mon avis fort erronée, que la forme de l'édifice est subordonnée à la technique de la construction. Toutes nos recherches précédentes conduisent à affirmer le contraire. Entre la salle hypostyle de Délos et la basilique Julia, se place une véritable révolution dans la technique et l'esthétique des façades. Le portique à arcades succède au portique en plate-bande. Et pourtant nul n'hésitera encore à reconnaître dans les deux monuments deux exemplaires d'un même type et deux représentants d'une même tradition.

III. *La basilique privée. — Salles du type A et du type B dans les habitations romaines. — Basiliques du type B dans les palais impériaux.*

Dans un passage souvent cité[1], Vitruve déclare que la maison d'un citoyen en vue, exerçant des magistratures, doit comprendre, en outre des locaux ordinaires, des bibliothèques, des pinacothèques et des basiliques. Il faut qu'un magistrat puisse, sous son propre toit, réunir un conseil et rendre des jugements dans une salle appropriée. Comment devons-nous imaginer ces basiliques privées, c'est la dernière question qui se pose à propos de la basilique païenne.

Rien de très précis à ce sujet ne peut être tiré des textes. Je ne vois à mentionner qu'une brève indication de Julius Capitolinus sur la Villa des Gordiens, construite près de la Via Prenestina[2]. Cette villa, nous apprend-il, possédait un grand péristyle à quatre faces de 200 colonnes *(ducentas columnas in tetrastylo)* et trois *basilicae centenariae*. L'adjectif *centenarius* peut se traduire : long de cent pieds ou muni de cent colonnes. L'auteur nous laisse ignorer le plan et l'aspect de ces édifices (ce qui n'empêche point d'ailleurs qu'on ne se soit ingénié à les reconstituer)[3], mais il laisse deviner par ces quelques mots l'importance, les vastes dimensions que prenaient parfois ces basiliques privées, annexes des grandes habitations.

L'étude des ruines ajoute à ce renseignement des données plus précises. Elle nous apprend comment la maison romaine, peu à peu agrandie, finit par englober des salles à colonnes de plus en plus spacieuses, les unes comparables aux monuments de la série B, les autres conformes au type A. Au terme de son développement, quand elle devient le palais impérial, elle comprend, parmi beaucoup d'autres bâtisses, des édifices du type B, que leurs dimensions et leur agencement intérieur désignent comme des basiliques privées.

1. Vitruv., VI, 8 « Nobilibus vero... facienda sunt... basilicae non dissimili modo quam publicorum operum magnificentia comparatae, quod in domibus eorum saepius et publica consilia et privata judicia arbitriaque conficiuntur. »

2. Julius Capit., *Gord. tert.*, 32 ; cf. K. Lange, *Ibid.*, p. 254 ; Dehio croit sans raisons suffisantes qu'il s'agit ici de simples stoas et non de véritables basiliques (*Genesis d. christl. Basilika*, p. 315).

3. Canina, *Edifizi di Roma antica*, VI, pl. CVI.

L'histoire de la maison romaine pourrait se diviser en trois chapitres, correspondant en gros à trois périodes. Pendant la première, le logis dispose symétriquement des chambres exiguës autour d'un atrium. Il est plus ou moins conforme au schéma que nous montre la tombe des Volumnii. Vient ensuite un type d'habitation plus complexe, représenté à Pompéi par un grand nombre de ruines, qui se compose à vrai dire, non pas d'un seul, mais de deux corps de logis placés l'un derrière l'autre [1]. Le premier est une maison avec atrium, pareille à celle de la période précédente; le second, une maison à péristyle, semblable à celles de Délos. Ces faits sont assez connus pour qu'on les rappelle brièvement. L'habitation romaine classique, bien mieux que la maison grecque, laisse analyser ses éléments et rendre compte de ses transformations [2]. A la dernière période enfin et au troisième type ressortissent les palais impériaux, tels que ceux du Palatin et de Tivoli. Ces vastes ensembles échappent à toute définition rigoureuse. Ils n'ont de commun que leurs grandes dimensions et leur complexité. Ce ne sont plus des groupements de pièces, mais des groupements d'édifices. La cour périptère y subsiste, mais n'y joue plus de rôle essentiel et fixe dans l'économie du plan. Les progrès de la technique qui simplifient le problème de l'évacuation des eaux, l'emploi combiné des toits plats et des toits à versants, de la plate-bande et de la voûte, donnent au constructeur toute liberté pour disposer à sa guise les multiples locaux qui constituent le logis. Ce mode de composition monumentale, qui consiste à juxtaposer des bâtisses comme dans les palais orientaux, mais des bâtisses disparates de type grec comme de type égyptien, trouve aussi son emploi dans certaines constructions publiques, et surtout dans les Thermes. Les bains de Stabies, une des plus anciennes ruines de Pompéi, nous en montrent déjà l'application.

La salle à colonnes apparaît dans l'habitation romaine avec les ruines de la seconde période, c'est-à-dire avec le plan pompéien. L'*œcus* ou *triclinium*, qui occupe en général la face posté-

1. Le même type se laisse reconnaître à Rome, dans les fragments de la *Forma Urbis*, cf. Jordan, pl. XXIII, n. 173.

2. Nous parlons ici, cela va sans dire, des habitations de plan développé et ordonné, non des bâtisses compactes et confuses, sans cours intérieures, qui se louaient en détail, dans les quartiers pauvres des grandes villes. Cf. A. dei Marchi, *Ricerche intorno alle « insulae » o case a pigione di Roma antica*, Milan, 1891 ; Hülsen, *III. Jahresbericht über neue Funde zur Topogr. d. Stadt Rom*, Rome, 1892, p. 281 ; Durm, *Bauk. d. Römer*, p. 484.

rieure du péristyle, est une pièce plus grande que toutes les autres, où des supports isolés, en nombre variable, soutiennent les poutres du plafond. A Pompéi, cet œcus hypostyle se conforme toujours au type oriental. Il est carré, ou un peu moins profond que large. Les colonnes sont disposées sur trois rangées, parallèles à ses trois murs. La face antérieure reste largement ouverte sur le péristyle. Tels sont, par exemple, l'œcus de la maison de Méléagre[1] et celui de la maison du Labyrinthe[2]. C'est en Égypte que nous avons fait connaissance avec cette forme de salle à manger. L'œcus pompéien, bordé de colonnes sur trois faces, copie exactement le grand symposion-skéné de Ptolémée Philadelphe *(fig. 62 et 64)*.

Que cette pièce du logis ait parfois été construite sur un autre modèle, c'est ce dont on peut trouver la preuve chez Vitruve. En décrivant la maison grecque, Vitruve parle d'*œci quadrati* aménagés de telle manière qu'on y peut loger quatre grands lits, tout en laissant autour d'eux assez de place pour le service du banquet[3]. Dans cet œcus carré se reconnaît bien celui que nous venons de voir à Pompéi. Mais un peu plus haut, parmi diverses remarques sur le plan des habitations, le même auteur écrit les lignes suivantes[4] : « Tricliniorum quanta latitudo fuerit bis tanta longitudo fieri debebit... Œci corinthii, tetrastyli, quique ægyptii vocantur latitudinis et longitudinis, uti supra tricliniorum symetriae scriptae sunt, ita habeant rationem, sed propter columnarum interpositiones spatiosiores constituantur. » Voilà donc des salles à manger (c'est le sens des deux mots *œcus* et *triclinium* tour à tour employés par Vitruve) qui sont deux fois plus longues que larges, qui, par suite, diffèrent notablement de l'*œcus* pompéien *quadratus*, et qui ressemblent fort à des bâtisses étroites du type grec[5].

Vitruve connaît donc deux modèles distincts de *triclinium*,

1. Overbeck-Mau, *Pompei*, p. 308, fig. 168.
2. *Ibid.*, p. 342, fig. 175.
3. Vitruv., VI, 10, 1 et suiv. : « œcos quadratos tam ampla magnitudine ut faciliter in eis quattuor tricliniis stratis ministrationum ludorumque operis locus possit esse spatiosus. »
4. Vitruv., VI, 5, 8.
5. Vitruve mentionne encore, quelques lignes plus loin, une variété d'œcus à laquelle s'applique la même remarque. C'est l'œcus appelé par les Grecs *cyzicenus*; ses proportions sont telles « uti duo triclinia cum circumitionibus inter se spectantia possint esse conlocata ». Chaque groupe de trois lits (triclinium) occupant un espace carré, l'œcus qui contient deux triclinia doit être deux fois plus long que large.

l'un carré, l'autre oblong; de même qu'il mentionnait deux formes de curie, l'une qu'il appelle *quadrata*, l'autre *oblonga;* de même encore qu'il décrit deux formes de basiliques, l'une à front large, se rapprochant du plan carré (celle de Fanum), l'autre au moins deux fois plus longue que large et précédée d'un chalcidicum. C'est que, dans tous les cas où se pose le problème d'établir une salle à colonnes, le constructeur romain a le choix entre deux solutions, l'une que lui ont apprise les Grecs, l'autre qu'il tient des Orientaux. Sans le constater jamais explicitement, Vitruve nous laisse par trois fois deviner ce dualisme, cette concurrence de deux traditions.

Quant aux variétés d'*œcus* qu'il désigne par les mots *ægyptius* et *corinthius*, elle diffèrent surtout par le système de couverture, non par le plan. L'*ægyptius* se couronne d'un lanterneau, et sur les bas-côtés de son toit, autour de la partie centrale surélevée, circule un promenoir [1]. Le *corinthius* a pour plafond une voûte en berceau.

Dès le premier siècle de notre ère, l'habitation romaine de moyenne importance comprend donc des chambres hypostyles d'un caractère monumental. Ces chambres n'ont pas une ordonnance uniforme; mais, tout comme les grandes basiliques, elles rappellent tantôt le naos grec, tantôt le symposion périptère égyptien. On peut se figurer à leur image les basiliques privées dont parle Vitruve.

Nous ne connaissons encore aucune ruine romaine où telle salle soit formellement désignée comme ayant été affectée aux *privata judicia*. Mais on a depuis longtemps remarqué dans trois demeures impériales, à Porto, à Tivoli, au Palatin, des bâtisses qui pourraient avoir eu cette destination. Toutes trois reproduisent très exactement, sans aucune disposition anormale, le schéma de notre type B. A Porto, c'est une pièce oblongue, enclose dans ce vaste ensemble d'architecture qu'on appelle sans raison décisive le palais de Trajan [2]. Deux files de quatre

1. La toiture à lanterneau peut recouvrir soit une salle périptère, soit une salle grecque à double file de colonnes; mais en parlant de l'*œcus ægyptius* Vitruve songe spécialement au type périptère. C'est ce qu'indiquent les mots « *ut sit circuitus* ». Le promenoir établi sur le toit des bas-côtés *circule* autour du lanterneau, ce qui implique que la colonnade court au moins sur trois faces de la salle.

2. *Annali dell' Ist.*, 1868, XL, p. 144 et suiv., p. 172; *Monum. dell' Ist.*, VIII, 1868, pl. XLIX; K. Lange, *Haus u. Halle*, p. 257; Witting, *Anfänge christl. Archit.*, p. 43.

colonnes, proches des murs, délimitent une nef médiane que prolonge une large abside. Il semblerait, d'après les relevés à petite échelle publiés dans les *Monumenti dell' Istituto*, que deux portes ouvraient sur les bas-côtés *(fig. 72)*.

A Tivoli, c'est une salle toute pareille, où les supports, en nombre égal, se groupent de même façon, mais dont l'abside a la forme rectangulaire *(fig. 72)*[1]. Au fond de celle-ci se loge d'ailleurs une petite niche arrondie. Trois portes correspondent aux trois nefs parallèles, dans le mur opposé. Il semble bien que la colonnade comprenait deux ordres superposés, sans qu'on puisse d'ailleurs pour cela affirmer l'existence d'un lanterneau[2].

Le bâtiment, bien souvent décrit, du Palatin[3] ne diffère guère du précédent que par ses dimensions, qui sont notablement plus grandes *(fig. 72)*. La salle, longue de 23 mètres, large de 20, comptait neuf colonnes le long de chaque face latérale. Une vaste abside tenait lieu de mur postérieur, ne laissant à sa droite et à sa gauche que l'espace nécessaire pour deux portes de dégagement. En face d'elle, sur le front, s'ouvrait un large portail. L'aménagement intérieur est bien tel qu'on peut l'imaginer pour les séances d'un tribunal. Le sol de l'abside, notablement surélevé, forme une grande estrade. Devant elle subsiste encore une balustrade de marbre, qui barre le grand vaisseau d'une colonne à l'autre, pour maintenir le public à distance des magistrats. Comme pour la salle à trois nefs de Tivoli, il est possible mais non certain qu'un surélèvement de la toiture correspondît au vaisseau central.

L'appellation de basilique pourrait à la rigueur se discuter à propos des deux premiers édifices ; elle n'est guère contestable en ce qui concerne le troisième. Outre l'agencement intérieur qu'on vient de dire, il faut noter que cette salle se trouve dans la partie du palais la plus accessible au public et qu'on y pouvait entrer directement de l'Area Palatina.

Dans ce dédale de bâtiments que forment les demeures impé-

1. Winnefeld, *Die Villa des Hadrian*, p. 88, pl. VIII (La salle en question est appelée triclinium); Dehio-Bezold, *Kirchl. Bauk. d. Abendl.*, pl. XV; K. Lange, *Haus u. Halle*, pl. 2; Witting, *Anfänge christl. Archit.*, p. 39.

2. Mau (Pauly-Wissowa, *Real-Encycl.*, s. v. *Basilica*) et Dehio (*Ibid.*, I, p. 68) penchent pour le lanterneau, correspondant au vaisseau central. M. K. Lange (*Ibid.*, p. 258) restitue un toit d'une seule volée.

3. K. Lange, *Ibid.*, p. 375 et suiv., pl. VI, fig. 2; Holtzinger, *Altchristl. Baukunst*, p. 24, fig. 21, 22. La ruine en question fait partie du palais élevé sous les Flaviens; elle est pour son premier état antérieure à la mort de Domitien (96 ap. J.-C.). M. K. Lange a distingué les traces d'une reconstruction partielle.

riales sur le Palatin, il devient difficile de reconnaître des types de construction traditionnels. Le plan de l'habitation, démesurément agrandi, a rompu le cadre des modèles anciens; il ne connaît plus d'autre loi que la fantaisie de l'architecte ou les besoins du moment. Les procédés analytiques et la méthode comparative auxquels nous soumettions les œuvres des époques précédentes ne trouvent plus leur application avec de tels édifices, non plus qu'avec ceux de notre temps. Dans le choix des formes monumentales, la part de la tradition diminue sans cesse; celle de l'invention va toujours grandissant. Seule dans ce réseau compliqué de murailles, la basilique oblongue à triple vaisseau frappe l'attention comme une image familière. On la pourrait comparer à cette chapelle du château de Versailles, dont le vaisseau, svelte et nettement dessiné, détache ses formes connues de la masse compacte et confuse des bâtiments voisins.

Ce n'est pas, sans doute, le fait du hasard si la seconde série de basiliques, la série grecque, comprend la majorité des monuments. De quelque intérêt qu'on témoignât pour les créations de l'art oriental, l'influence hellénique avait été dès le début trop profonde et continuait de s'exercer avec trop de force, pour ne pas maintenir jusqu'au bout sa prépondérance, et même dans les provinces orientales de l'Empire. Après les basiliques du type A, j'ai mentionné quelques édifices similaires affectés à d'autres usages. La liste serait beaucoup plus longue des monuments autres que des basiliques qui se rattachent à la série B. Il y aurait d'abord à citer nombre de temples. Par exemple, rien ne ressemble plus aux basiliques privées qu'on vient de voir à Tibur et au Palatin que ce Pythion de Gortyne [1] *(fig. 56)* successivement remanié à la mode grecque, puis dans le goût romain. D'une salle peu profonde, à peu près carrée, lointaine héritière de l'édifice crétois, on a fait au second siècle avant notre ère un naos grec classique en l'allongeant au moyen d'un prodomos. A l'époque impériale, ce naos s'est augmenté d'une abside, ouverte dans le mur postérieur, et de deux rangées de colonnes, qui l'ont divisé en trois vaisseaux.

Outre des temples, il faut encore joindre aux basiliques du type B des édifices religieux, qui ne répondent plus à l'ancienne idée du sanctuaire, lequel représentait la maison du dieu, mais

1. *Monum. Lincei*, 1892, p. 9 et suiv., pl. I.

qui conservent pourtant la même forme et le même agencement intérieur. Ce sont des salles d'assemblée où se réunissent les fidèles de certains cultes, des lieux d'initiation pour les membres des confréries païennes. La religion officielle, à Rome non plus qu'en Grèce, n'avait pas besoin de tels édifices. Mais avec la diffusion des cultes orientaux, leur nombre et leur importance vont croissant. Il leur faut faire une large place dans l'histoire de l'architecture impériale. De récentes fouilles ont fait connaître deux de ces bâtiments, véritables églises païennes, qui rappellent à s'y méprendre nos basiliques civiles du type B. L'un des deux, le Bacchéion d'Athènes, servait aux réunions d'une confrérie dionysiaque ; l'autre, situé à Rome, sur le Janicule, était consacré à des cultes syriens. Ces découvertes sont d'un intérêt exceptionnel pour l'histoire de la basilique chrétienne. C'est dans notre prochain et dernier chapitre que nous aurons à les examiner [1].

Avant d'aborder le problème qui se pose à propos des premiers édifices chrétiens, il était indispensable de tirer au clair la genèse de la basilique païenne. Je crois y avoir réussi, mieux qu'on n'avait fait jusqu'à présent, en distinguant deux familles de basiliques dont les caractères s'opposent nettement et dont les origines sont évidemment diverses.

1. Parmi les édifices italiens du type B, et en tête de la série, je rangerais volontiers celui dont il semble qu'on ait voulu figurer la façade dans le petit relief en terre cuite, souvent reproduit, de la collection S. Angelo (Dörpfeld-Reisch, *Griech. Theater*, p. 332 ; *Röm. Mitteil.*, 1897, p. 139, fig. 11 ; *Arch. Jahrb.*, 1900, p. 61, fig. 2). MM. Petersen et Bethe voient dans cette façade une scène de théâtre. Le fait reste douteux ; et d'ailleurs il n'empêcherait pas qu'on n'eût copié ici la façade à trois baies d'un édifice à trois nefs, comme la basilique de Pompéi.

CHAPITRE XII

Le problème de la basilique chrétienne.

Entre les édifices civils qu'on vient d'étudier et les grandes églises construites à l'époque constantinienne, il n'y a pas seulement identité de nom, mais analogie de forme. La basilique chrétienne, dite latine, avec sa colonnade intérieure, son abside, son toit surélevé dans la partie médiane, évoque à première vue le souvenir de la basilique profane. Et cependant il est non moins frappant qu'elle n'hérite point de tous ses caractères. Tout ce qui a été dit de l'une, dans le chapitre précédent, ne s'applique pas en bloc à l'autre. Les deux séries de monuments ont entre elles des liens non douteux; la seconde n'est pourtant pas le simple prolongement de la première. Quel est au juste leur rapport, en d'autres termes, quelle est l'origine de la basilique chrétienne, c'est le dernier problème que nous nous proposons d'examiner.

Dans toute l'histoire de l'architecture, je n'en sais pas qu'on ait plus souvent tenté d'éclaircir. La bibliographie de la question représente aujourd'hui presque une bibliothèque. Elle ne cesse pas de s'accroître, car l'accord n'a pu jusqu'ici se faire sur aucune des solutions proposées. Les théories succèdent aux théories, et l'exposé de tant d'opinions contradictoires ne produit plus que confusion dans l'esprit du lecteur.

Mais peut-être la difficulté est-elle au fond beaucoup moindre qu'on n'imagine. Elle vient pour une large part de ce chaos d'hypothèses, dont nous avons le tort de croire l'examen aussi nécessaire que celui des textes anciens et des ruines. Pour qui s'y applique, sans se laisser intimider ou distraire par cette écrasante bibliographie, le problème de la basilique chrétienne n'est pas d'une telle complexité.

Les théories formulées jusqu'à ce jour sur ce point d'histoire ne sont pas toutes également dignes d'attention; et voici appa-

remment pourquoi. D'une part, les spécialistes de l'art chrétien ont trop souvent le tort de limiter leurs recherches aux seuls monuments de l'époque chrétienne, sans remonter aux causes lointaines qui en déterminent les caractères depuis les origines mêmes de l'art antique. Ils penchent à considérer l'architecture chrétienne comme un art autonome, sans attaches avec le passé, qui se développerait par son propre effort, comme avait pu faire jadis l'architecture primitive de la Grèce. On doit à M. von Sybel d'avoir dénoncé cette grave erreur de principe, par laquelle tant de conclusions peuvent être faussées. Nous aurons à insister sur ce point à propos de la théorie de Dehio. L'art appelé chrétien n'est somme toute que l'art romain impérial au service de la religion et de la société chrétiennes. A ce titre, on ne peut l'isoler de l'art profane son contemporain, ni l'étudier sans tenir compte de sa longue ascendance. Une connaissance plus précise de la genèse des types monumentaux en Grèce, en Orient et à Rome, eût évité bien des méprises aux historiens de l'église constantinienne, et débarrassé notre bibliographie de plusieurs hypothèses aussi ingénieuses qu'inutiles.

Une autre cause d'erreur vient du désir, qui perce chez plusieurs, de mettre en lumière le génie inventif et créateur du christianisme. De là une tendance à contester plus ou moins l'imitation des œuvres profanes. Cette tendance étonne d'autant plus qu'au moins dans le domaine de l'architecture l'heureuse impulsion donnée à l'art par le triomphe du christianisme est unanimement reconnue. Peu importe que les premières églises se rattachent même étroitement à des modèles profanes; il restera toujours vrai que le règne de Constantin, où surgissent d'un seul coup des centaines de grandes basiliques, marque un glorieux moment dans l'histoire de l'art monumental. Aussi bien, les plus beaux ouvrages de l'architecture ne sont-ils pas ceux qu'on peut considérer comme de pures créations. La beauté et l'importance historique du temple dorique ne sont nullement diminuées parce qu'il dérive du mégaron mycénien.

Le problème de la basilique chrétienne a parfois été mal posé; parfois traité avec des idées préconçues; souvent, après une étude insuffisante et un classement défectueux des monuments similaires de l'architecture païenne. Si nous osons l'aborder ici, après tant d'autres, et le résoudre en très peu de pages, c'est que toutes nos recherches précédentes nous ont mis sur le chemin de sa solution. Grâce à l'étude qu'on a faite des basi-

liques civiles, nous sommes maintenant en mesure de dire d'où vient le type de l'église chrétienne et nous nous expliquerons aussi pourquoi la question, en réalité fort simple, s'est trouvée obscurcie dès le début. Ajoutons que des découvertes encore récentes, comme celle du Bacchéion d'Athènes et du sanctuaire du Janicule, ont apporté au débat des faits nouveaux d'une importance décisive.

I. *Les caractères de la basilique chrétienne latine. Uniformité des monuments.*

Les édifices chrétiens qu'on englobe sous le nom de *basiliques latines*, sont tous conçus d'après un modèle invariable et se prêtent à une très précise définition[1]. En voici les caractères essentiels : ce sont des salles rectangulaires, beaucoup plus profondes que larges ; l'entrée principale occupe l'un des petits côtés ; deux rangées de colonnes courent à l'intérieur dans le sens du grand axe[2] ; le vaisseau central, dont la toiture est surélevée, se prolonge en arrière par une grande niche, habituellement circulaire, qu'on nomme le presbytérium.

A ces éléments permanents[3] s'en ajoutent quelques autres qui ont un caractère facultatif : l'atrium, grande cour péristyle construite devant l'édifice ; le pronaos à colonnes, appelé narthex, qui s'intercale entre la façade et les trois vaisseaux ; les deux chambres rectangulaires symétriques (παστοφορεῖα), ou les deux absides secondaires qui flanquent la niche principale, dans le prolongement des bas-côtés ; enfin le transept, vaisseau transversal qui s'interpose parfois entre l'extrémité des trois

1. Ils comprennent en somme toutes les églises chrétiennes des premiers siècles, moins celles du type oriental de l'*octogone* et moins les *cellae memoriae* sur plan tréflé, qui constituent deux groupes à part. La cella sur plan tréflé a certainement pour prototype une chapelle funéraire souterraine, avec trois niches pour des tombeaux.

2. Les basiliques à quatre rangées de colonnes et à cinq nefs (Saint-Pierre du Vatican, Saint-Paul hors-les-Murs, église de la Nativité à Bethléem, etc.) ne forment pas une catégorie distincte. Le dédoublement des bas-côtés est un fait secondaire qui ne modifie en rien le caractère du type basilical.

3. Il va sans dire qu'il exista toujours des églises peu spacieuses où faisaient défaut la colonnade intérieure et le lanterneau (cf. von Sybel, *Christliche Antike*, II, p. 276 et fig. 83, petite basilique figurée sur un sarcophage du IVe siècle). Nous considérons ici la basilique latine sous sa forme normale et développée, laquelle comporte toujours trois nefs et deux étages de toiture.

nefs et l'abside et qui déborde à l'extérieur sur les murs latéraux[1]. Parmi ces éléments facultatifs seul le transept apparaît comme une nouveauté et comme spécial aux édifices chrétiens.

On nous dispensera de passer en revue tous les monuments conservés, et surtout les vieilles basiliques de Rome, dont l'aspect est assez connu[2]. Il suffira de rappeler, en citant des exemples, que des églises du même type étaient construites vers le même temps en Grèce, en Orient, en Afrique. A Athènes la petite basilique du Lycabète est un bon spécimen du plan normal avec abside et double colonnade[3]. L'église aménagée à Olympie, dans les ruines du soi-disant atelier de Phidias, possède en outre un large narthex; mais en revanche, par une disposition fort rare, elle n'a point d'abside à l'extrémité de son grand vaisseau[4]. On notera que le transept reste inconnu en Grèce pendant toute la période ancienne du christianisme.

En Syrie[5], l'abside est souvent flanquée de ces deux sacristies déjà mentionnées, qui la rendent invisible au dehors[6]. Un portique à colonnes précède parfois la façade; derrière celle-ci s'intercale un pronaos composé d'une ou de plusieurs chambres. Rarement apparaît l'atrium, plus rarement encore le transept. Comme singularité locale il faut signaler le vieux motif syrien du porche encadré de deux tours. Le manque de bois de charpente dans la région du Haouran n'apporte aucun

1. Sur le schéma de la basilique latine et l'usage de ses diverses parties, cf. surtout Holtzinger, *Altchristl. Baukunst*, 3e éd., 1909, p. 25 et suiv., H. Leclercq, dans le *Dictionnaire d'archéologie et de liturgie*, s. v. Basilica; col. 584 et suiv.; von Sybel, *Ibid.*, II, p. 290 et suiv.

2. Un inventaire complet des basiliques a été dressé en 1907 par D. H. Leclercq, dans son *Manuel d'archéologie chrétienne*, I, p. 434 et suiv. On trouvera aussi un examen rapide des principaux monuments dans von Sybel, *Ibid.*, II, p. 281 et suiv., p. 320 et suiv.; pour les basiliques de Rome, cf. surtout Holtzinger, *Ibid.*, p. 30 et suiv.; R. Lemaire, *L'origine de la basilique*, Bruxelles, 1911, p. 7 et suiv.

3. Néroutsos, dans Δελτίον τῆς ἱστορικῆς καὶ ἐθνολογικῆς ἑταιρίας, 1889, p. 19 et suiv.; Strzygowski, *Röm. Quartalschrift*, 1890, p. 3, pl. 1.

4. *Olympia*, II, p. 95, pl. 68-70; Strzygowski, *Ibid.*, p. 7, pl. 2; Holtzinger, *Ibid.*, p. 110.

5. Pour l'ensemble des monuments syriens, c'est encore l'ouvrage de de Vogüé, *Syrie centrale*, Paris, 1865, qui sert de base à toutes les recherches; cf. aussi H. C. Butler, *Architecture and other arts*, New-York, 1904; et le chapitre abondamment illustré de Holtzinger, *Ibid.*, p. 114.

6. Le modèle de cette disposition semble bien devoir être cherché dans des constructions païennes de Syrie. Il se trouve déjà très exactement dans le Tychaion de Is-Sanamen, construit en 192 ap. J.-C. Cf. *Rev. archéol.*, 1907, I, p. 413 et suiv. (H. C. Butler), cf. ci-dessus, p. 288.

changement notable à la forme de la basilique chrétienne. C'est la technique indigène qui s'adapte au type architectural, et non celui-ci à la technique[1].

Les mêmes remarques valent pour l'Asie Mineure, où la liste des monuments conservés s'est considérablement augmentée depuis les recherches de M. Crowfoot, de Miss G.-L. Bell et de M. Hans Rott[2]. L'abside est partout de règle; des niches moins spacieuses s'ouvrent fréquemment à l'extrémité des nefs latérales. Les exemples du transept et de l'atrium sont beaucoup plus rares qu'en Italie. C'est à la voûte en berceau qu'on a le plus souvent recours pour couvrir les nefs.

Les basiliques africaines ont été étudiées dans leur ensemble par M. Gsell[3]. J'emprunte à son livre sur les monuments antiques de l'Algérie la liste des dispositions architecturales qui les distinguent : 1° absence de transept[4]; 2° extrême rareté de l'atrium; 3° addition fréquente d'un vestibule fermé (narthex) sur le front du bâtiment; 4° l'abside semi-circulaire est souvent inscrite entre trois murs droits; souvent aussi, elle prend la forme d'une simple niche carrée; 5° presque toujours elle est encadrée par les deux παστοφορεῖα.

Cette comparaison des églises romaines, orientales et africaines met en évidence un fait sur lequel il convient d'insister parce qu'il est fréquemment méconnu. C'est que ni le transept ni l'atrium ne sont des parties essentielles, indispensables de la basilique chrétienne. On s'y est trompé pour avoir considéré de

1. Quelques églises syriennes du IVe et du Ve siècles, au lieu d'une porte unique sur le front, ont deux portes dans le mur latéral du Sud (Butler, *Archit. and other arts*, p. 92, 93, 103, 131, 137, 199; *Amer. Journ. of archaeol.*, 1903, p. 77 (Frotingham) ; Leclercq, dans *Dict. d'archéol. et de liturgie*, s. v. *Basilica*, col. 548 et suiv.). Ce déplacement de l'entrée principale, et par suite du côté jouant le rôle de façade, est sans doute une concession au goût oriental. Les architectes syriens ont adopté le type occidental et grec de la basilique oblongue, avec abside, mais en ouvrant des portes sur son long côté ils en ont fait un édifice à large front. M. Frotingham et D. Leclercq ont certainement tort de voir dans ce plan syrien exceptionnel un type très ancien de basilique autrefois répandu dans toute la chrétienté.

2. Cf. von Sybel, *Ibid.*, II, p. 321 et suiv., pour l'ensemble des monuments. L'inventaire de D. Leclercq est à compléter avec les travaux de Strzygowski, *Kleinasien* (explorations de Crowfoot et von Smirnow); G. L. Bell, *Rev. archéol.*, 1906, I, p. 1 et suiv.; II, p. 7 et suiv.; 1907, I, p. 18 et suiv.; Hans Rott, *Kleinasiatische Denkmäler*, 1908 (*J. Fickers Studien über christl. Denkm.*, V-VI).

3. Gsell, *Monum. ant. de l'Algérie*, observations générales, II, p. 149. Cf. aussi, pour la Tunisie, Kraus, *Geschichte der christl. Kunst*, I, p. 274 et suiv. ; Holtzinger, *Ibid.*, p. 110 et suiv.

4. Sur les exceptions à cette règle, cf. Massigli, dans *Mélanges d'archéol. et d'hist.*, 1912, p. 3 et suiv.

préférence les vieilles églises de Rome et non l'ensemble des monuments conservés. Ce qui caractérise avant tout la basilique latine, c'est la salle oblongue partagée en trois longs vaisseaux, le portail et l'abside placés sur le grand axe. Il faut ensuite citer, sinon comme des traits constants, du moins comme des additions fréquentes, le narthex et le portique extérieur précédant la façade. Le transept et l'atrium ne viennent qu'en dernier lieu, parmi les éléments facultatifs de l'édifice. Ils n'entrent pas dans la définition la plus générale, dans le schéma de la basilique chrétienne.

II. *La basilique chrétienne identique à la basilique civile du type B.*

Après ces observations, l'origine du plan basilical chrétien ne saurait être tenue un seul instant pour douteuse. Nous avons reconnu plus haut, parmi les basiliques civiles, deux types nettement distincts. L'église latine à trois vaisseaux n'a rien de commun avec le type A, hormis les éléments mobiles qu'on rencontre tour à tour dans les deux séries, comme le lanterneau sur le vaisseau central et l'abside. Mais si nous passons au type B, nous constatons qu'elle s'y conforme en tous points.

Parmi les archéologues, les uns ont été frappés d'apercevoir de très précises analogies entre les églises du IVe siècle et les basiliques civiles. Les autres, au contraire, ont surtout noté des différences et, par suite, ont cherché d'un autre côté le modèle de l'édifice chrétien [1]. Nous apercevons maintenant la raison de ce désaccord. Les premiers songeaient aux basiliques du type B (celles des palais impériaux, de Pompéi, d'Aspendos, etc.); les autres avaient présents à l'esprit les monuments du type A (basiliques Julia, Ulpia, etc.). L'accord n'eût pas tardé à se faire si l'on eût pris garde qu'il était impossible de ramener toutes les basiliques civiles à un seul modèle et qu'il en existait deux espèces distinctes. Comme ces deux espèces sont entièrement dissemblables et comme l'église constantinienne ne saurait

1. De là des affirmations aussi singulièrement contradictoires que les suivantes : Choisy, *Hist. de l'archit.*, I, p. 567 : « La basilique (civile) fournira un jour au christianisme le modèle de ses édifices religieux. » H. Leclercq, dans le *Dict. d'archéolog. et de liturgie*, s. v. *Basilica*, col. 537 : « Bien que désignées par le même nom, les basiliques chrétiennes diffèrent des basiliques civiles aussi complètement que possible. »

appartenir en même temps à toutes deux, il convient de poser la question en d'autres termes qu'on n'avait fait jusqu'à ce jour. On ne doit plus demander : la basilique chrétienne procède-t-elle de la basilique civile? mais : à quel type de basilique civile, plus généralement à quel type de construction antique se rattache-t-elle?

On pourra facilement constater, si l'on se reporte aux deux tableaux ci-joints, la similitude de l'édifice chrétien et des constructions païennes ou civiles du type B. A gauche *(fig. 72)* se trouvent figurées en plan plusieurs de ces dernières, prises parmi les plus simples et les mieux conservées. Ce sont des basiliques privées ou publiques, avec deux édifices de même forme consacrés à des cultes païens, le Bacchéion d'Athènes[1] et le Pythion de Gortyne[2]. A droite *(fig. 72 bis)* on verra des plans de basiliques chrétiennes, choisis parmi les plus clairs et les moins embarrassés de dispositions anormales. Il saute aux yeux dès l'abord que tous ces monuments, ceux du premier groupe et ceux du second, constituent, au sens le plus précis du terme, une série. L'historien de l'architecture les doit cataloguer comme des spécimens d'une même espèce.

Le rapprochement est bien plus instructif encore s'il se poursuit dans le détail. Il permet de voir qu'à chaque variété du type païen correspond une variété toute pareille du type chrétien.

Les basiliques privées du Palatin, de Tivoli, de Porto (I, II, III), où les éléments de la construction se réduisent au minimum (salle à front étroit, double file de colonnes, abside), ont pour répliques le Xénodochium d'Ostie[3], Saint-Clément de Rome, les basiliques chrétiennes de Chaqqâ[4] et de Timgad[5] (1, 2, 3, 4).

L'édicule de Porto (III), si exactement conforme par ailleurs au schéma de la salle hypostyle grecque, offre pourtant une disposition peu commune. On n'y pénétrait point par un portail de façade, vis-à-vis de l'abside, mais par une entrée latérale, s'ouvrant sur l'un des bas-côtés. Cette singularité, sans doute imposée par les circonstances, qui distingue la ruine parmi les monuments profanes similaires, se rencontre aussi, à titre accidentel, dans la série des édifices chrétiens ; par exemple dans la petite chapelle africaine de Tigzirt (6).

1. Cf. ci-dessous, p. 318.
2. Cf. ci-dessus, p. 182.
3. Lemaire, *Orig. de la basilique*, p. 26.
4. De Vogüé, *Ibid.*, pl. 22.
5. Gsell, *Ibid.*, p. 31?.

Le Pythion de Gortyne (IV), les basiliques civiles de Kremna et d'Aspendos (V, VI), où apparaît en plus le pronaos, se répètent à la lettre dans des églises comme Saint-Apollinaire-Nouveau de Ravenne[1] (5).

Le Bacchéion d'Athènes (VII), avec son abside sans courbure, annonce la chapelle de Tigzirt (6)[2] et beaucoup d'autres églises d'Afrique ou de Syrie; mais même sa sacristie unique, logée à gauche de l'abside, n'est pas une anomalie sans exemple dans l'architecture chrétienne. Nous la retrouvons en Afrique dans des basiliques comme celle de Timedout (7)[3].

Le prétoire syrien de Mousmieh (VIII), avec ses deux chambres rectangulaires dans le prolongement des bas-côtés, a pour copie, entre beaucoup d'autres, l'église de Bénian (8)[4].

Aux basiliques civiles africaines, sans abside, de Tipasa (IX) et de Sigus, correspondent dans la même région des basiliques chrétiennes toutes pareilles, comme celle de Henchir-Guellil (9)[5]. Le rapprochement est moins facile à faire pour les coupes d'édifices, la plupart des constructions païennes ici mentionnées étant ruinées jusqu'aux fondations; on voit néanmoins, par le seul exemple figuré ci-contre (coupe de la basilique d'Aspendos), que sous ce rapport non plus nulle différence ne sépare l'église constantinienne et l'édifice païen du type B.

Ainsi la distinction des deux types hypostyles A et B, sur laquelle nous insistions dans notre dernier chapitre, prend ici une importance nouvelle. C'est faute de l'avoir faite qu'on a si longtemps discuté sur l'origine de la basilique latine. A priori on était conduit à établir un rapport entre celle-ci et les constructions profanes du même nom. Mais quand on serrait de près la comparaison, quand on se reportait aux plus célèbres des basiliques civiles, comme celles de Jules César et de Trajan, on se trouvait arrêté par maintes dissemblances. On en venait alors à nier tout lien historique de l'édifice civil à l'édifice chrétien, et à imaginer des théories comme celle de Dehio, suivant laquelle le modèle de l'église à trois vaisseaux aurait été tiré de la maison romaine[6].

Si nous éliminons de la comparaison toutes les basiliques

1. De Lasteyrie, *Archit. religieuse*, p. 21.
2. Gsell, *Ibid.*, II, p. 305.
3. Gsell, *Ibid.*, II, p. 308.
4. Gsell, *Ibid.*, II, p. 176.
5. Witting, *Anfänge christl. Archit.*, p. 2.
6. Cf. plus loin l'exposé des théories.

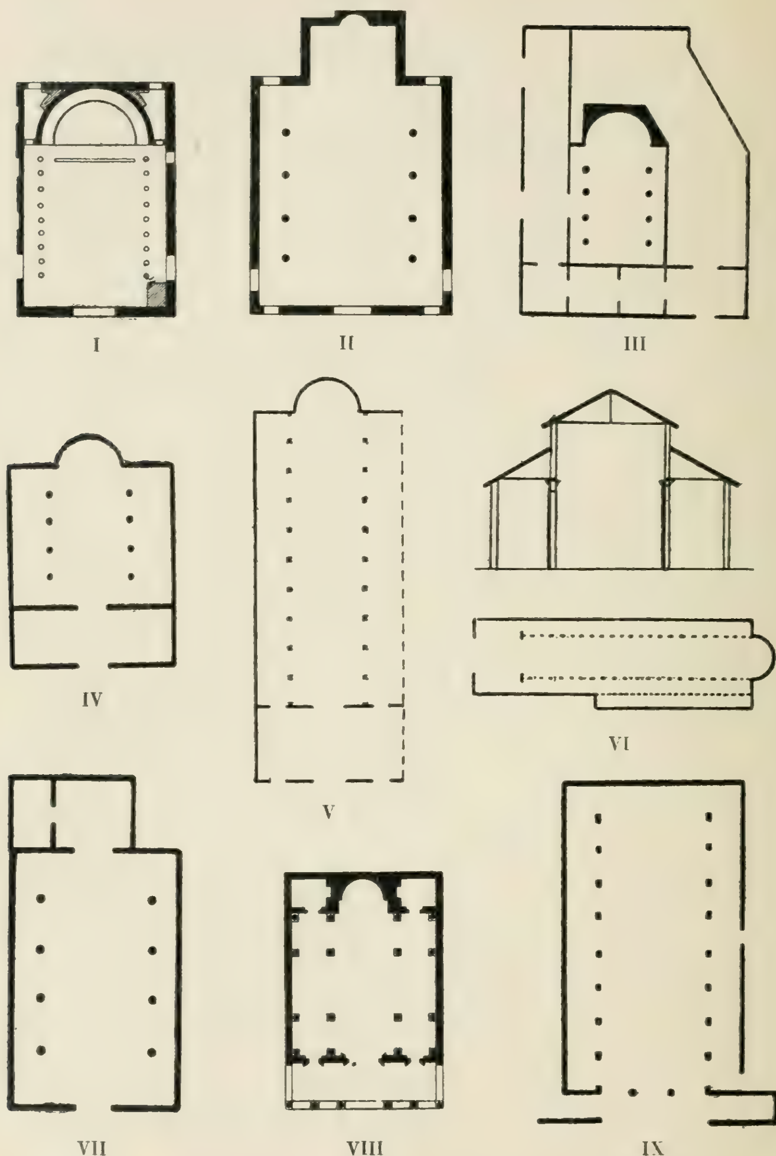


FIG. 72.

ÉDIFICES CIVILS ET PAÏENS DU TYPE GREC (B)

I. Basilique privée du Palatin.— II. Basilique privée de Tivoli.— III. Basilique privée de Porto. — IV. Pythion de Gortyne. — V. Basilique de Kremna. — VI. Basilique d'Aspendos. — VII. Bacchéion d'Athènes. — VIII. Prétoire de Mousmieh. — IX. Basilique de Tipasa.

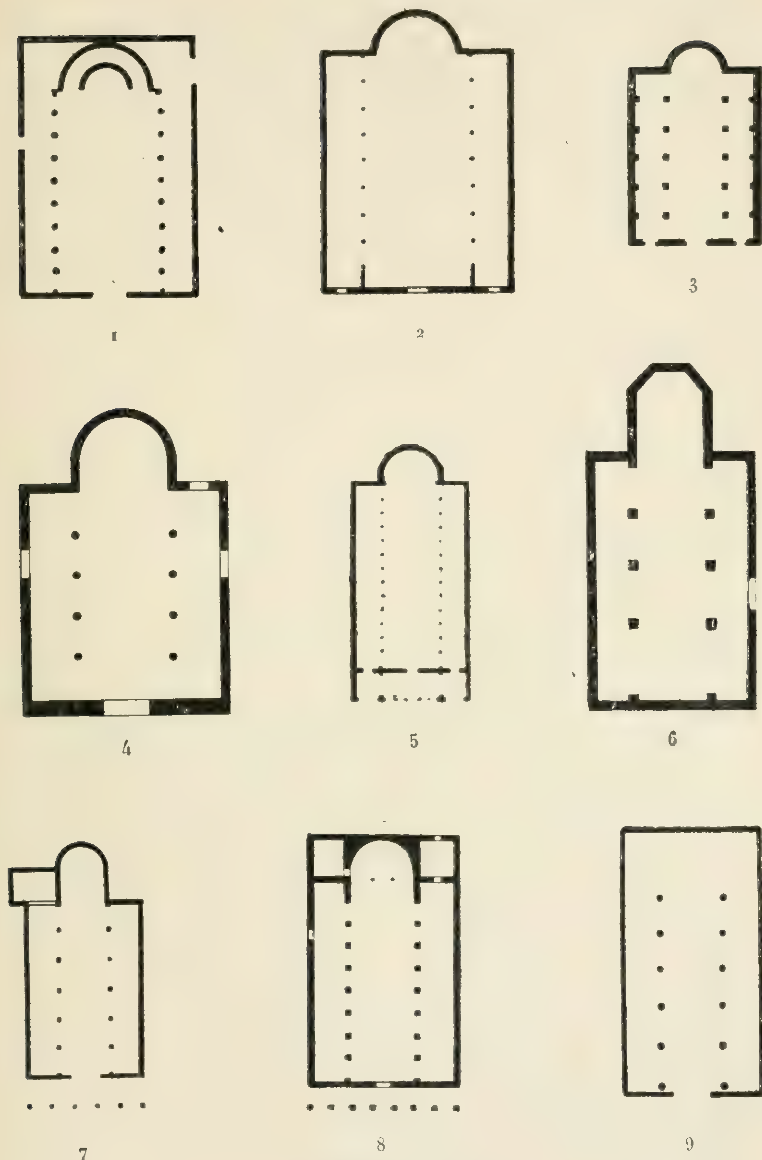


Fig. 72 *bis*.

BASILIQUES CHRÉTIENNES

1. Église du Xénodochium, à Porto. — 2. Saint-Clément de Rome. — 3. Basilique de Chaqqâ. — 4. Basilique de Timgad. — 5. Saint-Apollinaire-Nouveau. — 6. Basilique de Tigzirt. — 7. Basilique de Timedout. — 8. Basilique de Bénian. — 9. Basilique d'Henchir-Guellil.

civiles du type A, lesquelles forment une famille à part, nous trouvons dans les autres le modèle exact et certain de l'église constantinienne; nous n'avons plus nul besoin de recourir à de telles hypothèses. Parmi les monuments hypostyles de l'art romain la basilique chrétienne ne peut être tenue pour une nouveauté. Elle appartient encore à la descendance du mégaron. Elle n'est qu'une affectation nouvelle du vieil édifice grec à front étroit et à triple vaisseau.

III. *Les modèles immédiats de la basilique chrétienne. Édifices du type B affectés à des cultes païens.*

Il reste à préciser les raisons qui désignèrent ce type monumental au choix des architectes chrétiens, quand il fut question d'élever des édifices adaptés aux conditions du nouveau culte. On n'avait nul motif de prendre alors pour modèle du temple chrétien les basiliques civiles, lieux publics, ouverts à la populace, et sans nul caractère religieux. Jamais, quoi qu'on en ait dit, aucun de ces monuments n'a été transformé en église. Tout au plus peut-on admettre qu'à l'époque où le culte se célébrait dans les maisons, des basiliques privées, comme celles de Tivoli ou du Palatin, ont pu servir de chapelle. Mais le nombre était certainement restreint des habitations qui comprenaient de semblables salles, et ce n'est pas l'exemple isolé de quelques basiliques privées, vouées au culte, qui a pu déterminer pour toujours la forme de l'église latine.

Les architectes chrétiens n'ont pas copié les basiliques profanes du type B. Mais il existait des édifices de même forme qui devaient solliciter bien plus vivement leur attention, parce qu'ils répondaient exactement au même besoin que l'église chrétienne. C'étaient les salles plus ou moins vastes où se réunissaient pour la célébration du culte certaines confréries païennes. De plusieurs découvertes, encore peu commentées, il ressort qu'on donnait fréquemment le plan B à ces constructions et qu'on les désignait, elles aussi, du nom de basiliques.

En 1894 ont été dégagés, à Athènes, sur le versant Ouest de l'Acropole, les restes d'un bâtiment oblong, à trois vaisseaux, qu'en l'absence d'autres indications sa forme aurait sûrement

fait prendre pour une église chrétienne (*fig. 73*)[1]. Une grande abside carrée prolonge en arrière le vaisseau central. Entre les deux files de colonnes, au milieu de la salle, se dressaient une table pour les offrandes ou les sacrifices et un bassin d'ablutions. Détail plus curieux encore, qui accentue la ressemblance

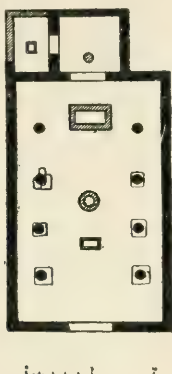


Fig. 73.
Bacchéion d'Athènes.

avec l'édifice chrétien, l'abside est flanquée, à gauche, d'une chambre carrée, véritable sacristie, identique au *diakonikon* des églises africaines. Une inscription *in situ* a révélé que c'était là le Bacchéion d'Athènes, lieu de réunion d'une confrérie dionysiaque, dite des Iobacchoi. La stratigraphie de la fouille, les diverses trouvailles faites dans l'édifice ou aux alentours indiquent pour lui la date du second siècle ap. J.-C.

Cette découverte, que le dernier historien de la basilique latine, M. Lemaire, n'a même pas mentionnée, est d'un intérêt primordial[2]. Nous connaissions déjà en Grèce une salle d'initiation plus ancienne construite sur le plan B : le télestérion des Kabires, à Samothrace[3]. Il apparaît maintenant qu'à l'époque

1. Judeich, *Topogr.*, p. 262 ; pour l'inscription qui a permis d'identifier l'édifice cf. *Athen. Mitteil.*, 1894, p. 248 et suiv. (S. Wide); Dittenberger, *Syll.*, n. 737.

2. M. von Sybel (*Ibid.*, II, p. 284) ne fait que la citer en passant et n'en tire aucune conclusion.

3. On peut aussi rapprocher du Bacchéion d'Athènes, le hall des mystes dionysiastes découvert à Mélos par la mission anglaise (*Journ. Hell. Stud.* 1898, p. 60 et suiv., pl. 1-3). Le plan qu'on en a publié, et que je n'ai pu confron-

impériale on adoptait encore la même disposition, pour des édifices sacrés répondant au même besoin. Plus récemment, une autre fouille qui a fait quelque bruit dans le monde savant, nous révélait un nouvel exemple du même fait au IIIe siècle ap. J.-C., en pleine Rome *(fig. 74)*. C'est celle qui a mis au jour, sur le Janicule, un sanctuaire oriental[1]. Ce très curieux ensemble d'architecture comprend une cour rectangulaire, sur laquelle s'ouvrent d'un côté une chapelle polygonale, de l'autre un bâtiment plus spacieux, à trois vaisseaux, que précède un narthex à trois chambres, et qui se termine au fond par une abside. La



Fig. 74.
Sanctuaire syrien du Janicule.

chapelle de l'Est, qui abritait un autel triangulaire et une statue de culte, constituait le sanctuaire proprement dit ; l'édifice à trois nefs servait de salle d'assemblée pour les fidèles. L'abside principale est flanquée de deux niches plus petites, comme dans certaines basiliques d'Asie Mineure[2]. Le narthex, divisé en trois compartiments, rappelle les églises syriennes[3]. Les bas-côtés sont séparés du vaisseau médian, non par de simples files de colonnes, mais par des cloisons, percées d'une porte en leur milieu. Cette singularité apparaît ici pour la première fois dans l'architecture païenne, mais on la retrouvera bientôt dans des basiliques chrétiennes, en Crète par exemple, en Afrique et à Théra[4].

ter avec la ruine, ne donne pas une idée très complète du monument. On distingue cependant une salle très allongée, avec une niche en demi-cercle à l'extrémité et deux files de colonnes très proches des murs latéraux.

1. *Comptes rendus d. Acad. d. Inscr.*, 1908, p. 508 et suiv. ; 1909, p. 116 ; 225 ; 419 ; 617 et suiv. ; *Mélanges d'archéol. et d'hist.*, 1908, p. 323 et suiv. (Gauckler) ; 1909, p. 1 et suiv. (Nicole et Darier) ; p. 239 et suiv. ; Gauckler, *Le Sanctuaire syrien du Janicule*, Paris, 1912.

2. *Rev. archéol.*, 1906, II, p. 8, 15, 28.

3. Holtzinger, *Ibid.*, p. 116, fig. 147 (Tourmanin) ; p. 117, fig. 150 (Kalb-Luseh).

4. Kraus, *Ibid.*, I, p. 276 (basilique chrétienne de Hidra en Tunisie) ; *Thera*, I, p. 255 ; des églises crétoises de même plan non encore étudiées m'ont été signalées par M. Millet.

L'édifice s'éleva dans les dernières années du IIIe siècle, ou les premiers temps du IVe. Nous avons donc en lui une église païenne, datant précisément de l'époque où l'art monumental chrétien cherche et choisit sa voie. C'est en effet au IIIe siècle, dans la trêve plus ou moins longue qui précéda l'édit de Milan, que dut se préciser le type de la basilique latine, lequel se montre au IVe siècle définitivement arrêté.

Entre les monuments qu'on vient de voir et la basilique chrétienne, la ressemblance saute aux yeux. Pour être un peu moins frappante, elle n'est pas moins réelle entre celle-ci et le mithraeum. Dans sa forme normale le mithraeum ne comprend qu'une chambre, développée en profondeur, avec une niche dans son mur de fond. La colonnade intérieure y fait défaut pour des raisons qu'on aperçoit aisément. Le sanctuaire de Mithra, presque toujours souterrain, toujours peu spacieux, n'a pas besoin de soutenir par des colonnes la faible portée de son plafond. La règle n'est cependant pas absolue et dans un des plus beaux mithraeums découverts jusqu'à ce jour, celui de Petronell[1], se dressait, en avant, une triple arcade posée sur deux piliers. Le plan à trois nefs n'était pas développé ici dans toute la longueur de la salle, mais seulement indiqué par ce portail à trois baies. C'est ainsi que dans le naos grec de petites dimensions, la maison de Thétis peinte sur le vase François, ou le mégaron des maisons de Priène, la double colonnade intérieure est supprimée comme inutile, mais non les deux colonnes *in antis* qui l'annonçaient dans l'ordonnance de la façade. On voit clairement que si le mithraeum élargi devenait hypostyle, il comporterait deux files de supports.

D'ailleurs, en l'absence même de toute colonne, il rappelle encore l'édifice à trois nefs, à cause de ses deux podiums latéraux. Ces plates-formes, que sépare un espace médian en contre-bas, jouent le même rôle que les bas-côtés dans la basilique chrétienne. C'est là que se groupent les assistants pendant la cérémonie, tandis que la travée centrale reste réservée aux ministres du culte. La niche, creusée dans le mur postérieur, est, comme dans l'église primitive, un élément presque indispensable : elle abrite l'image sculptée du dieu immolant le taureau. Les deux podiums, arrêtés à quelque distance du front, délimitent en avant de la salle une sorte de vestibule

1. Cumont, *Textes et Monuments relatifs au culte de Mithra*, II, p. 492.

comparable au narthex. En un mot, le mithraeum normal ressemble à une petite basilique latine dont on aurait supprimé la colonnade et relevé le sol dans les deux bas-côtés [1].

On a plus d'une fois supposé que dans leurs premières basiliques les chrétiens avaient reproduit les dispositions des synagogues juives [2]. Cette hypothèse, dont on n'a d'ailleurs jamais fourni aucune preuve, ne peut être acceptée sans restrictions, étant donné qu'il n'y a jamais eu de type très défini, officiel, pour cette catégorie d'édifices. Nous connaissons aujourd'hui plusieurs synagogues antiques, nettement désignées comme telles; aucune n'est exactement comparable à une église chrétienne. Il reste cependant fort possible que les Juifs aient parfois élevé leurs salles de réunion et de prières sur le même modèle que les basiliques du type B. Une découverte faite à Priène tendrait à le prouver. Non loin du Théâtre, les fouilles allemandes ont dégagé un bâtiment de date tardive, composé d'une salle rectangulaire, un peu plus large que longue, avec double file de colonnes intérieures, et d'une niche carrée dans l'axe du vaisseau central [3]. Un bas-relief qu'on y a recueilli apparemment *in situ* représente le chandelier sacré à sept branches [4]. Malgré cette importante trouvaille, M. Wiegand veut faire de cette salle une église chrétienne, précisément à cause de la division en trois vaisseaux et de la niche postérieure. C'est supposer que ce plan appartient en propre aux édifices chrétiens; or le Bacchéion d'Athènes et le temple syrien du Janicule nous ont fourni la preuve du contraire. Le cas de la *maison sacrée* de Priène n'est pas encore éclairci et l'on peut se demander si ses ruines ne sont point celles d'une synagogue.

Les monuments romains du type B, avec abside, front étroit et triple vaisseau, comprennent donc, en outre des basiliques civiles et privées, des églises, au sens primitif du mot, c'est-à-dire des salles pour réunions religieuses. On construisait sur ce modèle des églises dionysiaques, des églises syriennes, mithria-

1. Cf., entre beaucoup d'autres monuments, le mithraeum retrouvé à Rome sous Saint-Clément (Cumont, *Ibid.*, p. 204), et ceux d'Heddernheim (*Ibid.*, p. 362 et 370).

2. Cf. ci-dessous, p. 331.

3. Wiegand-Schrader, *Priene,* p. 480 et suiv., fig. 585 (Haus-Kirche in der Westthorstrasse); von Sybel, *Ibid.*, II, p. 285. Ce savant a contesté qu'il s'agît d'un édifice chrétien.

4. Wiegand-Schrader, *Ibid.*, fig. 586.

ques et juives. Il faut sans nul doute tenir compte de ce fait quand on écrit l'histoire des premiers édifices chrétiens. Les conditions du nouveau culte ne réclamaient pas un temple proprement dit, mais une salle d'assemblée. Les cérémonies publiques se déroulaient dans une forme analogue à celle de ces religions orientales dont les adeptes voisinaient dans toutes les provinces de l'Empire avec les chrétiens. Les fidèles étaient tenus de se réunir dans un lieu clos pour assister à la liturgie et entendre la prédication. Pendant les premiers siècles, après leur expulsion des synagogues, ils se donnèrent rendez-vous dans des maisons particulières. Mais le besoin devait bientôt se faire sentir d'un édifice plus vaste, spécialement affecté à sa fonction d'église. Car bien peu d'habitations comprenaient des locaux couverts capables d'abriter tous les membres d'une communauté. Les architectes du IIe ou du IIIe siècle auxquels on commanda les premières basiliques, les prêtres qui en fixèrent les dispositions connaissaient ces églises des confréries païennes. Ils savaient déjà qu'une salle oblongue à triple vaisseau se prêtait pour le mieux à l'exercice d'un culte public.

Enfin, le nom même de basilique semble bien avoir été pris par les chrétiens, non pas aux grandes constructions des forums, mais plutôt à des lieux de culte païens. C'est ce qu'autorise à penser une trouvaille faite à Rome sur le Cœlius [1]. Dans les ruines d'une bâtisse incomplètement déblayée, dont on n'a reconnu jusqu'ici que l'atrium, se lit cette inscription, encore *in situ* : « *Intrantibus hic deos propitios et Basilicae Hilarianae* ». Une autre formule, gravée sur le socle d'une statue, nous apprend que cette *Basilique Hilarienne* avait été consacrée à Attis et à la Mère des dieux par le collège des Dendrophores. La paléographie de la dédicace et le style des sculptures retrouvées classent le monument parmi ceux du second siècle après J.-C. Un texte talmudique déjà cité [2] nous a montré que les Juifs donnaient parfois le même nom de basiliques à leurs synagogues. Il est donc certain que les églises chrétiennes n'ont pas été les premiers édifices religieux ainsi désignés [3].

1. *Notizie d. scavi*, 1889, p. 398 et suiv. ; 1890, p. 79, 113 ; *Bull. comm.*, 1889, p. 483 ; 1890, p. 18 et suiv. ; *Röm. Mitteil.*, 1890, p. 109 et suiv.

2. Schwab, *Talmud de Jérusalem*, VI, p. 42 ; Hamburger, dans *Real-Encycl. f. Bibel u. Talmud*, s. v. *Alexandrien*.

3. Sur les premiers exemples du mot *basilica* appliqué à une église chrétienne, cf. Leclercq, dans le *Dict. d'archéol. et de liturgie*, s. v., col. 543 et von Sybel, *Ibid.*, II, p. 280. Cet emploi du mot n'apparaît pas avant la célèbre

Pour résumer ce qui précède, voici les deux faits que nous croyons avoir mis en évidence et qui semblent propres à éclairer les origines de l'architecture constantinienne :

1° Le plan de la basilique latine n'est pas une création de l'art chrétien. Il se trouve déjà, trait pour trait, non pas dans *la* basilique civile en général, laquelle n'est pas d'un modèle uniforme, mais dans ce type de basilique civile que nous avons appelé grec et qui s'oppose au type oriental.

2° En outre des basiliques civiles publiques ou privées construites sur ce plan, il existait des salles toutes pareilles auxquelles on donnait aussi le nom de *basilica,* et qui servaient aux réunions religieuses des confréries païennes. Ce sont elles qui ont dû suggérer aux chrétiens la forme et le nom de leurs premières églises.

IV. *Les théories relatives à l'origine de la basilique latine.*

Nous avons réservé pour ces dernières pages l'examen des théories, car la critique en sera rendue plus facile, après l'exposé de notre point de vue personnel et des faits en partie nouveaux qui le justifient. Il n'y a d'ailleurs pas lieu de dresser ici une bibliographie complète de la question. Ce travail a été fait par O. Mothes en 1865 [1], par Kraus en 1896 [2], par D. Leclercq en 1907 [3]. Plus récemment encore, en 1911, une analyse des ouvrages et des articles essentiels était donnée par M. R. Lemaire, dans le dernier livre écrit sur la question [4]. En fin de compte le problème ne comporte qu'un nombre de solutions assez limité et toutes les opinions émises se ramènent à cinq ou six thèses fondamentales, souvent reprises avec des variantes de détail. C'est de ces thèses qu'on fera brièvement l'examen. La plupart

lettre de Constantin à Macaire, prescrivant la construction d'une église sur le lieu du Saint-Sépulcre. Il est cependant très possible que les édifices chrétiens aient déjà reçu ce nom longtemps avant la Paix de l'Église.

1. O. Mothes, *Die Basilikenform bei den Christen der ersten Jahrhunderte,* Leipzig, 1865.

2. F. X. Kraus, *Geschichte der christlichen Kunst,* Fribourg, 1896, I, p. 265.

3. Dom H. Leclercq, *Manuel d'archéologie chrétienne,* I, Paris, 1907 ; les indications bibliographiques sont éparses dans tout le chapitre III ; de nombreux renvois se trouvent p. 373. On voudrait dans l'exposé de la question un peu plus d'ordre et de critique, ce qui n'empêche l'ouvrage de D. Leclercq d'être un très précieux instrument de travail.

4. R. Lemaire, *L'origine de la basilique latine,* Bruxelles, 1911.

se heurtent dans leur principe même à de si fortes objections, qu'il est superflu de discuter un à un tous les arguments qu'on a fait valoir en leur faveur.

A. *La maison romaine modèle de la basilique.*

Bien que n'étant pas la plus ancienne, cette théorie mérite d'être considérée la première, comme étant celle qu'on a le plus ingénieusement développée et qui semble rallier aujourd'hui la majorité des suffrages. Elle fut soutenue en premier lieu par G. Dehio[1]. Ce savant apportait à l'étude du problème une connaissance des ruines antiques assez rare chez les historiens de l'architecture chrétienne. Son hypothèse avait ceci de séduisant qu'elle tenait compte, bien mieux que les précédentes, des conditions historiques dans lesquelles s'était organisé le culte chrétien. De là vient sans doute qu'elle rencontra dès l'abord de très nombreux partisans. En voici dans peu de mots la substance.

D'un très grand nombre de témoignages, il ressort que les premières églises ont été des habitations soit momentanément, soit spécialement affectées au culte. Dans une maison romaine ordinaire, qui ne comprenait point de basilique privée pareille à celle des palais impériaux, une seule salle était assez grande pour contenir le groupe des fidèles assistant à la liturgie. C'était l'atrium. Or l'atrium, si l'on y joint quelques-unes des pièces avoisinantes, présente en plan la même forme qu'une basilique à transept. Le *tablinum*, grande niche carrée ouverte dans le fond de la salle et dans l'axe de la porte, figure l'abside; les deux *alae* symétriques correspondent aux deux bras du transept; l'atrium proprement dit, au corps principal de l'église. De fait, cette similitude de plan est assez frappante dans certaines maisons pompéiennes, comme celles de Salluste[2] et de

1. G. Dehio, *Die Genesis der christlichen Basilika*, Munich, 1885; Dehio-Bezold, *Die kirchliche Baukunst des Abendlandes*, Stuttgart, 1892, t. I, p. 63 et suiv. Pour la critique de cette théorie, cf. Holtzinger, *Kunsthist. Studien*, Tubingen, 1886, p. 30 et suiv.; K. Lange, *Haus u. Halle*, p. 55 et suiv.; Witting, *Anfänge christl. Archit.*, Strasbourg, 1902, p. 30.

2. Cf. *Sitzungsberichte der bayer. Akad. d. Wissensch. zu München*; *histor. Klass*, 1882, t. II, p. 301, fig. 6; Leclercq, *Manuel*, I, p. 367; dessin isolant par des hachures l'atrium et ses dépendances du reste de l'habitation.

Pansa [1]. Il est vrai que l'atrium restait en général découvert, ce qui n'arrive point pour la basilique; mais Dehio suppose que dans beaucoup de maisons patriciennes l'ouverture primitive de l'impluvium était remplacée par un lanterneau. L'habitation romaine, d'un type presque invariable, se prêtait le plus facilement du monde à la célébration de la liturgie. Le tablinum était tout désigné pour servir de presbytérium. C'est là que se plaçaient le ou les prêtres. On réservait les alae aux diacres, aux diaconesses, aux vierges et aux veuves, l'atrium étant occupé par le reste des fidèles. La table de pierre qui se dresse souvent devant le tablinum pouvait tenir lieu d'autel.

Lorsque, au IIIe ou au IVe siècle, on voulut élever des églises plus vastes et d'un caractère plus monumental, on y transporta, avec la liturgie déjà constituée, les dispositions de ces anciennes maisons du culte. La basilique constantinienne a ainsi pour prototype l'habitation romaine privée, tout comme le temple grec dérive du mégaron. Dehio écrivait dans un temps où l'origine du temple grec n'était pas encore éclaircie, mais la comparaison a souvent été faite après lui par ceux que ses arguments ont convaincus.

On peut faire à cette hypothèse des objections de deux sortes : les unes de principe ou de méthode, les autres portant sur des points de détail. Parmi les secondes on retiendra surtout les suivantes. Dans la basilique constantinienne le transept a toujours de moindres dimensions par rapport à l'ensemble de la bâtisse que les alae par rapport à l'atrium [2]. Le tablinum est toujours carré, tandis que l'abside est presque toujours semicirculaire. L'atrium n'a jamais la forme très allongée des basiliques, et quoi qu'en dise Dehio [3], il est bien par définition un lieu découvert. Le rapprochement le plus ingénieux dans la thèse en question est celui du transept avec les alae. Or, le transept ne compte pas parmi les éléments indispensables du plan basilical. Il n'est qu'une addition facultative au type normal,

1. Leclercq, *Ibid.*, I, p. 366; Lemaire, *Ibid.*, p. 75.

2. Il semble bien qu'à l'origine le transept ne dépassât pas la largeur de la basilique; c'est peu à peu qu'on le prolongea à droite et à gauche, jusqu'à donner au bâtiment la forme d'une croix (cf. von Sybel, *Ibid.*, II, p. 295).

3. Dehio suppose, sans indices précis, que la forme d'atrium la plus fréquente, au second et au IIIe siècle, était une sorte d'*atrium displuviatum* surmonté d'un lanterneau. Tel qu'il le représente (Dehio-Bezold, *Ibid.*, *atlas*, pl. XV, 17), cet atrium diffère de tous les types décrits par Vitruve et l'on peut douter qu'il ait jamais existé.

lequel a surtout pour caractères distinctifs sa forme oblongue et sa double file de colonnes.

Mais une objection beaucoup plus forte atteint la théorie dans son principe et dispense d'en critiquer le détail. On n'a pas pris garde qu'il y avait un véritable anachronisme à supposer une imitation de la maison romaine dans les premières basiliques. Ce qui se passait en Grèce, dans une société encore primitive, quand le temple était copié sur le mégaron, n'a pu se reproduire au IIIe siècle de notre ère, à l'apogée de la culture antique. Lorsque les premiers temples doriques ont surgi de terre, il n'existait en Grèce qu'une espèce de bâtisse : l'habitation, toujours établie sur le même plan. Les Grecs ne connaissaient encore qu'une manière de construire ; ils ne pouvaient concevoir le temple que comme une maison plus vaste et plus somptueuse. L'instinct d'imitation et le traditionnalisme obstiné qui obligeaient les Hellènes du IXe siècle à reproduire dans le logis du dieu la forme invariable de leurs propres maisons, sont des faits qui ne s'observent plus chez les peuples adultes. Des causes d'un tout autre ordre ont déterminé chez les chrétiens de l'époque impériale le choix du plan basilical.

Pendant les trêves religieuses qui précédèrent l'édit de Milan, lorsque les communautés chrétiennes à l'étroit dans les maisons particulières décidèrent d'élever des basiliques, les choses durent se passer comme elles se passeraient encore de nos jours, si les adeptes d'un culte nouveau voulaient lui consacrer des églises. On s'adressa certainement à des architectes de métier ; on leur demanda de construire des salles spacieuses et claires, capables d'abriter à la fois les acteurs de la cérémonie liturgique et la foule des assistants. Ces architectes n'avaient pas été sans déjà résoudre le même problème. Ils possédaient dans leurs cartons, dans leur répertoire de dessins, des formes de salles remplissant les conditions requises. Ils avaient sous les yeux des constructions profanes ou religieuses répondant à peu près au même besoin. C'est parmi elles qu'ils devaient chercher le modèle des nouvelles églises, plutôt que de s'ingénier à combiner un plan d'édifice inédit qui conservât certains organes de la maison. Le fait singulier que suppose Dehio ne serait rendu vraisemblable que si dans toute l'architecture impériale nulle construction hypostyle ne se montrait pareille à l'église latine. Après un examen superficiel des ruines, et pour avoir surtout prêté attention aux basiliques du type oriental, on avait pu croire

qu'il en allait de la sorte. Maintenant que nous connaissons, non pas quelques exemples épars, mais toute une série de bâtiments présentant tous les caractères essentiels de l'église constantinienne, la théorie de Dehio perd évidemment sa raison d'être. Si le long vaisseau, l'abside, le plan de la colonnade, la forme de la toiture, tout ce qui peut définir un type architectonique, nous est déjà donné dans les édifices païens du type B, on ne voit plus ce qui dans la basilique chrétienne serait un emprunt au plan de la maison. L'hypothèse proposée ne servirait plus qu'à expliquer l'origine du transept, lequel n'est pas un élément essentiel et constant du plan basilical.

A la théorie de Dehio se rattache celle de Schultze[1], récemment reprise et développée par M. R. Lemaire[2]. Schultze désigne comme prototype de la basilique, non plus la maison à atrium, mais la maison à péristyle. Les grandes églises constantiniennes précédées d'une cour à colonnades, comme sont les plus anciennes de Rome, auraient pour modèle une habitation du type pompéien développé, avec péristyle en arrière et atrium sur le devant. L'atrium, réservé aux catéchumènes, serait resté hypèthre, tandis que le péristyle où se célébrait la liturgie était muni d'une toiture. M. Lemaire apporte à l'appui de la même opinion quelques ingénieuses remarques; celle-ci notamment, que le baldaquin dont on recouvre parfois l'autel doit être un souvenir des temps où la cérémonie se déroulait dans un lieu découvert.

En outre des objections de principe déjà formulées contre Dehio, cette manière de voir prête à une très grave critique. Dans le péristyle de la maison romaine, les colonnes se groupent sur quatre faces; dans la basilique latine, elles s'alignent sur deux files. Ces deux ordonnances n'ont entre elles aucun rapport. Elles dénotent deux méthodes de construction essentiellement distinctes. Les peuples qui ont pratiqué l'une ont à peu près ignoré l'autre. La première caractérise l'édifice oriental, la seconde l'édifice grec. Si l'on suppose que la basilique à trois nefs procède d'une construction périptère à quatre faces, on pourra prétendre aussi que le naos grec dérive de l'hypostyle oriental; on abolira du même coup dans l'histoire de l'architecture ancienne la notion de type et d'espèce.

1. Schultze, *Archäologie der altchristlichen Kunst*, Munich, 1895, p. 37 et suiv.
2. Lemaire, *Ibid.*, chap. IV et V.

Pour M. Lemaire, « la transformation de la première disposition en la seconde s'explique aisément ; les colonnades transversales compliquaient le problème de la couverture; elles empêchaient de donner au chœur une hauteur suffisante. Rien d'étonnant à ce qu'on les ait bientôt supprimées [1]. » Dire que pour des inconvénients d'ordre pratique, les architectes chrétiens ont renoncé au péristyle et l'ont remplacé par deux files de colonnes, c'est dire qu'ils n'ont rien conservé du plan de la maison et qu'ils ont fini par aller chercher ailleurs le modèle de leurs basiliques. On n'a dès lors nul besoin de faire intervenir le souvenir des églises domestiques, pour expliquer l'origine du type basilical chrétien, puisque rien d'elles ne subsiste en lui. Il reste à trouver les monuments auxquels ce type emprunte sa forme oblongue et son ordonnance à trois vaisseaux. M. Lemaire ne les a point cherchés, mais nous les avons reconnus dans les basiliques païennes de la série B.

B. *Le plan de la basilique créé et développé peu à peu par les chrétiens pour les besoins de la liturgie.*

Telle est l'opinion énoncée jadis par Zestermann [2], et récemment encore par M. F. Witting [3]. Dans la préface et dans la conclusion de son livre, ce dernier savant laisse apparaître l'intention qui est à la base de sa théorie. Il voudrait pouvoir démontrer l'indépendance de l'architecture chrétienne vis-à-vis des œuvres antérieures et mettre en lumière son génie créateur en réduisant à peu de chose l'influence des modèles païens [4]. Dans la genèse de la basilique, trois phases, selon lui, se sont succédé. Au début

1. *Ibid.*, p. 100. M. Lemaire cite un exemple, et un seul, d'église où les colonnades sont disposées comme dans un péristyle, sur quatre faces ; c'est la basilique syrienne de Qennaouat, qui est un *apax* dans l'histoire de l'architecture chrétienne. M. Lemaire reproche à beaucoup de savants de fonder leurs théories uniquement sur des ressemblances architectoniques. On voit qu'il s'est gardé de ce défaut, et qu'il n'hésite pas à supposer une filiation entre deux types hypostyles parfaitement divers.

2. Zestermann, *Die antiken und die christlichen Basiliken*, Leipzig, 1846 ; l'idée fondamentale de la théorie est énoncée p. 171 et suiv.

3. Witting, *Die Anfänge christlicher Architektur*, p. 69 et suiv.

4. Et cependant M. Witting passe en revue la plupart des monuments païens du type B, depuis les basiliques privées jusqu'au mithraeum. Il admet qu'ils ont pu exercer une certaine influence sur les débuts de l'architecture chrétienne, mais seulement une influence *indirecte* (*Ibid.*, p. 56). On

les fidèles avaient librement accès dans la salle où se célébrait le repas eucharistique. Ils pouvaient, comme le prêtre, s'approcher de l'autel et y déposer leurs offrandes. Ce qui tenait alors lieu d'église, c'était une grande salle quelconque de la maison, sans colonnes, sans divisions intérieures. Vient ensuite, dans les cérémonies du culte, une séparation plus nette des prêtres et des fidèles. A ce second moment correspond un type de chapelle plus développé, avec double file de colonnes, où les officiants occupent le vaisseau médian, tandis que la foule est maintenue dans les nefs latérales. Finalement, la liturgie prend le caractère d'un spectacle sacré; les fidèles sont réduits au rôle passif de spectateurs. Alors intervient comme moyen de mise en scène le surélèvement du vaisseau central. Par lui disparaît dans le type basilical ce que M. Witting appelle l'*isocéphalie*. La partie de l'édifice où se déroule l'acte religieux est inondée de lumière, tandis que l'assistance reste dans l'ombre, sous les galeries moins hautes des bas-côtés.

Il n'est pas absurde de supposer un développement progressif de l'église, en rapport avec celui de la liturgie. Mais cela n'implique nullement que l'art chrétien ait introduit dans la grande architecture un schéma nouveau. Il reste toujours vrai que le type de l'édifice oblong, à trois vaisseaux, était depuis longtemps constitué. Sans doute le besoin ne s'est pas fait sentir dès le début d'une vaste salle hypostyle, à nef centrale surélevée. Mais le jour où cet édifice devenait indispensable, les architectes chrétiens n'avaient plus à l'inventer. Les exemples en étaient partout sous leurs yeux.

Nous ne voulons pas discuter ici la question de savoir si la liturgie réclamait nécessairement un bâtiment ainsi ordonné. M. Witting semble le croire, mais il est clair qu'on aurait vite fait de lui donner tort sur ce point. Il suffirait de rappeler que les mêmes cérémonies chrétiennes ont été bien souvent célébrées dans des édifices d'une tout autre forme, comme Saint-Étienne-le-Rond, ou comme les églises byzantines à coupole centrale[1].

comprend mal comment se peut concilier cette imitation, même indirecte, des édifices païens avec la thèse propre de l'auteur qu'il résume dans ce titre : *Zur innern Genesis der Basilika* (*Ibid.*, p. 69). On comprend encore bien moins la distinction qu'il fait entre le triple vaisseau chrétien et le triple vaisseau païen (*Ibid.*, p. 19). Il n'y a, dans l'agencement des colonnades, aucune différence même minime entre le Bacchéion, la basilique du Palatin, le Pythion, d'une part, et, de l'autre, les églises chrétiennes.

1. On notera que l'opinion de M. Witting est, là-dessus, en contradiction

C. *Influence supposée des monuments judaïques. — Le temple de Jérusalem et les synagogues.*

D'après la description de l'Ancien Testament, on devine une certaine analogie de forme entre le Temple de Javeh et les églises chrétiennes. Le Temple proprement dit se composait d'une cella profonde, éclairée par le haut et précédée d'un pronaos comparable au narthex. Là s'arrêtent les ressemblances, et il faut convenir que c'est fort peu. Ni le réduit sacré appelé Débir, ni les alignements de cellules entourant la cella ou Hékal, ni la disposition des portiques concentriques autour de l'édifice central n'ont leur équivalent dans aucun monument du culte chrétien *(fig. 54)*.

Quelques archéologues ont cependant cherché dans la Maison de Javeh le prototype de la basilique latine[1]. En l'absence de données plus précises sur le Temple de Jérusalem, leur hypothèse ne peut être discutée en détail. Mais il y a bien des objections à faire valoir contre elle. La liturgie chrétienne n'avait que de lointains rapports avec le culte hébraïque. Lorsqu'elle fut instituée, longtemps après la rupture entre juifs et chrétiens, le Temple était ruiné; la grande majorité parmi les adeptes de la foi nouvelle n'avait de lui nulle idée et n'attachait nulle pensée pieuse à son souvenir. Enfin ce sanctuaire et l'église chrétienne répondaient à deux conceptions très diverses de l'édifice religieux. Le premier représentait, comme le naos grec, la maison du dieu; l'accès n'en était permis qu'à un petit nombre et dans très peu d'occasions; un seul homme, le grand prêtre, pouvait à certains jours pénétrer jusqu'au fond du sanc-

formelle avec celle de Dehio, résumée dans cette formule : « Nicht die Bedingungen des Kultus haben das christliche Gotteshaus in seiner Formation bestimmt, sondern umgekehrt die vorgefundene Konfiguration des antikrömischen Haus hat den Kultus bestimmt. » Par beaucoup d'exemples antérieurs au christianisme nous avons pu vérifier le fait général qu'énonce Dehio dans la première partie de sa phrase. La forme de l'édifice, déterminée par la tradition, est bien moins capable de s'adapter à la liturgie que la liturgie de s'adapter à la forme de l'édifice. La preuve en est que le même type monumental a été reproduit dans des temples païens, des églises chrétiennes et des synagogues.

1. Kreuzer, *Christl. Kirchenbau*, Leipzig, 1860; O. Mothes, *Ibid.*, p. 19 et suiv.; A. Kempeneers, *Le type des églises construites par l'empereur Constantin*, Liège, 1881; Puchstein, *Die Saüle in der assyr. Architektur*, *Arch. Jahrb.*, 1892, 1. Pour la critique de cette hypothèse, cf. Witting, *Ibid.*, p. 48 et suiv.

tuaire. Tout autre est le caractère de l'église, faite pour abriter la foule des fidèles.

Si l'on veut retrouver en elle un souvenir de l'architecture judaïque, c'est plutôt des synagogues qu'il conviendrait de la rapprocher[1]. Mais il apparaît aujourd'hui que ces édifices affectaient les formes les plus diverses[2]. Aucun texte talmudique ne fait allusion à un type traditionnel et fixe de synagogue. Comme le laisse supposer la maison sacrée de Priène, il est possible que les juifs aient parfois adopté pour leurs salles de réunion le plan à trois vaisseaux. Mais ce fait accidentel ne pouvait en tout cas suffire à motiver le choix exclusif des architectes chrétiens.

D. *L'hypothèse de M. K. Lange*[3]. *Le souvenir des* scholae.

Visiblement influencé par les recherches de Dehio, M. K. Lange convient que le modèle de la basilique a dû être tiré de l'habitation. Mais au lieu de considérer le bâtiment dans son ensemble, il en isole la *schola*, cette salle souvent terminée par une abside, qu'on rencontre à l'époque impériale dans certaines maisons. Un texte des Actes des Apôtres, un seul, parle d'une prédication faite à Éphèse dans une schola[4]. M. K. Lange suppose qu'en construisant les premières églises on s'inspira des basiliques civiles, pour la disposition des colonnades, mais surtout des scholae pour la forme générale et le dessin de l'abside. Cette

1. L'hypothèse qui rattache la basilique chrétienne à la synagogue a été brièvement proposée par Mgr Duchesne, *Comptes rendus d. Acad. d. Inscr.*, 1893, p. 66.

2. Renan, *Mission de Phénicie*, Paris, 1864, p. 780 et suiv.; H. Kitchener, *Synagogues of Galilea* (*Palest. Explor. Fund*, 1878, p. 125); G. Baldwin Brown, *From the schola to the cathedral*, Édimbourg, 1886, p. 97 et suiv.; *Revue archéol.*, 1884, I, p. 273 et suiv. (Renan); *Revue des études juives*, 1886, p. 236 et suiv. (S. Reinach); Prestel, *Die Baugeschichte des jüd. Heiligthums*, Strasbourg, 1902; Leclercq, *Manuel*, I, p. 335 et suiv. (on ne tiendra pas compte de la reconstruction du Diapleuston d'Alexandrie, d'après Baldwin Brown (p. 344), laquelle est une pure fantaisie); *Mitteilungen d. deutsch. Orientgesellschaft*, Heft 29, décembre 1905; von Sybel, *Ibid.*, II, p. 285; de Lasteyrie, *L'archit. religieuse en France*, p. 62 et suiv.; la présence d'un vaisseau central surélevé, formant lanterneau, dans certaines synagogues de Palestine récemment étudiées n'apporte pas, comme le croit ce savant, un argument nouveau à la thèse de Kreuzer; le lanterneau ne suffit pas à définir un type monumental et n'est qu'un élément secondaire dans la basilique latine.

3. K. Lange, *Haus u. Halle*, p. 270 et suiv.

4. *Act. Apost.*, 19, 9.

théorie, reprise après lui par M. B. Brown[1], a réuni depuis lors très peu de partisans. Comme on l'a remarqué, l'hémicycle de la schola répond à un tout autre usage que l'abside de la basilique. Ce sont les auditeurs qui s'y asseyent en demi-cercle, tandis que l'abside reste toujours une place d'honneur réservée aux prêtres et à l'évêque[2]. Enfin il n'est pas besoin de faire intervenir le souvenir de la schola, puisque les dispositions qui caractérisent celle-ci (salle rectangulaire, prolongée par une abside) sont déjà contenues dans le schéma de la basilique publique ou privée de type grec.

E. *La basilique privée modèle de la basilique chrétienne.*

La théorie qui se résume dans cette formule a le même point de départ que celle de Dehio. Les savants qui l'ont développée[3] se fondaient sur ce fait qu'avant la construction des premières églises le culte se célébrait dans les habitations. Mais au lieu de placer l'assemblée des fidèles dans l'atrium, le péristyle ou la schola, ils supposaient qu'on se réunissait le plus souvent dans ces basiliques privées, mentionnées par Vitruve, qui faisaient partie des grandes maisons patriciennes. Un texte souvent cité du Pseudo-Clément, parle en effet d'un citoyen d'Antioche qui « *domus suae ingentem basilicam ecclesiae nomine conservaret* »[4]. On sait d'autre part que certaines salles comprises dans

1. Baldwin Brown, *From the Schola to the Cathedral*.

2. R. Lemaire, *Ibid.*, p. 55; cf. aussi la critique de K. Lange dans Holtzinger, *Kunsthist. Studien*, p. 25, et Witting, *Ibid.*, p. 60.

3. C'est J. X. Kraus qui l'a soutenue avec les meilleurs arguments, mais en faisant aussi sa part à une autre influence, celle de la *cella memoriae* (*Real-Encycl. des christl. Altert.*, 1882, s. v. *Basilika*; *Id.*, *Geschichte der christl. Kunst*, I, p. 269 et suiv.); cf. aussi Crostarosa, *Le basiliche cristiane*, Rome, 1892; S. P. Kirsch, *Revue thomiste*, 1895, III, p. 526 et suiv.; Enlart, dans l'*Histoire de l'Art*, de A. Michel, I, p. 98.

4. *Patr. gr.*, I, col. 1453. On a aussi invoqué l'exemple de la *basilica Laterani* (Hieron., *Ep.*, 30) et de la *basilica Sicinini* (Amm. Marcel., 27, 3, 13) qu'on sait avoir été converties en églises. Le cas de ces deux édifices reste douteux; ils pourraient être, au lieu de basiliques privées, des basiliques publiques portant le nom de leur fondateur (cf. Lange, *Haus u. Halle*, p. 315). D'ailleurs l'indication fournie par le texte du Pseudo-Clément ne doit pas non plus être acceptée sans quelques réserves; le mot *basilica* peut avoir été introduit par le traducteur latin du IVe siècle (cf. K. Lange, *Ibid.*; Witting, *Anfänge christl. Archit.*, p. 37). La basilique privée de Junius Bassus et la basilique Sessorienne, converties en églises au Ve et au IVe siècle, doivent être tenues hors de compte, comme étant des monuments tardifs, construits après la fixation du type basilical chrétien (cf. Kraus, *Gesch. d. christl. Kunst*, I, p. 316).

les demeures princières de Tivoli, du Palatin, de Porto, salles qui semblent faites pour les séances d'un conseil ou d'un tribunal, ont une frappante similitude avec les premières églises. Il y aurait donc quelques raisons d'admettre que le souvenir des basiliques privées n'a pas été sans intervenir dans la formation du type basilical chrétien.

Cette thèse contient certainement une part de vérité. L'identité de plan entre la basilique du Palatin, par exemple, et telle église constantinienne, ne peut être considérée comme le fait du hasard. C'est le tort de Dehio de n'en avoir tenu aucun compte. Mais, nous l'avons déjà observé, le nombre était certainement très restreint des palais qui comprenaient une vaste salle ainsi agencée. Les basiliques privées affectées au culte n'ont dû représenter qu'une très faible minorité dans le grand nombre des églises antérieures au IVe siècle. Leur seul souvenir ne pouvait déterminer pour toujours la forme et les dispositions intérieures de l'édifice chrétien. Si le type classique de la salle oblongue avec abside et triple vaisseau a fini par s'introduire jusqu'à l'intérieur des maisons princières, c'est qu'il était déjà très en faveur dans la grande architecture. Avant de le rencontrer à Tivoli et au Palatin parmi les dépendances des palais impériaux, nous en avions déjà vu faire, et bien plus souvent, des édifices publics indépendants, tels que des basiliques civiles ou des salles de réunion pour des confréries. Les architectes qui élevaient les premières grandes églises n'avaient point besoin d'aller chercher dans quelques rares basiliques privées le modèle de la salle oblongue à trois vaisseaux. Ils le trouvaient partout autour d'eux, dans beaucoup d'autres édifices dont quelques-uns s'imposaient bien davantage à leur attention.

F. *Les éclectiques.*

En présence de ces théories diverses, dont aucune ne satisfait pleinement, beaucoup d'archéologues penchent pour une solution moyenne et veulent expliquer la genèse de la basilique chrétienne par un concours de causes multiples. Telle est par exemple l'attitude de D. H. Leclercq[1], dont l'éclectisme est aussi large que l'érudition. L'église latine procéderait, selon lui, à la

1. Leclercq, *Manuel*, I, p. 373 et suiv.

fois de la basilique civile ou privée, de la maison à atrium et de la maison à péristyle, non sans conserver d'ailleurs quelques traits de la synagogue juive. Holtzinger, en dernier lieu[1], tendait vers une semblable opinion, estimant que les architectes chrétiens avaient dû se montrer eux-mêmes des éclectiques et combiner dans une formule nouvelle des éléments dont l'art païen leur offrait les modèles dispersés. Beaucoup d'érudits, ayant à se prononcer dans le débat sans avoir recommencé pour leur propre compte l'examen des textes et des monuments, ont pris pareillement une position intermédiaire entre les diverses théories[2].

Dans son beau livre sur l'architecture romane, M. de Lasteyrie s'est récemment rangé parmi les éclectiques. Il résume son opinion dans ces lignes : « Je suis convaincu que l'origine de la basilique chrétienne est plus complexe qu'on ne le croit généralement. A la basilique du forum les fidèles ont emprunté la forme oblongue, la division en galeries parallèles et surtout la surélévation de la galerie médiane. Aux lieux publics de réunion, peut-être aussi à certains monuments funéraires, ils ont pris l'idée de l'abside. Aux maisons particulières ils doivent l'atrium[3]. »

Kraus[4] réduit à deux les modèles dont les constructeurs des premières églises auraient combiné l'imitation. L'un des deux serait la *cella memoriae*, cette chapelle funéraire à simple ou triple abside qui s'élevait souvent, et dès avant la Paix de l'Église, sur les champs de sépultures ; l'autre, un hall à trois nefs, pareil à la basilique privée des palais impériaux, qu'on aurait réuni à la cella pour abriter la foule des fidèles spectateurs de la liturgie.

Sans doute des influences diverses ont pu s'exercer sur l'art chrétien pendant la période de ses débuts. Mais pour qui considère la basilique, la question se pose en des termes fort simples. Ou bien cette forme d'édifice existait déjà dans l'architecture païenne, ou bien ce sont les chrétiens qui l'ont pour la première fois réalisée. Dans le second cas seulement, elle pourrait être considérée comme une combinaison d'éléments jus-

1. Holtzinger, *Altchrist. Baukunst*, p. 25.
2. Lübke-Semrau, *Die Kunst des Mittelalters*, Stuttgart, 1905, p. 67 ; L. Bréhier, *Les bas. chrétiennes*, Paris, 1907, p. 15 ; E. Bertaux, *Rome*, Paris, 1908, II, p. 27.
3. De Lasteyrie, *L'architecture religieuse en France à l'époque romane*, p. 70.
4. Kraus, *Geschichte der christl. Kunst*, I, p. 269 et suiv.

qu'alors épars, empruntés à plusieurs espèces d'édifices. Mais à l'examen nous nous sommes prononcé pour le premier membre du dilemme. Il existait déjà, avant la construction des premières églises, des édifices profanes ou païens réunissant tous les caractères de la basilique chrétienne normale. L'adoption par les chrétiens d'un type monumental comprenant une salle à triple vaisseau, une abside, un pronaos, une toiture surélevée au centre, ne s'explique pas par une série d'emprunts successifs ; le plan basilical déjà constitué et utilisé pour d'autres usages a passé d'un seul coup dans les églises du nouveau culte.

Si l'on peut faire quelques concessions à la théorie éclectique, c'est seulement en ce qui concerne deux organes facultatifs et non essentiels de la basilique latine : le transept et l'atrium. Les édifices païens du type B ayant fourni le modèle de l'église proprement dite, il se peut que les habitations privées aient donné celui de l'atrium. L'origine du transept reste fort problématique ; il est permis de la chercher dans les alae du logis romain, comme faisait Dehio, ou dans les chapelles funéraires de plan tréflé [1]. Jusqu'à présent, il n'y a pas d'exemple d'une basilique profane à trois vaisseaux barrée d'une nef transversale devant l'abside. Cette nouveauté du type chrétien peut donc être considérée soit comme une pure création, soit comme un souvenir d'une autre espèce de monument [2]. Mais, on semble l'avoir trop souvent oublié, le transept, comme l'atrium, n'apparaît en somme que dans un petit nombre d'églises. Inconnu en Afrique, très rare en Asie-Mineure et en Orient, il fait aussi défaut dans beaucoup des plus vieilles basiliques romaines (Sainte-Agnès hors-les-murs, Saint-Laurent, Sainte-Sabine, Saint-Clément, Santa-Maria in Dominica, Xénodochium de Pammachus à Ostie, etc.).

Parmi toutes les hypothèses émises sur l'origine de l'église constantinienne, il faut cependant faire une place à part à celle de Kraus. Elle ne s'applique certainement pas à la généralité des

1. On pourrait aussi supposer que le transept a remplacé les deux *pastophoria* qui flanquent le presbytérium dans les églises de Syrie et d'Afrique. Dans la basilique syrienne de Hass (Holtzinger, *Altchrist. Baukunst*, p. 117, fig. 152), ces deux sacristies débordent sur les murs latéraux du bâtiment. Pour avoir un transept véritable, il suffirait ici d'abattre les deux cloisons qui les séparent du presbytérium. Dans d'autres cas, c'est apparemment par le plan tréflé qu'on est arrivé au transept. Sur l'origine du transept, cf. en dernier lieu Massigli, dans *Mélanges d'archéol. et d'hist.*, 1912, p. 3 et suiv.

2. Cf. les remarques de K. Lange, *Haus u. Halle*, p. 326.

premiers édifices chrétiens; mais elle est certainement vraie pour quelques-uns d'entre eux, comme l'église de la Nativité à Bethléem et celle de Kherbet-bou-Addoufen en Algérie [1]. La *cella memoriae* à triple abside n'a rien à voir avec le type basilical courant, mais elle entre évidemment pour moitié dans le plan de ces édifices.

G. *La basilique chrétienne semblable à la basilique civile.*

Cette théorie est de beaucoup la plus ancienne de toutes. Le florentin L.-B. Alberti la formulait déjà en 1465 [2]. Nous la mentionnons en dernier lieu, parce que c'est elle en somme qui nous ramène le plus près de nos propres conclusions. On l'a trop souvent rejetée en bloc, sans prendre garde qu'elle contenait à la fois et la vérité et l'erreur.

Telle que l'exposait Alberti, elle se fondait sur une conjecture qu'aucune découverte n'est venue depuis lors justifier. C'était que, sous le règne de Constantin, des basiliques civiles avaient été consacrées au culte. Cette première inexactitude dénoncée par Zestermann a bientôt rendu suspecte la thèse tout entière. Elle n'a plus guère trouvé de partisans, quand on s'est avisé par la suite que les plus importantes des basiliques civiles, comme la Julia et l'Ulpia, différaient profondément des premières églises.

Cette condamnation hâtive reposait sur un examen superficiel des monuments. C'est un verdict qu'il faut en partie rapporter; nous avons déjà dit dans quelle mesure. L'édifice chrétien est sans rapport avec une espèce de basilique civile; mais nous en connaissons une autre espèce, dont il reproduit toutes les dispositions essentielles.

Le tort commun des diverses théories qu'on vient de voir n'est-il pas que leurs auteurs abordent le problème de la basilique chrétienne sans avoir suffisamment éclairci celui de la basilique civile? La plupart ne font pas remonter leurs recherches au delà du Ier siècle. Les basiliques civiles marquent pour eux un point de départ. Il leur suffit de reconnaître que ces monu-

1. De Lasteyrie, *Ibid.*, p. 9 et suiv.; Holtzinger, *Ibid.*, p. 104 et 113.

2. L.-B. Alberti, *De re aedificatoria*, Florence, 1465. Après lui, J. A. Messmer, *Ueber d. Ursprung d. Entwicklung u. d. Bedeutung der Basilika in der christlichen Baukunst*, Leipzig, 1854; beaucoup plus récemment, A. Choisy, *Hist. de l'Architecture*, II, p. 35 et suiv. (on y lit cette surprenante affirmation que Saint-Paul hors-les-murs reproduit la Basilique Ulpienne).

ments ne sont pas conçus d'après une formule unique; ils en concluent qu'ils échappent à toute définition et que leur plan, soustrait à toute règle, n'a que des ressemblances fortuites avec celui de l'édifice chrétien. « Il est indiscutable, écrit encore M. Lemaire[1], que la basilique profane est trop différente de l'église pour lui avoir servi de modèle exclusif. » M. von Sybel, le plus pénétrant des historiens qui ont appliqué leur étude aux antiquités chrétiennes, s'exprime en termes analogues. Il renonce, devant la diversité des monuments, à fixer un schéma de la basilique civile et reconnaît que les chrétiens ont vraiment créé dans ce genre d'édifices une forme qui n'existait point avant eux[2].

Pour nous qui sommes remonté jusqu'aux origines dans l'histoire des formes monumentales, la question s'est posée en d'autres termes et se résout bien plus aisément. Tout d'abord, nous avons pu remarquer combien rarement apparaissent dans l'architecture des types vraiment nouveaux, et pour quelle faible part intervient ici l'invention. Ce premier fait nous a mis en garde contre les théories de ceux qui penchent plus ou moins à considérer l'église latine comme une création de l'art chrétien. Nous avons vu se former, chez des races différentes, deux conceptions diverses de l'édifice hypostyle. En Grèce et en Orient naissent, pour se perpétuer d'âge en âge, deux types de salles essentiellement distincts. Nous les avons retrouvés tous deux, à Rome et dans l'empire romain, en visitant les ruines des basiliques civiles. Quand nous est ensuite apparue la basilique chrétienne, son cas n'avait plus rien d'obscur. Elle n'a nul rapport avec la longue série des œuvres de souche orientale; mais elle vient se placer après les basiliques civiles et les bâtiments similaires du type grec, dont elle est l'exacte réplique. Il n'est donc plus question d'en expliquer la *genèse*. Si l'on en considère les dispositions essentielles et constantes, on ne peut dire qu'elle enrichit d'un type inédit le répertoire des formes monumentales. C'est un très ancien modèle d'édifice qui se transmet du monde païen à la société chrétienne[3].

1. R. Lemaire, *Ibid.*, p. 47; cf. aussi p. 37.

2. Von Sybel, *Ibid.*, II, p. 290 : « Sie schufen eine neue Spezies der antiken Basilika, aus der Eigenart des neuen Einzelfalles heraus. »

3. Le grand mérite de M. von Sybel, dont les travaux marquent vraiment une date dans l'histoire de l'archéologie chrétienne, c'est d'avoir défini plus précisément que tous ses devanciers le rapport de ces deux termes : culture antique et culture chrétienne. Il a montré qu'il n'y avait entre eux aucune opposition. L'art chrétien ne se développe pas en face et en dehors de

Conclura-t-on de là qu'il faut dénier toute originalité aux constructeurs des églises constantiniennes? Assurément non. L'art gréco-romain leur fournissait un thème; ils l'ont reproduit en s'interdisant d'en rien retrancher; mais ils ne l'ont pas toujours reproduit sans y rien ajouter de nouveau. Pour n'être pas obligatoires, et pour varier suivant les régions, ces additions au schéma primitif n'en ont pas moins d'importance. Le vaste transept, l'atrium, les nefs latérales dédoublées donnent une physionomie très particulière aux grandes basiliques de Rome. En Orient et en Afrique, par l'adjonction à la salle rectangulaire d'un presbytérium sur plan tréflé, on développe d'une autre manière le type originel.

Enfin et surtout, quelque chose de nouveau apparaît avec l'architecture chrétienne, parce qu'elle choisit l'édifice à trois vaisseaux entre tous les autres pour en faire l'unique et splendide expression d'un nouvel idéal; parce que tout son effort s'emploie à l'agrandir, à l'enrichir, à l'embellir, et qu'elle va prodiguer pour lui seul toutes les ressources de l'art.

*
* *

On pourrait suivre bien au delà de l'époque constantinienne l'histoire comparée de l'hypostyle grec et de l'hypostyle oriental.

l'art antique. Il en est un aspect, et l'art païen en est un autre. Les œuvres d'inspiration chrétienne n'imitent pas les œuvres antiques; elles font elles-mêmes partie de la production artistique de l'antiquité. Telle est la thèse générale de M. von Sybel. Mais, chose curieuse, il ne l'applique pas dans toute sa rigueur, comme il aurait droit de le faire, au cas de la basilique. Il penche à voir dans l'église constantinienne une part de création beaucoup plus grande que dans la peinture décorative et la plastique du même temps. Notre propre conclusion est donc plus radicalement conforme à la théorie de M. von Sybel que celle de ce savant lui-même. Nous avons reconnu dans la basilique latine un type d'architecture très ancien et très couramment reproduit à l'époque impériale, qui n'est ni chrétien ni païen, mais simplement antique. Si l'on voulait insister ici sur une nuance qu'a souvent marquée en d'autres occasions l'auteur de *Christliche Antike*, on pourrait dire que les chrétiens n'ont pas *imité* des constructions païennes. Au risque de paraître subtiliser, on aurait droit de déclarer ce terme inexact. Les divers édifices antiques du plan B, basiliques civiles, églises païennes comme celle des Iobacchoi, églises chrétiennes, ne se copient pas les uns les autres. Ils sont les produits d'un même art et les fruits d'une même sève. Le type de l'édifice oblong à trois vaisseaux appartenait en commun à tous les architectes de ce temps; il faisait partie du patrimoine de modèles et de traditions que leur avaient légué leurs devanciers. Si l'on parlait ici d'imitation, il faudrait dire aussi que les chrétiens imitaient les païens en portant la toge ou la palla, en habitant des maisons à atrium, en ornant de mosaïques les murs ou le sol de leurs édifices.

Ni l'un ni l'autre de ces deux types monumentaux ne touche ici au terme de sa carrière.

Le christianisme avait adopté l'édifice oblong à trois nefs; l'Islam héritera du hall à large front où s'alignent en nombre indéfini les files de colonnes. C'est lui que nous reconnaîtrons bientôt dans les grandes mosquées oblongues comme celles d'Amrou au Caire, ou celle des Ommiades à Damas[1]. A l'art de l'Orient antique, les Musulmans n'empruntent pas seulement cette forme de salle, mais la vaste esplanade entourée de portiques, qui en est habituellement l'annexe[2]. La mosquée rectangulaire à cour péristyle copie exactement les forums impériaux bordés sur trois côtés par des colonnades, sur le quatrième par une basilique. Elle se rattache par leur intermédiaire aux agoras du type oriental, dites ioniennes et, en remontant plus haut encore, à la cour périptère qui précède l'hypostyle du temple égyptien.

La même opposition se marquera toujours entre l'architecture de l'Est et celle de l'Ouest. Loin de s'atténuer, elle ira même s'accentuant après le déclin de la culture gréco-romaine et le démembrement de l'Empire. Les formes d'édifices qu'on avait longtemps mises en commun dans toutes les provinces impériales tendront à retourner vers leur pays d'origine. On ne trouvera plus guère que chez les Arabes l'hypostyle à large front, l'agora bordée d'un portique continu et la maison à péristyle. Cette dernière, un moment devenue commune à tous les peuples méditerranéens, disparaîtra de toute l'Europe, hormis des provinces espagnoles longtemps occupées par les Maures[3].

Quant à l'hypostyle grec, on sait à quelle glorieuse fortune il est encore réservé. C'est lui que nous retrouverons au Moyen-Age sous le berceau roman, puis sous l'ogive gothique. Dans l'architecture moderne, détournée des modèles anciens par les progrès de la technique monumentale et la nouveauté des programmes

1. Saladin, *Manuel d'art musulman*, I. *Architecture*, p. 47, fig. 20; p. 65, fig. 31; p. 64, fig. 30: p. 79, fig. 44; p. 107, fig. 70.

2. La grande mosquée de La Mecque n'est autre chose qu'une esplanade carrée entourée, comme un forum impérial, d'une colonnade continue; Saladin, *Ibid.*, p. 63, fig. 29.

3. Encore aujourd'hui on construit des maisons à *patio*, du type arabe, qui est le même que le type délien, jusque dans la vieille Castille. La célèbre *Posada de la Sangre*, à Tolède, où habita Cervantès, peut donner une idée très exacte de ce qu'était dans l'antiquité une maison à péristyle sans caractère monumental.

à remplir, seule la basilique chrétienne reste fixée dans sa forme par une imprescriptible tradition.

Rien sans doute dans l'art de notre époque ne remonte aussi loin dans le passé et ne nous rattache plus étroitement aux Hellènes. Rien n'atteste plus fortement la continuité du labeur artistique chez les races européennes depuis l'éveil de l'intelligence humaine jusqu'à nos jours. Car, nous croyons l'avoir montré, l'édifice deux fois consacré, qui devient la cathédrale après avoir été le temple, est l'œuvre lentement mûrie de la Grèce antique. Pour en atteindre l'origine, il a fallu retrouver, au plus profond des ruines accumulées sur la terre de Béotie ou d'Élide, ces cabanes presque informes dont il ne subsiste plus qu'une fondation de pierres disjointes et la cendre d'un foyer éteint depuis quatre mille ans.

INDEX

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

U

V

W

X

Z

TABLE DES FIGURES

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE III

La maison et l'édifice hypostyle aux temps doriens.

CHAPITRE IV

Une autre manière de construire. — La Crète.

CHAPITRE V

L'Orient. — Origine et caractères de l'édifice hypostyle égyptien.

CHAPITRE VI

Les frontières de l'architecture européenne et de l'architecture orientale.

CHAPITRE VII

L'édifice grec à l'époque classique. — La descendance du mégaron.

CHAPITRE VIII

L'architecture égyptienne au temps des Lagides.

CHAPITRE IX

Les types de construction orientaux dans la Grèce hellénistique. — Le plan hypostyle périptère.

CHAPITRE X

Les débuts de l'architecture en Italie.

CHAPITRE XI

La basilique romaine civile. — Les monuments. Le type oriental et le type grec.

CHAPITRE XII

Le problème de la basilique chrétienne.

ADDITIONS

Page 203. Aux édifices hypostyles grecs de types exceptionnels, il faut ajouter celui que M. Ch. Picard vient de découvrir à Thasos. La forme en est surprenante et plus encore la dédicace. M. Ch. Picard nous permettra d'annoncer d'un mot sa trouvaille et de dire qu'il s'agit d'une vaste salle d'assemblée, large de 32 mètres, profonde de 45. L'ordonnance de la colonnade intérieure n'a pas encore été reconnue. A en juger par le rapport de ses deux grandes dimensions, l'édifice différait à la fois et du télestérion d'Éleusis et du Thersilion de Mégalopolis.

Page 216, n° 1. Comme exemples, en pays grec, de pans de murs à impostes ajourés dans toute la partie haute, il faut citer, après les constructions figurées sur des reliefs funéraires d'Asie Mineure, celles qu'on voit représentées sur certaines des stèles peintes de Pagasae, et aussi l'opisthodomos du *Sanctuaire des Taureaux* à Délos. Des recherches faites par M. Vallois, il semble ressortir que les murs de cette salle se couronnaient d'une attique ajourée, sur laquelle reposait la toiture (*Comptes rendus d. Acad. d. Inscr.*, 1912, p. 110 et suiv., fig. 3). L'édifice paraît antérieur au IIIe siècle, partant aux deux séries de monuments qu'on vient de citer. La façade à impostes est donc encore, comme le lanterneau, un motif architectonique oriental, que nous rencontrons à Délos plus tôt que dans le reste de la Grèce.

Page 249. M. Avezou me donne quelques précisions nouvelles sur le grand Gymnase de Délos, dont il a récemment achevé la fouille. Le péristyle de quarante-huit colonnes qui entourait la cour est certainement du second siècle. Au temps de l'Indépendance, il ne semble pas qu'il existât une pareille colonnade. Dans la région du Puits du Maltais s'élevaient d'autres établissements gymniques. On en poursuit à l'heure actuelle le déblaiement, et les indices font jusqu'ici défaut pour en fixer la date.

Bordeaux. — Imprimeries Gounouilhou, rue Guiraude, 9-11.